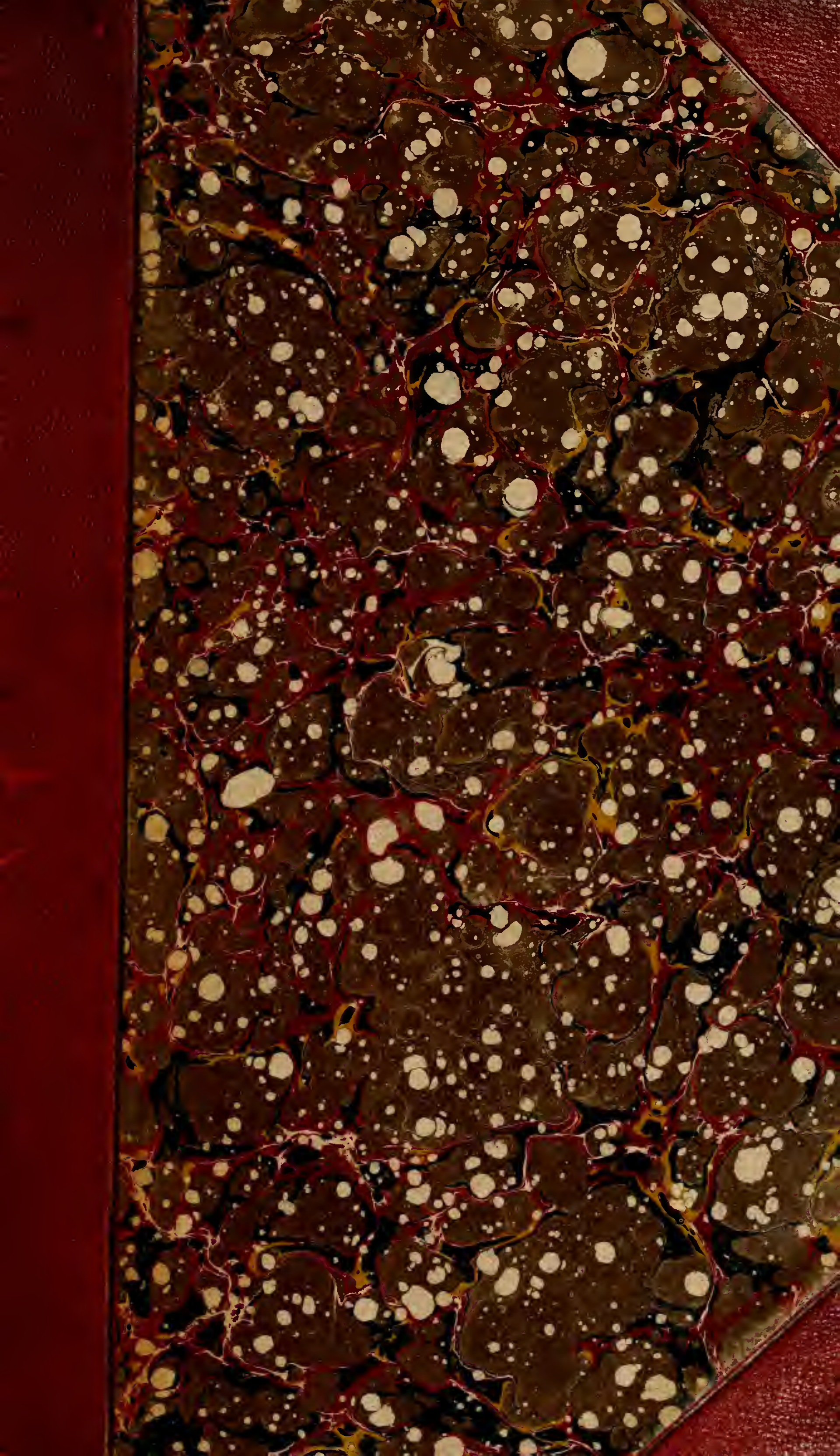




LES HUGUENOTS

ET

LES GUEUX

LES HUGUENOTS

ET

LES GUEUX



ÉTUDE HISTORIQUE

SUR

VINGT-CINQ ANNÉES DU XVIe SIÈCLE

(1560 — 1585)

PAR

M. le baron KERVYN DE LETTENHOVE

Président de la Commission Royale d'histoire,
Membre de l'Académie de Belgique,
Correspondant de l'Institut de France, etc.



Tome VI.
(1580-1585)



BRUGES



BEYAERT-STORIE, EDITEUR
1885

NEUVIÈME PARTIE.

LA FRANCE

depuis le traité de Fleix jusqu'à la mort du duc d'Alençon.

(26 novembre 1580 — 10 juin 1584).

LES PAYS-BAS

depuis le traité du Plessis-lez-Tours jusqu'à la mort du prince d'Orange.

(19 septembre 1580 — 10 juillet 1584).

CHAPITRE Ier.

LA FRANCE. — LES PREMIERS ACTES DU DUC D'ALENÇON.

(janvier — avril 1581)

Le lendemain de la déclaration de Bordeaux. — Remercîments adressés aux États-généraux et à la reine d'Angleterre. — Négociations avec le roi de Navarre et le prince de Condé. — Armements. — Difficultés et retards.

I.

LE LENDEMAIN DE LA DÉCLARATION DE BORDEAUX.

Le duc d'Alençon vient d'atteindre le but rêvé par son ambition ; il semble que rien ne manque plus ni à sa grandeur, ni à sa fortune.

Qu'est donc ce prince, dont Marnix a adulé la sagesse, la prudence, la vertu ? Il n'a ni les dons heureux qu'on avait remarqués dans la jeunesse de Charles IX, ni ce reste d'honnêteté qu'on retrouvait dans le caractère de Henri III. Irascible et violent comme le premier, perdu de débauches comme le second, il restera dans l'histoire le type le plus complet de la dégénérescence de la race royale des Valois, qui s'éteint, comme les dynasties du Bas-Empire, d'épuisement et de honte.

Marguerite, la sœur dévouée du duc d'Alençon, tout en secondant ses projets, ne se faisait aucune illusion sur ce

que leur réservait l'avenir; et, tandis qu'elle assistait à deux pas de lui aux conférences de Fleix, elle tournait la tête vers Agrippa d'Aubigné pour lui dire à voix basse : « Le « voyez-vous là et tout ce qu'il brouille en Flandre? Je « sçay bien son but, c'est de ruiner ceux qui se mettront « entre ses mains [1]. »

Le roi de Navarre tenait le même langage à Sully en l'engageant à ne pas s'attacher au duc d'Alençon : « Ce « prince, lui disait-il, me trompera bien, s'il ne trompe « tous ceux qui se fieront en luy, et surtout s'il aime « jamais ceux de la religion, ny leur fait aucuns avantages, « car je sçay, pour luy avoir ouy dire plusieurs fois, qu'il « les hayt comme le diable dans son cœur, et puis il a le « cœur si double et si malin, le courage si lasche, le corps « si mal bâty, et est tant inhabile à toutes sortes de ver- « tueux exercices que je ne me sçaurois persuader qu'il « fasse jamais rien de généreux, ny qu'il possède heureu- « sement les honneurs, grandeurs et bonnes fortunes qui « semblent maintenant luy estre préparées [2]. »

Du Plessis-Mornay annonçait aux populations des Pays-Bas qu'il leur serait fatal de l'avoir pour maître [3].

1 Aubigné, t. II, p. 459.

2 Mém. de Sully. Le 1er janvier 1580, le roi de Navarre avait nommé Sully l'un de ses conseilllers (Arch. Nat. à Paris, K. 101).

3 Vie de Mornay, p. 54.

II.

REMERCÎMENTS ADRESSÉS AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX ET A LA REINE D'ANGLETERRE.

Le jour même où le duc d'Alençon signa le traité de Bordeaux, il fit parvenir aux États-généraux des Pays-Bas une longue lettre où, après s'être étendu sur les devoirs des grands, il les remerciait de l'avoir préféré à tous les princes du monde : C'est, ajoutait-il, ce qui m'encouraige, avec la « justice de vostre cause, d'embrasser vivement et volon-« tiers la restitution de vostre ancienne liberté ; et, pour « m'avoir libérallement choisi pour vostre prince, protec-« teur et défenseur, je promets aussi de ne vous abandon-« ner jamais, mais tousjours vous avoir en toute telle « recommandation que le bon zèle et singulière amitié que « vous m'avez voulu porter, me le commande [1]. »

Le duc d'Alençon ne met pas moins d'empressement à exprimer toute sa gratitude à Élisabeth pour l'appui que lui a prêté lord Stafford. A quelques jours de distance, il lui adresse deux lettres où il donne libre carrière à ses transports de bonheur et de joie [2].

La reine d'Angleterre ne se borne point à répondre au duc d'Alençon : elle écrit à Henri III : « Je impétreray de « Dieu ceste seule grâce que vous n'ayez jamais pensée de

1 Arch. de la Haye.

2 Lettres du duc d'Alençon, du 21 et du 25 janvier 1581. Arch. d'Hatfield. — Le prince d'Orange remercia aussi Élisabeth par une lettre du 27 janvier 1581 qui se trouve au Record Office.

« regretter ceste sentence, ny que Monsieur tienne onc-
« ques occasion de repentir son élection de ma part ; » et elle termine par ce badinage : « Ma félicité ne sera que trop « bonne pour une vieille à qui les paternostres suffiroient « au lieu de nopces [1]. »

Le duc d'Alençon envoie en Angleterre son secrétaire Marchaumont. Élisabeth lui parle de son impatience de voir se célébrer le mariage : chaque heure de retard lui paraît longue comme un millier d'années [2]. Burleigh croit l'affaire décidée ; mais Walsingham reste convaincu que la reine, sans rien conclure, persistera dans ses irrésolutions [3].

Le duc d'Alençon, en signant le traité de Bordeaux, était devenu le souverain des Pays-Bas. Il envoya vers les princes d'Italie pour justifier la conduite qu'il avait tenue et la guerre qu'il allait entreprendre [4]. Quant aux princes allemands, Marnix qui les connaissait bien, indiqua dans un important mémoire le terrain sur lequel il devait se placer : le mieux était de déclarer qu'il ne désirait que le bien et le repos du royaume de France et qu'il ne pensait point à séparer les Pays-Bas de l'Empire. Il fallait prier Jean-Casimir de le répéter à ses amis [5].

On fait luire aux yeux du duc d'Alençon d'autres perspectives ambitieuses. Si, maître des Pays-Bas, il épouse la reine d'Angleterre, ne verra-t-il pas les princes protestants d'Allemagne le placer sur le trône impérial [6] ?

1 Record Office (janvier 1581).
2 Lettre de Mendoça, du 27 février 1581. Arch. de Simancas.
3 Lettre de Walsingham, du 17 mars 1581. Arch. d'Hatfield.
4 Relation de Priuli, du 23 février 1581 (Arch. de Venise).
5 Groen, t. VII, p. 491.
6 Lettre de Mendoça, du 27 février 1581.

III.

NÉGOCIATIONS AVEC LE ROI DE NAVARRE ET LE PRINCE DE CONDÉ.

Le duc d'Alençon espère que les Huguenots qu'il vient de réconcilier avec le roi, se rangeront tous sous ses drapeaux.

C'est un bruit généralement répandu en France que le duc d'Alençon, le roi de Navarre et le prince de Condé marcheront ensemble à la conquête des Pays-Bas [1].

Le roi de Navarre déclare qu'il ne s'intéresse pas moins à cette entreprise que le duc d'Alençon lui-même [2]. Lorsque les députés des États-généraux prennent congé de lui, il leur dit qu'à raison de ses biens des Pays-Bas il ne remplirait que son devoir en le servant comme vassal [3]. Il annonce au prince d'Orange que le désir qu'il a de le voir, fortifie sa résolution [4]. En même temps il mande à l'un de ses amis qu'il n'y a nulle occasion aussi belle pour quiconque veut acquérir ou accroître sa réputation [5]. — « En « vérité, s'écrie Marnix, le roy de Navarre brusle pour « aller à la guerre aux Pays-Bas [6]. »

1 Lettre de Renieri, du 2 janvier 1581.

2 Groen, t. VII, p. 465.

3 Lettre des députés des États-généraux, du 24 décembre 1580 (Arch. de la Haye). Henri de Navarre avait non-seulement des biens, mais aussi des dettes aux Pays-Bas. « Le sieur de Cruckenbourg fait estat d'une notable somme à luy deue par le roy de Navarre et employée pour son service, de laquelle il n'a pu obtenir remboursement. » Dép. des rebelles (12 mai 1581).

4 Lettre du roi de Navarre. Groen, t. VII, p. 467.

5 Lettre du roi de Navarre, du 12 décembre 1580. Recueil des lettres de Henri IV, t. I, p. 336.

6 Arch. de la Haye.

Il restait à s'assurer l'appui du prince de Condé. Aussitôt après la convention du Plessis, le sieur de La Vergne s'était rendu près de lui au nom du duc d'Alençon, « chargé de belles promesses concernans l'honneur et « augmentation de la couronne de France, l'intérest que « le prince y avoit pour estre du sang de France, que « l'occasion pressoit et les fers en estoient si avant au feu « qu'il ne pouvoit plus reculer, faisant cest estat de luy « qu'il s'y recommanderoit en asseurance de pourvoir à son « particulier à son contentement, pour quoy il le prioit de « venir bientost, ayant besoin de sa personne pour estre « son lieutenant-général en ceste belle entreprinse, luy en « gardant l'authorité et la place et n'ayant encores rien « voulu ordonner sans luy [1]. » Mais cette tentative était restée sans résultats. Le prince de Condé marchait d'accord avec le duc Casimir et les protestants d'Allemagne, qui n'attendaient rien de bon du duc d'Alençon [2].

Lorsque le traité de Fleix eut été signé, une autre mission fut confiée au vicomte de Turenne qui, n'écoutant que son orgueil et sa présomption, s'entoura de poètes, de musiciens, de bouffons et de baladins pour paraître à Nîmes en plein carnaval, y faisant entendre à Condé un langage menaçant qui faillit lui coûter la vie [3].

Condé était également irrité contre le duc d'Alençon qui l'avait abandonné lors du siége de la Fère, et contre le prince d'Orange qui, au même moment, avait refusé de le secourir. Autant que l'un et l'autre il était lui-même ambi-

1 Mém. de la Huguerie, t. II, p. 82.
2 Mém. de la Huguerie, t. II, p. 80.
3 Mém. de la Huguerie, t. II, p. 89.

tieux. Il voulait aussi, au témoignage de Sully, se tailler une souveraineté dans les provinces du midi, et il avait formé le projet d'en placer le siége dans la ville même d'Orange, enlevée au chef des Gueux des Pays-Bas pour devenir la capitale des Huguenots de France [1].

Ce n'est pas là un vain projet : les partisans de la Réforme chassent des bords du Rhône le gouverneur établi par le Taciturne ; ils occupent le château d'Orange en donnant pour prétexte qu'ils veulent empêcher qu'il ne tombe au pouvoir des papistes [2].

Sur ces entrefaites, le duc Casimir envoie Beutterich remontrer en termes altiers au roi de Navarre qu'il ne peut pas servir le duc d'Alençon [3]. Henri de Bourbon s'inclinera devant la volonté des Allemands : le duc d'Alençon comptera en vain sur son appui.

Catherine de Médicis, qui s'effrayait à la pensée de voir son fils exposé sans défense au péril et qui à cette heure semblait ne plus avoir « le cœur espagnol [4], » eût voulu qu'à défaut du roi de Navarre, il pût au moins faire commander son armée par le duc de Guise. Comme elle engageait celui-ci à prendre part à l'entreprise des Pays-Bas, il avait répondu : « Madame, le roi me l'ordonne-t-il ? » — « Non, répartit la reine-mère, mais cela ne lui sera point « désagréable. » Le duc de Guise avait répliqué que lors

1 Mém. de la Huguerie, t. II, p. 95 ; Mém. de Sully ; Mém. du duc de Bouillon ; Lettre de Languet, du 14 mars 1581.

2 Lettre de Cotton (Record Office).

3 Lettre de Bellièvre, Bibl. Nat. de Paris, 15891.

4 « A ce que l'on voit à l'extérieur, la roynne-mère n'a plus le cueur « espaignol, comme elle a eu par cy-devant. » Avis du 22 janvier 1581 (Arch. de Bruxelles).

même que le roi le lui commanderait, il répondrait comme il convenait, car l'entreprise était de telle conséquence qu'elle méritait bien d'être proposée et résolue dans l'assemblée de tous les États de France.

« Le duc de Guise, observe Renieri, savait bien que « les grands n'oseraient pas se déclarer contre le duc « d'Alençon : c'était sur le peuple qu'il fondait l'espoir de « recueillir la couronne [1]. »

IV.

ARMEMENTS.

Le duc d'Alençon ordonne de toutes parts des levées d'hommes d'armes ; mais il a soin de déclarer qu'elles ne se font pas (comme on le raconte afin de le rendre odieux) pour faire la guerre en France ; il y appelle de tous ses vœux la paix et l'union ; il espère uniquement que la « guerre qui par si longtemps a esté devans les entrailles « dudict royaume, estant tirée à la circonférence, voire « hors du corps d'iceluy, le laissera en repos et hors de « toute inquiétude. » Depuis plusieurs siècles, les Pays-Bas relèvent de la France qui doit les protéger et maintenir leurs priviléges. Les États lui ont remontré combien était insupportable le joug de l'Espagnol, nation turbulente et superbe. Un prince du sang royal aurait-il oublié ce qu'il doit aux pauvres opprimés, surtout lorsque ce sont d'anciens sujets de la couronne ? Il n'avait pu refuser son appui à une si juste cause [2].

1 Lettre de Renieri, du 30 janvier 1581.

2 Bibl. Nat. de Paris, 21919, f. 187.

Dès le moment où les députés des États-généraux sont arrivés aux bords de la Loire, le duc d'Alençon s'est occupé des préparatifs de la guerre. Tantôt on raconte que Fervaques assemble six mille hommes de pied et deux mille chevaux [1] ; tantôt on annonce que des forces considérables se réunissent au centre de la France [2] ; tantôt on affirme que quinze mille Français se trouvent entre Troyes et Châlons [3]. D'autres avis portent que le duc d'Alençon sera avant le 15 février à Château-Thierri , que Cossé dirigera ses affaires, que La Châtre commandera sa cavalerie [4]. On attend à Vaulx près de Laon cinq mille hommes de pied et mille ou douze cents chevaux. On lève en Gascogne vingt compagnies de chevau-légers, qui seront placées sous les ordres de Turenne ; les mousquetaires gascons obéiront au maréchal de Biron, et l'on ajoute que si le duc d'Alençon se trouve retenu en Guyenne, il se fera remplacer au camp par sa sœur la reine de Navarre [5].

L'armée comprendra, assure-t on, dix mille arquebusiers, Français, Italiens et Albanais [6] ; mais ce sont les Huguenots qui accourent en plus grand nombre [7]. Un de

1 Lettre de Rossel, du 4 fevrier 1581 (Record Office) ; Lettre de Rochepot au seigneur d'Inchy, du 26 janvier 1581 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre de Robert de Melun, du 22 décembre 1580 (Arch. de Bruxelles).

3 Lettre de Florent de Berlaymont, du 20 janvier 1581 (Arch. de Bruxelles).

4 Avis du 22 janvier et du 3 février 1581 (Arch. de Bruxelles).

5 Lettre de l'archevêque de Cambray, du 10 janvier 1581 (Arch. de Bruxelles).

6 Arch. Nat. à Paris, K. 1559[14].

7 Lettre de Mansfeld, du 4 février 1580. Réc. des prov. wall., t. V, p. 191 ; Rapport du 1er septembre 1580 (Arch. de Bruxelles).

leurs chefs est un fils de Coligny : ils ont failli surprendre Troyes [1].

Au delà de ces vaines rumeurs apparaît, triste et froide, la réalité des choses. A défaut du roi de Navarre qui s'éloigne, à défaut de La Noue prisonnier, les chefs de l'expédition restent les mignons qui dépensent tout et ne savent rien conquérir, Rochepot, Fervaques et leurs honteux émules : « Il vaudrait mieux, répète-t-on à la cour, « confier le commandement au fou du roi [2]. » Il n'y a ni artillerie, ni munitions. Tout est préparé pour quelque surprise, rien pour un combat [3]. Quant aux levées nouvelles, elles rappellent les bandes qui, en 1578, avaient semé la terreur parmi les populations du Hainaut, et elles n'offriront de nouveau en 1580 que l'affligeant spectacle de l'indiscipline et de la violence.

En Hainaut, en Artois, partout où l'on est exposé à l'invasion des Français, les populations fortifient les églises et se préparent à se lever en armes au son des cloches [4].

Un double but s'offrait immédiatement à ces armements. Il fallait porter secours à la ville de Cambray, qui manquait de soldats et de vivres ; il fallait, en second lieu, accomplir cette condition secrète des récentes négociations que le premier acte du duc d'Alençon serait de remettre l'Artois à la France.

1 Rapport du 30 novembre 1580. Arch. de Bruxelles.

2 Lettre de Renieri, du 7 mars 1581.

3 « Je ne vois, écrivait le cardinal de Granvellle, ny artillerie, ny la « suite, ny les gens ensemble pour forcer les places fortes. Quant aux « surprinses, il les fault tousjours craindre et estre avec les yeulx ouverts « pour s'en garder. » Lettre de Granvelle, du 12 mai 1581. Groen, t. VII, p. 556.

4 Lettre de Chr. Hoddesdon, du 25 septembre 1580. Wright, t. II, p. 111.

Dès le 24 septembre, Marnix faisait parvenir à Cambray des lettres où il annonçait qu'il réclamait l'appui de Son Altesse, « combien qu'il n'en est grand besoing, veu que « de soy-mesme elle y est très-affectionnée et mesmes « ardente [1]. »

Le duc d'Alençon s'empressa de confirmer toutes ses promesses. Il écrivit lui-même à M. d'Inchy pour lui annoncer qu'il se mettrait promptement en chemin sans perdre une heure. Il enrôlait de nombreux soldats, et, quant aux gouverneurs des places frontières, il leur transmettait, au nom du roi son frère, de tels ordres que désormais, loin d'en recevoir quelque incommodité, on obtiendrait d'eux autant de faveur et de correspondance que l'on en pouvait désirer [2]. Dans une seconde lettre destinée à M. de Vallières qui se trouvait dans la citadelle, il lui mandait qu'il ne pouvait se présenter qu'entouré de son armée devant les remparts de Cambray, « n'y voulant entrer en « petit compagnon [3]. » Enfin, dans une troisième lettre adressée au prévôt et au chapitre, il ajoutait que ses ennemis se vantaient de pouvoir disposer de ceux qui avaient mis le siége devant la Fère, mais que rien n'était moins vrai [4]. Il affirmait sa parfaite entente avec le roi [5].

Quelques jours après, le duc d'Alençon écrivait de nouveau à M. d'Inchy qu'il désirait fort l'aider de sa présence ;

1 Lettre de Marnix, du 24 septembre 1580 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre du duc d'Alençon, du mois de septembre 1580 (Arch. de Bruxelles).

3 Lettre du duc d'Alençon, du 25 septembre 1580 (Arch. de Bruxelles).

4 On disait que le roi allait remettre la Fère au duc d'Alençon et que son armée se joindrait à celle de son frère pour envahir les Pays Bas. Avis du 23 septembre 1580 (Arch. de Bruxelles).

5 Lettre du duc d'Alençon, du 25 septembre 1580 (Arch. de Bruxelles).

« mais les armées ne volent pas ; il faut du temps pour les « dresser [1]. »

C'est au comte de Rochepot qu'est confiée la tâche de ravitailler Cambray : il s'est hâté de l'annoncer aux États de Hollande, qui donnent une gratification à son messager. Ses troupes passent la Somme, le 13 novembre 1580, à deux lieues de Péronne. Il a sous ses ordres vingt-deux compagnies. Balagny et Chamois le suivent avec deux régiments, chacun de douze enseignes.

Une première tentative fut dirigée contre le château de Bohain. La garnison était de cent soixante hommes. Le capitaine déclara qu'il mourrait plutôt que de se rendre et se signala par une vaillante résistance. Les bandes de Rochepot se dédommagèrent en pillant Busigny où elles tuèrent le mayeur : partout où elle passaient, elles mettaient le pays à feu et à sang [2].

Cependant rien ne s'oppose à ce que Rochepot arrive jusqu'à Cambray et y laisse une partie de ses troupes pour renforcer la garnison. Il y installe le seigneur de Balagny qui, bien que bâtard d'un évêque, pille les biens du clergé et se vante « de faire bonne chère [3]. »

1 Lettre du mois de septembre 1580 (Arch. d'Ypres). Le seigneur d'Inchy ne cessait d'encourager ses amis en leur promettant la prompte venue du duc d'Alençon. Lettre du prince de Parme, du 4 octobre 1580.

2 Avis du 10, du 12, du 14, du 21, du 23 et du 30 novembre 1580 ; Lettres de Robert de Melun, du 14 et du 23 novembre 1580 (Arch. de Bruxelles). Le prince d'Espinoy, soutenu par quelques Français, avait surpris la ville de Condé : les Espagnols la reprirent presqu'aussitôt. Avis du 30 novembre 1580. Arch. de Bruxelles.

3 Lettre de Balagny à Mansfeld, du 12 décembre 1580 (Arch. de Bruxelles) ; Mém de Nevers, t. I, p. 929.

On dit que le duc d'Alençon fera élire, en se passant de toute bulle du pape, l'évêque de Rennes comme archevêque de Cambray, mais à la condition qu'il dispose de son évêché en faveur du comte de Rochepot [1].

En présence de cette agression, le marquis de Richebourg qui commandait les troupes espagnoles, fit demander au gouverneur de Péronne si elle avait lieu de l'aveu du roi de France. Il en reçut la réponse suivante qui porte la date du 15 novembre 1580 :

« Monsieur, j'ay cogneu par la despesche que j'ay
« receue, que désirez sçavoir si les troupes qui sont passées
« la rivière de Somme, sont advouées du roy : à quoy je
« vous diray qu'il n'y en a aulcune apparence, m'asseurant
« que si Sa Majesté les tenoit pour siennes, qu'elle m'en
« eust faict advertir. Aussi sçay-je combien il luy est
« désagréable de voir prendre les armes dans les pays de
« son obéissance, ce qu'il désire réprimer autant qu'il luy
« sera possible. Vous vous confirmerez doncq, s'il vous
« plaist, en ceste bonne opinion que vous avez de l'estroite
« union des deux Majestés que tous les stratagesmes des
« particuliers ne sçauroient séparer [2]. »

Bellièvre, tout en blâmant l'expédition du duc d'Alençon, était d'avis que si on laissait Cambray retomber au pouvoir des Espagnols, ce serait la fin de l'influence française dans les Pays-Bas [3].

Rochepot, après avoir ravitaillé Cambray, s'est retiré à Montmirail où il attend l'arrivée de Fervaques [4]. Un agent

1 Lettre sans date (vers novembre 1580). Arch. de Bruxelles.
2 Arch. de Bruxelles.
3 Lettre de Bellièvre, du 11 décembre 1580.
4 Lettre de Rochepot, du 26 janvier 1581 (Arch. de Bruxelles).

du prince d'Orange se rend près de lui, porteur d'un message secret [1]. On y attend les députés des États-généraux qui reviennent de Bordeaux ; mais leur voyage est assez long, car on a pris soin de ne pas les faire passer à Paris où ils auraient pu, dit Du Plessis-Mornay, « prendre langue « pour sçavoir ce qu'ils avoient à attendre de Monsei- « gneur [2]. » On leur offre des festins dans toutes les villes où ils s'arrêtent. Ils arrivent enfin dans les derniers jours de janvier à Montmirail où ont lieu des conférences importantes [3]. Le moment est venu d'exécuter la clause secrète par laquelle la réunion de l'Artois a été promise à la couronne de France. C'est en Champagne et dans le comté de Réthel que s'assemblent les troupes qui doivent prendre possession de cette province afin de la remettre à Henri III [4].

V.

DIFFICULTÉS ET RETARDS.

L'invasion de l'Artois n'aura pas lieu. Henri III ne veut plus y prêter la main. Il parle dans ses lettres intimes à Villeroy de ce que l'on doit à la justice ; il ne veut pas, dit-il, manquer à sa conscience [5]. Tel est aussi le langage de ses plus fidèles conseillers, et nous avons sous les yeux

1 Lettre de Louis de Gavre, du 24 janvier 1581 (Arch. de Bruxelles).

2 Vie de Du Plessis-Mornay, p. 132.

3 Lettre de Louis de Gavre, du 1er février 1581 (Arch. de Bruxelles).

4 Avis du 3 février 1581 (Arch. de Bruxelles) ; Lettre du prince de Parme, du 16 mars 1581.

5 Lettres sans date. Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.

une lettre où Bellièvre, qui connaissait mieux que personne les artifices dont on usait dans les Pays-Bas, s'élevait vivement contre la licence des passions politiques, dangereuse école pour le maintien de l'obéissance qui est due aux rois et sans laquelle ils ne peuvent gouverner [1].

Cependant on s'étonne dans les Pays-Bas et ailleurs de l'inaction du duc d'Alençon. Quelques-uns racontent (c'est ce que nous lisons dans un rapport adressé à Élisabeth) que ses ennemis, pour empêcher son entreprise, ont cherché à attenter à ses jours [2] ; d'autres ont répandu le bruit que les Huguenots l'abandonnent parce qu'ils ont découvert que son unique but est de les mettre hors du royaume [3].

Le duc d'Alençon adresse une longue lettre à Henri III pour réclamer son secours. Depuis qu'il est au monde, il n'a aspiré qu'à ses bonnes grâces, et ses pensées n'ont jamais eu d'autre objet que son service. On ne peut douter ni de sa candeur, ni de la sincérité de son cœur. S'il a traité avec les habitants des Pays-Bas, ce n'est pas à son insu, ni sans son approbation. Peut-on oublier qu'il a rendu la paix à la France ? Comment trouverait-on mauvais qu'il continuât à se consacrer de toutes ses forces au secours de ceux à qui il a baillé sa foi et à qui il a tant d'obligations qu'il hasarderait mille vies pour eux ? Il espère que tous ceux qui aiment son honneur, prendront sa défense [4].

1 Lettre de Bellièvre, du 22 novembre 1580.

2 Lettre de Rossel, du 5 mars 1581. Record Office.

3 Avis du 31 mars 1581 (Arch. de Bruxelles).

4 Mém. de Nevers, t. 1, p. 160 ; Groen, Suppl., p. 217. « Vous connais-« sez, écrivait le duc d'Alençon au roi de France, le traité que j'ai conclu « avec les habitants des Pays-Bas. Je ne l'ai pas fait sans vous en avoir

Henri III répond à son frère par les plaintes les plus vives au sujet des troupes levées par ses ordres, qui ne se signalent que par leurs brigandages [1]. Il a appris, par les doléances qui arrivent jusqu'à lui, que les bandes recrutées par Balagny et Chamois dans le Maine et dans la Beauce, par Rochepot en Normandie, sont déjà le fléau, non pas du pays qu'elles doivent conquérir, mais des contrées où elles s'assemblent. Il ne peut oublier que les finances sont en mauvais état et que les ressources de l'État s'affaibliront encore si son frère ne met promptement bon ordre aux excès des gens de guerre qui occupent les campagnes sous son nom, « à la grande foulle et oppression du peuple à ce « point qu'il est fort douteux que le peuple puisse payer, « après la ruine et l'oppression qu'il subit, les tailles de « l'année suivante. Bien plus il y a danger d'une susleva- « tion et esmotion populaire, et, qui pis est, ajoute Henri III, « de vous faire hayr vous et moy du peuple. » Henri III terminait en assurant le duc d'Alençon que ses conseils étaient bien sincères et que l'affection d'un frère était aussi vive que celle d'un père pour son fils [2].

Henri III a ordonné à Bacqueville et à Montfort de licencier leurs bandes dans le délai de vingt-quatre heures, « après lesquelles passées il leur fera courir sus et tailler « en pièces ceulx qui se trouveront ensemble par les

« averti plusieurs fois. J'ai passé cinq mois en Guyenne, et si je manquais à « mes engagements, je n'oserais plus me montrer devant vous. » Arch. Nat. à Paris, K. 1559[10].

1 Lettre de Renieri, du 6 décembre 1580.

2 Lettre de Henri III, du 28 octobre 1580. Doc. français à Saint-Pétersbourg.

« champs [1]. » On arrête près de Saint-Germain le capitaine Courcelle qui recrute des soldats pour le duc d'Alençon [2].

Presqu'au même moment arrivent des lettres du prince de Parme ; il se plaint vivement des armements qui se font en Picardie. Pourquoi le roi de France ne châtie-t-il point ceux qui assistent les rebelles ? Comment permet-il à celui qui est son vassal et son sujet, de faire appel à ses vassaux et à ses sujets pour envahir les États du roi Catholique ? Est-ce là la récompense de l'appui que Philippe II a prêté au roi de France contre les rebelles [3] ?

Ce n'est pas Alexandre Farnèse seul qui fait entendre ses griefs : on reçoit à Paris le 17 mars 1581 des lettres où Philippe II menace le roi de France de lui déclarer la guerre s'il secourt le duc d'Alençon. L'ambassadeur espagnol Taxis s'adresse à Catherine de Médicis. Elle lui répond que tout se fait malgré elle, qu'elle empêchera autant qu'elle le pourra son plus jeune fils d'exécuter ses desseins, mais qu'elle ne peut point tout ce qu'elle voudrait [4].

Le duc d'Alençon soupçonne Taxis d'adresser à Philippe II les rapports où on l'accuse. Il fait enlever aux

1 Le 5 novembre 1580, Henri III écrit à Villeroy qu'il désire l'avancement et la grandeur de son frère et qu'il verra s'il peut lui fournir quelque argent « en la grande nécessité où il est en ce voyage » ; mais ce qui importe le plus, c'est qu'on mette un terme à tant de foules, d'exactions et d'oppressions qui exaspèrent le peuple. Lettre de Henri III, du 5 novembre 1580. Bibl. de Saint-Pétersbourg.

2 Lettre de Renieri, du 20 février 1581.

3 Arch. Nat. à Paris, K. 1558.

4 Lettres du prince de Parme, du 10 février et du 10 mars 1581. Arch. de Bruxelles. Cf. une lettre de Catherine de Médicis à Saint-Gouard, du 24 janvier 1581. Groen, t. VII, p. 565.

Ponts-de-Cé les lettres que l'ambassadeur adresse à son maître ; et, comme l'on ne peut nier que l'auteur de ce méfait ne soit un de ses confidents, il se borne à déclarer qu'il a donné l'ordre de tout restituer, mais que cet agent est parti pour l'Angleterre [1].

Un conseiller du prince d'Orange est chargé de combattre les remontrances de l'ambassadeur espagnol : c'est Marnix. Il confère secrètement avec Henri III à Saint-Germain ; puis il y revient la nuit, et cette fois le roi s'arrache aux mascarades du carnaval pour reprendre cet entretien sans témoins. Quelques jours après, une lettre du Taciturne est remise à Henri III [2].

Ce qui produit plus d'effet, c'est une lettre adressée par le duc d'Alençon à sa mère, où les menaces se mêlent aux prières. Puisque ses instances ne sont pas écoutées, il aura peut-être à regretter d'avoir pris ce chemin. Un remède urgent était nécessaire ; il comptait sur le secours qu'on lui avait promis [3]. Déjà l'ordre a été donné à ses soldats de suspendre leur marche vers les Pays-Bas et de s'arrêter

1 Lettre du duc d'Alençon, du 8 avril 1581 (Bibl. de Saint-Pétersbourg).

2 Lettres de Busini, du 1er, du 13 et du 28 mars 1581.

3 Cette lettre est autographe ; je la reproduis : « Je ne say, madame, sy je seré trop présomptueus de dire que maintenant il seroit raisonable que Vos Magestés entendissent à ce qui est de mon secours, dont par les miennes dernières je vous faisoy quelque peu d'instanse. Sy les effès de mes promesses m'en doivent faire espérer quelque bon événement, je ne le puis à l'avenir sy à ce coup on s'en recule, joint, Madame, que mes afaires ne peuvent plus souffrir aucune dilation estans réduites à leur dernier remède. Vostre Majesté m'a souvent mandé qu'en m'aidant je trouvasse quelques avertissemens à demander au roy, ce que j'é fait en tant de sortes, les unes avec beaucoup d'aparense, les autres moins, dont je n'ay rien obtenu que je ne say sy je doy encore reprandre ce chemin. » Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg (1er avril 1581).

au centre du royaume [1]. Henri III, sur les pressantes remontrances de sa mère, fait connaître au duc d'Alençon que s'il ne trouble pas la paix en France, on ne s'opposera point à son expédition des Pays-Bas [2] ? Cependant le roi est honteux du rôle qu'on lui fait jouer. Il est malade, on dit même qu'il est mort. Il reparaît à Paris pour démentir ces rumeurs, mais aussi pour annoncer qu'il se retire à Fontainebleau en abandonnant à la reine-mère les soins du gouvernement [3].

C'est en ce moment que l'on met en délibération dans le conseil du duc d'Alençon quelle sera la marche de l'expédition. Il se sent peu disposé à se diriger vers le Hainaut, car le prince de Parme a annoncé que s'il se porte de ce côté, il réunira toutes ses forces pour lui livrer bataille [4]. De là le plus étrange projet : il s'agit de mettre la main sur Mathias et de lui enlever à la fois sa résidence et son autorité. On chargera sur des navires des armes cachées dans des tonneaux. Des soldats déguisés seront confondus parmi les matelots, et, grâce à l'appui d'un riche marchand nommé Gilles Hoffmann, la ville d'Anvers surprise et conquise saluera son nouveau seigneur avant d'apprendre qu'il a quitté la France ; mais ce projet rencontre deux obstacles. Un agent de Philippe II à Paris en a été instruit, et le prince d'Orange objecte que cette tentative ne peut réussir. Elle est bientôt abandonnée et ne laissera dans l'histoire aucune trace entre les complots de la veille et ceux du lendemain [5].

1 Lettre de Renieri, du 20 février 1581.

2 Lettre de Busini, du 27 février 1581.

3 Avis du 22 janvier et du 3 février 1581 (Arch. de Bruxelles).

4 Lettre du prince de Parme, du 16 novembre 1580.

5 Lettre de Busini, du 27 février 1581 (d'après le récit de l'agent du duc d'Alençon, qui organisa le complot).

CHAPITRE II.

LES PAYS-BAS. — LE PRINCE DE PARME ET LES MALCONTENTS.

(juin 1580 — avril 1581)

Le prince de Parme. — Les Malcontents. — Complot du gouverneur de Bouchain. — Procès et supplice du baron de Hèze. — Insuffisance des moyens de défense contre le duc d'Alençon.

I.

LE PRINCE DE PARME.

Les lettres que le prince de Parme envoie à Madrid, rappellent celles de don Juan : c'est le même cri de détresse, c'est le même découragement et la même désolation : « Je « laisse penser à Vostre Majesté de combien de maulx je « suis environné de toutes parts, tant des François, prince « d'Orange, Allemans mutinés, soldats mal payés et de ce « povre peuple ruyné et oppressé, moy estant icy sans un « sol, sans provision, munitions ou vivres quelconques et « mesmes sans aulcun crédit, le tout en extresme hasard « d'estre perdu... Je me vois aller quasi consumant à « petit feu.... Que Vostre Majesté n'oublie point que si je « ne reçois pas de l'argent, ce pays est irrévocablement « perdu. Je ne possède pas un réal.. Il faut envoyer de

« l'argent en Artois pour payer les soldats, ou tout est à « craindre des manœuvres d'Orange [1]. »

La détresse est générale dans le camp espagnol. Tous les capitaines réclament de l'argent [2]. Les soldats souffrent encore plus : il est devenu impossible de faire face à leurs besoins. « Ils n'ont plus de quoy vivre, leur défail- « lant la substance des povres paysans, villageois et « bourgeois où ils sont logés, qui sont tous mangés et rui- « nés.... Le pays deçà et delà la Meuse est ainsi désolé et « consommé que non-seulement n'y a plus de quoy vivre, « mais aussi que le pays est en friche pour plusieurs « années... Par la mortalité des hommes et dépopulation « des bestiaux et ruines des maisons et saccagemens adve- « nus de tous costés, n'y a apparence de quelque ressource « de longtemps, dont faict à craindre une famine extrême [3]. »

« En vérité, écrit le prince de Parme à Philippe II, il « n'est possible plus longuement maintenir l'Estat ; la corde « se rompt sans plus d'espoir [4]. » Trois mois après il répète à peu près dans les mêmes termes : « Les choses « sont venues si avant que je ne puis plus entretenir ces « provinces d'espoir... Je crains bien que de brief la corde « ne se rompe... Si est-ce que avec tous ces désespoirs j'ay « jusques ores soustenu, au moins mal qu'il m'a esté pos- « sible, la masse des affaires [5]. »

1 Lettres du prince de Parme, du 13 octobre 1579, du 16 novembre 1580 et du 12 avril 1581.

2 Lettre du prince de Parme, du 13 octobre 1579 (Arch. de Simancas).

3 Lettre du prince de Parme, du 28 décembre 1579.

4 Lettre du prince de Parme, du 15 février 1580.

5 Lettre du prince de Parme, du 14 mai 1580.

Cependant la guerre semble un moment suspendue : on attend, de part et d'autre, ce qui résultera des intrigues du duc d'Alençon [1] ; mais il y a de ce côté un péril au moins aussi grand que celui qu'on peut redouter de l'armée des États.

II.

LES MALCONTENTS.

Les esprits sont agités. Il y a peu de dévouement dans la noblesse. Les uns sont dominés par leurs passions ; les autres par leurs intérêts. Il faut détromper le peuple, et, si l'on parvient à dissiper les mensonges, il reste deux choses à assurer : l'accomplissement de la justice et la discipline des gens de guerre [2].

« Ce sont les populations, écrit Farnèse, qui ont porté « les nobles à se réconcilier avec le roi. Je crains qu'ils ne « soient pas aussi fermes que cela conviendrait. Ils me « reprochent de me montrer trop sévère, trop zélé pour le « service du roi ; mais ni l'intérêt de ma maison, ni celui « de mes enfants, quel que soit le péril auquel je m'expose, « ne me feraient agir autrement [3]. »

« Les *réconciliés* disent qu'ils sont plus perdus qu'aupa- « ravant [4]. » Ils attendaient des honneurs et des pensions :

1 Lettre de Des Pruneaux, du 26 juillet 1579.

2 Lettre du prince de Parme au roi, du 22 novembre 1579.

3 Lettre du prince de Parme, du 13 octobre 1579. Arch. de Simancas. — « Si le duc d'Arschot, le marquis d'Havré et Scheiz veulent se tenir neutres, vous leur direz les plaintes qui en résulteront dans les provinces réconciliées. » Lettre de Philippe II au prince de Parme, du 15 août 1580.

4 Lettre du prince de Parme, du 3 juillet 1580. Arch. de Simancas.

les honneurs se réduisent à de vains titres ; les pensions, on les promet, mais on ne les paie pas. Ils comptaient sur un puissant appui contre le désordre : on les abandonne à eux-mêmes.

A cette situation viennent se joindre les fautes de la politique espagnole.

Il importe peu de profiter de l'occasion. La règle reste « de procéder avec pied de plomb [1]. »

Que le prince de Parme ne promette aucune récompense à ceux qui se signalent sous ses yeux. Ce qu'il accorderait, ne serait pas ratifié à Madrid [2].

Il ne suffit pas aux *réconciliés* de quitter le parti des États : ils doivent prendre place sous la bannière royale. Il n'y a pas de position intermédiaire. Quiconque ne se déclare pas l'ami du roi, reste son ennemi [3].

Si des déclarations favorables viennent à s'affirmer, il ne faut pas se laisser circonvenir de paroles.

Naguère on excitait don Juan à se méfier des seigneurs qui venaient à lui : c'est, écrit Granvelle, ce qui a causé sa perte, et on doit ces mauvais offices à ceux qui, tout en se vantant d'être les meilleurs serviteurs du roi, empêchent le rétablissement de la paix [4].

Le comte de Lalaing qui a reçu de Philippe II le gouvernement du Hainaut [5], le marquis d'Havré qui se vante

1 Lettre de Philippe II au prince de Parme, du 15 août 1580.

2 Il ne faut donner ni places, ni pensions sans l'ordre exprès « du « maistre. » Don Juan l'a fait. S'il eût vécu, le roi eût tout cassé. Lettre de Granvelle au prince de Parme, du 22 août 1580.

3 Lettre du prince de Parme à Philippe II, du 30 août 1580.

4 Lettre de Granvelle au prince de Parme, du 14 juin 1580.

5 Lettre du comte de Lalaing à Vargas, du 29 mars 1580. Arch. Nat. à Paris, K. 1558.

de lui écrire des choses qui ne lui seront point « désa-« gréables [1] », le baron de Montigny qui reçoit une pension de quatre mille livres [2], transmettent à Madrid des protestations de dévouement. De plus le comte de Lalaing offre son appui au cardinal de Granvelle [3] ; mais, en lisant la correspondance du prince de Parme avec Philippe II, on reconnaît combien, à l'exemple de don Juan, il conserve de méfiance à l'égard des seigneurs des Pays-Bas.

D'après Farnèse, la noblesse ne peut se résoudre à obéir ; tous les nobles sont jaloux les uns des autres [4].

« Lalaing, Montigny et Richebourg s'imaginent, écrit « le prince de Parme au roi, que Votre Majesté ne peut « se passer d'eux [5]. »

Le prince de Parme a une vive dispute avec le marquis de Richebourg qui voudrait quitter les Pays-Bas et se retirer en Italie : personne ne se plaint plus vivement que lui [6].

Le bruit court que le prince de Parme a fait arrêter le vicomte de Gand parce qu'il voulait livrer l'Artois au duc d'Alençon [7].

Le comte de Lalaing a perdu tout crédit [8]. Il compte pour peu de chose [9] ; mais, si ses intentions ne sont pas

1 Lettre du marquis d'Havré, du 25 mars 1580. Arch. Nat. à Paris, K. 1558.

2 Lettre du prince de Parme, du 21 février 1580.

3 Lettre du comte de Lalaing, du 26 octobre 1579 (Pap. de Besançon).

4 Lettre du prince de Parme, du 7 juillet 1581.

5 Lettre du prince de Parme, du 6 octobre 1580.

6 Lettre de J. B. Taxis, du 12 mai 1581. Arch. de Bruxelles.

7 Lettre de Renieri, du 4 juillet 1580.

8 Lettre de Renieri, du 2 janvier 1581.

9 El conde de Lalaing es poquita cosa.

bonnes, celles de sa femme qui le gouverne, sont bien plus mauvaises [1].

Parmi les *réconciliés*, les abbés que l'on avait vus aux conférences de Cologne passer du parti des États à celui du prince de Parme, offraient encore moins de garanties de zèle et de fidélité.

Les abbés de Sainte-Gertrude et de Maroilles ont reçu d'abord une somme de six mille florins, puis une patente de conseiller d'État au traitement annuel de douze cents florins [2].

L'abbé de Sainte-Gertrude s'est retiré à Breda, et là, sous prétexte d'amener les bourgeois à se déclarer pour Philippe II, il cherche à se constituer à lui-même un État [3], comme le prince d'Orange lui en donnait l'exemple en Hollande. Il refuse de se rendre au conseil [4], et on le soupçonne de conspirer pour le duc d'Alençon. Il faudra mettre la main sur lui : « Il ne serait pas mal, observe « Philippe II, de le faire sortir par force de Breda. En de « telles affaires, la robe n'est pas un obstacle [5]. »

1 Lettre du prince de Parme, du 7 juillet 1581.

2 Quittance du 25 janvier 1580 (Arch. de Bruxelles) ; Lettre du prince de Parme à Philippe II, du 10 janvier 1581.

3 Es mas que notorio que pretende que aquello se gobierno como republica y ser cabeza della. Lettre du prince de Parme, du 7 août 1582. Cf. Une lettre de Granvelle, du 28 juillet 1582 (Pap. de Besançon). — Marguerite de Parme appelait l'abbé de Sainte-Gertrude : « une dangereuse « pièche. » Elle connait « ses déportemens » ainsi que ceux de l'abbé de Maroilles et dit « que tous deux se sont faict catéchiser en la nouvelle « religion. » Lettre de Morillon à Granvelle, du 21 mars 1582 (Pap. de Besançon).

4 Lettres du prince de Parme, du 1er et du 3 juillet 1580. Arch. de Simancas.

5 En tel casos no estorban los abitos.

III.

COMPLOT DU GOUVERNEUR DE BOUCHAIN.

Nous avons déjà, en racontant la trahison qui livra au duc d'Alençon les villes de Cambray et de Bouchain, placé à côté du nom de Baudouin de Gavre, seigneur d'Inchy, celui de Josse de Zoete, seigneur de Villiers. Il faut s'arrêter un instant à ce dernier personnage, qui deviendra plus tard stathouder d'Utrecht. Un de ses frères est mort sous la bannière des Huguenots à Moncontour ; un autre en combattant les Maures avec le roi Sébastien de Portugal. A sa famille appartient ce seigneur de Haultain qui a été l'un des premiers chefs des Gueux de mer [1].

Josse de Zoete remontre aux Malcontents que toutes les promesses qu'on leur a faites, sont méconnues. En vain ont-ils stipulé le départ du prince de Parme et l'éloignement des Espagnols. Le prince de Parme reste dans les Pays-Bas et viole ainsi, par l'ordre exprès du roi, le pacte de la réconciliation. Quant aux Espagnols, non-seulement ils ne s'éloignent pas, mais on annonce que Philippe II se prépare à en envoyer aux Pays-Bas de nombreuses cohortes, et il rappellera, dit-on, de l'exil le duc d'Albe pour le placer à leur tête comme le ministre de ses vengeances [2].

Un seigneur de Montigny, qu'il ne faut pas confondre avec le chef des Malcontents, s'était retiré à Angers près du duc d'Alençon, et c'était de là qu'il écrivait au marquis d'Havré que Philippe II ne serait satisfait que lorsqu'il

1 Te Water, t. IV, p. 461 ; Blaes, Mém. an., t. V, p. 275.

2 Avis du mois d'avril 1580. Arch. de Bruxelles.

aurait fait tomber sa tête et celle du comte de Lalaing ; et il avait soin de comparer à ces menaces de cruelles représailles, la générosité du duc d'Alençon qui lui avait donné ville et château au pays d'Anjou, « comme le plus « magnifique et libéral seigneur qui soit au monde [1]. »

Non-seulement Josse de Zoete a livré Bouchain au duc d'Alençon ; mais il y attire aussi le baron de Selles (qui naguère a porté aux États des propositions si favorables de Philippe II), et il le retient prisonnier pour l'envoyer en Zélande où il mourra après quatre ans de captivité.

Une autre négociation plus importante a été ouverte sous ses auspices avec le baron de Hèze. S'agit-il aussi de l'attirer dans des embûches, ou bien le piége n'est-il tendu qu'à son honneur ? On ne le sait, car, s'il est désirable de l'avoir pour prisonnier, il importe encore bien plus de s'en faire un complice.

1 « Je ne me puis garder de vous advertir de che que j'ay entendu de quelque de mes amis, homme de authorité et crédit, lequel voit quelquefois l'ambassadeur d'Espaigne et m'at asseuret luy avoir ouï dire, parlant des affaires de nostre pauvre pays, que le roy Catholique ne seroit jamais contant s'il n'avoit vostre teste, celle de Monsieur de Lalaing et la mienne ; la teste de Monsieur de Lalaing pour avoir mandé monseigneur le ducq d'Anjou en nostre pays et la vostre pour avoir opiné en plaine assemblée des États de Haynaut, lorsque Son Altesse y estoit, que vous estiez d'advis que, rejectant toute tirannye, nous prinsions Son Altèze pour prinche, lequel advis fut suyvi de la pluspart de la noblesse, chose que, comme ledict ambassadeur dict, le roy d'Espaigne ne passerat jamais sans en faire une cruelle vengeance comme ayant en chela faict injure à toute la maison d'Austrice. Ledict ambassadeur me menassoit aussy fort estrangement ; mais, Dieu merchy, j'ay de quoy m'en passer, m'ayant S. A. donné ville et chasteau en che païs d'Anjou, dont les revenus sont beaulx et bons. Voylà comme le plus magnifique et libéral prinche qui soit au monde, récompense son plus humble serviteur. » Lettre de Philibert de Montigny, du 29 janvier 1580. Bibl. Nat. de Paris, f fr., 3280.

IV.

PROCÈS ET SUPPLICE DU BARON DE HÈZE.

Le baron de Hèze offrait dans sa carrière le triste exemple de l'inconstance et de la versatilité. Il avait été tour à tour à Bruxelles l'un des chefs de la sédition et l'un des défenseurs de l'ordre. Il avait quitté le parti des États pour servir don Juan, puis quitté don Juan pour servir les États. Enfin il s'est attaché au prince de Parme, et la prise du fort de Vyve sur la Lys a paru un exploit assez éclatant pour qu'il en soit rendu compte au roi [1].

C'est peu de jours après que le baron de Montigny accourt près d'Alexandre Farnèse pour lui communiquer ce qu'il vient d'apprendre. Un capitaine français de son régiment lui a confié en grand secret que le baron de Hèze a voulu l'entraîner à quitter le parti des Malcontents. Il n'y a ni secours, ni argent, lui disait-il, à attendre de l'Espagne ; et, après avoir ajouté qu'il traitait avec le duc d'Alençon et le prince d'Orange, il lui avait demandé si l'on pourrait compter sur son régiment pour occuper Aire, Armentières ou quelque autre ville. Le duc d'Alençon ne tarderait point à arriver à Cambray avec bon nombre de gens de pied et de cavaliers, et Condé levait des reîtres en Allemagne pour le soutenir. On avait montré à ce capitaine une lettre où le duc d'Alençon l'engageait à faire tout ce que lui ordonnerait le baron de Hèze.

1 Lettres du prince de Parme au baron de Hèze. Réc. des prov. wall., t. V, pp. 251 et 288.

Le prince de Parme hésitait. Il alléguait que le roi lui avait recommandé la voie de la douceur et que le passé était pardonné. Enfin il fut convenu que l'on attendrait, des données plus précises et que s'il fallait arrêter le baron de Hèze, on le ferait avec le moins de bruit possible. Soit que Richebourg eût remis des lettres interceptées comme il l'avait promis, soit que d'autres indices eussent confirmé les premiers soupçons, il invita le baron de Hèze à se rendre au château d'Obies où se trouvaient la mère de Richebourg et d'autres dames, et, dès qu'il parut, on lui demanda son épée.

Le baron de Hèze, aussitôt interrogé, put répondre que l'alliance avec le duc d'Alençon avait été réservée dans les négociations d'Arras et que les conditions de la réconciliation n'avaient point été observées ; il ne cacha point que le prince d'Orange avait des intelligences dans la plupart des villes du Brabant et du Hainaut [1].

Le prince de Parme, soit pour donner au jugement un caractère plus marqué d'impartialité, soit pour décharger sa propre responsabilité, a désigné pour juges des membres du grand-conseil et des conseils de Flandre, d'Artois et de Hainaut [2]. De plus il a donné l'ordre de conduire le prison-

1 Lettre du prince de Parme, du 13 mai 1580. Arch. de Simancas.

2 Philippe II écrivait au prince de Parme, le 25 août 1580 : « Vous avez bien fait de le faire conduire au Quesnoy et de le faire juger par commissaires du parti des réconciliés avec assistance des États affin qu'il reste bien établi que pour le passé j'ay tout oublié. » On lit aussi dans une lettre antérieure de Granvelle : « L'on a prins merveilleusement bon chemin de non mener Hèse à Mons, mais au Quesnoy et de lui faire son procès avec l'assistance des Estats réconciliés afin que chascun entende que c'est par si grande mechanceté nouvelle après s'estre oublié et mis sous le pié tout le passé. » (6 juillet 1580).

nier au château du Quesnoy : il eût craint qu'à Mons son rang et sa jeunesse ne provoquassent chez les bourgeois quelque mouvement en sa faveur.

L'instruction se poursuit, et les aveux se succèdent. C'est l'un des fondateurs du parti des Gueux, Waroux, qui a tout conduit d'accord avec Josse de Zoete. Il avait proposé au baron de Hèze de s'emparer de Mons au moment où s'y trouvait le prince de Parme. Il se fût caché dans la ville avec vingt hommes n'ayant que l'épée et le poignard, et il eût ouvert l'une des portes au baron de Hèze et à cinquante arquebusiers à cheval, qu'auraient soutenus des gens de pied placés en embuscade. Un second projet formé par le seigneur de Waroux avait pour objet d'enlever Richebourg et Montigny pour les conduire prisonniers à Cassel. Waroux avait montré des lettres du prince d'Orange qui, au nom du duc d'Alençon, se trouvait chargé d'avancer de l'argent, et le prince français avait écrit lui-même au baron de Hèze pour lui promettre une charge dans sa maison.

D'autres complots devaient éclater à Saint-Ghislain, à Condé, à Aire, à Armentières [1].

Le prince de Parme s'empresse de rendre compte de ce grave incident au roi d'Espagne. Philippe II, en lui répondant, blâme sévèrement le baron de Hèze d'avoir si mal reconnu sa clémence ; il loue le marquis de Richebourg et le seigneur de Montigny de leur zèle [2] ; puis il ajoute :

1 Lettre du prince de Parme, du 13 et du 14 juin et du 3 juillet 1580 ; Lettre du marquis de Richebourg et du seigneur de Montigny aux États d'Artois ; Procès du baron de Hèze imprimé à Mons en 1580 ; Suppl. de Strada, t. I, p. 295 ; Arch. de Bruxelles.

2 « J'ay grandement senti le malheureux fourcompte qu'ont faict le s[r] de Hèse, Waroux, le s[r] d'Aussy et aultres d'avoir prins intelligence

« Et ferez achepver le procès, procédant à la définition « dudict procès sur sentence et qu'icelui s'exécute telle « qu'elle sera, soit absolutoire ou condempnatoire, sans « aultre consulte. »

La sentence fut prononcée à Mons le 21 octobre : elle portait que le baron de Hèze s'était rendu coupable du crime de lèse-majesté et le condamnait à être supplicié par l'épée.

Cinq jours après, le prince de Parme écrivait au roi que, puisque telle était sa volonté expresse, il ferait exécuter le baron de Hèze, mais il le suppliait de ne pas confisquer ses biens afin que son héritage pût passer à sa sœur la comtesse d'Egmont [1].

L'arrêt de condamnation du baron de Hèze lui fut signifié le 7 novembre, et, le lendemain, après avoir reçu les dernières consolations de l'archevêque de Cambray Louis de Berlaymont, il porta sa tête sur l'échafaud [2] ; il était à peine âgé de vingt-sept ans [3].

avec les adversaires avec sy pervers et malheureux desseings, sans tenir regard à la clemence dont j'ay usé, oubliant, moyennant la réconciliation, toutes choses cy-devant mal passées, méritans le marquis de Richebourg et s[r] de Montigny grande louange et recognoissance du zèle qu'ils ont monstré au bien publicq et mon service, ayant usé de sy grande vigilance et dextérité pous descouvrir le chemin que tenoit ledict de Hèze qu'après s'estre certiorés deuement de sa faulte, ils ayent si bien besongné que de luy mettre la main au colet et de s'asseurer de sa personne afin de prévenir l'exécution de ses desseings sy dangereux et de sy grande importance. » Lettre de Philippe II au prince de Parme, du 14 août 1580.

1 Lettre du prince de Parme, du 26 octobre 1580. Arch. de Simancas.

2 L'archevêque de Cambray, dans une lettre fort touchante, rend compte des derniers moments du baron de Hèze. Lettre du 13 novembre 1580. (Arch. de Bruxelles).

3 Le baron de Hèze avait fait le 27 septembre 1579 son testament par lequel il recommandait pieusement son âme à Dieu le Créateur, à la glo-

Le prince de Parme, en annonçant à Philippe II, le supplice du baron de Hèze, faisait remarquer qu'il avait obéi, en quelque sorte malgré lui, à des ordres formels [1]. Le roi, dans sa réponse, se borne à dire qu'il l'a appris « avec desplaisir [2]. » Il avait tenu le même langage, quand un autre membre de cette illustre maison s'était agenouillé à côté du comte d'Egmont sur un échafaud à Bruxelles.

V.

INSUFFISANCE DES MOYENS DE DÉFENSE CONTRE LE DUC D'ALENÇON.

Telle était la situation des choses, lorsque le prince de Parme, peu secondé désormais par les Malcontents et ne disposant que de quelques soldats fidèles, se trouva appelé à faire face aux vastes armements dont retentissait toute la France.

rieuse Vierge Marie et à toute la cour céleste du paradis, en léguant tous ses biens à sa sœur alors fiancée à Philippe d'Egmont (Archives de la maison de Hornes recueillies par succession de ma trisaïeule maternelle Marie de Hornes).

1 « J'ay faict exécuter la sentence conformément à ce que Vostre Majesté me l'avoit si expressément enchargé, ayant envoyé le sieur de Wacken pour lui prononcer la dicte sentence et le prévost-général du corps pour l'exécuter, ce qui auroit esté faict le VIII[e] de ce mois publicquement devant le chasteau. Il a esté assisté jusques au coup de l'espée par l'archevesque de Cambray qui l'a faict volontairement tant pour âvoir esté requis par ledict de Hèze que par faulte d'aultre personnage ecclésiastique de quelque qualité. Il est mort fort catholiquement, confessant ses faultes. » Lettre du prince de Parme, du 16 novembre 1580.

2 Lettre de Philippe II, du 3 février 1581.

A l'heure où Marnix se préparait à se rendre au Plessis-lez-Tours, Farnèse exposait au roi le triste dénuement où on le laissait au milieu de tant de périls, à ce point que, selon le Taciturne, on ne pouvait douter que Philippe II n'eût renoncé à défendre ses états héréditaires [1].

Lorsque la souveraineté des Pays-Bas est solennellement acceptée à Bordeaux par le duc d'Alençon, le prince de Parme renouvelle ses instances et ses plaintes en Espagne. C'est en vain qu'il met toute son intelligence au service du roi, cherchant nuit et jour à faire mieux [2]. Tout lui présage de prochains malheurs [3]. La situation actuelle ne peut se prolonger : il faut en sortir le plus tôt possible, par quelque moyen que ce puisse être [4]. Il n'y a d'autre alternative que de conclure la paix ou de faire la guerre. Certes rien ne serait plus désirable qu'un bon traité qui maintiendrait la religion catholique et l'obéissance au roi ; mais on n'a rien obtenu aux conférences de Cologne à cause de l'opposition du prince d'Orange : il lui est encore facile d'agir sur les rebelles attachés à l'hérésie et de leur persuader tout ce qu'il y a de plus mauvais [5]. C'est un homme si habile dans ses intrigues, dans ses trames, dans ses perfidies [6], qui sait si bien colorer et dorer ses desseins [7], qu'aucune négociation n'est possible. La guerre s'impose

1 Lettre du prince de Parme, du 3 juillet 1580. Arch. de Simancas.

2 Lettre du prince de Parme, du 14 janvier 1581. Arch. de Simancas.

3 Lettre du prince de Parme à Philippe II, du 12 janvier 1581 (Arch. de Bruxelles).

4 Por cualquier via que sea.

5 Cualquier maldad.

6 Siendo el hombre de tantos enredos, tramas y vellaquerias.

7 Que sabe muy bien dar color y dorar sus designos.

avec ses nécessités, et, pour la faire avec succès, il faudrait avoir assez de troupes pour tenir la campagne, tandis que de fortes garnisons occuperaient d'une part Cambray, Tournay et Menin, d'autre part les villes de la Gueldre, pour couper à la fois les communications des Gueux avec la France et l'Allemagne [1].

« Bien est vray, écrivait le prince de Parme à Philippe II, que les nouvelles continuent de plus en plus « que les François se veullent fortifier avant d'agir, se « réunissant en divers lieux, et mesmes que le roy Très-Chrestien auroit faict ung appointement avecq les Huguenots, les forces desquels doibvent venir à l'assistance du « duc d'Anjou, et icelles doibvent estre prestes pour la « Chandeleur prochaine... De plus se dict aussi que le susdit seigneur roy veult embrasser ce faict-icy, et ce qui « m'accroist la suspicion, est que, luy ayant plusieurs fois « escript des plaintes des emprises des frontières, je n'en « ay nulle response par escript [2]. »

Dans d'autres lettres, le prince de Parme mande à Philippe II qu'on a intercepté des messages de Rochepot à Inchy et à Balagny, où il leur donne l'assurance que le roi de France approuve tout ce que fait son frère. Les députés des États revenus à Dunkerke affirment également qu'ils

1 Lettre du prince de Parme à Philippe II, du 13 janvier 1581. Arch. de Simancas.

2 Lettre du prince de Parme à Philippe II, du 12 janvier 1581 (Arch. de Bruxelles). Le 10 février, le prince de Parme chargea de nouveau l'ambassadeur de Philippe II à Paris Taxis de se plaindre près de Henri III de ce que, tout en déclarant qu'il ne voulait pas rompre avec le roi d'Espagne, il tolérait les armements du duc d'Alençon (Arch. de Bruxelles).

ont traité avec le duc d'Alençon, du consentement de Henri III [1].

Au mois d'avril 1581, le prince de Parme s'adresse de nouveau au roi d'Espagne. « Le mal est encores de beau-« coup creu, et sommes, en manière de dire, au dernier « souspir. » L'argent manque absolument. Les troupes se débandent pour piller. Il n'y a plus ni commerce, ni labour. Les Français marchent vers la Somme, « dont faict « à craindre, ajoute-t-il, que je seray constraint d'expéri-« menter ce que le désespoir d'ung peuple a accoustumé « d'apporter quand il se trouve en telles extrémités. » Déjà les Français ont fait des excursions dans le Cambrésis, mais ils se sont retirés, et il regrette de n'avoir pu les combattre ; car, faute de vivres, il ne peut plus les attendre. Les troupes des États se sont portées vers Merville pour rejoindre les Français ; mais Montigny les a défaites près de Watou, et, après leur avoir enlevé les cornettes de Téligny, il les a obligées à se replier sur Dixmude. Combien serait-il heureux de pouvoir hasarder quelque chose contre les Français ; car ses propres soldats, à défaut de solde, pillent à ce point « qu'il a une horreur d'en oyr parler. « Voilà comme conclusion, le sommaire du povre et du « tout ruiné estat de pardeçà [2]. »

Quand ces nouvelles arrivaient à Madrid, Philippe II écrivait : « Difficillement se peut croire que le prince

1 Lettres du prince de Parme à Philippe II, du 10 et du 16 mars 1581 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre du prince de Parme à Philippe II, du 12 avril 1581 (Arch. de Bruxelles). — Le prince de Parme avait coutume de dire : Faisons ce que nous devons, *e crepe qui voglio.*

« d'Orange aille de bon pied au regard du duc d'Alençon, « mais que ses desseings sont tout aultres de ce qu'il en « faict mine vers la commune » ; et il ajoutait qu'il espérait en la fidélité de ses sujets « avecq recordation du bon et « gracieux traictement qu'ils ont receu de moy [1]. » Du reste, il laissait passer de longues semaines sans répondre aux lettres les plus importantes.

C'est seulement au mois d'avril que le roi d'Espagne transmet au prince de Parme dans une lettre chiffrée les instructions réclamées comme les plus urgentes : « Il ne « convient que provoquiez les François légèrement sans « juste cause ; mais, quand vous verrez et serez asseuré « qu'ils viendront pour envahir hostilement mes pays de « pardelà ou aultrement pour endommaiger mes bons sub-« jects d'iceulx, ne sera que bien que les faictes assaillir.. « Il conviendra remarquer la contenance et semblant que « tiendra le roy de France, ne pouvant croire qu'il sera « si peu advisé que d'emprendre la querelle des rebelles « notoirement tant injuste et qu'il se fiera au nouveau « appoinctement naguères faict avec les Huguenots [2]. »

Le roi, écrit Granvelle à Marguerite de Parme, a été interrogé par votre fils sur ce qu'il convient de faire, si, malgré l'assurance renouvelée par Catherine de Médicis que l'ordre est donné de mettre en pièces les soldats du duc d'Alençon, ils entrent dans les Pays-Bas. En ce cas, la reine-mère ne s'offensera point d'une poursuite continuée sur le

1 Lettre de Philippe II au prince de Parme, du 13 janvier 1581 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre de Philippe II au prince de Parme, du 3 avril 1581. Arch. de Bruxelles.

territoire du royaume de France. On avait donc donné « en tout satisfaction » au prince de Parme [1].

Ce que Philippe II oubliait, c'est qu'il laissait le prince de Parme sans renforts et sans argent [2].

Si les secours de l'Espagne n'arrivaient point, il ne restait d'autre ressource que d'en réclamer des provinces réconciliées. Au mois de mars 1581, le prince de Parme se rendit au sein de l'assemblée des États à Mons, et, tout en s'excusant de parler italien parce qu'il ne connaissait pas assez bien la langue française pour exprimer tout ce qu'il avait à dire, il rappela ce qu'il avait déjà fait et exposa ce qu'il y avait lieu de faire. Il avait vaincu La Noue, pris Bouchain et Nivelles, reconquis Condé, forcé les troupes françaises à s'éloigner ; mais le péril restait imminent. Il était à craindre que les Français ne revinssent, soutenus par des bandes menaçantes d'Allemands, d'Anglais, d'Écossais. L'argent manquait ; il était difficile de le faire envoyer d'Espagne, et rien n'était plus urgent que d'améliorer l'organisation de l'armée, ne dût-on mettre entre ses mains que des lances et des piques qui en forment le nerf et le fondement principal. Il fallait reprendre Cambray, Tournay, Menin, « qui nous sont, disait-il, comme autant de « buschettes de bois fichées dedans les yeux ; » il fallait

1 Lettre de Granvelle, du 30 avril 1581. Groen, t. VII, p. 535. — Dès le 16 octobre 1580, Granvelle écrivait à Marguerite de Parme : « Si le « duc d'Anjou vad aux pays d'embas en faveur des rebelles, je tiens que « Sa Majesté fera dire rondement au roy de France qu'elle entendra, par « ce que eulx rompent la guerre, qu'il vault mieulx, comme je l'ay dict « souvent, avoir ouverte et descouverte que masquée, comme ils nous ont « faict si longuement. » (Arch. de Naples).

2 Lettre du prince de Parme, du 12 avril 1581.

éloigner des frontières les Français qui y semaient la désolation. Le moment était venu de désabuser le pays des calomnies du prince d'Orange. Quant à lui, il se sentait porté à ne rien négliger pour le servir « en vertu, ajoutait-« il, de ceste obligation naturelle que j'ay pour estre fils « de Madame qui en est native et originaire. » Il s'offrait donc au clergé pour protéger la religion, aux nobles pour maintenir leur autorité, aux bourgeois des villes pour défendre leurs priviléges [1].

En même temps, le prince de Parme adressait aux principales villes des Pays-Bas des lettres conçues en termes conciliants où il les engageait à rentrer sous l'autorité du roi plutôt que de subir une domination étrangère. De nombreux événements devaient se succéder avant que cet appel fût entendu.

1 Ms. 17451 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

CHAPITRE III.

LE TACITURNE ET LES SECTAIRES.

(août — décembre 1580)

Opposition des sectaires. — Le Taciturne en Flandre, à Anvers et en Hollande. — Le complot de Mathias. — Rapports secrets de Daniel Rogers.

I.

OPPOSITION DES SECTAIRES.

Tandis que le prince de Parme s'efforçait d'apaiser les Malcontents, le prince d'Orange avait à lutter contre les sectaires, dont la résistance était opiniâtre.

« Cette résolution d'appeler le duc d'Anjou, écrit Lan-
« guet à Sidney, déplaît au plus haut degré à toutes les
« nations qui nous entourent. On accuse le prince d'Orange
« et les États comme s'ils s'étaient rendus coupables
« de quelque grave attentat. On réclame précisément le
« secours de ceux-là qui ont été pendant une longue suite
« de siècles les seuls ennemis du pays [1]. »

[1] Lettre de Languet, du 24 septembre 1580 (édition de 1633). — « Le duc d'Alençon, écrivaient les hommes les plus éminents du parti de la Réforme, s'efforcera d'abord de recourir à la ruse pour opprimer ses nouveaux sujets ; puis il cherchera à introduire les Français dans quelques villes. Le duc d'Alençon nous trompe ; et le prince d'Orange qui déjà s'est laissé tromper par les Français, tombera dans ses piéges. » Lettre d'Albada, du 23 mars 1581. Epist. sel. p. 880.

Les églises d'Angleterre firent célébrer un jeûne pour prier Dieu d'écarter « les grands changements et révolu- « tions apparentes en Flandre [1] ; » mais Languet faisait surtout allusion à l'Allemagne où le parti de la Réforme comptait ses adeptes les plus puissants et les plus fougueux.

Jean de Nassau est le premier à reprocher à son frère de trahir la cause de Dieu pour n'écouter que ses intérêts personnels. Pourquoi repousse-t-il l'avis des meilleurs conseillers, des plus sages théologiens ? Quelle a été sa reconnaissance vis-à-vis du duc Casimir ? Jamais il ne lui a témoigné une sincère affection ; jamais il ne s'est attaché, avant toute chose, au bien de la religion et du pays ; mais on l'a vu au contraire, après avoir amené le duc Casimir à exposer ses biens, sa vie, son honneur, le méconnaître et le calomnier, n'ayant d'autre but que de monter plus haut et de se faire le maître du pays [2]. Si telle a été sa conduite vis-à-vis du duc Casimir, de quelles indignités n'a-t-il point poursuivi Beutterich et Dathénus [3] ?

Le duc Casimir remercie Jean de Nassau de sa sympathie ; il redoute comme lui la venue du prince français [4].

Dans l'opinion d'un grand nombre de ministres, ce n'est pas le prince d'Orange, mais le duc Casimir qu'il faudrait charger de faire éclore sous son ardent patronage les fruits de la Réforme. On nous a conservé un parallèle qui fut tracé entre l'un et l'autre ; mais c'est l'œuvre d'un ami du

1 Ce jeûne eût lieu le 6 avril 1581.

2 Und sich nhur grosz und zum hern machen mögen.

3 Instructions du comte Jean de Nassau. Groen, t. VII, p. 417.

4 Lettre du duc Casimir à Jean de Nassau, du 5 avril 1581. Groen, t. VII, p. 530.

Taciturne, et il s'efforce d'y démontrer que si Guillaume avait voulu se rendre maître du pays, les populations l'eussent accepté plus volontiers que le duc d'Alençon [1].

II.

LE TACITURNE EN FLANDRE.

Tous ces discours venus d'Allemagne où l'on compare le papiste François de France aux persécuteurs d'Israël, trouvent un écho dans les conciliabules et dans les prêches des Pays-Bas. Mais c'est surtout en Flandre, partout où les amis d'Hembyze sont nombreux, que les plus tumultueux murmures se font entendre.

A Gand, les églises de Saint-Jacques, de Saint-Michel, de Saint-Nicolas sont changées en écuries pour les cornettes huguenotes ; on vend l'ancienne église de Sainte-Pharaïlde, à charge de la démolir : tous les prêtres sont poursuivis comme traîtres.

A Bruges, la basilique de Notre-Dame devient une étable. On fait un magasin de la chapelle de Saint-Basile où la relique du Saint-Sang échappe, grâce à des mains pieuses, à de honteuses profanations.

La désolation n'était pas moins grande dans les campagnes où la plupart des villages étaient sans culte religieux et sans prêtres. Un curé du pays de Waes raconte lui-même dans des notes conservées à Haesdonck qu'il passait la nuit tantôt dans des haies, tantôt dans des fossés. Lorsque le jour venait, il parcourait le pays, déguisé en

1 Groen, t. VII, p. 550.

tonnelier, et, lorsqu'il rencontrait un enfant à baptiser, un moribond à consoler, il remplissait à la hâte les fonctions de son ministère, sans cesse poursuivi par la menace du supplice, mais trouvant dans le péril même un élément plus puissant de dévouement et de charité chrétienne [1].

Le prince d'Orange s'est rendu à Gand, aussitôt après avoir conduit Marnix au port de Flessingue, et son premier soin a été d'y conférer la charge de grand-bailli à Ryhove ; mais sa voix est peu écoutée, et lorsqu'il demande qu'on envoie six pièces d'artillerie à l'armée des États, on lui répond par un refus.

La commune de Gand respecte peu Ryhove et regrette Hembyze [2].

En vain le prince d'Orange écrivait-il aux personnages les plus influents pour les engager à soutenir le duc d'Alençon [3] ; il ne trouvait qu'un faible appui, et l'un d'eux (probablement Ryhove) lui répondait qu'il était désolé qu'en une matière de telle conséquence il se trouvât si peu de moyens pour exécuter ce dont on était convenu, touchant le fait du duc d'Alençon. Il ne pouvait rien, et il en prenait le prince d'Orange à témoin afin que la faute n'en retombât point sur lui [4].

Les catholiques, sans cesse persécutés, relèvent la tête, en alléguant le triste exemple des malheurs publics. Le

1 De Jonghe, t. II, p. 142.

2 Réc. des prov. wall., t. V, p. 365 (18 mars 1580).

3 Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, Doc. inédits, t. II, pp. 169 et 208 ; Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. IV, p. 284.

4 Lettre écrite à Gand, le 20 novembre 1580. La signature a été enlevée Arch. de la Haye).

Taciturne cherche à les calmer en forçant les soldats de Téligny à restituer le butin enlevé dans les campagnes [1] ; mais on vient d'apprendre que les Espagnols sont entrés à Bouchain. L'émotion qu'avait produite la prise de Maestricht, se renouvelle. Le peuple se porte vers l'hôtel qu'habite le prince d'Orange, en faisant entendre le cri : « Nous voulons la paix ! Nous voyons clairement que le « prince nous perdra. » On est prêt à mettre la main sur le Taciturne et à le retenir comme otage ; mais, prévenu à temps, il parvient à sortir de la ville [2].

A Audenarde, le peuple se soulève pour chasser les Français qui y tiennent garnison [3].

Les États de Flandre, prenant en considération la malheureuse situation du pays, avaient conclu une étroite confédération pour assurer sa défense. L'autorité devait être exercée par un conseil de douze membres (trois élus par chacun des Quatre-Membres) qui siégeraient six mois à Bruges, trois mois à Gand, trois mois à Ypres. Le prince d'Orange était désigné pour le présider, et, s'il était absent, il devait être consulté sur toutes les affaires importantes. Néanmoins il y avait là un frein puissant qui limitait son autorité [4].

Cependant le Taciturne oppose à la représentation légale du pays la force brutale dont il dispose. Jamais les vétérans du duc d'Albe eux-mêmes n'ont pesé aussi violemment

1 De Jonghe, Gentsche gesch., t. II, p. 238.

2 Avis de Gand, du 25 septembre 1580 (Arch. de Bruxelles).

3 Avis du 9 décembre 1580 (Arch. de Bruxelles).

4 Acte du 22 septembre 1580. Recueil 511, nº 37 (Arch. de la Flandre occidentale) ; Procès-verbaux des États de Flandre (22 avril 1581).

sur les populations. Partout se retrouvent des mercenaires étrangers qui, après avoir ravagé les campagnes, rançonnent les villes et y dominent par la terreur. Le régiment du colonel Thiant occupe Alost et Ninove ; celui du colonel Preston est à Bruges. Ailleurs on rencontre les cornettes de Téligny, d'Yorck, de Seton, de Robert Maxwell et d'Archibald Hamilton [1].

« Le prince d'Orange, écrit Rasseghem, doit faire dé-
« monstration de toutes ses forces en Flandre ; car, de
« toutes parts et même à Gand, on est prêt à se soulever
« contre lui [2]. »

Pour payer tout ce monde, on manque d'argent. On décide le 29 mars 1581 de donner suite à la vente des biens ecclésiastiques, qui a été résolue depuis plusieurs mois [3].

Cependant ces confiscations serviront peu à la solde des milices : c'est une proie qui réveille d'autres convoitises.

La princesse d'Orange réclame pour sa fille Flandrine la terre de Loochristi qui a appartenu à l'abbé de Saint-Bavon, « maison, basse-cour, fossés et jardinages [4]. »

1 Procès-verbaux des États de Flandre (avril 1581).

2 Lettre du seigneur de Rasseghem, du 20 décembre 1580 (Arch. de Bruxelles). — Le prince de Parme écrivait le 12 avril 1581 : « Il y a grand danger que le prince d Oranges n'occupera le tout, veu qu'il a dressé et dresse celle part toutes ses forces, lesquelles croissent chascun jour, par où il démonstre évidemment qu'il néglige tout le demeurant pour s'asseurer de ces pays maritimes sans lesquels il ne peut retenir Hollande et Zélande. Et, s'il y parvient une fois, Vostre Majesté peult considérer le peu de moyens qu'il y a de le jetter dehors : à quoy convient partant promptement pourveoir, tellement qu'il entend se faire mestre de ces quartiers-là, et les François du surplus. »

3 Wittenbouck D, f. 272 (Arch. de Bruges).

4 Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, Doc. in., t. II, p. 269.

A Tournay, le prince d'Espinoy veut s'emparer des biens du clergé [1].

Théron écrivait aussi de Bruxelles aux États de Flandre pour obtenir sa part des dépouilles des monastères. Il habitait les Pays-Bas depuis quinze ans. Poussé par la singulière affection et amour qu'il leur portait, il s'était hasardé, en étant requis par le prince d'Orange, à négocier auprès des villes et de quelques membres de la noblesse l'expulsion des Espagnols. Il avait été arrêté et retenu un an en prison par l'ordre de Requesens ; il avait subi la torture et en était resté perclus ; il avait été condamné à une mort ignominieuse et n'en avait été délivré que contre toute espérance. Quand les Espagnols revenant de Zierickzee menacèrent la ville de Bruges, il s'était mis à la tête des bourgeois pour les repousser. La part qu'il avait prise à la Pacification de Gand et à la destruction des citadelles « nid des tyrans », ses efforts pour découvrir les desseins de don Juan, ses fréquentes missions pour le prince d'Orange lui avaient fait obtenir un traitement des États de Hollande et de Zélande, et il n'espérait pas moins de ceux de Flandre. Aussi venait-il les prier de lui accorder, « pour commencement de satisfaction, » deux fermes de l'abbaye de Saint-Pierre à Tamise, deux dîmes en la paroisse de Melsele et le surplus sur la vente des biens ecclésiastiques [2].

Un autre personnage, ancien moine qui a jeté le froc, obtient au même moment une pension de cent écus. C'est

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V, p. 32.

2 Mémoire du 17 octobre 1580. Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, Doc. inédits, t. II, p. 162.

Jacques Rossel : on ignore qu'il est l'espion et le correspondant secret d'Élisabeth [1].

III.

LE TACITURNE A ANVERS.

Au moment où le prince d'Orange rentre de Gand à Anvers, il y retrouve les traces de la même agitation. Afin de détourner les reproches qu'on lui adresse au sujet de la perte de Bouchain, il rédige un mémoire aux États-généraux, où il les requiert « de prendre l'affaire aultre-« ment à cœur, ou aultrement proteste d'estre deschargé « devant les Estats et tous aultres [2]. » Ce ne sont que de vaines menaces : on en tient assez peu de compte au sein des États-généraux.

Dans cette ville d'Anvers, partagée entre deux partis les catholiques et les protestants, les uns et les autres se plaignent hautement : ceux-ci parce qu'ils désirent la paix et la réconciliation avec le roi, ceux-là parce qu'ils rêvent un gouvernement exclusivement exercé par les fidèles de l'Évangile.

Les sectaires ne cachent point leur indignation : « Il « faut, disent-ils, traiter le prince d'Orange comme les « autres seigneurs de la noblesse qui oppriment le peuple, « et le mettre en lieu sûr, attendu qu'il ne vaut pas mieux

1 Arch. de Bruxelles. Patentes des rebelles (8 novembre 1580).

2 Mémoire du 9 septembre 1580. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. IV, p. CXLV.

« qu'un athée [1]. » Ajoutant les actes aux paroles, ils se livrent à de nouveaux excès et brisent tout ce qui était resté d'autels et d'images dans les églises [2]. Cela ne leur suffit pas : ils veulent démolir la citadelle. Si les seigneurs qui ont embrassé le parti de l'Espagnol, ne le quittent pas, on brûlera leurs biens. On dévastera aussi le plat pays pour incommoder les troupes du prince de Parme, car c'est une vieille maxime : « Mieux vaut pays gasté que « perdu. »

Les calvinistes voudraient dominer seuls et chasser les luthériens aussi bien que les catholiques [3].

Cependant les catholiques dominent dans la bourgeoisie d'Anvers. On les rencontre en grand nombre au *Breeden-raedt*, le conseil populaire de la ville. Les bons hommes des métiers [4], comme on les appelle, s'assemblent et déclarent qu'il ne faut négocier avec le duc d'Alençon que si la Flandre, la Hollande et la Zélande interviennent dans le traité. Ils demandent que l'on y insère la clause que le roi de France donnera en tout temps à son frère les moyens de défendre les Pays-Bas contre les Espagnols, et se plaignent qu'on n'ait pas rétabli, notamment à Anvers, la liberté des cultes au profit des catholiques [5].

Le Taciturne cherche à calmer le *Breeden-raedt*, mais il n'y réussit point. Les délégués des corporations per-

1 Lettre d'Anvers, du 24 décembre 1580. Függerische Relationen. Bibl. imp. de Vienne.

2 Lettre d'Anvers, du 27 juillet 1581. Record Office.

3 Lettre de Renieri, du 7 août 1581.

4 De goede mannen van de ambachten.

5 Reg. du Breedenraedt, f° 133 v° (Arch. de Bruxelles).

sistent à déclarer qu'ils ne veulent point traiter sans la Flandre, la Hollande et la Zélande et qu'il faut que le roi de France intervienne, notamment en fermant tous les passages aux Espagnols vers Mézières et vers Calais. Ils se plaignent de ce que les députés des États agissent comme s'ils pouvaient choisir un souverain sans en référer à ceux dont ils tiennent leurs pouvoirs [1].

Une vive résistance à l'alliance française, si l'on peut croire l'ambassadeur vénitien, se manifeste dans tout le Brabant. On y répond en défendant à Bruxelles l'exercice du culte catholique ; on arrête quelques amis du comte d'Egmont, et l'on donne pour prétexte un complot ourdi par le seigneur de Haussy qui avait pris une part si importante à la Pacification de Gand [2].

IV.

LE TACITURNE EN HOLLANDE.

Le Taciturne a quitté Anvers, accompagné de Languet, qui jouit en ce moment de plus de faveur que Junius et qui remplace Marnix absent : sa présence est impérieusement réclamée en Hollande.

Le bruit courait à Anvers que les habitants de la Hollande allaient se séparer des États-généraux et refusaient

1 Registre du Breedenraedt, ff. 146 et 162 (12 et 24 octobre 1580).

2 Arch. de la Flandre occidentale, Recueil 510, nº 15 (1er mai 1581); Lettre de Languet, du 2 avril 1580 du 1er mai 1581 ; Relation de Laurent Friuli, du 7 septembre 1580 (Arch. de Venise).

leur part dans les impôts, alléguant que cela ne servait à rien [1].

La Hollande s'isolait dans ses engagements vis-à-vis du prince d'Orange. On rencontre toujours dans les délibérations des États des réserves « pour le point qui concerne « Son Excellence [2]. »

C'était à grand'peine que le Taciturne obtenait quelque chose de plus en ce qui concernait l'engagement purement nominal de reconnaître la souveraineté du duc d'Alençon [3]. Il semblerait, à entendre ce qui se répète à la Haye ou à Delft, que ces provinces, si elles ont accepté certaines restrictions sur leurs obligations vis-à-vis de la généralité en ce qui touche les impôts, la monnaie et les frais de la guerre, n'y ont consenti que pour contenter les autres provinces et qu'elles ne se trouvent aucunement liées par ces clauses. Même en ces termes, Dordrecht, Harlem, Delft, Leyde, Gouda repoussent toute négociation avec le duc d'Alençon : Rotterdam et Amsterdam n'y adhèrent qu'à la majorité des voix [4].

On reproche aux villes de la Hollande de placer leurs intérêts privés au-dessus des intérêts publics [5]. Elles refusent de payer leur part dans l'entretien de l'armée des États ; et, lorsque la reine d'Angleterre leur réclame le remboursement de trois cent mille livres, elles répondent qu'elles

1 Avis du 28 octobre 1580 (Arch. de Bruxelles) ; Lettre de Cotton, du 14 octobre 1580. Br. Mus., Galba, C. VII.

2 Lettre de Languet, du 28 octobre 1580.

3 Lettre de Rossel, du 8 mai 1581. Record Office.

4 Res. van Holland, 10, 14 et 15 septembre et 22 décembre 1580.

5 Lettre de Marnix, du 30 mars 1580. Ep. sel., p. 795.

n'y sont point tenues, car elles sont restées étrangères à la guerre [1].

Cependant les États de Hollande avaient ratifié le 15 octobre le traité du Plessis, mais ce fut malgré l'opposition des députés d'Utrecht et de Groeningue. Le 17, ils adressèrent au duc d'Alençon une lettre pleine de vaines et stériles protestations de dévouement et de zèle [2] ; mais il ne faut point en conclure qu'on soit favorable à l'alliance française. C'est Languet lui-même qui écrit : « Le duc « d'Alençon n'a rien à attendre des États-généraux parce « qu'ils craignent qu'il ne tienne pas ses promesses [3]. »

V.

LE COMPLOT DE MATHIAS.

L'archiduc Mathias s'efface dans l'histoire comme ces princes dont on a dit qu'ils n'ont été que les témoins des événements advenus de leur temps ; mais il est resté catholique, et le bruit se répand qu'il n'est pas étranger aux mouvements qui se manifestent à Anvers.

Les choses sont poussées à ce point que le Taciturne a donné l'ordre de conduire Mathias en Hollande et de l'y remettre à des mains sûres ; mais, au moment où on le fait sortir hors de la ville, les archers et les hallebardiers de sa garde s'opposent à son départ : ils n'ont point reçu leur solde. Bientôt d'autres bourgeois accourent pour les sou-

1 Resolutien van Holland, 16 et 20 janvier 1581.

2 Recueil des dépêches de France (Arch. de la Haye).

3 Lettre de Languet, du 15 février 1581. Br. Mus., Egerton, 1693.

tenir : ce sont des marchands dont l'archiduc n'a pas payé les comptes [1].

Nous reviendrons sur cet étrange épisode en analysant les dépêches d'un témoin oculaire Daniel Rogers.

VI.

LES RAPPORTS SECRETS DE DANIEL ROGERS.

En ce moment un agent anglais fort habile, mais d'assez mauvaise réputation [2], Daniel Rogers, avait reçu une mission d'Élisabeth vers l'empereur, mais il s'était arrêté dans les Pays-Bas, et rien n'est plus intéressant que la narration qu'il nous a laissée.

Rogers insistait près du Taciturne pour qu'on remboursât à Élisabeth les sommes qu'elle avait avancées [3], et il ne lui cachait point que l'on pouvait peu se confier dans le duc d'Alençon.

Il est incontestable, écrit Rogers, que la majorité des populations est contraire à l'appel adressé au duc d'Alençon. Partout on se refuse à supporter plus longtemps le joug accablant des impôts. Partout se trament des complots : on en a découvert à Bruxelles, à Gand, à Bruges, à Termonde. L'affection que l'on portait au prince d'Orange,

1 Avis du 28 octobre 1580 (Arch. de Bruxelles).

2 Dans une lettre du 1er novembre 1580, adressée à Leicester, Herle s'étonnait de voir un « so vain and distempered fellow being sent in such weighty affairs. » Record Office. Dom. pap., p. 685.

3 Élisabeth avait par une lettre du 8 septembre 1580 vivement insisté sur le paiement de ses créances. Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, Doc. in., t. II, p. 128.

est bien changée. On traite avec le prince de Parme : c'est ce que font notamment ceux qui ont quitté la Hollande, et l'on a jugé nécessaire d'écrire aux États qu'ils ne permissent à aucun fugitif de rentrer dans la magistrature des villes. Le marquis de Berghes, le marquis d'Havré dont les biens se trouvent en Artois, appuient la réconciliation avec le roi d'Espagne.

L'archiduc Mathias a la fièvre ; il est plongé dans une profonde mélancolie, sans doute parce qu'on veut le sacrifier au duc d'Alençon. A le voir, on le croirait plus enfant et plus faible qu'il ne l'était trois ans auparavant. On exploite sa dignité et sa personne. Un Allemand nommé Dannewitz (tel était aussi le véritable nom de Besme l'assassin de Coligny), « qui est fort subtil en sa conversation, » le gouverne entièrement.

Le 26 et le 27 septembre (le prince d'Orange se trouve alors à Anvers), on met en délibération les moyens de se débarasser de l'archiduc. Junius propose ceux que l'on peut juger les plus violents. A son avis il ne faut point craindre les papistes d'Anvers, car la nouvelle religion est déjà tellement développée dans cette ville « qu'on la pourroit du « tout asseurer et totallement extirper l'autre. » La sûreté d'Anvers, ajoutait-il, exigeait qu'on envoyât l'archiduc à la Haye ; mais le prince d'Orange remarqua que Mathias pourrait propager le mécontentement en Hollande et qu'il convenait, avant de prendre une telle résolution, d'être assuré de la venue du duc d'Alençon.

Le prince d'Orange voulait se rendre en Hollande ; mais il se trouvait retenu par les *pratiques* non-seulement d'Anvers, mais de plusieurs villes du Brabant. Il avait été aussi

saisi de la fièvre et sans doute également par mélancolie. Néanmoins Rogers, se présentant chez lui avec Languet, le trouva assez dispos, eu égard à ses occupations et aux soucis qui devaient l'affliger.

Rogers reconnaissait toutefois, comme le prince d'Orange, qu'il était urgent de recourir au duc d'Alençon. Chose étrange : à considérer la diversité des humeurs, c'étaient les esprits les plus sains qui se persuadaient qu'il était plus que nécessaire de l'appeler, parce que le peuple ne consentirait point à la continuation de la guerre sans l'appui et l'assistance d'un prince puissant. Tel était le service qu'on attendait du duc d'Alençon, en prenant soin que s'il voulait faire quelque mal, cela lui fût rendu impossible. On pouvait espérer qu'il chercherait à mériter l'amour du peuple, et il était hors de doute qu'il se mettrait en hostilité avec le roi d'Espagne : « ce qui causera la conservation de la « républicque. »

Ici il importe de reproduire textuellement une importante communication du Taciturne à Rogers :

« Touchant l'indemnité des Anglais et la faulseté du « prince, il m'a déclaré certains secrets, lesquels de toute « manière il veut qu'on tienne pour tels : premièrement « que Hollande et Zellande demoureront au mesme estat « auquel ils sont présentement, sauf quelques conditions « réservées au ducq à savoir d'estre supérieur, de forger « monnoye, proclamations estre faictes en son nom et « d'avoir l'authorité de donner certains offices, le prince « demourant leur gouverneur comme auparavant, pensant « que par tel moyen l'Angleterre et luy seront asseurés, « et pour l'ultérieure asseurance pense accepter, par

« change d'une sienne ville ou par don à obtenir des Estats,
« la ville de Flessinghe où qu'il pense bastir une sienne
« forteresse. »

Le prince d'Orange ajouta qu'il était de l'intérêt d'Élisabeth qu'elle formât une ligue avec le roi de France et le roi de Navarre. Celui-ci pourrait attaquer les Espagnols au sud des Pyrénées.

Rogers revient sur les murmures qu'engendre la négociation du prince d'Orange avec le duc d'Alençon. L'absence de lettres des députés pendant quelques jours donne lieu à des bruits inquiétants ; mais Languet qui a naguère négocié avec le duc d'Alençon, affirme qu'on peut compter sur lui. On a reçu enfin les dépêches où Marnix écrit que le Saint-Esprit règne dans le cœur du duc d'Alençon, où il s'exprime avec le plus vif enthousiasme vis-à-vis de Junius. C'est le triomphe des partisans du prince d'Orange : ils lui font donner l'hôtel qu'il habite sur l'esplanade de la citadelle, et Junius a aussi prié les bourgeois de se souvenir de lui.

Quelle est la conclusion de Rogers en présence des intrigues des uns et des complots des autres ? « Je ne trouve,
« dit-il, chose plus défaillante que la présence de M. de
« La Noue et nulle chose tant nécessaire que la destitution
« de l'archiducq Mathias [1]. »

Rogers a quitté Anvers et s'est arrêté le 30 septembre à Berg-op-Zoom, quand dans une autre lettre il écrit de nouveau que le prince d'Orange et les principaux de son conseil lui ont fait ouverture de secrets si importants qu'il

1 Arch. de Bruxelles.

a jugé utile d'envoyer un exprès pour les faire connaître à Londres.

L'archiduc Mathias a voulu surprendre la ville de Termonde [1], qu'on peut nommer la clef de la Flandre comme Thucydide appelle les Thermopyles la clef de la Grèce. Ceci a porté le prince d'Orange à concevoir quelque sinistre opinion de l'archiduc « comme s'il praticquoit à bon escient « de soy faire maistre de la ville d'Anvers. » Mathias a près de lui ses hallebardiers, ses archers, et aussi certaines personnes dangereuses, parmi lesquelles il faut citer Charles Rym, ancien ambassadeur de Charles-Quint à Constantinople. Grâce aux papistes d'Anvers, il pourrait saisir la ville et la livrer aux Malcontents, car il paraît certain qu'il est en correspondance avec ceux-ci [2].

Le 1er octobre, Rogers écrit de nouveau que l'on ne tardera pas à apprendre que l'archiduc a surpris quelque ville ou bien qu'il a été chassé d'Anvers, que le prince et ses conseillers cherchent tous les moyens pour l'engager à se retirer, mais que cela ne doit pas être répété, car le prince d'Orange le lui a dit en grand secret [3].

Quelques jours après, Daniel Rogers était arrêté près de Clèves par un chef de bande nommé Martin Schenck. Le prince de Parme fit saisir ses papiers et donna l'ordre de le garder étroitement [4]. Cependant Élisabeth s'en plaignit

1 Suivant le conseil de Champani et Svevegen quasi trois ans passés

2 Arch. de Bruxelles.

3 Wright, Elisabeth and her times, t. II, p. 116.

4 Martin Schenck reçut d'un de ses frères une lettre ainsi conçue : « Monsieur et frère, Son Excellence m'a commandé de vous escrire que son intention et volonté est que l'ambassadeur d'Angleterre prisonnier soit

vivement et menaça de traiter de même don Bernardino de Mendoça. Le prince de Parme répliquait qu'on avait trouvé sur lui des papiers dont il résultait « qu'il avoit pra- « ticqué et machiné contre la Majesté du roi » ; il voulait le laisser en prison « comme hérétique pernicieux », à moins qu'Élisabeth ne promît de le châtier elle-même ; mais Philippe II intervint pour lui faire rendre la liberté, sans témoigner le moindre soupçon sur la mission que lui avait donnée la reine d'Angleterre [1].

La conclusion est assez étrange. Le prince de Parme écrit à Élisabeth qu'afin de lui être agréable il est intervenu près du baron d'Anhalt pour qu'on délivre son ambassadeur Daniel Rogers ; et la reine d'Angleterre ne manque point d'exprimer toute sa gratitude à son excellent frère le roi Catholique en lui adressant les mêmes offres de services [2].

par vous estroictement gardé en sa chambre sans y admettre personne pour communicquer avec luy et surtout porter soin que ne luy soit permis d'escrire à personne, ains que vous faciez courir le bruit que le dict prisonnier est transporté ailleurs. » Br. Mus., Galba, C. VII, p. 95 (20 novembre 1580).

1 Lettre du prince de Parme à Élisabeth, du 15 avril 1581. Record Office ; Lettre de Philippe II au prince de Parme, du 30 juin 1581. Arch. de Bruxelles ; Lettre du prince de Parme au roi, du 16 janvier 1582 ; Lettre de Languet à Sidney, du 22 octobre 1580.

2 Humanitatis vestræ in eo factum et optimi fratris nostri Catholici regis erga nos meritum tam grate accepimus quod nulli fuerint quibus ad preces vestras gratum queamus facere. Lettre d'Élisabeth au prince de Parme, du 16 juillet 1582 (Arch. de Bruxelles).

CHAPITRE IV.

GRANVELLE MINISTRE DE PHILIPPE II.

(août 1579 — janvier 1581)

Disgrâce d'Antonio Perez. — Granvelle en Espagne. — Philippe II en Portugal. — Politique de Granvelle dans les affaires des Pays-Bas.

I.

DISGRACE D'ANTONIO PEREZ.

Au moment où la France et l'Angleterre paraissent s'unir contre l'Espagne, un changement important s'accomplit dans la direction de la politique espagnole. Le cardinal de Granvelle a été appelé en Espagne et est devenu le principal conseiller de Philippe II ; mais nous ne savons encore aujourd'hui s'il faut attribuer cet évènement inattendu à des considérations générales ou particulières, s'il faut y voir un hommage rendu à la supériorité de Granvelle ou uniquement le désir d'éloigner Antonio Perez.

La conscience et les passions du roi s'unissent pour troubler ses jours et ses nuits. Il épanche dans le sein de fray Diégo de Chavès ses remords d'avoir fait assassiner Escovedo ; il se trouble quand il retrouve devant lui au premier rang de ses conseillers celui qui a été l'instrument du crime

et qui de plus est l'amant préféré de la belle dame « qui « n'a qu'un œil. »

Depuis longtemps Antonio Perez s'inquiète. Une lettre qu'il adresse au mois d'avril 1579 à l'ambassadeur espagnol à Paris, révèle toutes ses anxiétés [1] ; mais Philippe II lui écrit : « Vous n'avez rien à craindre : lors même que tous « se déclareraient contre vous, je ne vous manquerai point « et je serai avec vous [2]. »

Lorsque Philippe II tenait ce langage, il avait depuis cinq semaines envoyé en Italie une lettre secrète (on n'en trouve aucune minute aux archives de Simancas) pour appeler Granvelle près de lui afin qu'il l'aidât dans le travail et la direction des affaires, *al trabajo y cuydado de los negocios* [3].

Le 28 juillet, Philippe II travaille avec Perez jusqu'à dix heures du soir et fixe l'heure du lendemain, où se poursuivra la besogne entamée ; puis il quitte le palais et se place dans l'ombre sous le portique d'une église pour assister à l'exécution des ordres qu'il a donnés. On arrête Perez et en même temps une femme qui se rend chez lui : c'est la princesse d'Éboli. A l'un toutes les menaces du supplice auquel il ne se dérobera que par d'étranges aventures [4] ; à l'autre, une cruelle détention dans la tour de Pinto, où on la laissera à peu près mourir de froid et de dénuement [5].

1 Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. I, p. 420.

2 Lettre de Philippe II, du 4 mai 1579. Doc. ined., t. LVI.

3 Lettre de Philippe II à Granvelle, du 30 mars 1579 (Pap. de Besançon).

4 Il existe au British Museum, Cal. E. X, une lettre de Henri IV qui invite Perez à se rendre près de lui (30 avril 1595).

5 Forneron, Hist. de Philippe II, t. III, p. 170. — Le bruit courut à

II.

GRANVELLE EN ESPAGNE.

Cinq jours après, le cardinal de Granvelle arrive à l'Escurial. A partir de ce moment, toutes les affaires qui se déroulent jusqu'aux extrémités de l'Europe, sont confiées à son expérience et à ses soins [1].

Granvelle avait dix ans de plus que Philippe II ; mais le roi, malheureux dans sa famille, contrarié par les événements, miné dans sa santé par la goutte, offrait tous les symptômes d'une vieillesse prématurée. Toutes ses lettres trahissent l'affaiblissement de son intelligence. Il ne sait plus quel âge a l'aîné de ses fils, ni quand un autre de ses enfants a reçu le baptême [2].

Les noms les plus célèbres semblent ne réveiller que des souvenirs confus dans sa mémoire. Tantôt il oublie que le comte de Schwartzenberg est l'ambassadeur de l'empereur dans les Pays-Bas ; tantôt il ne reconnaît pas Cecil dans lord Burleigh.

Ce qui marque mieux encore la décrépitude prématurée du monarque des Espagnes, c'est l'influence des valets et des fonctionnaires les plus humbles de la maison royale : autre objet des plaintes de Granvelle. Il craint de se mettre

Paris au mois d'août 1581 que Philippe II allait épouser la princesse d'Éboli. Lettre de Brachet au vicomte de Turenne, du 12 août 1581. Arch. de Bruxelles.

1 Lettre de Granvelle, du 21 septembre 1579. Groen, t. VII, p. 89. — Pour les affaires d'Espagne, la succession de Perez passa à Matteo Vasquez, à qui Cervantès dédia une épître en vers sur sa captivité d'Alger.

2 Lettres de Philippe II publiés par M. Gachard.

mal avec Morata, et ce Morata est le fou de la cour [1] ! Il se laisse gronder par une vieille femme qui dansait autrefois et qui se plaint d'être réduite à porter une robe de taffetas tout usée [2].

En 1580, Henri III demande à Saint-Gouard s'il est vrai que le roi d'Espagne est fort malade et comme aliéné d'esprit, ce que l'on cache autant qu'on le peut [3]. L'année suivante, il charge de nouveau Chemerault de s'informer s'il est « en infirmité de maladie de langueur ou bien aliéné [4]. » Le bruit court à Augsbourg qu'il a perdu la raison [5].

Pendant les premiers jours, Philippe II s'enferme avec Granvelle, sans lui permettre de se montrer à Madrid. Le cardinal eût voulu, dans les circonstances graves, réunir le conseil ; il le demanda notamment à propos du traité avec les Malcontents. « Cela ne convient pas, lui répondit « Philippe. Ils n'ont pas approuvé la Pacification de Gand « et n'entendent rien aux affaires des Pays-Bas. Il vaut « mieux décider sans eux [6]. »

Ce qui frappe profondément Granvelle, c'est que jamais ne fut poussée plus loin cette inertie qui, tant de fois, a fait le malheur de l'Espagne.

« Plust à Dieu que nostre maistre escripvist moins et « qu'il se fist mieulx servir [7] ! »

1 Gachard, Lettres de Philippe II, pp. 144 et 183.

2 Gachard, Lettres de Phillppe II, pp. 99, 124, 136, 144, 173, 182.

3 Lettre de Henri III, du 7 septembre 1580. Bibl. Nat. de Paris, 3301 f. 17.

4 Instruction de Chemerault. Bibl. Nat. de Paris, 3301.

5 Lettre d'Augsbourg, du 24 décembre 1578 (Arch. d'Ypres).

6 Note de Granvelle, du 14 août 1579. Bibl. roy. de Bruxelles.

7 Lettre de Granvelle, du 7 juillet 1582.

« Tout passe par la main du roy qui travaille trop, et, « sans tant de peine sienne, se pourroit plus faire [1]... »

« Que le roy travaille moings ; il fera plus [2]...

« Sa Majesté veult entendre à tout et que tout passe par « sa main, et se tue, et peu se faict par ce moyen [3]... »

Le roi « se tue » en s'occupant d'affaires « qui pour- « roient se dépescher sans luy et qui l'empeschent d'en- « tendre à ce qui importe [4]. »

« Ces irrésolutions et dilations nous ruynent, mais je « n'y vois ordre et n'y espère remède pour ce que le mais- « tre veut tout faire [5]. »

C'est « perdre les pays par nonchallance ou scrupolo- « sité [6]. »

« Nous ne sommes plus, écrivait Idiaquez, au temps où « Charles-Quint commandait lui-même ses armées. Aujour- « d'hui tout est désordre, et l'on engloutit des mines d'or [7]. »

C'est une rude tâche que de porter remède à tant d'abus. « Granvelle se faict de jour en jour maistre des affaires, « écrit Saint-Gouard ; et semble que touttes luy doibvent « venir aux mains [8]. » Mais les lettres de Granvelle sont loin de confirmer ce tableau, car elles rappellent sans cesse

1 Lettre de Granvelle, du 12 août 1579. Gachard, Arch. Farnésiennes, p. 44.

2 Lettre de Granvelle, du 31 octobre 1580.

3 Lettre de Granvelle, du 7 mai 1580.

4 Lettre de Granvelle, du 28 juillet 1582.

5 Lettre de Granvelle, du 20 janvier 1582.

6 Lettre de Fonck à Granvelle, du 13 décembre 1582.

7 Lettre d'Idiaquez à Granvelle. Papiers de Besançon (février 1580).

8 Lettre de Saint-Gouard, du 12 novembre 1579. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 456.

les difficultés qu'il rencontre. Malgré toutes ses peines, il ne peut forcer ceux qui l'entourent, à marcher d'un pas moins lent. Les uns agissent par malice, les autres par ignorance[1]. Dans une autre lettre il développe ainsi sa pensée : « Les « seigneurs de la *hazienda*, pour donner à entendre à « Sa Majesté qu'ils regardent à son prouffit, n'oublient de « faire le leur. J'en dis cler ce que passe, ni ne cesseray[2]. »

De sourdes jalousies se manifestent ; tout se perd dans ces intrigues. « Sire, écrit Granvelle, quatre jours après « son arrivée à l'Escurial, on conspire contre moi. On « m'accuse de vouloir introduire ici de grandes réformes. « Ces cabales me touchent peu ; j'y suis depuis longtemps « habitué. J'espère que Votre Majesté ne me condamnera pas « sans m'entendre ; je ne suis venu ici que par son ordre. « Je ne m'occuperai que des affaires extérieures ; je ne « connais pas les affaires de l'Espagne, et il ne convient « pas d'y employer un étranger[3]. »

Plus tard, Granvelle répétera dans une note adressée au roi : « C'est une chose bien difficile que de remettre en « bon ordre les affaires de son maître, quand les sujets « qui doivent être gouvernés, veulent eux-mêmes mettre « la main au gouvernement et donner la loi, bien qu'il « faille l'imputer à la longue durée du désordre, à la mali- « gnité du temps et à la haine que l'on me porte. » — « Vous avez bien raison » porte l'apostille de Philippe II[4].

1 Ceulx de la *hazienda* sont si tardifs qu'ordinairement les provisions arrivent quand elles ne peuvent servir. Lettre de Granvelle, du 3 février 1581 (Pap. de Besançon).

2 Lettre de Granvelle, du 2 avril 1581. Groen, t. VII, p. 504.

3 Lettre de Granvelle, du 7 août 1579 (Papiers de Besançon).

4 Mucha razon teneis en lo que aqui decis. Bibl. roy. de Bruxelles (27 novembre 1579).

Toutes les influences de la cour se réunissent contre le cardinal [1]. Un profond découragement s'empare parfois de son esprit. « Je suis malade, écrit-il après deux mois de « séjour à Madrid. Je me suis repenti en moy-mesme plus « d'une fois d'estre venu, pour non vouloir estre partici- « pant de la faulte où je n'ay coulpe [2]. » Et il ajoute dans une autre lettre : « Certes je m'en désespère et me crève « le cœur... Je sçay bien que par trop de véhémence et « par dire vray (qu'est icy chose extraordinaire) je me fais « odieux, mais je ne veulx changer, et qui ne me voudra « tel, qu'il me change [3]. »

Depuis longtemps il était accoutumé à se voir poursuivi par l'envie et la jalousie. « Je ne crois pas que personne « conspire contre vous, répondait Philippe II. Que trouve- « rait-on à mordre ? Vos avis sont sages ; et, si quelqu'un « osait vous attaquer, c'est vous que je croirais, car vous « dites toujours la vérité [4]. » Assurances pompeuses auxquelles Granvelle ne pouvait ajouter une foi entière.

III.

PHILIPPE II EN PORTUGAL.

Un grave échec marqua le premier temps du ministère de Granvelle. Ce fut probablement malgré lui que Phi-

1 Lettre de Granvelle, du 30 mars 1582. Pap. de Besançon.

2 Lettres de Granvelle, du 4 septembre 1580 et du 7 avril 1582 (Pap. de Besançon).

3 Lettre de Granvelle, du 7 mai 1580 (Papiers de Besançon).

4 Lettre de Granvelle. Bibl. roy. de Bruxelles.

lippe II, entraîné dans la guerre de la succession de Portugal, choisit comme chef de son armée le duc d'Albe, objet de tant d'accusations [1] ; ce fut contre son avis (aucun doute n'existe à ce sujet) que Philippe II, souffrant et malade, alla passer, loin de la direction des affaires, plus de deux années à Lisbonne : séjour bien long assurément, mais qui fut marqué par un étrange épisode.

Philippe II, ayant appris que plusieurs bâteaux montés pas des marins zélandais se trouvaient dans les eaux du Tage, voulut les visiter. Les matelots, au lieu de trembler devant le sombre et redouté monarque qui se cachait au fond de l'Escurial, virent au milieu d'eux un vieillard (tel était Philippe II par les rides prématurées de son front et la raideur de ses membres) affable et débonnaire, qui causa avec eux et les invita à venir donner devant le palais une représentation de leurs jeux populaires, qu'il avait peut-être applaudis plus de vingt ans auparavant, au moment où il allait s'embarquer à Flessingue pour ne plus revoir les Pays-Bas. Il parut s'y plaire, comme on se réjouit de tout ce qui rappelle la jeunesse et des temps meilleurs ; et, après la fête, il remit à chacun de ceux qui l'avaient dirigée, quarante ducats pour s'acheter des sifflets d'or et fit distribuer quatre-vingts ducats parmi leurs compagnons. Ce jour-là Philippe II faillit reconquérir la Zélande ; car on avait retrouvé en lui le fils de Charles-Quint [2].

1 Granvelle n'a point oublié ses démêlés avec Vargas et Érasso. Il rappelle que l'un et l'autre ont laissé plus de quatorze mille écus de rente et leur reproche d'avoir volé huit cent mille écus au roi. Lettre de Granvelle, du mois de septembre 1582 (Papiers de Besançon).

2 Lettre de Philippe II au prince de Parme, du 10 mars 1582. Arch. de Bruxelles ; Lettre de Granvelle, du 20 juillet 1581. Pap. de Besançon.

IV.

POLITIQUE DE GRANVELLE DANS LES AFFAIRES DES PAYS-BAS.

Granvelle ne voit pas sans regret les ressources de l'Espagne absorbées dans l'expédition de Portugal : il aurait voulu qu'on ne laissât le champ libre ni à l'astuce de Catherine de Médicis, ni aux intrigues du duc d'Alençon ; et il s'indigne quand il entend répéter parmi les courtisans qu'il est inutile de chercher à conserver les Pays-Bas [1].

Granvelle luttera énergiquement contre ces tendances ; il ne peut, écrit-il à Marguerite de Parme, oublier l'affection qu'il a toujours portée « au bien de ces pauvres pays [2]. » Mais, sous l'empire de deux sentiments qui pouvaient se confondre au XVI[e] siècle, mais sur lesquels nous portons aujourd'hui un jugement bien différent, il voulait associer la clémence vis-à-vis des populations à l'impitoyable châtiment des chefs de la rébellion ; et la même main qui appelait Marguerite de Parme aux Pays-Bas, allait signer le ban du prince d'Orange [3].

1 Les Espagnols pensent asseurément qu'ils perdront aux Pays-Bas tout ce qu'ils y mettront. Lettre de Saint-Gouard, du 7 janvier 1580.

2 Lettre de Granvelle à Marg. de Parme, du 13 janvier 1581. Arch. de Naples.

3 A la vérité, il fault user de grande obliance et clémence envers ceulx qui se recognoissent, et tout au contraire contre ceulx qui demeureront obstinés. Lettre de Granvelle au prince de Parme, du 7 mai 1580. Pap. de Besançon.

CHAPITRE V.

MARGUERITE DE PARME AUX PAYS-BAS.

(septembre 1579 — septembre 1581)

Marguerite de Parme se rend aux Pays-Bas. — Mécontentement de son fils. — La duchesse de Parme refuse le gouvernement, qui est maintenu à Alexandre Farnèse.

I.

MARGUERITE DE PARME SE REND AUX PAYS-BAS.

Granvelle jugeait que la duchesse de Parme, après avoir été la seule qui eût pu apaiser à leur origine les troubles des Pays-Bas, conservait encore, après douze années d'efforts sanglants et stériles, la prudence nécessaire pour y porter remède.

S'il faut croire Rossel, c'est Granvelle qui veut éloigner le prince de Parme et le remplacer par sa mère. Le jour où il serait fatigué de son séjour en Espagne, il reprendrait près d'elle sa place dans le gouvernement des Pays-Bas [1].

Déjà, avant de quitter l'Italie, Granvelle a écrit à Marguerite de Parme : « Il fauldra que Vostre Alteze fasse « le voiage des pays d'embas [2] ; » et son premier soin, en

1 Lettre de Rossel, du 4 février 1581. Record Office.

2 Lettre de Granvelle, du 19 avril 1579. Gachard, Arch. Farnésiennes, p. 34.

arrivant en Espagne, est de remontrer à Philippe II qu'une main de femme peut seule guérir les plaies faites par les capitaines et les mauvais conseillers.

Le 30 septembre, le roi charge le grand-commandeur de Castille de remettre à la duchesse de Parme une lettre conçue en ces termes : « Veuillez le croire en ce qu'il vous « dira de ma part et disposez-vous à le faire avec toute la « promptitude que j'attends de vous et que vous devez tant « à l'affection que je vous porte qu'à la confiance avec « laquelle j'ai pris cette résolution [1]. »

Les instructions du grand-commandeur de Castille nous ont été conservées. Après avoir fait connaître au Saint-Père que le roi avait approuvé à Cologne toutes les concessions recommandées par l'archevêque de Rossano, il devait se rendre près de Marguerite de Parme et lui annoncer que, les États réclamant un gouverneur du sang royal et la majeure partie des populations désirant son retour, il avait résolu de lui rendre le gouvernement des Pays-Bas. Il espérait qu'elle ne refuserait pas cette charge et qu'elle partirait de suite. Le prince Alexandre son fils ne pouvait prolonger son séjour plus de six mois, d'après le traité conclu avec certaines provinces ; mais le cardinal de Granvelle s'efforcerait de faire prolonger ce délai [2].

La réponse de la duchesse de Parme au roi porte la date du 30 octobre. Elle considère, dans l'état actuel des choses, comme plus grave et plus laborieuse que jamais la charge de

1 Arch. de Simancas. — Dès la mort de don Juan, Philippe II avait engagé la duchesse de Parme à aider son fils de ses conseils. Lettre de Philippe II, du 26 octobre 1578 (Arch. de Simancas).

2 Arch. de Simancas (30 septembre 1579).

rétablir l'autorité du roi dans des pays qui aiment à commander et non à obéir. Elle est prête toutefois à tout sacrifier à la volonté du roi, même sa vie et sa réputation, quelles que soient les fatigues du voyage surtout dans une si mauvaise saison, et il n'est rien qu'elle ne fasse pour servir Dieu et obéir au roi. Elle n'y met qu'une condition : celle de ne devoir rien approuver qui soit contraire à la religion catholique et à l'obéissance due au roi [1].

Au même moment, la duchesse de Parme recevait une lettre de don Juan de Çuniga qui lui écrivait : « Tout le « mal qui est advenu aux Pays-Bas a été le résultat de « votre départ ; votre retour est le seul remède [2]. »

Dans une lettre du 9 décembre, la duchesse de Parme félicitait Granvelle sur la confiance que le roi lui témoignait en lui remettant la direction des affaires. Elle espérait que son fils, en quittant les Pays-Bas, recevrait quelque autre position convenable à sa naissance. Quant à elle, elle ne négligerait rien pour remplir sa tâche ; mais elle n'ignorait pas combien les intrigues du prince d'Orange, source constante de désordres, la rendrait difficile [3].

Quelques jours après, elle recevait de Philippe II et de Granvelle des lettres où se trouvaient résumées des considérations générales sur le gouvernement des Pays-Bas. On ne doutait pas que l'expérience qu'elle avait acquise pendant sa régence, ne justifiât ce qu'on attendait de son zèle et de son dévouement, et il lui était permis (la foi et l'obéissance

1 Arch. de Simancas.

2 Lettre de Çuniga, du 27 octobre 1579 (Arch. de Simancas).

3 Lettre de la duchesse de Parme, du 9 décembre 1579 (Pap. de Besançon).

au roi étant maintenues) d'accorder toutes les concessions qu'elle jugerait convenables [1].

La duchesse de Parme adressa le 19 février 1580 aux États-généraux des Pays-Bas des lettres où elle réclamait leur assistance en tout ce qui touchait le bien de ce pays auquel elle était si attachée « pour estre, ajoutait-elle, « nostre patrie [2]. » Cependant son voyage, retardé par la mauvaise saison, fut lent, et, après s'être arrêtée quelques semaines à Luxembourg, elle n'arriva que le 26 juillet 1580 à Namur [3]. Elle espérait y trouver les députés des villes qui obéissaient aux États ; ils ne se présentèrent point, mais on vit accourir en grand nombre les nobles réconciliés qui se plaignaient de ne pas voir se réaliser les promesses du roi. Les troupes lui demandaient aussi la solde qu'elles ne recevaient point. Dans son désir de pacifier les esprits, elle s'entourait des hommes qui avaient négocié la paix aux conférences de Cologne ; et l'un d'eux rédigea une note où il proposait de tolérer provisoirement l'exercice de toutes les religions afin que « les desvoyés » pussent peu à peu « par bonne doctrine » rentrer dans le giron de l'Église catholique. « C'est là une pernicieuse opinion, répond « Granvelle ; il ne faut plus admettre l'auteur de ce « mémoire au conseil d'État [4]. »

1 Lettre de Philippe II, du 7 décembre 1579 ; Lettre de Granvelle, du 8 décembre 1579 (Pap. de Besançon).

2 Arch. de Bruxelles ; Pap. de Besançon.

3 Le premier projet était que la duchesse de Parme s'installât à Huy, sur les terres de l'évêque de Liége, jusqu'à ce qu'elle fût reconnue comme gouvernante des Pays-Bas. Lettre d'Ott. Gonzaga, du 24 avril 1580 ; Lettre du prince de Parme, du 9 mai 1580. Arch. de Simancas.

4 Lettre de Granvelle à Marg. de Parme, du 28 octobre 1580. Arch. de Naples ; Strada, l. XIII.

La duchesse de Parme doit se rendre à Mons où son fils a déjà établi le siége du gouvernement ; mais elle s'arrête à Namur : ce qui paraît de mauvais augure à Granvelle. « C'est, écrit-il, un lieu mal famé et omineux pour « la dommageable retraicte qu'y fist don Juan [1]. »

II.

MÉCONTENTEMENT DU PRINCE DE PARME.

Philippe II paraît, selon ses habitudes de dissimulation, avoir pris soin de laisser ignorer au prince de Parme la résolution qu'il venait d'adopter. Six semaines s'étaient passées depuis l'appel adressé à la duchesse de Parme, lorsque, sans en faire aucune mention à son fils, il lui écrivait : « Il est impossible de laisser les affaires des Pays-« Bas sans tête [2]. Si les provinces invoquent le terme de « six mois fixé dans les conventions, il faudra les renvoyer « à ma volonté. Continuez à bien faire [3]. » Alexandre Farnèse, n'éprouvant aucun doute sur la sincérité du roi, lui avait répondu : « Votre Majesté, malgré toutes mes « instances, m'ordonne de conserver ma charge. J'obéirai [4]. »

Les derniers jours de janvier 1580 sont arrivés lorsque Farnèse apprend que le roi, malgré ses promesses for-

1 Lettre de Granvelle à Marg. de Parme, du 16 octobre 1580. Arch. de Naples. — On publia à Mons en 1580 un opuscule intitulé : Le retour de la concorde aux Pays-Bas par le retour de Madame.

2 Sin cabeza.

3 Lettre de Philippe II, au prince de Parme, du 13 octobre 1579. Arch. de Simancas.

4 Arch. de Bruxelles.

melles lui a retiré le gouvernement des Pays-Bas. Il le remercie en termes froids et respectueux « de l'avoir des-« chargé de ce grand faix [1] » et se rend près de la duchesse de Parme pour la saluer.

Un mois ne s'était pas écoulé que déjà on voyait poindre un vif dissentiment entre le fils et la mère. L'accueil qu'elle avait fait aux nobles *réconciliés*, son projet de former un conseil d'État distinct du conseil qui avait assisté le prince de Parme, d'autres préoccupations peut-être avaient fait naître chez lui une profonde jalousie ; et Marguerite de Parme, moins ambitieuse, n'hésita pas à suspendre sa prise de possession du gouvernement afin de supplier le roi de le laisser à son fils.

Le 29 août, le secrétaire italien Aldobrandini part pour l'Espagne. Il remettra au roi une lettre et un mémoire de la duchesse de Parme.

Marguerite écrivait qu'elle avait trouvé les Pays-Bas bien changés. Il ne servirait de rien de convoquer une assemblée des États-généraux. L'hérésie s'était développée. Les humeurs, selon son expression, rendaient les négociations impossibles, et le remède n'était plus dans la douceur et dans la clémence, mais dans la force et dans l'emploi des armes. Les méchants étaient plus arrogants que jamais ; les bons réduits au désespoir parce qu'ils ne recevaient aucun appui. Il était impossible de continuer la guerre avec si peu de gens et si peu d'approvisionnements. Au lieu d'épuiser chaque jour ses forces, il vaudrait mieux les accroître au point de les rendre utiles. Il conviendrait

1 Lettre du prince de Parme à Philippe II, du 28 janvier 1580.

aussi d'armer une flotte, car ce serait un grand résultat que d'enlever le commerce maritime aux ennemis [1].

Le mémoire présente un caractère confidentiel. Marguerite ne cache point que son fils est dégoûté du gouvernement, mais que, s'il est réduit à le partager, il considérera cela comme une atteinte à sa réputation. Certes, elle ne place qu'au second rang ce qui intéresse sa dignité ; mais on ne tient aucun compte de ses conseils, on lui témoigne peu de respect. Tout cela provient de cette maudite jalousie de gouvernement [2]. Elle éprouve une profonde douleur de devoir traiter d'une matière où elle paraît accuser son fils [3].

Dans d'autres lettres écrites plus tard, Marguerite déclare de nouveau qu'elle ne peut se charger du gouvernement des Pays-Bas. Il n'existe aucun espoir de faire accueillir de bonnes paroles. Rien ne serait plus funeste que le partage de l'autorité. Que pourra-t-elle faire dépourvue de toute puissance ? Est-il d'ailleurs convenable de remettre le pouvoir à une femme, lorsqu'il s'agit surtout d'employer la force et les armes ? Ce qu'il faut rechercher avant tout, c'est l'unité dans la direction des affaires. Elle insiste vivement pour qu'on n'éloigne point son fils, qui a traité, non sans succès, avec les provinces réconciliées [4].

Philippe II avait cru calmer Alexandre Farnèse en lui laissant le commandement de l'armée ; mais il s'était

1 Lettres de la duchesse de Parme, du 29 août et du 30 septembre 1580. Arch. de Simancas.

2 Per questa maledita gelosia.

3 Mém. sans date aux Arch. de Simancas.

4 Lettres de Marg. de Parme, du 18 novembre 1580 et du 3 janvier 1581.

trompé. Dès le 26 octobre 1580, le prince de Parme lui écrivait : « Dans quelques jours je termine le délai de six « mois, après lequel, selon le traité avec les provinces « réconciliées, je dois me démettre du gouvernement. J'ai « supplié ma mère de s'en charger. Je désire sortir de ce « pays. Quel que soit le sort qui m'attend après ma « retraite, je ne m'en plaindrai pas [1]. »

On vient d'apprendre dans les Pays-Bas le traité du Plessis-lez-Tours qui en livre la souveraineté au duc d'Alençon. Déjà les Français s'assemblent pour envahir les États héréditaires de Philippe II ; et c'est en ce moment qu'il se verrait réduit à quitter son camp et à se séparer de ses compagnons d'armes ! Il espérait que le roi lui eût envoyé des renforts ; mais, au lieu de lui venir en aide, on méconnaît tous ses services [2]. « Ma mère, écrit le prince de « Parme au roi, ne veut pas s'occuper des affaires ; elle m'a « contraint à conserver le gouvernement. Son unique désir « est de pouvoir aller baiser les pieds de Votre Majesté [3]. »

Le prince de Parme crut devoir se justifier dans une longue lettre à Philippe II. Il se jetterait dans le feu pour lui obéir [4] ; il voudrait pouvoir lui exposer lui-même des choses si graves et si importantes qu'il ne peut les écrire. Il a supplié fréquemment le roi de le décharger du gouvernement des Pays-Bas ; mais en ce moment il a le pied dans l'étrier pour combattre les ennemis. Certes, il est bien résolu à obéir en tout et partout au roi ; et néanmoins, si

1 Arch. de Simancas.

2 Lettre du prince de Parme à Granvelle, du 1er septembre 1580.

3 Lettre du prince de Parme au roi, du 24 janvier 1581.

4 Como el que soy obligado a meterme en el fuego.

à l'heure présente il exécutait ce qui lui est commandé, il perdrait la vie et l'honneur, et le roi lui-même perdrait les Pays-Bas. Que deviendrait l'autorité déjà si faible, si elle était partagée, avec deux conseils dont l'un serait jaloux de l'autre ? Que de nouvelles discordes n'aurait-on pas à regretter ! Il se jugeait tenu de dire toute la vérité ; car il espérait qu'un roi si grand et si chrétien ne blâmerait point comme trop hardi le langage que la conscience imposait à celui qui était prêt à mourir pour son service [1].

« Comment Farnèse alléguerait-il le soin de sa réputa-
« tion, répond Granvelle. Ne consiste-t-elle pas à se con-
« former aux ordres du roi ? On dira que la mère et le
« fils ne marchent pas d'accord. Il ne faut point que la
« mère soit trop faible : le duc d'Albe, en l'étant aussi vis-
« à-vis de son fils, a compromis les affaires des Pays-Bas [2]. »

Le prince de Parme ressent vivement l'injure qui lui est faite : c'est peut-être en ce moment que dans un mémoire soumis à Burleigh on examine pourquoi il ne se déclarerait pas lui-même seigneur des Pays-Bas.

III.

LA DUCHESSE DE PARME REFUSE LE GOUVERNEMENT.

Aldobrandini a été reçu par Philippe II. Le roi lui donne pour réponse qu'il envoie trois cent mille écus aux Pays-Bas en recommandant qu'on fasse durer cette somme

1 Lettre du prince de Parme, du 22 mai 1581. Arch. de Simancas.
2 Lettre de Granvelle à Marguerite de Parme, du 4 juin 1581.

le plus possible [1]. Quant au gouvernement, il désire que la duchesse de Parme le conserve, en laissant à son fils la direction de la guerre [2].

Granvelle exhorte aussi la duchesse de Parme à accepter l'autorité, car, si elle ne le faisait point, ce serait offenser le roi : elle pourrait y associer son fils [3].

« Je vous demande et je vous ordonne dans les termes « les plus affectueux, écrit le roi à la duchesse de Parme, « de me donner cette satisfaction [4]. »

Dans une autre lettre, le roi insiste de nouveau. « Cela « importe au service de Dieu et au mien. Je ne doute point « que, sans aucune nouvelle réplique, vous ne fassiez ce « que je vous demande affectueusement, mais sans aucun « délai [5]. »

Du reste, la volonté du roi est que ni la duchesse de Parme, ni son fils ne quittent les Pays-Bas. Il a besoin de leurs services et désire que ces questions se traitent secrètement de telle sorte qu'on en parle le moins possible [6].

Marguerite est disposée à obéir ; mais son fils veut quitter les Pays-Bas afin d'aller rendre compte de sa conduite au roi. Ce serait encourager les ennemis. Qui commanderait l'armée ? Que pourrait la duchesse de Parme sans son fils ? Elle ne néglige rien toutefois pour le per-

1 Que este dinero dure lo mas que possible.

2 Lettre de Philippe II à Marguerite de Parme, du 26 novembre 1580.

3 Lettre de Granvelle à Marg. de Parme, du 24 novembre 1580.

4 Lettres de Philippe II, du 6 mars 1581. Arch. de Simancas.

5 Arch. de Simancas ; Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. I, p. XLV. (6 avril 1581).

6 Lettre de Philippe II, du 22 juillet 1581.

suader ; elle confère avec lui pendant quatre jours à Namur sans rien obtenir, et il ne lui reste qu'à annoncer au roi qu'elle a cru, afin de ne pas compromettre le salut des Pays-Bas, devoir suspendre l'exécution de ses ordres. Elle reconnaît qu'elle dépend de lui comme de son unique seigneur, mais elle le supplie de ne pas diviser le gouvernement et de ne pas se priver des services de son fils [1].

Chaque lettre de la duchesse de Parme reproduit les mêmes instances. Elle persiste à dire que dans les circonstances actuelles le gouvernement d'une femme est celui qui convient le moins ; et il en sera ainsi pendant un grand nombre d'années [2]. Son devoir est d'excuser son fils. Il a trente-six ans, et à cet âge les exhortations maternelles ont le plus souvent perdu leur empire [3].

Ici se place une dernière protestation d'Alexandre Farnèse : « Que Votre Majesté ait pitié de moi ! Il s'agit de « mon honneur et de ma réputation. Votre Majesté, en ne « tenant aucun compte de mes services, a rendu ma vie « pire que la mort [4]. Ce sera m'achever sans que je puisse « faire aucun bien. Assurément la charge du gouverne- « ment n'est à désirer pour personne, mais je n'ai jamais « écouté que mon zèle pour Votre Majesté [5]. »

1 Lettres de Marg. de Parme au roi et à Granvelle, du 16 mai 1581.

2 Ne puo essere per molti anni governo da done. Lettre de Marg. de Parme au roi, du 13 septembre 1581 ; Mém. remis à Aldobrandini.

3 Lettre de Marg. de Parme à Granvelle, du 13 juillet 1581.

4 Ha sido mas muerte que vida la mia.

5 Lettre du prince de Parme au roi, du 5 septembre 1581.

IV.

LE PRINCE DE PARME CONSERVE LE GOUVERNEMENT DES PAYS-BAS.

Cette lettre était du 5 septembre 1581. En ce moment Alexandre Farnèse relevait la fortune des armes espagnoles, et, moins de trois mois après, Philippe II lui adressait la confirmation de sa charge de gouverneur des Pays-Bas : c'était un hommage rendu à son habileté et à son courage. « Je cède, écrivait-il à Farnèse, aux vœux de votre mère « et aux vôtres. J'engage votre mère à rester aux Pays- « Bas afin de poursuivre l'œuvre de la réconciliation. « Quant à vous, j'espère que vous n'oublierez point qu'il « importe davantage à mon service que vous vous mon- « triez habile capitaine que vaillant soldat [1]. »

Près de deux années s'étaient écoulées, quand la duchesse de Parme quitta les Pays-Bas. Elle alléguait le mauvais état de sa santé afin de retourner en Italie ; mais, avant de rentrer à Aquila pour y mourir, elle devait voir, à côté des honteuses déceptions réservées au duc d'Alençon, les succès du prince de Parme récompenser ses persévérants efforts.

1 Lettre de Philippe II au prince de Parme, du 31 décembre 1581.

CHAPITRE VI.

LE BAN DU TACITURNE.

(août 1579 — février 1581)

Projets de tuer le Taciturne. — Le ban contre le Taciturne. — Son apologie.

I.

PROJETS DE TUER LE TACITURNE.

Des deux mesures adoptées par Granvelle pour la pacification des Pays-Bas, l'une de clémence, l'autre de représailles, la première avait échoué ; et, dès lors, il persistait davantage à associer à la force des armes l'emploi des moyens les plus sombres et les plus redoutables, dont disposât, pour frapper les coupables, la justice criminelle du XVI[e] siècle.

Déjà, depuis plusieurs années, on avait eu recours à des sicaires pour frapper le prince d'Orange[1]. C'étaient des tentatives isolées et secrètes, qu'on pouvait désavouer ; mais, si elles réussissaient, elles devaient avoir, espérait-on, ce résultat considérable de laisser l'insurrection sans chef et sans appui. On s'en préoccupait beaucoup à Madrid, et les

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 10.

ambassadeurs espagnols ne négligeaient rien pour découvrir des hommes résolus à tout braver, dont on pût armer le bras. A Paris, Vargas signale plusieurs capitaines qui ont reçu des offres pour exécuter le fait [1], et il ajoute : « L'affaire est de si grande importance qu'il faut ne pas y « renoncer, mais l'essayer de toutes les manières [2]. » Un secrétaire de Henri III, nommé M. de Serre, « bon homme « et très-habile homme de son mestier [3], » a mis Vargas en relation avec un Français, qui veut se rendre à Anvers pour frapper le Taciturne, même sans espoir de sauver sa vie, guidé uniquement par l'espoir d'acquérir une gloire immortelle [4]. Parmi les lettres reçues par Vargas, il s'en trouve une où un autre Français lui écrit : « Je vous pro- « mets sur la dampnation de mon âme que mon oncle et « moy nous vous tiendrons promesses.. Mon oncle vous « dira de bouche le tout. Asseurez-vous sur sa foy et sur « la mienne [5]. »

On tira à Anvers sur la voiture du prince d'Orange ; et celui qui s'y trouvait, fut légèrement blessé. Par hasard, ce n'était pas le Taciturne, mais le colonel Norris [6].

C'est aussi à Anvers qu'on arrête au mois d'octobre un Italien qui tient sous son manteau une petite arbalète pour tuer le prince d'Orange [7].

1 Vargas cite le capitaine Formillers et le capitaine Charbonnier.

2 El negocio es de tan gran importancia que meresce y deve ser tenido per diversas vias y muchas vezes.

3 Brantôme, t. IV, p. 257.

4 Lettre de Vargas, du 16 mars 1579. Arch. Nat. à Paris, K. 1556.

5 Arch. Nat. à Paris, K. 1556.

6 Lettre de Talbot, du 23 juin 1580. Lodge, t. II, p. 167.

7 Avis du 21 octobre 1580 (Arch. de Bruxelles).

L'Écossais Hamilton que nous avons déjà cité, n'a point renoncé à ses projets. Le duc de Terra-Nova, aussi bien que Requesens, a traité avec lui ; mais il n'est pas le seul à encourager leurs tentatives. Dans une note destinée à Philippe II, Granvelle expose que le serviteur de Marie Stuart (Hamilton) reste chargé de l'affaire d'Orange. Ce sera de l'argent bien employé ; mais on ne paiera que lorsque le fait sera accompli. « J'y songerai, » porte l'apostille royale [1].

Hamilton veut employer non le fer, mais le poison, et, d'accord avec un serviteur de la duchesse de Parme, il a, paraît-il, gagné le boulanger de l'archiduc Mathias, qui « praticque d'empoisonner le prince en son pain. » Le Taciturne et Junius interrogent eux-mêmes le boulanger, et l'on arrête Charles Rym comme impliqué dans ce complot. L'archiduc se plaint vivement : les États-généraux lui répondent qu'ils se confient en lui, mais non en ses serviteurs [2].

II.

LE BAN.

Granvelle a fait peser sur son nom une responsabilité qui fait trop oublier sa généreuse intervention en faveur du comte d'Egmont et des populations des Pays-Bas [3] ; il crut

1 Lettre de Granvelle, du 8 août 1579. Bibl. roy. de Bruxelles.

2 Lettre de Daniel Rogers, du 30 septembre 1580.

3 En 1582, Granvelle continue à blâmer énergiquement les rigueurs qui ont marqué le gouvernement du duc d'Albe. « Ceste façon de faire si sanguinaire ne me pleut oncques, l'exemple de Naerden a esté exécrable, et la démesurée rigueur, l'insolance et malvais gouvernement et le malvais conseil de Vargas, Roda, Sancho d'Avila et aultres a chier cousté à Sa Majesté. » Lettre de Granvelle, du 22 septembre 1582.

devoir donner à la sentence de proscription contre le Taciturne un caractère solennel en promettant ouvertement au nom du roi une récompense à quiconque le livrerait vivant ou le frapperait à mort.

Certes les règles de la justice sont supérieures aux passions des hommes et ne changent point selon leurs caprices. Bossuet a dit de la justice qu'elle ne se cache pas ; il l'a comparée à cette voie droite dont parle le Prophète, où l'on marche en sûreté sans crainte de s'égarer [1] ; mais l'histoire, même dans son blâme le plus absolu, doit tenir compte des lois qui régissaient la société.

La proscription, la mise à prix de la tête du coupable, dont nos annales modernes offrent encore de tristes exemples [2], se retrouvent fréquemment dans les récits contemporains. Le droit féodal admettait ces sentences. Charles-Quint avait mis à prix la tête de Maurice de Saxe ; Charles IX celle de Coligny [3] ; Élisabeth celle des chefs irlandais.

Damhoudere, qui vivait aux Pays-Bas sous un régime de priviléges et de libertés en servant le parti des États, examine froidement dans sa célèbre Théorie des lois criminelles, ce que le droit autorise à ce sujet :

« Il est permis de tuer l'ennemi du pays, lorsque le juge « l'a ordonné. On demande si en ce cas le meurtrier peut

1 Bossuet, Polit. tirée de l'Écriture, l. VIII.

2 A la fin du XVIIIe siècle, le gouvernement anglais promit une récompense à celui qui lui livrerait Tippoo Saëb mort ou vivant. Napoléon Ier agit à peu près de même vis-à-vis de Chasteler.

3 Un arrêt du parlement, du 28 septembre 1569, avait offert cinquante mille écus d'or à quiconque tuerait Coligny (Arch. cur. de l'hist. de France, 1re s., t. VI, p. 380).

« remplir des offices publics, puisque tous les meurtriers « en sont exclus comme infâmes. Oui, car si la sentence « est telle qu'on peut tuer légitimement, il n'y a, en ce « cas, aucune infamie dans le meurtre. Le meurtrier agit-« il mal en conscience ? Les uns disent oui, mais il me « semble qu'il ne pèche pas, car il agit par autorité de « justice. Il est l'exécuteur et le serviteur de la justice. « De même que le juge ne pèche pas en châtiant le cri-« minel, on ne peut rien reprocher à celui qui tue le con-« damné frappé de ban, conformément à l'autorité de la « justice, pour la défense et l'utilité du bien public. Non-« seulement il ne fait rien de mal, mais il accomplit un acte « méritoire. Il est permis de tuer les ennemis du pays, à « plus forte raison lorsqu'on exécute la sentence du juge [1]. »

Après les jurisconsultes il faut citer les annalistes, et on ne saurait mieux choisir parmi ceux-ci que l'historiographe de Henri IV :

« Qui veut estouffer une faction, doit commencer par les « chefs, et cela se doit plutost exécuter que délibérer. C'est « grande imprudence de recourir aux formalités des lois « où il y va de la perte des loix et de l'Estat... Les loix « mesmes qui ont ordonné ces formes, les dispensent quand « le retardement de la peine avance le mal que l'on veut « éviter...... L'histoire apprend que les particuliers ont « été loués pour avoir tué de leur autorité privée ceux qui « assistoient à la tyrannie et troubloient le repos public. « Eh ! quoi un homme privé tuera impunément, et un roi « jaloux de sa couronne souffrira que l'on l'en despouille

1 Damhoudere, Prat. in crim. saeken, ch. 81.

« sans oser rien faire que par les mains et la bouche d'une « justice dont il est le chef [1] ? »

Au fond de ces discussions, on retrouve toujours la doctrine du tyrannicide si souvent débattue au moyen-âge ; mais pour le prince d'Orange, le tyran est Philippe II ; pour Philippe II, le tyran est le Taciturne.

Granvelle doit être considéré comme le véritable auteur du ban prononcé contre le prince d'Orange. Loin de suivre l'exemple de don Juan, qui n'a jamais voulu donner la main à un acte si odieux et d'un si mauvais exemple, il écrit en 1578 qu'il n'y a que peu de chose à espérer tant que le prince d'Orange sera en vie. « Celui qui délivrerait « le monde de ce fléau, ajoute-t-il, ferait un acte agréable « à Dieu [2]. » Dès son arrivée en Espagne, il expose dans une note approuvée par le roi que ces pratiques sont utiles et devraient se tenter de divers côtés [3]. Enfin, dans un avis du 13 novembre, il engage le roi à mettre la tête du prince d'Orange à prix, par exemple en promettant trente ou quarante mille écus à celui qui le tuerait. Pendant son séjour en Italie, il a appris que les princes de ce pays agissent ainsi. Si le Taciturne qui est pusillanime [4], ne meurt pas de peur, on trouvera peut-être quelque désespéré [5] pour accomplir le fait. Le roi ajoute son apostille, et, cette fois encore, comme lors du supplice de Montigny, il s'efforce de calmer sa conscience en se persuadant que sa détermination est licite.

1 Matthieu, l. VI.

2 Lettre de Granvelle, du 11 juin 1578. Arch. de Simancas.

3 Lettre de Granvelle au roi, du 8 août 1579. Bibl. roy. de Bruxelles.

4 Como es pusillanime.

5 Algun desperado.

« Cela me paraît bien ; mais il faut examiner si une sen-
« tence existe et si elle est nécessaire. S'il y en a une, elle
« doit avoir été prononcée du temps du duc d'Albe [1]. »

Quelques jours après, Granvelle minute de sa main une lettre par laquelle Philippe II énumère tous les griefs contre le prince d'Orange. Il empêche seul le rétablissement de la paix, et la guerre qu'on dirige contre lui, offre ce funeste résultat de ruiner le pays entier. Déjà, sous le duc d'Albe, il a été condamné comme coupable de lèse-majesté, et il y a lieu d'examiner s'il ne convient pas de publier contre lui un ban rédigé dans la même forme que celui de Charles-Quint contre le duc Jean-Frédéric de Saxe et le landgrave de Hesse, où, en le déclarant ennemi public, on abandonnerait « à chascun » sa personne et ses biens. De plus, afin d'être délivré d'un homme qui mérite mille morts, on pourrait, comme d'autres princes l'ont fait dans des cas moins importants, promettre trente mille écus à celui qui le tuerait ou le livrerait vivant. Ceci paraît d'autant plus légitime que le prince d'Orange a voulu faire assassiner le duc d'Albe et don Juan [2]. Il importe que le prince de Parme délibère sur ce point avec ses conseillers et transmette sa réponse le plus tôt possible [3].

Granvelle espérait « que le ban du prince d'Orange don-
« neroit grand bransle et estonnement ; et, à son avis, si

1 Bibl. roy. de Bruxelles, ms. 9473.

2 Philippe II se croyait-il exposé aux mêmes dangers ? D'après sa « géniture » expliquée par Jean Stadius et Rembert Dodonæus, il devait périr sous les coups d'un assassin. Mém. de Nevers, t. I, p. 573.

3 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 19 (30 novembre 1579). Rien n'était plus triste que la position des conseillers belges à Madrid. Tisnacq expose au roi en 1581 qu'il meurt de faim. Br. Mus., Add., 28342.

« la somme mise pouvoit déterminer quelqu'un, ce seroit « un grand pas vers la pacification générale [1]. »

La réponse du prince de Parme se fit beaucoup attendre. Elle s'étend longuement sur les objections de plusieurs de ses conseillers (probablement de ceux qui étaient nés dans les Pays-Bas). Ce ban sera fort mal accueilli. Rien n'accroîtra davantage l'affection pour le Taciturne que les périls mêmes dont on le menace. Les habitants des Pays-Bas ne se prêteront jamais à l'exécution de cet édit : leurs usages et leurs mœurs s'y opposent [2]. Cela est-il d'ailleurs digne d'un grand prince qui, après avoir eu recours à la force des armes, descendrait à de pareils moyens ? Telles sont les considérations émises dans le conseil du prince de Parme ; mais il reconnaît que les raisons alléguées par le roi sont « bien grandes et prégnantes. » Le ban qu'on publierait, ferait connaître au monde entier les trahisons et les maléfices du Taciturne. Il est permis aux cœurs généreux de se venger des tyrans, et de grands rois en ont donné l'exemple, de sorte qu'en ce ban il n'y aurait rien de nouveau. Peut-être la crainte portera-t-elle le prince d'Orange à réfléchir et mettra-t-elle « en peine et travail son esprit « inquiet. » Il faut considérer « que non-seulement il y a « prix à ceulx qui le tueront, mais aussi qu'il y a à acqué- « rir honneur, gloire et réputation. Cela se faict par aucto- « rité publicque du prince, qui a le glaive de Dieu pour « chastier tel malheureux homme. Conséquemment c'est « sans scrupule de conscience. » Le prince de Parme,

1 Lettres de Granvelle à Philippe II, du 7 mai et du 4 juillet 1580 (Pap. de Besançon).

2 Selon l'humeur des subjects de pardeçà.

après avoir ainsi reproduit les arguments opposés, laisse la solution à l'autorité du roi, mais il lui semble utile qu'on prenne l'avis des provinces réconciliées [1].

Philippe II, dans une lettre du 1er mai, tranche la question. Le ban sera publié, et l'on ne consultera point les provinces réconciliées qui n'ont déjà que trop empiété sur son autorité [2].

Il semble que le prince de Parme hésite devant la publication de l'édit royal. Ce n'est que le 15 juin qu'il l'adresse aux gouverneurs des provinces « pour obéyr à l'exprès « commandement de Sa Majesté réitéré par deux lettres « siennes ; » c'est seulement le 2 juillet qu'il annonce qu'il l'a fait imprimer « puisque le roy le juge ainsy convenir « à son service ; » mais le ban ne fut publié par les conseils de justice des diverses provinces que dans les derniers jours du mois d'août [3].

Philippe II, dans cette mesure extrême, invoquait la justice et le droit. Il se fondait, affirmait-il, sur des causes justes et raisonnables en usant de l'autorité que le prince d'Orange lui avait reconnue en lui prêtant à diverses reprises le serment d'obéissance et de fidélité. Il le déclarait

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 24 (28 janvier 1580).

2 Gachard, Corr, du prince d'Orange, t. VI, p. 30 (1er mai 1580).

3 Gachard, La Proscription du Taciturne (Bull. de l'Acad. de Belg.). — On imprima à Louvain « par ordonnance et commandement exprès de Sa « Majesté » *le Ban et Edict en forme de Proscription, fait par la Majesté du Roy nostre Sire à l'encontre de Guillaume de Nassau, prince d'Oranges, comme chef et perturbateur de l'estat de la Chrestienté, et spéciallement de ces Pays-Bas, par lequel chacun est authorisé de l'offenser et oster de ce monde, comme peste publicque, avec pris à qui le fera et y assistera.*

seul chef, auteur et promoteur des troubles et principal perturbateur de l'État, en somme peste publique chrétienne, traître, méchant, ennemi du roi et du pays. Comme tel il le proscrivait à perpétuité de ses États, défendant à ses sujets, sous peine d'encourir son indignation, de hanter et converser avec lui ; et, pour l'exécution de cette déclaration, il permettait à tous ses sujets de l'arrêter, « mesmes de « l'offenser et outrager tant en ses biens qu'en sa per- « sonne ; » et afin que le peuple fût plus tôt délivré de cette tyrannie et de cette oppression, voulant récompenser la vertu et châtier le crime, il promettait, en parole de roi et comme ministre de Dieu, que s'il se trouvait, soit parmi ses sujets, soit parmi les étrangers, quelque homme généreux de cœur et dévoué au service du roi et au bien public, qui voulût exécuter cette ordonnance et anéantir cette peste, « le délivrant vif ou mort ou bien lui ostant la vie », il lui ferait payer la somme de vingt-cinq mille écus d'or, pardonnant tous ses méfaits antérieurs et de plus, s'il n'était pas noble, l'anoblissant pour sa valeur.

III.

L'APOLOGIE DU TACITURNE.

Jamais l'attente de Philippe II ne fut plus profondément déçue. Il espérait que la publication du ban de proscription ouvrirait les yeux aux partisans du prince d'Orange et qu'ils se sépareraient de lui pour se soumettre [1]. Pas un

1 Lettre de Philippe II, du 18 mai 1580. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 32.

ami du Taciturne ne l'abandonna ; pas un sujet fidèle du roi d'Espagne n'entendit, sans tressaillir et sans s'indigner, cet appel au poignard, lorsque le glaive était impuissant entre les mains du roi.

La cause fut portée avec un immense retentissement devant le tribunal de la conscience universelle ; et de cette émotion sortit un écrit célèbre, acéré comme un pamphlet, où l'honneur même du roi d'Espagne était mis au ban de l'Europe. L'apologie du Taciturne n'est pas plus son œuvre que le manifeste publié en son nom au mois d'avril 1572 [1] ; elle a été rédigée par le ministre Loyseleur dit Villiers [2], puis revue par Languet [3]. C'est avant tout une œuvre de déclamation révolutionnaire ; elle descend aux injures, elle relève contre le roi d'Espagne toutes les calomnies colportées en Europe ; mais, ce qui lui communique sa force et son éloquence, c'est qu'on ne peut oublier à travers quelles luttes le Taciturne s'est élevé d'effort en effort jusqu'à se placer, dans ce duel poursuivi tantôt par les armes, tantôt par la parole, au même rang que le plus puissant monarque du monde. Celui qui a entrepris la noble tâche de fonder la liberté d'un peuple, ne peut, dit-il, se plaindre si la patrie et lui-même comptent les mêmes ennemis. Leur haine n'est qu'un témoignage du zèle avec lequel il s'est acquitté de son devoir. S'il voit s'ouvrir ainsi un champ plus vaste pour faire connaître au monde entier la justice de ses entreprises, si le soin de sa défense l'oblige à reven-

1 Voyez t. III, p. 59.

2 Personne, écrit Languet, n'exerce plus d'influence sur le Taciturne que le ministre Villiers. Lettre de Languet, du 6 mai 1580.

3 Telle est l'affirmation de Du Plessis-Mornay.

diquer l'honneur de ses propres actions, c'est qu'il est tenu de se défendre, c'est qu'il veut conserver l'estime de tous les princes et de toutes les républiques (les Espagnols et leurs adhérents exceptés) ; mais il espère qu'à son exemple personne ne reculera ni devant les efforts, ni devant les sacrifices que réclame la cause du pays. Quant à lui, il est prêt à tout exposer, à tout souffrir. Ses ennemis en veulent à sa vie : plût à Dieu qu'il pût la donner pour briser le joug des Espagnols ! Il a perdu ses frères, il est séparé de l'aîné de ses fils. Quel prix a-t-il à attendre de ses longs travaux, déjà vieux et dépouillé de ses biens, sinon d'acheter au peuple, au prix de son sang, la liberté ? Qu'on dispose donc de sa vie ; mais, si les peuples des Pays-Bas croient qu'il peut encore quelque chose pour le salut et la conservation de la république, il saura se souvenir de la devise de sa maison ; et chargé par eux de la défense et de la conservation de leurs femmes, de leurs enfants et d'eux-mêmes « toutes choses sainctes et sacrées », il répétera, en luttant jusqu'à son dernier souffle pour le salut du pays : *je le maintiendrai.*

Dès que le mémoire est achevé, le Taciturne l'adresse aux États-généraux. « Messieurs, leur écrit-il, attendu que « je vous recognois seuls en ce monde pour mes supérieurs, « je vous présente ceste mienne défense. » Il ajoute qu'on en veut à sa vie ; il serait heureux de continuer à la consacrer au service du pays, mais il la sacrifierait volontiers s'il pouvait à ce prix assurer le maintien de leur liberté [1].

Les États-généraux ordonnent l'impression de l'apologie ; ils approuvent tout ce qu'a fait le Taciturne. C'est

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 40.

légitimement qu'il exerce à la prière des États les charges dont il est revêtu ; ils déclarent (sans l'adhésion des députés de la Gueldre et d'Utrecht) qu'ils l'aideront de tous leurs moyens et qu'ils lui rendront « prompte obéissance [1]. »

Voici en quels termes le prince d'Orange adresse son mémoire à la reine d'Angleterre :

« Je ne doute point que Vostre Majesté n'ait esté « advertie d'une proscription que le roy d'Espaigne a faict « publier contre moy. Il m'a semblé, et à tous mes meil- « leurs amis, que je ne pourroye satisfaire à mon honneur « (lequel pour rien je ne suis conseillé de mettre en dan- « ger), sinon en opposant une juste défense à ceste pros- « cription. Suivant quoy j'ay présenté à Messieurs les « Estats de ces pays ma response, laquelle aussy, pour « maintenir mon honneur et ma réputation envers les « princes et potentats de l'Europe, lesquels, pour raison « de leurs préeminences et dignités, sont le secours des « pauvres princes et seigneurs affligés, j'ay pris la har- « diesse de leur envoyer et à vous, Madame, particulière- « ment, suppliant très-humblement Vostre Majesté, l'ayant « veue, en faire pareil jugement qu'il a pleu faire à Mes- « sieurs les Estats.. Je supplie très-humblement Vostre « Majesté, devant que juger de ce mien escript, vouloir « considérer la qualité des crimes et blasmes dont je suis « chargé par ceste proscription... Le roi d'Espaingne ayant « publié par tout le monde que je suis peste publique, « ennemi du monde, ingrat, infidèle, trahistre, meschant,

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 43. — L'apologie fut imprimée à Leyde chez Sylvius.

« ce sont injures, Madame, que nul gentilhomme peult « ou doibt endurer. Puisqu'il a pleu à Dieu me faire la « grâce d'estre né seigneur libre, il m'a semblé ne pou- « voir satisfaire à mon honneur et donner contentement « à mes parents proches, à plusieurs princes auxquels « j'ay cest honneur d'appertenir et à toute ma posté- « rité, sinon en respondant par escrit publicq à ceste « accusation proposée en la face de toute la Chrestienté. « Il n'est rien si naturel, Madame, sinon qu'un chascun « reçoive en son endroit la mesme règle qu'il veult estre « receue par aultruy [1]. Pour tant il ne doibt trouver « estrange si, estant oultragé en tant de sortes de luy et « ne luy estant subject, je m'aide des moiens que Dieu me « donne. Je supplie Vostre Majesté, très-humblement, en « approuvant icelle mienne response, croire que je ne suis « ni trahistre, ni meschant, mais que je suis, Dieu merci, « gentilhomme de bonne et très-ancienne maison et homme « de bien, véritable en tout ce que je promets, non ingrat, « ni infidèle, n'ayant commis chose dont ung seigneur et « chevalier de ma qualité puisse recepvoir aulcun reproche, « vous suppliant très-humblement Madame, me tenir au « nombre de vos très-humbles serviteurs [2]. »

1 Le Taciturne s'étend beaucoup dans l'Apologie sur la passion de Philippe II pour Isabelle Osorio. Dans une lettre du mois de septembre 1582, Granvelle écrit qu'il ne sait rien du bâtard du roi. Il y a deux mois qu'un fils ou un neveu d'Isabelle Osorio a épousé la fille du vice chancelier d'Aragon, mais on n'a point remarqué qu'à cette occasion le roi « ait « beaucoup élargi sa main. » (Pap. de Besançon).

2 Record Office (16 février 1581). — C'était l'usage du prince d'Orange de faire répandre dans toute l'Europe les mémoires dirigés contre Philippe II. Lettre de Busini, du 24 avril 1581.

Renon de France et les écrivains catholiques ne cachent point que ce langage réveilla en faveur du Taciturne des sympathies près de s'éteindre. Il ne faut point oublier, car c'est l'honneur du cœur humain, qu'il y a des voies de rigueur qu'il repousse avec horreur et que devant l'assassinat comme devant les tortures il se place toujours du côté de la victime.

La double conclusion de l'Apologie, c'est la déchéance de Philippe II puisque le Taciturne se proclame affranchi de son serment, c'est l'élévation du Taciturne à la souveraineté des Pays-Bas puisque les États-généraux, la seule autorité qu'il déclare admettre comme supérieure à lui-même, ont déclaré vouloir « lui rendre prompte obéissance. »

CHAPITRE VII.

DÉCHÉANCE DE PHILIPPE II.

(mars — août 1581)

Retour de Marnix en Hollande. — Les États-généraux proclament la déchéance de Philippe II.

I.

RETOUR DE MARNIX EN HOLLANDE.

Le 6 octobre 1580, en présence du mouvement catholique qui se dessine à Anvers, les États-généraux, sur l'avis du prince d'Orange, décident que leur assemblée sera transférée en Hollande. Au mois de décembre ils siégent à Delft, puis à Amsterdam. Les discussions sont longues ; il s'agit de résolutions importantes : la négociation avec le duc d'Alençon, la déchéance de Philippe II, les prétentions personnelles du Taciturne [1].

1 En 1580, les ordonnances étaient rendues dans les Pays-Bas au nom de Philippe II « par l'avis de nostre cher et amé frère Mathias et de « nostre très-cher et féal cousin, chevalier de nostre ordre, gouverneur de « Brabant, Hollande, Zélande, Frise et Utrecht, monseigneur Guillaume « de Nassau, prince d'Orange. » Parfois, on rencontre cette autre formule : « Philippe, etc. comme l'on auroit représenté à nostre très-chier et « très-amé nepveu et frère, l'archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, « gouverneur et capitaine-général de nos pays de par deçà etc. »

Toutes ces questions furent plus sérieusement reprises, lorsqu'au mois de mars 1581 Marnix, s'embarquant à Calais, vint rejoindre en Hollande ses collégues qui l'avaient précédé. Les États-généraux ratifient ce qu'ont fait leurs députés et accordent au seigneur de Sainte-Aldegonde un don de six mille livres. On frappe une médaille où le buste de Marnix s'étale à côté de celui du duc d'Alençon.

Cependant il était évident qu'on ne pouvait disposer de la souveraineté des Pays-Bas qu'autant qu'elle serait déclarée vacante : l'élection du duc d'Alençon entraînait la déchéance de Philippe II.

II.

LES ÉTATS-GÉNÉRAUX PROCLAMENT LA DÉCHÉANCE DE PHILIPPE II.

Le 19 avril 1581, les États de Hollande décident qu'il faut *abjurer* le roi d'Espagne et faire prêter un nouveau serment ; mais cette résolution reste sans exécution [2].

Les États-généraux hésitent à entrer dans cette voie. Deux mois se sont écoulés quand, malgré une vive opposition, ils choisissent dans leur sein ceux qui rédigeront l'acte de déchéance du fils de Charles-Quint : ce sont Tayaert

1 Les dépenses de l'ambassade s'étaient élevées à soixante mille livres. Actes des États-généraux, du 27 juillet 1581 ; Res. van Holland, 11 juillet 1581. — Les ambassadeurs des États, écrit le seigneur de Rasseghem, rapportent beaucoup de paroles, mais peu d'argent. Lettre du seigneur de Rasseghem, du 26 juin 1581. Arch. de Bruxelles.

2 Res. van Holland. — Dès le 11 juillet 1579, on proposa aux États de Hollande d'abolir le nom du roi d'Espagne. Cela se traitait secrètement à Utrecht.

et Hessels, collègues de Marnix dans son ambassade de France, et un pensionnaire de Malines, que Vanden Tympel a introduit parmi les magistrats de cette ville le jour où il l'a pillée : un pensionnaire de Ter Goes sera le quatrième.

Le 25 juin, les membres des États-généraux quittent Amsterdam. Ils se rendent à la Haye (la cité de Jupiter dans le langage mystérieux de Wesembeke), comme s'ils devaient y subir davantage l'influence des amis du Taciturne.

Un mois se passe toutefois, et ce n'est que le 22 juillet qu'on déclare Philippe II déchu de sa souveraineté, mais sans le proclamer ennemi du pays. Jusqu'à l'arrivée du duc d'Alençon, le pouvoir sera exercé par les États-généraux : une exception a lieu pour la Hollande et la Zélande, où tout se fera au nom du prince d'Orange et des États.

Le 26 juillet, cette résolution reçoit une forme solennelle. C'est un long exposé du droit du peuple de déposer le souverain. Les sujets ne sont pas créés pour le prince, mais le prince est créé pour les sujets, afin de les gouverner selon la raison. S'il ne le fait point, on ne doit pas le tenir pour prince, mais pour tyran. Tel est le seul moyen qui reste aux sujets de conserver leur ancienne liberté, et il en est ainsi surtout pour les peuples qui n'ont reçu leurs princes qu'à certaines conditions et après leur avoir fait jurer de respecter leurs priviléges. Le roi d'Espagne, oubliant tout ce que son père devait aux Pays-Bas et ne tenant aucun compte des avertissements de l'empereur, a écouté ses conseillers espagnols qui voulaient exercer une autorité absolue. Il a créé de nouveaux évêques pour introduire l'Inquisition ; il a repoussé les requêtes qui lui ont été présentées ; il a eu recours à toutes les violences de la tyrannie

du duc d'Albe ; et, s'il a proposé la paix à Cologne, c'était uniquement pour diviser les provinces. Les États-généraux le déclaraient donc, *ipso jure*, déchu de sa souveraineté, et déliaient tous les officiers de justice de leurs serments [1].

En même temps, la forme du serment d'abjuration fut fixée : il était ainsi conçu : « Je jure solennellement de ne « plus obéir au roi d'Espagne et de ne plus le reconnaître « pour mon prince, mais de renoncer à tous les serments « que je lui ai prêtés. Je promets mon assistance, en tout ce « qui sera en mon pouvoir, contre le roi d'Espagne et ses « adhérents. »

Le 29 juillet, les États-généraux ordonnent que toutes les provinces se conforment à leur décision. Au mois d'août, l'injonction d'*abjurer* le roi d'Espagne est renouvelée.

L'exemple du nouveau serment devait être donné par les autorités supérieures ; mais, après tant de protestations de fidélité au roi, les consciences le repoussaient. Le conseil privé, sauf un seul membre, refusa d'y adhérer : il en fut de même dans le conseil de Brabant ; mais l'abjuration resta suspendue comme une menace sur la tête des catholiques.

Si l'élection du duc d'Alençon a pour résultat la déchéance de Philippe II, il ne faut point perdre de vue cette importante réserve qu'elle ne s'étend pas aux provinces « laissées « en dehors au faict de la religion et *autrement.* » Après avoir assisté aux négociations du Plessis et de Bordeaux, il nous reste à compléter ce récit et à montrer comment à Philippe II, comte de Hollande, succédera un autre comte de Hollande : Guillaume de Nassau.

CHAPITRE VIII.

LA SOUVERAINETÉ DU TACITURNE EN HOLLANDE.

(mars — septembre 1581)

La souveraineté en Hollande. — Le château de Flessingue. — Résolution des États de Hollande.

I.

LA SOUVERAINETÉ EN HOLLANDE.

Entre la déchéance de Philippe II et le choix du prince d'Orange comme souverain de la Hollande et de la Zélande, il y a une connexité étroite dans la logique des faits comme dans l'ordre que les dates leur assignent. Le 22 juillet, on prononce la déchéance du roi d'Espagne ; le 24, on décerne la souveraineté au Taciturne.

Depuis longtemps, le prince d'Orange marche vers ce but, mais avec hésitation et parfois à pas lents, comme s'il craint de se compromettre et d'appeler quelque péril sur sa tête. Quoiqu'il en soit, à chaque démarche que l'on tente pour l'élection du duc d'Alençon, on trouve à côté quelque négociation non avouée en faveur du Taciturne, de même que dans les traités chaque clause publique est accompagnée d'une réserve secrète [1].

1 « Ceux de Hollande, rapporte Pierre Bor, traitaient fort secrètement « les affaires, car le secret leur avait été recommandé, et leurs députés

Lorsqu'au commencement de l'année 1580, le prince d'Orange obtient des États-généraux qu'ils se prononcent définitivement en faveur du duc d'Alençon, il n'oublie point de préparer, avec le concours des États de Hollande, le fondement de sa grandeur particulière.

Le 13 janvier, les États-généraux arrêtent, d'accord avec le Taciturne, les articles du traité à conclure avec le duc d'Alençon. Douze jours après, les États de Hollande décident que la justice ne sera plus rendue au nom du roi, mais au nom de l'autorité supérieure, celle qui est confiée au prince d'Orange. Tout en déclarant qu'il faut laisser en cette matière la décision aux États-généraux, il ne repousse pas ce qu'on lui offre et promet d'exposer sa vie pour le bien du pays [1].

Le 14 mars, le Taciturne annonce au duc d'Alençon qu'il ne négligera rien « pour avancher son service. » Quatorze jours après, les États de Hollande, prenant en considération que le prince d'Orange n'a cessé de les défendre avec le plus grand zèle et qu'il n'est aucun prince qui puisse leur

« ne pouvaient rien écrire à ce sujet... L'intention de ceux de Hollande « et de Zélande était de maintenir le prince d'Orange dans le gouverne- « ment absolu de ces pays, sans y donner accès à personne aussi long- « temps que durerait la guerre... Jamais ils n'avaient voulu obéir aux « ordres de l'archiduc Mathias, mais uniquement à ceux qui émanaient du « prince d'Orange. Aussi, dans l'assemblée tenue à la Haye au mois d'août « 1579, se montra t on disposé à proclamer la déchéance du roi d'Espa- « gne ; mais ils ne voulaient point un autre seigneur que le prince « d'Orange et ne donnèrent aucun mandat à leurs députés pour traiter avec « le duc d'Alençon. » Bor, l. XIII, f° 131 v°.

1 Res. van Holland (25 janvier et 1er février 1580). — It hathe been offeryd, as it is sayd, to the prince the county of Holland and Zeeland. Lettre de Cotton, du 28 février 1580. Br. Mus , Galba, Cotton, C. VII.

être plus fidèle ou plus agréable, décident qu'il y a lieu de lui offrir la souveraineté absolue et la protection des pays de Hollande et de Zélande, sous tel titre qu'il lui plaira de l'accepter [1]. Le secret le plus absolu doit être gardé sur leurs délibérations [2].

Le soin d'annoncer cette résolution au Taciturne avait été confié à plusieurs commissaires, parmi lesquels se trouvait Jean d'Olden-Barneveldt ; mais, le 30 mars, jour fixé pour leur réunion, quelques-uns ne parurent point. Il en fut de même le lendemain ; et il fallut, pour les rassurer complètement, que tous les membres des États signassent leurs pouvoirs.

Aussitôt qu'on apprend en Hollande la conclusion du traité du Plessis, les États rédigent certains articles par lesquels la haute autorité est conférée au prince d'Orange ; et, comme plusieurs députés refusent de nouveau de prendre part à cette délibération, on décide que ceux qui se retireront, perdront à l'avenir tout droit de vote [3].

Le retour de Marnix marque une nouvelle phase de ces intrigues. Une solution devient urgente, et l'habile négociateur qui a préparé la grandeur du duc d'Alençon, portera un zèle bien plus vif encore à assurer celle du Taciturne.

Le 14 mars 1581, les États de Hollande déclarent, après mûre délibération que, l'unité et l'autorité étant les bases

1 Absolute overheer en protecteur. Le 28 mars, les États d'Utrecht offrirent également la souveraineté au prince d'Orange.

2 Res. van Holland (28 et 29 mars 1580). — It appears that the general meanings of these quarters is to cast ye government upon ye prince, ye Frenche beinge not liked but only of a few. Lettre de Cotton, du 6 mars 1580. Br. Mus., Galba, C. VII.

3 Res. van Holland, du 10 septembre et du 19 et du 20 octobre 1580.

de toute république, vu le zèle dont le prince d'Orange a fait preuve, ils le choisissent pour chef et l'investissent de l'autorité supérieure afin qu'il dirige les intérêts généraux du pays, désormais remis à la volonté et au bon plaisir de Son Excellence [1]. La religion réformée sera seule autorisée, mais sans qu'on puisse rechercher ou inquiéter quelqu'un dans sa foi ou dans sa conscience [2].

II.

LE CHATEAU DE FLESSINGUE.

Le prince d'Orange connaît les dangers auxquels il est exposé, tantôt au milieu de populations restées en majorité catholiques, tantôt de la part des sectaires. Au mois de juin, il achète la seigneurie de Flessingue [3]. Ce château que le duc d'Albe regrettait de n'avoir point achevé, doit être dans les projets du Taciturne le siége de sa nouvelle autorité en même temps que la citadelle où, dans toutes les péripéties, il trouvera un refuge assuré [4].

1 Alle de zelve onderwerpende de goede wille en geliefte van Syne Excellentie.

2 Res. van Holland, 14 mars 1581. Cf. le recueil nº 47 aux Arch. de la Flandre occidentale.

3 Res. van Holland, du 26 juin 1581. — Le prix était fixé à soixante mille florins. Lettre de Renieri, du 7 août 1581. Le Taciturne ne pouvait trouver ces ressources que dans le produit de la vente des biens ecclésiastiques.

4 « Le dict d'Oranges, voyant combien luy importe de s'asseurer de l'isle de Walcheren et principallement de la ville et port de Flessinghe, a praticqué de faire vendre par delà par forme de décret à la requeste des créditeurs supposés et sollicités les villes dudict Flessinghe et de la

III.

RÉSOLUTION DES ÉTATS DE HOLLANDE.

Rien ne doit plus suspendre la résolution des États de Hollande. Ils décident qu'il y a lieu de conférer d'une manière absolue [1] le gouvernement au Taciturne, comme cela a été convenu au mois d'avril 1580 ; mais on ne tolérera aucune autre religion que le culte réformé [2]. Est-ce pour complaire aux sectaires, ou veut-on seulement élever une barrière qui ferme l'entrée de la Hollande au duc d'Alençon ?

Le même jour, le prince d'Orange accepte l'autorité qui lui est offerte, « comme chef et autorité supérieure [3] » ; mais, avec une feinte modération, il déclare qu'il ne veut la conserver qu'aussi longtemps que durera la guerre. Il prête le serment de défendre les priviléges.

Un dernier scrupule, peut-être une dernière crainte se produit au sein des États de Hollande, quand leur résolution est déjà un fait accompli. On donnera dans les actes au prince d'Orange les titres de gouverneur et de capitaine-général ; mais on gardera le silence sur ces mots : « autorité supérieure », qui rappellent trop l'usurpation sur l'autorité royale [4].

Vere... afin de par ce moyen s'asseurer en son nom privé des dictes places comme siennes et de les tenir et fortifier comme pourra.» Lettre du prince de Parme, du 4 septembre 1581.

1 Absolutelyk.

2 Res. van Holland (5 et 11 juillet 1581).

3 Als hooft en hoogste overigheid.

4 Res. van Holland (4 septembre 1581).

CHAPITRE IX.

LES PRONOSTICS DE LA COUR DE FRANCE.

(janvier — avril 1581)

Horoscopes et superstitions. — Le pronostic de Granvelle.

I.

HOROSCOPES ET SUPERSTITIONS.

Il n'est point d'année à laquelle les astrologues n'attachent la prophétie de quelque malheur ; il n'est point de chant populaire qui n'avertisse Henri III de la désolation de la France :

> Dieu te garde de mal et ton peuple de peste !

La politique française entrait dans une voie nouvelle. Jamais on n'avait été si près de rompre avec l'Espagne et de se lier étroitement à l'Angleterre. Cette situation était une cause d'émotions légitimes.

Il y avait des relations intimes, cimentées par de récents mariages, entre la France et l'Espagne. Des Espagnols servaient en France, des Français en Espagne ; et ceux-ci parlaient si bien la langue du pays et s'accommodaient si complètement à la façon espagnole qu'on les eût jugés nés sous le ciel de la Castille. On voit dans les récits de Brantôme en quelle estime la noblesse française tient les Espa-

gnols. Pour les armes ils ne cèdent à aucune nation : quand ils s'adonnent aux sciences et aux arts, ils sont admirables. Ce qui est rare et point commun, est toujours excellent [1].

Vis-à-vis des Anglais, les haines étaient bien plus profondes. On se souvenait de la part qu'ils avaient prise aux discordes civiles de la France ; on leur attribuait le projet de recouvrer leurs conquêtes de la guerre de Cent ans. « Voyez cette porte, disait un agent anglais à Lippomano « en lui montrant la porte du Temple, c'est par là que nous « sommes entrés à Paris [2]. »

Quels dangers présentait la guerre avec l'Espagne ? Quel sincère appui pouvait-on espérer de l'Angleterre ? Verrait-on tout au moins s'accomplir cette prédiction de Ruggieri que, parmi les fils de Catherine de Médicis, il n'y en avait aucun qui ne fût appelé à porter une couronne ?

Henri III était, selon Brantôme, le plus grand roi que de cent ans on eût eu en France. « Il s'entendoit, ajoute-t- « il, en personnes mieux qu'homme de son royaume [3]. » Brantôme a peut-être entrevu ce que Henri III eût pu être ; il ne le dépeint pas tel qu'il fut.

Gace de la Bigne avait offert au roi Jean prisonnier en Angleterre un traité de vénerie pour le distraire de ses ennuis. En 1580, au moment où Henri III s'allie aux Anglais, Jean de la Bigne compose pour lui un ouvrage où il reproduit « les reigles et moyens tenus par Alexandre le « Grant pour parvenir à la monarchie [4]. » Vain appel à

1 Brantôme, t. V, p. 296, et t. VI, p. 211.

2 Rel. de Lippomano, Tommaseo, t. II, p. 514.

3 Brantôme, t. IX, pp. 499 et 604.

4 Arch. du Min. des Aff. Étrang., à Paris, France, t. XIV.

des sentiments généreux qui ne se réveillent qu'à de courts intervalles. Le prince qui tira l'épée à Jarnac et à Moncontour, n'aspire plus qu'à un honteux repos. Dominé par sa mère, entraîné à lui abandonner tous les soins du gouvernement, il a ses alchimistes et ses ouvriers qui travaillent à divers engins mécaniques dans lesquels se complaît son esprit curieux [1].

Le gouvernement, aussi bien que la politique de la France, reste représenté par Catherine de Médicis. Elle n'a plus d'autres confidents que les ambassadeurs de Venise [2] : aussi faut-il entendre l'éloge que les Vénitiens lui prodiguent. Elle s'entoure, écrit Lippomano, d'astrologues et d'autres personnes vertueuses *e altre persone virtuose* [3]. Toujours superstitieuse, elle s'est fait un talisman de divers métaux auxquels on a, dit-on, mêlé du sang humain et du sang de bouc. Un dieu infernal est, comme Jupiter, assis sur un aigle ; une autre divinité à tête de chien, évoquée peut-être de l'Égypte, tient une flèche et un miroir. Tout autour apparaissent les noms de cinq démons, dont l'un est Asmodée, puis des emblèmes divers, dés, équerre, tenailles et poignards. Un H couronné fait penser à Henri III : il s'agit peut-être de maintenir par des sortiléges l'empire qu'elle exerce sur lui [4] ; mais, en dehors de ces charmes et

1 Rel. de Lippomano, Tommaseo, t. II, pp. 526 et 622.

2 Baschet, Dép. des amb. vénitiens, p. 581. — Catherine de Médicis avait coutume de dire que les conseils de tous les princes étaient dictés par leurs intérêts : ceux de la république de Venise étaient les seuls qui fussent sincères. Arch. Nat. à Paris, K. 1672.

3 Rel. de Lippomano.

4 Ce talisman a été gravé dans le tome II de l'édition du journal de Pierre de l'Estoile, publiée en 1744.

malgré les coups de la fortune, la supériorité de l'intelligence reparaît chez la Florentine, quand elle prend pour devise : *Prudentia fato major*.

Toute la cour est pénétrée de la même étude des arts magiques, de la même recherche des horoscopes et des divinations. Le maréchal de Matignon croit à son esprit familier [1]. Castelnau se vante de posséder la pierre philosophale [2]. Chartier, secrétaire du maréchal de Bellegarde, raconte qu'il reçoit la visite d'un démon qui lui annonce tous ses malheurs [3]. Brantôme a appris d'un magicien que les diables empruntent quelquefois la figure des dames, mais ils n'ont pas réussi à imiter « ce bon langage de la « cour, qui donnoit loy à la France universelle [4]. »

Parfois, Henri III, cherchant dans la retraite le retour sur lui-même et la pénitence de ses fautes, déplorait tant d'or follement dépensé, tant de funestes exemples de corruption et de désordre donnés au peuple : « La noblesse, « disait-il alors, devrait épargner pendant la paix afin de « pouvoir faire de plus grands sacrifices en temps de « guerre ; » et c'était à Joyeuse qu'il s'adressait pour l'exhorter à supprimer ses chevaux, ses chiens et ses oiseaux. Le roi Henri II ne donnait à ses fils que six mulets et quatre petites haquenées. Joyeuse rougissait et ne répondait rien. Il n'était que trop vrai : les mignons menaient plus grand train que ne l'avaient jamais fait les enfants de France [5].

1 Brantôme, t. V, pp. 171 et 172.
2 Brantôme, t. IV, p. 255.
3 Mézeray, t. III, p. 384.
4 Brantôme, t. IX, p. 237.
5 Brantôme, t. II, p. 212.

Quant aux dames, c'est toujours le même luxe, ce sont toujours les mêmes fêtes. En 1581, on publie à Paris « *les* « *remonstrances charitables aux dames et damoiselles de* « *France sur leurs ornements.* » Que de reproches ! que de signes du temps ! Quelles modes étranges qu'aurait désavouées la simplicité des ancêtres ! « Pour dire en brief, « ce sont les cheveux estrangiers, les rattepenades, les « frisures, passefillons, les oreilletes, les attifets, les escon-« fions, les guirlandes, les masques, le fil de fer, les col-« lets desbordés, ouverts, bastonnés de frezes et grands « godrons, les chesnes, bagues, brasselets, colliers de « diverses sortes et façons, les panaches, les esventoires, « les busques, les haults-de-manches avec robbes de « velours, satin, damas et taffetas en tout dissolues et « découpées de tous costés, aussi esquarrées jusques au « dessous des aisselles, les plissons et quotilles enrichies « de brodures excessives, les passemens, les vertugalles « desmesurées, manequins et hocquetons, les bas-de-chausse « de soye et d'estame, de diverses couleurs, avec arriere-« points, pratiques et chesnettes de mesme, les mulles à la « Vénitienne et pianelles et une infinité d'autres vanités [1]. »

Malgré la misère du peuple, les impôts n'ont jamais été plus lourds [2]. On augmente les anciennes tailles ; on en établit de nouvelles, comme le dit Brantôme, « aux despens « du roy et de la graisse du peuple [3]. »

1 Pièces rel. à l'hist. de France. Bibl. de l'Arsenal, t. XX.

2 Les Anglais imprimaient en 1588 « l'histoire tragique et mémorable « de Gaveston, jadis mignon d'Édouard II roy d'Angleterre. »

3 Brantôme, t. III, p. 156.

Italiens, inventeurs de subsides,
Pires cent fois que tous les parricides,
Vostre avarice et désir insensé
A tant la France en malheur renversé
Qu'il n'y a pas les berceaux de la France
Qui contre vous ne crient la vengeance [1].

II.

LE PRONOSTIC DU CARDINAL DE GRANVELLE.

Le mécontentement s'accroît tous les jours. On pourrait voir survenir quelques changements et quelques embarras pour Henri III, surtout s'il y avait une tête qui spontanément ou par instigation [2] entreprît la chose, Les catholiques le désirent et prennent ce chemin. On verrait peut-être se renouveler ce que fut la ligue du Bien public contre les rois de France à l'époque des ducs de Bourgogne [3].

Tel est le pronostic du cardinal de Granvelle qui, du sein du mécontentement général, voit naître l'opposition des Guise, pronostic mieux fondé que les frivoles présages qui promettent au duc d'Alençon la couronne d'Édouard III et de Henri V.

1 Arch. Nat. à Paris, K. 1549.
2 Cabeça que de suyo o fomentada.
3 Lettre de Granvelle, du 23 octobre 1581. Br. Mus., Add., 28702.

CHAPITRE X.

LA FRANCE. — L'AMBASSADE EN ANGLETERRE.

(avril — juin 1581)

Les commissaires français à Londres. — Fêtes et tournois. — Instances du duc d'Alençon. — Condé en Angleterre. — Concessions de Henri III. — Le contrat de mariage. — Réserves d'Élisabeth. — Agents anglais en France.

I.

LES COMMISSAIRES FRANÇAIS A LONDRES.

Élisabeth, dans sa frivole vanité, attendait impatiemment l'arrivée des commissaires qui devaient, au nom de Henri III, venir solliciter sa main pour le nouveau souverain des Pays-Bas. Afin de rendre cette démarche plus solennelle, elle avait demandé que l'un d'eux au moins fût de sang royal [1].

1 Catherine de Médicis écrivait : « Il y a encores une aultre lettre d'Angleterre qui dist que la royne d'Angleterre aymerait mieulx avoir perdu dix millions d'or plustost que les commissaires n'alassent vers elle et que le mariage ne se feist. » Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg (17 janvier 1581). — Elle confiait à Villeroy ses inquiétudes sur les résultats qu'on pouvait attendre de la négociation depuis si longtemps poursuivie avec Élisabeth. Les lettres adressées à Villeroy présentent un caractère intime ; il y en a un grand nombre à Saint-Pétersbourg.

Henri III désigne le prince Dauphin, le duc de Bouillon, le maréchal de Cossé, le président Brisson, le secrétaire d'État Pinart et d'autres seigneurs [1] ; on a jugé utile de leur adjoindre un maître des requêtes nommé Jean Bodin [2], « grand personnage, astrologue et mathématicien [3]. » C'est le célèbre auteur du livre de la République.

Ce qui a retardé le départ des commissaires français [4], c'est la pompe dont on veut entourer cette ambassade : elle doit comprendre près de cinq cents personnes et huit cents chevaux [5] : jamais le luxe des vêtements n'a été porté si loin.

A ce faste il faudra opposer à Londres d'autres pompes et plus de luxe, si cela est possible. « La reine, écrit Men-« doça, ne s'occupe plus que de l'éclat de sa cour ; elle ne « pense qu'aux tournois et aux bals, aux jolies femmes « qu'elle pourra y montrer et à d'autres choses de ce « genre. Les pairs ont été invités à conduire leurs familles « à Londres, et on a demandé aux marchands de velours, « de soie et de drap d'or d'en baisser le prix afin qu'on « pût en acheter davantage. Ainsi se dissipera une par-

1 Ms. 3308 de la Bibl. Nat. de Paris (28 février 1580). — Dès le mois de janvier 1581, Henri III avait fait connaître à son ambassadeur Castelnau qu'il envoyait en Angleterre comme ses commissaires pour conclure ce mariage le maréchal de Cossé, Lansac, La Mothe-Fénelon et Pinart. Lettre de Henri III, du 20 janvier 1581. Mém. de Nevers, t. I, p. 538.

2 Lettre de Bodin, du 15 avril 1581 (Arch. de Bruxelles).

3 Lettre de Châteauneuf. Br. Mus., Harley, 1582, p. 369.

4 Le duc d'Alençon s'excusa de ces retards dans une lettre adressée de Bordeaux le 20 mars 1581 à Élisabeth (Record Office).

5 Les Anglais, à ce qu'écrivait Granvelle, prenaient ombrage de ce que les Français leur demandaient logis pour huit cents chevaux. Lettre de Granvelle, du 14 mai 1581.

« tie du butin que Drake a rapporté des extrémités du « monde [1]. »

« La reine d'Angleterre se veult monstrer jeune, » écrit Granvelle [2]. « Nous verrons, ajoute-t-il, ce que feront « ensemble ces anciens ennemis. *Aliquid monstriacum* [3]. »

Le dimanche 16 avril, les commissaires de Henri III s'embarquèrent à Calais ; mais le navire qui portait leur bagage, échoua sur le sable en sortant du port : c'était d'un mauvais augure pour leur négociation [4].

De Douvres ils se dirigèrent vers Cantorbéry et montèrent à Gravesend sur des navires anglais qui les portèrent jusqu'à Londres où ils furent reçus par la volée de toutes les cloches et une salve de deux cents coups de canon tirée de la Tour [5]. Par une bizarre coïncidence, ils arrivaient à Londres au milieu des réjouissances de la fête de Saint-George, patron des vainqueurs de Crécy et d'Azincourt.

La reine, craignant le mécontentement du peuple, avait ordonné qu'on fît partout un bon accueil aux envoyés de Henri III. Les peines les plus sévères étaient comminées contre quiconque oserait les insulter ou leur chercher querelle[6].

1 Lettres de Mendoça, du 6 et du 16 avril 1581. Arch. de Simancas.

2 Lettre de Granvelle, du 14 mai 1581.

3 Lettre de Granvelle, du 22 avril 1581 (Pap. de Besançon).

4 Mém. de Nevers, t. I, p. 540 ; Lettre de Trelon, du 7 avril 1581 (Arch. d'Ypres) ; Lodge, t. II, p, 198 ; Lettre du 7 mai 1581 (Arch. de Bruxelles).

5 Mém. de Nevers.

6 Bibl. Nat. de Paris, f fr., 8308 (18 avril 1581).

II.

FÊTES ET TOURNOIS.

La reine d'Angleterre reçut les ambassadeurs français au palais de Westminster dans une salle construite tout exprès, vaste comme celle du Louvre, presque toute en verrières que séparaient des colonnes de bois ornées de brillantes couleurs. Sur le parquet s'enlaçaient les armes et les devises des couronnes de France et d'Angleterre. Élisabeth était vêtue de drap d'or et couverte de pierreries. Le président Brisson prononça un docte discours latin où, par une heureuse allusion à la reine Boadicée, il rappela qu'en Angleterre on ne distinguait point entre les rois et les reines : *Britanni sexum in imperiis non discernunt*. Élisabeth écouta cette harangue avec la plus grande attention, car elle était fort versée dans la littérature classique. Puis le prince Dauphin remit une lettre du duc d'Alencon : « Voilà, dit-elle en souriant, une lettre dont je ne connais « pas l'écriture ; je la lirai quand je serai seule. » A ces mots, se levant de son trône, elle baisa le prince Dauphin à la bouche ; et, comme celui-ci restait découvert devant elle, elle lui remit le bonnet sur la tête en disant : « Vous « ne trouverez point de meilleur page pour vous le mettre, « et je l'ai fait plus d'une fois à un prince qui est votre « parent. »

Ce fut en ce moment qu'on lui présenta un peintre français que Catherine de Médicis avait chargé de faire son portrait : « Avec un voile sur le visage ? dit-elle en souriant, car on pourrait me trouver trop vieille. »

Le lendemain, il y eut un bal où la reine d'Angleterre dansa avec le prince Dauphin ; puis elle le conduisit dans ses appartements pour lui montrer un tableau où était représenté son père le roi Henri VIII : « C'était, dit-elle, le « grand ami de votre roi François Ier, et pour moi aussi, « il n'y aura désormais plus de différence entre les « Anglais et les Français. » Elle s'excusait seulement de ne pouvoir exprimer tout ce qu'elle pensait « pour n'avoir « la langue française aussi familière qu'elle eust désiré, et « dict que, quand bien elle auroit le don de grâce de pou- « voir parler parfaitement, que toutesfois il seroit impos- « sible que sa langue peust satisfaire à son désir pour les « remercier et digner de l'obligation qu'elle en ressentoit [1]. »

Le 25 avril eut lieu un grand banquet où Élisabeth levait parfois son verre pour porter la santé du prince Dauphin et qui fut également suivi d'un bal.

Lord Burleigh invita les commissaires de Henri III à un repas qui coûta trois cent soixante-deux livres dix-neuf shellings onze deniers ; mais rien n'égala l'éclat d'un intermède où les Quatre Enfants de Désir faisaient le siége de la forteresse de Beauté. L'un des rôles était rempli par Philippe Sidney, et les plus élégants tableaux de son poëme de l'*Arcadie* ne devaient point égaler ceux que présentait cette transparente allégorie [2].

1 Mém. de Nevers ; Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3189, 3308 et 3952.

2 Mém. de Nevers ; Brit. Mus., Ms. Lansdown, 33 et 49 ; Nares, Vie de Burleigh, t. III, p. 160. — On trouve dans un manuscrit du British Museum (Lansdown, 31) le menu des diners gras et maigres qui furent servis aux commissaires français. En 1578, les lords du conseil privé avaient maintenu le carême afin de favoriser la pêche et la marine. Brit. Mus., Harley, 286.

Quelques jours après eut lieu un splendide tournoi. Les comtes et les lords firent le tour de la lice sur des chevaux d'Espagne et d'Italie richement caparaçonnés. Des canons lançaient des boulets qui tout imprégnés d'eau-de-vie semaient des flammes brillantes, puis s'entr'ouvraient en répandant des eaux de senteur. Sur un char de triomphe se tenaient les trois Parques qui tissaient d'or et de soie la trame d'une vie chevaleresque. Un enchanteur portait un écu d'acier où l'on avait peint le portrait d'une dame. Enfin de petits ânes, dont le poil était caché sous une fine soie blanche, traînaient des coches que suivaient des hérauts d'armes et des trompettes aux justaucorps de satin cramoisi et jaune, aux grands panaches rouges, blancs et jaunes. Des juges décernaient le prix du courage ; des devins prophétisaient les gloires de l'avenir [1].

Les fêtes se succédaient ; mais les affaires n'avançaient point, quelles que fussent les démarches des ambassadeurs français. Lorsqu'ils voulaient s'occuper de l'objet de leur mission, Élisabeth observait que rien n'était encore conclu [2]. Elle attendait une réponse sur ce qu'elle avait écrit à Monsieur. Certes elle s'affligeait de ces retards, car une heure était plus pour elle qu'une année pour lui ; mais une alliance ne pouvait-elle pas tenir lieu du mariage, et cette alliance, au lieu de se borner à la défense de deux pays, ne devait-elle pas comprendre une action commune dans toute l'Europe ? A cela Pinart répondait que le mariage serait l'alliance la plus solide et que l'entente politique formerait le premier article du traité à conclure.

1 Bibl. Nat. de Paris, fonds Dupuy, 33, f. 77.

2 Lettre de Mendoça, du 2 juin 1581.

Les commissaires ne furent pas plus heureux en s'adressant aux ministres d'Élisabeth. Walsingham ne leur cacha point que le parlement craignait de voir les Anglais entraînés par l'affaire des Pays-Bas dans une guerre dont ils supporteraient seuls tous les frais [1].

La question qu'Élisabeth voulait voir résolue, était toujours la même : « Le roi de France prendrait-il à sa charge « toutes les conséquences politiques et financières de l'inva- « sion des Pays-Bas [2] ? »

III.

INSTANCES DU DUC D'ALENÇON.

Le duc d'Alençon triomphait en apprenant l'accueil fait aux commissaires français et les discours que leur adressait Élisabeth. Il écrivait à Castelnau : « Monsieur de Mau- « vissière, se petit dieu que l'on pint aveulgle, ne m'est « point connu sans yeux, estant l'élection que j'e fete si « parfete que je m'étonne d'aucun de ses effès, bien que, « durant l'espreuve, ils m'eussent esté incroyables [3]. » Dans les messages adressés directement à Élisabeth il signait : *Fransoys le constant* et souhaitait « à sa belle et « divine maistresse sant mil années de belle et constante « vie avecque un petit prinse de Galle [4]. »

1 Record Office.

2 Note de Burleigh, du 16 mai 1581. Record Office.

3 Lettre du duc d'Alençon, du 19 mars 1581. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 470, p. 247.

4 Arch. d'Hatfield.

Ces illusions durèrent peu [1] et firent place à des plaintes amères en voyant les termes auxquels Élisabeth était entrée, « si diférans de l'acsélaration qu'il l'avoit suplyé « de vouloir faire [2]. » Dans son impatience, il veut accourir immédiatement près d'elle ; à cet effet il lui demande un passeport et la prie de lui envoyer un navire. Le passeport porte que la reine invite tous ses sujets à lui rendre tout l'honneur et à lui prêter toute l'assistance qui sont dus à un si noble prince [3], comme s'il s'agissait d'elle-même [4] : un navire traverse la Manche et cingle vers la Normandie.

Le 27 mai, le duc d'Alençon arrive à Dieppe avec un cuisinier et deux valets de chambre, et descend dans une hôtellerie, un mouchoir noué sur le chapeau de manière à cacher sa figure. Tandis qu'il s'enferme dans sa chambre, le cuisinier fait cuire des viandes qu'il fait porter à bord du navire qui est en rade. L'hôte trouve tout cela fort étrange et avertit le gouverneur de Dieppe qui se rend au port et qui, reconnaissant le duc d'Alençon sous son déguisement, le tire par la manche. « J'agis avec l'assen« timent du roi ! » s'écrie le prince. Le gouverneur le salue ; mais le duc d'Alençon s'est à peine embarqué que se lèvent des vents contraires, et il regagne bientôt le rivage, épuisé par la fatigue et le mal de mer [5].

1 Lettres du duc d'Alençon aux Archives d'Hatfield.

2 Arch. d'Hatfield.

3 Dew to so noble a prince.

4 As they would do to ourselves. Arch. d'Hatfield.

5 Lettre du duc d'Alençon, du 30 mai 1581 (Arch. d'Hatfield); Lettre de Renieri, du 14 juin 1581.

Tout est de nouveau incertitude : Marnix redoute un résultat favorable à Philippe II, car il écrit à Walsingham : « Je crains fort que l'obscurité de ce mystère nous « pourra donner quelque destourbier. Si ne voi-je point « *cui id bono fuerit*, si ce n'est à celuy qui establit ses « affaires sur le nonchaloir d'autruy [1]. »

IV.

CONDÉ A LONDRES.

Le bruit se répand en France que la reine d'Angleterre ne s'entend plus avec Henri III. Condé reparaît en Angleterre ; il engage la reine à rompre avec le duc d'Alençon et à renouer son alliance avec les Huguenots qui sont prêts à reprendre les armes. Il suffira qu'Élisabeth intervienne pour un tiers dans les frais de la guerre.

Élisabeth appelle deux ou trois de ses conseillers, fait fermer les portes et ordonne d'introduire en même temps Condé et les ambassadeurs français [2].

Leicester et Sussex ont fait un brillant accueil à Condé : ils en sont punis par une complète disgrâce.

Élisabeth n'accordera rien à Condé. Peu lui importent en ce moment les Huguenots : ce qu'elle veut, c'est entraîner Henri III dans son alliance et le forcer à se déclarer l'ennemi du roi d'Espagne. Elle n'a fait voir Condé aux ambassadeurs français que pour les effrayer, et tel est également son but quand, appelant Marchaumont le secré-

1 Lettre de Marnix, du 30 juin 1581. Record Office.

2 Lettre de Burleigh au comte de Sussex, Wright, t. II, p. 137.

taire du duc d'Alençon, elle lui dit que si le roi de France ne déclare pas la guerre à l'Espagne, elle aidera le duc d'Alençon, même malgré son frère, à la faire à Philippe II [1].

V.

CONCESSIONS DE HENRI III.

Devant les menaces d'Élisabeth jointes à celles des Huguenots Henri III ne résista pas longtemps. Il prit l'engagement qu'on attendait de lui, et promit non-seulement d'aider son frère dans l'entreprise des Pays-Bas, mais aussi de conclure avec l'Angleterre une alliance offensive et défensive, à des conditions raisonnables que déterminerait Élisabeth. En conséquence il adressa à ses ambassadeurs à Londres « un pouvoir spécial de renouveller, « reconfirmer, augmenter, haulser et fortifier l'alliance, « confédération, ligue deffensive et conservation d'estat « qui est desjà entre Sa dicte Majesté et la royne d'Angle- « terre. » Parmi les extensions à donner à la ligue conclue en 1572 se trouvait l'établissement dans une ville à désigner plus tard d'une étape des laines d'Angleterre telle qu'elle avait existé à Anvers et à Bruges [2].

Dès que ce pouvoir spécial arriva à Londres, des conférences au sujet du mariage s'ouvrirent entre les conseillers d'Élisabeth et les envoyés de Henri III [3].

1 Lettre de Mendoça, du 6 juin 1581. Arch. de Simancas.
2 Arch. Nat. à Paris, K. 101 [17] (6 juin 1581).
3 Ms. Lansdown, nº 32 (British Museum).

VI.

LE CONTRAT DE MARIAGE.

Le 11 juin 1581, on rédige en forme de contrat les articles adoptés depuis dix-huit mois ; mais, au dernier moment, une question de forme paraît tout compromettre. Les ambassadeurs français veulent signer les premiers, comme cela s'est fait lors du traité de Blois en 1572 [1].

Déjà le cérémonial de la cerémonie nuptiale est arrêté. On construira dans l'église de Westminster une vaste estrade où monteront, d'un côté la reine d'Angleterre assisté d'un évêque protestant, de l'autre le duc d'Alençon assisté d'un évêque catholique. Le duc prendra la main droite de la reine en lui disant : « Madame Élisabeth, je vous prends « à femme et espouse, vous promets foy conjugale et que « je vous aimeray, soigneray, honoreray et garderay saine « et malade tant que Dieu nous donnera de vivre ensem- « ble. » Élisabeth placée à la droite du duc répétera les mêmes paroles ; puis, l'anneau ayant été passé au quatrième doigt de sa main, la reine se retirera dans son oratoire ; elle rejoindra le duc à la porte de l'église pour se rendre avec lui au palais [2].

On dit qu'Élisabeth a assuré à son futur époux une pension viagère de cent mille écus [3].

Il ne reste aux ambassadeurs français qu'à combler Élisabeth de leurs louanges. Non-seulement elle surpasse

1 Mém. de Nevers, t. I, p. 537.

2 Mém. de Nevers, t. I, p. 568.

3 Avis du 9 et du 10 juillet 1581 (Arch. de Bruxelles).

toutes les femmes célèbres de l'antiquité ; mais elle égale. Eustochie qu'on appelait le miracle du monde. On peut la comparer à une autre reine d'Angleterre, nommée Édith, dont on disait : *In ejus pectore omnium liberalium artium erat magisterium*, et le moment est venu de reproduire ces paroles jadis adressées à Constantin : *Nunc omnibus beatior terris Britannia* [1].

Cependant ni Granvelle, ni Mendoça ne croient au mariage. Selon les apparences, tout est conclu ; en réalité, rien n'est fait [2], car Élisabeth a traité avec cette réserve expresse qu'elle ne se tient pas obligée jusqu'à ce que le duc d'Alençon et elle « se soient esclaircis et satisfaicts « de certaines choses dont ils certifieront dans les six « semaines le roi de France [3]. »

VIII.

AGENTS ANGLAIS EN FRANCE.

Dès le mois de mai, un agent anglais nommé Snaeuenbourg traitait à Paris. Il remercia d'abord Henri III de la brillante ambassade qu'Élisabeth avait reçue en Angleterre, mais elle s'étonnait, ajoutait-il, que ses pouvoirs ne s'étendissent pas à la conclusion de la ligue contre l'Espagne. Rien n'était plus urgent, et c'était le point dont il fallait s'occuper avant tout autre. Henri III répliqua

1 Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 8308 (26 juillet 1581).
2 Telle était l'opinion de Marnix.
3 Digges, p. 349.

qu'à son avis il fallait d'abord régler les articles du mariage déjà fixés avec Simier. Pouvait-il y avoir pour Élisabeth quelque chose de plus urgent que d'avoir des enfants ? Du reste, il consulterait sa mère. « Rien ne sera plus « agréable à la reine d'Angleterre, interrompit Snaeuen- « bourg, car elle la considère aussi comme sa propre « mère. » — « Quant à mon frère, poursuivit Henri III, « c'est un cadet prêt à jeter le royaume dans la guerre et « dans les hasards. Pour moi, je n'ai qu'un désir, c'est de « jouir paisiblement de ma couronne [1]. »

Dans une seconde audience, Snaeuenbourg exposa que la conquête du Portugal avait accru la grandeur menaçante de l'Espagne et que l'union de la France et de l'Angleterre n'avait jamais été plus nécessaire. Il engagea vivement Henri III à ne pas abandonner le duc d'Alençon qui venait d'apaiser les troubles de la France. L'entreprise qu'il voulait exécuter, assurerait à son nom une gloire immortelle, à la France un avantage qui durerait autant que cette gloire. Henri III répliqua qu'il eût voulu que le duc d'Alençon se mariât d'abord ; car, assurément la reine d'Angleterre lui donnerait d'excellents conseils pour le guider dans une entreprise où il voulait imprudemment risquer sa vie. Il s'étonnait de ce que le duc d'Alençon ne venait pas le voir, et cela lui paraissait étrange. Du reste il l'aimait comme un frère et conférerait volontiers avec la reine-mère de ce que désirait Élisabeth [2].

1 Lettre de Snaeuenbourg, du 26 mai 1581. Pap. d'Angleterre, Misc. (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre de Snaeuenbourg, du 21 juin 1581. Pap. d'Angleterre, Arch. de Bruxelles.

Quelques jours après un autre agent anglais nommé Somers arrivait à Paris. Il devait demander formellement à Henri III s'il se chargeait de tous les frais de la guerre des Pays-Bas, sans qu'il en résultât la moindre dépense pour l'Angleterre [1]. Dans toute autre hypothèse Élisabeth nuirait à ses sujets en poursuivant la négociation du mariage. Si Henri III maintenait qu'il fallait d'abord s'occuper du mariage, Somers devait répliquer que l'intérêt mutuel était assez considérable pour suffire comme base à la conclusion d'une alliance. Dans le cas où l'on ferait entrevoir l'abandon de l'expédition des Pays-bas et un mariage avec une infante, il était autorisé à déclarer qu'Élisabeth aiderait elle-même sous main les rebelles des Pays-Bas plutôt que de les laisser retomber sous le joug de Philippe II [2].

Cette communication parut fort étrange à Henri III et à ses conseillers. Élisabeth allait-elle méconnaître tous ses engagements ? Entendait-elle rester simple spectatrice d'une guerre qu'elle avait provoquée ? Voulait-elle forcer la France à chercher ailleurs d'autres alliances ?

Somers se bornait à répondre que la reine ne pouvait le même jour épouser un mari et la guerre [3] ; elle tenait à conserver à ses sujets les bienfaits de la paix. Peut-être suffirait-il que le roi de France intervînt *sous main* dans

1 La reine d'Angleterre, écrit Henri III à Castelnau, désire savoir si les dépenses de l'entreprise des Pays-Bas seront supportées par le duc d'Alençon, par moi ou par elle. Elle entendait n'y être aucunement mêlée « parce qu'elle ne vouloit point attirer, se mariant, une querelle sur elle « et donner aucune occasion à ses sujets de mescontentement. » Lettre de Henri III, du 12 juillet 1581. Bibl. Nat. de Paris, 3307.

2 Instructions de Somers. Record Office (20 juin 1581).

3 Ce sont les expressions de Somers.

l'affaire des Pays-Bas, comme Élisabeth le ferait elle-même [1]. Il conférait aussi avec le duc d'Alençon qui lui promettait de ne pas abandonner l'entreprise des Pays-Bas [2].

Ce n'est point encore assez. Élisabeth écrit à Henri III pour lui faire connaître que comme il s'agit d'affaires trop importantes pour être résolues sans mûre réflexion, elle enverra vers lui un personnage instruit et investi de toute sa confiance ; elle ne perd pas de vue le contrat de mariage, mais désire au contraire donner entière satisfaction « de tous ses déportemens [3]. »

Cet ambasssadeur si digne de sa confiance sera Walsingham [4].

1 Lettres de Somers, du 3 et du 12 juillet 1581. Record Office.

2 Br. Mus., Galba, E. VI, p. 78 ; Digges, p. 297.

3 Digges, p. 351.

4 Les instructions de Walsingham portent la date du 22 juillet 1582. Élisabeth consentait à aider Henri III, « dans une mesure raisonnable » s'il déclarait la guerre à l'Espagne, mais sans qu'elle y prît part elle-même. Digges, p. 352. — « Je vais en France pour la grande affaire, « about this great cause » écrivait Walsingham à Sussex le 21 juillet 1581. Talbot papers.

CHAPITRE XI.

PRISE D'ARMES DU DUC D'ALENÇON.

(avril — août 1581)

Les manifestes du duc d'Alençon. — Défenses publiées par Henri III. — Médiation de Catherine de Médicis. — L'armée du duc d'Alençon. — L'armée des États.

I.

LES MANIFESTES DU DUC D'ALENÇON.

L'épopée chevaleresque du dernier des Valois va s'ouvrir, et c'est Ronsard qui tresse déjà les lauriers sur son front,

> Tandis que la vaillance, âme d'un bon courage,
> Le pousse à regaigner l'ancien héritage
> Des princes ses ayeux, et qu'ami du harnois
> Il marque plus avant les bornes des François,
> Aimant mieux la sueur, la poudre et la prouesse,
> Que rouiller au Plessis ses beaux ans de paresse.

Au moment même où les envoyés de Henri III abordent en Angleterre, le duc d'Alençon quitte les rives de la Dordogne pour se mettre à la tête de son armée ; mais les manifestes doivent, selon l'usage, précéder le recours à la force ouverte.

C'est de Coutras que le prince français fait connaître sa résolution, et pendant deux mois il ne cessera de répéter aux États-généraux et aux habitants de Cambray qu'il exposera sa vie pour leur défense [1], au prince d'Orange qu'il peut compter sur son amitié, dont il éprouvera les effets [2].

1 Depuis longtemps, les députés de la ville de Cambray suivent le duc d'Alençon pas à pas, lui exposant les préparatifs menaçants du prince de Parme. « La longueur des affaires, écrivent-ils, le 30 juin 1581, à leurs « compatriotes, nous a faict vivre jusques à présent en continuel désespoir « et regret, qui nous a faict par pluiseurs fois nous souhaiter de mourir « désespérés avecq vous. » On a aussi reçu un message du seigneur de Balagny : s'il n'est pas secouru avant le 1er juin, il ne pourra pas résister aux Espagnols.

2 Le 20 avril 1581, le duc d'Alençon écrit de Coutras aux États-généraux qu'ayant toujours sa promesse devant les yeux, il n'a voulu jusqu'à ce moment mettre la main à la plume. Malgré un soin et un devoir incroyables, il n'a pu abréger le temps de sa demeure en Guyenne ; mais, ayant enfin appris que ce qui touchait la paix, était à peu près réglé, il est prêt à partir avec une bonne troupe de princes, seigneurs et gentilshommes pour rejoindre son armée avant le 20 mai. Il assure les États qu'il n'épargnera pas sa propre vie, quand l'occasion se présentera (Arch. d'Ypres : Recueil 509 nº 69 aux Arch. de la Flandre occidentale).

La réponse des États-généraux est du 10 mai. C'est une formule banale de remercîments pour une vertu si héroïque et une affection si singulière. (Recueil des États-généraux, t. IV, p. 65. Arch. de Bruxelles).

Le 6 mai, le duc est arrivé dans son apanage. C'est de là qu'il écrit aux échevins de Cambray pour leur annoncer sa prochaine arrivée : « Vous « congnoistrez que la sincérité de mon intention et bonne volonté à vos « endroicts a esté trop ferme, stable et asseurée comme elle sera, je le « vous jure, jusques au dernier jour de ma vie, ce qui vous sera tesmoi- « gné par le hazard d'icelle que j'employeray au recouvrement de vostre « liberté. » (Arch. de Bruxelles).

Quatre jours après, il adresse une longue lettre aux États-généraux pour leur déclarer que tous ses efforts tendent à la conservation et au développement de leurs libertés (Arch. de la Haye).

Par deux lettres successives du 22 et du 26 mai, le prince français

D'autres documents plus importants se succèdent. C'est d'abord le manifeste adressé au Parlement, conçu en termes hypocrites et étranges, dont le seul but est de tromper les populations. Depuis vingt ans les guerres civiles ruinent la France, et à sept reprises, on les a vues se renouveler : triste souvenir qui fait couler des larmes à tous ceux qui chérissent leur patrie. Ceci ne peut s'expliquer, au point de vue humain, qu'en admettant que les grandes nations et surtout les peuples belliqueux ne se maintiennent point sans avoir la guerre, soit au dedans, soit au dehors. Ceux qui ont pris l'habitude de porter les armes, ne peuvent se

promet aux États-généraux de ne pas perdre une heure pour les secourir ; il les engage à faire marcher leurs troupes : « Ne me fascheray jamais, « ajoute-t-il, de continuer non-seulement à poursuivre le restablissement « de vostre liberté et dignité ancienne, ains encore de travailler et me hazar- « der pour ung si louable et généreux dessein à tout péril et danger. » (Arch. d'Ypres).

Une lettre spéciale est destinée au prince d'Orange pour l'assurer de son amitié : « Mon cousin, prenez ceste asseurance que vous ne ferez « jamais estat et fondement plus stable, de laquelle les effects vous soient « plus promptement produicts que de la mienne. » (Record Office).

Au mois de juin, autres déclarations non moins nombreuses.

Enfin le 4 juillet, le duc d'Alençon s'adresse de nouveau aux États-généraux pour leur annoncer l'avancement de ses affaires et leur promettre un prompt et entier contentement (Réc. des États-généraux, t. IV, p. 68. Arch. de Bruxelles).

Le 27 juillet, les États-généraux répondent à la lettre du duc d'Alençon. Ils apprennent avec un singulier contentement, ils attendent avec une singulière dévotion sa prochaine arrivée « comme de personne qui nous « est envoyée de Dieu, non-seullement pour nostre libération, mais aussy « pour nostre seigneur prince et seigneur légitime. » Ils lui offrent, comme témoignage de gratitude, cent mille livres que le prince français pourra emprunter lui-même, mais qu'ils se chargent de rembourser dans trois mois avec les intérêts (Arch. d'Ypres).

décider à rentrer chez eux pour y vivre dans le respect des lois. Telle est l'une des principales considérations qui a engagé le duc d'Alençon à répondre à l'appel, d'abord de la cité de Cambray, puis des provinces des Pays-Bas, qui, après une longue et mûre délibération, d'un élan unanime, sont venues se jeter entre ses bras, le suppliant de les recevoir sous une principauté juste et légitime et de les défendre des tyrannies et iniques oppressions exercées sur eux pendant tant d'années. S'il s'est rendu à leurs vœux, ce n'est point dans l'intérêt de sa grandeur particulière, mais parce qu'il reste convaincu que cette entreprise est intimement liée au service du roi, à la conservation de son État, à l'accroissement de sa couronne, en donnant à la France cette admirable barrière des plus fortes villes et provinces qu'il y ait au monde. Néanmoins, quelques ennemis de l'État, ne se contentant point de sucer son sang et sa substance, osent témérairement calomnier ses actions, comme cela convient à leur conjuration et sans tenir compte de ce qu'il a fait, soit en guerre, soit en paix, en consacrant sa vie et tous ses moyens au service du roi. Comme parfois il arrive que les semences d'une mauvaise parole obscurcissent la vérité, il a voulu s'expliquer devant ceux qui tiennent le plus haut rang dans cette célèbre compagnie chargée du maintien de la justice, comme au milieu du plus grand théâtre du monde ; il espère que selon son devoir elle se joindra à ses justes entreprises pour les favoriser et les appuyer de son autorité comme formant la meilleure garantie du repos et de la grandeur de la monarchie. Il proteste devant Dieu et devant le Parlement qu'il aimerait mieux mourir que de penser chose

qui pût nuire au service du roi et au bien du pays. Il s'est engagé à défendre les provinces qui se sont remises entre ses bras et qui lui ont juré obéissance et fidélité. Serait-il d'un prince loyal de les abandonner et de se rendre parjure? D'autres princes de la maison de France ont ouvert la même voie. En imitant leur vertu, il espère égaler leur gloire. Dieu ne l'a pas fait naître ce qu'il est, pour laisser perdre, par faiblesse de cœur, tant de belles occasions. Qu'on n'allégue pas la qualité de celui à qui il est résolu de s'opposer. Il vaut mieux étouffer la guerre à l'intérieur du pays pour la diriger contre un prince qui dans son insatiable désir de se rendre *monarque*, ne cherche qu'à entretenir les discordes en *pratiquant* les provinces, en corrompant les personnes afin que la France s'endorme dans ses fureurs intestines : lorsqu'elle se sera ainsi affaiblie, il ne lui restera qu'à devenir esclave. Cette ambition menace le Portugal qu'on usurpe, les Pays-Bas qu'on veut réduire à l'obéissance. La convoitise de régner doit être arrêtée par de justes bornes. Il faut se réveiller et prévenir de si funestes desseins. La France n'a pas abdiqué le noble courage qui l'a fait redouter du monde entier, à ce point qu'elle cesse d'imiter les nobles exemples du passé. Il y a des millions d'âmes innocentes qui attendent de lui ou leur salut ou leur ruine. S'il reste en France, il n'a plus rien à espérer ni pour son honneur, ni pour sa grandeur ; il désire y rétablir la paix qui est inséparable de son entreprise ; il est prêt à signer de son sang et à confirmer par le sacrifice de sa vie le témoignage de ses intentions et de sa volonté [1].

[1] Arch. Nat. à Paris, K. 1559 ; Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 29.

Le Parlement refusa d'ouvrir les lettres qui lui étaient adressées par le duc d'Alençon [1].

Puis viennent d'autres lettres aux lieutenants-généraux et gouverneurs des provinces. Le duc d'Alençon se vante que ses actions ont toujours eu l'unique but de calmer les divisions et les factions : il n'a d'autre désir que la gloire de la couronne de France, mais il saura résister à ceux qui se sont rendus traîtres vis-à-vis de l'État. S'ils persistaient dans leurs mauvais desseins, on le verrait les châtier : il espère que personne ne s'opposera à la marche de ses troupes vers les Pays-Bas [2].

Ce qui retarde le départ du prince français, c'est qu'au lieu de trouver, comme il l'espérait, son armée réunie à Alençon, il y a reçu de tristes messages de ses principaux capitaines. Le bouillant Fervaques annonce que ses troupes, faute de vivres, se sont débandées en grand désordre [3] : on dit qu'il sera disgracié [4]. Quant à Rochepot, mécontent

1 Christophe de Thou, consulté à cette occasion, avait déclaré qu'il n'était pas permis de lire au Parlement d'autres lettres que celles qui lui étaient adressées par le roi ou par le chancelier. Hist. univ. de Jacq. Aug. de Thou, l. LXXIV.

2 Mém. de Nevers, t. I, p. 158. Le mémoire du duc d'Alençon, du 19 mai 1581, fut communiqué par Marnix aux États-généraux le 9 juin.

3 Avis du 3 mai 1581 ; Lettre de Robert de Melun, du 6 mai 1581 (Arch. de Bruxelles).

4 Lettre du 27 mai 1581 (Arch. d'Ypres) ; Lettre de Busini, du 24 avril 1581 ; Lettre de Renieri, du 9 mai 1581.

Quelques jours auparavant, Fervaques qui se trouvait à Bray-sur-Somme à quatre lieues de l'ennemi, écrivait au bourgmestre de Bruges qu'il ne voulait point hasarder de combat parce qu'il attendait les nouvelles du prince d'Orange et l'arrivée du duc d'Alençon. Lettre de Fervaques, du 19 avril 1581 (Arch. d'Ypres) ; Avis du 23 et du 31 mars 1851 (Arch. de Bruxelles).

d'avoir reçu de son maître l'ordre de se laisser guider par les conseils du prince d'Orange [1], il s'est retiré à sa maison de Folleville (nom d'un ironique augure) où il se repose sans combattre [2].

II.

DÉFENSES PUBLIÉES PAR LE ROI.

Henri III reçoit de Madrid les plaintes les plus vives ; on le menace de la guerre [3]. « C'est, écriit Philippe II, « une cause injuste et répugnante non-seulement à tout « droict humain, mais aussi à toute sincérité et rondeur « qui doibt estre gardée et entretenue entre princes qui « s'attouchent si estroictement de parentage, amitié et « alliance [4]. » Il a déclaré que si le duc d'Alençon assiste les rebelles des Pays-Bas « il mettra incontinent ses forces « en campagne pour aller venger sur la France le tort que « le roy et son frère luy auroient fait [5]. »

Le cardinal de Granvelle se montre résolu à ne pas tolérer plus longtemps ces insultes publiques à l'Espagne :

1 Lettre du duc d'Alençon à Rochepot, du 31 octobre 1580. Arch. de la Haye ; Lettre de Marnix, du 17 décembre 1580. Groen, t. VII, p. 462.

2 La Rochepot écrivait de Folleville le 8 mai 1581 : « Je vous prie croire que je perdray ma vie ou l'on congnoistra que j'affectionne ce que l'honneur me commande et le debvoir que j'ay à mon maistre, je le jure sur mon honneur. » (Arch. de Bruxelles).

3 Lettre de Busini, du 24 avril 1581.

4 Lettre de Philippe II, du 24 octobre 1581. Que me tiene con el cuidado que podeis considerar. Lettre de Philippe II, du 14 août 1581. Arch. de Bruxelles.

5 Journal de P. de l'Estoile, t. II, p. 9.

« Les dissimulations se descouvrent. Si nous nous voulons « amuser de paroles, je n'en sçaurois que faire, ny ne vois « ce que l'on peut appeler rompture de guerre si ce qu'ils « font ne l'est... Le roy ne vouldra plus comporter l'indi- « gnité des voisins.. Il demeurera en paix avec eux s'ils « veulent ouy, et si non, non... Il saura se resentir et faire « diversion, ce qu'est à mon avis ce qui luy convient. » Et il ajoute dans une autre lettre : « Je suis tousjours en « mon opinion qu'une bonne et gaillarde diversion, leur « rendant le change, seroit bien facile à faire [1]. » Taxis a été chargé de présenter d'énergiques remontrances ; car, comme l'observe Granvelle, « aux termes que l'on procède, « soubs couverte d'Alençon nous faisant la guerre, c'est « avec trop de désavantage de nostre costé [2]. »

Si Henri III se sent ému des griefs de l'ambassadeur espagnol, il ne l'est pas moins des plaintes de ses propres sujets, qui, de toutes parts, s'élèvent vers le trône. On lui signale les levées de gens de guerre, qui se font malgré ses ordres : leurs premiers exploits sont le pillage et l'oppression du peuple. Déjà ces bandes recrutées à la hâte ont ravagé toute la Picardie et une partie de la Normandie et de la Champagne [3]. Beaucoup se lèvent riches, qui se couchent pauvres le soir [4].

Le roi de France écrit au gouverneur de la Normandie : « Mr de la Meilleraye, je suis tout asseuré de vostre fidé-

1 Lettres de Granvelle, du 8 et du 17 avril 1581 (Arch. de Naples).

2 Lettre de Granvelle à Marg. de Parme, du 14 mai 1581 (Arch. de Naples).

3 Lettre de Languet, du 13 juin 1581.

4 Lettre de Renieri, du 14 juin 1581.

« lité et de la pitié qu'avez de mon pauvre peuple, comme
« tous les gens d'honneur l'ont, ainsy que meu de la mesme
« affection dont Dieu m'a donné la charge, je suis continuel-
« lement poussé de le voulloir soulager, voyant les maulx
« infinis qu'ils souffrent. Ma résolution ne changera jamais
« que je ne voie l'effect de ma sainte résolution de les sou-
« lager. Il faut rompre toutes les levées, fussent celles de
« mon frère. Je vous le commande aultant que vous m'ay-
« mez et debvez obéissance à vostre roy... Aidez-vous de
« la noblesse, du peuple, du toxain et de tout qu'il sera
« besoing : je vous en advoue et le vous commande [1]. »

Henri III était sincère, quand il se désolait des funestes conséquences qu'entraînait l'imprudente ambition de son frère. C'est dans sa correspondance intime avec Villeroy que se révèle toute l'irritation qu'il en éprouve. Il faut respecter la justice de Dieu ; on ne peut manquer à ce qu'exige la conscience. Le roi est tenu de protéger son peuple. On ne doit ajouter aucune foi à ce que déclare le duc d'Alençon : il n'a qu'une pensée, celle de cacher son entreprise. C'est par ses ordres que huit ou dix capitaines recrutent des soldats près de Gisors, que Montmorency et Châtillon « font tout ce remuement de guerre » en Languedoc. Chamois est en Champagne pour lever vingt compagnies : il introduira les reîtres en France. Il faut garder Bourges avec soin. Ce n'est pas assez de publier des ordonnances : il faut les faire exécuter et mettre la main sur les premiers qui oseront les violer : cela arrêtera les autres [2].

1 Lettre de Henri III, du 22 mai 1581. Arch. Nat. à Paris, K. 1559.
2 Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.

En effet, Henri III fait publier à son de trompe dans les rues de Paris le mandement royal qui ordonne de courir sus à tous ceux qui prendraient les armes [1]. Telle est son indignation qu'il fait charger et saisir par les arquebusiers de sa garde des soldats levés par l'ordre de son frère. Un jour, étant à la chasse, il a dit qu'il souhaiterait pour l'honneur de la France que les forces du duc d'Alençon fussent détruites par ses propres sujets, mais non point par les Espagnols [2].

« Le roi, écrit Taxis, prévoit le danger de ceste desbordée « licence de son frère et du peu de respect qu'il luy porte, « veuillant user des armes de son royaulme, ainsy qu'il luy « plaist, sans son consentement, voires contre son gré et « vouloir [3]. »

Les Parisiens murmurent et voudraient appeler les Guise [4].

Cependant le duc d'Alençon ne tient aucun compte des défenses de Henri III [5]. Il continue à organiser ses forces, et l'on dit que lorsqu'elles seront toutes réunies, il sommera le roi de lui accorder les secours promis, sinon qu'il lui fera la guerre [6].

De nouvelles inquiétudes se réveillent chez Henri III et chez sa mère.

1 Journal de Pierre de l'Estoile ; Rapport du 10 mai 1581 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre de Renieri, du 16 mai 1581.

3 Lettre de Taxis, du 12 mai 1581.

4 Lettre de Renieri, de 16 mai 1581.

5 Lettre de Rob. de Melun, du 25 mai 1581 (Arch. de Bruxelles).

6 Lettre de Renieri, du 9 mai 1581.

A peine le duc d'Alençon est-il arrivé à Mantes que le roi de France lui fait proposer une entrevue à Saint-Germain. Il s'avance jusqu'à Chatou avec Laval et quelques gentilshommes huguenots ; mais, sur l'avis que Henri III arrive avec cent vingt cavaliers, il regagne Mantes en toute hâte [1].

Henri III a donné l'ordre de réunir des troupes à Compiègne : c'est pour empêcher le duc d'Alençon d'exécuter son entreprise [2].

On raconte que toutes les bandes d'ordonnance vont être convoquées sous le commandement de Piennes, de la Châtre, de Matignon et d'autres capitaines pour courir sus à ceux qui leur résisteraient [3] ; on ajoute que l'on saisira cette occasion pour exterminer tous les Huguenots qui auront répondu à l'appel du duc d'Alençon [4].

Si Henri III doit engager la lutte contre son frère, il lui viendra d'Allemagne un appui assez inattendu. Le duc Casimir reproche au duc d'Alencon d'avoir pris sa place aux Pays-Bas. Beutterich ne pardonne pas davantage au Taciturne d'avoir chassé de Gand Hembyze et Dathenus [5]. Le duc de Guise a fait parler au prince allemand [6]. Celui-ci examine froidement, au point de vue de ses intérêts, s'il vaut mieux servir le roi d'Espagne que les États-géné-

1 Lettre de Renieri, du 3 juillet 1581.

2 Lettre de Paul de Noyelles, du 7 juillet 1581. Arch. de Bruxelles.

3 Rapports du 27 juillet et du 11 août 1581. Arch. de Bruxelles.

4 Lettre de Robert Bien-aymé, du 30 juillet 1581. — On ajoutait que le duc d'Alençon se laisserait gagner par son frère et qu'il aiderait au massacre des Huguenots.

5 Voyez t. V, p. 281.

6 Avis du 22 janvier 1582 (Arch. de Bruxelles).

raux des Pays-Bas [1]. Quant il apprend que Henri III est en désaccord avec le duc d'Alençon, il ne néglige rien pour contrarier celui-ci dans ses levées de reîtres ; il envoie Beutterich déclarer au roi de France qu'il est prêt à accepter ses gages et à combattre le Taciturne et les États ; mais il faudrait que cette convention restât secrète [2].

III.

MÉDIATION DE CATHERINE DE MÉDICIS.

Au-dessus de la colère de Henri III, il y a une influence plus puissante : c'est celle de cette politique de conciliation ou plutôt d'atermoiement, dont use sans relâche Catherine de Médicis. Elle s'effraierait de voir Henri III prendre

1 Groen, t. VII, p. 549 (avril 1581).

2 Lettre du comte de Champlite, du 8 juillet 1581. Arch. Nat. à Paris, K. 1447. — A cette lettre il faut en ajouter une autre non moins explicite du 6 octobre 1582 : « Monseigneur, j'ay faict veoir au secrétaire Garnier l'escript du conseiller Beutrich du duc Casimir contenant les offres que ledit duc feist de servir Sa Majesté et lui ay baillé ung sommaire pour cy réserver Vostre Alteze, mais obmis luy dire comme je sçavois que Sa Majesté, à l'advis de l'illustrissime cardinal de Granvelle, treuvoit bon que ledict conseiller fust recongneu d'une chaîne de trois cens escus et que l'abbé de Saint-Wast à son retour d'Espagne en aura deu parler à Vostre Alteze affin de y pourveoir. Et comme suyvant ce j'ay pièca promis audict conseiller ladicte chaîne, n'ay peu délaisser de par ceste voye l'en ramentevoir et la suplier de faire donner ordre au plus tost y satisfaire ; car, comment que doive tourner la négociation, à l'opinion mesme dudit seigneur Cardinal de Granvelle, la dicte chaîne n'est de moindre importance que le présent royal qui a esté faict à son maistre, parce que luy seul conduict auprès de luy icelle négociation et peult beaucoup pour le service de Sa Majesté. » (Arch. de Bruxelles).

des mesures sévères contre le duc d'Alençon ; mais, d'un autre côté, elle ne négligera rien pour dissuader le duc d'Alençon de prendre les armes contre Henri III.

Aussitôt que Catherine de Médicis a appris que le duc d'Alençon a quitté la Guyenne, elle le supplie de venir la voir à Blois : il le lui promet, mais n'en fait rien [1]. Il ne lui reste qu'à aller le trouver à Alençon pour le détourner de toute résolution précipitée [2], mais il lui remontre qu'il ne peut manquer à ses engagements vis-à-vis des habitants de Cambray et insiste près de sa mère pour qu'elle intercède en sa faveur près de Henri III [3].

Catherine cherche à réveiller chez son fils le sentiment de ce qu'il doit à la religion catholique et au roi. La réponse du duc d'Alençon dépeint la bassesse de son âme. « Il n'y a pas, lui dit-il, de plus grand Huguenot que moi « en France, et je suis en même temps aussi bon catholique « que le roi, quoique je ne visite pas autant d'églises. Je « sais ce que le roi de Navarre et d'autres m'ont promis : « ils ont eu confiance en moi en concluant une paix désa- « vantageuse, mais je puis les tromper [4]. » A quelle condition ? Qu'on lui accorde deux cent mille couronnes : il connaît le moyen de les trouver sans toucher au trésor du roi.

1 Rapport du 3 mai 1581 (Arch. de Bruxelles).

2 La reine-mère était accompagnée du cardinal de Bourbon et de Villeroy.

3 Lettre du 22 juin 1581 (Arch. d'Ypres).

4 He assured her he was as great a Hugenolt as any was in Ffrance and as good a Catholique as the Kinge, but that he went not to so many churches. Ffor the King of Navarre and those other, he did know what they had promised him. He might deceave them, but they had trusted him to accorde unto the peace with their desadvantage.

Villeroy qui assistait à l'entretien, observa que le roi ne voulait pas de mal à son frère, mais qu'il lui reprochait d'être par ses intrigues la cause de la ruine du royaume. « Oui, ajouta Catherine en se tournant vers Fervaques et « les autres mignons, ce sont vos brigues et vos conseils « qui ont donné lieu à tous ces désordres que je voudrais « châtier, et vous mériteriez d'être conduits au gibet. » — « Vous m'aviez promis, Madame, interrompit le duc « d'Alençon, de n'insulter ni moi, ni les miens » ; et à ces mots, faisant signe à ses mignons de le suivre, il sortit sans écouter sa mère qui le rappelait près d'elle [1].

Cependant le duc d'Alençon se radoucit au bout de quelques jours, et nous reproduisons textuellement la lettre qu'il adressa à sa mère : « Madame, je ne chercheray « jamais autre intersetrise que vous, qui, pleine des « grandes considérations qu'avés entandues, avés très-belle « matière et argument de parler au roy et luy fayre con- « noytre se que je panse [2]. »

1 Lettre de Snaeuenbourg, du 26 mai 1851. Arch. de Bruxelles. — L'auteur d'un rapport du 10 mai 1581, après avoir raconté les projets du duc d'Alençon, ajoute : « Ceulx qui ne sçavent les affaires du monde, ny les moyens qu'il a et la volonté de ceulx qui ont desjà tant de fois esté employés en telles choses, peuvent croyre que cela luy est facile, mais les aultres s'en garderont bien, car il n'est en la puissance de personne de ce royaume, estants les hommes si mal satisfaicts du passé qu'ils sont, de mettre ensemble des forces bastantes pour faire ce qu'il a entrepris. Il y a à craindre la royne d'Angleterre ; car, à ce que j'entens, elle employera verd et sec pour le secourir en ceste affaire, mais soyez tout certain que le roy n'y entendra jamais et fera tout ce qu'il pourra pour rompre ce que Monsieur a entrepris. » (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre du duc d'Alençon, du 13 mai 1581. Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.

C'est de nouveau une feinte habile, une odieuse comédie. Le duc d'Alençon déguise avec soin le but de la démarche de sa mère ; il annonce au prince d'Orange qu'elle arrive « pour luy dire les moyens du secours que le roy « doit luy départir [1]. »

Néanmoins vient un moment où l'édit publié à Paris et les ordres donnés par le roi révèlent le dissentiment des deux frères [2]. Catherine de Médicis tentera d'autres démarches afin de tout apaiser ; elle fait demander au duc d'Alençon une nouvelle entrevue à Poissy : il ne s'y rend pas ; et c'est à la reine-mère de poursuivre son voyage jusqu'à Mantes. Elle y passe deux ou trois jours, et, au moment de s'éloigner, elle s'adresse en ces mots aux gentilshommes qui entourent son fils : « Messieurs, le roi a fait tout ce « qu'il pouvait pour dissuader Son Altesse de son entre- « prise ; mais, puisque Son Altesse, se trouvant trop en- « gagée par sa parole, n'a pu le lui accorder, je prie Dieu « qu'il la protège ; et quant à vous, Messieurs, qui l'ac- « compagnerez, j'espère que vous la ramenerez saine et « sauve en combattant avec courage ; car s'il devait lui « arriver quelque mal, je ne serais satisfaite que lorsque

1 Lettre du duc d'Alençon, du 10 mai 1581. Arch. de la Flandre Occidentale ; Record Office. — Taxis, dans une lettre du 12 mai 1581, s'exprime ainsi : « La royne-mère est allée vers luy pour le destourner de l'emprinse, laquelle le roy Très-Chrestien monstre ne gouster aulcunement, ayant commandé à ses gouverneurs généraux et particuliers de coupper la gorge aux soldats qui s'assemblent sans son exprès commandement. » Il ajoute le 28 mai que la reine-mère veut gagner le roi au parti du duc d'Alençon. Il ne faut pas espérer « que le roy l'empesche par armes et main forte. » (Arch. de Bruxelles).

2 Voyez les lettres de Taxis.

« je vous l'aurais fait payer de la vie. » Tous répondent qu'ils sont prêts à se sacrifier pour le salut de leur maître [1].

Dès que Catherine de Médicis est rentrée à Paris, elle expose au roi les dangers que va courir le duc d'Alençon si on l'abandonne ; elle n'insiste pas moins sur ceux auxquels le royaume sera exposé si, à défaut de la guerre étrangère, on y rallume la guerre civile. Elle attire Henri III près d'elle à Chenonceaux et ne néglige rien « pour l'induire à « dissimuler ses desseings et à ne pas difficulter les moyens « au duc d'Alençon, ains le faire assister pour le moins « dessoubs main [2]. »

Henri III cède malgré lui aux instances de sa mère [3]. Les soldats du duc d'Alençon qu'il avait fait arrêter, sont

1 Lettre de Renieri, du 11 juillet 1581.

2 Tout ce passage de la dépèche de Taxis mérite d'être reproduit. « On postpose le respect des traités au dangier que le duc d'Anjou, se voyant sans souffisans moyens pour exécuter ce qu'il a en teste par faulte de la faveur de son frère, de rage ne voulsist convertir sa furie contre luy et allumer ce royaulme de nouvelle guerre civile. Elle s'est inclinée pour prévenir au dangier et redresser le commenchement de ce malentendu entre lesdits frères, de induire ledit sieur roy à dissimuler ses desseings et ne lui difficulter les moyens, ains le faire assister pour le moins dessoubs main, ayant, à ce que j'entends, depuis son retour essayé diligemment d'attirer ledit roy à ceste résolution, comme l'on juge qu'elle a trouvé moyen de le faire aller seul à Chenonceaux où les ambassadeurs se trouvent encore à présent pour tant mieulx le persuader, mais avec tout cela j'entens que ledit sieur roy demeure ferme à ne vouloir gouster les desseins de son frère. » Taxis ajoute : « A quoy, s'il est sage, il regardera de couper queue en temps et devant que le mal se soit faict irrémédiable. » Lettre de Taxis, du 28 mai 1581 (Arch. de Bruxelles).

3 Catherine de Médicis favorise désormais les projets de son fils ; elle l'assure que le sieur de Gourdan, capitaine de Calais, ne fera que ce qu'il voudra. « Il est à croyre que du costé de France on commencera tous-

remis en liberté, et le maréchal de Matignon qui avait présidé à ces mesures de rigueur, se voit réduit à aller s'excuser près du frère de Henri III, mais il est mal accueilli. Le jeune prince appelle le maréchal : *Mignon* et lui reproche d'être sans honneur et sans courage ; il le menace de le tuer à coups de bâton et de le jeter par la fenêtre [1].

En ce moment, le sire de Crèvecœur, gouverneur, de Picardie, arrivait à Paris pour chercher des instructions. Il avait dit ouvertement que, si Rochepot se présentait en armes, il le ferait tailler en pièces [2], mais à peine avait-il engagé Henri III à s'opposer à l'entreprise de son frère, que la reine-mère l'interrompit. « Pouvez-vous l'empê-« cher ? » lui dit-elle. « Oui, » réplique Crèvecœur, mais la reine-mère s'en montre fort irritée : elle soutient en ce moment le parti du duc d'Alençon [3].

Le 19 juillet, Taxis va trouver le roi à Saint-Maur. « Ma mère et moi, lui répond Henri III, nous avons fait « tout ce qui était en notre pouvoir pour dissuader le duc « d'Alençon. Nous sommes réduits à le laisser faire pour ne « pas avoir la guerre avec lui [4]. »

A ce qu'écrit Du Plessis-Mornay, le roi ne s'oppose plus à ce qu'il ne peut empêcher [5].

« jours à luy tenir la main ou tout ce qui semblera convenir à sa grandeur « pour ne le mescontenter. »

1 Lettre de Renieri, du 14 juin 1581 ; Lettre du 22 juin 1581 (Arch. d'Ypres).

2 Lettre de Bellièvre, du 20 octobre 1580, ms. 15891 de la Bibl. Nat. de Paris, f. 66.

3 Lettre de Renieri, du 25 juillet 1581.

4 Lettre de Renieri, du 25 juillet 1581.

5 Lettre de Du Plessis-Mornay, du 31 juillet 1581 (Arch. d'Ypres).

Mais le camp de Compiègne ? Que personne ne s'en inquiète. Le duc d'Alençon rassure à la fois Inchy et Théron. Il écrit au premier : « Je sçay bien que l'on vous dira qu'il « y a quelques forces pour le roy mon seigneur et frère « à Compiègne et que l'on vous en fera des comptes à « nostre désavantage ; mais ne croyez riens du tout. L'in« telligence est bonne entre Sa Majesté et moi, comme « verrez, et tout va bien [1]. » Il mande au second qu'il n'y a entre le roi et lui « qu'une bonne intelligence qui fera « que toutes choses réussiront, ainsy qu'il l'a tousjours « promis [2]. »

IV.

L'ARMÉE DU DUC D'ALENÇON.

Rien ne s'oppose plus à ce que le duc d'Alençon organise le vaste armement qui doit, après le ravitaillement de Cambray, assurer la conquête des Pays-Bas.

L'armée comptera trois mille chevaux et huit mille fantassins.

Le marquis d'Elbeuf est lieutenant-général. Il sera assisté de Cossé « comme membre de la couronne de « France » ; mais le *maréchal des bouteilles* (tel est le nom que l'on donne au maréchal de Cossé) est fréquemment atteint de la goutte.

Fervaques commandera l'avant-garde.

1 Lettre du duc d'Alençon, du 27 juin 1581. Arch. de Bruxelles.

2 Lettre du duc d'Alençon, du 18 juin 1581. Arch. d'Ypres.

Des Pruneaux est grand-maître de l'artillerie. Il dispose de quatre coulevrines de seize pouces placées sur des roues, trois bouches sur chaque affût, ayant la balle grosse comme une orange : équipage de guerre nouvellement inventé. On a tiré de l'arsenal de Mantes vingt-deux pièces de fonte ; on en a fait couler cinquante-deux [1].

Rochepot sera colonel de l'infanterie. Pour encourager son zèle on lui promet l'évêché de Rennes, si le prélat qui l'occupe, consent à s'en dessaisir pour monter par élection et sans bulle du pape sur le siége archiépiscopal de Cambray.

Balagny aura sous ses ordres le régiment des gardes. Laval commandera le contingent de Bretagne ; Savigny celui de Bourgogne ; La Châtre, celui de Normandie.

Parmi les autres chefs on cite La Guerche, Saint-Luc, Bellegarde, Montgoméry, Turenne, Lavardin. Saint-Luc, que le duc a pris en grande affection [2], a habillé tous ses soldats de satin orange : ce sont les couleurs de son maître [3].

On n'a jamais vu une telle armée en France, et, depuis qu'on connaît l'union des deux frères, elle augmente chaque jour [4]. D'une part, on veut flatter l'héritier de la couronne de France ; d'autre part, la reine-mère, inquiète sur les périls auxquels il est exposé, a obtenu de Henri III qu'il l'aide d'hommes et de vivres [5].

1 Lettre du 22 juin 1581 (Arch. d'Ypres).

2 Molto suo affezionnato. Lettre de Renieri, du 9 mai 1581.

3 Arch. Nat. à Paris, K. 1559[14] ; Mézeray, t. III, p. 506.

4 Lettre du duc de Nevers à Josse de Zoete, du 23 juillet 1581 (Arch. d'Ypres).

5 Lettre du prince de Parme, du 18 août 1581.

Le duc d'Alençon est fier non-seulement de son armée, mais aussi de son trésor. Il a avec lui une chambre des comptes, composée de quatre maîtres et de seize auditeurs, qui lui coûte au moins cinquante mille écus. Il a reçu, depuis qu'il est à l'armée, cent vingt mille écus. Sa mère, pour lui venir en aide, a aliéné cinquante mille écus de rentes hypothéquées sur ses domaines, dont elle a pu retirer six cent mille écus. Élisabeth lui a envoyé quatre caisses de monnaie si lourdes qu'il faut six hommes pour en porter une : on en conclut que chaque caisse renferme quarante mille écus [1].

V.

L'ARMÉE DES ÉTATS.

Une autre armée doit se joindre aux troupes du duc d'Alençon : c'est celle des États-généraux des Pays-Bas, mais elle vaut encore moins, car elle ne compte guère que des mercenaires recrutés au hasard. Il faut citer d'abord deux régiments français, l'un de dix compagnies commandé par le colonel La Garde ; l'autre de douze compagnies sous les ordres du sieur de Villeneuve. Viennent après le régiment anglais du colonel Norris et les deux régiments écossais du colonel Balfour et du colonel Stuart [2]. On ne

1 Lettre de Renieri, du 9 septembre 1581.

2 Voici quelle est, selon les données officielles, l'organisation de l'armée des États. La garde et les hallebardiers du prince d'Orange coûtent dix-sept cents florins. Il y a quinze compagnies d'infanterie de cent cinquante hommes, savoir treize officiers, cinquante corselets, douze mousquetaires

voyait que des étrangers dans l'armée des États, et c'était toutefois contre la présence des soldats étrangers que s'était faite en grande partie l'insurrection des Pays-Bas !

En dehors de l'armée, nous avons à mentionner deux corps de prétoriens : ceux de Taciturne et ceux de Ryhove.

Le Taciturne a près de lui outre sa garde et ses hallebardiers cent lances, cent pistoliers, trente arquebusiers et une cornette de cinquante chevaux.

et soixante-quinze arquebusiers. Ryhove commande une cornette de cent chevaux et touche soixante-dix florins par mois. La Garde a sous ses ordres deux régiments et cent cinquante arquebusiers à pied (tous Français). Un autre colonel français a douze compagnies, soit dix-huit cents hommes. Le régiment anglais est commandé par Norris. Les colonels écossais Balfour et Stuart ont deux régiments (Arch. d'Ypres).

Un autre document offre des données intéressantes sur les garnisons. Gand : trois bannières de cent deux hommes ; Audenarde : deux bannières de cent cinquante hommes ; Termonde : trois bannières de cent deux hommes ; Ninove : quatre bannières ; Hulst et Axel : une bannière ; Gavre, Escornay, Tamise, Rupelmonde, Moorseele et la garde des prisonniers à Gand : deux bannières ; Bruges : cinq bannières bourgeoises ; L'Écluse : cent cinquante hommes aux frais de la ville ; Damme : une bannière ; Menin : le régiment du colonel Traillie ; Ypres : deux bannières ; dans la West-Flandre : onze bannières. En dehors des garnisons, forces à mettre en campagne : régiment de M. de Thiant, dix bannières de cent treize hommes ; deux bannières du colonel Souhay à Audenarde ; le régiment français à Ninove ; les cornettes de Téligny, Ryhove, Thiant, Yorck et Seton ; à Bruges, le régiment du colonel Preston fort de six bannières de cent cinquante hommes, et les cornettes de Mauregnaut, de Robert Maxwel et d'Archibald Hamilton ; à Ypres, deux bannières, la cornette de Vander Guchte et trois cents pionniers (Arch. d'Ypres).

Hargenlieu demande que son compte approuvé par la Huguerie et Sarrasin lui soit payé : il s'élève à la somme de vingt-un mille florins. On ne pourrait s'y opposer sans compromettre les intérêts des habitants, on lui remettra donc une reconnaissance de ce qu'on lui doit (Reg. des États de Flandre, 2 avril 1581).

Ryhove donne ses ordres à un régiment de quinze compagnies (composées chacune de cent cinquante hommes savoir de treize officiers, de cinquante corselets, de douze mousquetaires et de soixante-quinze arquebusiers) ; il dispose de plus d'une cornette de cent chevaux [1].

Ce n'est pas Hargenlieu, l'ancien ami d'Hembyze, mais Josse de Zoete, le capitaine auquel le duc d'Alençon a acheté Bouchain, que nous voyons placé sous les ordres du prince d'Espinoy comme maréchal de camp de l'armée des États ; mais, depuis la prise de La Noue, les soldats n'obéissent plus à leurs capitaines.

Chaque lettre de Josse de Zoete retrace les mêmes plaintes [2]. Tout annonce des séditions. Il est insulté par ceux à qui il ne paie plus aucune solde ; il connaît leurs désordres, mais il ne peut les retenir sous les drapeaux « puisqu'ils sont forcés de faim à sortir pour manger. » La

1 Archives d'Ypres.

2 Les États de Flandre écrivent au colonel Villeneuve : « Monsieur de « Villeneuve, des plaintes nous viennent à toute heure si grandes des « excursions, pilleries et inhumanités des soldats de vostre régiment que « nous ne pouvons laisser les sentir comme elles méritent, ny vous dire « et commander que ayez à y pourvoir et contenir les dicts soldats au « camp comme estes tenu, ou bien serons occasionnés nous en prendre « à vous.. Vous n'usez de l'autorité qui vous compète sur eulx ou bien « connivez en chose que sçavez tant desplaire à Dieu et aux hommes « et dont toutesfois conviendra ung jour respondre... N'y faictes faulte, « faisant debvoir de vray coulonnel et vous acquittant de vostre serment. » Lettre des États de Flandre, du 23 juin 1581 (Arch. d'Ypres). — Les États-généraux décidèrent le 25 novembre 1581, à la requête des États de Flandre, qu'on ne se contenterait plus de faire perdre aux maraudeurs un mois de gages (punition fort illusoire), mais qu'ils seraient châtiés corporellement.

cavalerie, écrit Josse de Zoete, se fond comme du beurre au soleil. Le colonel Thiant, ne pouvant arrêter les violences de l'un des siens, le tue de sa main. Les soldats passent les jours et les nuits à marauder. Que répondre aux bourgeois d'Ypres qui leur reprochent de n'être bons à rien, qui les traitent de voleurs ? Les États de Flandre songent à faire sonner le tocsin et à armer les paysans contre leurs propres troupes [1].

L'histoire des aventuriers anglais qui sont venus chercher fortune sous les drapeaux des États, est assez étrange. Thomas Morgan se sépare d'Élisabeth et veut servir Marie Stuart [2]. Le colonel Norris réclame soixante mille florins pour prix de ses services [3]. Le colonel Stuart obtient la main de la veuve du comte de Manderscheidt [4]. Un Cromwell (qui est vraisemblablement le capitaine Cromwell [5]) épouse à Anvers la fille de Gilles Hoffmann, veuve d'Horace Pallavicini. Leur petit-fils, s'appuyant sur le suffrage des puritains qu'opprimait Élisabeth, montera sur son trône de nouveau rougi du sang de la maison de Stuart, mais sous le titre de lord-protecteur de la république d'Angleterre.

1 Lettres de Josse de Zoete, du 20 et du 26 juillet, du 2, du 10 et du 15 août 1581. Arch. d'Ypres.

2 Brit. Mus., Cal. C. IX.

3 Dép. des rebelles, t. VI, p. 281.

4 Dép. des rebelles, t. XII, p. 95 (Arch. de Bruxelles).

5 Rogers avait recommandé à Junius le capitaine Cromwell comme : « ayant un cœur belliqueux et magnanime. »

CHAPITRE XII.

LE DUC D'ALENÇON A LA FÈRE.

(juillet — août 1581)

Le duc d'Alençon à la Fère. — Intrigues de l'Espagne en France. — Walsingham et Catherine de Médicis à la Fère. — Suite de l'ambassade de Walsingham. — Suite des intrigues de Catherine de Médicis.

I.

LE DUC D'ALENÇON A LA FÈRE.

Le duc d'Alençon avait formé le projet de réunir ses troupes à Château-Thierri ; mais, comme la peste y régnait, il ne s'y arrêta point, et le 31 juillet 1581 il descendit au château de la Fère-en-Tardenois, que le connétable Anne de Montmorency avait récemment fait orner d'élégantes sculptures par Jean Goujon.

C'est à la Fère que le jeune prince passe la *montre* de son armée. Elle compte dix-huit cents gentilshommes, les mieux montés, dit-on, qu'on ait jamais vus, soixante enseignes de gens de pied et quatre cornettes d'Albanais [1]. Il la range lui-même en ordre de bataille ; elle est admirablement équipée, et tous « prennent plaisir de veoir leur « chef faire le debvoir de grant cappitaine [2]. »

1 Lettre de Du Plessis-Mornay, du 31 juillet 1581. Arch. d'Ypres.

2 Lettre de Neveu, du 19 août 1581. Arch. d'Ypres.

Il ne suffit pas au duc d'Alençon de révéler sa force ; il veut aussi étaler tout son luxe. Le roi lui a donné deux vêtements brodés de perles, qui coûtent deux mille écus. Il a adopté (par sympathie pour le Taciturne ?) l'orangé comme couleur, et on lui envoie de Paris des casaques de velours, des draps de soie, des toiles d'or et d'argent [1].

D'autres témoignages sont bien différents. Le duc d'Alençon se laisse gouverner par le mignon Saint-Luc, qui est à la fois son grand-maréchal et le maître de sa garde-robe [2]. Les capitaines sont presque tous jeunes, et la maturité manque bien plus encore à leur esprit qu'à leurs années [3]. Quant à l'armée, au lieu d'être composée de bonnes troupes, comme on l'écrit à Élisabeth, elle ne comprend que quatorze mille mercenaires indisciplinés, qui marchent pieds nus et à peine couverts de quelques vêtements en lambeaux, semant la terreur et pillant le pays [4]. Comment payer les soldats ? Personne ne le sait. Tout l'argent que les trésoriers ont apporté, a été enlevé par Fervaques.

Le vidame de Chartres (nom tristement célèbre dans les annales des discordes civiles) devait amener quinze cents reîtres ; mais le sieur de Rhosne, que le duc avait envoyé avec dix mille écus en Allemagne pour leur remettre l'*anritghelt*, s'était arrêté en Lorraine, et, après un souper, il avait perdu au jeu tout ce qui lui avait été confié [5].

1 Avis du 11 août 1581. Arch. de Bruxelles ; Lettre de Renieri, du 1er août 1581.

2 Lettre de Renieri, du 16 octobre 1581.

3 Rel. de Lippomano. Tommaseo, t. II, p. 506.

4 Journal de P. de l'Estoile, t. II, p. 13 ; Cl. Hatton, t. II.

5 Matthieu, l. VII.

Ce qui est pis encore, c'est que le duc d'Alençon sent se retirer la main qui le soutenait de toute son influence et de toute son habileté : il perd l'appui de Catherine de Médicis.

II.

INTRIGUES ESPAGNOLES EN FRANCE.

Pendant que le duc d'Alençon, au milieu de l'éclat des armes, s'enivre prématurément des images de sa gloire, Catherine de Médicis délibère et s'arrête brusquement dans la voie qu'elle s'est à peine tracée.

Philippe II ne se borne plus aux menaces, car son armée retenue en Portugal ne peut songer à traverser les Pyrénées. S'il faut combattre la France, ce sera par ses propres armes, et si elle encourage la rébellion aux Pays-Bas, il lui opposera dans son propre sein la guerre civile. C'est la diversion dont parlait Granvelle [1]. Puisque Henri III aide ceux qui sont insurgés contre le roi d'Espagne, Philippe II secourra ceux qui s'insurgent contre le roi de France, fussent-ils huguenots. Les envoyés florentins s'en étonnent, à cause de ce beau titre de roi catholique que porte Philippe II, mais la politique tient peu de compte de ces scrupules. Philippe II offre au roi de Navarre trois cent mille écus comptant et cent mille écus par mois pour qu'il embrasse sa cause. Non-seulement il a des intelligences en

1 Sur les plaintes de Granvelle, voyez une lettre de Saint-Gouard, du 28 août 1581. Groen, t. VIII, p. 10.

Provence, mais il fournit aussi de l'argent à Lesdiguières et aux Huguenots du Dauphiné [1].

Ce serait à la fois une folie et une lâcheté, a dit la reine-mère, de laisser conclure au duc d'Alençon un mariage, dont la première conséquence serait d'avoir la guerre avec l'Espagne [2] ; et elle reprend le projet de lui faire épouser une infante.

III.

WALSINGHAM A LA FÈRE.

Le duc d'Alençon n'ignora pas sans doute le refroidissement de sa mère, et, dès qu'il apprit que Walsingham venait de débarquer à Boulogne, il lui adressa quelques lignes pour l'engager à se rendre près de lui à la Fère : « Croyez, « lui écrivait-il, que vous serez bien venu comme iceluy « qui tient l'un des premiers lieux auprès de celle que « j'honore plus que princesse qui soit sur terre [3]. »

Walsingham était chargé de détourner le duc d'Alençon de tout projet d'épouser une infante d'Espagne. Il devait lui remontrer au nom d'Élisabeth que ce serait une grande faute d'accroître la puissance de Philippe II et l'assurer en même temps qu'elle continuerait à l'aimer, quelle que dût être sa fortune dans l'avenir [4]. Dans tous les cas, il

1 Lettre de Renieri, du 3 juillet et du 1er août 1581 ; Vie de Du Plessis-Mornay, p. 140.

2 Lettre de Renieri, du 3 juillet 1581.

3 Lettre du duc d'Alençon, du 31 juillet 1581. Digges, p. 358.

4 With the assurance of the continuance of our love towards him in all his fortunes here after to follow.

devait, pendant son ambassade, s'entendre avec le duc d'Alençon que la reine d'Angleterre considérait comme un instrument docile dans sa main, soit pour dominer Henri III, soit pour entraîner la France malgré Henri III [1].

Nous savons que Walsingham se rendit à Clermont où il eut une entrevue secrète avec Cobham et Somers. L'un et l'autre le rassurèrent sur sa crainte d'une alliance entre la France et l'Espagne. Henri III venait de rappeler de Madrid son ambassadeur Saint-Gouard, et la reine-mère ne songeait qu'à chasser le cerf et le loup [2].

De Clermont, Walsingham se dirigea vers la Fère où il arriva le 2 août vers onze heures du matin. Il fut reçu immédiatement par le duc d'Alençon, et, dès qu'il eût rappelé les points proposés par le roi de France, sans avoir même pu faire connaître la réponse d'Élisabeth, il fut interrompu par le prince qui lui déclara que le roi était bien résolu à tout subordonner au mariage. Ce fut en vain qu'il chercha à exposer que le roi de France devait se laisser diriger par la raison et que la reine d'Angleterre obéissait à des motifs sérieux en insistant sur l'alliance préalable : le duc d'Alençon répliqua qu'il espérait bien que ses longs efforts pour obtenir la main de la reine d'Angleterre n'aboutiraient point à ce triste résultat d'éprouver la honte et surtout la douleur d'être repoussé au moment où il espérait recueillir le fruit de toutes ses peines. On connaissait depuis longtemps l'appui qu'il donnait aux populations opprimées des Pays-Bas, et cela n'avait point

1 Instructions de Walsingham, du 22 juillet 1581. Digges, p. 352.
2 Digges, pp. 356 et 357.

empêché la conclusion du contrat. La reine d'Angleterre pouvait-elle considérer comme un obstacle une entreprise dont le succès l'intéressait à un si haut point ?

Walsingham chercha à justifier Élisabeth. Elle appréciait ses qualités et la constance de son amour ; elle éprouvait, depuis qu'elle l'avait vu, une si vive sympathie pou lui que c'était avec peine qu'elle s'était résolue à n'écouter que ses devoirs de reine pour ne point provoquer le mécontentement de son peuple qui aurait été entraîné par ce mariage dans tous les maux de la guerre A l'époque où le contrat avait été conclu, il avait été entendu que le roi de France et les Pays-Bas supporteraient toutes les charges de la guerre puisque la reine ne devait recueillir aucune part de la conquête. Si le traité d'alliance était signé, rien n'empêcherait de continuer l'entreprise. Comment le roi de France pouvait-il subordonner l'alliance au mariage, alors qu'il était évident pour le monde entier que cette alliance était nécessaire aux deux pays pour assurer leur défense commune et pour mettre un frein à la prépondérance de l'Espagne ? La reine d'Angleterre n'était mue que par l'amour de ses sujets, force et gloire des princes. C'était surtout pour les satisfaire qu'elle avait songé à l'épouser, mais elle ne voulait pas que son mariage devînt pour son peuple la source d'un sentiment tout contraire [1].

Dès que Walsingham se fut éloigné, le duc d'Alençon mit la main à la plume pour se plaindre à Élisabeth : « Madame....., je vous suplie de pardoner à une pation si « afligée de ce que je n'avois jamais pansé. Je suis trans-

1 Digges, p. 363.

« porté à dire plus que je ne debvrois. C'est chouze qui
« vous a esté assez connue que le grand dessir que j'é tous-
« jous eu de voir le mariage fet, car sans intermition
« durant sinc ou sis ennées je le poursuyvi très-ardanmant,
« refuzant et négligant toutes autres ouvertures et partis
« à quoy je ne porteré, quoy qui puyst advenir, jamais de
« regret.... Je ne puis imputer qu'à ma mauvaise fortune,
« non à ma faute, que vous ayez changé la résolution du
« contract arrêté avec les commissaires [1]. »

Le lendemain, Walsingham fut de nouveau reçu par le duc d'Alençon. Celui-ci était seul dans sa chambre, et le faisant asseoir près de lui, il dit qu'il allait lui parler, non comme un fils de France, mais comme un serviteur de la reine d'Angleterre s'adressant à l'un de ses confidents. Il ne pouvait croire qu'un si cruel message lui fût adressé et qu'une résolution si dure vînt le frapper au moment même où il espérait toucher au but de ses persévérants efforts. Le roi de France ne voulait point d'alliance sans le mariage, et on le verrait vraisemblablement se refroidir dans l'appui qu'il donnait à l'entreprise des Pays-Bas. Déjà on avait cherché à l'en dissuader en alléguant qu'Élisabeth, dès qu'il se serait embarqué dans cette affaire, lâcherait le collier et que l'Angleterre et les Pays-Bas, puissances protestantes, ne seraient que les témoins de la lutte qui s'engagerait entre les deux grandes puissances catholiques la France et l'Espagne. Un parti considérable soutenait à la cour les intérêts de Philippe II contre ceux d'Élisabeth. Le duc d'Alençon protestait toutefois qu'il continuerait à

1 Arch. d'Hatfield (4 août 1581).

faire tout ce qui dépendrait de lui pour le service de la reine d'Angleterre.

Walsingham répondait que son message était bien tel qu'il l'avait exposé ; que la reine continuait à se préoccuper vivement de tout ce qui concernait le duc d'Alençon ; qu'elle le priait de s'entourer de bons conseillers et de ne pas s'exposer en personne aux périls de la guerre qui allait s'ouvrir. Mais le duc d'Alençon observait qu'il ne pouvait quitter ses compagnons, dont la plupart avaient pris les armes plutôt par dévouement pour lui que par zèle pour son entreprise, mais il voulait, le ravitaillement de Cambray terminé, aller assurer de nouveau la reine d'Angleterre qu'il aimerait toujours ce qu'il avait une fois aimé [1].

Le vicomte de Turenne était l'un des capitaines les plus intrépides du parti huguenot : il alla trouver Walsingham et lui déclara que l'expédition du duc d'Alençon pourrait avorter et par deux raisons : la première que le roi de France, craignant que l'Angleterre ne retirât le cou du collier et considérant le mariage comme le gage le plus sûr de l'alliance, abandonnerait certainement Monsieur au milieu des épines [2] ; la seconde que plusieurs de ceux qui étaient venus en aide à Monsieur, ne l'avaient fait qu'en considération de son mariage et qu'il serait réduit à se retirer à son grand déshonneur. Turenne avoua que jusqu'à ce moment le roi n'avait rien fait en faveur de son frère et que le peu d'aide que celui-ci avait reçue, il le devait à la reine-mère. Il fit remarquer, non sans raison, que la

1 Digges, p. 360.

2 In the briers.

reine d'Angleterre était plus intéressée que personne à l'entreprise du duc d'Alençon, car le roi d'Espagne, affranchi de toute résistance, invoquerait contre elle, comme contre son plus implacable ennemi, les droits de la force et de la conquête. Puis il insinua que si la reine prêtait cent mille ducats au duc d'Alençon, cela lui permettrait non-seulement de ravitailler Cambray, mais aussi de tenir la campagne pendant trois mois [1].

IV.

CATHERINE DE MÉDICIS A LA FÈRE.

Walsingham a quitté la Fère depuis quelques heures, lorsqu'une femme entre au château. C'est Catherine de Médicis : elle est accompagnée du cardinal de Bourbon et de Bellièvre. Les ambassadeurs anglais se sont trompés en croyant qu'elle ne songe qu'à chasser le cerf et le loup. Elle a cherché son fils à Soissons ; elle accourt à la Fère, et là, après un long entretien dont rien ne doit troubler le mystère, elle lui fait signer une déclaration secrète en vertu de laquelle, considérant les bonnes intentions du roi, qui désire la paix avec ses voisins, considérant aussi que la paix pourrait se rétablir dans les Pays-Bas, il accepte les propositions que sa mère lui a portées, en rendant « des grâces immortelles à Sa Majesté des grands « bénéfices qu'elle luy faict. » Pour atteindre ce but, il est prêt à souscrire à toute trêve en stipulant la neutralité de

1 Digges, p. 368.

Cambray ; et, si les propositions de sa mère peuvent être suivies d'effet, il s'engage « à se déporter entièrement de « ses entreprises » et à s'employer au rétablissement de la paix dans les Pays-Bas ; mais, comme il ne peut renoncer pendant ces négociations « à son acheminement » il promet de restituer de bonne foi toutes les villes qu'il aurait occupées, aussitôt « que les choses seront accordées de « part et d'autre [1]. »

Quelles étaient ces propositions de Catherine de Médicis ? L'une qu'on exprimera d'abord : le mariage du duc d'Alençon avec une infante. Une autre qu'on se réserve d'indiquer plus tard : les Pays-Bas pour dot [2].

Saint-Gouard ne quittera pas l'Espagne et sera chargé de cette difficile négociation ; mais il faut, avant tout, conclure une trêve avec le prince de Parme. Ce sera la tâche de Bellièvre, qui ne négligera aucun effort.

Catherine de Médicis avait trouvé le maréchal de Cossé au milieu des troupes du duc d'Alençon, dont il devait, disait-on, prendre le commandement [3]. C'eût été trop compromettant en ce moment pour le roi de France. Elle s'abouche avec lui et le renvoie en Anjou ; mais, pour le

1 Déclaration secrète du duc d'Alençon, du 5 août 1581. Bibl. Nat. de Paris, 3301, f. 14 ; Br. Mus., King's coll. 112.

2 Une autre combinaison avait été mise en avant par Henri III, et Pinart avait été chargé de la proposer au duc d'Alençon. Il s'agissait d'un mariage avec la princesse de Lorraine, qui eût reçu une dot de douze cent mille écus. Lettre de Renieri, du 15 août 1581.

3 On avait annoncé aux députés des États que le maréchal de Cossé, après avoir obtenu la déclaration que l'on demandait au roi de France, irait en Angleterre pour conclure le traité avec Élisabeth, puisqu'il se rendrait aux Pays-Bas pour y prendre le commandement de l'armée

consoler, elle lui fait donner la charge de surintendant des finances [1].

Tel est le point de départ d'une intrigue, au sujet de laquelle Michel de la Huguerie reprochera au duc d'Alençon de s'être montré : « trop descouvert en son dessein « secret de parvenir au mariage d'une fille d'Espaigne par « le moyen des affaires des Pays-Bas [2]. »

V.

SUITE DE L'AMBASSADE DE WALSINGHAM.

La reine-mère se croyait assurée de l'obéissance de son fils ; elle pouvait parler haut à la reine d'Angleterre et la menacer, si elle se montrait hostile à la France, d'une ligue catholique prête à se former. Son premier soin est de rappeler Walsingham à la Fère. Elle lui demande quel espoir on peut conserver d'un mariage, sans lequel le roi se verra entraîné dans une guerre dont il portera seul le poids. L'ambassadeur anglais répond qu'il y a tout lieu pour le roi d'être satisfait des conditions de l'alliance ; qu'il en sera de même du traité secret ; que l'on pourra s'entendre sur ce qui touche les Pays-Bas de telle sorte que personne n'ait à se plaindre ; que ce qui importe, c'est de résister à l'Espagne, ce qui peut se faire sans le mariage. — « Et comment serons-nous assurés, interrompt Cathe-

1 Lettre de Renieri, du 28 août 1581 ; Brantôme, t. III, p. 49.

2 Mém. de la Huguerie, t. II, p. 156.

« rine, que cette crainte de la reine de voir le peuple « murmurer contre les charges qui résulteraient de ce « mariage, ne la portera pas aussi à rompre plus tard « l'alliance ? »

Walsingham alléguait les nombreux griefs d'Élisabeth contre Philippe II, l'avantage que recueillerait l'Angleterre de voir le gouvernement du duc d'Alençon s'étendre sur un pays où les biens des Anglais atteignaient la valeur de près d'un demi-million. C'était bien plutôt en France qu'en Angleterre qu'il fallait redouter l'influence de l'Espagne. L'expédition des Pays-Bas ne tendait-elle pas surtout au bien de la couronne de France ? Si l'alliance de l'Angleterre était repoussée en France, elle ne le serait peut-être point ailleurs.

Catherine de Médicis opposait d'autres considérations à celles qu'invoquait Walsingham ; elle allait jusqu'à parler de son espoir de voir la maison de Valois se perpétuer, grâce au mariage de son plus jeune fils avec une princesse âgée de près de quarante-huit ans [1].

Walsingham revit le duc d'Alençon ; il le trouva couché et s'assit à côté de son lit, l'exhortant toujours à placer au-dessus de son amour, au-dessus de ses propres espérances, les vastes préoccupations de l'intérêt public ; mais le duc d'Alençon persistait à dire qu'il était bien dur de devoir renoncer subitement à des sentiments qu'il avait si longtemps portés dans son cœur ; « et à ce sujet, écrivait « Walsingham à la reine, il s'exprima en termes si élé« gants et avec une grâce singulière autant que personne

1 Digges, pp. 370, 371.

« que j'aie jamais rencontrée [1]. » — On voyait bien, « dit « un historien contemporain, qu'il avoit estudié ès lettres « et qu'il avoit bien retenu ce qu'il avoit veu et leu [2]. »

Le même soir, Walsingham adressa au vicomte de Turenne quelques lignes où il insistait sur l'alliance des deux couronnes et sur les résultats de l'entreprise qui devait arrêter le cours « de l'accroissement d'Espagne [3]. » Walsingham espérait réduire à la question d'argent soulevée par le vicomte de Turenne le différend qui menaçait d'une rupture prochaine l'union de la France et de l'Angleterre.

Walsingham suivit la reine-mère à Paris où il eut de longues conférences avec les conseillers de Henri III, et ses efforts ne restèrent pas stériles. Henri III céda ; il acceptait l'alliance anglaise avec ou sans mariage ; mais il fallait qu'Élisabeth avançât cent mille ducats au duc d'Alençon. De là dépendait la conclusion du traité [4].

Ce fut probablement en ce moment que Henri III adressa à la reine d'Angleterre la lettre suivante si obséquieuse et si humble :

« Madame ma bonne seur, sy c'est à bon esyant que l'on « vous atacque, comme l'on an fet courre le bruyt, je vous

1 Digges, p. 362. — Le duc d'Alençon écrivait en ces termes à Walsingham : « Je vous dis avec vérité que les commandemens de Sa Majesté « sont tels que, de quelque nature, hazard et condition qu'ils soyent, « rien ne me sera jamais malaisé, ni dificile pour la servir en l'éxécu-« tion, tout ainsy qu'il luy plaira me les commander. » Record Office (7 août 1581).

2 Cl. Hatton, t. II, p. 1057.

3 Cat. des aut. de M. de Montigny, p. 546.

4 Digges, pp. 391 et 392 (10 août 1581). — On lit dans un rapport du 12 août 1581 que Walsingham vient d'obtenir tout ce qu'il demandait (Arch. de Bruxelles).

« offre ma personne, mon royaume et tout ce quy an
« dépand, car je n'ay rien de sy cher que je n'expose volon-
« tyers pour le servyce de ma bonne seur comme pour le
« myen propre. Je vous prye de prandre cete assurance-là
« de moy et an atandre les efets sy vous an aviés besoyn,
« mès yl ne ce voyt pas ordynayremant que ceus quy font
« tant de remuemant et menacent de sy loyn, facent de
« grands esploys. Où sont les capytains, où les forces et
« les moyens pour exécuter un tel dessayn contre une
« royne sy puyssante, sy prévoyante et vygylante, hon-
« norée, aymée et obéye d'un peuple sy courageus, que
« vous estes? L'entreprynse seroit plus témérayre que bien
« consydérée, et croy an vérité que le repantyr suyvroyt
« de près le péché. Toutesfoys vous ne devés ryen négly-
« ger de vostre costé, comme je vous prye croyre que je
« ne feray du myen. Peut-estre pansent-yls que vous soyés
« desgarnye de forces, de capytaynes et de moyens de vous
« défandre, mesmemant à cete heure qu'yls croyent les
« myleurs estre anployés an Yrlande, qu'yls espèrent aussy
« trouver en vostre royaume des personnes quy leur tan-
« dent la mayn et les favorysent. Je m'assure que vous
« saurés bien remédyer à tout cela, comme j'espère donner
« bon ordre de ma part qu'yls ne tyreront de mon royaume
« ny forces, ny assistance à vostre dommage, aynsi que vous
« dyra mon ambassadeur, sur lequel remetant le surplus,
« je prye Dieu, madame ma seur, qu'yl vous conserve en
« bonne santé et vous donne le contentement que vous désire

Vostre très-affectyonné frère et cousin,

HENRY [1]. »

1 Archives d'Hatfield.

Quelles que fussent les pompeuses déclarations de Henri III, Walsingham n'entendait parler que de secrètes négociations avec l'Espagne. Il engageait Élisabeth à user de prudence et de circonspection ; il la suppliait d'excuser sa hardiesse ; mais le péril était si grand qu'il fallait l'écarter à tout prix si l'on ne voulait pas compromettre les heureux fruits d'un règne de vingt-trois ans [1].

Que propose Walsingham à la reine ? La note confidentielle qu'il lui fait parvenir, a été conservée. Ce qui importe le plus c'est qu'elle ne réunisse point contre elle tous ceux qui peuvent la combattre. Il ne s'agit point de conclure le mariage, mais de nouer des relations plus étroites avec le duc d'Alençon en lui faisant espérer la main d'Élisabeth. Bien que ses pouvoirs lui permettent de tout terminer, il n'en fera rien, car il n'oublie pas le proverbe : « Qui « femme a, guerre a [2]. »

A Londres tout était hésitation et incertitude. Tantôt c'était l'amour qui parlait chez Élisabeth ; tantôt c'était l'avarice.

Quand Walsingham lui dépeignait la grâce singulière qui distinguait le duc d'Alençon, quand elle recevait les lettres où le prince lui-même l'assurait en termes si ardents de sa passion pour elle, elle se laissait aller à des accès de colère dirigés contre son ambassadeur. A l'entendre, elle avait voulu seulement connaître l'intention du roi de France avant de découvrir sa bonne volonté au duc d'Alençon ; elle

1 Lettre de Walsingham à la reine, du 13 août 1581. Digges, p. 387. La minute de cette lettre est aux archives d'Hatfield. — Ultra posse non est esse, écrivait Walsingham.

2 Arch. d'Hatfield (16 août 1581).

reprochait à Walsingham de ne pas avoir assez développé les motifs qui s'opposaient au mariage et d'avoir dit trop brusquement au duc d'Alençon qu'elle ne l'épouserait pas. Elle voulait lui écrire elle-même « pour le consoler et lui « rendre courage [1]. » Si une guerre devait éclater, elle en subirait les conséquences avec la ligue sans le mariage aussi bien qu'avec le mariage ; et, s'il fallait arriver à la nécessité d'une guerre, mieux valait le mariage, car l'alliance serait plus forte et plus intime. A d'autres moments, lorsqu'on l'entretenait des cent mille ducats que réclamait Henri III, elle s'écriait qu'elle voyait bien que si le mariage avait été conclu, on aurait fait peser sur elle toutes les charges de l'expédition ; et elle allait jusqu'à écrire qu'il fallait, pour ne pas exciter le ressentiment de Philippe II, insérer dans le projet de ligue avec la France un article par lequel il était défendu au roi de donner aide ouverte aux ennemis du roi d'Espagne.

L'agent du duc d'Alençon Marchaumont était resté à Londres. Il alla, en son nom, se plaindre à Élisabeth de ce qu'elle laissait « le mariage en arrière. » Si l'entreprise des Pays-Bas se rompait, si deux grands rois s'unissaient pour la ruine du prince d'Orange et du pauvre roi de Portugal, l'Angleterre ne se porterait pas mieux, et les conséquences en retomberaient sur le duc d'Alençon et sur les Huguenots. Élisabeth parut émue ; elle blâmait Walsingham de ne pas avoir traité du mariage, car elle l'avait envoyé en France dans ce but, et elle était bien résolue à le conclure si Henri III aidait les États à supporter les

1 To give him confort.

dépenses de la guerre. Elle ne négligerait rien du reste pour l'engager à aider son frère, et elle répéta trois fois à Marchaumont que si la ligue était faite, le mariage en serait la suite. Mais l'objection de Marchaumont se reproduisait : Si le duc d'Alençon, abandonné par Élisabeth, est réduit à renoncer à son expédition, qui en souffrira si ce n'est l'Angleterre, si ce n'est le parti de la Réforme ? La faute consommée, à quoi servira de s'en repentir [1] ?

Élisabeth est si émue de la passion et de la douleur du duc d'Alençon qu'elle veut lui envoyer un gage d'amour qu'il pourra placer à côté du mouchoir dérobé par Simier. Elle détache sa jarretière et charge Somers de la remettre au duc d'Alençon : *Honi soit qui mal y pense !*

Somers emporte de plus deux instructions, l'une publique et l'autre secrète. On lisait dans celle-ci qu'il aurait à déclarer au vicomte de Turenne que la reine Élisabeth était disposée à prêter de l'argent et que le duc pouvait conserver plus d'espoir d'obtenir sa main qu'on ne le lui avait dit précédemment [2].

C'était aux yeux d'Élisabeth le moyen de hâter la ligue avec la France. Illusion de courte durée ! Walsingham mandait bientôt après à Burleigh que si la reine ne songeait pas à se marier, sa parole avait été bien imprudente ; car on ne pouvait plus espérer la conclusion d'une alliance étroite avec la France [3].

1 Lettre de Marchaumont à Walsingham, du 11 août 1581. Arch. d'Hatfield.

2 Digges, pp. 384 et 385. Cf. une lettre de Burleigh, du 17 août 1581. Digges, p. 389.

3 Digges, p. 392.

Le langage d'Élisabeth au duc d'Alençon se modifie profondément : « Mon très-cher, lui écrit-elle, n'ayant pensée « en mon âme qui ne retient quelque mention de vous « et de vos affaires, vous me permettrez vous faire « souvenir d'une action qui à ceste heure se mène par « l'envie que le roi a de rechercher vostre autorité au « Pays-Bas sous l'ombre du mariage.. Si vous accordez de « pactiser avecq le prince de Parme pour la retraicte de « vos forces, ce seroit le sentier pour vous esgarer du « droict chemin de ceste supériorité qu'avez embrassée. » Puis, recourant à l'ironie, elle ajoutait qu'elle eût regretté qu'à son occasion on eût excité la colère du roi d'Espagne. A ce point de vue, son mariage avec le duc d'Alençon eût sans doute causé plus de mal au pays qu'il n'eût apporté de bien à eux-mêmes. Les princes ne sont pas nés pour ne songer qu'à eux ; son seul regret est de ne pas lui avoir envoyé quelques gentilshommes anglais qui l'eussent servi de bon cœur. Avec quel empressement n'eût-elle pas elle-même sonné la charge pour le secourir ! L'aiguille sied mieux aux femmes que l'épée, mais elle ne l'eût pas abandonné à l'heure du péril [1].

« L'irrésolution d'Élisabeth est telle, écrit Walsingham, « qu'elle eût attiré sur elle la haine de tout le monde [2]. » Burleigh ajoute : « Si la reine n'est pas plus résolue dans « ses décisions, j'aime mieux être envoyé à la Tour. Nous « ses ministres nous ne savons comment agir, et, au lieu « de se faire des amis, elle se fait des ennemis [3]. »

1 Arch. d'Hatfield (22 août 1581).
2 Digges, p. 408.
3 Nares, t. III, p. 165.

VI.

SUITE DES INTRIGUES DE CATHERINE DE MÉDICIS.

Bellièvre avait assisté à l'entrevue de la Fère ; il fut chargé de poursuivre l'exécution des résolutions secrètes qui y avaient été prises [1].

Le prince de Parme venait de monter à cheval le 14 août vers six heures du soir pour rentrer à son logis, quand Bellièvre se présenta et lui remit des lettres où la reine-mère et Henri III protestaient contre l'entreprise du duc d'Alençon, qu'ils s'étaient efforcés d'empêcher. Bellièvre ajouta que leur sincère désir était qu'on n'allât pas plus loin dans la voie de la guerre et qu'on donnât au duc d'Alençon le moyen de dégager sa parole et de sauver sa réputation. Pour atteindre ce but, il proposait une trêve, en maintenant la neutralité de la cité de Cambray. Une paix générale était à souhaiter dans les Pays-Bas, et Henri III se fût volontiers porté médiateur [2].

Alexandre Farnèse répondit peu, et, comme il connaissait la duplicité et l'astuce de Bellièvre [3], il chargea un de ses commis de le régaler et de faire en sorte de découvrir toute sa pensée. S'il faut ajouter foi à la dépêche du prince de

1 Sur le mécontentement que la mission de Bellièvre inspira à Burleigh et à Walsingham, voyez Digges, pp. 371, 374, 390, 395. Pinart l'avait avouée à Walsingham.

2 Le prince de Parme avait fait arrêter des toiles de Flandre destinées à la cour de France. Catherine de Médicis et Henri III en réclamèrent la restitution par des lettres du 17 juillet 1581 (Arch. de Bruxelles).

3 Hombre astuto, doble, muy entendido, platico y subtil.

Parme, Bellièvre se laissa si bien régaler qu'il avoua toutes les inquiétudes de la reine-mère ; car, si le duc d'Alençon était la victime de sa témérité, la couronne passerait au roi de Navarre, ce qui serait la ruine de la religion catholique ; et, dans l'état actuel des choses s'il succédait à Henri III, un autre fléau serait à redouter : la guerre avec l'Espagne. Bellièvre reconnut que l'armée française était bien moins nombreuse qu'on ne l'avait dit et que beaucoup de gentilshommes catholiques étaient peu favorables à l'alliance avec le Taciturne et les Gueux.

Le 16 août, le prince de Parme reçut Bellièvre au camp de Naves. Il lui reprocha vivement l'ingratitude de Henri III après tant de services signalés qu'il avait reçus du roi d'Espagne ; il ajouta que le duc d'Alençon avait seulement à attendre du prince d'Orange ce que celui-ci avait fait à son seigneur et prince naturel, qu'on pouvait voir comment il traitait l'archiduc Mathias et qu'il désirait se faire proclamer *rewaert* de Flandre comme il était déjà *rewaert* de Brabant. Certes, si Henri III empêchait l'agression de son frère, Philippe II en serait fort reconnaissant, mais cette communication était bien tardive puisque les troupes du duc d'Alençon s'avançaient de toutes parts. Bellièvre répliqua qu'il serait heureux de voir le prince d'Orange et les rebelles se réconcilier avec Philippe II et qu'il irait s'aboucher avec le duc d'Alençon. Son désir paraissait être de mettre un terme à cette guerre [1].

1 Lettre du prince de Parme à Philippe II, du 18 août 1581. Arch. de Simancas ; Lettre de Brachet à Turenne, du 12 août 1581 ; Lettre de Montigny, du 13 août 1581. Arch. de Bruxelles.

Quinze jours après, un trompette vient au camp du prince de Parme réclamer un passeport pour un autre envoyé de Henri III, le sieur de Montmorin, qu'on régale aussi avec soin et qui rapporte que Henri III désire faire épouser une infante à son frère et rétablir la paix dans les Pays-Bas. Montmorin exprime de la part de son maître l'espoir que Farnèse continuera dans sa bonne volonté ; mais celui-ci se plaint des secours que le duc d'Alençon trouve dans les villes de France et dans l'armée du roi [1].

L'abbé Gadagne, aumônier du roi [2], reçoit aussi une mission vers le prince de Parme. Comme le porte la lettre de créance signée par Henri III, il est chargé de dire de sa part « aulcunes choses de grande importance [3]. » Il reproduit les vaines protestations de Henri III qu'il n'a rien négligé pour s'opposer à la prise d'armes de son frère, et, en même temps, il réclame une trêve.

On ne sait jusqu'à quel point le cardinal Farnèse, oncle du prince de Parme prend part à ces négociations : il a, dit-on, réclamé l'appui du duc d'Alençon pour monter sur le siége pontifical [4].

1 Lettre du prince de Parme à Philippe II, du 11 septembre 1581. Arch. de Simancas. — Montmorin s'était arrêté à Valenciennes où il avait dit à Assonleville qu'il était chargé de dissiper tous les malentendus, « remettant toutes choses en premier effect, réconciliant le frère du roy, « craignant qu'à la persuasion des Anglais et Flamans, il ne se laissast « gagner de pis faire. » — « Il me semble, écrivait Assonleville, qu'il « sera fort expédient luy faire bailler par escript ce qu'at de charge de « son maistre pour plus seurement négocier avecq telles gens. » Lettre d'Assonleville, du 6 septembre 1581. Arch. de Bruxelles.

2 Jean-Baptiste Gadagne, abbé de Turpenay en Touraine. Il était florentin.

3 Lettre de Henri III, du 26 septembre 1581. Arch. de Bruxelles.

4 Lettre d'Albertani, du 28 novembre 1581.

Les Huguenots s'inquiètent : *Male sentiunt.* Ils redoutent une nouvelle Saint-Barthélemy [1].

En même temps, Henri III mande à Saint-Gouard qu'il veut vivre en paix et en amitié avec le roi d'Espagne. Rien n'est plus sincère que son désir de détourner son frère de son expédition ; il lui a envoyé Bellièvre pour l'engager à conclure une trêve. Quatre jours après, il ajoute qu'il a dit à Taxis qu'il réclamait une réponse avant le 1er janvier. Si la main d'une infante était accordée, sa mère irait jusqu'à Bayonne pour la recevoir, et peut-être l'accompagnerait-il [2].

Ce sont surtout les lettres de Catherine de Médicis qui méritent de fixer l'attention. Elle écrit le 23 septembre à l'ambassadeur français en Espagne qu'elle a fait connaître à Taxis son vif désir de voir l'amitié maintenue entre la France et l'Espagne. Le meilleur moyen de la fortifier serait un mariage entre le duc d'Alençon et une infante. Tel était le prix qu'elle attachait au repos de la chrétienté que, pour l'assurer, elle irait, si cela pouvait être utile, à pied jusqu'à Madrid. « C'est la meilleure nouvelle que je « puisse recevoir ! » s'est écrié Taxis. A l'entendre, il n'était rien dont le roi Catholique pût être aussi heureux, ni qu'il désirât davantage. Néanmoins à la cour il s'exprimait avec plus de réserve ; il continuait à réclamer de Catherine des explications sur la conduite du roi de France vis-à-vis de son maître ; mais elle lui répétait qu'étant mère des uns et des autres elle ne désirait que la paix entre les maisons de France et d'Espagne, qu'elle n'avait jamais rien négligé

1 Lettre de Renieri, du 15 août 1581.

2 Lettres de Henri III, du 23 et du 27 septembre 1581. Bibl. Nat. de Paris, 3301.

pour détourner le duc d'Alençon de l'entreprise des Pays-Bas et qu'elle venait d'envoyer Bellièvre vers lui pour l'en dissuader de nouveau en l'engageant à conclure une trève. Là-dessus Taxis répliqua que c'était par des procédés d'amitié et non point en faisant la guerre qu'on avait coutume de négocier les mariages. Néanmoins, Saint-Gouard devait à Madrid aborder ce point comme si l'initiative était venue de Taxis : dans le cas où une prompte résolution pourrait être obtenue, rien ne contribuerait davantage au bien général de la chrétienté [1].

Taxis raconte son entretien avec la reine-mère en termes bien différents. Catherine et Henri III l'ont fait appeler. Toutes leurs paroles sont « excuses des choses passées et « desmonstrations de bonne volonté » pour resserrer les liens d'amitié en y comprenant le duc d'Alençon. Ils sont prêts à abandonner les rebelles et à aider à les soumettre. Le moyen de cimenter ce rapprochement serait le mariage du duc d'Alençon avec une infante ; mais on n'indique pas quelle dot on voudrait lui voir donner, et cette communication se fait sans connaître les intentions du duc d'Alençon qui, à raison de son âge, ne souffre aucun frein et ne veut pas se gouverner à la volonté d'autrui. Il paraît évident que Catherine de Médicis désire rompre le mariage d'Angleterre, et, selon toute vraisemblance, le duc d'Alençon en est instruit. Taxis n'a aucune opinion à exprimer ; car de semblables affaires, quand elles sont sans fondement, servent plus à remuer les humeurs qu'à produire quelque

1 Lettre de Catherine de Médicis, du 23 septembre 1581. Bibl. Nat. de Paris, 3301 ; Br. Mus., King's mss., 112, f. 120.

bon effet [1]. Il n'en juge pas moins cet entretien trop important pour ne pas le faire connaître immédiatement à Madrid par son secrétaire Diégo Maldonado [2].

Granvelle, en recevant la dépêche de Taxis, l'analyse en ces termes dans le rapport qu'il adresse à Philippe II : « Taxis a bien agi, quoiqu'il eût pu se montrer moins hâtif « en ajournant la suite de ces pratiques aussi longtemps « qu'on n'aurait pas renoncé à l'entreprise de Cambray. « Quels que soient les inconvénients d'une rupture déclarée, « on ne peut ni accueillir ces ouvertures à la première dé- « marche, ni les repousser dans l'état où sont les choses, ni « y rattacher des espérances qui nous pousseraient à oublier « ce que nous pouvons avoir à faire au printemps, non pour « nous défendre, mais pour attaquer. Il y a dans cette pra- « tique deux moyens à suivre : l'un de consentir au mariage « avec une dot en argent et non en territoires et de conti- « nuer à jouir quelque temps d'une paix sur laquelle on ne « peut compter avec eux ; l'autre moyen, c'est de profiter « de l'exemple que nous ont donné les Français, quand ils « engagèrent Charles-Quint à combattre les Turcs et quand « ils l'abandonnèrent, c'est de les embarquer à notre tour « dans l'entreprise d'Angleterre en lui donnant pour chef le « duc d'Alençon : nous employerions ainsi un de nos enne- « mis à nous venger des autres. En effet cette entreprise, « loin de contribuer à sa grandeur, ne lui apporterait que

1 Estas cosas, quando sen sin fundamento, sirven mas de mover humores que de hazer effecto mejor. Avis de Granvelle, du 23 octobre 1581. Br. Mus., Add., 28702.

2 Lettre de Granvelle à la duchesse de Parme, du 28 octobre 1581 Groen, t. VIII, p. 20.

« des soucis et des difficultés, et nous aurions soin de ne « pas l'aider de soldats espagnols (de peur de nous affaiblir), « mais seulement d'argent et de mercenaires allemands ou « suisses.... Il ne sera pas mauvais que ces pratiques soient « connues afin de refroidir les Anglais, de décourager les « rebelles des Pays-Bas et de ruiner près d'eux le crédit du « duc d'Alençon et des Français.. L'affaire est si importante « qu'il convient beaucoup plus d'écouter que de parler, et le « mieux est de se borner à dire qu'on refléchira sur les pro- « positions du roi de France et de sa mère et que la réponse « sera remise à Maldonado [1]. »

1 Record Office. Add. Ms., 28702. La lettre d'envoi de ce mémoire porte la date du 18 octobre 1581 (Bibl. roy. de Bruxelles). — Philippe II approuva le mémoire : Me ha parecido muy bien vuestro parecer. — Granvelle rendait à la duchesse de Parme un compte exact de tout ce qui se passait en Espagne, et voici en quels termes il lui apprenait la mission de Maldonado : « Ce sont excuses des choses passées et démonstration « de bonne volonté pour estroisser l'amitié et y comprendre le duc « d'Alençon, disant le roy de France et sa mère que, ce moyennant, il « abandonneroit les rebelles et qu'il ayderoit pour les mieux renger, oul- « tre beaucoup d'autres bonnes choses qu'il dit en pourroient succéder, « prétendans à l'alliance plus estroicte par le mariage dudict d'Alençon « avec l'une de mesdames les Infantes, sans dire avec quel dot il préten- « droit le mariage ; et mettent en avant tout cecy sans sçavoir la volonté « du dit Alençon, après avoir dit, pour s'excuser, qu'il est en eage pour « non souffrir frein, ny se vouloir gouverner à la volonté d'aultruy. » Il ajoutait dans une autre lettre : « Nonobstant les beaux propos du roy de « France et de sa mère pour excuser Alançon et eulx-mesmes, et les belles « offres qu'ils font, ledit d'Alançon continue à faire le pis qu'il peut. » Lettres de Granvelle, du 28 octobre et du 10 décembre 1581. Groen, t. VIII, pp. 20 et 44. — Granvelle écrivait le 26 novembre 1581 à Morillon que Henri III désirait resserrer ses liens d'amitié avec Philippe II, en y comprenant le duc d'Alençon qu'il dépeignait comme égaré pour sa désobéissance et sa jeunesse, mais qu'on ignorait encore son véritable but. Pap. de Besançon.

Le lendemain du jour où Philippe II reçut le mémoire de Granvelle, il donna audience à Saint-Gouard et accueillit assez mal ses déclarations sur le désir de Catherine de Médicis d'assurer la paix de la chrétienté. Saint-Gouard n'ignorait pas que le roi était excité contre lui par Granvelle [1].

Le prince de Parme avait appris de Taxis que selon toute apparence Henri III réclamerait les Pays-Bas comme dot de l'infante. « Sire, écrivait-il à Philippe II, ce qu'on « veut obtenir de vous, c'est que vous enleviez à vos fils « l'héritage de ces provinces qui ne veulent pas être sou- « mises aux Français. Cela ne répondrait ni à la gran- « deur, ni à la dignité de Vostre Majesté [2]. »

Philippe II répondit à Taxis que l'on avait eu recours à des artifices pour le tromper. Il ne fallait pas accorder de trêve [3].

Le 27 septembre, la reine-mère écrit de nouveau à Saint-Gouard. Bellièvre est revenu : le duc d'Alençon ne veut point accepter une suspension d'armes s'il ne sait d'abord à quelles conditions elle serait approuvée par le prince de Parme [4].

Ce qui est vrai, c'est qu'un projet de trêve a été préparé par Bellièvre ; mais le prince de Parme fait connaî-

1 Lettre de Saint-Gouard, du 26 octobre 1581. Bremond d'Ars, Jean de Vivonne, p. 137. — Philippe II écrivait le 19 mars 1582 à Taxis que dans la matière si grave dont l'avait entretenu Maldonado, il devait se borner à répondre qu'il en avait référé au roi. Il considérait la proposition de Saint-Gouard comme extravagante : tan desbarada propuesta.

2 Lettre du prince de Parme, du 9 octobre 1581. Arch. de Simancas.

3 Lettre de Philippe II, du 19 novembre 1581. Arch. Nat. à Paris, K. 1447[99].

4 Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3301.

tre le 2 novembre qu'il ne peut y souscrire. Il considère, à la suite de la retraite de l'armée du duc d'Alençon, la cité de Cambray et le Cambrésis comme remis à la volonté du roi d'Espagne [1].

Bellièvre devait se rendre en Espagne pour y renouveler les mêmes efforts ; mais, s'il avait osé s'y présenter, qu'avait-il à y attendre ? il lui eût été difficile de *revocare gradum* [2].

Cette négociation ne fut néanmoins pas abandonnée. Nous retrouvons en 1582 une lettre où Granvelle déclare qu'il faut répondre courtoisement aux propositions de la reine-mère en ne lui cachant pas que l'on connaît les pratiques du duc d'Alençon en Angleterre, et une autre lettre du prince de Parme où il dénonce l'astuce qui y préside ; car le frère de Henri III n'a d'autre but que de se préparer une issue le jour où il se trouverait dans le besoin ; il n'y a rien à faire si ce n'est de le combattre [3].

Renieri, après avoir dépeint toute cette confusion, ajoute : *Qui habet aures audiendi, audiat.*

Nous reprenons le récit des événements.

1 Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3301.

2 Lettre de Renieri, du 26 novembre 1581.

3 Lettre de Granvelle, du 26 janvier 1582 ; Lettre du prince de Parme, du 24 mars 1582. Br. Mus., Add., 28702.

CHAPITRE XIII.

LE DUC D'ALENÇON A CAMBRAY.

(août — septembre 1581)

Le duc d'Alençon se porte en avant. — Mouvement du prince de Parme. — Turenne prisonnier. — Le duc d'Alençon à Cambray. — Il marche vers Douay, puis se retire vers le Catelet. — Différend avec le prince d'Orange.

I.

LE DUC D'ALENÇON SE PORTE EN AVANT.

Le duc d'Alençon réitère ses pompeuses déclarations. Il défendra les Pays-Bas « au péril et hazard de sa propre « vie. » Son armée « est dédiée à la restitution de leur « ancienne splendeur et dignité [1]. »

C'est le lendemain du jour où il a accepté la proposition secrète de sa mère de négocier avec l'Espagne, qu'il adresse les lignes suivantes à son ancien ami Henri de Bloyere : « Tenez pour asseuré que ce qui concerne vostre repos, « salut et conservation, m'est tellement et si chèrement « recommandé que je n'y espargneray jamais aulcuns de « mes moyens, ny ma propre vie, comme j'en fais mainte- « nant preuve, que j'ay libérallement vouée et dédiée à cest

[1] Lettre du duc d'Alençon, du 3 août 1581. Arch. d'Ypres.

« effect, dont je vous prie asseurer tous les bons habitans « dudit Bruxelles, ausquels je recongnois beaucoup d'affec- « tion en mon endroict [1]. »

Le zèle du prince d'Orange pour la cause du duc d'Alençon ne s'est point affaibli. Il répète à Des Pruneaux qu'il ne peut qu'approuver « toutes choses qui concernent son « service et l'advancement de sa grandeur [2]. »

Élisabeth avait fait connaître au Taciturne que plus il emploierait Du Plessis-Mornay, plus elle aurait confiance dans ses intentions. Ce fut ce sage et prudent agent du roi de Navarre, qui se rendit au-devant du duc d'Alençon pour l'inviter, au nom du Taciturne, à hâter sa marche [3] ; mais, comme bien d'autres, il se laissa éblouir par de vaines apparences. Il avait trouvé, disait-il, le jeune prince « plein d'une sincère et bonne affection et d'une constance « si résolue qu'elle vaincra les contradictions du dedans et « les combats du dehors par sa vertu [4]. »

Une autre mission vers le duc d'Alençon avait été confiée par les États-généraux au seigneur de Sainte-Aldegonde. « Nous attendons, lui écrivaient-ils, vostre arrivée « avec singulière dévotion comme de personne qui nous « est envoyée de Dieu, non-seulement pour nostre libéra- « tion, mais aussi pour nostre seigneur légitime. » Ils lui témoignaient toute leur joie en lui offrant un don gracieux

1 Papiers de H. de Bloyere. Arch. de Bruxelles (6 août 1581). — Le duc d'Alençon ajoutait qu'il ne tarderait pas à se rendre à Bruxelles, mais qu'il voulait d'abord délivrer Cambray.

2 Lettre du prince d'Orange, du 1er juillet 1581. Groen, t. VII, p. 583.

3 Vie de Du Plessis-Mornay, pp. 132 et 135.

4 Lettre de Du Plessis-Mornay aux Quatre-Membres de Flandre, du 31 juillet 1581. Arch. d'Ypres.

de cent mille livres ; mais, comme ils n'avaient pas d'argent, ils priaient Son Altesse de faire lever lui-même cette somme par tels moyens de change qu'il préférerait ; ils la rembourseraient avant trois mois avec les intérêts [1].

L'obligation de cent mille florins remise au duc d'Alençon ne lui sert à rien : il n'a pas trouvé de prêteur qui consente à l'accepter en gage [2]. Le prince d'Orange et le conseil d'État délibèrent. Si le trésor est vide, il ne reste qu'à recourir à des souscriptions volontaires « pour faire « quelque présentation digne de la grandeur et du rang « que Son Altesse tient entre les princes de la chrétienté. » On proposera aux Quatre-Membres de Flandre d'organiser sous une forme assez compliquée une libéralité qu'on juge utile pour prévenir des rancunes. On fera dix grandes corbeilles ornées de fleurs de lys et des armes de Flandre, soit en argent, soit en airain doré, où l'on mettra des pains d'argent pesant soixante livres, puis dix autres corbeilles plus petites où l'on déposera une masse d'or, du poids de douze livres. Tout cela coûtera cinquante-quatre mille florins qui devront être fournis de suite par les plus riches habitants du pays, auxquels on offrira en compensation des biens enlevés au clergé catholique [3].

Les corbeilles ne s'ouvrirent jamais ni à la masse d'or, ni aux pains d'argent.

Une autre question restait en suspens. Il avait été entendu avec le duc d'Alençon qu'on lui remettrait, dès son arrivée, certaines villes des Pays-Bas, mais sans les dési-

1 Lettre des États-généraux, du 27 juillet 1581. Arch. d'Ypres.
2 Lettre du prince d'Orange, du 19 septembre 1581.
3 Arch. d'Ypres.

gner [1]. D'une part, il craignait qu'on ne lui y préparât quelque piége. D'autre part, on supposait que les habitants, comme l'année précédente, lui auraient fermé leurs portes. « Il n'a esté, écrit-on, encores possible de sçavoir « quelles principales villes on délivrera à Son Altesse pour « l'oppinion qu'on a qu'il y fauldra entrer de ruse et sur « quoy Son Altesse ne se peut encores suffisamment résou- « dre, craignant d'estre trompé [2]. »

Le duc d'Alençon a jugé utile d'écrire aux États-généraux pour démentir les faux bruits que l'on répand contre son honneur « jusques à faire dire qu'il refait de nouveaux « traités au préjudice de ceux qu'il a avec eux. » Il espère qu'ils n'en croiront rien, car bientôt une partie de son dessein sera exécuté, et sans doute ils en recevront un grand contentement [3]. Un autre billet adressé à Balagny lui annonce son intention de livrer sans retard bataille aux Espagnols [4]. En même temps, il presse vivement les États de tenter aussi, de leur côté, quelque grand effort [5].

C'est Marnix qui déclarera au duc d'Alençon que jamais les États ne prêteront l'oreille à des bruits contraires à son

1 Lettre de Renieri, du 3 juillet 1581.

2 Lettre sans date (Arch. de Bruxelles).

3 Lettre du duc d'Alençon, du 10 août 1581. Arch. d'Ypres.

4 La lettre est autographe : « Monsieur de Balagni, je ne me rejouiré point de les pérans que j'é de vous voir si tost, car se sera si tost que il vot miés que j'atande à mon arrivée. Cepandant j'escris à Monsieur d'Insi que fase esquiper catre coulevrines. Je vous prie tenés la min qu'elle soit toute preste pour demain au matin avecque l'équipage qui leur fot afin que quant nous les irons demander, elle soit toute preste à fayre quelque bon effect. Je remès à vous embrasser sant mille foys à mon arrivée. » Arch. de Bruxelles.

5 Lettre du duc d'Alençon, du 3 août 1581. Arch. d'Ypres.

honneur. On peut compter sur le concours qu'ils apporteront à sa résolution magnanime et héroïque. Leur camp a quitté Loo, renforcé par sept cents soldats écossais qui viennent de débarquer ; il ira rejoindre l'armée française [1].

Enfin le duc d'Alençon, cédant à des appels réitérés, sort de la Fère et se dirige vers Ribemont. Il a promis de combattre au premier rang ; mais, quoiqu'il dispose de forces supérieures, il se gardera bien de le faire, car il ne peut compter sur ses soldats. « Plusieurs de la France mesme « ont opinion que à la première décharge se metteront à « vau de route et confusion [2]. »

Catherine de Médicis, fort inquiète pour son fils, avait donné l'ordre au sieur de Puy-Gaillard « de costoyer avec « huict cents chevaux et quatre mille hommes de pied l'ar- « mée de Monsieur.. Il avoit charge, si ces deux armées « s'affrontoient, de paroistre et de faire le holà en nostre « faveur : conseil prudent de la royne-mère qui satisfaisoit « à ceste raison d'Estat que la perte de Monsieur, accom- « pagné de trois mille gentilshommes françois, par un « lieutenant du roy d'Espagne, importoit trop au roy et à « son Estat [3]. »

1 Instructions données à Marnix le 26 et le 30 août 1581. Rec. des États-généraux, t. IV, p. 71 ; Dép. des rebelles, t. V, p. 126 ; Lettre des États-généraux au duc d'Alençon, du 31 août 1581. Rec. des États-généraux, t, IV, p. 33. Arch. de Bruxelles ; Lettre de Th. Stoker, du 8 octobre 1581. Record Office.

2 Lettre de Jean de Martigny, du 14 août 1581 (Arch. de Bruxelles).

3 Mém. du duc de Bouillon.

II.

MOUVEMENT DU PRINCE DE PARME.

Chaque jour, des avis venus de France font connaître au prince de Parme l'approche du duc d'Alençon, ses vastes armements, son langage altier et menaçant [1]. Qu'y peut-on opposer ? Farnèse n'a ni capitaines, ni soldats, ni munitions, ni argent.

Les bons capitaines sont morts ou retournés en Espagne : on ne peut les remplacer ni par le comte de Lalaing, ni par le marquis de Roubaix [2].

Quant aux soldats, la perplexité n'est pas moins profonde. Au moment où ils devraient combattre, ils se mutinent : on manque d'argent pour payer leur solde [3].

Le 3 août, Philippe II écrivait au prince de Parme : « Si les Français veulent secourir Cambray, attaquez-les, « fût-ce en France. Catherine a dit à Taxis que je pouvais « leur faire trancher la tête dans mes États, mais qu'elle « ne pourrait souffrir qu'on leur fît quelque mal dans ceux « du roi son fils. Je ne permettrai pas que les Français « s'ouvrent l'entrée de mes États et que l'ennemi pénètre « dans ma maison. Si en effet Catherine est contraire au duc « d'Alençon et désire conserver mon amitié, elle ne s'éton-

1 Lettre de Granvelle, du 3 septembre 1581. Groen, t. VIII, p. 11.

2 Lettre du prince de Parme, du 18 août 1581.

3 Lettre du prince de Parme, du 24 août 1581. — Philippe II recommandait au prince de Parme la plus sévère économie dans ses dépenses afin de faire durer plus longtemps ce qu'il lui avait envoyé. Lettre de Philippe II, du 18 septembre 1581. Arch. de Simancas

« nera point de voir attaquer les Français soit en France,
« soit hors de France. Si les Français, sont nombreux,
« réunissez toutes vos forces contre eux [1]. »

Granvelle était d'avis de tout laisser au jugement si calme et si perspicace du prince de Parme : « Je m'asseure, « disait-il, que le prince regardera ce que plus conviendra « selon les occasions, ou d'assaillir ou de temporiser pour « rompre par ce moyen la première furie des Français ; « car après ordinairement l'on en a bon marché [2]. » Plus tard Philippe II louera sa prudence : « Il n'estoit aulcune- « ment conseillable d'exposer le tout au hasard de for- « tune [3]. »

III.

TURENNE PRISONNIER.

La pusillanimité du duc d'Alençon paraissait trop honteuse. Le vicomte de Turenne, dont un fils épousa plus tard une fille du Taciturne et qui fut l'aïeul du vainqueur de Rocroy, jugea que le nom qu'il portait, lui imposait d'autres devoirs. Il réunit quelques-uns de ses amis et se vanta d'entrer le premier à Cambray ; mais la fortune trahit son courage, et, après une courageuse résistance, il tomba au pouvoir des Espagnols. Le marquis de Richebourg fit compter trois mille écus au soldat qui l'avait conduit prisonnier

1 Arch. de Simancas.
2 Lettre de Granvelle, du 7 août 1581.
3 Lettre de Philippe II, du 24 octobre 1581. Arch. de Bruxelles.

à Alexandre Farnèse [1]. Diane d'Angoulême pourra intercéder près du prince de Parme pour Turenne comme en faveur de La Noue [2].

Le lendemain, le prince de Parme rangea ses troupes en bataille pour attendre le duc d'Alençon ; mais, comme il ne paraissait point, il jugea, en présence des renforts que lui amenaient les capitaines de Henri III, qu'il avait suffisamment satisfait à ce qu'exigeait l'honneur des armes et donna l'ordre de se retirer le soir vers Valenciennes [3].

IV.

LE DUC D'ALENÇON A CAMBRAY.

Le duc d'Alençon ne continua sa marche que lorsque, le prince de Parme s'étant éloigné, il n'avait plus aucun danger à craindre. Ce fut le 18 août, à six heures du soir, qu'il fit son entrée à Cambray. Le clergé et le magistrat s'étaient rendus au-devant de lui. Il prit place sous un baldaquin de soie orange tout brodé d'argent et se dirigea vers la cathédrale où l'on chanta le *Te Deum*. Partout sur

1 Mém. du duc de Bouillon ; Lettre de Renieri, du 28 août 1581.

2 Lettre de Diane d'Angoulême, du 22 août 1581. Arch. de Bruxelles. Le prince d'Orange rappelle, dans une lettre du 27 avril 1583, « la bonne « renommée du service que M. de Turenne a faict à la vraye religion. »

3 L'abbé de Sainte-Gertrude, en félicitant le prince de Parme sur sa retraite, le comparait à Fabius. « L'issue, ajoutait-il, a esté trouvée telle « que Vostre Excellence, sans hasarder un seul homme, a rompu la fureur « des Franchois qui, à leur advénement, semblent plus que hommes, mais « ne durent guères en leurs entreprises. » Lettre du 9 septembre 1581. Arch. de Bruxelles.

son passage se distribuaient des médailles d'or et d'argent, où on lisait : *Francisco liberatum Cameracum* [1].

Deux jours après, le duc d'Alençon jure solennellement sur les évangiles et les saintes reliques de respecter tous les priviléges de l'église de Cambray et de ne jamais tolérer aucun autre culte que celui de la religion catholique. Le chapitre s'engage par serment à lui reconnaître la même autorité qu'au roi d'Espagne [2].

Le duc d'Alençon fait enlever des portes les aigles de l'empire pour les remplacer par les armes de France. Il eût volontiers répété le mot de Louis XI : « Les oiseaux « aiment à aller jouer, ainsi que font les hirondelles qui « ne reviennent qu'au printemps. »

Telle est, au milieu de ces fêtes, la pénurie du duc d'Alençon qu'il écrit à son chancelier de vendre tout ce qu'il possède [3].

Cependant le vainqueur jugeait sa conquête incomplète s'il n'occupait pas la citadelle que, d'après une promesse solennelle, il devait laisser entre les mains de M. d'Inchy. Il avait prié les États de la lui faire remettre ; mais les États qui n'étaient point sans quelque méfiance vis-à-vis de lui, s'étaient peu prêtés à ce désir, car ils voulaient d'abord « bien clayrement juger de son intention et bonne « volonté. » En cet état de choses, il fallait recourir à d'autres moyens, et nous nous bornons à reproduire le récit de Sully [4].

1 Lettre de Renieri, du 28 août 1581.
2 Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 337.
3 Lettre de Renieri, du 28 août 1581.
4 Mém. de Sully.

Le duc d'Alençon témoigna à M. d'Inchy le désir de dîner à la citadelle et lui promit de s'y rendre sans ses officiers et ses gardes du corps. Inchy, plein de bonne foi et trop empressé à reconnaître les anciennes bontés de la reine de Navarre, demanda un délai de deux jours à cause de la disette des vivres, puis il invita le duc d'Alençon et soixante des principaux seigneurs de sa suite. Le jour du festin étant arrivé, il se rendit au devant du prince, entre huit et neuf heures du matin. Tous les préparatifs avaient été faits avec une grande pompe. Une musique harmonieuse se faisait entendre. Inchy portait lui-même aux convives une large coupe où pétillait le vin, mais le duc d'Alençon le força de s'asseoir près de lui.

Le festin durait depuis quelque temps, lorsqu'on vint annoncer à voix basse à M. d'Inchy que quelques serviteurs du duc d'Alençon paraissaient aux portes de la citadelle. « Hé bien ! hé bien ! qu'on les laisse entrer ; il n'y « a mie danger, m'est à voir » répondit le gouverneur. « Monsieur, continua-t-il en s'adressant au duc d'Alençon, « ce sont les gardes de Vostre Altesse qui veulent entrer, « et c'est bien fait, car vous avez tout pouvoir céans. » Par trois fois Inchy reçut le même avis ; trois fois il n'y fit aucune attention. Le duc d'Alençon se contentait de répondre par un signe de tête et souriait en regardant ses amis ; mais, lorsque de nouveau un des serviteurs du gouverneur lui parla à l'oreille, il changea de couleur, ses yeux étincelaient de colère, et frappant la table de ses deux mains : « Comment ! éteindre la mèche de mes gens et désarmer « mes soldats ! Hé ! Monsieur, qu'est cecy ? Je ne pense « mie que Votre Altesse entende cela. Je ne l'ay pas des-

« servy. Ce seroit me faire trop de tort et mal récompen-
« ser mes services. » — « Ce n'est rien, monsieur d'Inchy,
« repartit le duc d'Alençon ; j'y pourvoieray et vous con-
« tenteray avant de partir d'icy. » Quelques heures après, Balagny occupait la citadelle avec huit cents soldats.

Quoi qu'affirme Sully, il reste douteux que le seigneur d'Inchy n'ait pas livré lui-même la citadelle de Cambray au duc d'Alençon. Loin de chercher, comme on le rapporte, une mort immédiate dans un combat pour ne pas survivre à son déshonneur, il servit pendant quatre mois dans l'armée, se signalant par ses violences et son zèle pour l'alliance française [1]. On lui avait promis le duché de Château-Thierri, qui avait déjà été offert à des chefs de reîtres : il accepta le gouvernement d'Angers avec cinquante mille francs une fois payés et dix mille francs de pension. Ce ne fut que dans les derniers jours de décembre qu'en voulant frapper de son coutelas un paysan accusé de favoriser les Espagnols, il reçut dans le ventre un coup d'arquebuse. Le lendemain il expirait en demandant un prêtre pour l'assister à ses derniers moments. On n'en trouva point. Inchy lui-même avait fait pendre les prêtres [2].

Alféran a été chargé d'annoncer l'occupation de Cambray à la reine d'Angleterre. La lettre qu'il devait lui remettre, était conçue en ces termes :

1 Lettre de Mendoça, du 20 novembre 1581. Arch. de Simancas.

2 Lettre du prince de Parme, du 16 janvier 1582. Arch. de Simancas; Lettre du prince d'Espinoy, du 24 septembre 1581. Arch. de Bruxelles ; Lettres de Renieri, du 28 août 1581 et du 15 janvier 1582; Lettre de Morillon, du 14 janvier 1582. — Le baron de Fresin réclama du prince de Parme la succession de son frère le seigneur d'Inchy. Il alléguait qu'il avait été pendant deux ans retenu prisonnier par le prince d'Orange. Lettre du prince de Parme, du 16 janvier 1582.

« Madame, je puis assurer Vostre Majesté que je ferai « l'avitalement de Cambray sans le hasard que vous crai- « gnés pour ma personne ; car je y suis, et les ennemis, « avec tous les effrois du monde, s'en sont fuy à quatre « lieues de là sans vouloir recevoir la bataille que je leur « ai présantée..... C'est à vostre faveur que je dois ceste « victoire [1]..... »

Quelques jours après, il écrira encore à la reine d'Angleterre, mais ce sera pour mêler au chant du triomphe l'éternel cri du besoin d'argent :

« Madame, je ne regrette rien tant que de me voir « si misérable que je sois contraint de incommoder vos « finances. Vostre ambasadeur vous aura sans doute appris « la prise de Cambray que j'é fète à la vue de l'armée « espagnole. J'avois envie de vous faire présent de plu- « sieurs drapeaux qui y ont esté pris, mès j'en ai esté « retenu par ce que l'on me dit que Vostre Majesté craint « de se déclarer seule contre les Espagnols. Le porteur « vous dira que c'est la belle jarretière qui seule est cause « de toutes les victoires que Dieu m'a données [2]. »

La reine d'Angleterre se montra fort joyeuse d'apprendre que le duc d'Alençon était entré à Cambray [3], et elle résolut de lui envoyer de l'argent. En même temps ses ambassadeurs recevaient l'ordre de renouer les négociations avec la France. Elle eût voulu que Henri III secourût plus puissamment son frère [4], et il lui paraissait raisonnable qu'il

1 Arch. d'Hatfield (19 août 1581).
2 Arch. d'Hatfield (4 septembre 1581).
3 Lettre de Burleigh, du 24 août 1581. Digges, p. 397.
4 Lettre de Burleigh, du 2 septembre 1581. Digges, p. 420.

supportât une charge triple de la sienne, car la chose intéressait à la fois le roi, le duc d'Alençon et la couronne de France puisque ces contrées, bien que conquises par son frère, resteraient à sa couronne [1].

Walsingham, en présence des succès du duc d'Alençon [2], peut-être aussi sous l'empire des bonnes dispositions que témoigne la reine d'Angleterre, se laisse aller à un vif enthousiasme. « Si ce jeune prince, écrit-il à Burleigh, poursuit « sa carrière comme il l'a commencée, il n'y a de nos jours « personne qui annonce de si grandes choses. Au milieu de « tant de travaux intolérables, sa patience reste admirable ;

1 Are to remain to the crown of France. Digges, p. 398. — Le 27 août, Walsingham écrivait au duc d'Alençon : « Monseigneur, ayant à ceste heure receu lettres de la part de Sa Majesté, par lesquelles je suis averty que Sa dicte Majesté a accordé de fournir à Vostre Altesse la somme de cent mille escus, n'ay voulu laisser l'opportunité d'en advertir icelle en toute diligence, en estant pour ma part bien joyeulx et ne désirant chose au monde que de faire très-humbles services à Son Altesse et espérant que ce bon fondement que Sa Majesté a mis, se comblera d'autres fruicts à vostre souhait. Il plaira à Vostre Altesse d'estre adverty qu'estans entrés bien avant au traicté d'amitié perpétuelle que Sa Majesté désire veoir establie entre ces deux couronnes et y ayant travaillé en sorte qu'estions bien près de couronner l'ouvrage, tout soudain le 25 de ce présent mois par le commandement du roy le dict traicté se rompt et demeure en suspens à l'occasion de quelque advertissement qu'avoit donné M. de Mauvissière, comme si la royne ma maistresse avoit conclu entre elle et luy de donner à Vostre Altesse sans plus de remises promesse réale de mariage, entendant procéder si rondement et de bonne foy que la consommation ne demeureroit guères à parachever : chose qui nous sembloit bien estrange, n'en ayant receu mot de la part de Sa Majesté... » Digges, p. 409.

2 Walsingham avait reçu le 19 août la nouvelle de l'entrée du duc d'Alençon à Cambray. Lettre du 20 août 1581. Wright, t. II, p. 148.

« et tandis qu'ici l'on dépense le trésor en mascarades et « en autres vanités, ce pauvre prince serait réduit, s'il « n'était secouru d'ailleurs, à abandonner une entreprise « si utile à la couronne [1]. » C'était surtout à Catherine de Médicis que Walsingham soumettait ces considérations, et un jour qu'il se promenait dans le jardin des Tuileries, il insista près d'elle pour qu'elle assurât le repos du royaume en éloignant un prince autour duquel se ralliaient tous les fauteurs des guerres civiles. Puis, s'adressant à la fois à ses sentiments et à son ambition, il la supplia de veiller à ce que le duc d'Alençon ne manquât ni d'argent, ni de bons conseils. Jamais un fils fit-il plus d'honneur à sa mère [2] ?

Le 12 septembre, Walsingham, jugeant sa mission terminée, prit congé du roi de France et de la reine-mère ; mais il devait aller saluer le duc d'Alençon avant de rentrer en Angleterre [3].

V.

LE DUC D'ALENÇON MARCHE VERS DOUAY.

Le duc d'Alençon a adressé dès le lendemain de son entrée à Cambray une assez longue lettre aux États-généraux pour réclamer l'appui immédiat de leurs troupes [4].

1 Lettre de Walsingham, du 27 août 1581. Digges, p. 413.

2 Digges, p. 429.

3 Digges, p. 439.

4 « Aussy, Messieurs, faut-il maintenant que vous mettiez en considé-« ration qu'y ayant mis moyen et hasardé ma vie fort libérallement, si

Une autre lettre est destinée au Taciturne [1]. Le duc d'Alençon compte aussi sur lui, car il a promis de donner « sur la queue » des Espagnols avec quatre mille arquebusieurs et douze cents chevaux [2].

« promptement je ne suis assisté de vous tant de forces que d'argent, il « m'est du tout impossible de supporter le fais, et serions en danger qu'il « nous fallust contenter de ce qui s'est faict, chose qui vous viendroit et « à moy très-mal à propos, se conduisant les affaires icy plus par réputa- « tion que nul autre expédient qui se puisse trouver ; et cependant que « ceste bonne fortune nous apporte de la faveur et que toutes les villes « de ce païs commencent à me tendre les bras, je vous prie, prenons-la « aux chevenx afin qu'elle ne nous eschappe, ne pouvant jamais desployer « vos moyens en chose qui vous apporte plus d'honneur et proffit, et tout « ainsy que je m'asseure, puisqu'il y va tant du vostre, que vous n'y « espargnerez rien de vostre part, vous croirez que de la mienne je ne me « lasseray jamais que je ne vous voye contens et satisfaicts en vos cœurs, « vous faisant retrouver le repos et la liberté dont vous avez esté privés « par la tyrannicque domination de vos ennemis. Ainsy, sans user de « plus long discours qui ne serviroit à aultre chose qu'à remplir du papier, « trois choses sont nécessaires de vostre part, la jonction de vos forces « avec moy, une bonne et notable somme pour entretenir mon armée et « les vivres nécessaires pour icelle entrant en vostre païs. » Arch. de Bruxelles, Recueil des États-généraux, t. IV, p. 69.

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. IV, p. 297. — Odet de Lanoue mandait le 19 août 1581 au prince d'Orange : « J'escrivois dernièrement à Vostre Excellence des occasions qui m'avoient meu à venir en ceste armée, lesquelles je croy qu'elle aura trouvées vallables. Maintenant ce que m'y retient davantage est l'espérance que j'ay que Son Alteze prendra bientost quelque passage pour aller en Flandres (comme elle le délibère) ; et puis j'iray incontinent trouver Vostre Excellence qui est une chose que je désire fort et à quoy je n'eusse point tant tardé, sinon l'asseurance que m'avoit donné Son Alteze que les trouppes de delà le viendraient incontinent joindre. » (Arch. de Bruxelles).

2 « Le prince d'Orange mande qu'on se despêche et qu'il donnera sur « la queue. » Arch. Nat. à Paris, K. 1559.

Le camp des États, qui avait été placé à Loo pour arrêter les progrès des Malcontents, a été porté à Gand, dès que l'on a connu la marche du duc d'Alençon. Il doit se diriger vers Renaix, puis rejoindre les Français. Tout cela a été arrêté d'accord avec le prince d'Orange et le prince d'Espinoy [1].

On n'attend que le Taciturne pour qu'il prenne le commandement de l'armée ; mais les États de Hollande déclarent qu'ils considéreraient comme chose grave et dangereuse la résolution que prendrait le prince d'Orange de se rendre près du duc d'Alençon ; et ce qui leur donne le plus à réfléchir, c'est l'exemple de ce qui est arrivé en France à l'amiral de Coligny. Quoiqu'on puisse avoir pleine confiance dans la personne du duc d'Alençon, il pourrait se laisser tromper par les pratiques de l'ennemi, et il y a lieu de prier le prince d'Orange d'abandonner tout projet d'aller le rejoindre [2].

Le Taciturne ne se rendra pas à l'armée : « c'est sa « prudence ordinaire », écrit l'envoyé florentin Renieri [3].

Verra-t-on du moins marcher l'armée des États ? On ne peut s'expliquer de si coupables retards ; le prince d'Espinoy s'en plaint vivement [4] : mais tous ces projets belli-

1 Le 22 août, le conseil d'État invita les Quatre-Membres de Flandre à fournir immédiatement quatre cents pionniers et deux cents chevaux limoniers.

2 Res. van Holland (12 septembre 1581).

3 Lettre de Renieri, du 3 juillet 1581.

4 « J'ay en vostre nom et suyvant vostre parolle escrit et asseuré à Son « Altesse que je luy ameneroie une belle trouppe de renforts et qu'elle « estoit desjà preste, moyennant qu'y trouvasse la commodité de se joindre. « Maintenant que Son Altesse a le moyen de passer la Scarpe et tenir le

queux s'évanouissent, car le prince de Parme a interrompu les communications entre Gand et Cambray, en faisant occuper Saint-Ghislain où périt l'un des compagnons de Louis de Nassau, que nous avons depuis longtemps perdu de vue, le brave capitaine Turqueau.

Le 21 août, le duc d'Alençon sort de Cambray, et les troupes qu'il emmène à sa suite, pillent, en se retirant, une partie de la ville. Alféran garde le silence sur ces désordres et n'a que des éloges pour l'armée. « C'est, écrit-il, une des « plus belles, plus résolues et plus furieuses que nos pères « ayent veu. » On annonce que le duc d'Alençon a rempli les Espagnols de terreur, qu'il leur enlèvera la campagne, qu'il les assiégera là où ils s'enfermeront [1]. »

Ces brillants succès se bornent à la conquête de quelques châteaux et de quelques villages : L'Écluse, Marcoing, Crèvecœur, Escaudœuvre [2].

Le duc d'Alençon veut marcher vers Douay, mais il compte sur l'appui de l'armée des États, qui ne paraît point, et tout-à-coup le bruit se répand que, prévoyant l'abandon de ses propres soldats, il a donné l'ordre de rompre les ponts dès qu'ils auront passé la Scarpe. Pendant la nuit cinq cents cavaliers montent à cheval et

« chemin que luy avez mandé, je demoureray honteux et sera une ver« goigne perpétuelle pour le pays, et Son Altesse aura juste occasion de « mescontement à son advénement au pays, et debvrons confesser libre« ment avoir seul dompté l'ennemy sans aucun secours ou assistance de « nostre part. » Lettre du prince d'Espinoy, du 3 septembre 1581. Rec. des États-généraux, t. V, p. 170. Arch. de Bruxelles.

1 Lettre d'Alféran, du 24 août 1581.

2 Lettre du duc d'Alençon, du 26 août 1581 ; Lettres du prince de Parme, du 24 et du 26 août 1581.

s'éloignent. Le désordre se répand dans le camp ; d'autres troupes se débandent [1].

Partout les paysans fuient de leurs maisons avec leur bétail et leurs biens ; mais bientôt ils se rassemblent et massacrent les maraudeurs isolés [2].

On voit arriver à Paris des bandes de soldats qui meurent de faim. Les gens de bien sont irrités contre le duc d'Alençon parce qu'il est « la cause de la dévastation et mangerie « du royaume [3]. »

Il faut reculer ; le duc d'Alençon prenant pour prétexte que la garnison du Cateau-Cambrésis intercepte les vivres, ordonne de marcher de ce côté, malgré les prières de ses serviteurs les plus dévoués.

Le Cateau, avec sa faible garnison, ne put pas longtemps se défendre. On avait promis aux habitants qu'ils n'auraient rien à craindre : la ville n'en fut pas moins saccagée [4].

Le duc d'Alençon s'est emparé de quatre drapeaux qu'il fait offrir à Henri III, puis porter au château d'Angers. Il écrit à Élisabeth et à Walsingham que les Espagnols ne l'accuseront plus de manquer de courage. On ne trouverait désormais parmi eux aucun capitaine qui osât se montrer devant lui, depuis qu'il a fait et exécuté ce que tout le monde a vu [5].

Ce prince, si enclin aux imprudentes vanteries, se trouvait dans les premiers jours de septembre au Catelet, prêt à

1 Lettre de Renieri, du 7 septembre 1581.

2 Lettre de Renieri, du 9 septembre 1581.

3 Rapport de Paris, du 23 septembre 1581 (Arch. de Bruxelles).

4 Lettre de Renieri, du 7 septembre 1581.

5 Brit. Mus., Galba, E. VI ; Groen, t. VIII (29 août 1581).

rentrer en France avec ce qui lui restait encore de son armée [1].

VI.

DIFFÉRENDS ENTRE LE DUC D'ALENÇON ET LE TACITURNE.

Le duc d'Alençon, qui malgré tant de brillantes promesses, ne reçoit de secours des Pays-Bas, ni en hommes, ni en argent, se plaint vivement ; il reconnaît les menées et les artifices du prince d'Orange qui n'a d'autre but que de s'y fortifier et de s'y établir en excitant la guerre entre la France et l'Espagne [2].

D'autre part, le Taciturne reproche au duc d'Alençon d'avoir juré à Cambray qu'il ne tolérerait dans cette ville d'autre culte que la religion catholique. Serait-il devenu l'ami des *papaux* [3] ?

« Le différend des deux, écrit Morillon, est icy fort bien « cognu, et n'en faict-on que rire. C'est merveille qu'estant « tous deux d'une mesme humeur ils s'accordent si mal [4]. »

1 C'est du Catelet que le duc d'Alençon écrit le 7 septembre à Walsingham : « Que Sa Majesté s'asseure qu'avec son ayde je donneré au roy « d'Espaigne de quoy s'emploier icy sans avoir loisir de troubler ses voi- « sins. » Record Office.

2 Las manas y artificios del principe de Orange que pretendia, para conservarse y establecerse en los Estados, poner las duas coronas en contienda. Vasquez, Cosas de Flandès, p. 327.

3 Rapports du 18 et du 26 octobre 1581. Arch. de Bruxelles.

4 Lettre de Morillon à Granvelle, du 10 septembre 1581. Papiers de Besançon.

CHAPITRE XIV.

FIN DE LA CAMPAGNE DU DUC D'ALENÇON.

(septembre — octobre 1581)

Marnix à Saint-Valéry. — Le subside promis par Henri III se dépense aux noces du duc de Joyeuse. — Le duc d'Alençon marche vers Dunkerque. — Il s'embarque pour l'Angleterre.

I.

MARNIX A SAINT-VALÉRY.

Le duc d'Alençon, tout préoccupé de ses conférences avec don Antonio, semble avoir oublié son entreprise des Pays-Bas. Il s'est borné à écrire de Pont-Dormy aux États-généraux qu'il compte sur leurs forces pour défendre Cateau-Cambrésis [1].

Le prince d'Orange assemble aussitôt le conseil d'État. Ils enverront Marnix et d'autres députés vers le duc d'Alençon pour lui remettre tout ce qu'ils ont pu réunir sur la somme de cent mille florins ; ils y joindront les dons gracieux que l'on pourra obtenir des Quatre-Membres de Flandre, « car cela importe à la réputation du pays de « Flandre, et ung tel présent peult causer mille fois plus « de bien et avancement que cela ne vault ». Marnix priera

1 Lettre du duc d'Alençon, du 22 septembre 1581.

le prince français « de s'acheminer vers ces pays aussitost « que ses affaires le luy permettront [1]. »

Les députés des États trouvent le duc d'Alençon à Saint-Valéry. Effrayés par les progrès du prince de Parme, ils insistent sur un prompt secours [2]. Ils admettent qu'il ne déclare pas la guerre au roi d'Espagne, qu'il ne réside aux Pays-Bas qu'autant que cela lui conviendra, que le culte catholique soit rétabli là où il a été aboli [3]. Théron apporte l'argent promis par les États-généraux ; Charles Everwyn, celui qu'offrent les Quatre-Membres de Flandre [4]. Il faut y joindre une somme de trente mille livres sterling remboursable dans le délai de six mois, qu'Élisabeth lui envoie en le félicitant de ses succès [5].

Une nouvelle voie est ouverte au duc d'Alençon pour prendre possession des Pays-Bas : qu'il suive, avec les soldats réunis autour de lui, le rivage de la mer. Le camp de Flandre a reçu l'ordre de se diriger vers Dunkerque, Bourbourg et Gravelines. On fortifie l'abbaye de Watten pour protéger le passage des Français. Déjà le prince d'Espinoy est arrivé à Ypres avec Ryhove, l'amiral Treslon et le bâtard de Nassau ; il annonce qu'il attend des troupes en grand nombre [6].

1 Instructions données à Marnix, le 27 septembre 1581. Arch. de Bruxelles, Rec. des États-généraux, t. IV, pp. 74 et 76.

2 « Saincte-Aldegonde sollicite le duc en diligence pour avoir ses trouppes en Flandres. » Rapport du 30 octobre 1581. Arch. de Bruxelles.

3 Lettre de Renieri, du 30 octobre 1581. Lettre de Mendoça, du 20 novembre 1581.

4 Rapport du 30 octobre 1581. Arch. de Bruxelles ; Arch. de la Haye.

5 Delpit, Doc. anglais, p. 287.

6 Avis du 16 et du 21 septembre 1581 ; Lettre d'Eust. de Croy, du 17 septembre 1581. Arch. de Bruxelles.

Le prince d'Orange recevra le prince français en Flandre et le conduira de ville en ville, » mais sans aulcuns « gens de guerre, de paour que l'insolence ordinaire du « soldat françois n'occasionne quelque altération et ne « descouvre le masque des belles promesses françoises [1]. » Des préparatifs sont faits pour l'accueillir à Bruges. A Gand où il est attendu chaque jour, on organise une réception triomphale en son honneur [2]. Pour calmer les catholiques, on a rendu la liberté aux évêques de Bruges et d'Ypres après une captivité de près de quatre années ; mais on retient Champagney, dont les Gueux redoutent l'influence.

A Anvers, on ne laissera le duc d'Alençon entrer dans la ville qu'avec une suite peu nombreuse et sans rouvrir les églises : il n'a qu'à entendre la messe chez lui [3].

Il a fallu faire des travaux considérables au palais de Bruxelles pour que l'ancienne habitation de Charles-Quint, souillée par les violences révolutionnaires, puisse recevoir un nouveau prince [4].

II.

LE SUBSIDE PROMIS PAR HENRI III SE DÉPENSE AUX NOCES DU DUC DE JOYEUSE.

L'argent apporté par Théron et par Everwyn a été absorbé en quelques jours : ce qu'il faut, ce que le duc

1 Lettre du seigneur de Sweveghem, du 20 novembre 1581. Arch. de Bruxelles.

2 Lettre de Reidanus, du 13 octobre 1581. Groen, t. VIII, p. 14.

3 Lettre de Renieri, du 7 novembre 1581.

4 Rapport aux Arch. de Bruxelles.

d'Alençon attend impatiemment, c'est le subside de cent mille écus promis par Henri III, qui n'arrive point [1] ; mais le duc d'Alençon sait mieux que personne que ces engagements sont de la nature de ceux qu'on ne tient jamais.

Si Henri III a promis un subside à son frère, c'est surtout afin de l'éloigner de la France ; car il écrit au prince d'Orange qu'il est bon que le duc d'Alençon se fixe à Anvers afin d'être mieux connu des peuples qu'il doit gouverner [2].

En ce moment le trésor est vide, car il est plus que jamais épuisé par de folles dépenses. Le crédit des mignons est à son apogée. Henri III, à la grande indignation des Guise, se laisse gouverner par Joyeuse et La Valette [3]. Tous les deux ont reçu un duché-pairie. Ce n'est point assez : on raconte que le roi veut faire d'un de ses mignons un roi d'Arles, de l'autre un roi de Metz [4]. Il tire deux cent mille écus des coffres de l'hôtel-de-ville de Paris pour leur en faire présent ; puis, lorsqu'un prince de la maison d'Este sollicite la main de la sœur de la reine de France, il la lui refuse pour l'accorder au nouveau duc de Joyeuse, et on dépense, sans se préoccuper de la misère du peuple, douze cent mille écus pour les noces du favori. « Il n'estoit « mémoire en France d'avoir veu chose si somptueuse. »

Qu'en dit ce bon duc d'Alençon ?
S'on lui en eust autant donné,
Il fût seigneur des Pays-Bas [5].

1 Lettre de Renieri, du 7 septembre 1581.
2 Lettre de Walsingham, du 3 septembre 1581. Digges, p. 428.
3 Lettre d'Albertani, du 28 novembre 1581.
4 Mém. de Tavannes.
5 Pierre de l'Estoile.

En effet le duc d'Alençon se plaint de ne pas être aidé de deniers « qui eussent esté mieux emploiés à une telle « affaire que non pas à des nopces d'ung tel mignon. » Ceux qui murmurent bien plus encore, sont les bourgeois ruinés, les paysans qui paient les tailles : *Regina avara tributa auget, rex mollis æra dissipat, dux atrox regnum quærit* [1].

III.

LE DUC D'ALENÇON MARCHE VERS BRUXELLES.

Cependant Marnix insiste plus vivement que jamais. Il ne reste au duc d'Alençon qu'à prendre la résolution qu'on réclame de lui ; il charge Marnix de la communiquer aux États [2].

Cinq mille hommes et huit cents chevaux sont réunis à Saint-Valéry. Le prince Dauphin vient s'y joindre avec quinze enseignes. L'ordre est donné de marcher en avant : c'est à Ardres que se concentrera l'armée.

On embarque en même temps des troupes au Crotoy ; elles aborderont en Flandre et seront, dit-on, renforcées par des bandes d'ordonnance de Henri III [3].

Le duc d'Alençon s'est placé fièrement à la tête de son armée : il s'est avancé jusqu'à Boulogne, lorsqu'il apprend que le prince de Parme, portant son camp près de Dunker-

1 Journal de P. de l'Estoile, t. II, passim.

2 Lettre du duc d'Alençon, du 20 octobre 1581. Rec. des États généraux, t. IV, p. 77.

3 Rapports du 2 et du 17 octobre 1581. Arch. de Bruxelles.

que, ferme tous les passages, soit entre Saint-Omer et Gravelines, soit entre Gravelines et la mer. La Motte a repoussé Rochepot qui commandait l'avant-garde [1].

IV.

LE DUC D'ALENÇON S'EMBARQUE POUR L'ANGLETERRE.

Le duc d'Alençon se laisse aisément persuader que, pour se rendre en Flandre sans rencontrer le duc de Parme, le meilleur moyen est de passer par l'Angleterre et de saluer sa belle maîtresse, le front ceint de lauriers, avant d'être reçu triomphalement dans les Pays-Bas [2].

Le 24 octobre, il s'embarque à Boulogne, accompagné du prince Dauphin, de Laval, de Saint-Aignan, de Fervaques, de Bellegarde et de quelques autres gentilshommes [3]. Marnix suivra le prince français en Angleterre.

Rochepot conserve le commandement de l'armée : il prend les titres de « chevalier de l'ordre du roi, capitaine « de cinquante lances de Sa Majesté Très-Chrétienne, cham- « bellan ordinaire, conseiller d'Estat et affaires de Monsei- « gneur, collonel-général de l'infanterie de Son Altesse « et de présent commandant à toute son armée en l'absence « d'icelle [4]. »

Les soldats que le duc d'Alençon a laissés en arrière, pillent tout le pays jusqu'à Hesdin et jusqu'à Arras [5].

1 Lettres du prince de Parme, du 30 septembre 1581 et du 16 janvier 1582. Arch. de Simancas ; Lettre de Morillon, du 30 novembre 1581.

2 Rapport du 30 octobre 1581. Arch. de Bruxelles.

3 Lettre de Renieri, du 31 octobre 1581.

4 Passeport du 27 octobre 1581. Arch. de Bruxelles.

5 Lettre de Renieri, du 14 novembre 1581.

CHAPITRE XV.

L'AFFAIRE DE PORTUGAL.

(juin 1581 — juillet 1582)

La succession de Portugal. — Négociations de Catherine de Médicis et de don Antonio. — Entrevue du duc d'Alençon et de don Antonio. — Expédition de Strozzi.

I.

LA SUCCESSION DE PORTUGAL.

Il est une question sur laquelle l'Angleterre et les États des Pays-Bas marchent d'accord : c'est l'obligation à imposer à Henri III de déclarer la guerre à l'Espagne. Il en est une autre où Catherine de Médicis se joindra avec le même zèle à Élisabeth et au Taciturne, car ses intérêts personnels y sont engagés [1] : c'est l'affaire de Portugal. Héritière par sa mère de la maison de Boulogne qui, au XIII[e] siècle, avait régné à Lisbonne, elle considérait ses droits comme antérieurs et par conséquent comme supérieurs à tous les autres.

Cependant le véritable compétiteur de Philippe II, celui que favorisaient les Portugais, était don Antonio, prieur

1 En sus fines particulares. Lettre de Philippe II à Taxis, du 28 janvier 1582.

de Crato, dont la naissance n'était pas plus régulière que celle de Henri de Transtamare, mais qui, comme lui, était soutenu par les populations qui l'avaient vu naître. En présence d'un ennemi aussi redoutable que Philippe II, il se hâta de faire réclamer des secours en France et en Angleterre ; et, dès le mois de septembre 1580, Cobham était chargé d'offrir à Henri III une action commune afin de s'opposer à la conquête du Portugal par les Espagnols [1]. Walsingham revint sur ce point pendant son ambassade en France [2].

Élisabeth avait désigné ce même Daniel Rogers que nous avons rencontré à Anvers, pour traiter avec les Portugais « comme démonstration extérieure de son héroïque solli« citude. » Sa résolution était de laisser aux États de Portugal le soin de décider de la succession du royaume. Il importait d'éviter les dissensions intérieures afin de résister aux iniques entreprises du roi d'Espagne ; et rien ne lui semblait plus convenable, s'ils ne se mettaient pas d'accord sur la question de la succession, que de laisser le soin de la résoudre à un juge compétent exempt de toute partialité. La reine d'Angleterre, éclairée sur le droit de don Antonio ou de la duchesse de Bragance, ne manquerait point de les assister, car elle ne voudrait pas abandonner sans défense cette couronne à laquelle ses ancêtres avaient voué une si vive sollicitude. Dans tous les cas, don Antonio pouvait considérer l'Angleterre comme « un sanctuaire » toujours ouvert pour le protéger [3].

1 Lettre de Walsingham à Cobham, du 18 septembre 1580. Murdin.

2 Lettre de Languet, du 12 août 1581.

3 Instructions du 20 juillet 1580. Papiers de Daniel Rogers (Arch. de Bruxelles).

Quand Chemerault, au mois de janvier 1581, fut envoyé vers Philippe II pour l'assurer que Henri III désapprouvait l'entreprise du duc d'Alençon, il était en même temps chargé d'examiner quels étaient les meilleurs moyens à employer en Portugal, soit qu'il fallût y envoyer des troupes, soit qu'on se bornât à des menées non avouées. Il devait « pratiquer » les principaux du pays et leur faire connaître que Catherine n'avait jamais voulu troubler leur repos par ses prétentions, mais que s'ils reconnaissaient ses droits, elle maintiendrait leurs libertés et leur donnerait pour gouverneur (sous la protection de la France) un seigneur du pays qui leur serait agréable. Une instruction secrète lui ordonnait de se mettre en rapport avec le prieur de Crato pour lui faire connaître qu'elle était disposée à l'aider s'il persistait dans ses engagements [1]. Quelle en était la nature ? Nous le verrons plus tard.

Cependant la rapidité de l'invasion espagnole déjoua toutes les prévisions. Philippe II prit lui-même possession de sa conquête, et la tête du prieur de Crato fut mise à prix [2].

Un bruit assez étrange s'était répandu à Madrid. Don Antonio ne voulait pas seulement maintenir son autorité dans les colonies d'Amérique qu'inquiétaient les navires de Drake et d'Hawkins ; il songeait à aller lui-même se faire reconnaître dans les établissements plus récents qui avaient été fondés aux bords du Gange. Il eût, disait-on, pris sa route vers Venise et Raguse, puis par Constantinople, Damas ou Alep, et il eût traversé la Perse. Si on avait su exactement

1 Instructions de Chemerault, du 6 janvier 1581.

2 Lettre de Saint-Gouard, du 11 juillet 1580.

où il devait passer, on aurait pu y placer des hommes qui missent le fait à exécution, c'est-à-dire qui frappassent don Antonio, comme d'autres étaient chargés de frapper le Taciturne [1].

Dès les derniers jours de juin 1581, don Antonio s'est réfugié en France, où il s'abouche secrètement avec Catherine de Médicis [2] ; puis il se dirige vers l'Angleterre pour traiter également avec Élisabeth.

« Don Antonio n'est pas en France, » écrit Catherine de Médicis à Saint-Gouard pour qu'il le répète à Philippe II, en cachant qu'il y a déjà été. « Et puis qu'aurait-on à dire ? « Don Antonio n'est-il pas l'un de mes sujets [3] ? »

Le prieur de Crato espérait, comme on le lui avait annoncé, trouver en Angleterre « le sanctuaire ouvert pour « le protéger. » D'abord, il n'en fut rien. Pourquoi Élisa-

1 Il faut reproduire les paroles mêmes de Granvelle : « Don Antonio a « fait tant de mal que sans aucun scrupule de conscience on peut consi- « dérer tout ce que l'on fera contre sa personne comme bien mérité. » Il y a un agent nommé Henca qui s'est introduit près de don Antonio pour l'espionner. « A défaut d'une pratique dont le succès n'est pas assuré, « l'ambassadeur à Paris pourrait persuader à Henca de tendre un piége à « don Antonio afin de le dépêcher si cela peut se faire avec sécurité. Le « grand-duc de Toscane a employé ce moyen vis-à-vis de certains person- « nages de la cour de France, et ceux dont il s'est servi, se sont sauvés, « car il n'y a pas en France autant d'ordre qu'en Espagne avec l'*Her- « mandad*. On pourrait donner trois cents ducats à Henca, et ils seraient « bien employés, car on en épargnerait ainsi plusieurs milliers qu'il fau- « drait dépenser si don Antonio restait en vie. » Lettre de Granvelle, du 30 octobre 1581. Brit. Mus., Add., 28702.

2 Lettres de Busini, du 27 juillet et du 3 septembre 1580 ; Lettre de Taxis, du 7 juillet 1581. Record Office.

3 Lettre de Catherine de Médicis, du 23 septembre 1581.

beth qui évitait avec soin toute rupture ouverte avec Philippe II, eût-elle renoncé à ce système en faveur d'un fugitif, dont elle ne pourrait défendre la cause qu'à grands frais ? Mais elle changea d'avis quand elle apprit que le prieur de Crato avait apporté avec lui les riches joyaux de la maison de Bragance ; et elle consentit, dès qu'ils furent déposés à la Tour de Londres, à avancer, sans grand bruit, des subsides assez considérables. Le prieur de Crato s'entoura d'une cour nombreuse ; il eut ses gardes du corps et vécut en roi [1].

Une convention secrète est conclue entre la reine d'Angleterre et le prieur de Crato. Dans le cas où don Antonio viendrait à décéder sans enfants, le choix de son successeur sera confié à une assemblée de vingt-sept électeurs, savoir quinze désignés par la reine d'Angleterre, le roi de France et le duc d'Alençon, et douze nobles Portugais de ceux qui ont pris les armes pour don Antonio [2].

Cependant une lettre menaçante de Philippe II arrive en Angleterre. Il se plaint de l'appui qu'on y donne au prieur de Crato et déclare que si Élisabeth ne veut pas conserver son amitié, elle rencontrera en lui un ennemi redoutable [3]. Élisabeth intimidée fait donner au fugitif le conseil de s'éloigner.

1 Lettre de Languet, du 20 août 1581. Le prieur de Crato songeait-il à embrasser les doctrines de la Réforme ? On le croyait en Angleterre. — On a écrit au XVII[e] siècle la vie de don Antonio. Son histoire présente une longue suite d'aventures, qui mériteraient une étude spéciale.

2 Arch. d'Hatfield.

3 Lettre de Philippe II, du 13 août 1581. Record Office.

II.

NÉGOCIATIONS DE CATHERINE DE MÉDICIS ET DE DON ANTONIO.

C'est en France que ces négociations sont reprises par don Antonio et un autre bâtard le comte de Vimioso, grand connétable de Portugal.

Catherine de Médicis professe en cette matière une théorie assez singulière. Lorsqu'elle a donné sa fille à Philippe II, elle n'a jamais cru que la politique française et la politique espagnole dussent se confondre, et elle entend encore, en dehors de tout lien de famille, veiller à la défense de ses intérêts dans la succession de la couronne de Portugal ; car maintenir son droit, c'est ne faire tort à personne [1].

La reine-mère (il faut sur ce point lui rendre justice) ne se laissait jamais dominer par un sentiment égoïste. Ses dissimulations, ses intrigues, ses crimes mêmes avaient pour unique objet les succès ou la grandeur de ses enfants ; et on comprend aisément qu'à l'heure où elle était à la fois convaincue qu'il fallait éloigner le duc d'Alençon de la France, inquiète sur son entreprise des Pays-Bas et peu rassurée sur sa négociation avec l'Espagne, elle ait songé à placer dans ses mains un sceptre glorieux qui lui eût aisément fait oublier aux bords du Tage la souveraineté qu'on lui offrait dans les marais de l'Escaut.

Le duc d'Alençon, toujours enclin à écouter ce qui flattait son ambition, accueille avec chaleur ces ouvertures,

1 Lettre de Catherine de Médicis à Saint-Gouard, du 23 septembre 1581.

et, dès le mois de juillet 1581, il a embrassé la cause de don Antonio comme la sienne propre [1]. Son premier soin est de prier le prince d'Orange et les États-généraux de lui envoyer huit vaisseaux, « mais que ce soient grosses « hourques de sept ou huit cents tonneaux. » Il s'agit de saisir une occasion grande et signalée, dont l'exécution est toute prête en sa main et d'un tel effet que « ses amis en « recevront beaucoup de commodité, et ses ennemis le « contraire [2]. » Les États-généraux répondent qu'on trouve en Hollande peu de hourques d'un si fort tonnage, mais qu'ils sont prêts à armer leurs plus gros navires [3].

III.

ENTREVUE DU DUC D'ALENÇON ET DE DON ANTONIO.

Telle est la situation des choses, lorsque le duc d'Alençon reçoit au Catelet un message qui lui annonce l'arrivée de don Antonio en France. Il se prépare, sans perdre un instant, à aller le rejoindre. A ceux qui ne comprennent point ce départ inopiné, il n'a qu'une explication assez étrange à donner : « On m'a raconté que Philippe II son- « geait à laisser la couronne à son fils et à aller finir sa « vie dans les Pays-Bas. S'il en était ainsi, je dépenserais « mon dernier degré pour le combattre. Mais, dans le cas

1 Lettre de Languet, du 17 juillet 1581.

2 Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, Doc. in., t. II, p. 281 (15 juillet 1581) ; Res. van Holland (26 juillet 1581).

3 Lettres des États-généraux au duc d'Alençon, du 27 et du 29 juillet 1581.

« où ce bruit serait faux, pourquoi ne ferais-je pas la guerre « à mon aise ? Les Pays-Bas me donneront par an deux « millions d'or pour les frais de mon armée, et de plus « deux cent mille écus pour ma table [1]. »

Le bruit court que le duc d'Alençon se rend en Angleterre pour y chercher l'argent dont il a besoin. Il passe devant Amiens où le seigneur de Crèvecœur refuse de le saluer et de lui ouvrir les portes ; il ne s'arrête qu'à Pont-Dormy à l'embouchure de la Somme [2].

Une entrevue secrète entre le duc d'Alençon et don Antonio eut lieu à Eu le 6 octobre 1581. Le prieur de Crato avait près de cinquante ans. Il ressemblait par les traits à Philippe II, par sa taille au duc d'Alençon. Il paraissait affable, grave, de grand jugement. Strozzi assistait à cet entretien [3]. Il fut convenu que don Antonio mettrait à la disposition du duc d'Alençon, pour transporter ses troupes en Flandre, tous les navires anglais qui se trouvaient déjà réunis à l'île de Wight sous les ordres de Henri Knowles [4] ; mais, par une juste réciprocité, le prince français s'engagea sans doute à prêter au prieur de Crato les vaisseaux qu'il avait au Crotoy et à Saint-Valéry [5]. Il ne s'agit de rien moins que d'aller s'emparer des Açores où s'arrêtent les galions chargés d'or. Il y a longtemps que le prince d'Orange, dans un entretien avec Granvelle, lui

1 Lettres de Renieri, du 19 et du 26 septembre 1581.

2 Lettre de Renieri, du 19 septembre 1581.

3 Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 29, p. 574.

4 L'ordre donné à Knowles existe encore. Il est signé : Rey et porte la date du 2 octobre 1581. Br. Mus., Vesp., C. VII.

5 Rapport du 18 octobre 1581. Arch de Bruxelles.

a déclaré que le moyen le plus assuré de vaincre l'Espagne est de lui fermer les mines de l'Amérique [1].

La France, l'Angleterre, les Pays-Bas s'uniront dans cette entreprise. L'Angleterre favorisera secrètement les armements de ses intrépides corsaires. La France assemble ses navires dans le port de la Rochelle sous les auspices des Huguenots ; mais elle voudrait aussi y embarquer des reîtres. Schomberg, chargé de ce soin, emprunterait volontiers quatre-vingts ou cent mille écus à la reine d'Angleterre. Recourant à un moyen assez étrange pour les obtenir, il consent à lui donner en gage une belle corne de licorne qui lui appartient. Déjà on lui en a offert cent quatre-vingt mille écus pour en faire le gros lot à la loterie de l'hôtel de ville de Paris ; mais, si Élisabeth voulait l'acheter, il la lui céderait pour cent cinquante mille écus : « La licorne « dont il est question, est longue de sept pieds ou trois « aulnes de Brabant et grosse à l'advenant et entière sans « qu'il luy manque chose aulcune, et, pour preuve qu'elle « est vraie licorne, les tesmoignages des maistres ce cognois- « sans y sont attachés, garnis de seings et seaux authen- « tiques [2]. »

Quelle sera la part d'intervention des Pays-Bas ? Moyennant une réduction de moitié sur les droits de douane en Portugal et la perception d'une taxe sur les marchandises portugaises, les États de Hollande et de Zélande et la ville d'Anvers s'engagent à accueillir dans leurs ports les flottes

1 Lettre de Granvelle, du 30 octobre 1581.

2 Record Office ; Brantôme, t. IV, p. 105 ; t. IX, p. 119. Cf. une lettre de Languet au duc de Saxe, du 17 avril 1579, et une lettre de Taffin, du 21 janvier 1582.

de don Antonio et à lui prêter douze gros vaisseaux de guerre de trois cents à quatre cents tonnes, avec douze cents hommes d'équipage, et cent trente-quatre petits navires dits *gueutelingen*. On y joindra cent mille livres de poudre, et on avancera les frais de cet armement évalués à trois cent cinquante mille florins. Mais don Antonio ne se servira de ces navires que contre le roi d'Espagne, et il donne comme garantie tous ses États et notamment les îles Açores. Il s'engage à ne pas armer de navires en course et à ne conclure aucun traité ou armistice sans l'avis du prince d'Orange [1].

IV.

L'EXPÉDITION DE STROZZI.

L'expédition reçut pour chef Strozzi, qui menaçait les Espagnols de les écorcher vivants s'ils faisaient quelque mal à La Noue ; mais à peine avait-il paru devant les Açores qu'abandonné des siens, il fut saisi à bord d'une hourque hollandaise où il avait arboré son pavillon, et qu'il fut précipité par les Espagnols dans les vagues [2].

Don Antonio continuera à errer de cour en cour, réclamant l'appui des princes contre Philippe II ; puis, lassé de ses vains efforts, il se retirera dans une maison du duc

1 Arch. de la Flandre occidentale ; Arch. de Bruges, Wittenbouck D., f. 43; Lettre de Taxis, du 29 juin 1582. — On trouve dans le recueil des *Resolutien van Holland* divers documents qui sont relatifs aux négociations avec don Antonio.

2 Journal de Pierre de l'Estoile, t. I, p. 362, et t. II, p 35; Lettre de Languet, du 12 août 1581 ; Brantôme, t. VI, p. 87.

d'Alençon, aux portes de Paris, n'ayant plus rien pour payer ses serviteurs et vivant lui-même de pain et d'eau [1]. Ce qui subsista de l'appui que ce prétendant au trône de Portugal trouva en Hollande, fut l'alliance d'un de ses fils avec une fille du Taciturne ; mais leur postérité s'éteignit loin des bords du Tage dans un monastère de Flandre. L'abbé de Saint-Bernard était, dans les premières années du XVII[e] siècle, le dernier représentant des prétentions ou des droits du prieur de Crato.

1 Lettre du 28 février 1584. Br. Mus., Harley, 286 ; Lettre d'Auger de Busbecq, du 25 juillet 1583.

CHAPITRE XVI.

LE DUC D'ALENÇON EN ANGLETERRE.

(octobre 1581 — janvier 1582)

La cour d'Élisabeth.— Le duc d'Alençon à Greenwich. — Marnix l'exhorte à quitter l'Angleterre. — L'anneau nuptial. — Les fêtes de Westminster.

I.

LA COUR D'ÉLISABETH.

Lorsque le duc d'Alençon abordait, le 31 octobre 1581, dans la rade de Rye [1], il venait pour la seconde fois porter de serviles hommages à cette princesse, dont on dira plus tard qu'elle étouffa en Angleterre toutes les rébellions intérieures, qu'elle vint en aide à la France livrée aux guerres civiles, qu'elle secourut les Pays-Bas et pacifia l'Irlande, protectrice de la religion et des arts, à jamais incomparable par la connaissance de plusieurs langues, par les qualités les plus brillantes de l'esprit et du corps et par des vertus royales supérieures à son sexe [2].

Élisabeth était parvenue au faîte de sa puissance, et ne se sentait que trop portée à accueillir des flatteries inté-

1 Journal de Walsingham, Camden, Misc. t. VI.

2 Inscription du cénotaphe d'Élisabeth.

ressées. Les beaux esprits lui dédiaient leurs œuvres : les uns en faisant remonter jusqu'à Adam la glorieuse suite des rois ses ancêtres [1], les autres en composant pour elle la défense du légitime gouvernement des femmes, *a dutifull defence of the lawfull regiment of women* [2]. Henri Howard écrivait en son honneur l'éloge de la reine fortunée, *regina fortunata* [3]. Elle disait elle-même à l'ambassadeur d'Espagne : *Sum domina maris* [4]. — « Vous seule, lui répétait « Leicester, vous décidez en Europe de la paix et de la « guerre [5]. » Au-dessus de ses proclamations on a gravé un char où Neptune lève le trident, en signe de domination, au-dessus des flots azurés. D'autres fois, sur les panégyriques déposés à ses pieds on voit briller le gracieux emblème d'une rose qui porte la couronne royale, un lion étendu à ses pieds. Malheur à celui qui oserait médire de sa grâce ou de sa beauté ! On accuse un Irlandais d'avoir attaché son image à la queue d'un cheval : il est condamné pour crime de haute trahison [6].

Cependant cette reine, si fière de l'influence de l'Angleterre, relève de la France non-seulement par ses caprices et ses fantaisies, mais aussi par la séduction que l'esprit français exerce sur elle. Elle fait venir de Paris ses robes les plus élégantes, ses plus riches parures ; et l'un des abbés florentins qui servent Catherine de Médicis, l'abbé del Bene

1 Sixth report of engl. mss. p. 462.
2 Br. Mus., Harley, 6257.
3 Br. Mus., Egerton. 944.
4 Br. Mus., Titus, F. III, p. 264.
5 Lettre de Mendoça, du 1er mai 1582.
6 Fourth report of engl. mss., p. 336.

(qu'on appelait aussi l'abbé del Male) lui offre un traité *de la mode des dames françaises*, où le titre est orné de carquois et de dards amoureux [1]. Parfois elle cherche, à l'exemple de Baïf et de Maisonfleur, à composer dans leur langue des strophes langoureuses où elle compare le réveil de son âme à celui du pasteur,

> qui a dormy
> A la nuict en sa cabane.

L'amour, c'est l'air serein, c'est l'azur du ciel, c'est le soleil

> Si beau et si luisant ;

Mais tout-à-coup la reine reparaît. Des hauteurs qu'elle vient d'atteindre, elle aperçoit son royaume « bien gouverné « par raison ; » elle voit chacun « mis en exercice selon « son office, » elle pour commander, les autres pour obéir [2]. On reconnaît la main qui, à propos de l'abjuration de Henri IV, écrira plus tard au duc de Bouillon « Si vous « en estes du party, c'est bon que n'estes Anglois : autre- « ment le supplice tomberoit sur les subsistans [3]. » Ces vers écrits en français par la reine d'Angleterre ne sont-ils point un hommage à l'éclat que les lettres répandaient dans la patrie de Marot et de Ronsard ?

Élisabeth règne encore aujourd'hui, dans les galeries d'Hamptoncourt, par le pinceau de Zucchero, vêtue d'une robe brodée de rameaux de chêne, le pied chaussé d'une

1 Br. Mus., Harley, 6986, nº 20.
2 Minute de la main d'Élisabeth. Arch. d'Hatfield, Cecil papers.
3 Arch. d'Hatfield.

pantoufle blanche et bleue, le teint pâle, l'œil sec et dur. L'art lui a prodigué ses adulations aussi bien que la poésie. Luc de Heere, qui s'est réfugié à Londres avec d'autres partisans de la Réforme, a fait revivre sur la toile le jugement de Pâris, où il place en face de Junon, de Minerve et de Vénus, une autre déesse qui les efface toutes les trois par la puissance, la sagesse et la beauté :

Juno potens sceptris et mentis acumine Pallas,
Et roseo Veneris fulget in ore decus.
Adfuit Elizabeth : Juno perculsa refugit,
Obstupuit Pallas, erubuitque Venus.

Un autre jour, sous l'influence plus directe de la reine, à une époque où elle a cessé d'être jeune, Luc de Heere la représente, non plus comme la rivale victorieuse de Vénus, mais appuyée sur une biche comme la chaste Diane, suivant du regard l'hirondelle qui fuit à travers les airs, elle-même seule à l'ombre d'un myrte où sa main a tracé des devises qui rappellent ses chagrins : *Sic mihi ! Dolor medicina dolori*, et tout à côté ces vers mystérieux :

« L'hirondelle qui ignore le repos, est l'image de mon « esprit qui ne le connaît pas davantage : à chaque jour « nouveau, nouvelles souffrances. Sa juste plainte contre « le cruel qui la poursuit, est le chant qui prolonge ma « vie.

« Triste et pensive, je couronne ma biche qui pleure ; « sa douleur retrace la mienne. Elle gémit en silence ; et « qui entend mes soupirs ? Je trouve, en la regardant, le « seul remède à mes maux.

« Ma seule espérance était dans ce bel arbre. C'est mon « amour qui l'a planté ; il a grandi au milieu de mes « soucis ; mais c'est pour d'autres, hélas !

« Des plaintes pour toute musique, des larmes pour tout « remède, voilà les fruits que porte mon arbre d'amour ! »

Ces allusions mythologiques plaisaient à l'érudition classique d'Élisabeth. « La cour d'Angleterre, dit fort bien « M. Villemain, était une mythologie perpétuelle. Quand « la reine visitait quelque grand de sa cour, elle était reçue « par les dieux Pénates, et Mercure la conduisait dans la « chambre d'honneur. Toutes les métamorphoses d'Ovide « figuraient dans les pâtisseries du dessert. A la prome- « nade du soir, le lac était couvert de Tritons et de « Néréides ; et l'Amour, apparaissant au milieu des graves « aldermen, venait lui présenter une flèche d'or. C'était à « la fois une flatterie pour la reine et un spectacle pour le « peuple. »

Élisabeth ne se dérobe à ces riantes illusions que pour se réfugier parfois, aussi bien que Catherine de Médicis, dans les sombres divinations de la nécromancie. Elle consulte le docteur en *Iatromathématique* Corneille de Lannoy, se montre jalouse de ses conférences avec la princesse Cécile de Suède, lui permet de compter sur elle comme sur la pupille de son œil et forme avec lui de grands et glorieux desseins, dont la transmutation des métaux reste la base. Sa baguette fera tomber le joug de Babylone et ouvrira la terre de Promission où couleront le lait, le vin et le miel [1].

A Corneille de Lannoy succède Corneille de Hooghe, qui reçoit une licence royale *pro exercendis suis secretis*

1 Arch. d'Hatfield.

scientiis, au grand profit de la reine et du royaume [1]; mais il se réveille un jour en prenant le nom de Corneille d'Autriche : la nécromancie lui a révélé qu'il est le fils de Charles-Quint.

Mais voici que de nombreux avis signalent à la reine d'Angleterre les périls dont elle est menacée. Philippe II arme une flotte dans le Tage et envoie des renforts en Irlande ; Granvelle a écrit à la duchesse de Parme que le moment est venu de recourir à des moyens qui briseront la reine d'Angleterre [2].

Les agents français saisirent ce moment pour répéter à ceux d'Élisabeth : « Si le duc d'Alençon épousait la fille « du roi d'Espagne, le roi de France formerait une ligue « avec d'autres princes. On verrait les Huguenots écrasés, « les Gueux réduits à se soumettre, les Allemands glacés « de terreur, les Anglais abandonnés sans appui. Le duc « de Guise passerait avec une armée en Écosse, les Espa- « gnols débarqueraient en Irlande, et les rebelles anglais, « recourant à la voie des armes, délivreraient Marie « Stuart. Si, au contraire, le frère de Henri III obtenait « la main d'Élisabeth, la ligue catholique deviendrait im- « possible, le roi de France resterait l'allié de l'Angleterre, « le roi de Navarre, s'avançant vers Fontarabie, occupe- « rait les forces espagnoles, le Portugal serait secouru, « l'Écosse consoliderait ses liens avec l'Angleterre, les « Huguenots et les Gueux seraient protégés, en un mot la « Réforme serait affermie dans toute l'Europe [3]. »

1 Br. Mus., Faustin., C. II ; Record Office, Dom. pap., p. 309.
2 Lettre de Granvelle, du 16 octobre 1580. Arch. de Naples.
3 Lettre de Will. Herle, du 13 juin 1580 (Record Office). — Bacqueville

C'est surtout le Taciturne, qui dénonce à Élisabeth les desseins de Philippe II. Un Espagnol a été arrêté à la Briele : il résulte de son interrogatoire qu'il veut, non sans de mauvaises intentions, s'embarquer pour l'Angleterre. Ces aveux sont-ils sincères ? On croit, écrit Herle, que c'est un stratagème du prince d'Orange afin qu'Élisabeth le favorise davantage, comme ne pouvant se passer de lui.

Quelques mois plus tard, le Taciturne fait part à Élisabeth d'un avertissement qu'il a reçu. Une ligue a été conclue entre le pape, le roi d'Espagne et les princes d'Italie, d'accord avec quelques Anglais et quelques Écossais, contre l'Angleterre. Le pape désire que le roi d'Espagne réalise la chimère de son père : la monarchie universelle ; « il fait ce qu'il peut pour luy faire engloutir les « aultres royaumes et républiques, pensant par ce moyen « continuer la domination qu'il a usurpée en la chrestienté. » Personne n'ignore qu'Élisabeth a frappé le pape au cœur, en lui enlevant l'Angleterre et l'Écosse et en ouvrant un asile à tous ceux qui sont persécutés pour la cause de l'Évangile : c'est donc contre elle que le pape dirige tous ses efforts. Si jamais Élisabeth avait besoin de quelques secours, les Pays-Bas ne se montreraient point ingrats et l'aideraient à rompre les pernicieux desseins de ses ennemis [1].

Élisabeth se montra fort touchée des avis du Taciturne. On lui avait appris que le fils du gouverneur de Flessingue

écrivait le 22 janvier 1582 à Walsingham pour offrir le secours de son épée à la reine d'Angleterre.

1 Doc. in. du XVI[e] siècle, p. 247 (16 février 1581).

avait été remis comme otage entre les mains de Mendoça pour garantir un accord secret de son père avec Philippe II : elle le fit enlever de vive force à l'hôtel de l'ambassade espagnole ; et, quand Mendoça se plaignit, elle refusa de le recevoir [1].

Ce ne sont point les partisans de l'Espagne, qui seront seuls condamnés : il faut frapper tous les catholiques. La persécution religieuse, exercée au nom des doctrines de la Réforme, sera plus cruelle que ne le fut jamais celle de Philippe II ou du duc d'Albe [2]. Les annales de l'Angleterre n'offrent à cette époque que des supplices et des tortures : *dismembering and quartering* [3]. Tous les moyens sont mis en œuvre, comme dans l'ère des martyrs sous Dioclétien : le chevalet, les aiguilles enfoncées dans les chairs, l'immersion pendant de longues heures dans un étang. Il ne suffit pas d'écarteler : selon l'usage des peuples les plus barbares de l'Orient, on ouvre le ventre au patient, on en arrache les entrailles pour les jeter dans les flammes.

Les ordres religieux ont, à leur éternel honneur, leur sanglante épopée aux épisodes les plus émouvants : la parole proscrite des prêtres s'élevant tantôt à Smithfield où tous les constables sont catholiques, tantôt dans une grange

1 Lettre de Mendoça, du 24 juin 1581; Lettre de Burleigh, du 6 août 1581.

2 Jamais on n'aurait conçu en Espagne la pensée de si horribles tortures. C'est ce que Mendoça écrit à Philippe II le 12 août 1581. Cf. une lettre de Granvelle, du 30 octobre 1581. Brit. Mus. — Les catholiques firent imprimer à Rome le célèbre traité *de persecutione anglicana*, auquel Élisabeth répondit en publiant à Londres l'apologie des tourments et des exécutions (Harl. Misc., t. II, p. 537). Plus tard paraîtra le *theatrum crudelitatis hereticæ* où sont reproduites les cruautés des bourreaux.

3 Wright, t. II, p. 192.

où accourent les écoliers d'Oxford, leur arrestation dans une cellule dissimulée par l'épaisseur d'une muraille, la reine les interrogeant elle-même pour les séduire, les plus hideuses tortures impuissantes à les effrayer et leur mort si admirable que parmi les spectateurs il en est qui confessent la même foi et montent sur l'échafaud pour mourir avec eux.

Il est d'autres noms qui appartiennent à l'histoire. Roper était le gendre de Thomas Morus ; Dymock représentait cette famille des hérauts d'armes des rois d'Angleterre, qui, à cheval et le glaive à la main, défiaient, devant les barrières de Westminster, quiconque oserait contester leur droit.

Il ne faut point l'oublier : Élisabeth, fille d'un bourreau et d'une victime, tient d'Anne Boleyn la légèreté et le caprice, mais elle rappelle Henri VIII par un égoïsme inexorable et sans pitié. Astrée ou Vénus est devenue Proserpine, ou, si l'on aime mieux, une autre Jésabel [1]. C'est sur un sol trempé de sang que s'étendront les oripeaux et que se sèmeront les fleurs.

II.

LE DUC D'ALENÇON A GREENWICH.

Le château de Greenwich où résidait Élisabeth, avait été bâti par Henri VII ; mais il devait sa splendeur à Henri VIII qui avait fait élever une tour au sommet de la colline. De là la vue s'étendait au nord sur les larges eaux de la Tamise sillonnées de nombreux navires, à l'ouest sur des marais

1 Lettre du prévôt Foncq, du 27 août 1582 (Pap. de Besançon).

au-delà desquels s'élevaient les créneaux de la tour de Londres et les flèches aériennes de Westminster, à l'est sur les taillis épais du Schutters-hill, où pendant longtemps des bandes de voleurs guettaient les voyageurs qui arrivaient de Rochester et de Dartford. Il n'était aucune résidence où Élisabeth se plût davantage, car c'était là qu'elle était née.

Le duc d'Alençon se présenta à Greenwich le 2 novembre 1581. Élisabeth n'avait en ce moment près d'elle que deux chambellans et quelques femmes : « Soyez le bien-« venu, lui dit-elle. J'ai maintenant un excellent gage pour « les quatre cent mille écus que l'on me doit depuis la paix « du Cateau-Cambrésis ; et il faut y joindre, ajouta-t-elle, « les intérêts depuis plus de vingt ans. » Puis, souriant, elle reprit en disant qu'elle lui en faisait don et qu'il n'eût qu'à se faire payer par Henri III. Nouveau germe de concorde entre les deux frères, observe le Florentin Renieri [1].

Le moment était venu pour Élisabeth de prendre une résolution quant à son mariage. Ses conseillers s'assemblèrent. Burleigh restait favorable aux démarches du duc d'Alençon et voulait qu'on l'aidât dans l'entreprise des Pays-Bas [2]. Walsingham, à peine revenu de France où il n'avait recueilli que l'écho des exploits de Cambray, s'était rangé au même avis et croyait ainsi flatter la reine : « Les « traits du duc d'Alençon, lui disait-il, sont ce qui laisse « le plus à désirer ; mais il est doué d'un excellent esprit. » C'est ce qu'Élisabeth ne voulait pas entendre à cette heure ; elle traita rudement Walsingham : « Comment, misérable,

1 Lettre de Renieri, du 26 novembre 1581.

2 Avis de Burleigh, du 14 novembre 1581. Record Office. — Cf. Br. Mus., Harley, 6993, p. 38.

« as-tu si souvent parlé mal de lui ? Tu changes donc « comme une girouette [1] ! »

La reine d'Angleterre s'était laissé persuader que si Henri III mourait, le duc d'Alençon l'abandonnerait pour se retirer en France et ferait dissoudre ce mariage par les États de France afin d'en contracter un second, *causa prolis* [2]. D'autre part, son avarice se préoccupait du bruit généralement répandu que le prince français ne s'adressait à elle que pour obtenir l'argent dont il avait besoin. Elle insistait vivement sur les réserves qui avaient été faites avant qu'elle pût s'engager définitivement. Il fallait que le duc d'Alençon fît sa dette propre de certaines sommes avancées aux villes des Pays-Bas, que le roi de France se portât caution pour toutes celles qu'elle avait prêtées à son frère, que de plus on lui remît quelques places de sûreté comme Calais ou Boulogne. Il fallait enfin (c'était de toutes les conditions la plus grave) que le roi de France déclarât la guerre au roi d'Espagne [3].

Sur ces entrefaites, le peuple anglais témoigne son mépris à ce prince petit, maigre, à la grosse tête, aux jambes grêles [4], vrai nain comme Pepin le Bref, qui doit régner dans un pays aux hommes robustes et vigoureux, témoin le géant flamand, haut de sept pieds sept pouces, qu'on montre en ce moment à la foire de Londres.

La négociation ne faisait point de progrès, et un jour que Bodin parlait d'un ouvrage où il voulait faire figurer

1 Lettre de Mendoça, du 7 novembre 1581. Arch. de Simancas.
2 Lettre de Renieri, du 14 novembre 1581.
3 Lettre de Marnix au conseil d'État, du 22 novembre 1581.
4 Rel. de Priuli, 1582.

les vies des illustres personnages de son temps, il crut pouvoir ajouter qu'il n'oublierait point les grâces, les perfections et les vertus héroïques de la reine d'Angleterre, mais qu'il ignorait ce qu'il devrait dire de ses promesses solennelles. « Savez-vous, Monsieur Bodin, interrompit « Élisabeth, ce qu'on pensera de votre livre ? Qu'un men« teur l'a dicté et qu'un sot l'a écrit [1]. »

III.

MARNIX EXHORTE LE DUC D'ALENÇON A QUITTER L'ANGLETERRE.

C'est le moment que saisit Marnix pour rappeler au duc d'Alençon ses engagements solennels de secourir les Pays-Bas. Joachim Ortel, qui désormais résidera en Angleterre au nom des États de Hollande [2], joint ses instances aux siennes. Enfin le Taciturne envoie le ministre Villiers lui exposer que sa présence est urgente pour s'opposer aux progrès du prince de Parme [3].

Marnix conserve tout son enthousiasme pour le prince français. Il le dépeint « brûlant de zèle [4]. » Il ajoute dans une lettre au conseil d'État : « Touchant la venue de Son « Alteze, vous n'en devez doubter en façon quelconque, et

1 Mém. de Nevers, t. I, p. 551. — La reine Élisabeth, écrit Renieri, n'ignore pas les bruits qui ont été repandus sur son compte, et elle sait que le duc d'Alençon en a été instruit : Ella sa che *fama volavit* et che Sua Alteza lo sa o deve sapere.

2 Res. van Holland (30 septembre 1581).

3 Lettre du prince d'Orange, du 15 novembre 1581. Record Office.

4 Totus ardet studio.

« j'espère que le trouverez tel que je vous ay tousjours « descrit [1]. » C'est ce qu'il annonce aussi à Vander Myle : « Plus j'étudie l'esprit et les mœurs du duc d'Alençon, « plus j'ai à les louer, et, si Dieu daigne le conserver, je « ne doute point que non-seulement il n'égale par ses « actions la gloire de ses ancêtres, mais même qu'il ne la « surpasse de beaucoup [2]. »

Pourquoi le duc d'Alençon ne donne-t-il pas suite à ses promesses ? Il l'a dit à l'oreille de Marnix : il n'a pas d'argent pour son voyage et se trouve dans une grande perplexité car il ne lui reste aucun moyen d'en obtenir [3].

Marnix lui-même avoue que ses ressources sont à bout : « Je vous recommande, écrit-il au conseil d'État, le fait « particulier des deniers que j'ay levés, si bien que vous « cognoissez qu'il est raisonnable affin que je ne tombe en « honte et que je ne perde courage de faire service [4]. » Huit jours après il insiste sur ce point « affin, dit-il, que « pour mes fidèles et continuels services et travaulx je « ne soye récompensé de honte et de ruine [5]. »

1 Lettre de Marnix, du 22 novembre 1581. Dép. des rebelles, t. VII, p. 128 (Arch. de Bruxelles).

2 Illaborandum est ne tam præclara elabatur occasio. Andegavensis totus ardet eo studio, et quo magis ejus animum ac mores prospicio, eo mihi probantur magis quod, si eum Dominus dignetur conservare, non dubito quin majorum suorum gloriam non modo sit rebus gerendis æquaturus, sed longe superaturus. Lettre de Marnix à Vander Myle, du 5 décembre 1581. Ep. sel. p. 929.

3 Lettre de Marnix au prince d'Orange, du 22 novembre 1581. Bull. de la Soc. hist. d'Utrecht, 1849. p. 337.

4 Lettre de Marnix au conseil d'État (2 décembre 1581).

5 Lettre de Marnix au conseil d'État (10 décembre 1581).

IV.

L'ANNEAU NUPTIAL.

Quelques jours après, le duc d'Alençon ne songe plus à quitter l'Angleterre.

Henri III et Catherine de Médicis ont envoyé en toute hâte le fils du secrétaire Pinart à Londres. Il a, selon son expression, carte blanche pour tout promettre. Henri III est prêt à ne rien refuser pour le mariage de son frère, lors même qu'on lui demanderait ce qu'il a de plus précieux dans son royaume. Sa mère, selon sa locution habituelle, ferait le voyage d'Angleterre pour faciliter cette bonne œuvre [1]. De plus, on envoie une forte somme d'argent au duc d'Alençon : dix-huit mille écus en argent, trente-deux mille en obligations payables chez les marchands de Londres, c'est-à-dire la moitié des cent mille écus qui lui ont été promis [2].

Le duc d'Alençon est dans la joie : il dépense immédiatement en robes et en bijoux tout ce que Pinart lui a apporté [3].

De nouveaux avis sont parvenus à Élisabeth sur les desseins hostiles des Espagnols et sur l'agitation qui règne dans son royaume. On lui a raconté que le roi d'Écosse

1 La reine-mère montre tant de zèle pour ce mariage qu'on ne serait point étonné de la voir arriver en Angleterre. Lettre de Mendoça, du 14 décembre 1581 (Arch. de Simancas).

2 Lettre de Renieri, du 4 décembre 1581.

3 Lettre de Mendoça, du 14 décembre 1581. Arch. de Simancas.

est disposé à s'allier à Philippe II et aux Guise contre elle [1]. Il lui importe de resserrer ses liens avec la France.

Une étrange comédie se jouera au château de Greenwich. Le 22 novembre, au moment où Castelnau demande à la reine si elle est satisfaite du message de Pinart, elle se tourne vivement vers le duc d'Alençon, et, le baisant à la bouche, elle lui met son anneau au doigt : « Écrivez au roi votre maître, répond-elle à Castelnau, « que le duc sera mon époux. » Puis, ordonnant d'introduire les seigneurs et les dames qui se promènent dans les galeries, elle leur dit à haute voix : « Saluez mon mari [2]. »

« J'ai assez éprouvé, disait Élisabeth au duc d'Alençon, « la sincérité de votre affection par votre persévérance et « vos deux voyages au-delà de la mer. » Elle ajoutait : « qu'elle vouloit faire son bonheur lorsque tout le monde « en avoit perdu l'espérance affin que Son Alteze en sceut « gré à elle seule [3]. » Le soir, elle se montra toute joyeuse, et elle plaisantait avec ses damoiselles en leur répétant : « A ce coup j'ai un mari, et pour moi je suis bien [4]. »

Élisabeth avait aussitôt fait prévenir lord Burleigh qui était retenu dans son lit par la goutte. « Dieu soit béni, « s'écria le grand-trésorier ; il ne reste plus au peuple « qu'à approuver la résolution de la reine ; » et il fit convoquer immédiatement le Parlement [5].

1 Nares, Life of Burghley, t. III, p. 183.

2 Lettre de Mendoça, du 24 novembre 1581. Arch. de Simancas.

3 Lettre de Marnix, du 22 novembre 1581. Bull. de la Soc. hist. d'Utrecht, 1849, p. 337 ; Lettres de Renieri, du 26 novembre et du 4 décembre 1581.

4 Mém. de Nevers.

5 Froude, t. XI, p. 446.

Le duc d'Alençon était allé lui-même porter cette nouvelle si importante et si inattendue au seigneur de Sainte-Aldegonde.

Des courriers s'éloignent de Londres en grande hâte.

Castelnau, le premier, a tout annoncé à Paris. « Son « Altesse est devenue Majesté ! » s'écrie Henri III en ouvrant sa lettre ; et il ajoute : « Je suis roi de France, et « mon frère est roi d'Angleterre [1]. »

Catherine de Médicis fait faire un riche bracelet pour l'offrir à Élisabeth : il coûtera au moins trente mille écus : il est orné de signes astrologiques qui promettent la fortune, le bonheur, peut-être la fécondité [2].

« Il est bon, écrit Marnix au conseil d'État à propos de « ce qu'il vient d'apprendre, qu'on en fasse par delà quel« que démonstration de joye publicque pour estre le faict « de très-grande importance [3]. » Le prince d'Orange se hâte d'annoncer cette nouvelle aux États-généraux en les exhortant à remercier Dieu et à prescrire de grandes démonstrations de joie. Les États ordonnent que le 13 décembre auront lieu des prières solennelles et des actions de grâces dans tout le pays. On ne doute pas que le peuple ne s'y associe avec un cœur ardent et sincère [4]. On illumine à Gand où se trouve en ce moment le Taci-

1 Lettre de Renieri, du 26 novembre 1581. Cf. la Lettre de Granvelle, du 3 février 1582. Groen, t. VIII, p. 61.

2 Lettre de Renieri, du 4 décembre 1581.

3 Lettre de Marnix au conseil d'État, du 22 novembre 1581. Dép. des rebelles, t. VII, p. 128 (Arch. de Bruxelles). Cf. la lettre de Marnix à Meetkerke, Bull. de la Soc. hist. d'Utrecht, 1849, p. 33.

4 Met opregter vieriger herte. Res. van Holland (30 novembre 1581).

turne ; mais, soudain, un vent violent se lève et (fâcheux augure) éteint les lampions [1].

Que dira-t-on à Madrid ? Quelle mauvaise épine dans la jambe du roi d'Espagne [2] !

Philippe II se borne à écrire à Mendoça : « J'espère que « Dieu ordonnera le tout comme il convient à son service, « ce qui sera fort différent du but qu'on s'y propose [3]. »

Granvelle porte à peu près le même jugement. Si le duc d'Alençon épouse Élisabeth, « il sera logé comme il « mérite [4]. »

On discute beaucoup sur la déclaration de Greenwich. Plusieurs observent que, depuis la suppression des cérémonies du culte catholique, la remise de l'anneau est devenue pour les protestants le symbole principal du mariage ; on en conclut que la reine d'Angleterre et le duc d'Alençon ont jugé convenable « de passer oultre, *nonobstantibus* « *quibuscunque* [5]. »

Marnix au contraire conserve un doute profond sur la réalisation de ces promesses. « Il y a bien à faire, écrit-il, « de veoir clair en une chose si obscure.. La somme tou-« tesfois est que la praticque du mariage est remise sus « depuis la venue de Monsr Pinard ; et toutesfois je ne me « puis persuader qu'il se doive effectuer. Néantmoins le « temps l'enseignera [6]. » Il croyait dans tous les cas qu'Éli-

1 Willems, Meng., p. 107.

2 Lettre de Renieri, du 26 novembre 1581.

3 Lettre de Philippe II à Mendoça, du 8 janvier 1582.

4 Lettre de Granvelle, du 28 janvier 1582. Arch. de Simancas.

5 Lettre de Renieri, du 4 décembre 1581.

6 Lettre de Marnix au conseil d'État, du 2 décembre 1581. Dép. des rebelles, t. VII, p. 153.

sabeth ne se marierait que si Henri III s'obligeait à faire la guerre au roi d'Espagne [1].

Leicester aborde Élisabeth : « Vous voilà donc fiancée ! » lui dit-il avec ironie ; mais elle le rassure en lui disant qu'il n'a rien à craindre.

Quant à Christophe Hatton, il se présente à la reine, les yeux baignés de larmes ; il lui expose que ce mariage fera la désolation de l'Angleterre. Il obtient aussi des assurances pleines de tendresse [2] ; et, quand il rencontre le duc d'Alençon, il lui rappelle que, d'après les lois du royaume, la reine ne peut épouser un étranger sans l'autorisation du Parlement [3].

Telle est l'inconstance propre à l'esprit d'Élisabeth que quelques heures ont failli tout changer.

Le 23 novembre, la reine se trouve mal le matin, et, dès que le duc d'Alençon se rend près d'elle, elle lui raconte en pleurant qu'elle a passé une nuit affreuse. Elle n'a point dormi, ayant toujours devant les yeux le mécontentement de ses sujets, la diversité des religions et tout le mal qui résulterait de ce mariage ; mais, d'autre part, elle ne peut oublier ni l'honneur qu'il lui fait, ni toutes les peines qu'il s'est déjà données.

Quelques historiens rapportent qu'Élisabeth alla jusqu'à redemander au duc d'Alençon l'anneau qu'elle lui avait remis [4]. Selon les récits contemporains, le prince français le perdit ; et, si elle le lui eût réclamé, il n'eût pu le lui rendre.

1 Lettre de Marnix au conseil d'État, du 22 novembre 1581.

2 Con gran ternura.

3 Lettres de Mendoça.

4 Mézeray, t. III, p. 509 ; De Thou, t. VIII, p. 537.

Cependant le prince français, par ses beaux discours et sa bruyante tendresse, calme les scrupules de la reine, et, dès le 27 novembre, les fiancés échangent des promesses si explicites et si solennelles qu'il est presqu'impossible de ne pas y ajouter foi.

Élisabeth reconnaît que le duc d'Alençon a tant mérité d'elle « avec la constante poursuite qu'il a faite un si long « temps, approuvée et reconnue par tant et si grands argu- « ments et démonstrations jusques au hazard de sa propre « personne, tellement et si avant que nuls rois, ni princes « n'ont pu représenter à beaucoup près une si grande force « et effect d'amitié envers elle. » Elle est contrainte « de « confesser et de se persuader qu'il a en toute sorte mani- « festemement surmonté toutes personnes, de quelque qua- « lité et condition qu'elles soient, qui l'ont recherchée et « poursuivie d'amour. » En effet, il est toujours demeuré « résolu, ferme et constant. » — « A raison de quoy, « ajoute Élisabeth, nous connaissons et confessons estre « obligée et astrainte du lien d'amour audit duc..» — « En « reconnaissance de ce parfait amour, prenant en considé- « ration ses louables et vertueuses actions, sa valeur, son « intégrité qui reluit en luy sur tous autres princes, » elle promet de l'aider, de le défendre, de considérer tous ses ennemis comme les siens ; mais ce sera à cette condition nouvelle qu'il n'interviendra dans la guerre des Pays-Bas qu'avec son assentiment [1].

L'obligation réciproque du duc d'Alençon de défendre la reine d'Angleterre rappelle en termes non moins pompeux

1 Mém. de Nevers, t. I, p. 545.

l'hyménée qu'il va conclure : « Nostre naturelle inclination « et les rares vertus, illustre splendeur et générosité par- « tout reconnue de nostre très-chère et très-aimée sœur et « cousine la reine d'Angleterre nous ont, dit-il, meu et « incité au grand devoir que nous avons fait de la recher- « cher par tous moyens pour astraindre la parfaite et « naturelle amitié que nous luy portons, par le lien de « mariage..... Nostre ferme résolution est de luy faire « connoistre de plus en plus nostre intention n'avoir jamais « esté de nous appuyer et asseurer d'autre secours, faveur « et amitié que de la sienne, espérant que, vaincue de « nostre très-sainte et affectionnée poursuite, Dieu nous « fera la grâce de l'induire et persuader à ce que nous « avons tousjours plus chèrement désiré que la conserva- « tion de nostre propre vie [1]. »

Le duc d'Alençon signe de plus une déclaration par laquelle, après avoir rappelé que les peuples, villes et communautés des Pays-Bas lui ont conféré la principauté et domination, il promet de maintenir les anciens traités entre les Pays-Bas et l'Angleterre, de défendre la reine d'Angleterre contre le roi d'Espagne et de ne faire sans son adhésion aucun traité avec lui.

Élisabeth, de son côté, s'engage, tant pour la conservation des priviléges des Pays-Bas, dont dépend le repos de l'Angleterre, qu'à raison de « la parfaite affection » à laquelle l'oblige « le parfait amour » du duc d'Alençon, à ne conclure à son préjudice aucun traité avec Philippe II [2].

1 Record Office.

2 Record Office ; Mém. de Nevers, t. I, p. 547.

A cette heure, Élisabeth s'éprend du duc d'Alençon. Est-ce encore dissimulation parce qu'elle voit réussir les menées et les intrigues de sa politique ? Peut-être. Mais il se peut aussi que ce sentiment soit sincère et que la reine ait laissé quelque flèche acérée pénétrer malgré elle dans cette cuirasse de Minerve, à laquelle, selon de malignes rumeurs, plus d'un trait a été décoché. L'amour est un jeu dangereux, même pour une reine de quarante-huit ans, et chez le duc d'Alençon, aussi bien que chez La Mole ou Simier, le bel esprit de France exerce sur les cœurs subjugués une influence irrésistible.

On écrit d'Angleterre au comte de Nassau : « Rien n'est « plus vrai, ni plus exact que le vers d'Ovide sur Ulysse : « Il n'était pas beau, mais il possédait l'art de la parole, et « les déesses de la mer s'enflammèrent d'amour pour lui. »

Non formosus erat, sed erat facundus Ulysses,
Attamen æquoreas torsit amore deas [1].

Élisabeth n'appelle pas seulement le duc d'Alençon : « sa grenouille, » mais aussi : « son petit Italien, » soit qu'elle veuille faire oublier qu'il est français, soit qu'elle cherche à flatter Catherine de Médicis. Elle lui prodigue les témoignages de sa tendresse : « baisers, privautés, « caresses et mignardises ordinaires entre amans [2]. » *Solus cum sola*, écrit Mendoça [3]. Chaque matin, elle lui porte un bouillon dans sa chambre, et le duc d'Alençon la reçoit vêtu d'un léger pourpoint couleur de chair : il tient

1 Groen, t. VIII, p. 70.
2 Relation du temps. Bibl. Nat. de Paris.
3 Lettre de Mendoça, du 4 décembre 1581.

à démentir le bruit qu'il est bossu [1]. « Ils paraissent s'ai-« mer éperdument, écrit Marnix, mais il est difficile de « savoir si c'est sincère ou si tout est dissimulé [2]. »

En ce même moment, on torturait les Jésuites à la Tour. Un prêtre, envoyé vers le duc d'Alençon, le trouva jouant à la paume et le supplia d'intercéder en faveur des malheureux dont on rompait les membres sans affaiblir leur courage. Le prince s'arrêta un instant ; puis, tournant le dos à celui qui l'avait interrompu, il reprit sa raquette [3].

Cependant la chaire et la rue retentissent de violents murmures. Il faut renouveler les mêmes ordonnances que lorsque Stubbes eut le poing tranché ; mais on n'en répète pas moins de toutes parts qu'on ne devrait envoyer à la Tour que Burleigh et ses amis. Ceux qui secondent l'alliance française, sont seuls coupables de haute-trahison [4]. Telle est l'indignation populaire que lorsque le Parlement se réunit le 7 décembre, on n'ose point y parler du mariage ; on se borne à mettre en avant une alliance à conclure contre le roi d'Espagne [5].

Élisabeth pleure. Elle dit aux Anglais : « Quand je veux « me marier, vous vous y opposez. » Elle répond aux Français, de la suite du duc d'Alençon, qui lui demandent s'ils doivent la considérer comme mariée ou non mariée,

1 Rel. de Lippomano. Tommaseo, t. II, p. 445.

2 Videntur se inter se propemodum perdite amare : verane an simulata sint hæc omnia, dictu difficile est. Lettre de Marnix à Adrien Vander Myle (1er janvier 1582).

3 Froude, t. XI, p. 356.

4 Lettre de Mendoça, du 11 décembre 1581. Arch. de Simancas.

5 Lettre de Renieri, du 28 décembre 1581.

maid or woman : « Pas mariée, *maid*, car vous ne rem-
« plirez jamais les conditions sans lesquelles je ne puis me
« marier afin de ne pas encourir le mécontentement de
« mes sujets [1]. »

V.

LES FÊTES DE WESTMINSTER.

Dès le lendemain, Élisabeth ne songe plus qu'à célébrer son prochain mariage par des fêtes aussi brillantes que celles de la cour de Catherine de Médicis.

A la solennité de Noël, on représente un château où plusieurs chevaliers se trouvent retenus par un magicien : il est écrit qu'ils ne seront délivrés que par le plus magnanime des princes et la plus héroïque des princesses. Un combat s'engage ; le duc d'Alençon et la reine d'Angleterre, malgré tous les efforts du magicien, éteignent sa lampe, et, le sortilége n'existant plus, les chevaliers sont délivrés. La soirée se termine par une mascarade : la reine et le duc dansent ensemble.

Le jour de l'an, des étrennes magnifiques sont échangées. Le duc d'Alençon offre à la reine un navire de pierreries, sans compter d'autres présents qui s'élèvent à quinze ou vingt mille écus. Le soir, il y a un combat à la barrière. Parmi les tenants se trouvent le prince et plusieurs de ses amis, tous vêtus avec magnificence. Le duc d'Alençon entre dans l'arène, porté sur un char, que l'Amour et le Destin traînent par des chaînes d'or jusqu'aux pieds de la reine.

1 Lettre de Mendoça, du 4 décembre 1581. Arch. de Simancas.

L'Amour et le Destin récitent alternativement quelques strophes en l'honneur, d'abord du demi-dieu qui seul peut espérer le bonheur des cieux en partage, ensuite de la reine, dont les yeux ont triomphé du vainqueur des vainqueurs.

Quelle fut la conclusion de ces allégories ? Le duc d'Alençon avait fait porter devant lui sa devise où le *debellare superbos* de Virgile rappelait ses desseins contre les Espagnols. On la remplaça à la fin de la fête par une autre devise formée aussi d'un vers latin qu'on pouvait traduire ainsi : « Heureux qui sert la douce Élisabeth ! »

Le combat dura jusqu'à une heure de la nuit, puis la reine remercia le duc d'Alençon de l'honneur qu'il lui avait fait, le baisa plusieurs fois et le reconduisit dans sa chambre. Le lendemain, il n'était pas levé, lorsque la reine y revint pour savoir s'il ne se ressentait pas des fatigues de la veille.

Marnix parviendra-t-il à arracher Énée de la cour de Didon ?

CHAPITRE XVII.

LA LUTTE AUX PAYS-BAS.

(novembre 1581 — janvier 1582)

Départ de Mathias. — Succès du prince de Parme. — Le Taciturne se fortifie en Hollande.

I.

DÉPART DE MATHIAS.

Tandis que le duc d'Alencon se prépare à prendre possession des Pays-Bas avec l'appui du prince d'Orange, l'archiduc Mathias se trouve de plus en plus délaissé. Ce rejeton de la race des Césars, appelé dans les Pays-Bas malgré de vives jalousies, *invitis multis*, à qui Juste-Lipse écrivait naguère qu'il montait au pouvoir à l'âge d'Auguste et qu'il était né pour sauver la Belgique comme Scipion pour vaincre Carthage, n'était plus une protection, mais une gêne : il était à craindre qu'il ne devînt le centre de la résistance. On voulait le reléguer à la Haye ou en Allemagne, en lui donnant, soit le revenu de l'archevêché d'Utrecht, soit une somme de cinquante mille ducats [1].

1 Lettre du prince de Parme, du 16 novembre 1580 ; Lettres de Renieri, du 8 et du 21 novembre 1580 ; Lettre de Languet, du 8 mars 1581.

Le temps est passé où Mathias, traçant le plus sombre tableau des vengeances des Espagnols et qualifiant le mouvement des Malcontents « d'ambition insalubre », déclarait qu'il ne quitterait les Pays-Bas « qu'avec meilleure opportunité [1]. » Il n'éprouve lui-même d'autre désir que de s'éloigner, car il n'a plus ni crédit, ni autorité.

La noblesse des Pays-Bas restait hostile au prince d'Orange, qui voulait fonder un gouvernement populaire [2].

Le Taciturne donnera-t-il au moins l'exemple de l'énergique résistance qu'il prêche contre les Espagnols ? Il se rend à Gand, où la *collace* exige qu'il s'oppose à leurs efforts. Les sectaires se plaignent de sa pusillanimité ; les catholiques font entendre que s'ils pouvaient le livrer à Farnèse, ce serait le moyen d'obtenir « un bon appointement. » Le Taciturne s'effraie : il feint d'avoir appris la levée du siége de Tournay, et les mêmes réjouissances célèbrent la retraite des Espagnols et le mariage du duc d'Alençon. Avant qu'on ait pu apprendre que ces deux nouvelles sont également fausses, il s'éloigne au bruit des dernières fanfares, en annonçant qu'il reviendra cinq ou six jours plus tard ; mais il ne reparaît plus à la grande indignation du peuple [3].

Si le prince d'Orange, à raison des progrès du prince de Parme, juge prudent de ne pas retourner à Gand, il demande qu'on y confère à Ryhove « la superintendance « en ce qui appartient au faict de la guerre [4]. »

1 Lettre du 16 décembre 1579. Dép. des rebelles, t. II, p. 282.

2 Rel. de Priuli, 1582.

3 Lettre du prince Parme, du 16 janvier 1582 ; Gentsche geschiedenissen, t. II, p. 273.

4 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. IV, pp. 372 et 402.

Le 7 juin 1581, Mathias déclare renoncer à sa charge de gouverneur-général des Pays-Bas ; mais ce n'est que le 29 octobre 1581, qu'il sort d'Anvers. Les États, écrit Morillon, l'ont renvoyé sans argent, même sans payer ses dettes, *in puris et nudis* [1]. Triste départ ! A Nimègue, où il arrive de nuit, on le fait attendre trois heures devant les portes de la ville avant de les lui ouvrir. Il s'arrête à Cologne parce qu'il n'a pas de quoi continuer son voyage, si l'empereur ne vient à son aide [2]. Mais voici que ce pauvre prince ne demande qu'à se réconcilier avec Philippe II : il réclame son appui pour obtenir, à défaut des revenus de l'archevêché d'Utrecht, ceux des évêchés de Munster et d'Osnabruck [3]. Le prince de Parme le recommande à son maître : « C'est, lui écrit-il, un povre prince, dolent et « marry du déservice qu'il aura faict à Vostre Majesté « par sa venue par deçà où il a esté trompé du prince « d'Orange comme aultres [4]. » Néanmoins cela souffre des difficultés. On pourrait tout au plus en faire un roi de Pologne ; mais Morillon observe : « C'est ung povre jeune « homme qui ne se sçait régir soy-mesme [5], » et Granvelle ajoute : « On pourrait mieux le recevoir s'il ne s'était pas « si bassement [6] humilié devant le prince d'Orange [7]. »

1 Lettre de Morillon, du 12 février 1582 (Pap. de Besançon).

2 Lettre du prince de Parme, du 16 janvier 1582. Arch. de Simancas.

3 Lettre de Philippe II au prince de Parme, du 19 mai 1582 ; Lettre du prince de Parme à Philippe II, du 17 novembre 1582.

4 Lettre du prince de Parme à Philippe II, du 20 mars 1582.

5 Lettre de Morillon, du 30 novembre 1581.

6 Tan abatidamente.

7 Avis de Granvelle, du 12 juin 1582. Br. Mus., Add., 28702.

II.

SUCCÈS DU PRINCE DE PARME.

Dès que le duc d'Alençon s'est éloigné des frontières des Pays-Bas, le siége a été mis devant Tournay et le prince de Parme le pousse avec une extrême vigueur [1]. Cependant les difficultés restent les mêmes. Il lui est presque impossible de faire marcher ses soldats ; car il ne possède pas « le « nerf de la guerre qui est argent [2]. » En vain adresse-t-il de nombreuses dépêches en Espagne. Philippe II se borne à répondre qu'il a fait faire des remontrances au roi de France, mais qu'il veut éviter la rupture de la paix [3]. Il a chargé Taxis d'adresser des plaintes sur les pillages des Français ; il a même eu recours à des menaces à propos

1 Lettres du prince de Parme, du 17 novembre et du 4 décembre 1581. — Philippe II recommandait à Farnèse de ne pas exposer sa personne : pues ha poco que se os envio, no puedo dexar de encomendaros mucho que mireis mas que aquis por la seguridad de vuestra persona, pues podeis pensar cuanto esta importa para todo. Lettre du 18 décembre 1581. Quien ha de sustentar todo esse preso y maquina en los tiempos que agora corren, mucha mas hace y mas valor muestra en hacer del buen capitan y gobernader general que de particular soldado. Lettre du 31 décembre 1581.

2 Lettre du prince de Parme à Philippe II, du 16 janvier 1582.

3 Philippe II recommandait de prendre grand soin des villes voisines d'Anvers, « n'estant à doubter que le dict d'Alençon ne laissera en arrière aucune ruse, ny pratique pour surprendre quelque place affin par ledict moyen gaigner en ce commencement plus de crédit vers le peuple. » Lettre de Philippe II au prince de Parme, du 19 mai 1582 (Arch. de Bruxelles). — Granvelle, dans une lettre du 20 janvier 1582, se plaint vivement de la faiblesse de Philippe II. Groen. t. VIII, p 56.

de Cambray ; mais il attend la réponse de Henri III pour prendre une résolution [1].

Une seule chose favorise le prince de Parme : la confusion qui règne dans les desseins de ses ennemis. « C'est « un caos de veoir cest Estat, » écrit Rossel [2]. — « Le tout « y va comme en ung tumulte [3]. »

Le camp des États est près d'Audenarde. Guillaume de Maulde écrit à Meetkerke pour que le prince d'Orange s'y rende sans retard et marche au secours de Tournay [4]. Tentative aussi vaine que beaucoup d'autres. Il suffit, selon l'avis du Taciturne, de défendre Audenarde [5]. On presse le colonel Villeneuve [6] de se porter en avant ; mais ses soldats

1 Lettre de Philippe II au prince de Parme, du 16 janvier 1582 ; Lettre de Rossel, du 8 janvier 1582. Record Office. — Philippe II se plaît à croire « que lorsque la personne du duc d'Alençon sera veue et cogneue par les villes, elles ne se donneront trop de haste de le recevoir et moins quand elles auront expérimenté les insolentes et oultrageantes façons et manières de faire et tant coustumières humeurs et conditions de la nation françoise. » Lettre de Philippe II au prince de Parme, du 31 mars 1582. — Il pouvait arriver toutefois que le roi de France profitât de la domination de son frère pour tenter quelques entreprises. En ce cas il y avait lieu de les repousser, « vous veuillant bien dire ouvertement, mandait le roi d'Espa-« gne au prince de Parme, que au cas iceulx Françoys se saississent de « quelques places, je vous permets les povoir recouvrer par les plus con-« venables moyens que vous adviserez et d'en chasser les occupateurs. » Lettre de Philippe II au prince de Parme, du 17 mars 1582.

2 Lettre de Rossel, du 19 janvier 1582. Record Office.

3 Lettre du prince de Parme, du 16 janvier 1582.

4 Lettre de Guill. de Maulde, du 14 novembre 1581. Dép. des rebelles, t. VII, p. 93.

5 Lettre du prince d'Orange, du 7 octobre 1581. De Jonge, On. st., t. II, p. 70.

6 Antoine de Cormont, seigneur de Villeneuve. Il commanda plus tard la garnison française de Bergues.

veulent d'abord recevoir leur solde, qu'on ne leur a point payée depuis un an [1].

C'est surtout sur l'armée française que comptent les défenseurs de Tournay. On attend le duc d'Alençon à Dunkerque afin qu'il en prenne lui-même le commandement [2] ; mais il se borne à ordonner à Rochepot de s'y rendre avec douze cents ou quinze cents arquebusiers, « estant la ville « de Tournay de telle importance qu'advenant faulte « d'icelle, ce seroit mettre toutes les affaires des Pays-« Bas en hasard et danger de quelque sinistre inconvé-« nient. » Néanmoins, « ne voulant juger des effects de la « guerre que comme les sages et prudens cappitaines ont « tousjours faict, » il laisse « à la disposition de Rochepot « de le faire à l'œil » et se remet « en luy d'en user pour « le dict secours comme il advisera sur les lieux de devoir « faire pour le mieux [3]. »

1 Mémoire de Villeneuve, du 8 novembre 1581. Parmi les officiers qui expriment les mêmes plaintes et qui exposent leurs services se trouve Josse de la Capelle, capitaine d'arquebusiers, l'un des auteurs du sac d'Ypres au mois de juillet 1578. « Il s'est emparé de la ville d'Ypres pour « messieurs de Flandre, non sans danger, considérées les humeurs des « gentilshommes et chefs qui de ce temps la commandoient, simbolissant « à l'affection et volonté de La Mote et autres catholicques hispagnolisés. « Le grand nombre des bourgeois a semblable inclination... chose es assés « évidente puisque la meilleure partie de ceux qui se trouvèrent alors au « gouvernement de la dicte ville ou de crédit entre les grands catholiques, « se sont depuis rendus avec les malcontens et Hispagnols ou se sont « tenus neutraux retirés en leurs maisons. » (Dép. des rebelles, t. VII, p. 145).

2 C'est ce que Marnix annonce lui-même par un gentilhomme que le prince d'Orange a envoyé en Angleterre. La nouvelle est d'une grande importance. Lettre de Treslon, du 15 novembre 1581 (Arch. d'Ypres).

3 Lettre du duc d'Alençon, du 8 novembre 1581. Arch. de Bruxelles.

Le colonel anglais Preston qui occupait Menin, devait se joindre à Rochepot ; mais ce fut inutilement qu'il se mit en marche : les Français ne parurent point [1].

Rochepot avait voulu, en sortant de Calais, s'emparer de Bourbourg, mais il avait éprouvé un assez grave échec, et, ne songeant plus à ravitailler Tournay, il avait jugé prudent de faire entrer ses troupes en Flandre. Le duc d'Alençon écrit aux Etats-généraux qu'il les entretiendra encore pendant un mois, mais qu'ensuite elles seront à leur charge [2]. Tous les témoignages attestent que leur misère est extrême. La fièvre en retient la moitié dans les hopitaux ; l'autre moitié ne vit que de pillages. Ni à Bruges, ni à Gand on ne veut les accueillir. Rochepot se dirige vers la Zélande ; mais quatre mille paysans s'assemblent dans les bruyères près d'Eecloo et tuent bon nombre de ses soldats qui incendiaient les fermes. Les femmes, les enfants ont pris part à ce combat pour défendre leurs foyers [3].

Tournay ouvre ses portes le 30 novembre. Tout ce qui subsiste des efforts des assiégés et de leurs espérances évanouies, c'est la légende du dévouement et du courage d'une autre Jeanne Hachette, de la princesse d'Espinoy, dont on parle peu pendant le siége, mais que les ministres encensent quand elle arrive à Gand.

Philippe II, apprenant cette nouvelle victoire, se retire dans son oratoire et en rend grâces à Dieu [4]. Le prince

1 Meteren, f. 211.

2 Res. van Holland (21 décembre 1581). — Les troupes conduites par Rochepot comprenaient dix enseignes de cavalerie et cinquante enseignes d'infanterie.

3 Willems, Meng., p. 125 ; Lettre de Renieri, du 29 janvier 1582.

4 Lettre de Philippe II, du 15 février 1582.

de Parme, encouragé par ce succès, multiplie ses efforts pour en profiter. Non-seulement il place des forces sur tous les points de la frontière où l'agression des Français est à prévoir ; mais il poursuit aussi avec activité les hostilités jusqu'en Gueldre et en Frise. Il a formé un dessein important, qui pourrait ruiner les projets du Taciturne aux lieux mêmes où il jeta les bases de sa grandeur. Une flotte espagnole est attendue sur les côtes de la Zélande : elle porte, dit-on, trois mille marins zélandais recrutés dans les ports du Portugal (parmi eux se trouvaient sans doute ceux qui avaient acclamé Philippe II), et ils ont pour chef un ancien bailli de Middelbourg. En Gueldre, de nombreux appuis lui sont assurés ; il compte aussi des intelligences à Hoorn, à Enckhuyzen et dans d'autres villes de la Hollande septentrionale, là où naguère la résistance des catholiques n'avait cédé qu'aux tortures de Sonoy [1].

Le duc de Parme espère la soumission des provinces de Brabant, de Namur et de Luxembourg. On découvre à Bruxelles un complot pour livrer la ville au prince de Parme. Dans les remparts mêmes de Gand, un parti puissant demande avec assez d'énergie la réconciliation avec le prince de Parme pour que le Taciturne croie devoir écrire aux magistrats afin de recommander l'union [2].

1 Lettre de Philippe II, du 26 novembre 1580 ; Lettre du prince de Parme à Philippe II, du 3 juillet 1580 ; Lettre de Granvelle, du 28 janvier et du 20 juin 1581 ; Lettre de Cotton, du 13 mars 1580. Br. Mus., Galba, C. VII ; Lettre d'Anvers, du 24 décembre 1580. Függer. rel., Bibl. imp. de Vienne. — Foncq et Del Rio avaient pris une part active à l'entreprise de Zélande. Hamilton avait promis de livrer certaines villes de la Hollande.

2 Lettre de Morillon, du 8 février 1582 ; Lettre de Renieri, du 29 janvier 1582 ; Lettre de Du Plessis-Mornay, du 7 janvier 1582.

Le sentiment qui domine à Madrid, c'est la clémence à l'égard de tous ceux qui consentiraient à se soumettre. « N'oubliez pas, écrit Philippe II au prince de Parme, qu'à « côté de la force il y a la pitié. Il serait utile que votre « mère intervînt comme médiatrice. C'est dans ce but que « je l'engage à rester aux Pays-Bas [1]. »

Le prince de Parme saisit ce moment pour resserrer ses liens avec les provinces réconciliées : c'est à l'unanimité que les États d'Artois décident qu'il pourra entretenir des soldats espagnols jusqu'à ce que la paix soit rétablie : « Grâce à Dieu, écrit le prince de Parme, nous avons vu « s'accomplir la chose que nous désirions le plus, celle dont « dépend la conservation de la foi catholique et de l'autorité « royale. » S'il recevait un secours de cinq mille Espagnols et de quatre mille Italiens, il pourrait soumettre les provinces non réconciliées : qu'on lui envoie tout au moins le *tercio* de don Lope de Figueroa, qui est à Oran [2].

Cette fois encore, la politique espagnole sera lente et inerte : les Florentins lui reprochent de ne pas savoir cueillir les fleurs et de vouloir toujours attendre que le fruit soit mûr [3].

III.

LE TACITURNE SE FORTIFIE EN HOLLANDE.

Dans cette situation inquiète et agitée où Mathias s'éloigne, où le prince de Parme s'avance, où l'arrivée du

1 Lettre de Philippe II au prince de Parme, du 31 décembre 1581.

2 Lettres du prince de Parme, du 12 janvier, du 8 et du 21 février 1582.

3 Lettre de Renieri, du 27 juin 1581.

duc d'Alençon est sans cesse différée, le prince d'Orange ne néglige rien pour assurer à son profit, même au milieu des ruines, cette part de souveraineté, qui lui a été reconnue par la déclaration de Coutras ; mais tout ce qui touche à son exécution doit rester secret comme la déclaration elle-même.

Les États de Hollande décident le 10 novembre 1581 qu'il faudra un ordre spécial pour livrer leurs résolutions à la publicité [1].

Cependant le prince d'Orange exige plus qu'un vain titre. Avant de prendre possession en Hollande de l'autorité suprême, il demande quelles sommes ou quels domaines on mettra à sa disposition afin qu'il puisse entrer dans sa haute autorité, *om in de hooge overigheyd te mogen treden* [2].

Il est fait droit aux réclamations du Taciturne. Les États de Hollande déterminent aussi ce qui formera son domaine héréditaire ; et le 8 janvier 1582, on décide qu'on lui remettra l'acte qui l'investit de l'autorité supérieure (*act van hooge overigheid*). Le 26, il l'accepte, et les bourgeois d'Amsterdam lui prêtent serment *als overhoofd en hooge overigheid van Holland* [3].

C'est sous les auspices de l'Angleterre que ces résolutions ont été prises. Si Élisabeth désire que les ports de la Hollande et de la Zélande restent entre les mains du prince d'Orange, c'est surtout afin que les Français n'y entrent point [4].

1 Res. van Holland.

2 Res. van Holland (22 novembre 1581).

3 Res. van Holland.

4 Lettre de Mendoça, du 1er mars 1582 ; Lettre de Philippe II, du 6 mai 1582 (Arch. de Simances).

Peut-être n'est-il pas inutile de rapporter que le premier acte de ce pouvoir nouveau fut l'interdiction absolue de tout autre culte que celui de la Réforme. Ainsi la liberté de conscience se trouvait abolie par ceux-là mêmes qui l'avaient inscrite sur leur drapeau ; et, quant aux franchises séculaires du pays, on jugeait qu'il n'y avait lieu d'en tenir compte que dans la mesure des intérêts d'un parti. Tel était le but d'un mémoire publié sous ce titre : « *Sommaire discours sur le moyen de conserver la vraye* « *religion chrestienne.* »

Ce n'était point assez, et afin de frapper d'un même coup tous les droits qui, d'après la charte moderne de la Belgique, forment les libertés constitutionnelles, le même édit supprima, sous peine d'exil et de confiscation : la liberté d'association, en défendant les réunions même non publiques, la liberté de la presse en prohibant toute publication non soumise à la censure préalable, et enfin la liberté de l'enseignement en ordonnant que personne ne pourrait sans autorisation ouvrir des écoles [1].

Le Taciturne, écrivait le Vénitien Priuli, a fortifié ses affaires en s'assurant, ainsi qu'à ses successeurs, la Hollande et la Zélande [2].

Cependant la *haute supériorité* de Hollande ne doit pas faire perdre de vue l'influence à exercer dans les autres provinces et tout ce qui constitue le gouvernement des Pays-Bas. « Le prince d'Orange n'a rien plus à cœur que

1 Res. van Holland, 20 décembre 1581 ; Bor, livre XVI, f° 47 ; Cavrines, Esquisses, p. 367.

2 Ed ha assecurato molte bene le cose sue restandogli el governo per si e per suoi successori nell' Olandia e nella Zelanda. Rel. de Priuli, 1582.

« le dit gouvernement, encores qu'il dissimule [1]. » Toutes les occasions, surtout celles qui naissent des revers, sont saisies pour réclamer de nouveaux subsides et de nouvelles levées d'hommes. Si les États n'ont rien fait pour secourir Tournay, s'ils n'ont pas joint leur armée à celle du duc d'Alençon [2], il n'y a d'autre remède que de recruter deux régiments d'infanterie et trois mille cavaliers étrangers. Les impôts doivent être payés plus exactement. « De mon « costé, déclare le Taciturne, vous trouverez par expé- « rience que je n'y espargneray rien de ce qui sera en ma « puissance [3]. » Les députés de plusieurs provinces montrent toutefois peu de zèle dans leur réponse : ils sont d'avis que pour prendre une résolution il faut attendre l'arrivée du duc d'Alençon ; et lorsque le prince d'Orange affirme qu'il ne se réserve rien du produit des impôts, on le croit si peu que les États-généraux ne veulent pas lui confier le soin de payer les troupes [4].

1 Avis du 27 janvier 1582 (Arch. de Bruxelles).

2 « Que si nous eussions eu prests les gens de guerre que je vous ay dicts, quand Son Altesse s'est si courageusement présentée en Cambrésis et que nous eussions joinct les dictes forces avec celles de Son Altesse, nous fussions à présent hors de la guerre et eussions chassé l'ennemi par-delà la Meuse. »

3 Remontrance du prince d'Orange, du 1er décembre 1581. Groen, t. VIII, p. 38 ; Lettre du prince de Parme, du 29 mars 1582.

4 Lettre du seigneur de Sweveghem, du 3 février 1582 (Arch. de Bruxelles).

CHAPITRE XVIII.

LE DUC D'ALENÇON QUITTE L'ANGLETERRE.

(janvier — février 1582)

Nouvelles instances de Marnix. — Le message de Henri III. — Colère d'Élisabeth. — Elle négocie secrètement avec le prince de Parme. — L'ultimatum des États-généraux. — Élisabeth veut retenir le duc d'Alençon. — Départ du duc d'Alençon.

I.

NOUVELLES INSTANCES DE MARNIX.

Le 10 décembre, Marnix reçoit à Londres la nouvelle de l'entrée du prince de Parme à Tournay [1]. Il est chargé de renouveler près du duc d'Alençon les plus pressantes instances « pour le faire acheminer » aux Pays-Bas. Le duc continue à se montrer bien disposé : il déclare qu'il ne tardera pas à traverser la mer. « Je vous puis bien asseurer, « écrit Marnix au conseil d'État, qu'il ne tient à Son Alteze « qu'il n'y soit despièça, mais on luy donne journellement « de nouveaux empeschemens par artifices estranges, et « il désireroit bien y aller avec quelques moyens. » Ces artifices, ce sont les fêtes de Westminster ; ces moyens,

1 « J'ay après-midy entendu les tristes nouvelles de la perte de Tournay. Je n'ay encores peu donner la lettre qui va à Son Altesse à cause qu'elle estoit allé pourmener avec la royne sur l'eaue. » Lettre de Marnix, du 10 décembre 1581.

c'était l'argent qu'il voulait emprunter et qu'il n'était pas aisé d'obtenir. « Mais ne doutez pas, ajoutait Marnix « que, si Dieu nous fait la grâce que le prince se puisse « un jour trouver par delà, les pays auront occasion d'en « recevoir contentement [1]. »

Le duc d'Alençon avait chargé Des Pruneaux de se rendre aux Pays-Bas. Les instructions officielles qui lui avaient été données, étaient assez vagues. Elles portaient que le duc se mettrait en campagne au printemps avec des forces sur lesquelles il jugeait prudent de ne pas s'expliquer ; il comptait sur le concours de celles des États. Quant au mariage, cette négociation était fort avancée comme chacun l'avait entendu, et il y avait tout lieu d'espérer une bonne confédération [2].

Une lettre secrète doit être remise par Des Pruneaux au prince d'Orange. Le duc l'y assure que son voyage en Angleterre n'intéresse pas seulement son bien particulier, mais aussi le bien particulier et la sûreté des affaires du prince d'Orange [3]. Il espère partir bientôt et débarquer à Dunkerque. C'est là que devra l'attendre Des Pruneaux qui aura à l'instruire de l'état des affaires des Pays-Bas et de ce qu'il conviendra de faire dès son arrivée. Il compte

1 Lettre de Marnix, du 10 décembre 1581. Dép. des rebelles, t. VII, p. 176. Arch. de Bruxelles.

2 Instructions du 22 décembre 1581. Bibl. Nat. de Paris, 3283. Cf. la proposition de Des Pruneaux. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V, p. 10. — Le duc d'Alençon, écrit le prince de Parme à Philippe II, a chargé Des Pruneaux de promettre « tant du mariage d'Angleterre que « des forces du roy son frère beaucoup plus qu'il n'en saura faire. » Lettre du 29 mai 1582.

3 « Je suis venu tant pour le bien et seureté de vos affaires que pour mon particulier ».

à cet effet sur le prince d'Orange, afin, lui écrit-il, « que « comme libéralement vous avez employé ce qui a despendu « de vostre crédit et pouvoir, vous veuilliez continuer « maintenant plus que jamais les bons offices que vous « m'avez faicts en ce qui s'est traicté entre nous. » Sur ce point le Taciturne peut s'entendre en toute confiance avec le sieur des Pruneaux, « personnage qui a rendu beaucoup « de preuves de sa fidélité et suffisance, principalement en « ceste négociation [1]. »

Cependant le duc d'Alençon, voyant la reine émue de son prochain départ et pressé d'ailleurs par ses propres amis [2], fait connaître que, s'il se rend aux Pays-Bas, ce ne sera que pour douze ou quinze jours afin de recevoir le serment des États en échange du sien [3].

« Je fais ici tous mes efforts, écrit Marnix à son ami « Adrien Vander Myle, pour que le duc d'Alençon con- « firme les courageuses résolutions de nos amis par un « mutuel échange de serments. Cela sera d'une grande « importance pour consolider nos affaires. J'ai ici de « nombreux adversaires et notamment presque tous ceux « qui l'entourent. Seul il paraît pencher vers cet avis, mais

1 Arch. de La Haye. Cf. Bibl. Nat. de Paris, 3283. Le prince d'Orange, dans une lettre adressée aux États de toutes les provinces, leur annonça au nom du duc d'Alençon, une offre de secours de troupes à pied et à cheval qu'on réunissait en France avec la plus grande activité. (Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V, p. 8.)

2 Parmi ceux-ci se trouve Jean Bodin qui ne cache pas au duc d'Alençon qu'il doit se méfier de l'inconstance des Flamands et que jamais ils ne le soutiendront sincèrement.

3 Lettre de Marnix, du 2 janvier 1582. Dép. des rebelles, t. VIII, p. 1 (Arch. des Bruxelles).

« il hésite souvent ; car, comme vous le savez, son esprit « est porté à l'hésitation [1]. »

Déjà des navires ont été préparés pour recevoir le duc d'Alençon ; mais le temps est si mauvais qu'on ne peut songer à traverser la mer. « Souvenez-vous, lui dit Élisa- « beth, que je règne sur les vents et les vagues, et vous ne « partirez point sans mon congé. » Elle s'irrite en apprenant que ses conseillers sont disposés à avancer de l'argent pour se débarasser de lui. Elle n'ignore pas, dit-elle, qu'ils ne songent qu'à leurs intérêts particuliers ; ils veulent égaler leur autorité à la sienne et vider le trésor. Le duc d'Alençon est-il déjà prêt à l'oublier ? Il demande de l'argent afin de la quitter ! Si son affection n'est pas plus vive, elle ne l'épousera jamais [2].

Le duc d'Alençon, malgré toutes ses promesses, ne quitte pas l'Angleterre. Marnix commence à croire qu'il a été trompé et laisse échapper cet aveu confié à l'amitié de Vander Myle : « Il y a tant d'astuce, de mensonges, de dis- « simulations dans la cour de France que je crains que « notre prince ne puisse pas échapper à cette contagion. « Il est doué d'un esprit vif, mais impétueux [3], et il pour- « rait se laisser entraîner à ces arts perfides, s'il n'était « retenu par le frein de la vertu [4]. »

Ce qu'on attend impatiemment à Londres, ce qui tient tout en suspens, c'est la réponse de Henri III aux exigences de la reine d'Angleterre.

1 Ep. sel. p. 912 ; Lacroix, Corr. p. 318 (1er janvier 1582).

2 Lettre de Mendoça, du 11 décembre 1581. Arch. de Simancas.

3 Est enim ingenio acri ac perspicaci.

4 Lettre de Marnix, du 1er janvier 1582. Ep. sel., p. 913.

II.

LE MESSAGE DE HENRI III.

Tandis qu'Élisabeth s'abandonne aux plaisirs des fêtes et s'enivre d'adulations, il est une autre femme, une autre reine qui s'afflige et qui souffre. Elle trace du fond d'une prison quelques lignes destinées à passer sous les yeux du duc d'Alençon. Comment justifierait-il un amour qu'on dit si violent, pour son implacable ennemie ? Son honneur ne lui commande-t-il pas de quitter l'Angleterre ? Son premier devoir n'est-il pas de se souvenir que dans les angoisses d'une menaçante captivité languit une princesse qui a porté la couronne de France [1] ?

La plainte de Marie Stuart trouve un puissant écho en France. Cette alliance si complète avec l'Angleterre, les bruits que l'on répand sur les conditions qu'imposera Élisabeth, révoltent le sentiment national : c'est entrer dans la voie qu'ont ouverte les Huguenots le jour où Coligny négociait le honteux traité d'Hamptoncourt ; c'est répudier toutes les traditions du passé.

Telle est la situation, lorsque le nonce du pape s'adresse à Henri III et lui expose les conséquences facheuses qu'entraînera pour tout le monde et surtout pour la religion le mariage du duc d'Alençon. « Tout ce qu'il fait, répond le « roi, est contre mon opinion. » Il ne cache pas qu'il aime mieux avoir la guerre avec son frère qu'avec les Espagnols [2].

1 Labanoff, t. V, p. 345.

2 Lettre d'Albertani, du 17 janvier 1582. — Certaines lettres du duc d'Alençon avaient été interceptées, puis rescellées avec des sceaux qu'on avait faits exprès. Elles révélaient les plus mauvaises intentions.

Les esprits les plus éclairés découvraient de nombreux obstacles au succès de cette négociation : c'était l'âge d'Élisabeth, c'étaient aussi les mauvais bruits qui la concernaient, *ut fama volavit*, et dont le prince français était instruit. Mais les conditions mêmes qu'on disait attachées à cette union, blessaient surtout le sentiment national.

On faisait observer, rapportent les envoyés de Florence, que si le duc d'Alençon épousait Élisabeth, il imposerait au roi de France l'appui des rebelles des Pays-Bas et la guerre avec l'Espagne ; que la France elle-même subirait les funestes conséquences de ce mariage ; car, pour plaire à la reine d'Angleterre, il ne manquerait point de réclamer la restitution de Calais, et peut-être Élisabeth exigerait-elle de plus celle de la Guyenne et de la Normandie : elle ne pouvait oublier que là aussi avaient régné ses ancêtres [1].

Le gouverneur de Calais se rend près de Catherine de Médicis. Il lui demande s'il est vrai que le duc d'Alençon épousant Élisabeth déposera à ses pieds les clés de la vieille forteresse confiée à sa garde. « Plutôt pas de mariage que « rendre Calais ! » a répondu la reine-mère [2].

Le duc de Guise a été rappelé à la cour, et il se tient près de Henri III le jour où l'ambassadeur anglais Cobham reçoit cette fière réponse que c'est une insulte à la France

1 Lettres d'Albertani, du 28 novembre et du 4 décembre 1581 ; Lettre de Renieri, du 14 novembre 1581 ; Rel. de Priuli, 1582.

2 Lettre de Renieri, du 1er janvier 1582. — Le seigneur de Sweveghem écrivait le 3 février 1582 que ce qui arrêtait surtout la conclusion des négociations, c'étaient les prétentions d'Élisabeth sur Calais (Arch. de Bruxelles).

que de redemander Calais et que le roi qui y consentirait, mériterait de descendre du trône [1].

Peu de jours après, une lettre de Henri III faisait connaître, en réponse aux explications demandées par Élisabeth, qu'en ce moment il ne jugeait pas utile de conclure une nouvelle ligue. Aussitôt après le mariage elle pourrait proposer des conditions en rapport avec un lien de famille aussi étroit, et il ferait pour elle autant que pour son époux ; mais il espérait bien qu'elle prendrait à sa charge la moitié des frais de la guerre des Pays-Bas, puisqu'il ne serait pas juste que la France supportât seule toutes les dépenses et tout le poids des vengeances de l'Espagne [2].

III.

COLÈRE D'ÉLISABETH.

La colère d'Élisabeth éclate en recevant le message de Henri III : c'est à ses yeux une nouvelle preuve de la légèreté si variable et si inconstante des mœurs françaises [3]. Elle ne voit plus que des difficultés et des obstacles dans ce qu'elle approuvait naguère.

L'harmonie dans le mariage, à ce qu'observe Élisabeth, est difficile entre des époux appartenant à diverses religions ; mais le duc d'Alençon réplique qu'il sacrifiera volontiers la sienne à son amour. Il a gagné quatre duchés à

1 Henri III change de langage. Il ne désire plus la délivrance de La Noue. Lettre de Granvelle, du 28 février 1582 (Pap. de Besançon).

2 Lettre de Mendoça, du 29 décembre 1581. Arch. de Simancas.

3 Variedad francesa tan volubil. Lettre de Mendoça, du 17 janvier 1582.

servir les Huguenots. La couronne d'Angleterre ne vaut-elle pas davantage [1] ?

Un autre jour, le duc d'Alençon déclare qu'il est prêt à renoncer à l'entreprise des Pays-Bas : « Cela ne serait pas « honorable, répond Élisabeth, puisque vous vous êtes déjà « engagé si avant [2]. »

L'irritation de la reine s'étend du prince à ses serviteurs. Fervaques, l'infâme Fervaques [3] se querelle avec La Fin et le poursuit, le poignard à la main, jusque dans le cabinet de la reine : « Si c'était un de mes serviteurs, s'écrie Éli- « sabeth, je lui ferais trancher la tête. »

Simier avait aussi d'anciennes disputes à vider avec Fervaques [4]. Il était venu en Angleterre avec le baron de Vitteaux pour le provoquer en duel ; mais on ne sait s'il profita de l'accueil gracieux qu'il reçut d'Élisabeth, pour défendre les intérêts de son maître. Parlait-il de Henri III : il disait que, pour se débarasser de son frère, il ferait toutes

1 Lettre de Mendoça, du 29 décembre 1581.

2 Lettre de Henri III à Castelnau, du 23 avril 1582. Bibl. Nat. de Paris, 3307.

3 Voyez Aubigné, p. 481.

4 La querelle du baron de Vitteaux et de Fervaques était ancienne. Dès 1576, le chevalier Breton indiquait au baron de Vitteaux et à Simier le lieu et l'heure où ils pourraient tendre un piége à Fervaques. Jamais occasion plus favorable ne s'était offerte pour se venger. Une traduction de cette lettre est au Record Office, Cal. n° 1434. D'autre part, je trouve une lettre sans date écrite par Fervaques où il se plaint des artifices de ses ennemis et maintient la justice de sa querelle. « Si aucun, en quelque « dignité et rang qu'il soit, a dict que j'aye pensé ou faict aucune chose « contre le debvoir d'ung très-humble et très-fidelle serviteur du roy et « de Monseigneur, il a menty meschamment. » (Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg).

les promesses, mais sans intention de les tenir. Insistait-il sur l'amour du duc d'Alençon : « Vous allez en juger, « interrompait Élisabeth. Il m'a demandé de l'argent, même « avant ma main. Je ne puis donner tant d'argent ; je ne « veux pas affaiblir mon royaume [1]. »

Lorsque la dépêche de Mendoça à laquelle nous empruntons ces détails, passa sous les yeux de Philippe II, il écrivit en marge : « Je ne sais quel est ce Simier ; je ne « me souviens pas de ce nom : ce doit être un Français. »

Élisabeth confie au comte de Sussex qu'elle voudrait renvoyer le duc d'Alençon, mais que faire ? Il avait écrit en France qu'en recevant son anneau, les paroles nuptiales avaient été prononcées ; il n'en était rien. Tout était subordonné à deux conditions : la première que Henri III lui accordât tout ce qu'elle jugeait nécessaire à la sécurité de l'Angleterre ; la seconde qu'elle se décidât à se marier dans l'intérêt de son peuple. Or, lors même que le roi de France aurait accompli la première condition, restait la seconde qui ne dépendait que de sa propre volonté, et, pour des motifs qu'elle ne pouvait confier à personne vivante, elle avait le mariage en horreur [2].

Bientôt les mêmes confidences sont faites par Élisabeth à plusieurs autres de ses conseillers. Le 25 décembre au soir, elle déclare à lord Burleigh que, dût-elle obtenir à ce prix l'empire du monde, elle n'épousera jamais le duc d'Alençon. Burleigh le répéta le lendemain au prince français en l'engageant à ne pas perdre plus longtemps l'occa-

1 Lettre de Mendoça, du 25 décembre 1581. Arch. de Simancas.

2 Lettre de Mendoça, du 29 décembre 1581.

sion de se rendre dans les Pays-Bas avant qu'ils fussent conquis par les Espagnols. Le duc d'Alençon répondit aussitôt à Burleigh que s'il avait pris la défense des rebelles de Flandre, c'était dans l'espoir d'épouser la reine d'Angleterre. Si cela ne se faisait point, il ne persisterait pas dans ses projets, mais dénoncerait l'injure qui lui serait faite, à tous les princes chrétiens et notamment au roi son frère qui aurait lieu d'être le premier à s'en tenir offensé.

La reine d'Angleterre annonça elle-même au duc d'Alençon qu'elle ne pouvait se résoudre à se marier ; elle espérait qu'il se contenterait de l'avoir non pour femme, mais pour sœur et pour amie. Mais il répondit vivement qu'afin de rechercher sa main il avait bravé tous les périls et perdu l'affection des catholiques, et qu'à aucun prix il ne quitterait l'Angleterre sans l'épouser. « Voudriez-vous donc, « répliqua Élisabeth, menacer une pauvre vieille dans son « propre royaume ? » Si elle n'était pas convaincue qu'il obéissait plus à la force de l'amour qu'à celle de la raison, elle le prendrait pour un fou, et il ferait bien de se garder de tels discours qui lui feraient perdre ses meilleurs amis. — « Non, non, Madame, interrompit le duc d'Alençon, mes « paroles n'ont rien de menaçant pour vous ; mais je me « mettrais en pièces de mes propres mains si, à la risée du « monde entier, je devais perdre l'espoir de vous épouser ; » et il pleurait en prononçant ces paroles. Scène aussi admirablement jouée qu'en pleine galerie du Louvre, lorsqu'on y applaudissait les Gelosi venus d'Italie. Élisabeth s'émut, lui adressa quelques mots plus tendres que de coutume et lui abandonna son mouchoir afin qu'il essuyât ses larmes [1].

1 Lettre de Mendoça, du 29 décembre 1581.

Le duc d'Alençon continue à affecter le désespoir. Il tire sa dague, la porte sur son cœur et jure qu'il se tuera plutôt que de quitter l'Angleterre [1]. Puis il rentre dans son cabinet avec Marchaumont, et là, jurant et blasphémant, il s'écrie qu'il ne sera satisfait que lorsqu'il se sera vengé d'Élisabeth. Désormais il s'efforcera de s'entendre avec Henri III et surtout avec la reine-mère qui conduit le roi de France à sa guise [2].

IV.

NÉGOCIATION SECRÈTE D'ÉLISABETH AVEC LE PRINCE DE PARME.

Une intrigue assez bizarre se présente à cette page de nos récits. Est-ce une combinaison sérieuse et méditée qui repose sur un dépit amoureux ou bien le trait d'une habile politique pour effrayer Henri III et mettre un terme à ses hésitations? Les contemporains n'ont rien affirmé à ce sujet, et, à trois siècles de distance, il nous est plus difficile encore de nous prononcer.

Mendoça a revu la reine d'Angleterre ; il l'engage à se méfier du prince d'Orange. « Il ne saurait mentir, lui « répond la reine, car c'est un homme aussi religieux que « madame de Parme. » L'ambassadeur espagnol lui oppose la naissance de Justin de Nassau ; mais Walsingham réplique que Marnix a dîné cent fois chez lui et ne lui en a jamais parlé [3].

1 Lettre de Mendoça, du 17 janvier 1582.
2 Lettre de Mendoça, du 28 janvier 1582.
3 Lettre de Mendoça, de 9 février 1582. Arch. de Simancas.

Philippe II avait chargé Mendoça d'engager Élisabeth à conserver une complète neutralité, lui promettant de s'en montrer reconnaissant [1]. Granvelle était disposé à aller plus loin. Pour se venger de la perfidie du duc d'Alençon et de la complicité de Henri III, il eût joint les armes de l'Espagne à celles de l'Angleterre : « Si la royne, écrivait-« il à Morillon, estoit si sage comme elle pense, elle auroit « bon moyen de recouvrer Calais et Boulogne, se rangeant « de nostre costé [2]. »

Cependant, si Élisabeth songeait à rompre avec Henri III, ce ne devait pas être au profit de l'Espagne, et nous voyons se renouveler exactement le même plan ou le même simulacre que peu d'années auparavant. En 1577, lorsqu'elle croyait aux succès de don Juan, elle voulait se l'attacher en consentant à l'épouser : en 1581, en apprenant l'entrée du prince de Parme à Tournay, elle charge un marchand flamand établi à Londres, nommé André Van Loo, de lui offrir sa main. Elle l'aurait aidé à se séparer de l'Espagne, et en même temps, selon l'expression de Michel de la Huguerie, ce serait « une dangereuse épine au pied du roy « de France [3]. »

Le Taciturne se fût-il associé à la trahison du prince de Parme pour plaire à Élisabeth ? La Huguerie l'affirme ; mais cela reste fort douteux, car Farnèse assurément ne se serait pas fait, au même degré que le duc d'Alençon, le complice empressé de ses rêves ambitieux. Il semble au contraire qu'Élisabeth, loin de chercher à le convaincre,

1 Lettre de Philippe II à Mendoça, du 12 février 1582.

2 Lettre de Granvelle, du 18 février 1582. Groen, t. VIII, p. 64.

3 Mém. de La Huguerie, t. II, p. 148.

ait voulu le livrer au prince de Parme « pour passer plus « oultre à son advancement. » En effet elle lui écrivit pour l'inviter à se rendre à Londres. Elle lui souhaitait tout bonheur et toute sécurité, et, depuis qu'elle avait vu l'édit de proscription, elle désirait, « pour mieux assurer sa per- « sonne, » le voir dans son royaume [1] ; mais celui-ci, craignant quelque embûche et ignorant le sort qui lui était réservé, jugea prudent de ne pas répondre à cet appel [2].

Quoi qu'il en fût, cette intrigue laissa peu de traces. Le prince de Parme méprisait la reine d'Angleterre, et Élisabeth elle-même ne persista pas dans des projets qu'elle concevait et abandonnait avec la même facilité [3].

1 Br. Mus., Galba, C. VII, f. 244.

2 Avis du 27 janvier 1582 (Arch. de Bruxelles).

3 A l'époque de la Ligue, les Anglais songèrent de nouveau à séparer le prince de Parme à Philippe II : c'est ce que nous apprend un document conservé à Hatfield :

« Trois raisons, entre plusieurs, doibvent convier le duc de Parme à se fère seigneur des Pays-Bas : le juste prétexte, la facilité et l'asseurance de s'y maintenir.

« Le prétexte se peut fonder comme en représailles sur le roy d'Espagne pour l'usurpation par luy faite du royaume de Portugal, y ayans les enfans dudict duc plus de droit, à cause de leur mère, que n'a point ledict roy. Par ainsy usurpant ledict duc les Pays-Bas seroit jugé de toutes personnes non passiounées fère justement, tant pour le regard de ce que dessus, que mesmes aussy pour sçavoir que ledict roy prétend bonne part au partage qu'il a fait de la France avec les Ligueurs, non pour avoir droit que pour fère ses affaires ; et ledict duc sera mal conseillé, sy à son exemple il ne fait bien les siennes, en ayant la commodité sy belle et l'occasion sy légitime. Le roy Très-Chrestien, quy sçait le susdict partage de son royaume avoir esté fait par ledict roy d'Espagne avec ses subjects, et aussy la royne d'Angleterre n'en seront que bien aises. Quant aux seigneurs de la Ligue, ils ne l'en oseront blasmer, pour estre convaincus

V.

L'ULTIMATUM DES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

De nouveaux députés quittent Anvers. Les principaux sont Dolhain et le bourgmestre Junius. Des Pruneaux les accompagne. Ils annoncent au duc d'Alençon que pour la

d'en vouloir aussy fère de mesme, sans aucun droit, ny prétexte, bien marris d'y rencontrer plus d'empeschans que ne fera ledict duc en la possession desdicts Pays-Bas, laquelle luy sera sy facile à prendre que cela mesme le devroit tant plus soliciter d'y entendre, estant certain que tous les trois ordres des Estats y consentiront très-volontiers ; car, quant aux ecclésiastiques, ils se ressouviendront tousjours que le roy d'Espaigne s'est laissé conseiller, longtemps y a, de leur retrancher tant de leurs biens qu'il en pourroit soudoier, en temps de paix, toutes les garnisons des Pays-Bas, de quoy estans advertis se joingnirent incontinent avec le party du feu prince d'Orenges et ne s'en retirèrent que par l'occasion que les Gantois non-seulement les privèrent en Flandres de tous leurs biens, mais aussy de l'exercice de leur religion, les contraingnans mesmes d'abandonner le pays. Par cela se peut juger comme ils s'accommoderont facilement au party quy mieux les peut maintenir en la possession entière de leurs biens, et, n'estans hors de crainte que le roy d'Espaigne ne vueille encores exécuter son premier desseing, seront fort contens pour y remédier que le duc de Parme se face seigneur des Pays-Bas. Et comme ce ne seroit point sans traicter avec eux, comme premier membre des Estats, ils ne faudroyent aussy de pourvoir à ce point-là, et en seroient lors hors de toute crainte, pour l'asseurance qu'ils se donnent de la fidèle foy dudict duc de Parme, comme celluy quy n'a encores manqué à rien qu'il a promis.

Quant à la noblesse, exceptés peu de seigneurs et gentilshommes, ils ont tous signé contre le roy d'Espaigne, et croient qu'il ne leur a pardonné qu'en apparence et par nécessité, pour se servir d'eux à recouvrer ses pays, et, cela fait, leur oster et les vies et les biens. Ils seront donc aussy fort aises d'estre délivrés de ceste crainte par le moyen du duc de Parme,

dernière fois les États des Pays-Bas s'adressent à lui. Le bruit s'est répandu qu'il les trahit et traite avec les Espagnols. Les populations ébranlées dans leur zèle sont égarées par le désespoir, et, s'il ne se rend au milieu d'elles pour les calmer, il aura perdu à jamais l'occasion de se faire seigneur des Pays-Bas [1].

et ne feront nulle difficulté de le prendre à seigneur, tant pour ceste considération que pour les vertus et mérites quy sont en luy.

Pour le regard de ceux des villes et du plat pays, rien ne leur sçauroit advenir, ny plus aggréable, ny plus profitable : aggréable en tant qu'ils sont las de la guerre ; profitable en tant que le bourgeois jouiroit de ses rentes, le marchant trafiqueroit librement et le laboureur ne travailleroit plus pour les soldats, desquels, outre la perte de son bien, il reçoit une infinité d'indignités.

Joint que le plus ignorant du Pays-Bas, de quelque ordre ou qualité qu'il soit, cognoit bien que de son vivant il n'y aura fin à ceste guerre, ny paix plus asseurée, que par l'exécution de ce desseing, ne bastant point au roy d'Espagne, ny à sa postérité de regaigner par force les provinces unies et voisines de la mer (par le moyen desquelles cependant tout le principal trafficq se fait ès dicts pays), mesmement estant icelles appuiées (comme elles sont) de la faveur et deffendues des forces de la royne d'Angleterre.

Sy tout ce que dessus est fondé en raisons suffisantes pour l'inciter à se fère seigneur desdicts pays, l'asseurance de s'y maintenir ne l'est pas moins, ains luy est ce moien du tout à la main, en s'appuiant du roy de France, de la royne d'Angleterre, et, s'il est besoing, des roys de Dannemark, Suède, Poulogne et princes d'Allemagne, lesquels, pour le désir qu'ils peuvent avoir à la dimiuution de la grandeur du roy d'Espagne, entreront volontiers en ligue avec luy tant pour engarder que nule armée, par mer et par terre, du roy d'Espagne ou de ses héritiers ne luy vienne courre sus, que pour le secourir, s'il en estoit besoing ; car peu y en a de tous ces monarques et princes, quy n'en ayt esté offensé de façon que ce leur seroit chose aggréable de s'en voir sy bien vengé à sy peu de frais et de danger de leur costé. » (Archives d'Hatfield).

1 Lettre du 13 janvier 1582. Willems, Meng., p. 115.

Le seigneur de Sainte-Aldegonde a été directement chargé par le prince d'Orange de demander au prince français, oui ou non, s'il assistera les États [1]. Marnix est assez habile pour ne plus croire à un mariage que, d'après lui repoussent à la fois les mœurs des Anglais et l'esprit de leur souveraine [2]. Il redoute la légèreté des Français et craint qu'un jour ne vienne où les Pays-Bas verraient se réunir contre eux la France et l'Angleterre. A son avis, il importe (selon l'expression du temps) « d'embarquer » le duc d'Alençon dans l'affaire sans plus de retards, et pour atteindre ce but, il a, depuis plusieurs semaines, indiqué au Taciturne un moyen qu'il juge efficace [3].

Quel était ce moyen ? Probablement une négociation avec le roi de Navarre qui, si le duc d'Alençon hésitait plus longtemps, était prêt à prendre sa place [4].

1 Lettre de Mendoça, du 10 janvier 1582.

2 Reginæ animus, consuetudo, natura et gentis mores aliter persuadebant.

3 Lettre de Marnix, du 5 décembre 1581. Ep. sel., p. 929.

4 Le roi de Navarre envoyait le sieur de la Roque vers Burleigh (Lettre du roi de Navarre à Burleigh, du 16 avril 1582. Lettres de Henri IV, t. VIII, p. 226). Chartier portait ses dépêches à Du Plessis-Mornay (Corr. de Du Plessis-Mornay, p. 119, 23 novembre 1581). Le prince d'Orange avait demandé au roi de Navarre de conserver Du Plessis-Mornay près de luy, car cela importait « à la hauteur et à l'assurance du repos » du roi de Navarre lui-même (Lettre du prince d'Orange, du 15 décembre 1581). (Dép. des rebelles, t. IX, p. 62. Arch. de Bruxelles). Celui-ci lui avait permis de prolonger son séjour à Anvers (Lettre du roi de Navarre, du 14 janvier 1582). Mornay était plus que personne hostile au duc d'Alençon, dont il connaissait tous les vices ; et, lorsqu'on lui annonçait que le prince n'attendait qu'un vent favorable pour mettre à la voile, il se bornait à dire : « Dieu veuille que ce soit en la gloire de son nom et au soulagement « de ces pays ! » (Lettre de Du Plessis-Mornay, du 1er janvier 1582).

Le duc d'Alençon n'abdiquera point, même au profit du roi de Navarre, des espérances si longtemps et si ardemment poursuivies. Il n'est plus retenu par l'absence de ressources, car en ce moment Henri III est parvenu à envoyer quarante mille écus à son frère [1]. Il cède donc soit à des instances si pressantes, soit à des menaces qui intéressent trop vivement son ambition. Marnix l'annonce « en diligence » au conseil d'État. Le prince français a déclaré que s'il ne partait pas avant huit jours, il autorisait les députés des États à considérer l'affaire comme rompue. Les préparatifs qu'il fait et ensuite cette considération « que les empeschemens du passé sont ostés et les « yeux ouverts, » ne laissent aucun doute sur l'accomplissement de sa promesse. On peut être assuré « de la bonne « affection de Son Alteze, et, si le pays ne luy fait faulte, « de son costé il n'oubliera rien de tout ce qui est en son « pouvoir. » Il faut donc espérer « une bonne et heureuse « issue des misères du passé ; » mais « que les dévotions « du peuple soient maintenues » et que rien ne soit négligé « pour le fructueux acheminement des affaires [2]. »

Cet espoir et ces vœux n'étaient point partagés de tous. « Vos négociations, disait Bodin à Marnix, auront pour « conséquence la ruine du duc d'Alençon et celle des Pays-« Bas. Vous oubliez la différence des mœurs de deux peu-« ples, celle de la religion et l'attachement à la liberté à « laquelle on ne renoncera jamais. Si le peuple a rasé les

1 Rapport du 10 mars 1582. Arch. de Bruxelles.

2 Lettre de Marnix, du 27 janvier 1582. Dép. des rebelles, t. VIII, p. 73 (Arch. de Bruxelles).

« citadelles, c'est qu'il veut être maître du prince, car « celui-là qui a la force, est toujours le maître, et il ne « faut attendre de lui aucune obéissance. Croyez-vous que « la souveraineté puisse se partager entre le prince et le « peuple ? Mieux vaut laisser au peuple sa pleine liberté [1]. »

Nous aimons du moins à croire que le duc d'Alençon préleva sur les écus d'or envoyés de France une part pour venir en aide à Marnix qui l'avait si fidèlement servi ; car le seigneur de Sainte-Aldegonde ne savait s'il aurait assez de crédit à Londres pour y emprunter six cents écus, et il craignait « de tomber en honte [2]. »

VI.

ÉLISABETH VEUT RETENIR LE DUC D'ALENÇON.

Qui peut se vanter de comprendre une humeur aussi inconstante que celle de la reine d'Angleterre ? L'amour s'est-il réveillé ? Se flatte-elle de conserver le prince français entre ses mains comme un gage de la soumission de Henri III ?

Le duc d'Alençon a rapporté à Élisabeth le langage altier et menaçant des députés des Pays-Bas. Elle les fait appeler : « Comment, leur dit-elle, osez-vous, vous qui « n'êtes que des savetiers, des charpentiers et des héré- « tiques [3], parler ainsi à un prince de sang royal ? Sachez

1 Lettre de Bodin, du 21 janvier 1583.

2 Lettre de Marnix au conseil d'État, du 27 janvier 1582 (Arch. de La Haye).

3 Vosotros que sois todos zapateros y carpenteros y hereges.

« que lorsque vous traitez avec lui ou avec moi, vous vous « trouvez en présence des plus grands princes de la chré- « tienté [1]. »

Une croix en diamants, d'une valeur de vingt mille livres, a disparu. On raconte qu'Élisabeth l'a donnée au duc d'Alençon. Elle pleure sans cesse en pensant qu'il va s'éloigner. Si elle n'avait pas l'espoir de revoir le prince français, elle ne vivrait pas une heure ; et lorsqu'elle apprend que les soldats du prince de Parme se rapprochent d'Anvers, elle le supplie de retarder son départ. Elle l'aidera plus tard de toutes ses forces, pourvu que le roi de France le fasse aussi [2].

A certaines heures, Élisabeth se livre à d'étranges transports de colère. Elle appelle Walsingham un vaurien : *un vellaco* et lui reproche d'avoir engagé le duc d'Alençon à se rendre aux Pays-Bas et de s'être ainsi rendu infâme aux yeux de tous les princes chrétiens. Avec Leicester la dispute éclate plus violente encore. Elle l'accuse de n'être qu'un traître perdu par son orgueil et d'aider le prince d'Orange à consolider sa tyrannie [3].

C'est surtout contre Marnix que la reine se montre vivement irritée. « Pourquoi, dit-elle, veut-on éloigner de « moi un jeune prince, qui est venu me trouver pour le « bien de la chrétienté ? Veut-on le conduire comme un « agneau à la boucherie [4] ? » A ces plaintes s'ajoutent des

1 Lettres de Mendoça. Arch. de Simancas.

2 Lettre de Mendoça, du 9 février 1582.

3 Cosa acordada entre el y el de Oranges para exercitar su tirania. Lettre de Mendoça, du 19 février 1582.

4 Lettre de Mendoça, du 9 février 1582.

paroles insolentes et pleines de menaces pour le seigneur de Sainte-Aldegonde, qui ne les oubliera jamais et restera l'ennemi irréconciliable de l'Angleterre [1].

VI.

DÉPART DU DUC D'ALENÇON.

Marnix l'emporte : le duc d'Alençon a fait préparer à Londres les navires qui doivent, sans retard, le porter en Zélande. Élisabeth tient toutefois à ce que personne ne se persuade que ses liens avec le prince français sont rompus. Elle lui fait offrir soixante mille livres sterling, mais elle y ajoute cette condition qu'il en prélèvera cinquante mille pour payer ce qui est dû aux Palavicini et à ses autres créanciers d'Anvers [2]. Elle charge en même temps Cobham d'exposer à Henri III que toute la gloire de l'entreprise des Pays-Bas lui reviendra, puisque le duc d'Alençon est son sujet et n'a d'autre puissance que celle qu'il tient de lui, que le triomphe du duc d'Alençon sera donc pour lui « une éternelle « couronne de renommée [3], » qu'il ne peut oublier ce que son frère a fait pour l'apaisement des troubles de la France et que son devoir est de pourvoir à ce qu'il puisse « s'entretenir » en prince aux Pays-Bas. Mais ces ouvertures obtiennent assez peu de succès. Henri III, avec la grâce

1 Mém. de Nevers.

2 Record Office (31 décembre 1581 et 6 février 1582) ; Br. Mus., Harley, 6993. — Marnix écrivait le 2 décembre 1581 : « Ceste servira pour vous faire recharge de la debte de Palavicini, car il en faut faire fin à quelque prix que ce soit, ou autrement nos affaires iront mal icy. »

3 A perpetual crowne of fame.

propre à tous ses discours [1], regrette la détermination de son frère et répète que le mariage doit précéder l'alliance. Catherine de Médicis ne s'effraie pas moins de le voir entreprendre, si mal accompagné, une expédition qui pourrait devenir une grande honte pour la France et pour lui. Elle n'ignore pas que les populations des Pays-Bas désirent quelque bon accord avec Philippe II [2].

Il fallait de plus exhiber par une grande pompe extérieure ces sentiments d'affection qui, depuis quelques semaines, étaient devenus bien douteux. Élisabeth ne permit pas au duc d'Alençon de s'embarquer sur la Tamise : elle voulut le reconduire en grande cérémonie jusqu'aux limites de son royaume. Elle s'arrêta avec lui le 1er février à Rochester. Le lendemain elle alla lui montrer sa flotte à l'ancre aux bouches de la Medway, et l'on revint coucher à Rochester. Le jour suivant, la cour s'arrêta à Sittingbourne où deux banquets furent servis, l'un à l'anglaise pour la reine et ses dames, l'autre à la française pour le duc et ses gentilshommes. De Sittingbourne on se dirigea vers Cantorbéry où eurent lieu de nouvelles fêtes [3].

Jusque dans les derniers moments du séjour du duc d'Alençon en Angleterre, la légèreté et l'imprévoyance de ceux qui l'entouraient, devaient lui aliéner les esprits. Son conseiller Marchaumont avait oublié chez lord Clinton un coffret qui renfermait la correspondance secrète échangée

1 It pleased His Majestie to deliver many sweet words shewing his eloquent flowing abilitie in the french tongue, whereof he is much praised.

2 Lettre de Cobham à Walsingham, du 21 février 1582. Arch. de Bruxelles.

3 Holinshed.

entre les agents du duc d'Alençon et Walsingham ; quand il alla le chercher, il ne le retrouva plus : c'était, disait-on, une dame de la cour qui l'avait enlevé. Le secrétaire La Fin fut aussi maladroit ; il perdit sur la grande route près de Cantorbéry une cassette de bijoux qui valaient au moins six mille couronnes [1].

C'est à Cantorbéry qu'Élisabeth se sépare du duc d'Alençon. Avant de le quitter, elle écrit deux lettres : l'une aux États-généraux « pour les pousser davantage à honorer « ung prince qui luy est si cher qu'elle faict estat de luy « comme d'un autre soy-mesme [2] ; » l'autre, tracée à la hâte, pour rappeler au prince d'Orange les extrêmes obligations dues à cet autre « soy-mesme » qui se remet entre ses mains ; mais elle le prévient aussi qu'à côté du duc il se trouve des hommes dont il doit se méfier [3].

Au moment de la séparation, rien de plus triste que la scène d'adieux. L'intérêt politique est profondément froissé chez la reine ; mais elle ne peut étouffer au fond de son cœur la passion qu'elle combat parfois pour mieux servir l'intérêt politique, mais qui, à certaines heures, se réveille plus ardente et plus vive. En voyant s'éloigner ce prince qui a porté à Londres, avec la grandeur de son nom, l'esprit élégant et raffiné de la cour de France, elle passe tour

1 Lettre de lord Talbot, du 12 février 1582. Lodge, t. II, p. 203 ; Lettre de Burleigh à Walsingham, du 11 février 1582. Record Office. — « Alençon « s'est tant faict congnoistre en Angleterre qu'ils n'en tiennent compte et « s'en mocquent : il est party mal content d'eulx, et eulx de luy. » Lettre de Granvelle, du 28 février 1582. Groen, t. VIII, p. 71.

2 Groen, t. VIII, p. 61.

3 Groen, t. VIII, p. 63.

à tour de la colère à la douleur, des imprécations aux sanglots. « Quand vous m'écrirez, lui dit-elle, mettez sur « l'adresse : à ma femme la reine d'Angleterre. » Peu importe la dignité qui convient à une reine : ses transports trahissent plutôt la courtisane, *plus quam honestam decet*, écrit l'envoyé de Florence [1].

Le duc d'Alençon s'était éloigné, quand Élisabeth répétait encore à ceux qui l'entouraient : « Je donnerais un « million pour que *ma grenouille* nageât dans les eaux de « la Tamise [2]. »

Le comte de Sussex, témoin de ces bruyantes exclamations, y croyait peu et disait : « Tout cela n'est que feinte « et extravagance [3] ; la reine ne se mariera jamais [4]. »

Quelques heures après, le duc d'Alençon arrivait à Sandwich, et Marnix recevait un dernier avis de Walsingham qu'Élisabeth (l'avarice et l'amour luttaient sans cesse chez elle) recommandait expressément d'employer l'argent remis au paiement de ses dettes à Anvers [5].

Cependant, au moment où le duc d'Alençon s'embarquait, le bruit se répandit qu'un mouvement populaire avait éclaté aux Pays-Bas et qu'il n'y trouverait qu'un accueil hostile. Cet avis lui arrivait trop tard. Il pouvait contempler avec orgueil la flotte qui l'accompagnait. On y remarquait le comte de Leicester et plus de cent gentilshommes anglais

1 Con grandissime dimostrazioni di amore verso di lui o di moglie o di *plus quam honestam decet*. Lettre de Renieri, du 12 février 1582.

2 Lettre de Mendoça, du 1er mars 1582.

3 Ficciones y disparate.

4 Lettre de Mendoça, du 19 février 1582.

5 Lettre de Marnix à Walsingham, du 22 février 1582. Record Office.

avec trois cents serviteurs. Telle était, disait-on, la misère qui régnait aux Pays-Bas que l'on avait chargé sur les navires cinquante bœufs et cinq cents moutons. Le temps étant favorable, le pilote reçut l'ordre de cingler immédiatement vers la Zélande, et bientôt le prince français perdit de vue les rivages de l'Angleterre qu'il ne devait plus revoir.

On avait proposé à Élisabeth de revenir par la Tamise. « Je ne saurais, dit-elle, monter sur un navire sans songer « qu'un navire m'a ravi le duc d'Alençon ; je ne saurais « apercevoir la mer sans me souvenir que la mer me sépare « de lui. » Elle ne voulut pas même retourner à Westminster où tout retraçait les fêtes récentes qui y avaient été données et se retira dans sa maison solitaire de Greenwich. Sesjournées s'écoulaient dans les larmes ; et, lorsqu'un gentilhomme français vint lui annoncer que le duc d'Alençon était arrivé en Zélande « dispos, gaillard et joyeux » : « Comment, interrompit-elle, peut-il se réjouir quand « je suis si triste ? » — « Madame, répondit le messager, « c'est par pure magnanimité qu'il s'impose une joie feinte « afin de mieux cacher la douleur qu'il éprouve d'avoir « quitté une si noble et si belle princesse que la reine « d'Angleterre [1]. »

1 Lettre de lord Talbot, du 12 février 1582 ; Mém. de Nevers ; Holinshed ; Nares, Vie de Burleigh, t. III, p. 183.

CHAPITRE XIX.

INAUGURATION DU DUC D'ALENÇON.

(février 1582)

Le duc d'Alençon aborde en Zélande. — L'inauguration. — Messages envoyés en Angleterre et en France. — Contre-lettre au profit du prince d'Orange. — Premières plaintes du duc d'Alençon.

I.

LE DUC D'ALENÇON ABORDE EN ZÉLANDE.

Depuis plusieurs jours on attendait le duc d'Alençon en Zélande. Pour étouffer les murmures des populations, Rochepot avait fait occuper Flessingue par plusieurs compagnies françaises [1].

Le 10 février 1582, les vigies signalèrent une flotte nombreuse qui cinglait rapidement vers le rivage ; mais, quand le duc d'Alençon voulut sortir de son navire, le pied droit lui manqua, et il faillit tomber à l'eau [2]. La contrée sur laquelle il allait régner, ne devait pas lui être une terre hospitalière.

Cet incident fut promptement oublié. Dès que le duc d'Alençon eut abordé, le prince d'Orange, s'inclinant hum-

1 Lettre de Morillon, du 26 janvier 1582.

2 Lettre du prince d'Orange, du 10 février 1582. Gachard, t. V, p. 24 ; Lettre du duc de Montpensier, du 20 février 1582. Bibl. Nat. de Paris, 3182 ; Matthieu, livre VII.

blement, lui embrassa les genoux en disant qu'il était heureux de saluer ce jour qu'il avait si longtemps désiré [1]. Puis il lui présenta les députés du Brabant.

Le lendemain, le duc d'Alençon se dirigea vers Middelbourg ; mais, lorsqu'il voulut entrer dans la ville, les bourgeois s'opposèrent à ce que sa garde le suivît. Il y passa six jours à attendre les députés de la Flandre chargés de le féliciter [2].

II.

L'INAUGURATION.

Le 18 février, le duc d'Alençon revint à Flessingue pour continuer sa navigation sur l'Escaut. Sa flotte comprenait trente navires, dont cinq bâtiments de guerre. Néanmoins on jugea utile de jeter l'ancre vers le soir devant le fort de Lillo. De vagues inquiétudes s'étaient répandues. On venait d'ordonner la destruction de l'abbaye de Saint-Bernard de peur que les Malcontents ne s'y établissent, et l'on avait cru par prudence devoir éloigner les cultivateurs des routes voisines du fleuve en les faisant occuper par des soldats [3].

Le lundi 19 février, vers onze heures du matin, le navire du duc d'Alençon, qui portait la bannière aux armes de France, passa devant les quais d'Anvers, où vingt mille

1 Holinshed.

2 Resolutien van Holland, du 10 février 1582 ; Lettre de Mendoça, du 1er mars 1582.

3 Willems, Mengelingen, pp. 131 et 133.

bourgeois le saluèrent d'une triple salve d'arquebusades, et alla jeter l'ancre au Kiel. Le prince d'Orange, le prince d'Espinoy et d'autres nobles y attendaient leur nouveau seigneur et le conduisirent jusqu'à une estrade où un fauteuil qui ressemblait fort à un trône, avait été placé sous un dais de drap d'or. Au-dessus de l'écu fleurdelysé se trouvaient ces vers :

Illico tua te virtus effert, clarissime princeps,
Cui candor, cui cana fides vestigia servant ;
Ingredere ut magno tandem sub nomine Belgæ
Respirent, populique parens assuesce vocari.

On lut en flamand les articles de la Joyeuse-Entrée. Le duc d'Alençon déclara qu'il les connaissait déjà et qu'en jurant de protéger l'Église il entendait par là, ainsi que l'avaient toujours fait ses prédécesseurs, l'Église Catholique. Puis il prêta serment comme duc de Brabant : « Je « jure que je seray au pays et aux manans bon adminis- « trateur de justice et fidèle prince, que je ne les traicteray « par voye de faict, et ne leur feray force ou violence, que « je ne les régiray que selon droict et justice, que j'entre- « tiendray leurs priviléges, libertés et coustumes et ne « souffriray qu'il y soit contrevenu en aucune manière. « Ainsi m'ayde Dieu ! »

Ces formalités accomplies, on revêtit le prince du manteau ducal. On raconte que le Taciturne, en le plaçant sur ses épaules, s'écria à haute voix : « Je l'attacherai « si bien qu'il coûtera la vie de cinquante mille hommes « avant qu'il soit déboutonné [1]. » Selon une autre version

1 Rapport du 12 mars 1582 (Arch. de Bruxelles) ; Bor, l. XVII, f° 4 v°.

tout opposée, c'était le duc d'Alençon qui avait écarté le prince d'Orange en disant : « Laissez-moi faire ; je l'atta-« cherai si bien qu'il ne tombera jamais de mes épaules ; « je suis venu non pour prier, mais pour commander [1]. »

Ensuite le prince français monta à cheval, précédé de son maréchal qui portait l'épée nue devant lui. Il était près de quatre heures, quand le cortège pénétra dans la ville où la haie était formée par les compagnies bourgeoises. Au premier rang marchaient les trompettes et les hérauts d'armes ; puis venaient les marchands, les magistrats, les officiers de justice ; mais la réunion jadis si brillante des *Nations* était peu nombreuse : à peine y remarquait-on les marchands anglais et quelques marchands allemands [2].

Ce qui rehaussait surtout la pompe du cortége, c'était la présence du comte de Leicester et des seigneurs anglais qui l'accompagnaient ; c'était aussi celle des nobles français de la suite du duc d'Alençon ; mais leurs accoutrements étaient si étranges et si bizarres qu'on eût cru, dit un contemporain, qu'ils avaient été tirés de quelque toile burlesque de Jérôme Bosch.

Trois fois le cortége s'arrêta, et les hérauts jetèrent au peuple de la monnaie d'or et d'argent, selon un ancien usage qui s'accordait mal avec les malheurs du temps.

Autre vaine et mensongère adulation : on portait dans une précieuse cassette les priviléges de la ville que gardaient des personnages allégoriques, la Loyauté, la Fidélité et d'autres encore.

1 Willems, Mengelingen, p. 135.
2 Willems, Mengelingen, p. 135.

Partout s'étalait l'ambitieuse devise du nouveau duc de Brabant : un soleil avec ces mots : *Fovet et discutit.* On avait dressé des arcs de triomple qui rappelaient, en les lui appliquant, les témoignages les plus éclatants rendus à la gloire et aux vertus des Fabius et des Scipion.

Les astrologues s'étaient joints aux poëtes pour célébrer ces grandeurs nouvelles ; et l'un d'eux se fondait sur l'observation des sept planètes pour faire dire à Jupiter : « Les « Pays-Bas verront régner un souverain si sage, si actif, « si prudent qu'il y fera refleurir toute prospérité [1]. »

A la porte Saint-George on remarquait cette inscription : *Principi suo exoptatissimo hanc urbem sibi devotissimam auspicassime ingredienti, votis faventes S. P. Q. A.* On n'avait point osé toutefois enlever les armes du roi d'Espagne de la façade de l'hôtel de ville ; et, par un assez bizarre pacte de conscience, on s'était borné à les cacher en les couvrant de celles du duc d'Alençon.

Bientôt des feux s'allumèrent dans toutes les parties de la cité, et le son des cloches répondit aux bruyantes acclamations de la foule [2]. « La ville, écrivait le duc de Mont- « pensier, estoit si plaine de triomphes et de magnificences « qu'il me seroit impossible de les vous racompter [3]. »

1 Eene wonderlyke, nieuwe en geloofweerde prophetie. Imprimé à Anvers en 1582 avec les armes du duc d'Alençon écartelées de celles des provinces des Pays-Bas.

2 Relation publiée par M. Diegerick, Bull. de l'Ac. d'archéol., 1re s., t. XI, p. 405 ; Relation du 12 mars 1582 (Arch. de Bruxelles) ; Lettre du prince de Parme à Philippe II, du 29 mars 1582 (Arch. de Bruxelles) ; Lettre de Paton, du 14 mars 1582 ; Holinshed, Nichol. — Une relation de cette fête fut imprimée sous le titre de : Discours sur la venue et honorable réception de Monsieur, fils et frère du roy, etc. Ms. 3296, f°. 100, de la Bibl. Nat. de Paris.

3 Lettre du 20 février 1582. Ms. 3182, f. fr., Bibl. Nat. de Paris.

Ces fêtes étaient à peine terminées, lorsque le ciel se couvrit de sombres nuées. Une tempête violente s'éleva, engloutissant les navires, rompant les digues, portant la désolation et la mort avec elle. On signala aussi un tremblement de terre ; et cette fois encore les esprits superstitieux trouvèrent dans la fureur des éléments le présage de nouveaux malheurs [1].

Le 27 février, tout cela parut un instant oublié. On s'abandonnait sans réserve aux bruyantes réjouissances du mardi gras. On avait établi au milieu de l'abbaye de Saint-Michel un grand jeu de paume sur le modèle de celui de Paris [2].

III.

MESSAGES ENVOYÉS EN ANGLETERRE ET EN FRANCE.

Le comte de Leicester, témoin des splendides fêtes d'Anvers, ne formait peut-être pas des vœux bien sincères pour la grandeur du duc d'Alençon.; car il eût voulu qu'Élisabeth prît elle-même possession des Pays-Bas : « Je « regrette, écrivait-il, qu'on ait refusé un pays comme « celui-ci ; car on l'a offert purement et simplement à la « reine, avant que monseigneur l'ait accepté ; mais telle « est la bonté de la reine qu'elle ne voulait point posséder « ce qui appartient à un autre. Peu de princes auraient « autant de conscience [3]. »

1 Willems, Mengelingen, p. 136.

2 Lettre d'Anvers, du 3 mars 1582. Willems, Mengelingen.

3 Lettre de Leicester, du 8 mars 1582. Lodge, t. II, p. 207. — Nous ne savons quel est ce personnage nommé Rocco Taliato, fixé à Anvers à cette époque, qui porte le portrait de Leicester et jouit d'un grand crédit près du Taciturne. Lettre de Cotton, du 7 mars 1582. Br. Mus., Galba, C. VII.

Le comte de Leicester ne tarda point à retourner en Angleterre, et avec lui Walter Raleigh, que le Taciturne chargea de dire à Élisabeth : *Sub umbra alarum tuarum protegimur* [1]. En effet, on n'eût point accepté dans les Pays-Bas un prince si faible et si débile [2] si l'on n'avait su qu'il était soutenu par la reine d'Angleterre [3].

Le duc d'Alençon se sentait tenu de témoigner à Élisabeth toute sa gratitude. Il pria lord Burleigh « de le « ramentevoir à sa bonne maistresse la royne d'Angleterre, « sans laquelle, ajoutait-il, je ne puis croire qu'il me seust « bien succéder en aucune chose, dépendant toute ma bonne « fortune de la bonne volonté qu'il luy plaist me porter [4]. »

Marnix lui-même crut devoir aussi remercier la reine d'Angleterre d'avoir si libéralement accordé le passage de Son Altesse. « Aymant mieux de porter le nom d'impor- « tun que d'ingrat, » il exprimait le vœu qu'il lui plût de conserver sa faveur « à ce prince tant généreux, duquel les « services sont mieux congneus à Vostre Majesté qu'à autre « quelconque ; » car de son salut ou de sa ruine dépend l'heur ou le malheur d'un grand nombre de pauvres chrétiens [5].

D'autre part, le duc d'Alençon ne peut oublier combien il a besoin de l'appui de la France et combien il lui importe de s'y concilier non-seulement l'appui du roi, mais aussi celui du plus grand corps de l'État. Le jour même des fêtes de son inauguration à Anvers, il écrit au Parlement de

1 Discours sur la marine par W. Raleigh, 6th report of hist. mss., p 304.

2 Tan flaco y debil.

3 Lettre de Mendoça, du 1er mars 1582.

4 Record Office (23 février 1582).

5 Doc in., t. I, p. 268 (22 février 1582).

Paris pour justifier sa conduite. Il a voulu essayer d'accomplir par sa présence ce qui avait été l'objet de diverses négociations. Pendant trois mois, il a consacré tous ses soins, toute sa diligence, toute son affection à une affaire si importante : il ne doute plus de la bonne issue qui lui est promise. Si, à l'instante prière des peuples et des États-généraux des Pays-Bas, il s'est obligé par promesse et par serment à prendre possession « de la principauté et sei-« gneurie d'iceulx », il l'a fait, non pour sa grandeur particulière, mais pour le service du roi son frère, pour la conservation de son état et l'accroissement de sa couronne [1]. Il espérait donc que « toutes suspectes opinions, publiées « par artifice au préjudice de ses saintes et justes inten-« tions, ne seroient pas admises en une si notable et si « célèbre compagnie [2]. »

1 « Je vous prie de croire que je n'ay jamais esté meu, ni pressé d'au-« tre ambition que de l'honneur avec lequel je suis né, estimant estre mon « devoir, après avoir purgé la France d'une guerre intestine, d'en faire un « présent à ceulx qui nous y ont maintenus. De ma juste cause dépend la « meilleure et la plus seure espérance de la restauration de nostre « ancienne splendeur, grandeur et dignité. Voilà, Messieurs, le seul but « où je prétends, qui me faict hazarder libéralement ma vie et tous les « moyens qu'il a plu à Dieu me donner et mettre en main, pour un si beau « et honnorable sujet. »

2 Mém. de Nevers, t. I, p. 153 (19 février 1582). — Une autre lettre du duc d'Alençon, qui porte la date du 20 février fut également adressée au Parlement, probablement pour servir de manifeste public. Il y exposait que pendant longtemps les armes avaient servi à la défense de l'État, mais que pendant les dernières années, au lieu de les employer contre les étrangers, les Français les avaient tournées contre eux-mêmes, et qu'après tant de feux allumés, les étincelles étaient prêtes à se réveiller sous la cendre. Ces maux étaient plus menaçants que jamais, lorsque Dieu, en prenant pitié, lui mit entre les mains les moyens de réconci-

III.

CONTRE-LETTRE AU PROFIT DU PRINCE D'ORANGE.

Le duc d'Alençon a déclaré qu'il porterait désormais le titre de duc de Brabant [1]. Néanmoins, il y a joint sur son

lier les uns et les autres. Il faut revenir à ce que l'on faisait jadis et tourner les rages et fureurs sur ceux qui pendant vingt-deux ans ont entretenu la France en ces malheurs. « Voilà, Messieurs, ajoutait-il, ce « que je vous ay voulu faire entendre en m'acheminant aux Pays-Bas. « J'espère que vous prendrez en main la défense de ceste juste cause, « assurance de repos, restauration de nostre ancienne splendeur.. Aussi « ne me suis-je exposé à tant de dangers, avec infinis travaux, que pour « le désir de vous asseurer la paix, le bien et le repos. » Puis, après une déclaration contre le roi d'Espagne qui usurpait le Portugal et entretenait la France d'une feinte et dissimulée amitié, il continuait en ces termes : « J'espère que Dieu me fera la grâce de devancer ses pernicieux desseins, « dont je me rendray tant plus certain par l'accomplissement de mon « mariage avec la reine d'Angleterre par moi si instamment poursuivy que « j'en espère une bonne issue. Ainsi, joignant d'amitié par un ferme lien « ces deux grands royaumes, ils seront non-seulement pour eulx conserver « et maintenir, mais pour donner la loy aux plus grands rois de la terre, « quand bon leur semblera. » Mém. de Nevers, t. I, p. 151.

Le duc d'Alençon écrivit aussi à la plupart de ses amis. C'est ainsi qu'il se vante dans une lettre au seigneur de Bois-Dauphin que ce qu'il a fait, est « le vray affranchissement, seurté, repos, grandeur et restauration de « la monarchie française. » Lettre du 19 février 1582, Bibl. Nat. de Paris, 3348. — Dans une autre lettre adressée à M. de Fontaines, il proclame bien haut la bonne volonté qu'il porte à l'accroissement de la couronne de France, bonne volonté dont les gens d'honneur ne pourront jamais douter; et, bien qu'il soit adverti qu'aucuns mal affectionnés et ennemis de l'État essaient par leurs artifices accoutumés de calomnier ses actions, il n'a pas agi dans l'intérêt de sa grandeur particulière, mais pour la sûreté du roi et la gloire de la France Lettre du 19 février 1582. Bibl. Nat. de Paris, 3210.

1 Willems, Mengelingen, p. 135.

sceau, conformément au traité de Bordeaux, celui de comte de Hollande et de Zélande ; mais ce n'est là qu'une fiction. Les États de Hollande ont fait remettre le 24 février une instruction secrète à leurs députés aux États-généraux, où on leur recommande de ne rien faire qui puisse les engager sous l'autorité du duc d'Alençon plus avant que cela n'a été traité. Ils ne doivent donc point féliciter Son Altesse, ni lui offrir les services de la Hollande ; mais on leur permet de ne faire semblant de rien [1], en se rendant, comme membres des États-généraux et en aussi petit nombre que possible aux banquets du duc, *honoris gratia*. Ils auront même soin de rester étrangers aux actes du prince d'Orange en faveur du duc d'Alençon [2].

Le moment était venu de remplir les engagements acceptés à Coutras et à Bordeaux.

Le 2 mars 1582, le duc d'Alençon remit au prince d'Orange une contre-lettre où il était dit que, vu les difficultés soulevées par les États de Hollande, de Zélande et d'Utrecht sur le titre qu'il prenait, sur le serment qui devait lui être prêté et sur d'autres points mentionnés au traité de Bordeaux, il reconnaissait que les dits États ne s'étaient engagés dans ces négociations qu'afin de former une majorité au sein des États-généraux ; ils n'étaient donc pas liés plus avant par ce titre, par ce sceau et ce serment que ne le comportaient les intérêts de la défense commune, sans que rien modifiât, au point de vue de leurs droits et de leurs priviléges, la situation qui leur

1 Geene semblant en sullen toonen.

2 Resolutien van Holland, 24 février 1582

était assurée par la pacification de Gand et qu'il avait lui-même promis au prince d'Orange de maintenir [1].

Le 6 mai 1582, le prince d'Orange annonce aux États de Hollande que l'intention du duc d'Alençon n'est point d'enlever la direction des affaires à celui qu'ils ont librement élu, qu'en conséquence aucun autre nom que le sien ne figurera dans les actes publics et qu'avec la grâce de Dieu il continuera à se vouer à leur bien et à leur prospérité, à moins qu'ils ne préfèrent faire un autre choix [2].

C'est ainsi que le Taciturne maintenait, selon l'expression du prince de Parme, « son Estat » de Hollande, de Zélande et d'Utrecht, où il semblait mettre « son nid et principal « refuge » [3].

IV.

PREMIÈRES PLAINTES DU DUC D'ALENÇON.

Quelles sont les premières impressions du duc d'Alençon dès le jour de son inauguration ? Il sait que les sectaires ont repoussé avec indignation l'appel qui leur a été adressé. Il espère rallier en grand nombre autour de lui les catholiques fatigués du joug de l'Espagne et indignés des violences des Gueux. C'est ainsi qu'il a affirmé par son serment l'intention de protéger la religion catholique et qu'il a fait

1 Papiers de Henri de Bloyere, fol. 711 (Arch. de Bruxelles). — Bor donne à cette contre-lettre la date du 22 février.

2 Bor, l. XV, f. 200.

3 Lettre du prince de Parme à Philippe II, du 15 mars 1582 (Arch. de Bruxelles),

prévenir le nonce à Paris qu'il voulait la rétablir [1] : au moment même où on l'intronise à Anvers, il traite encore avec le prince de Parme afin de légitimer son usurpation par quelque accord avec Philippe II [2].

La haine des sectaires ne devait pas tarder à se manifester. Dès le dimanche 25 février, des murmures éclatent dans la foule en voyant les plus notables bourgeois se rendre à l'abbaye de Saint-Michel, où est descendu le duc d'Alençon, pour y assister avec lui à la messe que depuis longtemps on ne permettait plus de célébrer. Le saint sacrifice n'était pas achevé, quand les Gueux pénétrèrent dans la cour de l'abbaye en la faisant retentir de clameurs injurieuses. Ce fut bien pis quand les catholiques sortirent. Des insultes on passa aux mauvais traitements, et l'on condamna même à l'amende divers bourgeois qui n'avaient eu d'autre tort que de s'être agenouillés devant le même autel que leur nouveau prince. En même temps, les coronels et quelques capitaines de la ville adressaient de nouvelles remontrances au duc d'Alençon afin que désormais il n'entendît plus la messe que dans sa chambre. Il s'en plaignait vivement. Ne lui avait-on pas promis d'établir la paix de religion non-seulement à Anvers, mais aussi à Bruxelles et à Gand ? Il demandait qu'on la proclamât même en Hollande et en Zélande [3].

Le 1er mars, Des Pruneaux se rend à l'hôtel de ville pour rappeler que Marnix lui a fait des promesses qui sont mécon-

1 Lettre de Taxis, du 7 mars 1582. Arch. Nat. à Paris, K. 1560.

2 Lettre du prince de Parme à Granvelle, du 24 mars 1582. Br. Mus., Add. 28702.

3 Rapport du 12 mars 1582 (Arch. de Bruxelles).

nues. Il ajoute que monseigneur veut commander et non point prier, que c'est pour commander qu'il a été appelé dans le pays ; mais les coronnels protestent vivement, et ils sont soutenus par les ministres [1].

Le prince d'Orange, tout en flattant les coronnels, n'osait point contredire le duc d'Alençon. Sa conduite restait douteuse et incertaine [2], et sa politique se maintenait sous les apparences d'une habile neutralité et d'une feinte modération [3]. Quant à Marnix, il se bornait à dire qu'il connaissait l'excellent esprit du duc, qui avait insisté sur ce point moins pour lui que pour ceux dont il désirait acquérir les sympathies [4].

C'est surtout chez les courtisans français qu'éclate la plus vive indignation en voyant leur maître insulté dès son arrivée. On avait naguère formé le projet de s'emparer de Mons : n'y aurait-il pas lieu d'occuper Anvers de vive force et d'appeler autour du prince les compagnies qui campent dans les bruyères d'Eecloo et celles qui ont été

1 Lettre d'Anvers, du 3 mars 1582. Willems, Meng. ; Lettres de Herle, du 7, du 11 et du 18 mars 1582. Br. Mus., Galba, C. VII.

2 Dudosa y incierta. Lettre de Taxis à Philippe II, du 4 mai 1582. (Arch. de Simancas).

3 « Ce que les calvinistes qui ont encoires les armes ès mains, ne veullent souffrir, tellement que pour ce faict y a eu plusieurs rumeurs, par là faisant le dict Orange son prouffit de tout, veuillant se servir de l'un et abuser l'aultre, faisant semblant de vouloir le tout accomoder, dont néantmoins apparemment ne s'ensuyvra que division et diffidence entre les ungs et les aultres, cause, si Dieu plaist, de leur ruine. » Lettre du prince de Parme à Philippe II, du 29 mars 1582.

4 Novi ingenium optimum principis qui eam rem non tam suam quam eorum apud quos cupit suam dignitatem amplificari, postulat. Lettre de Marnix à Vulcanius, du 10 mars 1580, lisez 1582 (Ep. sel. p. 872).

envoyées à Flessingue? Quelques menaces se sont fait entendre : une vive agitation règne dans la ville.

Les États-généraux forcent le duc d'Alençon à signer l'ordre que Rochepot ait à se retirer avec ses troupes à Dixmude [1] ; et les magistrats d'Anvers ne lui réservent qu'une faible compensation en décidant, malgré les coronnels et les doyens des gildes, qu'ils reconnaîtront ce qu'ils doivent à un prince doué de si rares et héroïques vertus [2]. Ils mettront à sa disposition l'église de Saint-Michel ; mais elle ne pourra être fréquentée que par les bourgeois établis depuis longtemps à Anvers, et ceux-ci seront préalablement tenus d'*abjurer* l'autorité du roi d'Espagne [3].

1 Arch. d'Ypres (10 mars 1582). Le bruit courait que le prince de Parme allait former le siége d'Ypres.

2 « Les bourgeois et eschevins de ceste vostre ville d'Anvers, très-joyeux de ce qu'il a pleu à Dieu leur octroyer un prince doué de si rares et héroïcques vertus, auquel désirent non-seulement porter toute obéissance nécessaire, mais aussy s'adresser à luy en toutes difficultés comme à leur conservateur et père de la patrie. » Registre du Breedenraedt, f° 247 (Arch. de Bruxelles).

3 Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, Doc. inédits, t. II, p. 328 (15 mars 1582); Registre du Breedenraedt, f° 248 ; Lettres d'Anvers, du 3 et du 10 mars 1582 (Arch. de Bruxelles). Voyez aussi la lettre du prince de Parme à Philippe II, du 30 mai 1582 (Arch. de Bruxelles). — La formule du serment portait qu'on serait fidèle au duc d'Anjou contre le roi d'Espagne. On y lisait aussi : « Je promets de faire tout ce que les « bons et fidèles inhabitants et subjects de Brabant sont tenus de faire à « leur vray seigneur suivant la Joyeuse-Entrée, et encores je jure et « promets estre bon et fidèle à ceste ville d'Anvers et de icelle ayder et « deffendre sous l'obéyssance de nostre dict clément seigneur. » (Bibl. roy. de Bruxelles, 12949). Mais il fallut modifier ce serment pour les marchands qui trafiquaient avec l'Espagne (Wittenbouck D, Arch. de Bruges), et il paraît que, le trésorier de la ville et d'autres encore s'étant démis à ce sujet de leurs fonctions, on n'insista que faiblement près des bourgeois pour le leur faire prêter.

Aussitôt après, un héraut d'armes selon les uns, le grand maître de la cour, selon d'autres, fit ouvrir à coups de hache la porte principale de l'église de Saint-Michel, qui était murée ; et le lendemain le duc d'Alençon y fit célébrer la messe ; mais il s'y trouva presque seul, car les catholiques se montraient peu disposés à prononcer le serment d'abjuration, et la liberté de conscience octroyée à ce prix n'était à leurs yeux qu'un nouveau mensonge [1].

Le 10 mars, le duc d'Alençon se rend au sein de l'assemblée des États-généraux, et y prononce un discours que nous reproduisons en en rajeunissant à peine la forme :

« Messieurs, si je ne considérais l'obligation que j'ai « envers vous, ayant été élu entre tant de grands princes « pour vous gouverner, je penserais que je suis peu digne « d'un tel honneur que j'estime davantage parce que j'y ai « été appelé dans un temps plein d'orages et de tempêtes. « Vous m'avez élevé à la place de celui que vous avez « légitimement déposé pour sa violence et sa conduite « inique ; vous avez ainsi fait paraître aux yeux de tous « l'affection, l'estime, la bonne opinion que vous me por- « tez ; et c'est ce qui m'oblige à montrer pour une telle « faveur une reconnaissance que je ne saurais dignement « exprimer ; mais vous ne doutez pas, Messieurs, puisque « vous m'avez accepté pour votre souverain, que je ne « veuille être un prince bon et droiturier, père du peuple « envers lequel je montrerai tant d'affection que jamais « père n'en fut à ce point prodigue envers ses enfants. Si « telle est ma résolution, je veux aussi maintenir le degré

1 Willems, Mengelingen, p. 147.

« d'honneur qu'un prince, appelé de Dieu par le droit « de la naissance ou la légitime élection et le consentement « général d'un peuple, reçoit comme étant le ministre de « la Divinité, comme étant constitué le chef de la commu- « nauté et le distributeur des biens et des grâces de Dieu « pour le maintien de la justice et pour la conservation « des lois, priviléges et coutumes. C'est pourquoi, Mes- « sieurs, l'union d'un prince avec ses peuples doit être « pareille à celle de la tête avec les autres membres du « corps, afin que le prince ressente le mal dont ils souffrent, « veille sans cesse à leur salut et à leur conservation, « ayant toujours devant lui la justice et la droiture comme « le vrai et principal fondement et appui de son trône. Je « les observerai avec d'autant plus de zèle que cette obliga- « tion est accrue par l'élection universelle qui m'appelle à « occuper la place de celui qui a été justement déposé pour « ne pas s'être acquitté du devoir d'un vrai prince. Ceux- « là ne seront point frustrés de leurs espérances, qui, en « jetant les yeux sur moi, ont attendu le bon succès qu'on « peut se promettre par un heureux changement. J'espère, « avec la grâce de Dieu, justifier l'élection qui a été faite, « de telle sorte qu'elle ne puisse être tenue que pour légi- « time et fondée sur le profit, l'honneur et le contentement « de tous. Et, s'il peut y manquer quelque chose parce « que je n'ai pas assez d'expérience et n'ai pas une entière « connaissance de vos affaires, je vous promets de sup- « pléer à ce défaut par une si bonne volonté que rien ne « sera oublié pour respecter vos droits, vos priviléges et « vos usages que je veux rétablir en leur ancienne splen- « deur et dignité au péril et au hasard de ma vie. J'at-

« tends aussi, Messieurs, de votre affection et de votre
« bonne volonté qu'elles correspondront à la mienne selon
« votre devoir avec une prompte et légitime obéissance
« par laquelle chacun de vous, selon ce qu'il est tenu de
« faire, montrera son vrai zèle pour le bien de la patrie.
« Plus notre ennemi est puissant et animé du désir de
« vous replacer sous le misérable joug de sa servitude et
« de sa tyrannie, plus il importe de n'épargner aucune
« peine pour assurer votre repos. Que chacun montre une
« ferme constance en ce qui touche le salut commun. Si
« cette prière est entendue, je ne doute point, Messieurs,
« qu'avec votre assistance et l'aide de Dieu, vous ne soyez
« promptement délivrés de l'oppression de nos ennemis et
« que vous ne recouvriez votre ancienne prospérité. Je
« n'y épargnerai ni ma vie, ni ce que je possède ; je ne
« serai jamais plus heureux que si Dieu me donne la grâce
« de voir ce que je désire ; et, pour y parvenir plus aisé-
« ment, je ne manquerai pas de solliciter l'appui non-seu-
« lement du roi mon frère, mais aussi de la reine d'Angle-
« terre qui a déjà montré à ce sujet une si bonne affection,
« ainsi que de tous les princes et de toutes les républiques
« qu'animent les mêmes sentiments. Et comme il convient,
« Messieurs, qu'avant tout je sois instruit de l'état de vos
« affaires, j'ai prié le prince d'Orange, le prince d'Espinoy
« et les autres seigneurs du conseil d'État de m'en instruire
« afin de les remettre en bon ordre. Ils m'ont remis à ce
« sujet un mémoire que je trouve, après l'avoir lu et exa-
« miné, de telle conséquence qu'il faut avant tout songer
« à de prompts remèdes. Il y aura lieu de considérer
« ensemble ce qui est le plus urgent afin que, selon mon

« désir de traiter toutes les affaires avec votre bon avis, « nous prenions une résolution sur chaque article, vous « priant, si vous connaissez quelque autre remède, de me « le faire connaître afin d'y donner tel ordre que l'impor- « tance des affaires le mérite [1]. »

Les États-généraux répondirent à cette harangue par un mémoire où ils exposaient que le redressement des affaires de l'État pouvait se résumer en trois points : « Bonne police, justice et discipline militaire ; » mais tout cela était subordonné à la situation des finances. Il fallait réorganiser au plus tôt le conseil d'État, laisser à un trésorier-général l'emploi des deniers, battre une monnaie commune, avoir un système général d'impôts, dans lequel figureraient les taxes sur le vin et la bière et d'autres taxes qu'il était indispensable d'augmenter ; il fallait aussi assurer le cours de la justice, faire disparaître les abus, réunir les soldats dans un camp afin qu'ils pussent plus efficacement résister à l'ennemi : quant à l'accroissement des domaines promis à Son Altesse afin qu'elle pût payer ses officiers, de sérieuses difficultés résultaient de ce que ces biens étaient fort chargés [2].

Quelle serait la part de pouvoir réservé au duc d'Alençon après tant de réclamations ? On voulait soumettre son autorité à un conseil d'État, ses dépenses au contrôle d'un trésorier-général, ses troupes à la discipline d'un camp : « J'aperçoys, écrit Rossel, que sera bridé sur le faict de « l'ordre des finances par les promotions de plusieurs qui

1 Arch. d'Ypres ; Arch. de la Flandre occidentale, recueil 509, n° 25.

2 Mémoire remis le 10 mars 1582 au duc d'Alençon. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V, p. 291.

« sont à la dévotion de Son Excellence (le prince d'Orange)
« et des Estats, attendu que c'est le nerf d'authorité [1]. »

Quoiqu'il en soit, le duc d'Alençon se montre impatient de sortir d'Anvers : son premier projet était de n'y passer que quinze jours et de rentrer en France pour y réunir son armée [2]. Déjà une centaine de Suisses de sa garde l'ont quitté pour se rendre à Boulogne, annonçant partout que leur maître les suivrait bientôt [3]. Il compte traverser rapidement la Flandre où il se fera inaugurer à Gand ; puis, en suivant le rivage de la mer, il rentrera en France afin d'assembler ses soldats pour combattre le prince de Parme. On rapporte qu'il aura sous ses ordres quinze mille arquebusiers et dix mille chevaux. Les frais de cet armement ne seront point inférieurs à deux millions, dont le tiers devra été payé par le duc d'Alençon et les deux autres tiers par les États. On ajoute que la reine d'Angleterre veut prendre à sa charge la solde de deux mille chevaux.

La conquête des Pays-Bas se trouvant achevée par l'anéantissement des forces espagnoles, il ne restera au duc d'Alençon qu'à se rendre solennellement en Angleterre où la fête nuptiale est, dit-on, fixée au mois de mai.

« Si Vostre Majesté, écrivait le prince de Parme à Phi-
« lippe II, ne monstre sa grandeur et puissance sur laquelle
« tous les bons, après Dieu, mettent leur entière confi-
« dence et asseurance, le danger est fort grand que les
« envieulx de la grandeur de Vostre Majesté se joindront

1 Lettre de Rossel, du 10 mars 1582 (Record Office).

2 Lettre de Mendoça, du 6 mars 1582.

3 Rapport du 10 mars 1582 (Archives de Bruxelles).

« pour establir l'authorité et puissance du duc d'Alençon,
« par une folle persuasion que Vostre Majesté ne vouldra
« ou ne pourra leur résister [1]. »

« Rien n'est changé, répond Philippe II, par l'arrivée « du duc d'Alençon puisqu'il n'est qu'un nouveau chef de « rebelles plus impudent et effronté que jusques à ores n'a « esté celuy d'Oranges ; » mais il est bon de remontrer aux populations, « le plus discrètement que le temps et l'occasion « le permettront, » combien il leur importe de ne pas favoriser « ung estrangier, ancien ennemi de leur nation. » Il faudra émouvoir la commune contre le duc d'Alençon ; car « il y a grande apparence qu'il ne la fera pas longue par « delà, mais qu'il cherchera quelque prétexte pour s'en « retirer avant qu'ils le renvoient [2]. »

Il est d'autres témoignages qu'il est intéressant de recueillir.

Leicester revenu en Angleterre augurait fort mal de ce qui allait advenir dans les Pays-Bas : « Le serment des « États, disait-il, n'est qu'une plaisanterie. Le duc d'Alençon est déjà, comme un vieux navire, échoué sur le « sable en attendant que le vent et la marée puissent le « relever [3]. »

Michel de la Huguerie était en ce moment à Sedan où le duc de Bouillon recevait des avis de ce qui se passait en Flandre. « Mais, ajoute-t-il, je n'en faisois pas grand « cas pour l'asseurance que j'avois acquise, par une longue

1 Lettre du prince de Parme, du 21 février 1582.

2 Lettre de Philippe II, du 13 décembre 1582.

3 Lettre de Mendoça, du 6 mars 1582.

« expérience, tant des affaires des Pays-Bas que de l'inten-
« tion secrète du prince d'Orange et de l'humeur du duc
« d'Alençon trop impatient pour s'y accommoder, que la
« fin en seroit funeste à tous deux... C'estoit un abus d'es-
« pérer faire quelque chose en ces Pays-Bas pour la cou-
« ronne de France, ny pour le particulier du duc d'Alen-
« çon, lequel n'y feroit autre chose que d'engraisser ces
« païs-là du sang de la noblesse et soldats français et for-
« tifier le prince d'Orange, pour en estre à la première
« occasion chassé honteusement.. J'avois trop certaine
« congnoissance des secrets du prince d'Orange que j'avois
« manié l'espace de trois ans pour croire que son intention
« soit de rien faire pour aultre que pour lui ; et, quelque
« bonne mine qu'il face au duc d'Alençon, ce n'est que
« pour s'establir et puis le renvoyer honteusement [1]. »

1 Mém. de La Huguerie, t. II, pp. 102 et 156.

CHAPITRE XX.

L'ATTENTAT DE JAUREGUY.

(mars 1582)

Le complot d'Herman Bureau. — Anastro à Tournay. — Attentat de Jaureguy.

I.

LE COMPLOT D'HERMAN BUREAU.

Le duc d'Alençon avait atteint le but vers lequel l'avait si longtemps porté son ambition, et le Taciturne y avait associé, d'une manière moins bruyante, mais plus sûre, le soin de ses intérêts particuliers ; mais toutes les fêtes ont leur lendemain assombri par les haines et les passions. Au ban de Philippe II s'oppose le ban des sectaires. D'une part c'est la proscription ; de l'autre c'est l'anathème. Le prince de Parme sera exposé aux mêmes périls que don Juan ; et le jour n'est pas éloigné où dans cette lutte qui révolte si profondément nos consciences, l'appel adressé du fond de l'Espagne à quiconque, moyennant salaire, veut exécuter la sentence du roi , trouvera aussi des instruments dociles.

Le langage des ministres, nourri d'allusions bibliques, ne cessait d'exalter le courage des libérateurs d'Israël ; mais

parmi eux nul n'était plus violent que Villiers qui naguère avait rédigé l'*Apologie* [1] : « Il estoit, rapporte La « Huguerie, toujours le premier d'advis de tuer et d'empoi- « sonner, ce qu'il défendoit en sa chaire ; mais c'est le « naturel de presque tous ces gens-là de vouloir tout faire « et croire que tout leur est permis [2]. »

Quel est, à cette heure néfaste, le complice de Villiers ? Simier, cet astucieux conseiller du duc d'Alençon, qui reçoit une pension de Philippe II, sert Élisabeth et trompe tout le monde.

Des liens anciens existaient entre Simier et un capitaine français nommé Herman Bureau, seigneur de la Crépinière.

1 Villiers était tout-à-fait dévoué au prince d'Orange. De là la haine que lui portaient tous les amis de Dathenus. « Les ministres allemands, écri- « vait William Herle, prêchent contre sa corruption, son ambition, son « orgueil, contre le luxe de sa femme et de ses filles qui portent de grandes « fraises, laissent flotter leurs cheveux et se font porter en litière, et ils en « concluent qu'il a plus d'esprit que de vertu et de conscience. En vérité « c'est un homme violent, comme on peut le voir dans un discours envoyé « à Plantin sur la blessure de Son Excellence, tout écrit de sa main ; je « sais toutefois qu'une partie est du style de Sainte-Aldegonde, mais il « est assez sage pour abandonner à Villiers le titre de l'avoir composé. »
Comme ami de Marnix, Villiers était hostile aux Anglais : « Villiers, « continue Herle, tient un étrange langage en ce qui touche la reine et « notre pays. Il insinue qu'elle est devenue espagnole et qu'elle contrarie « les actions de Monsieur, cherchant à mettre obstacle à sa grandeur et « ne lui envoyant point l'argent qu'elle lui a promis. Il a écrit en ce sens « un discours sur la reine, où il expose que le roi de France et Monsieur « ont été trompés dans le traité du mariage par une résolution préméditée, « et il a un proverbe de sa façon pour exprimer les tromperies : *traître « à l'anglaise...* » Lettre de W. Herle à Burleigh, du 3 août 1582. Arch. d'Hatfield.

2 Mém. de la Huguerie, t. II, p. 207.

Simier se vantait d'avoir contribué à attirer Coligny à Paris où il devait périr ; Bureau, vers la même époque, avait trompé Briquemaut en obtenant de lui une lettre qui révélait sa complicité dans la surprise d'Orléans.

Tout a été combiné à Chaillot, aux portes de Paris. Bureau confère avec les agents d'Élisabeth ; puis il se présente à l'ambassadeur d'Espagne, et, sous le prétexte de livrer Cambray, il obtient des lettres de recommandation pour le prince de Parme. Le duc d'Alençon le reçoit à Pont-Dormy et le met en rapport avec son grand-prévôt qui lui remettra le poison ; mais Bureau est arrêté : il confesse son dessein [1].

II.

ANASTRO A TOURNAY.

Au moment même où le prince de Parme obtenait les aveux d'Herman Bureau, un marchand espagnol arrivait à Tournay pour lui proposer de « dépêcher » le prince d'Orange.

Ce marchand s'appelait Gaspard d'Anastro. Déjà nous avons cité son nom à propos de prêts faits à des Anglais hostiles à Élisabeth [2]. A la prière d'un ancien commissaire

1 Lettre du prince de Parme, du 24 mars 1582. Brit. Mus., Add., 28702. Cf. la Lettre de Le Vasseur, du 1er février 1582, et la lettre de Richardot, du 2 février 1582. Doc. hist. t. XIV (Arch. de Bruxelles). C'est probablement à Bureau que se rapporte une lettre de Granvelle, du 9 décembre 1582, où il parle d'un Français exécuté pour avoir voulu empoisonner le prince de Parme.

2 Tome III, p. 586.

des vivres nommé Issunca, qui avait promis à Philippe II, moyennant quatre-vingt mille ducats, de faire exécuter le ban contre le Taciturne, Anastro s'était assuré le concours d'un jeune homme de vingt-cinq ans, à l'esprit faible et exalté, qui se trouvait alors à son service. Juan Jaureguy, témoin des violences exercées contre les prêtres catholiques, s'inspirait aussi de l'exemple de Judith pour frapper l'auteur ou le complice de ces persécutions et de ces calamités [1].

Le prince de Parme, tout ému des révélations récentes de Bureau, reçut Anastro et l'encouragea dans ses projets. « Je l'accueillis comme il convenait, écrivait-il à Phi- « lippe II, le remerciant au nom de Votre Majesté d'un « service si signalé, approuvant et louant, comme de rai- « son, la détermination et le courage de ce jeune homme [2]. »

Il y eut plus que cela ; car on retrouve parmi les minutes de la correspondance du prince de Parme celle d'une lettre évidemment adressée à Jaureguy : « Très-cher et bien amé, « aiant entendu par Gaspard Daynastre ce qu'il a traicté « avecq vous et la bonne volonté que vous avez de vous « emploier pour le service du roy mon seigneur, nous en « avons esté bien joyeulx, vous prians partant d'effectuer, « au plus tost que pourrez, vostre desseing que Sa Majesté « et nous recongnoistrons fort libérallement, de quoy vous « pouvez asseurer selon que ledict Daynastre vous fera « entendre plus particulièrement [3]. »

1 Voyez la lettre de Morillon, du 24 mars 1582.

2 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 75.

3 Arch. d'État, liasse 210 (Arch. de Bruxelles). Les corrections paraissent être de la main de François Le Vasseur, secrétaire du prince de Parme. Il existe deux rédactions de cette minute : la première est conçue en ces

III.

ATTENTAT DE JAUREGUY.

Au moment où le prince de Parme écrivait, Jaureguy avait déjà exécuté son dessein : il avait cru devoir, sans tarder, profiter d'une occasion favorable.

Le 18 mars, le duc d'Alençon célébrait l'anniversaire de sa naissance. Un brillant carrousel devait avoir lieu à l'abbaye de Saint-Michel, et toute la ville d'Anvers était occupée des préparatifs de cette fête, quand le prince d'Orange, en recevant une supplique de la main du valet d'Anastro, fut frappé d'une balle qui traversa le palais et sortit par la joue gauche [1].

A un étrange personnage était réservé le soin de venger le Taciturne. Bonivet se trouvait là, et ce fut lui qui perça de sa dague Jaureguy, que les hallebardiers achevèrent à coups de piques. Le cadavre fut aussitôt fouillé avec soin ; mais, au lieu de pamphlets haineux, on trouva

termes : « Très-cher et bien amé, aiant entendu par le sieur Gaspard Daynastre la bonne volonté que vous avez de vous emploier au service du « roy mon seigneur, nous n'avons voulu laisser de vous louer de si bonne « et si saincte résolution et vous asseurer que, si en ce vous voulez « emploier, que serez traicté et caressé de sorte qu'en aurez contentement, « nous faisant entendre ce que procurez et désirez et que tascherons « d'effectuer tellement qu'aurez occasion de vous en louer. Et attendant « sur ce de vos nouvelles, très-cher et bien amé, prierons Nostre-Seigneur « vous avoir en sa saincte garde. »

1 Lettres du duc d'Alençon, du 18 et du 23 mars 1582 ; Lettre de W. Herle, du 20 mars 1582. Groen, suppl., p. 221 ; Brantôme, t. II, p. 167 ; Bref recueil, etc. Anvers, 1582.

sur Jaureguy quelques papiers qui attestaient des sentiments bien différents. Il en était un où il avait écrit : « Si je « réussis, je supplierai le roi de traiter ce peuple avec « miséricorde. » Il y en avait un autre qui portait ces mots : « Puisse Sa Majesté se souvenir de l'amour qu'elle « porte aux Flamands [1] ! »

On porta le prince sur un lit. D'abord on le crut mortellement blessé, et ce bruit se répandit non-seulement à Anvers, mais aussi dans tout le pays. S'il en eût été ainsi, qui eût pris sa place ? Marnix seul ; mais, « quelque fin qu'il « fust », on doutait « qu'il eust autorité pour tel faict [2]. »

Cependant les médecins qui avaient été appelés, jugèrent que le prince d'Orange survivrait à sa blessure, et dès ce moment, on ne songea plus qu'à rechercher les complices de Jaureguy. Dans le peuple, on n'était que trop porté à accuser le duc d'Alencon ; on évoquait les souvenirs de la Saint-Barthélemy [3]. Il s'était empressé d'appeler les nobles anglais près de lui pour le protéger : jamais, il ne s'était

1 Vasquez, Cosas de Flandès.

2 Lettres de Granvelle, du 10 avril et du 7 mai 1582.

3 Ces soupçons ont laissé leurs traces dans les Mémoires de la Huguerie. « J'avois, dit-il, prédict la vérité quand j'avois dict souvent à ceux qui « traicteront les affaires du duc d'Alençon qu'ils ne savoient ce qu'ils « faisoient et qu'ils pourchassoient la ruine de leur maistre.... ; et, quant « à ce qui touche le prince d'Orange, j'avois dict souvent au ministre « Villiers qui manioit toutes ses affaires, que je m'estonnois où il avoit le « jugement de rejeter injurieusement ses amis pour appeler le duc d'Alen- « çon, duquel il ne se pourroit asseurer, et que je tenois pour certain qu'il « ne passeroit pas longtemps qu'il ne recherchast luy-mesme ou feust cause « par aultruy de la mort du prince d'Orenge, et que l'opinion qu'avoit le « prince d'Orenge d'asseurer ses affaires du costé de la court de France « luy cousteroit bien cher. » (t. II, p. 207.)

cru si près de sa fin [1]. Déjà une multitude furieuse se portait vers l'abbaye de Saint-Michel, menaçant d'y mettre le feu et d'égorger tous les Français. Marnix le premier accourut, tenant par le main le jeune Maurice de Nassau pour réveiller de plus vives sympathies et désarmer plus aisément d'ardentes colères.

C'est le témoignage même de la victime qu'on invoque pour calmer le peuple d'Anvers. Bien que la plaie saignante lui ait enlevé l'usage de la parole, on lui fait dire : « Si je « meurs, qu'on obéisse au duc d'Alençon ; je ne cognois « point en la terre de meilleur. » On raconte même qu'il a écrit des lettres où il se plaît à le louer et qu'il les a remises à Marnix [2]. « Son Excellence, écrivaient les États-« généraux aux États des Provinces le 19 mars, a remarqué « que beaucoup de malcontents et de méchants esprits « font tout ce qu'ils peuvent pour rendre les Français odieux « et pour nous priver de leur appui, et il n'est rien que « Son Excellence recommande davantage que l'obéissance « à Son Altesse, car Son Excellence a toujours trouvé Son « Altesse sincère et pleine d'affection à la conservation du « pays, et c'est de l'obéissance qu'on lui portera, que « dépendent notre prospérité et notre salut [3]. » Et quand le prince d'Orange convalescent peut apposer sa signature,

1 Matthieu, l. VII. Marnix écrivait à ce sujet à Walsingham : « Nous « ne pouvons nier que si cest acte fust advenu le soir lorsque Son Alteze « avoit préparé un festin pour estre alors le jour de sa nativité, que nous « fussions tombés en grans inconvéniens et malheurs. » Lettre de Marnix, du 2 avril 1582 (Record Office) ; Lettre d'Albertani, du 9 avril 1582.

2 Wittenbouck D. p. 22 (Arch. de Bruges) ; Groen, t. VIII, p. 78.

3 Gachard, Corr. du prince d'Orange. t. VI, p. 65.

ses premières lettres ont pour objet d'exprimer toute la joie qu'il éprouve de voir l'avenir du pays confié à un prince si courageux et si vertueux à qui il faut porter tout honneur et toute obéissance [1].

Si le duc d'Alençon désarme la colère des sectaires, les catholiques en subiront toutes les rigueurs. Non-seulement on chasse les prêtres d'Anvers, et l'on interdit de nouveau l'exercice du culte catholique dans l'église de Saint-Michel [2], mais on fait de plus périr au milieu d'atroces tortures un religieux dominicain, Antoine Timmerman, à qui Jaureguy s'est confessé peu de jours auparavant.

Les aveux de Timmerman, publiés et répandus à grand bruit, forment l'un des documents que l'on a cités le plus souvent ; mais nous n'y voyons qu'une de ces pièces falsifiées, trop aisées à invoquer contre ceux qui ne peuvent plus protester du fond de la tombe. Nous avons le droit de rappeler la tradition religieuse qui sur la pierre funéraire a gravé ce témoignage : que Timmerman ne trahit jamais le secret de la confession [3] ; mais il est un autre document que personne ne pourra désavouer, c'est une lettre écrite d'Anvers le 27 mars 1582 au comte Frédéric de Berg : « On « a aussi arrêté un prêtre qui avait confessé Jaureguy, et « il a été mis à la torture, mais il n'a point voulu avouer « qu'il avoit eu quelque connaissance de son dessein [4]. »

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 73 ; Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, Doc. inédits, t. II, p. 345 (23 mars 1582).

2 Lettre de Renieri, du 23 avril 1582.

3 Hic, dum confessionem sacramentalem revelare noluit (o egregiam constantiam !), quæstionibus tortus, martyrii coronam obtinuit. Épit. de Timmerman aux Frères-Prêcheurs à Anvers.

4 Groen, t. VIII, p. 79.

Le duc d'Alençon exprime, dans des lettres publiques, toute la douleur qu'il ressent de l'attentat commis sur le prince d'Orange ; il ordonne de rendre au Ciel de solennelles actions de grâces [1]. Mais cela ne suffit point. La méfiance du peuple persiste, et le prince français est invité à prêter deux nouveaux serments. Dans le premier, les soupçons dont il est l'objet, se révèlent par ces phrases où il jure « de ne pas traicter les manans du duché de Brabant « par voye de faict ou de veuille, de ne leur faire force ou « violence, et de ne souffrir en aucune manière ou per- « mettre qu'elle leur soit faicte. » Dans le second, il s'engage « à faire effectuer le contenu de l'assurance et déclaration « du roy son très-honoré seigneur et frère [2]. »

Ce pacte solennel de concorde et de réconciliation est dû, pour une notable part, au zèle de Marnix [3].

Au camp espagnol, on persistait à croire que le prince d'Orange ne vivait plus. Certains signes étranges qu'on avait remarqués au soleil et à la lune, semblaient en offrir la preuve [4]. Le prince de Parme, dans une lettre du 24 mars, avait annoncé à Philippe II que les Pays-Bas étaient délivrés de l'homme qui était leur perte et leur poison [5] ; et le lendemain il écrivait à toutes les villes qui ne reconnaissaient pas son autorité, afin de les engager à profiter, pour recouvrer leur ancienne prospérité, de la voie qui leur était ouverte

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 87.

2 Archives d'Ypres et de la Flandre occidentale (27 mars 1582) ; Lettre de Rossel, du 31 mars 1582 (Record Office).

3 Willems, Mengelingen, p. 155.

4 Lettre de Morillon, du 24 mars 1582.

5 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 75.

par la mort de l'unique instrument de leurs calamités et de leurs misères [1] ; mais le duc d'Alençon donna l'ordre de mettre à mort les trompettes qui se présenteraient avec un semblable message [2].

Dans deux lettres du mois d'avril, le prince de Parme répète au roi qu'il croit le prince d'Orange mort, car Dieu n'a pas pu permettre qu'un homme si pernicieux restât en vie [3].

Granvelle se laissa aisément persuader que Farnèse ne se trompait point. « C'est dommage, écrivait-il à la duchesse « de Parme, qu'il ne soit mort dès longtemps, et avec luy « bon nombre de ceulx de sa suite et mesmes Sainct-Alde- « gonde [4]. » Il ajoutait deux mois après : « Les François « escripvent qu'Orange vit et qu'on l'a veu en une fenestre « avec Alançon avec seullement un petit emplastre en l'une « des joues. *Fortassis spectrum.* Je n'en sçay que dire et

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 78; Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, Doc. inédits, t. II, p. 349.

2 Lettre du 31 mars 1582. Dépêches des rebelles (Arch. de Bruxelles).

3 Le 31 mai, le prince de Parme croyait encore à la mort du Taciturne. Lettres du prince de Parme, du 16 et du 29 avril et du 31 mai 1582. Arch. de Simancas. Il en fut de même en Portugal où se trouvait Philippe II. Cinq mois après la tentative de Jauregny, Richardot écrivait de Lisbonne : « Le prince d'Orange ha resuscité maintes fois. L'on dict qu'il est encoires « en vie, mais inutile pour plus pratiquer (6 août 1582). »

Il faut descendre jusqu'au mois de décembre 1582 pour trouver cette lettre de Philippe II au prince de Parme : « La vie de celluy d'Orange « est de tous costés tant confirmée que n'y a pour quoy en doubter, et « samble que Nostre-Seigneur Dieu soit servy le permettre pour faire la « preuve tant plus asseurée de la longue patience des bons ou bien aultre- « ment par les secrets jugemens auxquels ceulx des hommes ne peuvent « arriver. » Lettre de Philippe II, du 13 décembre 1582.

4 Lettre de Granvelle, du 27 avril 1582 (Pap. de Besançon).

« veulx encore espérer qu'il soit mort pour me donner à « moy-mesme ce contentement puisque cela ne peut nuyre [1]. »

Dans le premier mouvement d'enthousiasme on écrivait de Madrid à Anastro pour demander le portrait « du jou-« venceau » en l'honneur duquel on voulait élever un monument [2]. Morillon était d'avis de fonder, le jour où il avait péri, un service anniversaire : « qui donnera cœur à « aultres pour faire semblables entreprises. » Si de hauts personnages ont blâmé aux Pays-Bas l'attentat d'Anvers, il serait bon que le prince de Parme leur imposât silence [3].

Enfin un jour arriva où le doute ne fut plus possible : le prince d'Orange était guéri de sa blessure. Anastro ne reçut pas les quatre-vingt mille ducats ; il s'en plaignit amèrement à Granvelle qui lui écrivit au mois d'octobre 1582 [4] ; et, comme sa réclamation restait stérile, il se décida à se rendre lui-même en Espagne avec une lettre du prince de Parme qui réclamait la récompense de ses services afin que d'autres fussent portés à l'imiter [5]. Ses démarches restèrent sans succès. En 1583, il voulait émigrer en Amérique et sollicitait la place d'essayeur et de fondeur à la monnaie de Mexico : il avait, disait-il, sacrifié le patrimoine de sa famille au service du roi [6].

1 Lettre de Granvelle, du 2 juin 1582. Groen, t. VIII, p. 104.

2 Lettre du 30 avril 1582 (Pap. de Besançon).

3 Lettre de Morillon, du 29 juin 1582.

4 Lettre de Morillon, du 29 octobre 1582 (Pap. de Besançon).

5 Gachard, Corr. du prince d'Orauge, t. VI, p. 110.

6 Br. Mus., Add., 28344, p. 37. On lit dans une lettre de Junius de Jonge, du 15 mars 1584 : « Le malheureux Anastro partit samedy secrè-« tement. L'autre ne nous eschappera point s'il plaist à Dieu, mais il ne « faut pas trop tarder. » (Arch. de la Haye).

CHAPITRE XXI.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT DES PAYS-BAS.

(mars — novembre 1582)

Le nouveau gouvernement. — La cour du duc d'Alençon. — Les finances. — L'armée. — Les lettres et les arts. — Relations avec l'Angleterre et l'Allemagne.

I.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT.

Lorsque l'émotion causée par l'attentat de Jaureguy fut un peu calmée, on s'occupa de la marche des affaires. Il était urgent d'organiser ce nouveau gouvernement, sans racines dans le pays, repoussé par les uns, surveillé avec inquiétude par les autres.

A cette époque appartient un « discours à Monseigneur », dont l'auteur ne se fait pas connaître. On l'y engage à vivre en amitié avec la France et en bonne intelligence avec la reine d'Angleterre, le prince d'Orange et les États. Il ne doit rien négliger pour accroître sa puissance. Il est utile de payer des pensionnaires en diverses cours ; il convient de s'assurer l'alliance du Grand Turc contre le roi d'Espagne. L'orateur promet au duc d'Alençon tous les succès : « Que le prince d'Orange et les Estats poursuivent « hardiement sous vostre auctorité à rembarrer et bannir

« des Pays-Bas ceste tyrannique domination, car ils se « peuvent assurer que, si l'Espagnol les attrape, il s'es- « sayera par tous moyens à luy possibles de faire mourir « et exterminer non-seulement Brute, mais aussi ses enfans, « c'est-à-dire de ruiner tous ceux qui peuvent légitime- « ment remettre la liberté dans leur patrie. » Puis venaient des prophéties adulatrices qu'un prochain avenir devait démentir [1].

Le premier soin est d'ordonner l'abjuration du roi d'Espagne afin qu'on puisse se lier par un nouveau serment au duc d'Alençon. On frappe de punition corporelle ou de la confiscation des biens ceux qui le refusent ; on loge chez celui qui hésite, des soldats qu'il doit payer et nourrir. A Audenarde, on veut y ajouter l'engagement de défendre la ville contre les Espagnols et de dénoncer tous les complots en leur faveur [2].

L'opposition n'en reste pas moins vive, tant elle est profondément gravée dans les consciences. Le duc d'Arschot écrit à son fils dans les termes les plus pressants (il n'a jamais eu rien tant à cœur) pour le conjurer de ne pas abandonner, « à son grand déshonneur et note d'infamie « de toute sa maison », le service de Dieu et de son prince naturel [3].

Cependant l'influence du Taciturne reste prépondérante. Il guide le prince français par ses conseils, le modère dans ses vivacités, le soutient dans ses défaillances. Tel est le

1 Bibl. Nat. de Paris.

2 Lettre du duc d'Alençon, du 23 juin 1582 ; Lettre du prince de Parme, du 30 mai 1582 ; Lettre du 7 novembre 1581. Willems, Meng., p. 104.

3 Bull. de la Comm. d'histoire, 1re s., t. XI, p. 238 (juin 1582).

témoignage des sources les plus incontestées [1] ; mais on ne peut oublier que le Taciturne montre un si grand zèle parce que la cause du duc d'Alençon se confond avec la sienne : c'est la voie où l'ambition lui promet le succès et la fortune.

Marnix, guidé par d'autres intérêts d'un ordre inférieur, qui ont laissé moins de traces dans l'histoire de ce temps, se montre animé d'un dévouement sans réserves. « Sainte-Aldegonde, écrit le cardinal de Granvelle, s'est « incontinent rangé au duc d'Alençon, qui de luy se sert « principallement [2]. » Son crédit est grand et l'on ne peut se passer de lui [3]. On dit qu'il dispose aussi « absolu- « ment à sa volonté » du prince d'Orange [4].

Selon un refrain populaire traduit du flamand en français : *Orange gouverne tout*, *Sainte-Aldegonde conseille tout*, *en attendant que tout soit emporté par le diable* [5].

II.

LA COUR DU DUC D'ALENÇON.

Le premier soin du duc d'Alençon est d'organiser sa cour. Il expose aux États-généraux le grand désir qu'il

1 Voyez les lettres du duc d'Alençon au duc de Montpensier. Arch. Nat. à Paris, K. 10130.

2 Lettre de Granvelle, du 12 mai 1582. Groen, t. VIII, p. 98. — Presque toutes les minutes des actes du duc d'Alençon de cette époque (Arch. de la Haye) sont écrites ou corrigées de la main de Marnix. C'est ainsi que, dans une lettre du 3 septembre 1582 conservée aux Archives d'Ypres, la signature : Marnix se trouve placée avant le mot : François.

3 Lettre de Granvelle, du 13 mai 1582. Arch. de Simancas.

4 Lettre de Granvelle, du 7 mai 1582. Arch. de Simancas.

5 Mémoires de Nevers, t. I, p. 258.

nourrit « depuis son advancement à la principauté de ces « pays, » de se voir entouré « en l'état de sa maison » de seigneurs et de gentilshommes comme l'ont été les princes ses prédécesseurs. Cela importe non-seulement au bien du pays, mais aussi à sa qualité et à sa réputation. Rien n'est plus utile pour resserrer les liens qui unissent le prince et ses vassaux. Telle est, ajoute-t-il, la stipulation du traité de Bordeaux, et on manquerait assurément à la gratitude qui lui est due, si l'on ne cherchait, en cas d'insuffisance des domaines, d'autres moyens d'y pourvoir. Il adresse donc aux États-généraux un projet d'organisation de sa maison, fort modeste si on le compare à ce qu'ont fait ses prédécesseurs et même à l'état de sa maison en France, mais réduit « plùs tost selon la nécessité des affaires et « exigence de la guerre que non augmenté selon ma dignité, « laquelle et le reste de mes commodités seray tousjours « content de postposer pour les vostres, y ayant dédié et « mon patrimoine et ma personne propre. »

Ce programme si modeste, si considérablement réduit à raison de la misère du pays, comprend six mille six cents livres pour la chapelle, vingt-quatre mille six cents livres pour la chambre, trente-et-un mille trois cents livres pour la maison, quatre mille livres pour la fourrière, sept cents livres pour l'échansonnerie, treize cents livres pour la panneterie, douze cents livres pour la fruiterie, sept mille livres pour la cuisine, dix-sept mille sept cents livres pour l'écurie, cent soixante mille livres pour les diverses fournitures de la maison, quarante-six mille livres pour celles de l'écurie, cinquante-huit mille livres pour la garde, deux cent mille livres pour les gages et traitements des officiers

de la cour et des ambassadeurs. On arrivait ainsi à un chiffre total de plus de six cent mille livres [1].

En même temps, le duc d'Alençon rédige le règlement des prévôts de l'hôtel [2] et réclame les joyaux et les tapisseries qui ont appartenu aux anciens souverains du pays [3].

Le prince d'Espinoy est créé grand-maître d'hôtel [4]. Le comte de Laval qui a reçu le commandement de la cavalerie légère [5], choisit pour son guidon Justin de Nassau, le bâtard du prince d'Orange, pour lequel, au même moment, son père réclame la main d'une fille de Thierri Sonoy, le farouche oppresseur des catholiques de la Hollande [6].

Le prince français devait fixer sa cour à Bruxelles où il eût été suivi par les conseillers du Taciturne et même par les ministres ; car il était déjà question d'y donner à Villiers quelque maison abandonnée par les magistrats ennemis [7] ; mais le duc d'Alençon demandait qu'on y désignât une église pour l'exercice de la religion catholique et qu'on y suspendît toutes les assemblées qui étaient une cause incessante de désordres [8]. Vaines réclamations : en ce moment même les bandes armées de Vanden Tympel

1 Wittenbouck D. f° 131 (Arch. de Bruges).

2 Le règlement est corrigé de la main de Marnix, 25 mai 1582. (Arch. de la Haye). — On conserve aux Arch. Nat. à Paris (K. 101[24]) un compte de la bouche du duc d'Alençon, du mois d'avril 1582.

3 Dépêches des rebelles, t. VIII, p. 165 (24 mars 1582). Arch. de Bruxelles.

4 Lettre du seigneur de Sweveghem, du 25 juin 1582 (Arch. de Bruxelles).

5 Arch. de la Haye (14 avril 1582).

6 Lettre du prince d'Orange, du 16 juillet 1582. Bull. de la Société hist. d'Utrecht, 1851, p. 147.

7 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V, p. 50 (8 juin 1582).

8 Lettre du duc d'Alençon, du 14 juillet 1582 (Arch. de Bruxelles).

parcouraient les campagnes, saisissant les prêtres, leur arrachant le calice des mains et les ramenant en habit sacerdotal au milieu de grossières injures [1]. On apprit bientôt que le duc d'Alençon avait renoncé à son projet : mieux valait ne pas quitter Anvers.

En ce qui touche tant de folles dépenses projetées par le nouveau souverain, les États ont l'oreille dure : il faudra que le duc d'Alençon se résigne à la parcimonie orangiste, *alla masserizzia orangista* [2].

III.

LES FINANCES.

Les questions d'impôts et de subsides étaient, en présence de la misère des populations, celles dont la solution était la plus difficile et la plus urgente.

Telle est la gêne des finances qu'on trouve, à la date du 25 avril 1582, un avis où Marnix annonce qu'on partagera par moitié avec quiconque découvrira un trésor qu'on dit caché en Brabant [3].

Le duc d'Alençon se trouvait dans le même embarras. En vain avait-il quitté l'Angleterre avec neuf tonnes d'or [4] ; en vain quatre navires lui avaient-ils apporté au mois d'avril dix barils d'argent qui renfermaient cent mille livres

1 Lettre du 10 mars 1582 (Arch. de Bruxelles) ; Willems, Meng., p. 160.
2 Lettre de Renieri, du 9 avril 1582.
3 Arch. de la Haye (25 avril 1582).
4 Willems, Mengelingen, p. 135.

sterling[1] : sa prodigalité absorbait rapidement toutes ses ressources.

La conclusion était qu'il fallait créer de nouveaux impôts et augmenter d'un tiers les droits d'entrée et de sortie sur toutes les marchandises.

On s'occupait aussi de régler le fait de la monnaie[2]. Villeroy et Des Pruneaux avaient proposé de la battre du même poids qu'en France ; mais elle y était d'un si mauvais aloi que les États-généraux ne voulurent pas se prêter à cette combinaison[3]. Les pièces portaient l'effigie du duc d'Alençon : sur le demi-dalre on avait inscrit ces mots : *æternum meditans decus*[4].

Cependant les États-généraux avaient accordé au duc d'Alençon deux cent mille florins par mois pendant une demi-année pour la conduite de la guerre. Comme le duc d'Alençon invoquait ce qui lui avait été promis à Bordeaux, cette somme fut portée pour l'année entière à trois millions, et on lui promit de plus cinquante mille florins par mois et le produit de certains impôts pour l'entretien de sa maison[5].

1 Lettre du 21 avril 1582. Willems, Meng., p. 160. On disait qu'Élisabeth avait fourni trois cent mille ducats d'or au duc d'Alençon. Lettre d'Auger de Busbecq, du 30 mai 1582.

2 Proposition du duc d'Alençon, du 5 mai 1582. Wittenbouck D, fol. 45 (Arch. de Bruges). Cf. Recueil des États-généraux, t. V, p. 121 (Arch. de Bruxelles).

3 Recueil 509, nº 27 (Arch. de la Flandre occidentale).

4 Ordonnance du 15 juin 1582. Wittenbouck D, fol. 145 (Arch. de Bruges).

5 En Hollande, les États décidaient, à peu de jours d'intervalle, que le produit des impôts ne serait pas remis au duc d'Alençon, mais resterait entre les mains des gouverneurs des provinces et qu'on ne se dessaisirait

Ces sommes considérables, la misère du pays ne permet point de les recueillir par l'impôt : il faut les demander à la confiscation des biens du clergé catholique, qu'on organise dans la plus large mesure. « Puisque les États-généraux appellent le duc d'Alençon pour prince et seigneur « à tels titres et avec la même prééminence et supériorité « qu'ont eu les princes ses prédécesseurs, notoirement « compète à Sadicte Altesse le droict de confiscation, « signaument celluy provenu à cause de ceste guerre puisque Son Altesse a espousé la querelle du pays ; » mais ces prétentions soulèvent une vive opposition chez les États de toutes les provinces. Ce sont les garnisons formées de mercenaires étrangers qui les imposeront au pays [1].

On met à Bruges aux enchères les cloîtres de Spermalie, de Zoetendaele, de Saint-André [2] ; on vend en même temps les ornements d'églises, et une nappe d'autel, brodée de la main de Marie de Bourgogne, est adjugée au prix de deux livres treize escalins et six sous [3].

Après les biens du clergé on confisque ceux des ennemis, après ceux des ennemis ceux des absents [4] : on ne s'arrête plus sur cette pente fatale.

d'une somme de vingt-cinq mille livres promise au comte de Rochepot pour l'entretien de ses troupes que contre quittance délivrée par le duc d'Alençon lui-même. Res. van Holland (13 et 25 avril 1582).

1 Prop. du prince d'Orange, du 9 août 1582. Réc. des États-généraux, t. III, p. 166 ; Actes des États rebelles de Flandre (2 novembre 1582) ; Cf. Groen, t. VI, p. 671. — Au mois d'août 1582, le duc d'Alençon traite avec les États de Brabant pour leur faire entretenir douze compagnies françaises.

2 Arch. de l'évêché de Bruges (29 novembre 1581).

3 Arch. de l'évêché de Bruges.

4 Wittenbouck D, f. 77 (Arch. de Bruges).

Mais du moins le produit des confiscations servira-t-il à payer des soldats ou à élever des remparts ? Il ne faut point l'espérer. C'est surtout aux périodes révolutionnaires que l'on rencontre ces ardentes convoitises où l'intérêt personnel se cache sous le masque de l'intérêt public.

Le 3 mai 1582, le prince d'Orange fait connaître aux États-généraux que s'ils désirent de le voir conserver la charge de lieutenant-général, ils doivent le mettre à même d'acquitter les dettes qu'il a contractées pour la défense du pays [1].

Le même jour, les États-généraux maintenaient le prince d'Orange dans ses fonctions de lieutenant-général et fixaient son traitement à trente-six mille florins [2]. Une garde de cent chevaux commandée par le capitaine Barchon ne devait pas le quitter « comme estant du tout nécessaire ; » mais à Anvers on refusa de la recevoir [3].

Il faut aller bien plus loin encore, et ceci n'est, du reste, que l'exécution de la convention secrète de Coutras, en vertu de laquelle on est tenu « de le récompanser et de « l'acquitter des grans deptes, dont il est hobligé pour la « défense du païs. » Il s'agit de dégager ses biens patrimoniaux ; mais, pour atteindre ce résultat, il ne faudra pas moins de deux millions trois cent mille florins. On s'adressera à toutes les provinces. En Hollande, on est d'avis que

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V, p. 299, et t. VI, p. 329.

2 Les États de Flandre, à l'instigation de Ryhove, proposèrent de le doubler.

3 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. IV, p. 392, et t. VI, pp. 326 et 335 ; Lettre du seigneur de Sweveghem, du 25 juin 1582 (Arch. de Bruxelles.

la généralité doit payer les dettes du Taciturne [1]. En Flandre, le prince français adresse la même requête [2]. Il écrit aussi aux États de Brabant [3], et le Taciturne ajoute à sa lettre quelques mots pour Henri de Bloyere en réclamant son appui « afin de se voir hors de ces labyrinthes et de « passer plus joieusement le reste de ses jours [4]. »

L'ancien ami des abbés, celui qui les avait si habilement excités contre les évêques, se paiera de leurs dépouilles. Les États de Brabant lui offriront le comté d'Alost et l'abbaye d'Afflighem où les tombeaux de leurs anciens souverains sont abandonnés à la rage des éléments ; les États de Flandre lui cèderont les biens de six monastères (Ninove, Grammont, Eenaeme, Bergues, les Dunes et Messines) et de trois prévôtés (Warneton, Vormizeele et Eversam) [5].

Tout cela n'est point encore assez. Il faut payer l'éducation du jeune Maurice à l'université de Leyde [6] et doter une sœur de Brabantia et de Flandrina, qui s'appellera : Emilia Antverpiana ; et le Taciturne ne craint point, malgré les arrêts de la justice, de mettre la main sur la terre de Viane, cet opulent héritage de Brederode [7].

1 Resol. van Holland (21 juin 1582).

2 Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick. Doc. in., t. II, p. 360 (25 mai 1582).

3 Lettre du duc d'Alençon, du 18 mai 1582. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V. p. 36.

4 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V, p. 49 (23 mai 1582).

5 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V, pp. 40 et 91, et t. VI, pp. 339 et 342.

6 On craignait que le Taciturne ne fît élever son fils en France : ce qu'on voulait empêcher. Res. van Holland, 18 juillet 1582.

7 Le prince d'Orange s'était mis en possession de la terre de Viane, fort importante à ses yeux, qui appartenait à la dame de Bronckhorst. Les

Un tel exemple devait aisément trouver des imitateurs.

Le prince d'Espinoy réclame les biens du clergé de Tournay [1].

Le colonel Vanden Tympel se fait donner l'abbaye du Parc près de Louvain et une forte somme d'argent. C'est sous ses ordres que seront placés tous les hommes d'armes du Brabant [2].

Marnix reçoit quatre mille trois cent quatre-vingt-huit livres [3].

Henri de Bloyere qui devient bourgmestre de Bruxelles, n'obtient, comme son collègue Vander Noot, que cinq cent quarante livres.

Des sommes élevées, qui représentent des gages qu'on ne paie plus depuis longtemps, sont dévolues aux comtes de Hohenlohe et de Meurs, aux colonels Thiant et La Garde [4].

N'y a-t-il pas aussi quelque chose à faire pour ceux qui ont versé leur sang aux premiers jours de la lutte ? On ne sait quelle réponse obtinrent les humbles prières de la famille des frères Batenburg, dont le supplice avait marqué l'inauguration du duc d'Albe [5].

juges lui ordonnèrent à diverses reprises de la lui remettre ; jamais il ne voulut se conformer à leur sentence : ce qui affaiblit considérablement, portent les résolutions des États de Hollande, la faveur, l'honneur et l'autorité dont jouit Son Excellence. Res. van Holland, 14 décembre 1583.

1 Lettre du prince d'Orange, du 5 mars 1582. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V, p. 32.

2 Lettre du duc d'Alençon, du 19 avril 1582 ; Lettre du 10 février 1582, publiée par M. Willems.

3 Lettre du seigneur de Sweveghem au prince de Parme, du 25 juin 1582 (Arch. de Bruxelles).

4 Arch. de la Haye (2 mai 1582).

5 Brit. Mus., Galba, C. VII, p. 240.

III.

L'ARMÉE.

Après les finances, ce qu'il importe de plus d'organiser, c'est l'armée. Rien ne peut figurer le désordre qui y règne et les souffrances qu'elle éprouve.

C'est Rochepot qui écrit lui-même au duc d'Alençon : « L'incroyable nécessité de la venue de Vostre Altesse est « telle qu'à l'occasion d'icelle s'y commettent une infinité « de désordres, ne pouvant plus retenir les soldats qui « n'ont ni vivres, ni argent, d'aller courir par tout le pays « si bien qu'il s'en perd plusieurs, tant pour estre assommés « des paysans que par autres moyens [1]. »

On ne veut plus recevoir les soldats dans les villes « pour « estre leur nom fort odieux [2]. »

En vain le duc d'Alençon écrit-il aux capitaines « pour « éviter toutes les picquorées et dégasts sur le pauvre peu- « ple. » A Menin, à Ypres, à Alost, on entend les mêmes plaintes : « Ceux desquels on espéroit tout secours, sont « cause de la ruine [3]. »

Un code militaire est publié. Des punitions sévères atteignent le soldat qui quitte son poste, abandonne son capitaine, pille ou blasphème. On coupera le poing à quiconque prendra inutilement les armes. Tout auteur de rapt ou de

1 Lettre de Rochepot, du 24 juillet 1582.

2 Lettre de Marnix au duc d'Alençon, du 14 août 1582. Dép. des rebelles, t. XII, p. 95.

3 Dép. des rebelles, t. XIII, p. 29.

vol sera étranglé. Celui qui a été insulté, en recevra satisfaction, enseignes déployées ; celui qui aura reçu un soufflet, aura le droit de le rendre en la présence du colonel [1].

En même temps, des mesures sévères sont prises contre les ennemis. Seront punis de mort et ceux qui pillent le pays et ceux qui osent porter aux villes les propositions de paix du prince de Parme [2].

Le prince d'Orange adressa le 18 septembre aux États-généraux un nouveau mémoire sur l'organisation de l'armée : il voulait la porter à trente mille piétons et à cinq mille chevaux ; mais dans cette armée ce sont les étrangers qui domineront. Si l'on compte sur soixante-dix-huit compagnies de naturels du pays, on admet cinquante ou cinquante-cinq compagnies françaises, treize compagnies d'Anglais, treize compagnies d'Écossais, vingt enseignes d'Allemands. On demande aux provinces de payer pour la solde des troupes trois cent vingt mille florins par mois [3].

Il faut d'autant plus d'argent que les capitaines, lors des montres, comptent toujours plus de soldats qu'il n'y en a sous le drapeau .

Dans un autre mémoire, le prince d'Orange présenta aux États-généraux le tableau des dépenses qu'il jugeait nécessaires afin d'organiser l'armée qui pourrait repousser les Espagnols : d'abord trente mille hommes de pied qui

1 Règlement du 3 août 1582. Rec. des États-généraux (Arch. de Bruxelles).

2 Wittenbouck D. f. 53 (Arch. de Bruges) ; Dép. des rebelles (Arch. de Bruxelles).

3 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V, p. 54 (18 septembre 1582).

4 Dép. des rebelles, t. XII, p. 280.

coûteraient par mois trois cent quinze mille florins, puis cinq mille chevaux dont la dépense annuelle atteindrait cent vingt-cinq mille florins, sans y comprendre vingt mille florins pour les traitements des généraux. On ne pouvait compter moins de vingt-quatre mille florins pour l'artillerie et les munitions, ni moins de dix mille florins pour les vivres.

L'armée aurait compris soixante et dix-huit compagnies recrutées dans le pays, vingt cornettes d'Allemands, treize cornettes d'Anglais, treize cornettes d'Écossais, cinquante-quatre cornettes de Français [1].

Le duc d'Alençon lève des reîtres en Allemagne, de la cavalerie légère en Italie [2]. On recrute des Suisses [3]. Les reîtres allemands se portent vers Cambray [4]. Il arrive aussi des Anglais : dans chaque compagnie se trouvent douze gentilshommes aux mousquetons dorés et trente corselets armés de piques [5].

IV.

LES LETTRES ET LES ARTS.

Si la postérité pouvait se laisser désarmer dans le jugement sévère qu'elle porte sur les Valois, ce ne serait qu'en tenant compte de leur goût pour les lettres et de l'appui

1 Wittenbouck D. f° 134. Arch. de Bruges (4 décembre 1582).

2 Lettre d'Auger de Busbecq, du 30 mai 1582.

3 Bibl. de l'Institut de France, fonds Godefroy n° 95 (16 juillet 1582).

4 Lettre de Mansfeld, du 5 juin 1582 ; Lettre de François d'Allamont, même date (Arch. de Bruxelles).

5 Rapport du mois de juillet 1582 (Arch. de Bruxelles).

qu'ils ne cessèrent de leur accorder. Le duc d'Alençon a été loué à ce sujet par Brantôme [1], et on a de lui quelques vers écrits en 1578 et adressés à sa sœur Marguerite qui venait de l'aider à fuir du Louvre. On ne saurait en citer de plus élégants.

Je ne regrette point d'avoir laissé la cour,
D'avoir laissé Paris et le plaisant séjour
Des dames où l'on veoit la beauté des plus belles
Brusler les cœurs plus froids d'ardentes estincelles.

Je n'ai d'autre regret, ajoutait-il,

Que de ne vous veoir plus, ma sœur, ma mieulx aymée,
Bien que soyez tousjours en mon cœur imprimée,
. . . . estant menacé sans raison
D'espouser la Bastille ou quelque aultre prison,
Tant j'ay plus remarqué une vertu plus forte
En vostre amour, et d'une telle sorte
M'avez faict vostre cœur tant paroistre au besoing
Que de moy trop chétif seule avez eu le soing.
Seule avez-vous esté mon gracieux reffuge
Et seule de mes faicts serez encores juge.
. . . . O Dieu, rendez tesmoignage
Qu'en tous mes desseins n'ay aultrement pensé
Qu'à restablir l'estat du publicq renversé,
Qu'à secourir la France en sa plus grande oppresse.

S'il succombe dans cette noble tâche, aucune mort ne sera plus glorieuse.

1 Le duc d'Alençon avait coutume de lire les vies des grands capitaines anciens et modernes, en disant qu'il voulait les imiter. Relation de Priuli, 1582.

Est-il tombeau semblable à ung tel monument
Qui de prince mortel immortel me peult rendre ?
La mort peult et le marbre et tout réduire en cendre ;
Mais ung tel monument sans art et sans tombeau
Me fera . . . . estre au ciel ung flambeau,
Et décorant mon nom d'éternelle mémoire
J'auray dessus le temps et sur la mort victoire.
Quel aultre honneur plus grand, quelle immortalité
Plus seure puis-je avoir de la postérité ?
. . . .
Meure, meure ma vie avant qu'aucun effort
Puisse jamais fleschir laschement mon couraige
Pour fere à mon pays quelque perfide outraige ;
Car de nom et d'effect je veulx estre Francoys,
Honorer de mon frère et le sceptre et les loix [1].

Le duc d'Alençon a choisi pour son peintre, à titre officiel, François Franck, dit le Vieux, qui, depuis quinze ans, a acquis le droit de bourgeoisie à Anvers [2].

Les sculpteurs étaient moins heureux que les peintres ; la Réforme, en interdisant toute vénération pour les images, avait frappé leur art. Walter Elsevier, bourgeois d'Anvers, tailleur et graveur d'images, exposait qu'il ne vendait plus rien et demandait à faire une loterie, le lot à six patars. Le duc d'Alençon l'y autorisa, mais sans qu'il lui fût permis de l'annoncer au son du tambour [3]. Les

1 Je dois la communication de cette épitre inédite à l'obligeance de M. le baron Pichon.

2 La nomination de Franck comme peintre du duc d'Alençon est du 13 décembre 1582. Arch. de la Haye, Liasses.

3 L'autorisation donnée par le duc d'Alençon est du 31 mai 1582. Arch. de la Haye, Papiers d'État, liasses.

Elsevier auront bientôt leur place marquée dans les annales d'une autre branche de l'art où ils resteront célèbres.

Déjà il n'était aucun pays où la typographie offrît les mêmes progrès qu'aux Pays-Bas [1]. Si Arias Montano à qui nous empruntons ce témoignage, restait le correspondant de Philippe II, Plantin imprimait, sous les auspices du duc d'Alençon, un recueil des priviléges d'Anvers, qu'on jugea plus tard utile de ne pas livrer à la publicité [2].

Le duc d'Alençon avait choisi Gilbert Roy pour historiographe [3]. Henri de Witthem lui dédiait sa traduction du traité de la Justice de Cicéron [4]. Il patronnait Ronsard [5] et Baïf [6] et recommandait Pibrac à Catherine de Médicis [7].

Qui reprocherait au duc d'Alençon de manquer d'habilité, observe le Vénitien Priuli, puisqu'il a eu à négocier avec les deux princes les plus astucieux de la Chrétienté, la reine d'Angleterre et le prince d'Orange [8] ?

1 Doc. ined., t. XLI, p. 243.

2 Rechten ende costumen van Antwerpen, 1582.

3 Pat. des rebelles, 1582-1583, p. 189 (Arch. de Bruxelles).

4 Cette traduction fut publiée en 1582 par Plantin.

5 Arch. Nat. à Paris, K. 101.

6 Arch. Nat. à Paris, KK. 237.

7 Bibl. Nat. de Paris, f. fr. 3208 (7 août 1582). — A ces noms il eût fallu peut-être ajouter, pour présenter un tableau plus complet de l'éclat des lettres à Anvers, ceux d'Ortelius, de Meteren, de Simon Stevin, de Guichardin. On conserve à Londres la correspondance d'Ortelius avec Rogers et les ministres de l'Église flamande. Il y a un mémoire de Meteren au British Museum, Add., 14027. J'ai vu au Record Office une lettre de Guichardin à Walsingham, du 30 juin 1584, une lettre de Plantin à Davison, du 8 février 1585, une lettre de Juste-Lipse, du mois d'avril 1585.

8 Con principi i più astuti della Cristianta, che sono Inghilterra e Oranges. Rel. de Priuli, 1582.

VI.

RELATIONS AVEC L'ANGLETERRE ET L'ALLEMAGNE.

Le duc d'Alençon n'a point interrompu sa correspondance avec la reine d'Angleterre. Ses lettres respirent la même tendresse, le même zèle pour la servir. Il n'ose se flatter d'avoir conquis ses bonnes grâces, ce qui serait la félicité suprême : c'est d'elle qu'il attend sa condamnation ou son absolution ; mais comment pourrait-elle le condamner après tant de preuves d'une affection poursuivie au hasard de sa vie, alors qu'il s'est enchaîné à son char comme un esclave qui, par instinct naturel, ne peut avoir d'autre volonté que la sienne ? Comptera-t-elle pour rien tant d'années où il n'a vécu que d'espérances ? Une affection si fidèle a-t-elle été jamais citée dans les chroniques anciennes et modernes ? Sa belle reine a-t-elle pu oublier combien il s'est toujours montré empressé à exécuter ses commandements ? Il reste son pauvre esclave : c'est d'elle qu'il attend sa sentence, soit qu'en le condamnant elle lui fasse perdre la vie, soit qu'en lui pardonnant elle réchauffe son brûlant désir de se voir « dans les bras de la belle déesse qu'il adore [1]. » Assurément ce langage ne pouvait que flatter Élisabeth ; mais il en compromettait singulièrement l'effet lorsque, se considérant déjà comme son mari, il ne se contentait point de baiser les belles mains « de sa femme par imagination, qui, « à ce qu'il espéroit, le seroit bientost par effect, » mais

[1] Lettre du duc d'Alençon, du 22 avril 1582 (Arch. d'Hatfield).

insistait surtout pour obtenir d'elle l'argent dont il avait besoin pour payer ses troupes [1].

Catherine de Médicis seconde les démarches du duc d'Alençon ; mais, si elle désire le voir retourner bientôt en Angleterre, c'est surtout afin qu'il renonce à l'entreprise des Pays-Bas. Elle redoute pour lui beaucoup de périls et craint que tôt ou tard la France ne soit entraînée à payer les frais de ses chevauchées. Il ne lui suffit pas que la reine d'Angleterre ait recommandé au prince d'Orange « de ne « hazarder, ny engaiger le duc d'Alençon en aucune chose « dont il ne se puisse retirer avec honneur et seureté. » Elle voudrait plus encore : « Je désirerois, écrit-elle à Cas- « telnau, que mon fils se desportast des intelligences et « entreprinses qu'il a du costé des Pays-Bas, comme je luy « ay plusieurs fois escript. » Castelnau était chargé d'agir de telle sorte qu'Élisabeth n'oubliât pas son fils « et qu'elle « le priast de bonne façon et affection qu'il feist que leur « mariage s'effectuast bientôt [2]. » Mais Walsingham trouvait qu'il valait mieux ne pas décharger le Taciturne en recherchant pour soi le fardeau d'un prince dont chacun connaissait la pauvreté et le peu de valeur [3].

La reine d'Angleterre avait d'autres griefs. Elle reprochait au duc d'Alençon d'être trop favorable aux catholiques [4], et elle craignait qu'en le soutenant elle ne fît triompher l'influence de la France dans ces contrées où la

1 Lettre du duc d'Alençon, du 12 mai 1582 (Arch. d'Hatfield).

2 Lettre de Catherine de Médicis, du 6 mars 1582. Bibl. Nat. de Paris, f° 3307.

3 Pobrezza y poco valor. Lettre de Mendoça, du 30 décembre 1582.

4 Lettre de Mendoça, du 4 mai 1582.

politique anglaise s'était toujours efforcée de la combattre [1]. Elle avait promis au duc d'Alençon de l'épouser dès qu'il aurait été reconnu souverain des Pays-Bas ; mais bientôt elle ajourna tout jusqu'au mois de mai, afin que la ligue de la France et de l'Angleterre contre l'Espagne pût en même temps se conclure [2].

Catherine de Médicis s'étonne de ces retards [3] ; elle considère les exigences de la reine d'Angleterre comme impossibles à satisfaire. « Je croiray, dit-elle, qu'elle ne se voelt « marier, ny demourer en amitié. Je suis ainsy faicte que « je dis ce que je pense. » Puis, portant son esprit vers d'autres projets, elle ajoute : « Je croy que j'en auray « ung très-grand regret ; mais il fault enfin que mon fils se « marie. Je désire luy veoir des enfans avant de mourir [4]. »

Le duc d'Alençon se désole à la pensée que ses espérances vont s'évanouir : « Mon Dieu, Madame, écrit-il à Élisabeth,

1 Granvelle, toujours parfaitement informé des affaires des Pays-Bas, enregistre dans ses lettres les variables impressions que subissait l'esprit d'Élisabeth : « La royne d'Angleterre prend jà ombre d'Alençon, cong- « noissant qu'elle l'a offensé, qu'il est François, et ne le vouldroit voisin « puissant. Elle le traverse soubs main en Hollande et Zéelande et mar- « souille Flessinghe, où elle vouldroit bien mettre le pied, si elle pouvoit... « La royne d'Angleterre craint sans doute de voir Alançon introduyt aux « Pays-Bas sans le prince d'Orange duquel elle se confioit. » Lettres du 20 et 26 mai 1582.

2 Lettre de Henri III, du 2 mai 1582. Bibl. Nat. de Paris, 3307.

3 Dès le 26 mars 1582, Henri III remarquait qu'Élisabeth se montrait peu disposée à se marier ; il croyait que, plutôt que de chercher les moyens d'une bonne paix, elle continuerait à fomenter les troubles de Flandre. Lettre de Henri III à Castelnau, du 26 mars 1582. Ms. 3307 de la Bibl. Nat. de Paris.

4 Lettre de Catherine de Médicis, du 16 mai 1582. Bibl. Nat. de Paris, 3307.

« en quoy esse que je vous ay esté si dessagréable pour ne « pouvoir tirer nulle rézollution de Vostre Majesté ?... Je « vous ay fait despuis peu de jours deux despesches, « desquelles n'é encores eu nulle responce [1]. »

Les États, voyant leur manquer l'appui de l'Angleterre, décident qu'ils enverront une ambassade à la diète d'Augsbourg vers les électeurs et les princes de l'Empire « pour « les informer et leur rendre compte de leurs actions pour « obvier aux calomnies des ennemis [2]. »

Les députés des États sont le duc de Bouillon, Philippe du Plessis-Mornay et Jean van Warck. Leurs instructions renferment un long exposé des griefs contre le roi d'Espagne et la justification des mesures de résistance et de défense « imprimées au cœur de tous les hommes par la « nature et approuvées par le consentement de toutes les « nations. » On ne pouvait oublier que les Pays-Bas avaient longtemps fleuri « sous la juste et doulce domination des « princes françois de la très-illustre maison de Bourgogne, « branche de la maison royale de France ; » et c'était à leur exemple que le duc d'Alençon « apportoit une juste « doulceur particulière à une juste cause publique [3]. »

1 Lettre du duc d'Alençon à la reine d'Angleterre, du 20 mai 1582 (Arch. d'Hatfield).

2 Lettre du duc d'Alençon à la ville de Cologne, du 22 août 1582 ; Lettre du seigneur de Sweveghem, du 25 juin 1582 (Arch. de Bruxelles). — On trouve au British Museum, Lansdown, 112, un mémoire fort intéressant adressé par l'empereur à la diète d'Augsbourg sur les moyens de convertir une guerre si longue en une paix durable et de rétablir dans plusieurs provinces des Pays-Bas l'autorité de l'Empire.

3 Arch. de la Flandre occidentale, no 509 ; Archives de Bruges, Wittenbouck D, fol. 59.

Des instructions plus secrètes portaient que les envoyés ne donneraient pas au duc d'Alençon le titre de duc de Brabant et se borneraient à exposer qu'ayant été appelé non par usurpation, mais par légitime élection, il était prêt à remplir tous ses devoirs vis-à-vis de l'Empire [1].

Philippe II avait recommandé au prince de Parme de veiller à ce que les députés des États ne pussent point prendre siége à la diète d'Augsbourg [2].

En même temps, le roi de Navarre écrivait à Du Plessis-Mornay pour se plaindre de la mission qu'il avait acceptée, car il était persuadé qu'on cherchait seulement à l'éloigner des Pays-Bas [3].

L'ambassade échoua [4]. On vit Du Plessis-Mornay se diriger vers Paris, d'où il alla rejoindre le roi de Navarre. Ses conseils ne devaient point manquer à d'autres desseins, qui, loin de servir la cause du duc d'Alençon, ne tendraient qu'à la ruiner pour mieux établir l'influence des Huguenots dans les Pays-Bas.

1 Vie de Du Plessis-Mornay.

2 Lettre de Philippe II au prince de Parme, du 12 mai 1582.

3 Lettre du roi de Navarre, du 11 mai 1582.

4 La résistance vint surtout de l'évêque de Liége, du duc de Clèves et des magistrats de Cologne. Lettre du prince de Parme à Philippe II.

CHAPITRE XXII.

LE DUC D'ALENÇON EN FLANDRE.

(juillet et août 1582)

Retards de ce voyage. — Le duc d'Alençon à Bruges. — Il est inauguré à Gand.

I.

RETARDS DE CE VOYAGE.

Le voyage du duc d'Alençon à Gand avait été ajourné depuis plusieurs mois.

Dès le 6 mars, les États de Flandre avaient arrêté les termes du serment que le prince français aurait à prêter comme comte de Flandre [1]. Ils le priaient de ratifier tout ce qu'ils avaient résolu sur le fait de la religion, sur la police, la levée et l'emploi des deniers et sur toutes choses concernant l'administration ; de confirmer le privilége de Charles-Quint d'après lequel il fallait être né en Flandre pour y exercer un emploi, et de ne choisir pour le renouvellement des magistrats que des commissaires flamands et parlant flamand ; et enfin d'étendre les pouvoirs du conseil de Flandre en lui accordant une juridiction sans appel [2].

1 Procès-verbaux des États rebelles (Arch. de Bruxelles).

2 Archives d'Ypres (9 avril 1582) ; Arch. de la Flandre occidentale, recueil 509 ; Arch. de Bruges, Wittenbouck D. fol. 50.

Le 5 avril, Ryhove grand-bailli de Gand avait été chargé par les Quatre-Membres de Flandre de se rendre à Anvers pour supplier Son Altesse « de s'acheminer au plus « tost en Flandre où le peuple l'attendoit avec ung extresme « désir, tant pour contenter le souhaict de tant de loyaux « subjects que pour couper broche par un serment mutuel « à toutes les vaines espérances des ennemis du pays [1]. »

Ce désir de voir le duc d'Alençon, ces souhaits formés par ses loyaux sujets, n'existaient que dans les discours de Ryhove. « Le signe du temps, écrit Juste-Lipse, c'est une « douleur profonde comme il convient à l'époque la plus « malheureuse. De toutes parts on apporte le bois et l'huile « pour exciter l'incendie. C'est nous qui en sommes les « victimes. Nos voisins assistent à ce spectacle, les uns en « riant de nos misères, les autres en y compatissant, mais « tout se borne à la pitié [2] ! » Sur un document du 18 avril 1582, une main inconnue a tracé ces mots : *Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in ira tua corripias me* [3].

C'est en ce moment que se répand un opuscule anonyme destiné à produire une vive sensation : c'est le discours *d'un bon bourgeois de Gand, qui ressent amèrement les calamités de sa ville :*

« Oncques les misérables Pays-Bas n'ont esté si barba- « rement tirannisés comme par nos propres patriots. Qui « vit jamais tiranniser les âmes et consciences jusques de

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 332 ; Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, Doc. inédits, t. II, p. 357.

2 Lettre de Juste-Lipse à Vander Burch. Misc., t. I, p. 42.

3 Arch. d'Ypres.

« contraindre les gens à perjurer les sermens prestés
« volontairement et les forcer à en faire aultres contre
« leur volonté ou que on les bannit sans forme de justice ?
« Et ceulx qui feront ce serment par crainte, est-il croyable
« qu'ils ne retournent plus tost à observer ce qu'ils estiment
« avoir juré légitimement que ce qu'ils trouvent avoir per-
« juré contre leurs consciences ? On veut establir la tirannie
« du prince d'Orange, qui se pense faire seigneur du pays.
« Voyez par quelles ruses il nous a amusés ! Dans le com-
« mencement il n'a parlé que de rétablissement de privi-
« léges et anciennes coustumes et de liberté de consciences.
« Par son beau dire, il attira Jehan d'Hembyze. Cepen-
« dant, on ne nous a rendu que les priviléges propres à
« tumultuer : des utiles, que chaque mestier voye ce qui
« en est, mais on nous fait plus nouvelletés que oncques
« on ne vit. Quand ont nos devanchiers veu en nostre ville
« de Gand telle auctorité que celle des Dix-huit ou celle
« qu'a le conseil de guerre, lequel ne sert que à dévorer
« nostre peuple qui, anciennement, n'avoit chef, ni capi-
« taines que les doyens, quand on fit jadis si grandes
« choses ?.. Le prince d'Orange a chassé Jehan d'Hembyze
« et maistre Pierre Dathenus hors de la ville et des pays
« desquels ils sont naturels, ce que n'est le prince... Il
« a fait grand-bailli Rihove, public et infâme meurtrier,
« à perpétuelle honte de la ville de Gand... Il a professé
« quatre fois diverses religions publicquement, sans ce
« qu'il fait accroire de soy aux anabaptistes... Il est mari
« de deux femmes ensemble, et la seconde a esté ravie de
« son monastère... Que disoient les lettres de Sainte-Alde-
« gonde ? Que le prince estoit si rusé qu'il tromperoit bien

« la petite et la grande Altesse, appelant la petite l'archi-« duc Mathias et la grande le duc d'Alençon. Par le ser-« ment auquel il nous force, il espère dominer seul. Pen-« sez-y, doyens qui avez en charge le peuple, revendiquez « vostre vraie liberté. Voyez la mauvaise volonté que nous « a toujours portée, à nous Flamens, la maison de Nassau. « Le comte Inghelbert vouloit, du temps de Maximilien, « que l'on vous hachât tous en pièces, et la maison du « comte Henri de Nassau fust faicte des amendes de ceulx « de Bruges. Voyez quelles gens sont à présent seigneurs : « ung sellier d'Escosse, Balfour ; ung bouchier de Mons, « Morvault, et aultres. Y a-t-il faulte de noblesse en « Flandre pour chefs de guerre [1] ? »

Ce *bon bourgeois de Gand* n'était autre que Champagney. Depuis longtemps on réclamait sa délivrance ; mais le prince d'Orange s'y était toujours opposé [2]. Pour le punir de son discours, on lui mit les fers aux bras et aux jambes [3].

Sur ces entrefaites, le duc d'Alençon continue à flatter les catholiques d'Anvers. Le 14 juin, jour de la Fête-Dieu, il suit la procession. Le prince d'Orange l'accompagne à

1 Advis d'un bon bourgeois de la ville de Gand, qui ressent amèrement les calamités de sa ville et de tous les Pays-Bas.

2 Le 19 décembre 1581, le prince d'Orange écrivait aux magistrats de Gand pour accuser Champagney de diverses menées, et notamment de discours qui tendaient à émouvoir le peuple : « Puisqu'ainsi est, ajoutait « le Taciturne, que Messieurs de Gand n'ont trouvé bon qu'il fust « mené ailleurs, au moins je vous prie d'adviser aultre moyen afin qu'il « ne puisse faire aulcun mal, et quant à moi je n'en sçai point d'aultre, « se tenant à Gand, sinon de le commettre en la charge de Monsieur « de Rihove ou quelqu'un qui en fasse bonne et seure garde, à quoi dere-« chef, Messieurs, je vous prie vouloir entendre. »

3 Lettre de Morillon, du mois de juillet 1582. Pap. de Besançon.

la grande indignation des coronnels et du peuple, mais il s'arrête au seuil de l'église [1].

Après tant de pompeuses promesses, ne reprochera-t-on point au prince français un si long repos ? Il a organisé une expédition pour s'emparer de Bois-le-duc, c'est l'abbé de Sainte-Gertrude qui doit lui en ouvrir les portes [2] ; mais ses troupes sont repoussées.

Les Espagnols, plus heureux, s'emparent de Lierre. Le prince de Parme, selon son usage, s'exprime modestement sur ses succès [3] ; mais ses soldats manquent de pain, et il n'a rien à répondre aux plaintes qui s'élèvent de toutes parts [4]. Si ses réclamations avaient été entendues, il aurait pu pacifier les Pays-Bas, même sans confirmer la Pacification de Gand, chose qu'il juge pernicieuse au service de Dieu [5].

1 Lettre de Morillon, du 29 juin 1582. Pap. de Besançon.

2 Instrumento principal. Lettre du prince de Parme, du 7 août 1582. Arch. de Simancas ; Lettres de Morillon, du 28 et du 29 juin 1582.

3 No soy muy amigo de manificar lo que hago. Lettre du prince de Parme, du 16 septembre 1582.

4 Lettres du prince de Parme, du 31 août et du 24 octobre 1582. Arch. de Simancas.

5 Perniciosa al servicio de Dios y de V. M., como se conoce por el efecto. Lettre du prince de Parme, du 31 mai 1582. Arch. de Simancas. « Les « États, écrit Granvelle, voient que le prince d'Orange se sert de toutes « sortes d'estrangiers, voyres et d'Espagnols reniés, qu'ont faict pis que « des diables. Orange vad fort en décadence, et Alançon s'est tant faict « cognoistre en Angleterre qu'ils n'en tiennent compte et s'en moquent ; « il est party mal content d'eulx et eulx de luy. » Il ajoute dans une autre lettre : « Je ne fais grand fondement sur ce qui se passe quant à Alençon, « que me semble un jeu et farse, ny ne puis souffrir que aucuns imputent « à la généralité des pays ce que des malheureux gaignés d'Orange font « avec luy. Ce qui me faict mieulx espérer, c'est que le prince de Parme « tend du tout à la pacification et clémence. » Lettres de Granvelle, du 28 février et du 7 avril 1582. Groen, t. VIII, pp. 71 et 85.

Un autre succès plus important d'Alexandre Farnèse est la prise d'Audenarde qui lui ouvre ses portes le 5 juillet [1]. De là il menace les remparts de Gand, et tel est l'effroi qui s'empare du duc d'Alençon qu'il n'ose plus s'y rendre.

II.

LE DUC D'ALENÇON A BRUGES.

Le duc d'Alençon et le prince d'Orange s'embarquèrent le 14 juillet sur l'Escaut pour se diriger vers l'Écluse, et de là ils se rendirent par le nouveau canal à Bruges où ils arrivèrent le 17 du même mois. Les magistrats lui adressèrent un pompeux discours de bienvenue [2] ; puis il prit place sous un dais semé de fleurs de lis, que portaient six capitaines. Il y eut de grandes réjouissances à la place du marché où se trouvait un bateau rempli de chats auquel on mit le feu [3].

Le duc d'Alençon allait continuer son voyage vers Calais, lorsqu'il apprit un mouvement du prince de Parme vers Ypres et vers Dunkerque [4]. Si ses projets ne pouvaient s'exécuter du côté des frontières de France, rien ne s'opposait plus à ce qu'il se montrât à Gand.

1 Lettre du prince de Parme, du 9 juillet 1582. Arch. de Simancas.

2 Arch. de la Flandre occidentale, Reg. 509 ; Wittenbouck D (Arch. de Bruges).

3 Lettre de Morillon, du 19 août 1582.

4 Lettre du prince de Parme, du 16 septembre 1582 ; Lettre d'Auger de Busbecq, du 12 septembre 1582.

III.

LE DUC D'ALENÇON EST INAUGURÉ A GAND.

Le colonel La Garde avait été envoyé à Gand pour apprendre de Ryhove sur quel accueil pouvait compter le duc d'Alençon. La réponse fut favorable ; mais il fallut qu'il laissât sa garde à deux lieues de la ville ; et ce fut au milieu des bourgeois armés dont l'accueil était assez froid, qu'il s'avança à travers les rues où des jeunes filles, un flambeau à la main, figuraient, comme aux temps antiques, des Victoires qui lui offraient des couronnes de lauriers. Vêtu d'hermine et la couronne sur le front, il jura de respecter les priviléges de la Flandre ; mais, à Gand comme à Anvers, de fâcheux présages signalèrent ces fêtes. Un orage éteignit les flambeaux des Victoires et renversa la pyramide où brillait un soleil avec sa devise : *Fovet et discutit*, que ses ennemis interprétaient dans un sens bien différent : *Arma injusta fovet et leges discutit æquas.* Aux clameurs du peuple se mêlaient de sourds murmures [1] : on entendait encore gronder dans les bas-fonds de la cité gantoise un redoutable écho des passions excitées par Hembyze [2].

1 Lettre du 22 juillet 1582. Dép. des rebelles, t. XI, p. 209 ; Lettre de Cobham, du 24 août 1582. Record Office.

2 Lettre de Morillon, du 28 juin 1582. Pap. de Besançon.

CHAPITRE XXIII.

LE PROCÈS DE SALCEDO.

Complot de Salcedo. — Il est arrêté à Bruges. — Son procès et son supplice.

I.

COMPLOT DE SALCEDO.

Un sombre et mystérieux épisode, lié au voyage du duc d'Alençon en Flandre, mérite une étude spéciale. Il s'agit d'une tentative d'assassinat, non plus sur le prince d'Orange, mais sur le duc d'Alençon ; et si cette fois on ne peut y signaler l'action directe de Philippe II, on se demande jusqu'à quel point le prince de Parme y prit part.

Le 24 mars 1582, Alexandre Farnèse, après avoir exposé le complot dirigé contre lui par Herman Bureau à l'instigation du duc d'Alençon, écrivait à Granvelle : « Je vous « prie de me faire connaître si, en présence de ce que « nous voyons, il ne nous est pas permis de recourir à de « semblables moyens [1]. J'aurais déjà commencé cette pra- « tique ; mais, lors même que ma vie y serait intéressée, « je dois considérer avant tout le service du roi [2]. »

Granvelle répond en ces termes : « Quant à ce que le « prince de Parme me demande s'il convient d'expédier le

1 Perquello que possono causare simili materie.
2 Brit. Mus., Add., 28702.

« duc d'Alençon par le poison ou de toute autre manière, « je ne puis me prononcer immédiatement. Il y aurait « beaucoup de choses à dire et à considérer, et il ne fau- « drait manquer en rien à la conscience ; mais, si les États « rebelles, pour mieux s'appointer avec le roi, lui livraient « le duc d'Alençon, je sais bien ce que je conseillerais en « ce cas. Je dirai seulement dans l'hypothèse où il serait « tué dans quelque combat ou mourrait de sa mort natu- « relle que, tout en ne perdant pas de vue qu'après « Henri III on verrait naître les prétentions du roi de « Navarre à la couronne de France, nous pourrions con- « sidérer sa mort plutôt comme utile ; car son influence a « beaucoup contribué en France et ailleurs aux maux de « la religion. » Granvelle ajoute que si le duc d'Alençon règne, il sera gouverné par sa mère, si mauvaise comme chacun sait [1]. Henri de Bourbon ne pourra monter sur le trône qu'en abjurant l'hérésie et peut-être en restituant la Navarre à l'Espagne. Dans le cas contraire, Catherine de Médicis, d'accord avec les catholiques, sera réduite à appeler Philippe II [2].

Le prince de Parme venait de s'emparer d'Audenarde [3], lorsqu'il vit arriver dans son camp un personnage qui

1 Tan perniciosa como se sabe.

2 Granvelle terminait ainsi : « Il conviendra de répondre en peu de mots « au prince de Parme puisqu'il réclame une décision. Plût à Dieu que dans « la sédition populaire qui a eu lieu lors du meurtre du prince d'Orange, « on eût dépêché Alençon ! » Lettre de Granvelle à Juan Gonzalez, du 15 avril 1582. Br. Mus., Add., 28702.

3 Le prince de Parme avait reçu l'avis qu'une nouvelle tentative d'assassinat était dirigée contre lui. Lettre du prince de Parme au seigneur de Capres, du 11 juin 1582 (Bibl. de lord Ashburnham).

désirait traiter secrètement avec lui. Nicolas de Salcedo était fils d'un Espagnol, parent des Mendoça, qui, ayant fui son pays où il avait commis un crime, était entré au service de Charles IX, et avait été tué à la Saint-Barthélemy comme partisan des Huguenots [1]. Il avait lui-même embrassé la carrière des armes, et un riche mariage en Normandie lui avait donné la seigneurie d'Auvilliers et un revenu de quatre mille écus ; mais cela ne lui avait pas suffi, il avait fabriqué de la fausse monnaie et avait été pendu en effigie à Rouen : ce qui ne l'avait point empêché de prendre place dans l'armée du duc d'Alençon comme gentilhomme de sa maison et capitaine de deux cents chevaux [2].

Salcedo remit au prince de Parme une lettre de recommandation du duc de Lorraine et lui déclara que, comme fils d'un Espagnol, il conservait des devoirs vis-à-vis de Philippe II. Il était prêt à faire tout ce qu'on pourrait désirer [3] et offrait de rendre de bons et grands services [4], dont on

1 C'est le fils du commissaire Salcedo, écrit le prince du Parme, et Philippe II ajoute en marge : Muy bien se quien fue este, y el duque de Alba lo debe saber tambien. — Pierre de Salcedo était chevalier de l'ordre du roi et gouverneur de Marsal. Je le trouve mentionné dans un document du 22 mai 1578 (Arch. de Bruxelles). Vers la même époque, on rencontre les noms d'André et de Juan de Salcedo. Sur les relations de Pierre de Salcedo avec les Huguenots, voyez une lettre de Granvelle, du 18 juillet 1565. — Martin de Salcedo avait servi Louis XI ; Charles de Salcedo figure parmi les gentilshommes de la cour de Louis XIII.

2 Lettre de Cobham, du 30 juillet 1582 ; Lettre d'Albertani, du 13 août 1582 ; Dupleix, Hist. de Charles IX, p. 669, et hist. de Henri III, p. 102 ; Mém. de Nevers, t. I, p. 569. — Voyez t. V, p. 116.

3 Abonnandole todo lo que pudiera dessear.

4 Pensaba de tener medio de hacer buenos y grandes servicios.

serait satisfait, notamment en livrant Cambray. N'en fit-il pas espérer d'autres, et pourquoi Farnèse lui donna-t-il pour guide un Italien nommé Baza, qui devait le conduire jusqu'à Bruges où se trouvait en ce moment le duc d'Alençon ? Plus tard, alors que la tentative avait échoué, Farnèse protesta vivement dans ses lettres à Philippe II contre toute complicité : « Je dois à Vostre Majesté toute la « vérité. Je ne me serais jamais servi d'un pareil instru- « ment dans une affaire qui exigeait le plus grand secret [1]. » Il ajoutait que s'il avait envoyé Salcedo vers le duc d'Alençon, c'était pour mieux engager l'affaire et savoir ce qui se passait dans son camp [2].

II.

SALCEDO EST ARRÊTÉ A BRUGES.

Le 21 juillet, quatre jours après l'arrivée du duc d'Alençon à Bruges, Salcedo se présente à son hôtel ; mais on se méfie de lui et on le retient. Baza vient s'informer de ce qui se passe : on l'arrête également. Le bruit se répand aussitôt qu'on a voulu faire périr non-seulement le duc d'Alençon, mais aussi le prince d'Orange. Celui-ci, à peine guéri de la balle de Jauregui, veut rassurer les esprits en assistant le lendemain au prêche qui se tient dans l'église de Saint-Donat.

1 No me valiera de semejantes medios para negocio di tanto secreto.

2 Para dar mejor color al negocio y avisarme de lo que passaba en el campo. Lettre du prince de Parme à Philippe II, du 15 août 1582. Arch. de Simancas.

Le moment est favorable pour combattre ce parti puissant qui tend à se réconcilier avec le prince de Parme. Le comte d'Egmont, héritier d'un nom illustre, avait suivi le duc d'Alençon à Bruges ; mais il se plaignait vivement du Taciturne et avait même écrit à Catherine de Médicis qu'il ne voulait s'associer ni à ses intrigues, ni à son ambition [1]. On apprend qu'il a vu Salcedo ; on charge l'écoutète de Bruges de le garder étroitement dans sa maison.

Cependant Salcedo nie tout ; mais Baza est soumis à la torture, et avec une telle rigueur qu'il n'y survivra point : ce qui n'empêche pas de publier une confession où il reconnaît que « par le commandement et charge expresse du « prince de Parme », le prince français et le Taciturne devaient être assassinés. Pour rendre ces aveux d'un coupable plus dignes de foi, on annonce qu'il a lui-même mis fin à sa vie [2] : « Le cousteau a esté trouvé encores dans le cœur. » Il ne reste qu'à attacher son cadavre à la queue d'un cheval et à le traîner au gibet.

« Tout cela, écrit Taxis à Philippe II, est un artifice de « la boutique du prince d'Orange [3] pour exciter le roi de « France contre nous... Tout cela et plus encore doit s'at- « tendre d'un homme aussi mal intentionné [4] que le prince « d'Orange [5]. »

Bellièvre se dirigeait en ce moment vers Dunkerque où il espérait trouver le duc d'Alençon au milieu de son armée.

1 Lettre d'Étienne Le Sieur, du 28 juillet 1582. Record Office.

2 « C'est une menterie forgée. » Lettre de Granvelle, du 1er septembre 1582. Pap. de Besançon.

3 Todo artificio de la botica del principe di Orange.

4 De hombre tan mal intencionado.

5 Lettre de Taxis, du 17 août 1582. Arch. Nat. à Paris, K. 1560.

L'astucieux agent de Catherine de Médicis, à la première nouvelle de l'arrestation de Salcedo, accourt à Bruges pour présider à ses interrogatoires [1]. Il ne suffit pas que l'Espagnol accuse le prince de Parme. Il faut qu'il désigne les Guise comme ses complices : il déclarera qu'il leur a entendu dire qu'il fallait mettre Henri III en cage et livrer la France à l'Espagne. C'est dans les révélations de Salcedo que l'on trouvera l'unique moyen d'arracher Henri III à l'influence que les Guise exercent sur lui et qui contre-balance celle de sa mère. « Salcedo, écrit Marnix à Walsingham, a déposé choses grandes des conspi-
« rations qui se sont faites contre la personne et l'estat du
« roy. Si cela ne luy ouvre les yeux, bien difficillement
« pourray-je croire qu'aucune chose y proffitera [2]. »

Lorsque le duc d'Alençon se rend à Gand, on saisit un médecin du prince de Parme, à qui l'on fait répéter que les Guise aspirent à la couronne de France [3].

III.

PROCÈS ET SUPPLICE DE SALCEDO.

C'est Bellièvre qui conduira Salcedo à Paris afin qu'il reproduise devant le roi de France et le Parlement les accusations dirigées contre les Guise. Tel est le soin que l'on porte à ne pas le laisser enlever par quelque parti ennemi, qu'on le met à bord d'un bateau qui, des bouches de l'Es-

1 Lettre de La Bruyère, du 9 août 1582. Br. Mus., Add. 21405 ; Lettre d'Albertani, du 15 août 1582.

2 Lettre de Marnix, du 23 août 1582. Record Office.

3 Groen, t. VIII, p. 136.

caut, cingle vers Abbeville. Là deux charrettes l'attendent avec une escorte de huit gardes du duc d'Alençon, de trente hommes d'armes du roi et de vingt arquebusiers à cheval. Il est enfermé le 28 août au château de Vincennes. Dès le lendemain, Catherine de Médicis assiste à l'interrogatoire que lui font subir Bellièvre et quelques conseillers du Parlement ; puis elle communique ses aveux au nonce du pape et à l'ambassadeur de Savoie [1].

Cependant Salcedo demande à voir le roi. S'il a accusé les Guise, c'est le garrot à la gorge et menacé de mort par Des Pruneaux et surtout par Chartier [2], avec l'assentiment du duc d'Alençon et du prince d'Orange. Selon plusieurs récits, il déclara que son unique dessein était de faire périr le duc d'Alençon ; car, comme Espagnol, il voulait défendre son roi contre la guerre injuste qui lui était faite. Il avoua, aussi, rapportait-on, qu'à cet effet il avait reçu du prince de Parme quatre mille écus [3]. Cependant rien de ceci ne se retrouve dans les actes du procès, et tout ce qui semble en résulter, c'est qu'il songeait non-seulement à livrer Cambray, mais aussi à surprendre Dunkerque.

Le duc d'Alençon se montra fort mécontent en apprenant que Salcedo avait rétracté sa confession de Bruges. Il se considérait lui-même comme accusé. C'était sa propre réputation que Salcedo avait « chargée d'une induction et con-

1 Lettre d'Albertani, du 10 septembre 1582 ; Lettre de Renieri, du 12 septembre 1582.

2 Che è oggi appresso a Sua Altezza in grandissima alturità. Lettre de Busini, du 11 septembre 1582.

3 Lettre d'Albertani, du 10 septembre 1582. Cf. la lettre de Granvelle, du 20 septembre 1582. Arch. de Simancas.

« trainte soubs couleur de l'attribuer à ses serviteurs [1]. » En vain le prisonnier le conjurera-t-il de lui pardonner, déclarant que « s'il lui preste la vie, ce sera pour la per-« dre honorablement à son service [2]. »

Salcedo avait cru se sauver, à Bruges en accusant les Guise, à Paris en les disculpant ; mais il n'avait fait qu'assurer sa mort en la rendant utile aux deux partis qui avaient à craindre ou de nouveaux aveux ou d'autres rétractations. Le 25 octobre, le Parlement le condamna à être écartelé pour crime de haute trahison en place de Grève. Tout ce qu'on fit pour lui, ce fut de permettre que le curé de Saint-Séverin lui portât les consolations de la religion. Soumis une dernière fois à la torture, il déclara de nouveau qu'il avait à tort accusé les Guise : aveu que Henri III recueillit, caché derrière une tapisserie. L'échafaud avait été dressé assez près de l'hôtel de ville pour que le roi, se dissimulant de nouveau sous le rideau d'une fenêtre qu'on avait laissée ouverte, pût entendre ce que le condamné dirait à son dernier moment. « Miséri-« corde ! miséricorde ! » s'écria Salcedo, les mains jointes, en se tournant vers cette fenêtre où il avait reconnu, sans se tromper, celui qui à cette heure suprême pouvait encore le sauver ; et il répétait que sa confession de Bruges lui avait été imposée par violence. Déjà le bourreau avait deux fois excité de l'aiguillon quatre chevaux vigoureux qui déchiraient les membres du patient, lorsque la duchesse de

1 Lettres du duc d'Alençon à Henri III et à Catherine de Médicis. Record Office.

2 Bibl. Nat. de Paris, 3958.

Mercœur (elle était parente de la femme de Salcedo) se jeta aux pieds du roi et obtint qu'on abrégeât son supplice en se bornant à l'étrangler.

Quelques jours après, Henri III envoyait le sieur de Rambouillet vers le duc d'Alençon pour lui déclarer que la déposition faite à Bruges par Salcedo n'était « qu'une « calomnieuse invention pleine de toute fausse accusation, « à l'encontre de princes et de seigneurs qu'il a toujours « reconnus pour ses bons et loyaux serviteurs [1]. »

Le duc d'Alençon avait cru devoir remercier les membres du Parlement de leur sentence. Il les félicitait d'avoir reconnu par la gravité du supplice « combien sa juste « cause leur avoît esté singulièrement recommandée » et les priait « de continuer à lui prêter leur assistance comme « à celuy qui n'avoit d'autre but, ni dessein qu'au repos, « grandeur et augmentation de l'Estat de Sa Majesté [2]. »

On rapporte que, malgré la lettre du duc d'Alençon, le premier président Christophe de Thou éprouva de si vifs remords de la part prise au procès de Salcedo qu'ils le conduisirent au tombeau [3].

1 Instructions de Rambouillet, du 3 novembre 1582.

2 Mém. de Nevers, t. I, p. 156 (5 novembre 1582).

3 Les documents abondent. Voyez notamment : Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 29, p. 512, et f. fr., 3983 et 3958 ; Lettres de Taxis ; Lettre de Philippe II, du 24 septembre 1582 (Teulet, t. V, p. 262) ; Lettres de Busini, du 11 septembre, du 22 octobre et du 15 novembre 1582 ; Lettres de Renieri, du 25 septembre et du 4 novembre 1582 ; Lettres d'Albertani, du 27 et du 30 octobre et du 16 novembre 1582 ; Lettres d'Auger de Busbecq ; Journal de P. de l'Estoile, t. II, p. 73 ; Nouvelles de Paris, du 4 novembre 1582 (Arch. de Simancas) ; Angenoust (Disc. de la mort de Salcedo ; Brantôme ; Revue Rétrospective, 2e s., t. XI, et 3e s., t. I, etc.

CHAPITRE XXIV.

LES CONSEILS SECRETS DE CATHERINE DE MÉDICIS.

(juillet — décembre 1582)

L'abbé de Saint-Michel. — Catherine de Médicis soutient le duc d'Alençon. — Conseils secrets de Catherine de Médicis. — Marche de l'armée française. — Délibérations à Anvers.

I.

L'ABBÉ DE SAINT-MICHEL.

Le duc d'Alençon est rentré à Anvers. En France, on rapporte qu'il y est roi [1] ; mais, se voyant sans pouvoir et réduit à une honteuse inaction dans le monastère qu'on lui a assigné comme résidence, il se plaint de n'être qu'un abbé de Saint-Michel.

Le Taciturne se rend tous les jours près du prince français pour le saluer [2]. Sous ces dehors de courtoisie se cache la véritable autorité. En effet, sans négliger ses intérêts particuliers [3], il consolide son influence politique par l'institution d'un conseil d'État formé de vingt-deux membres [4]. « Le prince d'Orange, écrit Granvelle, cherche à

1 Brantôme, t. V, p. 292.

2 Lettre de Palavicini, du 25 décembre 1582. Record Office.

3 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 339.

4 Déclaration du duc d'Alençon, du 26 septembre 1582. Arch. d'Ypres ; Wittenbouck D. Arch. de Bruges (22 octobre 1582).

« rédiger le duc d'Alençon en tels termes qu'il en puisse « joyr comme de l'archiduc Mathias, car il veult tirer la « garnison françoise de toutes les villes et qu'il voise vivre « à Bruxelles.. L'on luy veult davantage former un conseil « de gens du pays par l'advis desquels il se debvra conduire, « et de ce conseil sera chief et maistre ledit d'Orange, par « où le duc d'Anjou sera un roi de cartes [1]. »

Le duc d'Alençon est jaloux du Taciturne, car il craint de se voir non le supérieur, mais l'inférieur du prince d'Orange [2].

Tout retrace autour du duc d'Alençon une déplorable confusion.

L'aumônier du nouveau souverain prêche à Saint-Michel [3]. C'est un bâtard du maréchal de Brissac, devenu évêque de Coutances, qui a, dit-on, en Normandie un revenu de quatre-vingt mille livres [4]. Non loin de là, l'abbé apostat de Saint-Bernard occupe avec sa femme l'hôtel de l'évêque d'Anvers [5] ; mais à certaines heures il se vante d'obtenir aisément sa réconciliation avec le roi d'Espagne [6].

Le duc d'Alençon a un nouveau mignon : le fils d'un sergent nommé Avrilly, qu'il nomme son premier maître d'hôtel et à qui il donne l'abbaye de Marmoutiers. Avrilly

1 Groen, t. VIII, p. 176.

2 Siempre inferior al de Orange. Lettre de Mendoça, du 1er mars 1582.

3 Avis d'Anvers, du 17 novembre et du 2 décembre 1582 (Arch. de Bruxelles).

4 Brantôme appelle l'évêque de Coutances un très-honnête et agréable prélat d'esprit et de savoir ; mais il ne nomme pas sa mère, « car elle est « de trop grand estoffe » (t. IV, p. 83).

5 Lettre du 28 novembre 1582. Willems, Meng., p. 107.

6 Lettre de Morillon, du 28 juin 1582.

joue du luth et danse mieux que personne ; il épousera la fille de Fervaques [1].

On se bat en duel jusque dans la chambre du duc. Le prince d'Orange s'indigne et s'écrie que Charles-Quint ne l'eût jamais permis ; mais Saint-Luc lui répond : « Si l'empereur Charles-Quint vivait, vous n'auriez ni vie, « ni bien [2]. »

Ces désordres sont poussés si loin que le 10 décembre 1582 le duc d'Alençon fait publier une ordonnance « défen- « dant toutes noises, querelles et combats entre les courti- « sans et gens de sa suite. » Ceux qui, hors de la cour, tireront l'épée ou le poignard, seront bannis ; s'il y a eu blessure, ils auront le poing coupé ; s'ils ont donné la mort « ils perdront la vie irrémissiblement. » La peine capitale sera prononcée même en cas de simple défi à la cour. Les anciennes querelles sont suspendues. Cette ordonnance sera affichée aux portes du palais et dans les rues d'Anvers [3].

Cependant le duc d'Alençon ne fait rien pour combattre les Espagnols ou les Malcontents. Tous ses triomphes se bornent à faire placer sur les remparts d'Anvers la tête de Salcedo, au sujet de laquelle on cite ce mot ignoble de Henri III « que son frère en fist des petits pastés, s'il « vouloit [4]. »

L'éternel tourment du prince français est le besoin d'argent. Il ne retire rien des domaines qui lui ont été accor-

1 Lettre de Busini, 13 juin 1583 ; Mézeray, t. III, p. 535.

2 Journal de P. de l'Estoile ; Brantôme, t. VI, pp. 382, 434, 435 ; Lettre de Busbecq, du 28 décembre 1584.

3 Arch. de Bruxelles.

4 Lettre de Busbecq, du 25 novembre 1582.

dés ; on le paie non en écus, mais en paroles, et il est le témoin de la détresse de ses soldats [1]. « Le trésorier des « guerres se fait invisible [2]. »

C'est Marnix qui se présente au nom du duc d'Alençon dans l'assemblée des États-généraux pour exposer que les trois millions déjà votés ne suffisent pas. Il faudra obtenir un quatrième million par de nouveaux impôts afin « de « pouvoir tenir la campagne et se rendre si fort qu'il pré- « sentera légitimement une bataille à ses ennemis [3]. »

Le duc d'Alençon s'adresse aux États de Flandre pour se plaindre de ce qu'on ne remet pas entre ses mains le produit des confiscations : on peut compter sur son zèle, d'abord pour rétablir l'ancienne prospérité, ensuite pour récompenser ce que feront pour lui « les naturels du « pays [4]. » Il réclame « absolue et entière obéissance, « entière maniance des revenus du pays, la conduite de la « guerre sans respecter homme quelconque et le libre « exercice de la religion catholique [5]. »

A ces fières injonctions répondent les violents murmures des sectaires. Du Plessis-Mornay engage les fidèles qu'anime

1 Le duc d'Alençon mandait le 12 novembre 1582 à Saisseval : « Je fais « tout mon possible pour faire pourveoir à la nécessité des soldats, et « toutesfois ces gens sont sy longs à ce qui est de leur conservation et « prompts à leur proffict particulier que je n'en tire le plus souvent que « des parolles et promesses mal effectuées.. Il est certain que les ennemis « sont encore pis que nous et en vivres et en payemens, mais cela ne gué- « rist pas nostre mal. » (Arch. de Bruxelles). — Un capitaine français écrivait : « Il n'y a pas un sol entre nous. » Dép. des rebelles, t. VIII.

2 Lettre d'Anvers, du 17 novembre 1582.

3 Mémoire de Marnix, du 14 novembre 1582. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V, p. 68.

4 Lettre du duc d'Alençon, du 13 novembre 1582. Arch. d'Ypres.

5 Lettre du 11 décembre 1582. Arch. de Bruxelles.

le vrai zèle de l'Évangile, à se retirer en Béarn et à y fonder des colonies au pied des Pyrénées [1]. Quant aux catholiques, ils ont vu de près le duc d'Alençon et ne songent qu'à se réconcilier avec le roi d'Espagne [2].

Il ne reste au duc d'Alençon qu'à tourner les yeux vers Paris. Il multiplie ses lettres à Henri III. C'est en lui qu'il place la base et le fondement de sa fortune. Il lui recommande ses intérêts si intimement liés à ceux de la France. Le seul bien qui puisse le rendre content, c'est d'être assuré des bonnes grâces de son frère ; mais il est à espérer qu'il y joindra quelque bonne somme d'argent [3].

Marnix écrit aussi à Catherine de Médicis pour qu'elle engage le roi de France à aider son frère [4].

II.

CATHERINE DE MÉDICIS SOUTIENT LE DUC D'ALENÇON.

Catherine de Médicis n'abandonnera point le duc d'Alençon ; son ambition a toujours tendu à ce but de voir tous ses fils, aucun excepté, atteindre le faîte des honneurs et assurer ainsi à la maison de France une gloire impérissable.

La reine-mère, rapporte l'ambassadeur vénitien Priuli, désire la grandeur du duc d'Alençon et ne négligera rien pour la favoriser. Henri III est jaloux de son frère et ne

1 Lettre de Du Plessis-Mornay, du 7 décembre 1582.

2 Avis du 20 janvier 1583 (Arch. de Bruxelles).

3 Lettres du duc d'Alençon, du 3, du 4 et du 28 novembre 1582. Colbert, 337, Bibl. Nat. de Paris.

4 La minute de la lettre de Marnix est aux Archives de La Haye.

l'aime pas ; mais les uns lui représentent que c'est une occasion propice pour réunir à sa couronne la Flandre et l'Artois ; d'autres lui remontrent que si le duc d'Alençon rentre en France, ce sera pour y rallumer les guerres civiles [1].

Cependant Henri III hésite et reçoit d'autres conseils. On voit se réveiller, au moins pendant quelques instants, chez cet esprit faible mais honnête des scrupules liés aux devoirs et à la dignité de la royauté. Il déclare à Auger de Busbecq qu'il n'a aucune relation avec le duc d'Alençon et qu'il n'entre en rien dans ses desseins ; que son frère agit à sa tête, fait beaucoup de bruit et avance peu ses affaires [2]. Il écrit à Castelnau qu'il désapprouve toutes ces entreprises [3] : il ira même jusqu'à défendre à Biron de se rendre aux Pays-Bas et jusqu'à ordonner de disperser les levées qui se font en Picardie par l'ordre du duc d'Alençon [4].

Les Guise, à ce qu'écrit Marnix à Walsingham, veulent détourner le roi d'embrasser le parti de son frère. Cela serait d'une grave conséquence si l'Angleterre l'abandonnait aussi. « A un bon entendeur peu de parolles [5]. »

Ce sont les amis des Guise qui répètent à la cour :
« L'on vouldroit que Monsieur eust quitté les Orengeois
« et qu'il fust desjà en France où on dist que le roy Catho-
« lique luy volloit donner sa fille s'il quittoit le tout [6]. »

1 Rel. de Priuli, 1582.
2 Lettre d'Auger de Busbecq, du 25 mars 1582.
3 Ms. 3307. Bibl. Nat. de Paris (26 mars 1582).
4 Lettre de Renieri, du 8 mai 1582 ; Lettre de Busini, du 4 juin 1582.
5 Lettre de Marnix, du 23 juillet 1582 (Record Office).
6 Rapport du mois d août 1582. Arch. de Bruxelles.

« Les affaires sont si confuses en France, les résolutions « de si peu d'arrest, de plus si masquées que seroit mal « aisé d'en donner avertissement véritable [1]. »

Aux remontrances des Guise la reine-mère oppose d'autres influences ; elle a, pour la seconder, la reine de Navarre, madame de Sauve et Épernon.

Catherine et la reine de Navarre s'unissent, à ce qu'écrit l'envoyé de Philippe II, si habile et si bien instruit [2], afin que le roi aide le duc d'Alençon : ce qu'il ne ferait pas de lui-même. Si elles n'y réussissent pas, le duc d'Alençon est perdu [3].

Le duc d'Alençon remercie le duc d'Épernon et madame de Sauve des bons offices qu'ils lui ont rendus près du roi [4].

C'est sous la dictée de Catherine de Médicis que Henri III adresse à son frère les lettres où il lui déclare qu'il l'a toujours aimé comme un fils et qu'il ne fera pas moins pour lui que s'il l'était [5]. Et néanmoins lorsque son frère insiste près de lui afin qu'il le favorise « puisqu'il y « va de son honneur et de sa réputation », sa conscience se révolte de nouveau : il ne répond plus et quitte Paris. Le prétexte est un pèlerinage à Notre-Dame du Puy ; mais à son retour il s'arrête à Lyon, et là se renouvellent les

1 Lettre de Willerval, du 17 mai 1583. Arch. de Bruxelles. — La reine-mère est désespérée. Elle se plaint de ce que Dieu a prolongé sa vie pour la faire assister à tout ce qu'elle voit. Lettre d'Albertani, du 22 juillet 1582.

2 Creatura de Granvelle e persona assai destra, cortigiano grandissimo, penetrativo fuori di modo. Lettre de Busini, du 29 novembre 1582.

3 Lettre de Taxis, du 31 juillet 1582. Arch. Nat. à Paris, K. 1560.

4 Lettre de H. Cobham, du 4 novembre 1582. Record Office.

5 Lettre de Henri III, du 25 juillet 1582. Bibl. Nat. de Paris, 3307. — « Le roi de France, dissimulant avec nous, écrit Granvelle, faict ce qu'il « peut pour Alençon. » Lettre de Granvelle, du 17 juillet 1582. Groen, t. VIII, p. 99.

soins les plus frivoles. Il passe ses journées à danser et à distribuer de petits chiens entre les dames [1].

Henri III, écrit Busini, abandonne la place à Catherine de Médicis [2]. Dès ce moment, elle dirige tout et gouverne seule. Elle a formé un étrange projet en apprenant l'attentat de Jaureguy. Puisque le prince d'Orange, mort ou gravement blessé, ne peut plus présider au gouvernement des Pays-Bas, elle se rendra elle-même à Anvers, et, pour y être mieux accueillie, elle s'y présentera accompagnée du roi de Navarre. Elle quitte Paris et arrive jusqu'à la Fère ; mais elle ne tarde point à apprendre que le peuple d'Anvers reste surexcité contre les Français. A la seule nouvelle de la prochaine arrivée de la reine-mère, deux cents pères de famille ont quitté la ville, et on a mis en délibération s'il ne fallait pas la tuer [3]. Elle apporte, dit-on, dans les plis de son manteau une nouvelle Saint-Barthélemy [4].

Force est donc à Catherine d'abandonner son dessein ; mais elle enverra dans les Pays-Bas Bellièvre qui, mieux que personne, y connaît les intérêts divers et les menées secrètes. Sa mission comprend l'examen de la situation du pays et la recommandation spéciale des affaires et de la personne du duc au prince d'Orange [5].

1 Lettre d'Auger de Busbecq, du 4 juillet 1582 ; Lettres d'Albertani, du 15 et du 22 juillet 1582 ; Rapport du 22 août 1582 (Arch. de Bruxelles) ; Lettre de Granvelle, du 22 octobre 1582 (Pap. de Besançon).

2 Lettre de Busini, du 13 août 1582.

3 Lettre de Renieri, du 9 avril 1582 ; Lettre du prince de Parme, du 31 mai 1582.

4 Lettre d'Hotman, du mois d'août 1582.

5 Lettre de Thomas Wilkes à Walsingham, du 9 juin 1582. Groen, t. VIII, p. 105.

Bellièvre eut de longues conférences avec le prince d'Orange, avec le ministre Villiers [1] et sans doute aussi avec Marnix. Il eut également avec l'agent anglais Thomas Wilkes un entretien dont les détails nous ont été conservés. L'un et l'autre ayant insisté sur les avantages d'une étroite alliance entre le roi de France, la reine d'Angleterre et le duc d'Alençon, Bellièvre interrogea Wilkes sur les causes du retard du mariage d'Élisabeth, et, comme celui-ci exprimait la pensée qu'il ne se ferait jamais, Bellièvre observa que l'amitié serait en ce cas moins solide et plus douteuse. Wilkes ne cacha point que le principal obstacle était la résolution bien arrêtée de la reine de ne point se laisser entraîner dans une guerre contre l'Espagne ; elle était d'ailleurs mécontente des relations que la France entretenait en Écosse. Bellièvre combattit ces arguments et chercha surtout à démontrer qu'Élisabeth n'avait rien à craindre de l'influence française aux Pays-Bas parce que jamais on n'y endurerait que leur seigneur se montrât hostile à l'Angleterre. Wilkes, à son tour, interrogea Bellièvre sur la cour de France ; et il remarqua dans son langage « une bonne affection du roy, une très-bonne de la reine-« mère et une très-affectionnée de la roine de Navarre [2]. »

La reine-mère, alarmée par le rapport de Bellièvre, charge Pinart de retourner à Londres avec une adhésion à peu près complète aux exigences d'Élisabeth [3].

1 Lettre de Villiers à Walsingham, du 9 juin 1582, Harley, 1582, f. 302 (British Museum).

2 Lettre de Thomas Wilkes, du 9 juin 1582. Groen, t. VIII, p. 105.

3 « Il fault prendre pour bonne ceste nouvelle déclaration que vous a faict la royne d'Angleterre du désir qu'elle a de parachever son mariage

De son côté, le duc d'Alençon assure de nouveau « sa belle « reine, sa divinité » d'un amour qui n'est égalé que par ses besoins d'argent : « C'est à sete heure à Vostre Majesté de « tesmongner les effès de tant de belles et honorables « paroles, desquelles je me garde de perdre la souvenance, « espérant par là l'eur qui me rendra la vie. Cepandant je « vous diré que, si toute chouses sont tenues en mesme « longueur que le fet du paiement que vous avait pleu « me proumettre, je crois que j'auré autant d'ans que « Matieu Sallé [1] d'avant que de voir la fin de nos négocia- « tions [2]. »

Ces brûlantes épîtres reproduisent toujours d'autres préoccupations. *In cauda venenum.* « Je m'asseure, écrit- « il à Élisabeth, que après avoir fet se que les dames bien « nées ont acoutumé de fayre, qui est de se fayre un peu « prier, que vous condesandrés à ce que vous avés proumis, « me resevant pour vostre légitime épous et me faisant « jouir du fruit et contentement de mariage, à quoy je me « prépare fezant peu d'ecquesercice, me nourisan si bien « que je m'aseure que en reseverés plus de contentement « que d'autre qui soit sur la terre. Ne me lesés en seste

avec mon fils, et ne pouvons mieulx faire que de donner à cognoistre que nous le croyons, en accomplissant de nostre costé tout ce qui peult servir et ayder à l'avancer et nous approchant le plus que nous pouvons de l'intention de ladicte royne à laquelle le roy ne pouvoit plus amplement monstrer combien il désire se conformer que en s'accordant à faire dépescher la déclaration qui vous a esté dernièrement envoyée sur la descharge de la guerre des Pays-Bas. » Lettre de Catherine de Médicis à Castelnau, du 30 septembre 1582. Bibl. Nat. de Paris, 3181, f. 63.

1 Lisez : Mathusalem.

2 Lettre du duc d'Alençon, du 18 juillet 1582. Bibl. Nat. de Paris, 3181.

« bonne disposition longuemant languir, car je crois, si « cela estoit, que je tomberois en tele tristesse que il me « seroit imposible de la suporter pour l'estat très-sertin « que je fais en l'effet de vos dictes promesses. Sependant, « madame, je vous supplie, ne trouvés estrange si je vous « die que comme la bonne mestresse vous avés plus d'argu- « mant que jamais de ne m'abandoner ; car, si je resevois « une honte, se seroit seluy qui sera bientost vostre mari « qui la reseveroit, qui me contraint de vous suplier très- « humblement plus par l'afection que je vous ay que pour « mon particulier, que il vous plèze me fayre envoyer en « toute diliganse ce qui reste à payer des promesses de « Vostre Majesté, vous aseurant, ma belle et divine may- « tresse, que ne resterés lontans sans que je vous les rande « de telle sorte que en resterés hors de toute perte et « intérest [1]. »

La reine d'Angleterre se montra tellement flattée par le beau langage du duc d'Alençon qu'elle lui fit remettre cinquante mille couronnes ; mais, en même temps, elle écrivait au prince d'Orange pour se plaindre de ce qu'on ne lui payait pas les sommes destinées aux frais de la guerre, qu'on lui manquait de respect, qu'on se montrait ingrat à son égard. Elle ajoutait que s'ils le contraignaient à se retirer « en pourpoint, elle seroit la première à l'en- « gager à les quitter tout à plat. » Si elle s'adressait au prince d'Orange, c'était parce qu'il avait été « le principal « instrument » pour le faire venir aux Pays-Bas, et elle terminait par ces mots ajoutés de sa main : « Mon cousin,

1 Arch. d'Hatfield (1er août 1582).

« je vous promets en foi de princesse que s'il pleust à « Monseigneur d'ouvrir les oreilles aux honorables offertes « qui luy sont présentées, il n'auroit raison de regretter « la partie ; et pour tant gardez-vous de le trop tourmen- « ter [1]. » Le prince d'Orange répondit qu'il n'avait rien tant à cœur que ce qui touchait le service et la grandeur du duc d'Alençon [2].

Peu après, Élisabeth retombait dans ses hésitations. Elle se montrait peu disposée à célébrer le mariage [3], et faisait répondre qu'il fallait qu'avant tout Henri III payât les dépenses faites par son frère aux Pays-Bas [4]. Parmi les conseillers de la reine, il en était plusieurs qui soutenaient le parti de l'Espagne, car ils étaient secrètement les pensionnaires de Philippe II. « Il est, écrit Philippe II à « Mendoça, un expédient à ne pas négliger, et vous aurez « soin de le tenter avec le tact et l'habileté qui conviennent « en une matière si délicate, en vous servant de tous les « moyens que vous jugerez convenables ; car le plus puis- « sant sera peut-être de donner quelque somme d'argent « aux ministres et aux conseillers de la reine d'Angle- « terre (chose en usage dans ce pays [5]), et vous pourriez « commencer par la promettre à ceux à l'égard desquels « cela vous semblerait à propos [6]. »

1 Record Office ; Groen, t. VIII, p. 120 (9 août 1582).

2 Groen, t. VIII, p. 124 (23 août 1582).

3 Lettre de Henri III à Castelnau, du 6 août 1582. Bibl. Nat. de Paris, 3307.

4 Lettre de Cobham, du 18 décembre 1582. Record Office.

5 Cosa usada en essa nacion.

6 Lettre de Philippe II à Bernardino de Mendoça, du 20 mai 1582. Arch. de Simancas.

III.

CONSEILS SECRETS DE CATHERINE DE MÉDICIS.

Il ne suffit pas à la reine-mère de ne rien négliger pour conserver au duc d'Alençon l'espoir d'épouser Élisabeth : elle nourrit, dans sa tendresse et dans son ambition pour son fils, d'autres desseins étroitement liés à sa grandeur. Il est urgent de lui assurer une autorité que ne pourront plus ébranler les violences des sectaires [1] ; il faut qu'il puisse parler en maître, sans tenir compte de ces franchises et de ces priviléges qu'on oppose sans cesse à ses revendications. Il importe qu'il se rende le plus fort, afin de ne pas être chassé par des marchands comme l'a été l'archiduc Mathias. N'est-il pas comme l'oiseau sur la branche ? Quand on aura tiré de lui le verd et le sec, on le renverra pauvre, déshonoré, nécessiteux. Qu'il occupe donc quelque bonne ville : il sera plus aisé de l'aider en voyant sa fortune établie ; car, sur un fondement incertain il n'y a aucune espérance à asseoir. Tel est le langage que Bellièvre a fait entendre au duc d'Alençon [2]. C'était, écrit le prince de Parme « une délibération pourpensée et machinée « de longtemps pour s'impatroniser entièrement en Anvers « et en disposer à son plaisir [3]. »

1 « Ceux qui lui ont imprimé cela, ont cherché sa ruine pour le faire ennemy de ceulx qui sont de la religion. » Lettre de Bodin, du 21 janvier 1583.

2 Instr. de Bellièvre. Bibl. Nat. de Paris, 3307 ; Mathieu ; Mézeray, t. III, p. 535.

3 Lettre du prince de Parme, du 25 janvier 1583.

« Le conseil, rapporte un historien contemporain, a « esté envoyé premièrement de France [1]. »

Catherine de Médicis avait cru d'abord qu'il eût suffi au duc d'Alençon de s'entourer de reîtres allemands qui étaient déjà arrivés à Saint-Avon [2] : mais, en présence de l'agitation qui régnait dans les Pays-Bas, elle comprit bientôt que ce ne serait point trop que toute une armée française.

Le premier soin est de trouver l'argent pour payer les frais de cette expédition. On lève cinq cent mille écus à l'hôtel de ville de Paris et chez les marchands. Un emprunt de quatre cent mille francs est négocié avec le duc de Ferrare [3]. On taxe les abbés et le clergé pour délivrer le duc d'Alençon « que l'on vœult quasy dire qu'il est « captif en Anvers [4]. » La reine-mère lui envoie deux cent cinquante mille écus ; à l'avenir ce subside sera porté à cinquante mille écus par mois [5].

On recrute huit cents lances en Normandie et en Touraine sous les ordres de Fervaques et de Laval [6].

Le sieur de Tinteville s'avance avec quatorze compagnies des gardes de Henri III jusqu'à Attigny [7].

1 Jules de Richy, p. 61.

2 Lettre de Catherine de Médicis à Bellièvre (mai 1582). Ms. 3307 de la Bibl. Nat. de Paris.

3 Lettre de Mansfeld, du 21 novembre 1582 ; Lettres de Busini, du 11 et du 24 septembre et du 5 novembre 1582.

4 Avis du 20 juillet 1582 (Arch. de Bruxelles).

5 Lettre de Busini, du 24 septembre 1582.

6 Lettre du prince de Parme, du 31 mai 1582 ; Lettre de Busini, du 1er juillet 1582.

7 Lettre de François d'Allamont au prince de Parme, du 5 juin 1582 (Arch. de Bruxelles).

Pour éviter les actes d'indiscipline, qui ont provoqué tant de plaintes, on donne deux écus à chaque homme d'armes qui traverse la Picardie, pour qu'il paie sa dépense ; mais cela ne sert à rien. Ces soldats, tristes épaves de toutes les discordes civiles, ravagent, brûlent et pillent. Un seul vœu s'échappe de toutes les bouches : « Qu'ils se « perdent aux Pays-Bas sans qu'un seul en retourne [1] ! »

Le bruit a couru que la reine-mère, laissant Henri III accomplir un autre pèlerinage à Saint-Claude, se mettra elle-même à la tête de l'armée [2] ; mais elle se contente d'en remettre le commandement au maréchal de Biron : « C'est « le plus grand homme de guerre que compte la France [3]. » Il aura pour lieutenants le prince Dauphin, La Rochefoucauld et Laval [4] ; mais le prince Dauphin est si indigné de ce qui se passe qu'il quitte inopinément l'armée en donnant pour prétexte le soin à prendre de ses domaines [5].

En vain le prince de Parme et l'ambassadeur d'Espagne présentent-ils des remontrances [6] : elles ne sont point écoutées.

1 Lettre de Granvelle, du 19 octobre 1582. Groen, t. VIII, p. 137 ; Lettre du prince de Parme, du 16 septembre 1582 ; Lettre de Danett, du 18 novembre 1582. Record Office ; Rapport du 25 septembre 1582 ; Lettre d'Eustache de Croy au prince de Parme, du 27 novembre 1582. Arch. de Bruxelles.

2 Avis du 25 septembre 1582. Arch. de Bruxelles.

3 Lettre de Busbecq, du 1er octobre 1582 ; Nouvelles d'Anvers, du 13 octobre 1582 ; Lettre d'Albertani, du 8 octobre 1582.

4 Lettre d'Auger de Busbecq, du 15 août et du 15 décembre 1582 ; Lettre de Busini, du 24 septembre 1582.

5 Lettre de Mansfeld, du mois de novembre 1582.

6 Lettre de Busini, du 30 juillet 1582 ; Lettre du prince de Parme, du mois de septembre 1582 (Arch. de Bruxelles).

Élisabeth, en apprenant les armements de Henri III, se sent fort portée à croire comme le comte de Leicester qu'il est utile que l'influence de l'Angleterre soit égale dans les Pays-Bas à celle de la France, et, si le duc d'Alençon y appelle des soldats français, elle veut aussi y envoyer des soldats anglais : « La royne d'Angleterre, écrit Granvelle, traverse soubs main Alençon et faict passer file à file Anglais [1]. »

De son côté, Catherine de Médicis reprend ses négociations en Écosse. Elle écrit au jeune roi qu'elle l'aidera « à se remettre en l'estat où il doibt estre [2]. »

IV.

MARCHE DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

Les préparatifs de l'expédition française s'étaient prolongés au-delà de toute attente. Dès le 30 septembre, Catherine de Médicis écrivait à son fils qu'il importait « d'avancer la chose [3]. » Plus d'un mois s'était écoulé quand le duc d'Alençon à son tour, écrivait aux capitaines de l'armée afin qu'ils hâtassent leur marche [4].

Les troupes réunies par Catherine de Médicis passent à marée basse près de Gravelines et se dirigent vers Dunkerque [5]. Elles comprennent cinq mille fantassins et quinze cents

1 Lettre de Granvelle, du 17 juillet 1582. Groen, t. VIII, p. 99.

2 Lettre de Cath. de Médicis, du 20 novembre 1582. Arch. de Bruxelles.

3 Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3181.

4 Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3282.

5 Lettre du prince de Parme, du 6 décembre 1582. Arch. de Simancas.

chevaux : trois mille Suisses les suivent [1]. Bientôt, se présentent les terres basses et humides de la Flandre : il faut renvoyer en France quinze cents hommes qui ont été saisis par la fièvre [2] ; mais on y compte encore (d'après des calculs peut-être exagérés) soixante-dix drapeaux d'infanterie et quatorze cornettes de cavalerie [3].

Les laboureurs fuient à l'approche de ces hommes d'armes.

V.

DÉLIBÉRATIONS A ANVERS.

Le maréchal de Biron, précédant son armée, se hâte d'arriver à Anvers. Un rôle important lui est départi. Il est renommé par ses exploits, on cite son instruction, et ses tablettes sont devenues un proverbe. « La reine-« mère, dit Brantôme, a son grand recours en luy. » Il dit lui-même, par une plaisanterie assez étrange sur son nom, qu'il est « un maistre Aliboron qu'on employoit à tout « faire [4]. » Si Catherine de Médicis l'a envoyé à Anvers, c'est parce qu'il « s'entend merveilleusement aux semblables « festes et nopces de Paris. » C'est « comme estant person-« nage qui s'entend à effectuer telles choses [5]. »

1 Avis d'Anvers, du 2 et du 15 décembre 1582 (Arch. de Bruxelles) ; Le prince de Parme (lettres du 4 et du 8 décembre 1582) évaluait ces forces à vingt-deux mille soldats d'infanterie et à cinq mille chevaux.

2 Avis d'Anvers, du 23 décembre 1582. Arch. de Bruxelles.

3 Lettre du seigneur de Sweveghem, du 28 décembre 1582 ; Avis d'Anvers, du 6 janvier 1583. Arch. de Bruxelles. — Selon un autre document, il y avait sept mille Français, quatre mille Suisses et quinze cents chevaux.

4 Brantôme, t. V, p. 148.

5 Rel. publiée par l'Acad. d'archéol. d'Anvers.

Quel est en ce moment le rôle du prince d'Orange ? A une autre époque, il a approuvé le projet du duc d'Alençon d'occuper des places de sûreté. A la fin de 1582, il écrit qu'il espère « avoir ce bien de veoir de brief » le prince Dauphin « auquel il désire faire bien humble service [1]. » Il envoie au-devant des Français ses amis les plus dévoués, Dolhain et Ryhove, « pour les introduire en Flandre [2]. » On a entendu dire au bâtard Justin de Nassau qu'on prépare quelque surprise « où seront tous riches [3]. »

Cependant, lorsque le Taciturne voit la place qu'il occupait près du duc d'Alençon, usurpée par Biron [4], il quitte la cour et s'enferme chez lui, soit qu'il craigne, comme l'écrit un envoyé de Florence, de voir le duc d'Alençon trop puissant et porté à se passer de lui [5], soit (ce qui est plus vraisemblable) qu'il n'attende rien de bon des imprudents projets qui se forment. Il se dit souffrant et fait garder sa porte avec soin [6]. En même temps, il prend ses précautions et s'assure de la Zélande, « car il ne se fie pas « trop aux Franchois [7]. »

« Dieu, écrit un calviniste allemand, avait averti le « prince d'Orange qu'il s'agissait de sa cause et non pas « de celle des hommes [8]. »

1 Lettre du prince d'Orange, du 5 septembre 1582. Groen, t. VIII, p. 127.

2 Lettre du duc d'Alençon, du 22 novembre 1582. Arch. de la Haye.

3 Lettre du 5 octobre 1582. Arch. de Bruxelles.

4 Lettre de Giov. Moro, du 4 février 1583.

5 Lettre d'Albertani, du 1er février 1583.

6 Lettre de Bizarri, du 15 décembre 1582. Record Office.

7 Lettre du 11 décembre 1582. Arch. de Bruxelles.

8 Jam Auraicum Deus admonuit suum, non hominum negotium agi. Albada.

Marnix seul ne se sépare pas du duc d'Alençon, mais on le lui reproche avec vivacité. On voit les États de Hollande rompre avec lui. Ils lui font payer les deux tiers de ce qu'il réclamait pour les frais de son voyage en France et décident qu'on lui fera connaître en termes polis [1] que sa pension de douze cents livres est supprimée [2]. Peu importe : ce sera un nouveau titre aux faveurs du prince français, et il reçoit le même jour un don de cinq mille livres et une pension de six cents livres « pour les bons « et aggréables services déjà faicts et ceulx qu'à l'advenir « on attend encoires de luy [3]. »

De longues conférences se succèdent entre le duc d'Alençon et le maréchal de Biron. Celui-ci confirme tous les avis déjà transmis par Bellièvre, Fervaques et Avrilly. Il représente les habitants des Pays-Bas comme un peuple inquiet et turbulent, avec lequel on aura inévitablement des démêlés. Rien n'est donc plus nécessaire que de s'assurer une retraite, et, en occupant une porte d'Anvers sous prétexte de quelque revue, il sera aisé de s'emparer de toute la ville et d'y relever la citadelle [4]. Le duc de Montpensier et le comte de Laval refusent de s'associer à toute agression violente, soit contre le prince d'Orange, soit contre ceux de la religion. Le duc de Montpensier demande de plus qu'on prenne des mesures pour protéger le Taciturne : le duc d'Alençon répond que Fervaques sera chargé de ce soin.

1 Met alle beleeftheyd.

2 Res. van Holland (14, 18 et 20 décembre 1582).

3 Pat. des rebelles, 1582-1583, f. 138. Arch. de Bruxelles.

4 Lettre d'Auger de Busbecq, du 5 février 1583 ; Lettre de Norris, du 9 janvier 1583. Record Office.

La princesse d'Orange écrivait au duc de Bouillon que tout allait fort mal, que le duc d'Alençon ruinait ses affaires et celle de ses amis par mauvais conseil, que le prince son mari n'avait rien gagné à tant travailler pour la grandeur du duc d'Alençon et qu'en effet cela n'avait servi qu'à irriter davantage ses ennemis qui recherchaient sa vie « à toute « oultrance. » Elle craignait quelque grand désastre [1].

De son côté, le docteur Junius écrivait au duc Casimir « que les affaires du duc d'Alençon estoient gouvernées « par si mauvais conseil et avec si peu de confidence du « prince d'Orenge qu'on ne jugeoit aultre chose sinon que « le duc d'Alençon minutoit quelque coup, estant le dit « prince d'Orenge bien adverty en son particulier de sa « mauvaise volonté et y pourvoyant fort secrètement [2]. »

Cependant le duc d'Alençon dissimule. Il fait parvenir un message aux États-généraux pour insister sur l'affection qu'il leur porte et sur son vif désir de rétablir la paix des Pays-Bas [3]. Il écrit au prince d'Espinoy « qu'il veut faire « teste à l'ennemi, ayant quelques bons exploicts d'impor- « tance à la main ; » et en même temps, il fait venir à Anvers ses fauconniers avec leurs oiseaux [4].

C'était ainsi que le duc d'Alençon, tout en annonçant qu'il affranchirait les Pays-Bas de la tyrannie des Espagnols, voulait lui-même les réduire : « en une perpétuelle et « insupportable servitude [5]. »

1 Mém. de la Huguerie, t. II, p. 205.
2 Mém. de la Huguerie, t. II, p. 186.
3 Rec. des États-généraux, t. III, p. 175 (13 janvier 1583).
4 Dép. des rebelles, t. XIV, pp. 56 et 58. Arch. de Bruxelles.
5 Rel. an., Bibl. de Bruxelles, ms. 13606.

CHAPITRE XXV.

LA SAINT-ANTOINE.

(janvier 1583)

La veille. — La journée. — Le lendemain.

I.

LA VEILLE.

Une vive agitation règne à Anvers.

Les Espagnols réunissent leurs forces vers Lierre et vers Eindhoven : on ne sait s'ils ne préparent point quelque attaque ou quelque surprise. Un camp a été formé à Borgerhout pour les combattre ; mais ils comptent, dit-on, de nombreuses intelligences dans la ville.

D'autre part, les forces françaises qu'a devancées Biron, ont paru sur la rive gauche de l'Escaut. L'ordre est donné par le duc d'Alençon aux magistrats d'Anvers de réunir des pontons afin que son armée puisse traverser le fleuve avec ses chevaux et ses armes [1]. De plus des chariots devront être envoyés pour transporter les bagages des soldats « vers le lieu où leur logement est ordonné, estant « peu distant de la ville, usant en ce de la diligence requise

1 Dép. des rebelles, t. XIV, p. 51 (8 janvier 1583).

« puisque c'est pour le service de Son Altesse, et sa volonté « est telle [1]. »

Déjà beaucoup de seigneurs et de gentilshommes sont venus saluer le duc d'Alençon et se pressent dans les rues d'Anvers [2]. Selon les rapports adressés aux magistrats, il y en a plus de trois mille logés dans la ville. « Le nombre « des François est tant grand que le peuple commence à « murmurer, craignant que soubs ombre de courtisans on « ne remplisse la ville de soudats françois... Ce qui ne « plaist point grandement bien aux bourgeois craignants « qu'à la fin leur nombre accroistra tant que se pourront « bien emparer de la ville et se faire maistres absolus [3]. »

Ce qui accroît l'inquiétude parmi les Gueux, c'est que plusieurs nobles français portent la croix blanche de l'ordre du Saint-Esprit, qui a été, dit-on, « institué et employé » contre les Huguenots ; « ils ne savent ce qu'ils en doivent « penser [4]. »

Le duc d'Alençon demande qu'on ouvre les portes de la ville pendant la nuit afin que l'on puisse conduire des vivres aux soldats qui sont au camp de Borgerhout ; mais, sur le refus des magistrats, le maréchal de Biron sort seul d'Anvers pour se rendre au milieu d'eux. Rossel demande au duc d'Alençon si c'est pour ordonner à l'armée de se porter vers Eindhoven : le prince français se borne à répondre : « que n'en sçayt riens à parler [5]. »

1 Dép. des rebelles, t. XIV, p. 71 (12 janvier 1583).

2 Lettre de Norris, du 9 janvier 1583. Wright, t. II, p. 180.

3 Lettres du 4 et du 8 décembre 1582 publiées par M. Willems.

4 Avis d'Anvers, du 23 décembre 1582. Arch. de Bruxelles.

5 Dép. des rebelles, t. XIV, p. 107.

Le bruit s'est répandu le 16 janvier que les Français méditent quelque sinistre dessein. Le soir étant venu, on double les gardes, et l'ordre est donné de mettre des lumières à toutes les fenêtres [1].

II.

LA JOURNÉE.

C'est une froide et sombre journée d'hiver que celle qui a été fixée pour s'emparer par une odieuse trahison de la première cité commerciale des Pays-Bas. Un souvenir de deuil et de sang restera attaché à la fête de Saint-Antoine (17 janvier 1583). Après la *Furie espagnole*, la *Furie française*.

Le duc d'Alençon, pour calmer la méfiance des bourgeois, a jugé utile de se montrer accompagné du prince d'Orange. Vers neuf heures du matin, il se rend au château et l'engage à passer avec lui la revue de son armée avant qu'elle s'éloigne pour aller combattre les Espagnols. Le Taciturne le reçoit au lit, allègue qu'il est souffrant et refuse de le suivre : « C'estoit à faire aux jeunes gens de se trouver à « semblables monstres, et, quant à luy, il en avoit assez « veu en sa vie [2]. »

1 Lettre de Bodin, du 21 janvier 1583 ; Lettre de Norris, du 9 janvier 1583. Wright, t. II, p. 180.

2 Lettre du prince de Parme, du 25 janvier 1583. — « Le renard trop fin « s'excusa à cause de son indisposition. » Avis d'Anvers, du 9 janvier 1583. — Selon le prévôt Foncq, le prince d'Orange se contenta de répondre au duc d'Alençon : « Je vous suivrai en coche ; » mais on le dissuada de sortir. — Busbecq explique le refus du Taciturne par la prévision de ce qui allait arriver (Lettre du 5 février 1583).

Si du moins le colonel Norris voulait se joindre à l'escorte, le but qu'on se propose, serait atteint ; mais les Anglais sont aussi prudents que le Taciturne.

Le duc d'Alençon était rentré chez lui. L'un des magistrats étant venu l'entretenir des craintes qui s'étaient répandues, il s'efforça de le calmer par de bonnes paroles, puis il se mit à table, et, selon le récit d'un témoin oculaire, « disna fort légièrement. » Vers onze heures du matin, il se retira presque seul dans sa chambre.

Sur ces entrefaites, tous les seigneurs français qui se trouvaient à Anvers, arrivaient en appareil de guerre pour assister à la « montre » de l'armée. Le duc d'Alençon ne tarda point à reparaître, et on l'entendit dire à haute voix : « Ce peuple icy entre en deffiance sans propos. » Aussitôt après, il monta un cheval pie, « se monstrant « fort joyeux et riant tantost à l'ung, tantost à l'autre » ; mais, selon un autre récit, il paraissait « estre en grande « perplexité et parloit paroles inconsistantes et en bransle. »

Le duc d'Alençon se dirige vers le camp, suivi de trois ou quatre cents gentilshommes. Partout où il passe, il fait enlever les chaînes qui ont été tendues par l'ordre des magistrats. En ce moment, midi sonne à l'horloge, et cette heure a été choisie parce que les bourgeois rentrent chez eux pour dîner et laissent les rues sans défense.

Déjà, le prince français arrive à la porte de Kipdorp ; il sort de la ville et s'avance à une distance de cent pas entre deux rangées de soldats jusqu'à ce qu'il ait rejoint Biron et Saint-Aignan, les organisateurs du complot.

Il ne reste plus qu'à donner le signal.

Rochepot qui se trouve sur le pont, glisse de son cheval et feint de s'être blessé à la jambe. Quelques bourgeois

trompés par ses cris accourent pour l'aider ; mais il se relève brusquement, et, se précipitant vers la porte, renverse d'un coup de poignard un colonel de la garde bourgeoise. « Ah ! Monsieur, s'écrie Josse de Zoete, que faites-« vous ? » — « Je veux, lui répond Rochepot, me rendre « maître de la ville par le moyen de mes hommes. » — « Vous ne savez donc pas, réplique le maréchal de camp « de l'armée des États, qu'il y a, parmi les bourgeois, dix « mille hommes armés ? »

La Vergne, secondant Rochepot, s'élance avec ses soldats. Ils assaillent la garde à coups d'épieux et de hallebardes, tuent quelques hommes et dispersent les autres qui fuient en criant : « Aux armes ! »

Le duc d'Alençon a tiré son coutelas. « Sus mes enfants, « dit-il à ceux qui l'entourent, prenez courage, la ville « est pour vous : à jamais serez riches. » Et on entend s'élever cette bruyante clameur : « Ville gagnée ! Tue, tue ! « nous sommes tout à jamais riches et maistres ! »

Dix-sept enseignes et quatre cornettes, c'est-à-dire trois mille fantassins et six cents chevaux pénètrent dans la ville et s'avancent jusqu'à la nouvelle Bourse et jusqu'à l'église Saint-Jacques. Le succès de la trahison paraît assuré, et l'on commence à piller les maisons, lorsque tout-à-coup se fait entendre le tocsin, puis le roulement des tambours. Ce sont les milices de la cité qui prennent les armes. Aux cris des soldats répondent ceux des bourgeois. Des coups d'arquebuse partent des fenêtres, d'où les femmes et les enfants précipitent les pierres et les meubles sur la tête des assaillants. La lutte s'engage avec toute l'énergie du désespoir.

Les Français criaient : « Vive la Messe ! », espérant que les catholiques les auraient aidés ; « mais ils furent bien « trompés, car, parmi les bourgeois, il ne s'en trouva point « qui se montrassent plus furieux contre eux [1]. » En vain, recourant à un autre stratagème, ont-ils mis le feu à quelques maisons afin que le soin d'éteindre l'incendie étouffe leurs préoccupations. Un seul sentiment domine tous les autres : le devoir de défendre les foyers menacés. Le duc d'Alençon, changeant de langage, se voit réduit à appeler au secours des siens les hommes d'armes restés hors de la ville, en répétant d'une voix troublée : « Mar- « chez, vilains ! marchez, vilains ! »

Il est trop tard. Moins d'une heure a suffi pour que les assaillants soient repoussés et rejetés hors de la ville. On en fait un si grand massacre à la porte de Kipdorp que les cadavres, s'amoncelant à une hauteur de dix pieds, forment une barrière contre ceux qui se retirent les derniers, et il ne leur reste d'autre ressource que de s'élancer dans les fossés de la ville où ils se noient en grand nombre. C'est à ce moment que, par le conseil de Norris et des Anglais, on amène sur les remparts l'artillerie qui sème la mort parmi les fuyards.

Quelle est, à cette heure fatale, la dernière chance de salut pour l'armée française menacée de périr tout entière ? C'est l'intervention du Taciturne. On a cru le reconnaître à bord d'une barque qui s'est éloignée précipitamment des quais d'Anvers ; mais on s'est trompé. Celui qui a fui, est le seigneur de Sainte-Aldegonde qui, craignant sans doute

1 Lettre de Bodin.

que ses relations intimes avec le prince français n'eussent éveillé des soupçons, a jugé prudent de se réfugier en Zélande dans son domaine de Souburg.

Le prince d'Orange s'est levé assez tard, prétendant n'avoir rien entendu. Il se présente sur les remparts au milieu des bourgeois pour calmer leur ressentiment [1] et obtient qu'ils cessent de tirer le canon [2] ; mais, au même moment, on réclame ailleurs sa présence, et il se dirige en toute hâte vers l'hôtel de ville où Fervaques se trouve en grand péril d'être massacré. On lui reproche d'être l'un des principaux auteurs du complot ; mais il rejette tout sur Biron et offre quatre mille florins pour racheter sa vie.

La lutte a cessé. Quatre-vingts ou cent bourgeois ont succombé ; mais on évalue le nombre des Français qui ont péri, à plus de quinze cents. Parmi ceux-ci, les seigneurs de la suite du duc d'Alençon se retrouvent en grand nombre. C'est un long nécrologe où figurent le comte de Saint-Aignan et son fils, le baron des Adrets, un Gondi, neveu du maréchal de Retz, les seigneurs de Boucicault, de Parthenay, de Saisseval, d'Acier, d'Urfé, d'Argis, de Reuilly, d'Alègre, de Beaurepaire, de Maraffin, de Ferrières, et à côté d'eux des courtisans plus obscurs, tels que Grand-

1 « On soupçonna fort ledit prince premièrement pour ce qu'il ne s'estoit trouvé à accompagner hors la porte le duc, et puis pour ce qu'en ce tumulte on ne l'avoit veu que tard, s'excusant qu'il n'avoit ouy soudain le bruit, logeant au chasteau, et il commença à exhorter les citoyens qu'ils s'appaisassent plustost que de se monstrer trop vindicatifs. » Gabriel Chappuys, p. 385.

2 Comme bon et pitoyable sauva aucun reste de la défaite. Lettre de Des Pruneaux, du 26 janvier 1583. Bibl. Nat. de Paris, 3287. Comme il est d'un naturel fort doux. Lettre de Bodin.

Champ, Château-verd, Haulte-Tour et Tour-galant, puis des condottieri italiens Julio, Mercurio et Pandolfo.

Biron a perdu un de ses fils ; et si un autre doit survivre à ses blessures, ce sera pour placer plus tard sa tête sous le glaive du bourreau.

Toute la garde des arquebusiers à casaques de velours a péri sans qu'un seul homme ait échappé. On a à regretter le sieur de Jausty « le premier piqueur de France », le sieur de Gauville « le premier joueur d'espée de traict », le sieur de Baggoy « le premier joueur de paulme. »

Au milieu des Français, un des plus illustres partisans des États a été également frappé : c'est le seigneur de Thiant, de la maison de Merode [1].

A la voix du Taciturne, on se borne à retenir prisonniers Fervaques et ses amis. D'autres (de ce nombre est l'évêque de Coutances) ont dû la vie à Justin de Nassau.

Les magistrats ont saisi tous les papiers du duc d'Alençon : il n'y a plus de doutes sur l'origine de cette trahison. « Le tout se descouvre avoir esté brassé et conduit par « l'avis et intelligence secrète du roy son frère et de sa

1 Le 23 janvier. le duc d'Alençon écrivit au capitaine d'Alost qu'il recevrait et honorerait en sa maison les serviteurs du seigneur de Thiant comme les siens. Cinq jours après, se place la lettre suivante du sieur de Roche-Morte : « Si vous saviez comme Son Altesse regrette M. de Thian, « la mort duquel vous debvez venger avec tous ceux qu'il a aymés ! Comme « chascun pleure sa mort, laquelle a esté après avoir fait si vaillamment « que si chascun eust aussy bien fait que luy, sans doute les affaires fussent « autrement qu'elles ne sont.. Je vous prie qu'il soit regardé aux affaires « de M. de Thian. Il y a des papiers de conséquence en un buffet en sa « chambre ; je vous prie de les garder parce qu'ils sont de conséquence. » (Arch. de Bruxelles).

« mère, comme il appert par leurs lettres trouvées dans « son cabinet [1]. »

Le même complot devait éclater dans toutes les villes des Pays-Bas, où il se trouvait des garnisons françaises.

A Bruges, la tentative est dirigée par Rebours, Piennes et La Valette, qui ont appelé à leur aide quatre compagnies de Menin, mais les bourgeois en armes occupent la place du marché, et le bourgmestre Pierre Dominicle qui ce jour-là mariait sa fille, voit la fête des noces, d'abord interrompue, s'achever au milieu des cris d'allégresse. Le sieur de la Fougère a été arrêté : il avoue que le duc d'Alençon l'a instruit de ses projets « afin que l'authorité de prince absolu lui « restast entre les mains, ce que jusques à maintenant il « n'avoit eu qu'en peinture [2]. »

Le complot ne réussit qu'à Dunkerque, à Termonde et à Dixmude. A Dunkerque, le colonel Chamois chasse les compagnies flamandes, tue trente bourgeois et force les autres à remettre leurs armes. A Termonde, quelques soldats se présentent avec une lettre du duc d'Alençon qui se borne à réclamer le passage dans la ville ; mais à peine y sont-ils entrés qu'ils maltraitent les bourgeois et saccagent les maisons.

Les Français, écrit-on, ont voulu renouveler les Vêpres siciliennes [3].

1 Rel. an., Arch. du Min. des Aff. Étr. à Paris, Hollande, t. 1er.

2 Déposition du sieur de la Fougère (22 janvier 1583). Arch. de Bruxelles. — Par une lettre du 21 janvier 1583, les États-généraux recommandèrent de faire garder Nieuport avec soin contre toute surprise des Français.

3 Rapport du 22 janvier 1583. Arch. de Bruxelles. — J'ai eu pour ce récit de nombreuses sources à ma disposition. Je citerai la lettre de Bodin, du

III.

LE LENDEMAIN.

Le duc d'Alençon a cherché un abri au château de Berchem où il passera la nuit. Les Suisses l'abandonnent, ainsi que les Anglais et les Écossais ; une partie de l'infanterie française menace de suivre leur exemple : on leur doit sept mois de solde. Le matin, on promettait des trésors ; le soir, ils n'ont pas même de pain.

Tant de honte n'a pas ému le prince insouciant qui a tout compromis dans cette folle et terrible aventure. Il n'a pas même une larme pour ceux qu'il paraissait aimer le plus. « La plaisante grimace qu'a dû faire Saint-Aignan ! » s'écrie-t-il en apprenant qu'avec d'autres gentilshommes il a disparu dans les fossés boueux d'Anvers [1].

21 janvier 1583 ; Lettre d'Albertani, du 1er février 1583 ; Lettres du seigneur de Sweveghem, du 15 et du 18 janvier 1583 ; Lettre de Des Pruneaux, du 26 janvier 1583 (Bibl. Nat. de Paris, 3287) ; Lettre du prince de Parme, du 25 janvier 1583 ; Lettre de Foncq, du 7 février 1583 ; Mém. de Sully ; Brantôme, t. V, pp. 144 et 291 ; et t. VI, p. 194 ; Lettre d'Auger de Busbecq, du 5 février 1583 ; Avis d'Anvers, Arch. Nat. à Paris, 1561[13], 1561[29], 1561[54], 1562, [13], [14], [18] ; Relations, Bibl. de Bruxelles, mss. 11678, 13603 et 13606 ; Lettre d'un bon patriote d'Anvers, du 19 janvier 1583 (Bibl. de Bruxelles, ms. 13603) ; Relation, Bibl. Nat. à Paris, Dupuy, 744, p. 86 ; Relat. an., Bull. de la Comm. d'hist., 2e s., t. XII, p. 464 ; Rel. traduite du hollandais en allemand ; Korte verklaering (Plantin 1583) ; Relations, Arch. du Min. des aff. étr. à Paris, Hollande, t. I ; Pays-Bas, t. III, et Espagne, t. CCLXXVII ; Relation au Record Office ; Nouvelles de Cologne, du 19 janvier 1583 (Pap. de Besançon) ; Res. van Holland (19 et 21 janvier 1583) ; Ev. Van Reid, p. 60, etc.

1 Journal de P. de l'Estoile, t. II, p. 100.

C'est à cette heure de détresse que le prince français adresse trois lettres aux magistrats d'Anvers, aux États-généraux et au prince d'Orange.

Rien n'est plus arrogant que le langage du prince à l'égard de ceux qui se sont bornés à défendre leurs foyers. « Son Altese, par sa prudence et patience accoustumées, « après avoir mis sa personne en hazard pour faire cognois- « tre le désir de les rédimer de l'oppression, a recogneu « qu'il travailloit en vain. » Le temps découvrira « la « source et origine du mal assez cogneu des gens de bien. » Mais on comprend sa légitime irritation. « La disréputation « de Son Alteze (estant prins tel que chascun le cognoist) « a merveilleusement altéré son bon naturel, se voyant « indignement traicté.. » Qui justifierait « l'extraordinaire « indignité qui luy a esté ce jourd'huy faicte avec mespris « de sa personne et qualité ? Il s'en est ensuivy ce qu'on a « veu, dont il porte beaucoup de regret. Et parce que son « inclination est encores du tout disposée au bien du « publicq et des bons, il a voulu le leur faire entendre « pour sçavoir comment ils se vouldront comporter en son « endroict, devant que de se résouldre aux partis qu'il a « en main. » Ce que le duc d'Alençon réclame avant tout, c'est qu'on délivre ses amis prisonniers et qu'on lui rende ses papiers [1].

Quant aux États-généraux, il leur conserve l'affection qu'il leur a témoignée, mais à cette condition qu'il sera « plus dignement respecté qu'il ne l'a esté jusqu'icy [2]. »

1 Diegerick, Not. sur les nég., etc. Bull. de l'Ac. d'archéol. d'Anvers.
2 Diegerick, même notice. — A partir de ce moment, toutes les résolutions sont prises par le conseil d'État « pour l'absence de son Alteze. »

On voit par la lettre destinée au prince d'Orange combien il lui garde rancune de s'être séparé de lui au dernier moment : « Vous sçavez, lui écrit-il, mieux que nul autre « les justes raisons que l'on m'a assez données de m'offenser « par tant de mespris, comme celuy auquel je m'en suis « plainct. » L'indignité et l'injure dont il s'est vu l'objet ce jour même, ont été l'unique occasion du malheur qui a suivi. S'il en est toutefois qui veulent être ses amis, il restera aussi le leur. Il suivra sur ce point les conseils de ceux qu'il a toujours aimés : c'est pourquoi il prie le prince d'Orange de faire en sorte que les siens soient mis hors de tout péril, car il pourrait en coûter cher à quiconque leur voudrait du mal [1].

En ce moment, un pareil message ne pouvait point se remplir sans péril. Il fut confié à deux serviteurs flamands nommés Landmeter et Schollier ; mais les termes mêmes dans lesquels il était conçu, ne pouvaient qu'accroître l'irritation. « Le duc d'Alençon avouoit tout le fait (ne se pouvant « en vérité plus déguiser), confessant que luy prince souverain, ne voulant estre commandé, cherchoit par ce « moyen-là (s'il eust succédé) à commander plus absolutement aux autres [2]. »

Cependant le prince d'Orange se rend lui-même au conseil de la ville. A l'entendre, la faute de tout ce qui est arrivé, doit être imputée à Rochepot et à Fervaques ; et rien, à son avis, ne serait plus imprudent que de provoquer la colère d'un prince qui peut appeler des renforts de

1 Gachard. Corr. du prince d'Orange, t. V, p. 78.
2 Rel. an., Arch. du Min. des Aff. Étrang. à Paris, Hollande, t. 1er.

France et qui sera bientôt l'époux de la reine d'Angleterre. Grâce aux discours du Taciturne, on décide de répondre en termes courtois aux lettres du duc d'Alençon ; on va plus loin, car l'on envoie du pain à Berchem pour nourrir ceux qui, au milieu de cette même journée, avaient porté le fer et la flamme au sein de la cité.

Cependant une vive émotion se déclara partout où l'on apprit la sinistre tentative d'Anvers. Les bourgeois de Gand abattirent les armes du duc d'Alençon, « disans « ouvertement le dict duc estre indigne de seignourier « ceulx lesquels, s'estans jettés entre ses bras pour estre « soustenus et deffendus, il avoit si malheureusement « voulu faire massacrer [1]. » A Flessingue, on jette plusieurs Français à l'eau. A Cambray, les bourgeois veulent prendre les armes et chasser Balagny [2].

L'écho de cette sinistre journée devait retentir dans toute l'Europe.

Philippe II s'écria, comme s'il régnait encore dans les Pays-Bas : « Mes Flamands valent quelque chose. *Mis Flamengos valen para algo* [3] ! »

Telle est à Londres l'indignation du peuple contre les Français que pour éviter sa fureur on défend aux étrangers de cette nation de se montrer dans les rues. On vend publiquement le livre pour lequel Stubbes eut naguère le poing coupé [4].

1 Lettre du seigneur de Sweveghem, du 19 avril 1583.

2 Avis du 15 janvier 1583 (v. st.). Arch. de Bruxelles.

3 Une épigramme latine du temps se termine par ce vers :

Galle,... Flandros nunc cor habere nega.

(Bibl. de Bruxelles, ms. 12949).

4 Avis d'Anvers (Arch. de Bruxelles).

Lorsqu'on annonce à Élisabeth le désastre d'Anvers, elle refuse d'y croire et fait jeter en prison le messager qui en a porté la première nouvelle ; mais, quand elle ne peut plus en douter, une autre résolution traverse son esprit ; elle veut faire arrêter l'ambassadeur de Henri III et l'envoyé du duc d'Alençon afin de s'assurer le remboursement de l'argent qu'elle a prêté [1].

En Allemagne, le peuple s'assemble, insulte les Français qu'il rencontre et les appelle : « les meschans traistres ou « les massacreurs, ennemis de Dieu et des gens de bien [2]. »

Mais c'est surtout en France qu'il faut étudier la vive impression produite par ce désastre. « Oh ! le grand mal-« heur ! s'écrie Catherine de Médicis ; je ne sçay si dans « toutes les batailles depuis vingt-cinq ans périt autant de « noblesse ! » Et elle ajoute : « Plust à Dieu, mon fils, « que tu fusses mort depuis longtemps plustost que d'estre « la cause de la perte de tant de noblesse et de tant de « troubles et de chagrins que ta conduite va attirer sur la « France ! Pourquoi t'engager dans des entreprises dont « tu ne pourras sortir avec honneur, ni en sûreté ? »

Les catholiques plaignent peu ce prince qui a sans cesse trahi leur cause, mais ils ressentent profondément l'injure faite à l'honneur national ; et c'est le duc de Guise qui offre à Henri III d'aller avec dix mille hommes délivrer le duc d'Alençon.

Les Huguenots s'écrient : « Qui veit jamais en telle « perfidie si imprudent conseil ? Pièca avons-nous perdu

1 Avis d'Anvers du 2 février 1583 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettres du 21 janvier 1583 (Arch. de la Haye).

« la réputation de foi, et maintenant ne l'avons pu retenir « de vaillance [1]. » Ce qui console le roi de Navarre, c'est son ancienne jalousie contre le duc d'Alençon [2] : « Je luy « ay souvent entendu dire, rapporte Du Plessis-Mornay, « lorsqu'on parloit de la trahison d'Anvers, qu'il n'eut « jamais joye plus profonde que quand il sceut l'yssue ven- « geresse d'une telle perfidie. » *Nunquam ex spinis uvas* [3].

Un Français, témoin du massacre, en résume en ces termes les enseignements :

« Là s'est cogneu la vanité et lascheté des uns et la « prudence et magnanimité des autres.

« Là s'est cogneu la maxime en l'art militaire que les « harquebuses, espées et dagues sans piques et hallebardes « sont inutiles.

« Là s'est cogneu que le peuple nourri en liberté qui a « les armes en main, devient courageux et magnanime.

« Là s'est cogneu qu'il n'y a rien plus furieux que le « mastin quand on le veut arracher de son fumier.

« Là s'est cogneu que les François, ayant perdu l'opinion « de valeur, loyaulté et prudence, ont acquis la réputation « de vanité, lascheté et perfidie.

« Là s'est cogneu qu'une entreprinse esventée ne réussit « jamais à bien.

« Là s'est cogneu qu'il est dangereux à un prince de se « fier au conseil de jeunes gens qui n'ont jamais veu gou- « vernement des républiques.

1 Lettres de Du Plessis-Mornay, du 13 et du 14 février 1583.

2 Dès ce moment le roi de Navarre convoitait la succession du duc d'Alençon aux Pays-Bas.

3 Vie de Du Plessis-Mornay, p. 142.

« Et surtout s'est cogneu que l'Espaignol qui nous fait « jouer ces sanglantes tragédies, se brave des uns et des « autres et triomphe de nostre perte et déshonneur, dont « il tire proffit et plaisir tout ensemble aux despens de « nostre sang et de nos vies.

« Je prie à Dieu qu'il donne ci-après meilleur conseil à « nostre prince [1]. »

En France tout finit par des chansons. On en composa une dirigée contre le prince d'Orange, où le rôle du duc d'Alençon est étrangement travesti :

Flamant n'y a qui ne se range
Desoubs sa fidèle mercy.
D'autre part le prince d'Orange
Luy a promis sa foy aussy.
Pour autant à eux il s'asseure
Et ne pense la traïson
Que tacitement on procure
Contre luy sans droict et sans raison.

Le prince d'Orange à ce faire
Fut par le peuple commis,
Par quoy, comme faux adversaire
Favorisant les ennemis,
Dict à Monsieur : « Je vous en prie,
« Cousin, que la ville sortions
« Pour voir vostre gendarmerie.. »

Monsieur alors, pour faire monstre,
Sortit d'Anvers avec luy :
Si fut à nostre malencontre,
A nostre travail et ennuy ;

1 Arch. du Min. des Aff. Étrang. à Paris, Pays-Bas, t. III.

Car, comme ils furent hors la ville
Une demi-lieue seulement,
La traïson meschante et vile
Fut descouverte apertement.

La trahison, d'après l'auteur de la chanson, est une feinte indisposition du Taciturne qui se couche sur la route, puis rentre chez lui. C'est le signal de l'extermination des Français :

O traïson faulse et maudite,
Hélas ! que tu coûteras cher !
On verra ta forte vindicte
Enfin sur les tiens tréboucher.
Monsieur qui a l'âme fort bonne,
Dedans briefs temps s'en vengera [1].

---

1 Record Office.

CHAPITRE XXVI.

D'ANVERS A TERMONDE.

(janvier — mars 1583)

De Berchem à Vilvorde. — Le duc d'Alençon à Vilvorde. — Le duc d'Alençon à Termonde. — La médiation française et la médiation anglaise. — Négociation secrète avec le prince de Parme. — L'accord de Termonde.

I.

DE BERCHEM A VILVORDE.

Le duc d'Alençon, en apprenant que ses amis avaient mieux réussi à Termonde qu'il ne l'avait fait lui-même à Anvers, avait résolu d'aller les rejoindre. Il espérait pouvoir rassembler son armée et réparer un échec momentané par d'éclatants succès. Dans ce but, il s'était porté vers l'abbaye de Saint-Bernard pour y franchir l'Escaut ; mais des navires de guerre envoyés d'Anvers fermaient le passage du fleuve. Le Rupel n'était pas moins bien gardé, tant était grande la terreur de la population des campagnes.

Dès ce moment l'orgueil du prince français tend à fléchir. S'il ne peut commander en maître, la voie des négociations lui reste ouverte, et il compte sur le prince d'Orange pour recouvrer sa dignité compromise et son autorité perdue.

Les États-généraux s'assemblent. Le Taciturne les presse de se réconcilier avec Son Altesse, « tant pour la tenir de « bon naturel comme pour la foy qu'ils luy avoient jurée « et pour le mal qu'il leur pourroit advenir de retomber « ès mains des Espagnols [1]. » Cédant à ses instances, ils décident qu'ils enverront vers le duc d'Alençon des députés chargés de l'apaiser [2]. Parmi ceux-ci se trouveront deux de ceux qui naguère ont traité au Plessis-lez-Tours et de plus son ancien ami Henri de Bloyere ; on réclame pour eux un sauf-conduit. Le duc d'Alençon s'en indigne. Pourquoi cette défiance ? On peut se contenter de sa parole. Les députés des États seront très-bien venus, et, si l'on entreprenait quelque chose contre eux, il serait le premier à les défendre [3].

L'impatience que le duc d'Alençon éprouve de voir arriver les députés des États-généraux, est extrême. Il leur écrit dès le lendemain : « Le plus tost que nous pourrons « sortir d'affaires, ce sera mieux pour vous et pour moy ; » et il signe : « Vostre bien affectionné amy [4]. »

Si ces députés n'ont point paru, c'est qu'à Anvers l'opposition est vive. Il y a encore des taches de sang sur le pavé, et déjà l'on propose de tout oublier [5] !

1 Lettre de Des Pruneaux, du 26 janvier 1583.

2 Lettre des États-généraux, du 18 janvier 1583. Arch. de Bruges, Wittenbouck D.

3 Lettre du duc d'Alençon, du 18 janvier 1583. Bibl. de Bruxelles, 12909, p. 317 ; Arch. de Bruges, Wittenbouck D.

4 Lettre du duc d'Alençon, du 19 janvier 1583. Arch. de Bruges, Wittenbouck, D ; Bibl. de Bruxelles, 12909.

5 « De recepvoir ung tel meschant en grâce et se confier de rechief à « luy ne conviendra point, et, si le quittons du tout, est à craindre qu'il

Le duc d'Alençon ne peut attendre plus longtemps : il donne l'ordre de marcher vers Duffel afin de se diriger, soit vers Vilvorde où il y a une garnison française, soit plutôt vers Bruxelles où depuis longtemps les États-généraux ont voulu fixer sa résidence ; mais ce mouvement est marqué par de nouvelles épreuves. Des Espagnols sortis de Lierre attaquent l'arrière-garde. Les paysans pillent les bagages qu'ils vont vendre au marché d'Anvers. Un pont construit à la hâte sur la Dyle près de Rymenam se rompt. Huit cents Français se noient, et le duc d'Alençon aurait péri lui-même s'il n'avait été sauvé par les Suisses.

Le duc d'Alençon a écrit de Duffel au colonel Vanden Tympel pour lui exprimer l'espoir « que les bons ne se « refroidiront pas en son endroict [1]. » Deux jours après, il adresse de Rymenam une autre lettre où il proteste qu'il a eu pour unique but « de purger la ville d'Anvers de « ceulx qui s'engraissent du sang du peuple [2]. » Cepen-

« appointera avec le roy d'Espaigne en luy délivrant touttes les villes et « autres places qu'il a en son pouvoir à nostre irréparable préjudice et « peut-estre totalle ruyne. » Avis d'Anvers, du 9 janvier 1583 (v. st.) Arch. Nat. à Paris, K. 1561.

1 « Monsieur de Temple, les indignités que j'ay receues de messieurs d'Anvers avec fort peu de respect à ma qualité et personne, m'ont tellement transporté que, voulant lundy sortir de la ville pour venir en mon armée, il advint une mutination à la porte entre eulx et les miens, où les soldats estants à Burguenau arrivèrent, en façon qu'à mon très-grand regret et desplaisir il s'en ensuivit beaucoup de désordre, dont je vous ay bien voulu advertir et vous dire que mon affection pour cela n'est de rien diminuée d'assister de tous mes moyens et des forces que j'ay en main, les bons qui de ce, me semble, ne se doivent refroidir en mon endroict, comme je m'asseure que vous ne ferez. » Bibl. de Bruxelles, 12909, f. 315 (20 janvier 1583).

2 Diegerick, Mém. sur les nég. du duc d'Alençon.

dant, dès qu'il s'approche de Malines, les bourgeois ferment les écluses pour inonder les environs, et, s'il arrive jusqu'à Vilvorde, c'est pour y apprendre que le colonel Vanden Tympel, loin de l'appeler à Bruxelles, se bornera à lui envoyer quelques vivres.

II.

LE DUC D'ALENÇON A VILVORDE.

Le duc d'Alençon s'arrête à Vilvorde le 23 janvier : c'est le point de départ des premières négociations.

L'influence du prince d'Orange a paru un moment compromise. Le bruit court que La Fougère a avoué que le Taciturne siégeait *in conclavi*, c'est-à-dire dans le conseil du duc d'Alençon, le jour où la *furie française* a été résolue [1] ; mais, quand les sectaires le lui reprochent, il leur répond qu'il ne savait rien des desseins des Français et que s'ils eussent réussi, sa propre vie eût été en danger [2].

Cependant ce n'est point sans quelque hésitation que le Taciturne, à ce qu'il déclare lui-même, exprime son opinion, car bien des fois on a fait peser sur lui la responsabilité des calamités publiques. Que pouvait-il faire, rencontrant si peu d'obéissance et impuissant même à garantir

1 Avis d'Anvers (Arch. de Bruxelles). — On publie sous les auspices du prince de Parme une lettre écrite à Cologne le 28 février 1583, où l'on accuse le Taciturne d'avoir été le complice du duc d'Alençon. Pouvait-il ignorer dans quel dessein le maréchal de Biron était sorti d'Anvers ? N'accourut-il pas sur les remparts afin d'empêcher les bourgeois de tirer sur les Français ? Ne cherche-t-il pas à traiter avec eux ?

2 Lettre du prince de Parme, du 25 janvier 1583.

la défense du pays ? Certes, ce qui a eu lieu, permettrait, conformément au traité de Bordeaux, de prononcer la déchéance du duc d'Alençon ; mais, si l'on ne veut pas se soumettre aux Espagnols, si d'autre part le pays manque de ressources suffisantes pour assurer son propre salut, que reste-t-il sinon de traiter avec lui ? Faut-il rompre à la fois avec la France et l'Angleterre ? Que peut-on faire si l'on renonce ainsi à l'appui nécessaire pour continuer la lutte contre un ennemi redoutable [1] ? A l'entendre, il faut tout attribuer à l'insolence des soldats français ; et le duc d'Alençon, en présence de tant de calamités, demeure le seul médecin qui puisse guérir les maux du pays.

En même temps, le prince d'Orange adresse au duc d'Alençon des avis dictés par la prudence autant que par son zèle pour ses intérêts. Dans une lettre écrite entièrement de sa main, il lui rappelle le sincère dévouement qu'il a mis à son service, n'ayant jamais rien plus à cœur « que le voir parvenir au comble de ses désirs, » qu'il y a fidèlement travaillé de toutes ses forces, persuadé « que sa grandeur estoit du tout conjoinct avec le bien du pays. » Tout était changé. Ceux qui seraient morts pour lui, se montraient plus disposés à périr de la main des ennemis qu'à rester exposés au péril dont ils avaient été menacés. Il lui faisait observer que son langage altier n'était pas le meilleur moyen d'accroître ni sa grandeur, ni la renommée de ses vertus ; il le suppliait de suivre d'autres conseils et terminait en lui baisant les mains en toute humilité [2].

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V, p. 95.
2 Groen, t. VIII, p. 144 (27 janvier 1583).

Le prince d'Orange veut aller lui-même à Vilvorde pour traiter avec le duc d'Alençon ; mais le peuple d'Anvers s'oppose à son départ : « Vous nous avez mis, lui « crie-t-on, en ces garbouilles. Regardés de nous en mettre « hors. Autrement ne partirez d'icy [1]. »

Le 24 janvier, le Taciturne se rend au Breedenraedt ; il y expose les promesses du duc d'Alençon : « Messieurs, « ajoute-t-il, que demanderiez davantage d'un tel prince « issu de si noble sang ? » Plusieurs voix s'élèvent pour déclarer qu'on ne veut pas négocier avec un traître et un méchant, ni avec les anciens ennemis de la nation. Mieux vaut la paix avec Philippe II. « Si vous voulez « l'Espagnol, s'écrie Guillaume, tuez-moy plustost [2]. » On appelle le Taciturne : « le perfide introducteur des « Français ; » on chante dans les rues :

T'is beter met den ouden vader
Dan metten verrader [3].

Une compagnie bourgeoise qui allait monter la garde au château, s'arrête devant la maison de Marnix : « Où sont, « s'écrie-t-elle, ceux qui voulaient favoriser les François [4] ? »

Le prince d'Orange ne se décourage point. Il est si astucieux [5] qu'il a toujours dans ses mains quelque moyen de se tirer d'affaire [6].

1 Rapport du 22 janvier 1583. Arch. de Bruxelles.
2 Avis d'Anvers, Arch. Nat. à Paris, K. 1561.
3 Avis d'un contrefaict patriote, du 28 janvier 1583 (Arch. de Bruxelles) ; Avis de Tournay, du 4 février 1583 (Arch. Nat. à Paris, K. 1561).
4 Willems, Meng., p. 179.
5 È tenuto da ognuno tanto astuto.
6 Lettre d'Albertani, du 7 février 1583.

Les députés des États-généraux ont quitté Anvers. Les instructions qui leur ont été données, portent qu'ils feront connaître au duc d'Alençon que le départ des garnisons étrangères est la première base de toute réconciliation. S'il accepte Bruxelles comme résidence et évacue toutes les autres villes, on pourra lui remettre cinq ou six otages afin de protéger sa retraite. Il restituera immédiatement Termonde et Vilvorde ; mais il conservera Dixmude et Bergues-Saint-Winoc. Néanmoins, s'il en retire ses garnisons, ceux de Bruges et du Franc y verront une preuve d'affection [1]. De plus (ici reparaissent les préoccupations intéressées du Taciturne) il ne portera plus le titre de comte de Hollande et de Zélande [2].

Le duc d'Alençon feint d'être malade. Quand on lui parle de restituer Termonde et Vilvorde, il répond : « Y a-t-il donc un seigneur plus grand que moi, à qui l'on « veuille remettre ces villes [3] ? » Le bruit s'est répandu qu'il réclame comme première condition qu'on rouvre à ses soldats les portes de toutes les villes d'où on les a chassés ; « mais les communes et les villes disent qu'ils sacca- « geront plustost tous les François [4]. »

Il est douteux que ces négociations aboutissent. C'est surtout parmi les sectaires, dans le vieux parti calviniste où fermentent tant de germes de haine et de vengeance, qu'on repousse comme un crime tout lien nouveau avec un prince catholique.

1 Arch. de Bruges, Wittenbouck D, f. 185.

2 Pap. de H. de Bloyere, p. 619 (Arch. de Bruxelles) ; Wittenbouck D, p. 200 (Arch. de Bruges).

3 Avis du 27 février 1583. Willems, p. 190.

4 Rapport du 22 janvier 1583. Arch. de Bruxelles.

Les mêmes protestations s'élèvent du fond de l'Allemagne. « C'est manquer à la parole de Dieu et à la voix de « la conscience, » déclare Jean de Nassau [1]. « Que de « calamités, écrit Albada, n'avons-nous pas subies à cause « du duc d'Alençon ! Puisse Dieu pardonner à ceux qui « ont tendu à ce but et qui, disposant de l'autorité, ont « repoussé les conseils des autres, qui étaient plus sages « et plus agréables à Dieu !.. Je veux seulement vous « engager aujourd'hui à ne pas vous laisser induire, ni par « des promesses, ni par la crainte de quelque péril, à « recevoir le duc d'Alençon ; car, si cela arrivait, il y aurait « lieu de craindre que le prince d'Orange ne se laissât « guider que par ses intérêts, et Dieu réserverait une fin « honteuse à tous ceux qui dirigent le gouvernement. « Hérode et Pilate s'entendront-ils ? Oubliera-t-on que « Dieu dissipe les projets des Gentils [2] ? »

Le prince d'Orange fait rédiger un mémoire où ces objections sont habilement réfutées.

Certes, de puissantes considérations se présentent contre tout projet de réconciliation. Peut-on espérer qu'un prince qui a violé tous les traités, les respectera désormais ? Y a-t-il lieu de négocier avec un prince qui ne s'est pas seulement montré parjure, mais aussi sanguinaire ? Il faut craindre qu'il ne reste toujours hostile à la Religion ; et plusieurs soutiennent qu'il en a comploté la ruine, d'accord avec le roi de France. Du moins on ne doit pas douter que Henri III « ne luy ait donné assez à entendre qu'il lui

1 Groen, t. VIII, p. 151.

2 Lettre d'Albada à Vander Myle, du 19 janvier 1583 (v. st). Ep. sel., p. 944.

« seroit aggréable que, par quelque moyen que ce fust, « il mist ung ferme fondement à son authorité pour ne « despendre de la volonté d'ung peuple inconstant. » Les articles mêmes qu'il propose, sont dirigés contre les libertés du pays.

D'autre part, que de dangers si l'on ne traite point avec le duc d'Alençon ! Il menacera Gand de Termonde, et Bruxelles de Malines. La Gueldre sera perdue faute de secours ; et, si la France se déclare ennemie, quels seront les moyens de résistance ? Si après avoir déposé le roi d'Espagne, on est réduit à se soumettre à son autorité, quelle tache d'inconstance aux yeux de tous les peuples ! Ce sera la ruine de la religion et de la liberté ; ce sera l'extermination de tous ceux qui en ont pris la défense.

Où se trouvent donc les remèdes les plus faciles ? Si l'on ne traite pas avec le duc d'Alençon, il n'y en a d'autres que de reconquérir les villes qu'il occupe et de lever une armée pour rompre la tête aux ennemis. Si cela se peut, il faut le faire et chasser à la fois le Français et l'Espagnol ; mais, si cela n'est pas possible, il ne faut pas tenter Dieu, mais accepter en toute humilité son châtiment et les remèdes qu'il nous présente.

S'il faut traiter, soit avec le duc d'Alençon, soit avec le roi d'Espagne, il ne faut pas oublier que le premier maintiendra la Religion et que le second la détruira, que le premier déplore une faute à laquelle il a été entraîné par un mouvement de colère, que le second est notre ennemi depuis quinze ans et qu'il n'aspire qu'à la vengeance. Vis-à-vis de l'un, il ne reste qu'à se soumettre ; vis-à-vis de l'autre on peut traiter, c'est-à-dire lui imposer des conditions : la

restitution des villes occupées, la retraite de son armée, le choix de nouveaux conseillers nés dans le pays, un mariage avec une princesse « qui ne soit pas espagnolisée, » la promesse à imposer au roi de France de ne jamais aider le roi d'Espagne.

On objecte le fait de la conscience ; mais c'est à tort. Le duc d'Alençon, quoique parjure, reste notre prince parce qu'on ne l'a point déposé : on peut se réconcilier avec lui. Saül, qui tuait les prophètes, fut reconnu par le peuple de Dieu ; Manassès se convertit après un règne de cinquante années. Auguste, malgré ses proscriptions, Théodose, malgré le massacre de Thessalonique, ont été comptés parmi les meilleurs princes. N'a-t-on pas obéi aux comtes de Flandre, aux ducs de Bourgogne, à Maximilien, qui avaient massacré leurs sujets ? En France, même après la Saint-Barthélemy, n'a-t-on point respecté les rois ? Si l'on peut traiter sans manquer à la gloire de Dieu et au bien public, il faut s'appliquer à asseoir la paix sur des règles qui accroissent à la fois la gloire de Dieu et le bien public [1].

III.

LE DUC D'ALENÇON A TERMONDE.

Le duc d'Alençon profite de ces pourparlers qui équivalent à une trêve, pour s'éloigner de Vilvorde. S'il ne peut s'emparer de Bruxelles, il s'enfermera dans la forteresse de Termonde. Il espère qu'il pourra de là parler plus haut « et remettre le tout mieux que devant [2]. »

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V, p. 302.
2 Lettre du sieur de Rochemorte, du 26 janvier 1583. Arch. de Bruxelles.

Il n'en est rien. L'agitation redouble à Anvers, quand on apprend que le duc d'Alençon est à Termonde. Le Breedenraedt s'assemble de nouveau : on y décide qu'il convient de ne renouer aucune relation avec le duc d'Alençon et qu'il ne faut pas même lui envoyer des vivres [1].

Le duc d'Alençon n'a pas trouvé à Termonde les ressources qu'il espérait. Le dénuement de ses soldats est extrême ; ils meurent de faim [2]. Il voudrait continuer sa retraite vers Dunkerque, mais de nombreux obstacles se présentent. En vain le prince d'Orange a-t-il écrit aux magistrats de Gand pour qu'ils traitent avec le duc d'Alençon comme on l'a déjà fait en Brabant : ils répondent, malgré les efforts de Ryhove, qu'ils ne le feront point, dussent-ils combattre jusqu'au dernier homme [3]. On a fermé le passage à Meulestede ; on a aussi rompu le pont de Waesmunster, et de ce côté se trouvent les Anglais commandés par Norris [4].

1 Reg. du Breedenraedt, f. 29 v° (3 février 1583).

2 Arch. de Bruges, Wittenbouck D., p. 233 (3 mars 1583). Un agent anglais, Thomas Randolph écrivait le 29 janvier 1583 que les Français mouraient de faim comme des chiens. Le duc d'Alençon lui-même n'avait pas de quoi se remplir le ventre. Record Office. Dom. papers.

3 « Le prince d'Orenge a mandé à ceulx de Gand que le duc d'Alenson estoit acordé avec ceulx de Brabant et qu'il leur conseilloit de fayre le mesme. Ceulx de Gand ont respondu que pour le dernier homme ils ne le veulent, et depuis ils ont receu lettre de ceulx d'Anvers qu'ils n'ont point accordé, leur priant d'estre tousjours avecq eulx. Ceulx de Gand ont esté fort réjouy de ces nouvelles. » Rapport du 29 janvier 1583 (Arch. de Bruxelles).

4 Dans une lettre du 18 février 1583, Henri III se plaint vivement des Anglais qui s'opposent au passage du duc d'Alençon. Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3308.

Il faut reprendre les négociations, mais avec peu d'espoir de succès. Les États-généraux exigent que le duc d'Alençon évacue immédiatement Termonde et Vilvorde. A ce prix on lui accordera pour sa résidence Bruxelles « ancien siége royal des princes, ville belle, plaisante et « plus commode qu'aultre [1]. » Mais, s'il y établit son gouvernement, il faut que, pour démentir son projet d'épouser une infante, il recherche la main de la sœur du roi de Navarre ou de toute autre princesse « non espagnolisée ; » qu'il donne à son armée des chefs agréables aux États, qu'il n'y ait que des naturels du pays dans son conseil, dans sa garde, dans ses garnisons ; qu'il fasse enfin châtier « les auteurs du conseil qui a esté exécuté au « grand préjudice de Son Altesse » à Anvers et ailleurs. Les États ne céderont sur aucun de ces points, « luy offrant « au reste toute très-humble obéyssance et service [2]. »

Le duc d'Alençon consent à résider à Bruxelles avec un corps de huit cents Suisses qui jureront de n'attenter en rien à la sûreté de l'État. Huit cents Français continueront à occuper Termonde pendant trois mois. Chamois sera remplacé à Dunkerque. Ceux d'Anvers restitueront tout ce qui a été saisi et pourront « proposer « articles pour la bonne police, seureté et bien d'icelle « ville. » Il s'engage de plus à exécuter le traité de Bor-

1 C'est ce moment que le poëte flamand Houwaert choisit pour faire imprimer des vers où il porte la gloire du duc d'Alençon jusqu'au ciel. « Si Quinte-Curce, dit-il, n'avait pas raconté les hauts faits d'Alexandre, « qui connaîtrait ses victoires ? » L'heure était mal choisie pour ce panégyrique.

2 Arch. de Bruges, Wittenbouck D., f. 180 (13 février 1583).

deaux ; mais on lui remettra une somme de deux cent cinquante mille florins [1].

Les habitants de Bruxelles tranchent la question. Effrayés par les récents événements d'Anvers, ils déclarent qu'ils ne recevront pas les Français. On raconte qu'ils ont dévasté le palais et brûlé la galerie par laquelle les souverains avaient coutume de se rendre à l'église de Sainte-Gudule [2].

A défaut de Bruxelles, on offre Malines « ville belle, « commode, forte et propre pour Son Alteze [3]. » A Malines, même opposition qu'à Bruxelles.

Le duc d'Alençon a demandé la ville de Bruges qui assurerait ses communications entre Termonde et Dunkerque [4] : c'est un motif suffisant pour la lui refuser.

Reste Dixmude « lieu fort mal basty, esloingné et incom-« modieux. » Ce serait une bien modeste capitale pour le duc d'Alençon ; et, néantmoins, les États-généraux, prétextant le voisinage d'Ypres et de Menin où il pourrait tenter quelque surprise, n'y veulent consentir.

Des Pruneaux se plaint vivement aux États-généraux. Par son zèle, par ses efforts, après beaucoup de peine et de travail, il a réussi « à les faire jouir de la présence de

1 Pap. de H. de Bloyere (Arch. de Bruxelles) ; Arch. de la Flandre occidentale ; Avis d'Anvers, du 2 février 1583 (v. st.). Arch. de Bruxelles.

2 Avis d'Anvers (Arch. de Bruxelles).

3 Instructions du 11 mars 1583. Pap. de H. de Bloyere, t. II, p. 911 ; Arch. de Bruges, Wittenbouck, D., f. 238.

4 Arch. de Bruges, Wittenbouck, D. ; Bibl. Nat. de Paris, 3287 (26 et 27 février 1583) ; Pap. de H. de Bloyere (27 et 28 février) ; Arch. de Bruges, Wittenbouck, D. (28 février et 2 mars).

« son prince, qu'il cuidoit certainement devoir estre aul-
« tant honoré et respecté de ses subjects comme franche-
« ment et de bonne volonté il avoit chargé ce pesant faix
« sur ses fortes espaules. » Mais il en a été autrement. Ceux qui tiennent le premier rang ont donné un mauvais exemple, car ils n'ont songé qu'à leur profit et utilité. D'autres ont été « aveugles et abandonnés de raison. » Il reste si peu d'espoir « de la réintégration du bien » qu'on peut craindre de voir le pays « accablé et précipité en une
« inévitable et perpétuelle ruyne [1].

C'est surtout à l'influence du Taciturne que Des Pruneaux s'adresse : « Vostre Excellence, comme celuy qui y
« pouvoit le plus, m'avoit tousjours faict espérer que la
« présence de ce prince dissiperoit toutes les nuées qui
« s'opposoient à la lumière qu'il nous debvoit donner en ces
« pays... Si Dieu nous vouloit favoriser tant que de reco-
« gnoistre nostre faulte et que par vostre moyen et autho-
« rité que je sçay estre assez souffisante pour ce regard,
« nous puissions amender le passé, je croy que ce seroit
« ung bel ouvrage [2]. »

Le Taciturne répond : « Je vous puis bien asseurer que
« je ne crains point qu'on me puisse dire que je n'aye faict
« tout debvoir au service de Son Alteze.. Si peu que j'ay
« de reste d'authorité, je l'emploieray volontiers à luy
« faire plaisir et service [3]. »

1 Lettre de Des Pruneaux aux États-généraux, du 21 février 1583 (Arch. de la Haye).

2 Lettre de Des Pruneaux au prince d'Orange, du 21 février 1583 (Arch. de la Haye).

3 Arch. de la Haye.

IV.

LA MÉDIATION FRANÇAISE ET LA MÉDIATION ANGLAISE.

Le roi de France n'interviendra-t-il point en faveur du duc d'Alençon ? Que feront pour lui deux femmes, dont l'une le chérit comme un fils, dont l'autre a failli l'aimer comme un époux ?

Henri III défend toutes levées de troupes pour aider le duc d'Alençon [1] ; mais il veut chercher à le sauver, « comme « celluy qui a soing de Monseigneur pour luy attoucher « de si près et ne l'estimer pas seulement pour son frère « unicque, mais pour son propre fils. » Il a chargé un des gentilshommes de la chambre, le sieur de Vannes, de se rendre près du prince de Parme afin de lui dire « com- « bien le roy a eu désagréable que Monseigneur son frère « se soit joinct au prince d'Orange et à ceux des Estats « des Pays-Bas. Il n'a cessé de le dissuader de ceste entre- « prise, et, à son avis il se présente grande commodité de « retirer Monseigneur de l'intelligence et obligation qu'il « a contractées avec les dicts Estats. » Il espérait donc que le prince de Parme n'empêcherait point le duc d'Alençon de se retirer en France. Un plaisir fait à un si grand roi ne pouvait être perdu, pas plus qu'une injure qu'il recevrait ne pourrait être mise en oubli. Si le prince de Parme demande quelles sont les intentions du duc d'Alençon, le sieur de Vannes répondra que le roi les ignore,

1 Bibl. Nat. de Paris, 3208, f. 149 (11 mars 1583).

mais il pense « que ayant commencé d'esprouver le mau-
« vais succès de ses entreprises, selon ce qui luy en a esté
« assez de fois prédit pour le destourner d'y entrer, il sera
« plus près de s'y condescendre. » Du reste, le seigneur de Vannes se rendra près du duc d'Alençon « pour essayer « de l'y induire avec beaucoup de bonnes raisons [1]. »

Catherine de Médicis ne s'adressera pas aux Espagnols, mais au Taciturne, comme à celui qui peut le mieux venir en aide à son fils.

La première impression du massacre d'Anvers à la cour de France a été une clameur d'indignation contre le prince d'Orange que l'on considérait comme chargé de protéger et de défendre le prince français. Il y a même parmi les parents des victimes un tel désir de les venger qu'ils veulent frapper le Taciturne [2].

C'est sous l'empire de ce sentiment que Catherine de Médicis s'adresse au prince d'Orange : « Mon cousin, lui
« écrit-elle, le roy mon fils et moy ne pouvons croire ce que
« l'on dit, car nous vous estimons plus homme de bien que
« deussiez user d'une si grande ingratitude vers mon fils,
« et l'avez trop aymé pour faire un tel tour à un prince
« qui a un tel appuy qu'un roy de France pour s'en res-
« sentir en tout temps.. Jusqu'à ce que j'en sache la vérité,
« je ne perdray la bonne espérance que j'ay tousjours eu
« que ne le veuilliez bien servir [3]. »

1 Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3396.

2 « L'altération de plusieurs François est telle à l'encontre du prince d'Orange pour la perte qu'ils ont faicte de plusieurs de leurs parens au massacre d'Anvers, qu'ils sont après pour le faire mourir. » Rapport du 24 mars 1583 (Arch. de Bruxelles).

3 Groen, t. VIII, p. 148 (30 janvier 1583).

Le prince d'Orange répond : « Jamais je n'ay tant aimé « et honoré prince aucun que Son Altesse... J'avoye « moyen, s'il luy eust plu de se servir de mon conseil, de « luy faire service.. Il plaira à Vostre Majesté, ayant « entendu la vérité, de me continuer ses bonnes grâces et « m'entretenir en celles du roy, l'asseurant qu'après le ser- « vice de Son Altesse, je n'ay rien autant en recomman- « dation que leurs services et le bien de la couronne de « France [1]. »

Dès le 30 janvier, Catherine de Médicis a envoyé à Anvers le sieur de Mirambeau. Le dimanche 6 février, le navire qui le porte, touche aux quais d'Anvers ; mais il doit s'éloigner précipitamment, car beaucoup de bourgeois, voyant qu'il y avait des Français à bord, veulent les noyer dans l'Escaut. Il faut que les magistrats et les colonels interviennent, et c'est sous leur garde que Mirambeau est conduit à l'hôtel de la Demi-Lune derrière l'hôtel de ville assez près de l'Écu de Hainaut où le comte de Laval est descendu la veille pour traiter au nom du duc d'Alençon [2].

Mirambeau est reçu le lendemain par les États-généraux, Il prononce une longue harangue pour les engager à se réconcilier avec le duc d'Alençon. Le prince d'Orange, l'appuie dans un mémoire qu'il communique aux États-généraux. Un projet de traité est préparé [3]. On donne l'ordre de relâcher les navires français qui ont été saisis

1 Groen, t. VIII, p. 158.

2 Avis d'Anvers, du 7 février 1583 (Arch. de Bruxelles).

3 Arch. de la Haye (13 janvier 1583) ; Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V, p. 118.

et l'on embarque, malgré les protestations de la commune, quelques prisonniers qu'on renvoie en France.

Il était bien plus difficile d'obtenir l'adhésion des bourgeois d'Anvers. Le Taciturne se rend à l'hôtel de ville où siége le Breedenraedt et y tient le même langage ; mais à peine y est-il arrivé que deux mille bourgeois accourent en criant qu'ils ne veulent pas entendre parler d'accord avec le duc d'Alençon. A les croire, le prince d'Orange est la cause de tout le mal. « Luy seul pour son particulier « entretient ceste guerre ; il abuse tout le monde ! » Qu'on jette par les fenêtres quiconque osera proposer de faire rentrer les Français à Anvers [1] !

Le Taciturne s'effraie ; il appelle les gildes à son secours, mais on lui répond que le peuple est trop troublé pour recourir à ce moyen : il se résigne à passer la nuit à l'hôtel de ville. Cependant l'agitation persiste : on le force à venir loger à la place de Meer, car on craint qu'il ne se fortifie dans le château, dont il pourrait livrer les portes aux Français [2].

Il ne reste à Mirambeau qu'à retourner à Paris : sa mission a échoué [3].

C'est aussi au prince d'Orange que s'adresse la reine d'Angleterre [4]. Elle lui écrit elle-même « pour luy ramen-

1 Lettre d'Anvers, du 17 février 1583 (Arch. de Bruxelles) ; Lettres de Busbecq.

2 Avis d'Anvers, du 15 février 1583. Arch. de Simancas.

3 Lettre de Cobham, du 27 février 1583. Record Office.

4 Élisabeth avait exprimé à Marchaumont « la grande amitié » qu'elle portait au duc d'Alençon. Lettre de Marchaumont, du 26 janvier 1583. Arch. de la Haye. — Elle envoya aux Pays-Bas le fils du comte de Bedford pour s'enquérir de ce qui était advenu. Lettre de Catherine de Médicis, du 28 janvier 1583. Bibl. Nat. de Paris, 3308.

« tevoir combien la fortune et les affaires de Monsieur luy « ont tousjours esté en recommandation, « pour le prier d'avoir soin « qu'il ne tombe en aulcun danger ou incon- « vénient [1]. »

Rien n'est plus intéressant que la réponse du Taciturne : « Je suis marry que telles occasions se sont présentées, qui « empeschent que le désir de Vostre Majesté à l'advan- « cement des affaires de Monsieur n'a pas esté du tout « accomply. Dieu sçait que je n'en suis point cause, et suis « bien marry que tel conseil a esté suggéré à Son Alteze... « Je puis dire avecq vérité que jamais je n'ay plus aymé, « ni honoré prince que Son Alteze, tellement qu'à grand' « peine ay-je voulu croire ce que j'ay veu [2]. »

Élisabeth insiste, et écrit de nouveau aux États-généraux : « Nous avons bien voulu vous admonester que vous « vous donniez garde d'offenser ung prince de sa qualité, « ayant desjà par le mespris passé refroidy de beaucoup en « luy la première affection qu'il vous portoit ; car vous « pourriez aisément penser que s'il est si avant irrité qu'il « devienne vostre ennemy, ce luy sera chose assez facile « de se venger sur vous avec les moyens que son frère luy « pourra mettre en main [3]. »

1 Groen, t. VIII, p. 142 (22 janvier 1583). — Élisabeth écrivit aussi aux États-généraux et aux magistrats d'Anvers. Les réponses qu'elle reçut, nous ont été conservées. Arch. de la Haye ; Record Office (4 et 5 février 1583).

2 Groen, t. VIII, p. 157 (14 février 1583). — Le prince d'Orange ajoutait : « Quant aux particularités de ce qui est icy survenu, Messieurs d'Anvers en ont escrit fort amplement à Vostre Majesté, sur quoy, Madame, je ne doubte que Vostre Majesté pourra juger qui doit être accusé ou non. »

3 Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, Doc. in., t. II, p. 394.

La reine d'Angleterre enverra, dit-on, à Dunkerque un grand navire afin que le duc d'Alençon puisse s'y embarquer et retourner en Angleterre [1].

Le jour même où Catherine de Médicis a appris que les représentations de Mirambeau n'ont point été écoutées, elle a confié une autre mission à Bellièvre, le plus habile de ses négociateurs [2], et rien n'a été négligé pour en assurer le succès. Il quitte Paris avec trois mulets chargés d'or et d'argent, sous la garde des garnisons de Picardie. Il s'embarque à Calais, escorté par des navires de guerre [3], et le 2 mars il arrive à Anvers. Dès le lendemain il se présente au sein des États-généraux, et, dans un discours conciliant et habile, il leur expose tout ce qu'ils peuvent espérer de l'appui de la France. Le roi « veut correspondre avec eulx « par tous vrais et sincères offices d'amitié. Le malheur « advenu à Anvers l'a plus contristé que chose qui se « soit présentée durant le temps de son règne. » Mais on ne peut oublier ce qu'exige l'affection fraternelle, ce que le devoir impose « entre bons frères » On ne doit pas douter que le roi n'emploie tous les moyens que Dieu lui a donnés pour défendre la sûreté et la réputation du duc d'Alençon ; mais, au lieu de songer à la vengeance du passé et à con-

1 Catherine de Médicis charge Gondi d'aller remercier l'ambassadeur anglais, mais on craint que tout cela ne soit qu'artifice, *steno tutti artifizii*. Lettre d'Albertani, du 1er février 1583.

2 Les instructions de Bellièvre portent la date du 10 février 1583. Arch. de Bruges. Wittenbouck D, f. 224. Il demanda le 15 février aux États-généraux un sauf-conduit qui lui fut envoyé le 22. Arch. de la Haye.

3 Rapport sans date ; Lettre de La Motte, du 2 mars 1583. Arch. de Bruxelles.

tinuer l'offense, ce qui serait le plus grand des maux, il vaut mieux « traicter de réconciliation entre personnes si « saiges et qui ont tant de vertu et de valeur, pour raffer- « mir une bonne et sincère intelligence [1]. »

Bellièvre multiplie les démarches : il est sans cesse sur la route d'Anvers à Termonde ; mais la résistance reste vive, surtout en Flandre. Les magistrats de Gand ont écrit que si l'on ne veut pas tomber dans la plus extrême désolation, il ne faut point traiter avec de si cruels ennemis [2].

C'est à ce moment que Marnix reparaît : « Aldegonde est « à Gand et sollicite fort affin que ceux de Gand se voul- « droient conformer pour rentrer en union avec Alenchon [3]. »

V.

NÉGOCIATION SECRÈTE AVEC LE PRINCE DE PARME.

En dehors de ces négociations confuses et stériles, il y en est une autre qui par sa nature doit rester secrète : le duc d'Alençon traite avec le prince de Parme. Le jour où il a vu se fermer devant lui tous les passages de la Flandre, il en est arrivé au point de se demander s'il lui restait une autre retraite que la voie du Hainaut [4] ; mais, pour en faire usage, il faut s'entendre avec les Espagnols. Un colonel italien, du nom de Birague (peut-être parent du

1 Diegerick, Mém. déjà cité.
2 Arch. de Bruges. Wittenbouck D, f. 249 (21 mars 1583).
3 Avis d'Anvers (Arch. de Bruxelles).
4 Lettre du prince de Parme, du 25 janvier 1583.

chancelier de Birague), demanda à conférer avec un agent du prince de Parme. Quelques jours après, un autre Italien, don Orfeo Galiani, capitaine du château de Liedekerke, offrit un passeport à don Hernandez de Acosta afin qu'il pût se rendre à Termonde. On l'introduisit au milieu de la nuit près du prince français qui était couché. L'entretien fut long. Le duc d'Alençon parla de la grandeur du roi son frère, de l'appui qu'il attendait de la France et de l'Angleterre, de l'importance des places qui étaient en son pouvoir ; puis il ajouta qu'il était disposé à les remettre au roi d'Espagne, mais à la condition qu'on lui abandonnerait Bapaume, Bouchain, Landrecies, Cateau-Cambrésis et d'autres villes formant l'équivalent de celles qu'il aurait cédées.

Le prince de Parme, jugeant ces propositions hors de de raison, *fuera de razon* [1], n'y répond point ; mais le prince français, surpris de son silence, lui envoie un de ses écuyers nommé Beauregard, et voici ce qu'il fait connaître : son maître renoncera à toutes ses prétentions sur les Pays-Bas « en vertu du choix que aulcuns des États ont faict « de sa personne ; » il remettra Termonde et Vilvorde ; mais, d'autre part, le prince de Parme promettra d'assurer sa retraite en France et de lui remettre cinquante mille écus pour les besoins de son armée [2].

Alexandre Farnèse eût voulu, les armes à la main, profiter de la confusion qui régnait dans les Pays-Bas. C'eût été (Philippe II le reconnaissait lui-même) un moment

1 Lettre du prince de Parme, du 4 avril 1583. Arch. de Simancas.
2 Bibl. Nat. de Paris (4 mars 1583).

favorable pour donner un bon coup de main et imposer un accord avant que les Français « se raccomodent avec les « rebelles [1] ; » mais il s'était vu réduit à écrire aux principales villes pour les engager à se réconcilier. A ses lettres en étaient jointes d'autres signées par Melun, Montigny, Rasseghem et Sweveghem [2]. Ce qui manquait c'était l'argent : moyen toujours utile « pour gagner les « volontés [3]. »

En cet état de choses, le dernier mot est qu'il y a lieu d'accepter des propositions si humbles et si avantageuses. Peu importait de sacrifier Bergues et Dixmude si l'on recouvrait les places si importantes de Termonde et de Vilvorde. Une convention secrète est conclue sur cette base : sera-t-elle exécutée ?

VI.

L'ACCORD DE TERMONDE.

Malgré l'habileté des agents italiens au service du duc d'Alençon, le secret de ces pourparlers n'a point échappé à l'attention. On raconte qu'il acceptera toutes les conditions que lui imposera le prince de Parme [4]. On ajoute

1 Lettre de Philippe II, du 2 mai 1583.

2 Arch. de la Haye ; Arch. de Bruges, Wittenbouck D (23 et 26 janvier 1583).

3 Lettre du prince de Parme, du 25 janvier 1583. Arch. de Simancas.

4 On lit dans une lettre de Cologne, du 18 mars 1583 : « Le ducq « d'Alenchon traicte de deux costés pour avecq l'une ou l'autre partye faire « tant plus avantageux, à quoy semblent seulement servir ses démonstra- « tions et masque dont il use. » (Arch. de Bruxelles).

qu'une armée française ne tardera pas à envahir les Pays-Bas et qu'elle sera placée sous les ordres du duc de Guise [1].

Les États-généraux n'hésiteront plus à conclure la paix. Mieux vaut, dit-on, en régler les conditions que les subir. Leurs députés, activement secondés par Bellièvre, trouvent le duc d'Alençon impatient de quitter une triste bourgade où il se noie dans la boue [2]. Il s'ennuie [3]. « Rien « n'est si cher que le tans, écrit-il à Des Pruneaux ; car, « quant il est pardu, on ne le fait plus retourner [4]. » Aussi se borne-t-il à demander qu'on lui remette des otages pour garantir sa retraite, qu'on lui restitue les prisonniers et ses papiers. Il se contentera de la seule ville de Dunkerque où l'on pourra traiter ultérieurement, « les « choses passées estant de bonne foy oubliées de part et « d'aultre [5]. »

Un accord est conclu le 18 mars à Termonde [6] ; il est ratifié huit jours après. Le duc d'Alençon consent à se retirer à Dunkerque jusqu'à ce qu'il puisse établir sa résidence à Malines. Il licenciera son armée, sauf quatre cents fantassins et trois cents chevaux, et évacuera les villes de Vilvorde, de Termonde, de Dixmude et de Bergues [7]. D'autre

1 Avis d'Anvers, du 27 mars 1583. Arch. de Bruxelles. — Le bruit s'est même répandu que le duc d'Alençon s'entend avec le roi d'Espagne pour perdre le prince d'Orange. Lettre de Vander Aa, du 3 avril 1583.

2 Lettre d'Auger de Busbecq, du 12 avril 1583.

3 Lettre du 3 mars 1583 citée par M. Diegerick.

4 Bibl. Nat. de Paris, 3287 (2 mars 1583).

5 Bibl. Nat. de Paris, 3287.

6 Bibl. Nat. à Paris, 20647 ; Arch. de Bruges, Wittenbouck D, f. 245.

7 A Bergues, les capitaines du régiment de Villeneuve, qui occupaient la ville, refusèrent de l'évacuer tant que toute leur solde n'aurait pas été

part, les Français retenus prisonniers à Anvers seront relâchés, et on paiera au duc quatre-vingt-dix mille florins. Il s'engage par serment à oublier tous les dissentiments passés. S'il réclame des otages, il devra lui-même en remettre trois, parmi lesquels se trouveront l'évêque de Coutances et Fervaques [1].

Le 2 avril, une déclaration des États annonce qu'à la suite de l'accord conclu avec le duc d'Alençon, il est défendu de molester les soldats français [2].

Le duc d'Alençon écrit aux États qu'il espère « ne « voir jamais chose qui approche de l'inconvénient advenu ; » mais ses plus vifs remercîments sont réservés au prince d'Orange : « Mon cousin, je loue Dieu de la grâce qu'il « nous a faicte de nous avoir si bien inspirés que nous « soyons heureusement remis les ungs avec les aultres ;

payée. Ils écrivaient aux quatre membres de Flandre, que n'espérant plus recevoir ce qui leur était légitiment acquis, ils se voyaient réduits à recourir à des remèdes extrêmes, qu'ils n'avaient que trop éprouvé l'ingratitude avec laquelle on récompensait les services des gens de bien, qu'ils avaient servi fidèlement pendant cinq années et sacrifié les plus belles années de leurs vies sans compter leurs souffrances et leurs blessures, qu'ils étaient donc résolus à ne se retirer que lorsqu'on leur aurait payé tout ce qui leur était dû. « Ne trouvez estrange, ajoutaient-ils, si pour faire « vivre tant nous que nos soldats nous contraignons tant ceulx de ceste « ville que du pays adjacent de nous faire promptement recouvrer deniers.. Si vous n'y donnez ordre, nous inventerons assez de moyens pour « nous affranchir des nécessités présentes et avoir raison de ce qui nous « peult estre deu.. Jugez si, vous pourchassant nostre ruyne, il ne nous « doibt pas estre permis procurer le contraire. » Lettre du 26 mars 1583. Wittenbouck D, f° 253 (Arch. de Bruges).

1 Pap. de H. de Bloyere, t. II. pp. 911 et 913.

2 Arch. de Bruxelles.

« j'espère que ce sera pour jamais.. Je m'asseure que de « vostre part, en me continuant la bonne et dévote volonté « que vous m'avez voulu porter et dont j'ay tant de preuves, « vous m'assisterez et tiendrez la main à ung si saint et « salutaire ouvrage, ce que j'essaieray de recognoistre par « tous les bons debvoirs et offices qui dépendront de mon « pouvoir [1]. »

Le Taciturne annonça la convention de Termonde à Henri III en louant l'habileté de Bellièvre et en exprimant le vœu qu'on fît à Paris quelque démonstration publique contre les auteurs du sac d'Anvers [2]. Peu après, il s'excusa près d'Élisabeth du long retard de ces négociations en protestant de nouveau « qu'il ne feroit faulte de faire très-« humble service à Son Altèze [3]. » Marnix écrivit aussi à Walsingham pour lui annoncer l'accord qui venait d'être conclu ; il avait cessé de correspondre avec lui, « depuis « ces estranges symptômes survenus au corps malade de « par-deçà [4]. »

« Le prince d'Orange, écrit Granvelle, cherche d'abuser « de nouveau les rebelles et de rédiger le duc d'Alençon « en tels termes qu'il en puisse joyr comme de l'archiduc « Mathias, par où il sera un roy de cartes.. Il faict ce « qu'il peult pour rhabiller le tout ; car, si les François « l'abandonnent, il se peult tenir pour perdu [5]. »

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V, p. 123.
2 Lettre d'Albertani, du 30 mars 1583.
3 Doc. in. du XVIe siècle, p. 250.
4 Lettre de Marnix, du 11 avril 1583, ibid., p. 272.
5 Groen, t. VIII, pp. 150 et 176.

Tel est aussi l'avis des ambassadeurs de Florence. Lorsqu'ils rendent compte des protestations de zèle et de dévouement qu'échangent le duc d'Alençon et le prince d'Orange, ils ne manquent pas d'ajouter : « Tout est artifice des deux côtés, et ils ne cherchent qu'à se tromper « l'un l'autre [1]. »

1 Lettre d'Albertani, du 21 février 1583 ; Lettre de Busini, du 28 avril 1583.

CHAPITRE XXVII.

LE DUC D'ALENÇON A DUNKERQUE.

(avril — juin 1583)

Nouvelles négociations. — Le secours de France. — Le secours d'Angleterre. — Le duc d'Alençon quitte Dunkerque.

I.

NOUVELLES NÉGOCIATIONS.

Dès le 2 avril 1583, le duc d'Alençon écrivait à Des Pruneaux : « Je fès demain matin commanser à passer « mon armée afin que l'on connoysse par effet le grand « dessir que j'é de satisfayre à ma promesse [1]. » Mais ce ne fut que cinq jours après qu'il sortit de Termonde, entouré de trois cents chevaux et de cinq cents fantassins et laissant en arrière quelques compagnies de Suisses, de peur que ses gens, à leur départ, ne pillassent la ville.

Des otages ont été remis par les États au duc d'Alençon pour le protéger, mais ce n'est point assez à ses yeux ; il emmène avec lui un prisonnier, dont le nom doit le défendre contre les outrages publics : c'est le comte

1 Bibl. Nat. de Paris, 3287.

d'Egmont [1]. Néanmoins, plus d'une fois des injures s'élèvent du sein des populations contre le prince français, et, à son entrée à Nieuport, on le menace de représailles. Sa retraite est si précipitée qu'en deux jours il se rend de Termonde à Dunkerque où il arrive porté dans une litière, fort souffrant à la suite de honteux excès : *E tutto pelato*, écrit Busini [2]. « Le bruict est en France qu'il ne vault « guères mieulx que mort [3]. »

Le premier soin du duc d'Alençon est de réorganiser son gouvernement. Fervaques sera son général ; il lui donne une abbaye de six mille écus de revenu : « c'est la « récompense de ses hauts faits et de ses conseils admi- « rables. » Il aura pour ambassadeur à Anvers Pibrac, « dont la présence sera plus incommode que celle de plu- « sieurs milliers d'hommes armés. » A la grande indignation des nobles il choisit Avrilly pour son premier gentilhomme. Baqueville et Chamois se querellent : ce sont à Dunkerque les mêmes désordres qu'à Anvers [4].

On attend les députés des États-généraux, et l'on a même répandu le bruit que le duc d'Alençon les a fait

1 On a cédé le comte d'Egmont au seigneur de Téligny afin d'obtenir ainsi la délivrance de La Noue : il craint des représailles si La Noue est maltraité : « User d'inhumanité aux prisonniers, c'est acte qui n'appar- « tient aux chrestiens, mais plustost aux Turcs et barbares. » Lettres du comte d'Egmont, du 20 septembre 1582 (Coll. Stassart) et du 25 octobre 1582 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre de Busini, du 2 mai 1583.

3 Avis du 9 juin 1583 (Arch. de Bruxelles).

4 Lettre de Busbecq, du 1er juin 1583 ; Lettres de Busini, du 2 mai et du 13 juin 1583 ; Lettre de Th. Doiley, du 29 avril 1583. Record Office.

arrêter [1] : il n'en est rien. Tous les griefs semblent oubliés pour faire place à une ère de paix et de réconciliation.

Le prince d'Orange fait rendre la liberté à Fervaques et à ses compagnons, et propose aux États, non plus de renvoyer tous les Français, mais de les incorporer dans leur armée et de leur donner pour chef le maréchal de Biron qui recevrait deux mille écus par mois. « Il semble à Son « Excellence que pour la valeur et la prouesse dudict sei- « gneur on ne sçauroit trouver personnage plus propre à « ladicte chose et qu'à tant Son Excellence seroyt d'advis « que Messieurs les Estats voulsissent escripre à Son Alteze, « luy faisant entendre l'honneur et le contentement qu'ils « ont receu de ce qu'il a pleu à Son Alteze pourveoir la « dicte armée d'ung tel chief. » Deux mois à peine s'étaient écoulés depuis que Biron, à la tête de ces mêmes soldats, dirigeait contre Anvers la plus odieuse tentative. Le second général sera l'Anglais Norris. Laval commandera la cavalerie. Deux Français resteront maréchaux de camp. L'infanterie du duc d'Alençon compte deux mille cinq cents Suisses et deux mille arquebusiers. Celle des États est réduite à trois mille cinq cents hommes (les Anglais et les Écossais compris) ; leur cavalerie comprend douze cents chevaux. L'artillerie se compose de trois demi-canons et de deux demi-coulevrines ; mais le Taciturne a inventé lui-même « certains instrumens ou machines de guerre pour « le service et sceureté de l'armée. » Il réclame cinq ou six cents florins pour les faire exécuter et six chariots pour les envoyer à l'armée [2].

1 Lettre de La Motte, du 14 avril 1583. Arch. de Bruxelles.

2 Arch. de Bruges, Wittenbouck D, f. 251.

Une lettre des États-généraux est adressée à tous les capitaines (l'un d'eux est Henri de Bloyere) ; elle est conçue en ces termes : « Comme il a pleu au S[r] de Biron, mares- « chal de France, d'accepter la charge de l'armée, ce que « nous a esté très-aggréable pour le bien et avancement « qu'espérons que le pays et la cause commune en recep- « vront, veu la grande et longue expérience que le dict « mareschal a au faict de la guerre, nous avons bien voulu « vous en advertir afin que le respectez et obéissez et « faictes respecter et obéir pour le bien de Son Alteze et « du pays, ainsi qu'à vostre général estes obligé de faire « et vostre debvoir vous commande [1]. »

Le rôle assigné au maréchal de Biron est de marcher au secours de la garnison d'Eindhoven qu'assiégent les Espagnols : le commandement de cette place a été donné à Bonivet.

Malgré la Furie d'Anvers, l'armée française marche au premier rang avant celle des États.

Il ne restait qu'à poursuivre les négociations afin de rendre la réconciliation plus complète. Dès le 28 avril, le duc d'Alençon écrivait aux États pour se plaindre de ce que leurs députés n'arrivaient point. Il adressa le même jour une lettre non moins pressante au prince d'Orange.

Le Taciturne n'avait rien négligé dans ce but, car il avait soumis aux États-généraux un mémoire où il insistait afin que l'on traitât avec le duc d'Alençon, en récla-

1 Recueil des États-généraux, t. III, p. 182 (15 avril 1583). — Une convention fut conclue le 22 avril entre les États-généraux et Biron « pour le « service de Son Altesse et le bien et prospérité du pays. » Dép. des rebelles, t. XIV, p. 181.

mant la double garantie du roi de France et de la reine d'Angleterre ; il avait même obtenu qu'on envoyât à Dunkerque le seigneur de Sainte-Aldegonde [1]. Mais cet appui allait manquer au duc d'Alençon. L'influence du prince d'Orange allait s'affaiblissant de jour en jour : on en était arrivé à ce point non plus de l'honorer comme un sauveur, mais de le redouter comme un ennemi, et un jour qu'il était sorti de la ville d'Anvers, on le força à y rentrer parce que le bruit s'était répandu qu'il voulait se retirer et se fortifier dans la citadelle. Quelques jours après, les bourgeois accourent en armes pour l'y chercher : ils l'insultent et le maudissent, et c'est à grand' peine que les colonels parviennent à les calmer [2].

Le 22 juillet, le Taciturne quitte précipitamment Anvers [3]. Il se retire en Zélande ; mais à Flessingue on refuse d'ouvrir les portes à deux compagnies qu'il y envoie.

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V, p. 133. — Les instructions données à Marnix portent la date du 11 mai. Non-seulement on baisera les mains de Son Altesse avec toutes humbles recommandations de la part des États-généraux, mais de plus on le remerciera de sa bonne assistance, dont on est grandement obligé à Son Altesse. On entendra à ce qu'il lui plaira commander pour le bien du pays, et surtout on tiendra la bonne main à ne diminuer en rien sa bonne affection. Rec. des États-généraux, t. III, p. 183.

2 Willems, Meng., p. 198. En apprenant ce qui s'était passé, le prince de Parme écrivit aux gildes et aux bons bourgeois d'Anvers pour les engager à se réconcilier avec le roi d'Espagne. Lettre du prince de Parme, du 26 juin 1583. Arch. de Bruges, Wittenbouck D, f. 263.

3 Adieu vous dict, car il prévoit l'approche
D'une saison aultre que du passé ;
Adieu vous dict de peur qu'on ne luy reproche
Qu'en s'enfuyant de vous il soit chassé.

Van Vloten, Geschiedz., t. II, p. 281.

« Les affaires de pardeçà ne sont pas en trop bon estat », écrit le prince d'Orange à la reine d'Angleterre [1].

Dans cette situation, Marnix, alléguant que les États-généraux ne faisaient rien pour le dédommager des frais de ses voyages, refusa d'accepter la mission qui lui avait été confiée.

II.

LE SECOURS DE FRANCE.

Catherine de Médicis suivait avec une vive anxiété la marche des événements de Flandre. Dès le mois de mai elle avait mandé à son fils qu'elle était prête à se rendre à Calais où il aurait pu la rejoindre [2]. Elle s'était même mise en route, quand le duc d'Alençon lui écrivit pour l'en dissuader en alléguant que cela donnerait de l'ombrage aux États ; mais on prétendait que c'étaient les conseillers du duc qui l'avaient porté à s'exprimer en ces termes afin d'échapper aux reproches que la reine n'aurait pas manqué de leur adresser [3].

Tantôt la reine-mère réclame l'appui du prince de Condé qui le lui refuse ; tantôt elle appelle de Lyon Mandelot qui prend des prétextes pour ne pas obéir. Cependant des bandes d'ordonnance s'assemblent « la plume au vent » ; elles doivent être dirigées vers Boulogne et vers Dunkerque [4]. Trois régiments et huit cents chevaux se réunis-

1 Lettre du prince d'Orange, du 8 août 1583. Record Office.

2 Lettre d'Auger de Busbecq, du 1er juin 1583

3 Lettre d'Auger de Busbecq, du 25 juin 1583.

4 Avis du 24 mars et du 6 avril 1583. Arch. de Bruxelles.

sent aux bords de la Somme : on passe les montres à Abbeville, à Montreuil et à Calais [1]. On rapporte de nouveau que la reine-mère veut se rendre elle-même au milieu de ses soldats, accompagnée de la reine de Navarre ; mais elle est malade, soit de la goutte, soit d'émotion [2].

Le duc d'Alençon déclare que si le roi de France consent à lui envoyer des hommes et de l'argent, il poursuivra l'entreprise des Pays-Bas. Pour mieux assurer les relations avec la France, il assiégera Gravelines et construira un fort à Audruicq. Tel est son projet, mais Henri III le désapprouve. Épernon et Joyeuse « entretiennent entre les « deux frères grande jalousie [3]. »

Le duc d'Alençon ne comptait pas seulement sur le secours de sa mère ; il espérait aussi celui des Huguenots. « Il est si mal conseillé, écrivait Biron, qu'il faut craindre « quelque escapade qui troublera la France [4]. »

Un sieur Chartier qui a déjà figuré dans ces récits, avait été chargé d'une mission qu'il pouvait remplir mieux que personne [5]. C'était un personnage turbulent et rusé [6], « de « très-grand ingénie d'affaires et d'estat, qui a cent mille « inventions, fort aymé de son maistre et qui luy sçait « persuader et dissuader tout ce qu'il veult et qui ne luy

1 Rapport du 14 avril 1583 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre de Busbecq, du 1er juin 1583 ; Lettre du prince de Parme, du 23 mai 1583 ; Lettre du 28 mai 1583. Willems, Meng., p. 198.

3 Lettre du seigneur de la Motte, du 13 juin 1583 (Arch. de Bruxelles) ; Lettre de Busbecq, du 11 mai 1583.

4 Qualche scappata che turberà questo regno. Busini, Lettre du 4 avril 1583.

5 Lettre de Busini, du 4 avril 1583.

6 C'est le jugement qu'en porte Taxis. Lettre du 26 juin 1583.

« manque pas de raisons. » Il avait servi Damville en Languedoc et Bellegarde en Piémont. En 1580, il commandait la cavalerie du duc d'Alençon. Cette fois, il annonce à son maître qu'il peut compter sur les Huguenots. Le roi de Navarre, le prince de Condé, Montmorency, Châtillon et d'autres seigneurs promettent leur secours, et on lèvera en France dix-huit régiments formés principalement de ceux de la Religion.

Chartier était peut-être, comme beaucoup d'autres, fatigué de servir un prince aussi frivole et aussi pauvre que le duc d'Alençon ; et, comme il voyageait vers la mi-mars de Calais à Dunkerque avec un ami du seigneur de La Motte, il ne lui cacha pas qu'il voulait beaucoup de mal aux Huguenots et que, s'il s'était trouvé à Anvers, il eût réconcilié le duc d'Alençon avec le roi d'Espagne. Il ajouta qu'il avait encore le moyen de le faire, du matin au soir, quand il le voudrait.

Ces discours avaient été transmis au seigneur de la Motte en insistant sur l'utilité de gagner Chartier. La Motte demandait au prince de Parme de l'argent à cet effet, et en même temps il armait deux navires pour l'arrêter à son retour, s'il s'embarquait à Dunkerque.

III.

LE SECOURS D'ANGLETERRE.

Lorsque du haut des remparts de Dunkerque le duc d'Alençon saluait les flots dorés par un soleil de printemps, il se demandait si, à défaut du secours de France, il ne

pouvait point espérer celui de l'Angleterre. Élisabeth n'avait point cessé de s'intéresser à son sort : elle l'avait témoigné dans des lettres adressées aux États-généraux [1] ; et il avait lui-même, dès son arrivée à Dunkerque, fait parvenir « à sa belle maistresse » des lettres « pationnées » où la raffinerie du langage descend au cynisme le plus révoltant [2].

Ce fut Chartier que le prince français chargea d'un nouveau message pour la reine d'Angleterre. Il y joignit une lettre pour lord Burleigh où, en reconnaissant « les « faultes passées, » il rappelait qu'il n'était donné à personne d'échapper ni au malheur, ni à la calomnie [3].

1 Lettre d'Élisabeth aux États-généraux, du 20 avril 1583. — La réponse des États-généraux est du 18 mai.

2 Archives d'Hatfield.

3 « Mon cousin, je ne doubte pas que les faultes passées ne m'ayent « apporté beaucoup d'accidents à traverser à l'endroict de la royne ma « maistresse ; mais je l'ay toujours cogneu si prudente et tant affectionnée « à me protéger que je m'asseure qu'elle aura jugé premièrement que nul « ne se peut exempter de malheur et de calumpnie, et secondement qu'elle « m'aura réservé une oreille pour ma justification.... Tant de gens « d'honneur qui sont en son conseil, sauront bien distinguer sur les occu- « rences passées le bien et le mal, eu esgard aux indignités qu'on m'a « faict, du tout insupportables à ceulx de ma qualité, en espérant que le « mal cognu sera cause à l'avenir de tout bien. Je me résous de mon costé « d'oublier le passé pour mieulx servir ma maistresse que jamais, avec « laquelle je cognois, tant plus je vais en avant, me fault conjoindre ma « fortune. » Arch. de Bruxelles (19 mai 1583).

Le prince d'Orange a remis aussi à Chartier une lettre destinée à la reine d'Angleterre : « Si les affaires qui se traitent entre Son Altesse et « les États, écrivait-il, eussent despendu de moy seul, il y a longtemps « que j'eusse essayé d'y apporter une fin ; mais la nature d'icelles, veu la « condition et estat ancien du pays, est telle qu'il est nécessaire qu'elles

« Vous avez bien faict d'envoyer Chartier, écrivait Cas-
« telnau au duc d'Alençon, pour la nécessité qui estoit en
« vos affaires, et vous oserois asseurer que ceste princesse
« commenchoit à prendre de très-mauvaises impressions
« de Vostre Altesse, mesmes au préjudice de la France
« dont les voisins ne demandent que la ruyne [1]. »

Rien ne sera négligé pour que Chartier reçoive un accueil favorable. Marchaumont a adressé à Walsingham une lettre où on lit : « Le duc est résolu à faire la guerre au
« roy d'Espagne : il ne faut qu'il soit délaissé en une si
« noble et belle entreprise. Le couraige ne lui manquera
« pas [2]. »

En effet, Élisabeth écoute volontiers Chartier, comme tous les ambassadeurs français qui l'ont précédé ; elle le charge de remettre à son maître la réponse suivante :
« Monsieur, vous me faictes droicte raison de vous pro-
« mettre asseurance que vos messagiers me seront très-
« agréables pour l'intime soing qui tousjours me tient de
« vostre bon estat et l'accroissement de vostre honneur ;
« et, entendant par Monsieur Chartier la bonne intention
« vostre de ne riens faire au grand affaire sans mon con-
« sentement et meilleur advis, en premier lieu je vous

« passent par le consentement de diverses provinces, villes et commu-
« nautés. » Il ajoutait qu'il ne ferait faute de se conformer à la volonté d'Élisabeth et de faire très-humble service au duc d'Alençon. Lettre du prince d'Orange, du 20 mai 1583 (Record Office).

1 On attribuait à Élisabeth ces paroles : « Le duc d'Alençon n'est qu'un
« tyran. Comme sa mère, il est sans foi, car il n'a su la garder ni à Dieu,
« ni aux hommes. » Lettre de Mendoça, du 26 janvier 1583.

2 Lettre de Marchaumont, du 16 mai 1583 Record Office.

« suis trop obligée en faisant élection d'un esprit qui vault
« si peu que le mien, pour conduire des choses de si grande
« conséquence, et vous promets que, si ne verrai un asseuré
« fondement sur quoi bastir une meilleure espérance que
« le premier, vous me pardonnerez de me laver les mains
« de non estre participant de vostre ruine. Un chacun
« évite le mal esprouvé et a peu de raisons rentrer en la
« fosse dont on eschappe. Pourtant. je n'auray garde de
« vous mettre encores ès marets dont naguères estes
« eschappé... Je vous souhaite d'avoir sages conseillers
« pour si grande cause et d'avoir la grâce de prendre la
« meilleure résolution pour vostre honneur et sceureté...
« Comme amie constante à vostre endroict, je ne prendrai
« joie sans avoir plus d'asseurance de vostre sceurté et
« bon contentement que m'asseure n'avoir esté que trop
« esbranlé depuis vostre partement, lequel me sembla
« représenter comme augureur par le doleur que j'en sentys,
« de quoy, si eussiez creu n'estre pas coutume de femme
« qui pour peu de chose se lamentent, vous en eussiez esté
« plus esmeu. »

Cependant Chartier expose à la reine d'Angleterre que sa mission comprend un autre point. Le duc d'Alençon désire recevoir soixante-dix mille écus à compte des trois cent mille qu'elle lui a fait espérer ; il la prie de se souvenir de l'indissoluble amitié qu'elle lui a promise et ne peut croire « qu'elle le vouldroit abandonner pour le pré-
« cipiter au désespoir où coustumièrement tombent ceulx
« qui se voient par semblables accidens en voye de perdre
« leur réputation. »

Sur ce terrain, Élisabeth se montre revêche. Elle reprend la plume et écrit une seconde lettre en termes bien diffé-

rents : « Monsieur, il ne me plaist trop d'adjouter mes « doleurs à vos doléances, mais la contraincte de vos « déportemens en mon endroict me pousse si avant qu'à « mon grand regret je ne vous puis céler comment le « peu de soing de mon estat, que monstrez avoir en « recherchant d'espuiser mon petit trésor, me fache... Si la « suffisance de mon argent pouvoit de tout satisfaire à vos « besoings pour vous rendre plus honnoré et plus sceur, « je ne faillerois à l'emploier sans beaucoup d'instance ; « mais, la cause aiant besoing plustost d'un roy qui n'aul- « roit autre charge sur son dos, ne vous desplaise que je « vous descouvre que je ne me prens pour princesse si « riche, ne me montre si nonchalante de mes deux royaul- « mes que j'entreprendray telle charge, ne discourerai à « le vous faire croire. O ! qu'il me rode le cœur que vos « messaigiers se disent communément en Angleterre estre « héraults d'argent, comme s'ils n'eussent aultre fin que « telle commission. Je vous laisse à penser quel zèle nos « gens pensent que vous me portez, quand au tel but se « monstre la marque seulle à quoy tirez. Pardonnez-moi « ceste hardiesse à vous parler si rondement. Je désire « que d'ores en avant vos lettres ne traïssent tant leur « maistre qu'elles disent le fond de vostre messaige con- « sister sur ce poinct, si vous voulez que je croye que « nulle affection de moy avez. La nécessité de nostre « amitié me fera ci-après moins désirer telle ambassade et « moins me soulager de ce que ne prenez trop de soing de « moy. Pour conclusion, ma conscience me tesmoingne, « avecques mon cœur, de ne vous avoir oncques failly, « non en pensée, et pour ce mon âme reposera plus à son

« ayse. Priant le Créateur que trouviez non moins fidèles « que je vous ay esté et vous donner la grâce de les garder « aussy bien que les acquerrez [1]. »

Chartier essayait de justifier son maître. « Je l'avais « engagé, répliqua la reine, à ne pas embrasser le faict des « Pays-Bas sans bonne assurance ; mais il eût dû con- « gédier plusieurs de ceux qui l'entouraient. » Puis, se sentant émue à ce souvenir, elle rappela que c'était Leicester qui avait fait quitter l'Angleterre au duc d'Alençon. Une larme s'échappa de sa paupière, quand elle ajouta : « Dites « à votre maître que je l'aimerai toujours et que je prierai « Dieu pour lui. Je suis si vieille qu'il n'a pas autre chose « à attendre de moi. Du reste, je veux garder mes trésors « et mes moyens pour la conservation de mon royaume [2]. »

Catherine de Médicis, instruite par Castelnau de ce qui se passe à Londres, croit pouvoir écrire à la reine d'Angleterre pour qu'elle revienne au projet d'épouser son fils [3]. Elle dit à Cobham que lors même qu'il n'en devrait pas naître d'enfants, elle désirerait ce mariage [4].

Si, cette fois encore, Élisabeth a abandonné à Chartier un mouchoir trempé de ses pleurs, il ne pourra point le porter à son maître. Le vent qui se lève à son retour, le

1 Élisabeth se plaint aussi des États : « On me doit trente-cinq ou trente- « six mille livres, écrit-elle au capitaine Bingham. Arrêtez tous leurs « navires et visitez avec soin ceux qui ont un riche chargement. Vous don- « nerez pour prétexte que vous recherchez quelques traîtres qui ont fui « d'Angleterre. » Record Office (18 août 1583).

2 Dossier de Chartier (Arch. de Bruxelles).

3 Lettre de Cath. de Médicis à la reine d'Angleterre, du 26 juillet 1583. Brit. Mus., Cal. C. VII.

4 Lettre de Cath. de Médicis, du 25 juillet 1583. Bibl. Nat. de Paris, 3308.

pousse trop près de Gravelines, et il tombe au pouvoir des marins du seigneur de La Motte, qui guettaient son passage. La Motte s'en applaudit, et le prince de Parme l'annonce au roi. « C'est celluy qui sçait plus des secrets « du ducq d'Alençon et de toutes ses menées et praticques[1]. »

Chartier n'ignore point qu'on lui reproche d'avoir présidé aux tortures où a péri Baza et qui ont arraché une fausse confession à Salcedo[2]. Aussi, en se voyant conduit à Gravelines, éprouve-t il une crainte extrême pour sa vie. Il adresse les lettres les plus humbles au prince de Parme pour invoquer sa clémence et le prier d'avoir pitié de ses enfants. Pour échapper au supplice dont il se sent menacé, il livre les lettres de la reine d'Angleterre et se déclare prêt à servir le roi d'Espagne. Il rédige sa confession sous forme de lettre au prince de Parme. Sa malheureuse captivité ne lui réserve d'autre satisfaction que de pouvoir exprimer « son affection à tout bien. » Si la querelle des princes donne à plusieurs l'occasion « de pescher en eau « trouble, » il n'est que trop certain qu'une alliance intime entre le pape, la France et l'Espagne deviendrait la loi et l'exemple de toute la chrétienté. S'il peut se rendre le digne instrument de cette pacification, il s'estimera l'homme le plus heureux du monde. Il n'a point de plus vif désir que de répondre à la sainte intention du prince de Parme,

1 Lettre du prince de Parme, du 26 septembre 1583.

2 Chartier fut interrogé à ce sujet. On lui demanda qui avait présenté à Baza un papier à signer et s'il n'était pas mort « par quelque practique « des Français pour jouer leur personnaige. » Ce qui résulte, d'après Busini, de l'interrogatoire de Chartier, c'est que le duc d'Alençon, loin de se réconcilier avec le roi d'Espagne, ne cherche qu'à lui nuire.

qui, par sa magnanimité et sa générosité, s'est placé parmi les plus excellents princes du monde. D'ailleurs son maître est si grand et si religieux qu'il ne trouvera jamais mauvais aucun conseil tendant à son bien et à son service. Il est prêt lui-même « à mettre les fers au feu. » A son avis, si Philippe II veut traiter avec le duc d'Alençon, il n'y aura aucune difficulté. Il suffira qu'il lui accorde, non une de ses filles, mais une de ses nièces, et qu'il lui fasse donner par le pape Avignon et Orange en échange de Cambray, de Bergues et de Dunkerque. On pourra l'engager à porter la guerre en Angleterre où il est aisé (Chartier se vante d'en avoir le moyen) de s'emparer de quatre ports.

On demande à Chartier quelles sont les ressources du duc d'Alençon en France et ses relations aux Pays-Bas avec le prince d'Orange. Il répond sur le premier point qu'il jouit en France de quatre à cinq cent mille écus de rente, et sur le second « que l'intelligence qu'il peult avoir « en Flandre avecq le prince d'Orange est assez congneu « d'un chascun par leurs actions, traictés et conventions. »

L'ordre est donné de rendre la liberté à Chartier, et, dans la lettre qui lui est remise, se trouve un appel adressé à tous ceux qui aiment l'honneur et le bien de leur maître et qui sont tenus de lui représenter les mauvais conseils qu'il a suivis, « comme ces barbares luy ont faict expéri- « menter. »

Dès ce moment, Chartier sert la cause espagnole. Philippe II le remercie de sa bonne volonté et de ses efforts pour détourner le duc d'Alençon de la mauvaise voie. La récompense sera proportionnée au service rendu [1].

1 Arch. Nat. à Paris, K. 1447 (15 juillet 1583).

IV.

LE DUC D'ALENÇON QUITTE DUNKERQUE.

Une épidémie s'est déclarée à Dunkerque. Le duc d'Alençon s'y ennuie autant qu'à Termonde. Il a prié les États-généraux de lui désigner une autre résidence. Ce qui le porte surtout à s'éloigner, c'est qu'il apprend que le prince de Parme a chargé Montigny et Mondragon de réunir leurs forces pour l'assiéger. Mais, au lieu de défendre la ville, il se borne à recommander au Taciturne et aux États-généraux de se hâter de la ravitailler, car en ce cas elle coûtera plus cher au prince de Parme qu'aucune autre cité de la Flandre. Comme les prétextes ne lui font jamais défaut, il a soin de déclarer qu'il a ailleurs de belles entreprises qu'il tient pour assurées [1].

Tel est l'objet de la lettre adressée le 28 juin aux États-généraux. Il les prend à témoins de la constante affection qu'il leur a montrée ; il voulait attendre l'effet de leur promesse d'envoyer vers lui des députés ; mais rien n'avait pu y faire, ni ses fréquentes prières, ni sa longue patience, ni la preuve de sa bonne volonté. Sur ces entrefaites, les affaires allaient de mal en pis. On perdait le temps qu'il eût fallu employer avec vigilance pour s'opposer aux vives poursuites des ennemis. Quant à lui, il ne pouvait ajourner davantage le secours que ceux de Cambray attendaient de lui. Il était résolu de s'y rendre en personne pour arrêter les efforts des ennemis. Son honneur et sa réputation y étaient engagés. C'était donc à Cambray qu'il espérait

1 Bibl. Nat. à Paris, 3287.

recevoir les députés des États-généraux. Il ajoutait dans la même lettre que depuis longtemps la reine sa mère désirait le voir pour le bien de ses affaires qu'elle avait toujours favorisées avec ardeur, et il voulait profiter de ce voyage pour réclamer tout son appui près du roi son frère afin que dorénavant il fût plus efficacement secouru que par le passé. Il allait donc exposer une seconde fois sa vie pour ceux qui s'étaient placés sous son obéissance, bien résolu à saisir toutes les occasions de se rendre utile : il était en leur main d'y apporter leur concours [1].

Le même jour, le duc d'Alençon s'embarque, laissant sous les ordres de Chamois ses soldats découragés qui ne résisteront pas longtemps au prince de Parme [2]. « Je laisse « mon jeu de paume à Chamois, avait dit le prince français, « et il en répond sur sa tête [3]. »

Quelques jours après, le maréchal de Biron quitte les Pays-Bas aussi honteusement que son maître. Il se fait battre par les Espagnols près de Berg-op-Zoom et a dans le combat la jambe cassée ; on l'appellera désormais : le maréchal boiteux. En vain les États-généraux l'engagent-ils à continuer la guerre « pour le regard du service de la

1 Lettre du duc d'Alençon aux États-généraux (Arch. de Bruges).

2 La garnison de Dunkerque était formée de douze compagnies d'archers et d'hallebardiers, de trois régiments et de trois compagnies de cavalerie. Lettre de La Motte, du 18 mai 1583 (Arch. de Bruxelles). — Le 11 juillet, Chamois écrivait au bourgmestre de Nieuport. « Vous ne devez avoir nulle « crainte de ceste ville, et j'espère, avecq l'ayde de Dieu, que vous ne « changerez point de voisin. » Record Office.

3 Le langage du duc d'Alençon était plus ignoble : « J'ay laissé mon jeu « de paulme en charge à M. de Chamoy ; s'il ne me le garde bien, son « col saura combien son cul poise. » Rapport du 20 juillet 1583.

« couronne de France, de Son Altesse et de ces pays qui « luy demeureront obligés. » Sans s'être signalé par aucun exploit, il abandonne l'armée en mettant le feu à ses écuries parce qu'il manque de navires pour ramener ses chevaux [1]. A son départ, il cherche à surprendre Flessingue, grâce à une ruse de l'évêque de Coutances qui s'y est introduit déguisé avec cent cinquante soldats ; mais, lorsqu'il s'approche des rivages de la Zélande, il trouve les digues couvertes d'hommes armés qui l'empêchent d'aborder par crainte de quelque trahison comme celle d'Anvers [2].

Nous touchons à la fin de cette triste et ridicule aventure.

Ceux qui virent débarquer à Abbeville le duc d'Alençon sans gardes et sans serviteurs, ne pouvaient reconnaître le prince qui avait brillé aux fêtes de Londres. « Il est « fort débile et comme apoplisé tellement qu'à grand' peine « il chemine [3]. »

« Le duc d'Alençon, rapporte un contemporain, après « s'estre sauvé de ceste souveraineté comme d'un embra- « sement, revint en France furieux, mélancholique et « malade [4]. »

1 Le prince d'Orange voulait envoyer le maréchal de Biron en Flandre et lui faire établir des garnisons à l'Ecluse et à Ostende ; mais les magistrats de Bruges et du Franc s'y opposaient et déclaraient qu'ils employeraient à la solde de leurs propres troupes ce qu'ils avaient accordé pour le paiement des troupes françaises.

2 Rec. des États-généraux, t. V, p. 37 ; Lettre de Morillon, du 29 août 1583 ; Lettre de Busbecq, du 15 septembre 1583 ; Willems, Meng. p. 202.

3 Rapport du mois de juillet 1583 (Arch. de Bruxelles).

4 Mém. de Nevers, t. I, p. 91.

CHAPITRE XXVIII.

LES NOCES DU TACITURNE.

(mars — avril 1583)

La négociation de Hollande. — Noces du Taciturne. — Suite de la négociation de Hollande. — Départ de Marguerite de Parme et mort du duc d'Albe.

I.

LA NÉGOCIATION DE HOLLANDE.

Le Taciturne poursuit lentement, mais persévéramment son but. Ni les souffrances générales, ni les accidents isolés ne peuvent l'en détourner ; et il semble qu'il cherche davantage à s'en rapprocher chaque fois que la fortune du duc d'Alençon est plus chancelante. C'est après l'attentat de Salcedo que la question de la souveraineté de la Hollande fait un pas de plus ; ce sera le lendemain de la convention de Termonde qu'il scellera par un mariage son union plus étroite avec les Huguenots.

Pendant le voyage du duc d'Alençon en Flandre marqué par de si tristes péripéties, d'actives négociations se poursuivent en Hollande pour investir le Taciturne de la souveraineté [1].

1 Res. van Holland (29 juin 1582). — Le bruit avait couru que le Taciturne négociait avec Philippe II, à Lisbonne par l'intermédiaire des marins zélandais, à Vienne par la médiation de l'Empereur. Il eût con-

Le prince d'Orange, écrit un agent anglais, se réserve la Hollande et la Zélande comme un dernier asile, *ad ultimum refugium* [1].

C'est à Bruges, au milieu de l'agitation produite par le procès de Salcedo, que le Taciturne accepte définitivement la souveraineté qui lui est offerte :

« Nous Guillaume, prince d'Orange, etc. Comme les « députés de la Hollande et de la Zélande nous ont, depuis « trois années, exposé que le roi d'Espagne était déchu de « tous ses droits comme comte de Hollande et de Zélande, « et nous ont requis d'accepter lesdits comtés et la sei- « gneurie des dits pays afin de les gouverner en qualité et « avec le titre de comte et de seigneur, nous avons cédé « avec gratitude à leurs instances, et par les présentes « nous déclarons accepter lesdits comtés de Hollande et « de Zélande et leur seigneurie afin de les protéger contre « le roi d'Espagne, de leur faire administrer bonne justice « et de veiller à ce qu'il ne soit porté aucune atteinte aux « réserves faites en faveur desdits pays par le traité de « Bordeaux.

« Fait à Bruges le 14 août 1582 [2]. »

Le 14 mars 1583, les États de Hollande requièrent toutes les villes d'envoyer des députés « pour l'accélération « de l'affaire de Son Excellence. » Ils décident dix jours après que tous les nobles devront lui prêter serment. Mais,

servé son autorité, non pas sous le duc d'Alençon, mais sous l'archiduc Ernest qui eût épousé une infante et eût reçu le gouvernement des Pays-Bas. Lettre d'Albertani, du 1er février 1583.

1 Lettre du 18 août 1582. Brit. Mus., Lansdown, 35. Cf. la lettre de Busbecq, du 12 juin 1582.

2 Bor, l. XV ; Kluit, t. I, p. 213.

comme cette résolution, de même que celles qui l'ont précédée, rencontre une vive opposition, ils jugent convenable d'adresser aux États-généraux une longue apologie de leur conduite. Ils rappellent que le prince d'Orange a été le gouverneur de la Hollande dès les premières années du règne de Philippe II, que c'est pour répondre à leurs prières qu'il est venu d'Allemagne les défendre contre les Espagnols. Dès lors ils lui ont promis de ne pas se séparer de lui. En s'unissant à la Zélande, ils lui ont d'un commun accord déféré une autorité absolue à exercer au nom du roi d'Espagne, et six mois plus tard la même disposition a été expressément insérée dans la Pacification de Gand. Ils ont refusé de prendre part aux négociations avec don Juan à moins de conserver comme gouverneur le prince d'Orange. Jamais ils n'ont obéi aux ordres de l'archiduc Mathias, mais uniquement à ceux du Taciturne. C'est ce qu'ils ont confirmé en présence des menaces des Espagnols, et tel a été le but de la réserve qui a été introduite dans le traité de Bordeaux. Depuis, dans une assemblée tenue à la Haye, ils ont proclamé la déchéance du roi d'Espagne et attribué l'autorité suprême au prince d'Orange. Les magistrats lui ont prêté serment, et les armes du roi d'Espagne ont été remplacées par les siennes. Enfin par une déclaration récente ils ont résolu de lui conférer à perpétuité le titre de comte de Hollande et de l'inaugurer comme tel : ce qui n'est que la juste récompense de ses longs services et ce dont personne ne peut se plaindre, car il n'y a là qu'une convention spéciale qui n'engage point les autres États [1].

1 Bor, livre XV, f. 201 v°.

On a arrêté à Anvers un gentilhomme wallon « pour « avoir descouvert que le prince d'Orange avoit traicté « avec le duc d'Alençon en particulier que Hollande et « Zélande seroient pour le dict prince, nonobstant aultres « traictés au contraire [1]. »

« Ceulx de Gand ne goustent que le prince d'Orange « prétende se faire publier pour conte d'Hollande et Zée- « lande, après quoy pourra laisser les aultres provinces « pour le duc d'Alençon, en se retirant vers là [2]. »

C'est un bruit généralement répandu que le Taciturne, lassé par les fautes du duc d'Alençon, se retirera soit en Hollande, soit plutôt en Zélande [3]. Il remercie les États de Hollande, en termes mystérieux, de ce qu'on a déjà fait, de ce qu'on fera encore pour lui [4]. Il veut, dit-on, dès ce moment, occuper sa forteresse de Flessingue [5].

Une redoutable compétition avait un instant inquiété le Taciturne, c'était celle du prince de Condé, qui avait refusé d'adhérer à la paix de Fleix, et qui, comme fils du héros de Jarnac, croyait avoir le droit de représenter les Huguenots au milieu des Gueux [6].

1 Lettre du 27 février 1583. Willems, p. 190.

2 Avis d'Anvers, du 27 avril 1583. Arch. de Bruxelles.

3 « Le bruict est icy bien fort que ceulx d'Hollande et Zéelande recepvront le prince d'Orange pour leur prince naturel seigneur souverain et conte du pays, ce que plusieurs personnages fort affectionnés à Son Excellence procurent contre le gré du commun pour la conséquence dont beaucoup en dépend. » Avis d'Anvers, 13-17 avril 1583 (Arch. de Bruxelles).

4 Bor, Byv. p. 49 (13 mai 1583).

5 Estant assez ambitieux et remueur de mesnage pour luy entrer en teste telle folye. Lettre de Granvelle, du 29 juin 1582.

6 Lettre de Renieri, du 3 octobre 1581.

Le prince d'Orange avait cherché à apaiser le prince de Condé en lui prodiguant d'humbles adulations. Il allait jusqu'à le saluer du titre pompeux de principal patron, protecteur et défenseur de la vraie religion [1]. Il l'assurait qu'il serait fort aise de son arrivée dans les Pays-Bas, car il n'était prince à qui il désirât faire plus de service ; mais il regrettait de ne pouvoir lui offrir une charge « assez digne « pour la qualité de sa personne [2]. »

Mais voici qu'en Hollande surgit un obstacle étrange et assez inattendu. Le transfuseur de métaux, l'alchimiste qui, peu d'années auparavant, promettait des trésors à Élisabeth, le cosmographe qui traçait sur les rives inconnues les limites des empires, revendique des droits dont la déchéance n'a jamais été prononcée : ceux de fils de Charles-Quint. Les Memnonites ont proclamé Corneille de Hooghe leur roi. Un jour qu'il est entré dans la salle des États, voyant le trône vide, il va s'y asseoir. On l'arrête, on le juge, et quand on lui reproche de s'être donné pour le bâtard de Charles-Quint, de haute mémoire, il interrompt et s'écrie : « Je le suis ! » Mais on insère dans sa sentence des aveux sans doute dictés par les accusateurs. Phi-

1 Lettre du 22 avril 1582, Dép. des rebelles, t. IX (Arch. de Bruxelles).

2 Groen, t. VIII, pp. 51 et 95. — Catherine de Médicis ne négligeait rien pour calmer Condé. Il avait si bien servi jusqu'à ce moment le roi et le royaume qu'il serait désolé, elle en était certaine, de faire quelque chose qui pût y semer le trouble. D'autres lettres adressées au nom du roi Henri III à Condé ont pour but de l'exhorter à la paix, en faisant l'éloge du duc d'Alençon. Marguerite de Valois intervint à son tour près de Condé pour invoquer l'affection qu'il avait au bien et à la grandeur du duc d'Alençon et l'intérêt qu'il portait « à l'établissement de ses affaires en « Flandre. » Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 29).

lippe II l'a reconnu pour son frère, lui a envoyé « pour « seureté son signet gravé en un diamant qu'il tient pour « le plus secret, » lui a promis le duché de Gueldre et lui a donné de l'argent pour faire la guerre aux États. Il faut bien justifier la cruelle sentence qui, au nom du Taciturne, ordonne d'écarteler l'illuminé qui aspirait à reprendre le rôle de don Juan [1].

II.

LES NOCES DU TACITURNE.

Le seigneur de Sainte-Aldegonde, toujours si habile et d'autant plus attaché à l'alliance française qu'il connaissait mieux les mauvaises dispositions d'Élisabeth à son égard, considérait les mariages du Taciturne comme un gage à donner aux Huguenots en échange de leur appui. C'est Marnix qui, après la répudiation d'Anne de Saxe, a assuré sa succession à une abbesse de Jouarre qui avait embrassé la cause de la Réforme. Après la mort de Charlotte de Bourbon, c'est encore Marnix qui cherchera en France pour le prince d'Orange, une autre compagne, dont le nom rappellera aux Huguenots les pages les plus honorées de leur martyrologe : elle ne sera autre que Louise de Coligny, veuve de Téligny, qui a été deux fois frappée dans son père et dans son époux la nuit de la Saint-Barthélemy et qui redemande encore vainement la liberté de sa mère aux sombres murailles de ce donjon où le duc de Savoie la

1 Recueil 417, p. 42. Arch. de Bruxelles ; Lettre du 27 février 1583. Willems, p. 190.

retiendra pendant vingt-sept ans comme prévenue de sorcellerie.

Marnix se rend en France et ramène à Flessingue la fille de l'amiral : le prince d'Orange reconnaît son zèle en demandant aux États de Hollande de lui rendre sa pension.

Le 12 avril, Louise de Coligny fait son entrée dans les murs d'Anvers. Le mariage est célébré avec pompe. Tous les colonels et capitaines de la ville sont invités au festin. Des réjouissances effaçent les images toutes récentes du deuil de la cité. Dans cette occasion solennelle, le Taciturne, tout entier à son triomphe, se laisse saluer du titre de comte de Hollande et de Zélande [1].

Guillaume, au milieu des joies de ces nouvelles épousailles, songe à assurer le sort des nombreux enfants issus de ses unions précédentes. Il prie la reine d'Angleterre de se charger d'une de ses filles ; il adresse la même prière au duc de Montpensier [2] ; enfin il en est une autre qu'il voudrait confier à l'abbesse du Paraclet, même en lui abandonnant les revenus de sa principauté d'Orange [3]. Cette abbesse du Paraclet était de la maison de Chabot, et, dans ce monastère où s'était peut-être conservé le souvenir d'Héloïse, elle avait cru pouvoir conserver la crosse tout en se déclarant huguenote.

1 Lettre de Th. Doiley, du 27 mars 1583. Record Office ; Avis d'Anvers, 13-17 avril 1583. Arch. de Bruxelles ; Willems, Meng., p. 196. — On parle aussi du mariage du comte de Laval avec une fille du prince d'Orange, mais le bruit ne se confirme pas.

2 Lettre d'Élisabeth au duc de Montpensier, du 16 octobre 1584. Strype, t. III.

3 Lettre de l'abbesse du Paraclet, du 26 août 1583. Mss. Godefroy, t. CCLXXXIV.

III.

SUITE DE LA NÉGOCIATION DE HOLLANDE.

Il est, dans cet état de choses, une question que le prince d'Orange ne doit point perdre de vue. Au lieu de s'appuyer sur le duc d'Alençon pour faire réussir ses projets ambitieux, il devrait comprendre qu'en lui conférant la souveraineté de la Hollande, on veut avant tout s'affranchir de la domination française.

Le 13 août 1583, les États de Hollande décident qu'il y a lieu d'envoyer sept députés en Zélande vers le prince d'Orange pour l'assister dans les circonstances graves où l'on se trouve : c'est bien plutôt une tutelle qu'on lui impose.

Ces députés ont reçu des instructions secrètes qui ne seront pas communiquées aux États-généraux. Ils n'entreront en aucune négociation avec les Français, et portent aussi avec eux une remontrance qui sera soumise au prince d'Orange. De l'avis de tous les bourgmestres des villes de Hollande, les populations sont au plus haut degré irritées de ce qu'on négocie avec le duc d'Alençon. Si l'on veut éviter des troubles, si l'on cherche à maintenir avec la paix les bonnes dispositions des populations, il est non-seulement prudent, mais tout-à-fait nécessaire qu'on cesse de placer sa confiance soit dans le duc d'Alençon, soit dans d'autres princes dont on a fait espérer l'appui (ceci s'appliquait au roi de France) ; il est inutile de reprendre les anciennes négociations [1].

[1] Resolutien van Holland (13-25 août 1583).

Les États de Hollande vont plus loin : ils envoient une députation à Anvers pour demander à toutes les provinces de reconnaître qu'il n'y a rien à attendre du duc d'Alençon et de s'entendre pour conférer au prince d'Orange l'autorité dont ils l'ont eux-mêmes investi [1].

Un mémoire où l'on fait entendre qu'il est préférable que le prince d'Orange prenne seul la direction des affaires, est signé par Jean d'Olden-Barneveldt [2].

Le prince d'Orange répondit le 6 septembre. Il rappelait qu'il avait fait tout ce qui dépendait de lui pour recouvrer les villes occupées par le duc d'Alençon et que s'il avait traité avec Biron, c'était afin de ne pas se trouver sans défense vis à vis de l'ennemi. La prudence ordonnait de se concilier l'appui des potentats ou tout au moins de ne pas se les mettre à dos. Il ne pouvait comprendre que les communes et même les États de Hollande le soupçonnassent de tramer avec les Français quelque chose qui pût être à leur préjudice, car il n'avait qu'un but : l'honneur de Dieu et le bien du pays.

Le même jour, il annonce aux États-généraux qu'il acceptera le gouvernement général des Pays-Bas ; mais il exige un acte par lequel les provinces l'autorisent à renoncer à ces hautes fonctions, si elles ne se conforment pas à l'ordre qui sera établi pour la levée des impôts [3].

Les provinces de Hollande, de Zélande et d'Utrecht ont résolu de se lier par une union plus étroite, en investissant le prince d'Orange de tous les pouvoirs qui jus-

1 Bor, livre XV, f° 206 r°.
2 Mémoire du 2 septembre 1583 (Arch. de la Haye).
3 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V, p. 173.

qu'alors ont été, dans l'intérêt commun, réservés aux États-généraux.

C'est à cette date que l'on trouve la lettre suivante d'un agent anglais : « Le temps s'écoule sans riens faire, « et les affaires vont en écrivisse par derrière. » Le prince d'Orange ne veut plus attendre. Il demandera aux États-généraux s'ils veulent continuer la guerre et leur déclarera que s'ils ne l'écoutent point, ils n'ont qu'à se garder eux-mêmes. Il veut tout diriger, recevoir tous les impôts, surveiller l'enrôlement des étrangers. « Et pour achever mon « augure, ajoute Doiley, je vois tant de caresses et tant de « carousses entre passer les Holandois et Son Excellence « que Son Exçellence sera conte d'Holande et de Zélande « à ceste assemblée ou jamais [1]. »

Lorsque ces rapports arrivent en Angleterre, Élisabeth se montre mécontente, et son opposition contribue puissamment à retarder toute conclusion [2]. En ce moment, elle recherche le rôle de médiatrice entre l'Espagne et les Pays-Bas. Rien n'est plus dangereux que de voir les Pays-Bas se jeter entre les bras de la France, ce que le prince d'Orange considère comme leur unique voie de salut [3]. La guerre consolidera la puissance de la France en rejetant hors de son sein tous les éléments des discordes civiles [4]. Les populations des Pays-Bas paraissent portées à se récon-

1 Lettre de Th. Doiley, du 19 octobre 1583. Record Office.

2 Une caricature du temps représente la Flandre comme une vache. La reine d'Angleterre lui offre du foin, tandis que de l'autre main elle tend une ortie au prince d'Orange ; le duc d'Alençon tire la vache par la queue.

3 Which the prince of Orange protesteth to bee their only mean of safety.

4 By purging all evill humours and divisions.

cilier avec le prince de Parme : s'il en doit être ainsi, l'intervention de l'Angleterre arrivera trop tard pour dicter les conditions ; car elles auront subi la loi du vainqueur. D'autre part, l'ambition du prince d'Orange, qui veut se rendre souverain en Hollande et en Zélande, peut devenir, pour Élisabeth, une source d'inquiétudes et de périls [1]. Le duc d'Alençon pourra, il est vrai, se plaindre, mais qu'attendre de lui quand il s'est si mal conduit vis-à-vis de la reine et quand il se voit chassé si honteusement des Pays-Bas [2] ? Au surplus, sa résistance sera peu de chose ; car, vu la nature inquiète de son esprit, l'ambition si profondément enracinée dans son cœur qui le fait aspirer à usurper la couronne de son frère [3], il ne pourra se passer de l'Angleterre dans la part qu'il veut prendre aux affaires de France. Jamais situation plus favorable ne s'offrit pour une médiation puissante ; et il ne faut pas toujours considérer comme vraie cette règle que les princes pour jouir eux-mêmes de la paix, doivent la troubler chez leurs voisins. Il ne reste qu'à examiner les moyens d'atteindre ce but. On devra invoquer près du prince d'Orange le bien public et son propre intérêt [4]. Il est sage et plein d'expérience, mais dominé par l'ambition, surtout depuis qu'il a goûté de la souveraineté, d'ailleurs plein de méfiance, joignant habilement sa propre cause à la cause publique, à la fois lion et

1 Whose ambition may carry Her Majesty into a most large sea of disquietness and dangers.

2 By his shamefull departure.

3 His unquiet mind, his great heart ambition und aspiring to his brothers state.

4 To induce him to accord that which shall bee for his own good and the publick weal.

renard [1] : il faudra le gagner peu à peu avec adresse ; mais, si l'ambition est trop forte chez lui pour le porter à la paix, la reine menacera les populations des Pays-Bas de les abandonner en leur rappelant la récente trahison des Français et tout ce qu'elles ont à craindre des Espagnols. On pourrait aussi s'adresser à Marguerite de Parme, car personne ne convient mieux pour cette négociation. Quant à Philippe II, sa dignité sera sauve si la reine intervient comme arbitre, et ce ne sera point sans satisfaction qu'il verra se briser le rêve du Taciturne de s'élever au même rang que lui [2].

Élisabeth, à la suite de cet avis, avait fait à Philippe II certaines ouvertures qui, selon l'usage d'Espagne, n'avaient été ni accueillies, ni repoussées.

Cependant, le moment est arrivé où il faut proclamer le prince d'Orange comte de Hollande.

Eberhard van Reidt écrit le 9 décembre 1583 au comte Jean de Nassau :

« Je n'ai rien de plus à vous mander si ce n'est que les
« États de Hollande et de Zélande ont dû se réunir le 1er
« de ce mois à la Haye et qu'ils déclareront le prince leur
« seigneur et souverain ; mais il y a des difficultés de tout
« genre, et cela ne se fera pas sans quelque opposition [3]. »

1 Wise, experimented, but perhaps, though not without cause, full of choler, desire of revenge and ambition accompanied with some tast already of souverainty, full of hope and despaire and in truth of just distrust, joyning always his own cause with the publick and wholly transformed both into a lion and a foxe.

2 Who seemeth to aspire to a degree above a subject. Mém. attribué à Philipps. Record Office.

3 Lettre d'Ev. van Reidt, du 9 décembre 1583. Groen, t. VIII, p. 294.

Une assemblée solennelle des États de Hollande est convoquée. L'ordre de la noblesse est réduit à quatre membres : Duvenvoorde, Poelgheest, Noortwyck et Swieten. On les presse de se rendre à cette réunion, « aussi cher « qu'ils ont leur honneur, leur réputation et leur renom« mée. » Le 6 décembre l'acte par lequel on confère le comté de Hollande au prince d'Orange est rédigé malgré l'opposition d'Amsterdam. Le lendemain on le remet au Taciturne, mais on l'invite à surseoir à son exécution, car ceux d'Amsterdam ne sont dirigés que par la crainte des Français, et il est également préférable d'agir de concert avec ceux de la Zélande [1].

Dans la séance du 14 décembre, de nouvelles difficultés s'élèvent. On décide de constituer un conseil de douze personnes qui sera adjoint au prince d'Orange. On craint qu'il ne veuille exercer une autorité absolue [2].

Enfin le 29 décembre les provinces de Hollande, de Zélande et d'Utrecht confirment leur traité d'union [3]. Huit jours après, elles renouvellent la déclaration qu'elles veulent investir le Taciturne de la souveraineté [4].

Il importait au prince d'Orange de faire un pas de plus pour réaliser ce qui était depuis longtemps le but vers lequel tendait son ambition. Dans une déclaration des États de Hollande, du 31 décembre 1583, on rencontre un article ainsi conçu : « Après la mort de Sa Grâce les États des « pays de Hollande, Zéelande et Frise recevront comme

1 Resolutien van Holland, 6 et 7 décembre 1583.

2 Resolutien van Holland, 14 décembre 1583.

3 Resolutien van Holland, 29 décembre 1583.

4 Res. van Holland, 2, 6, 7, 14 et 29 décembre 1583, 7 janvier 1584.

« comte des dits pays un de ses fils légitimes qu'ils juge-
« ront le mieux convenir à cette dignité. »

Ainsi se trouvait dévolue à la maison d'Orange, conformément à la convention secrète de Coutras, la souveraineté héréditaire de la Hollande, et, si les États se réservaient le choix entre les fils du Taciturne, c'était seulement pour exclure son fils aîné le comte de Bueren élevé en Espagne sous l'œil de Philippe II.

Le prince de Parme, dans toutes ses lettres à Philippe II, l'instruit des menées du Taciturne : « Orange, écrit-il,
« continue tousjours la praticque de se faire déclarer
« comte de Hollande et de Zélande, et le duc d'Alençon
« luy cède, comme l'on dit, son droit et action, promet-
« tant l'assister à se maintenir, pourveu que l'on luy fache
« le réciproque pour le maintenir en Brabant et Flan-
« dre... Il practicque tousjours soubs main et par ses favo-
« ris de se faire déclarer conte de Hollande et Zéelande,
« ensemble seigneur de Frise et Utrecht et provinces adja-
« centes. L'on en parle diversement, car aucuns le veulent,
« aultres non..... On faict courir bruict que ledict d'Orange
« seroit receu ou devroit estre receu pour conte de Holande
« et de Zélande et que jà les villes de la Haye et Delft
« l'auroient receu pour tel, nonobstant qu'aultres villes y
« contredisent encores [1]. »

Cependant les projets du Taciturne rencontraient une si vive opposition que la cérémonie de l'inauguration solennelle fut de nouveau ajournée. Il n'ignorait pas, disait il,

1 Lettres du prince de Parme, du 23 mai, du 21 et du 29 juin, du 3 septembre 1583 et du 2 janvier 1584.

les propos semés par ses ennemis à raison de ce qui se traitait entre les États de Hollande et sa personne [1], et il se voyait réduit à traîner cette affaire en quelque longueur pour éviter les calomnies des méchants [2].

Les États de Hollande avaient laissé au prince d'Orange le soin de faire battre certaines pièces de monnaie : il y place son buste ; mais l'exergue reste vide. Il n'ose pas y faire graver le titre de comte de Hollande [3].

« Il est certain, écrit George Gilpin, que le prince « d'Orange sera proclamé comte de Hollande avec une « autorité pleine et absolue, avec la garantie de toutes les « villes. Il atteindra ainsi le but si longtemps désiré [4] ; « mais plusieurs craignent qu'il n'en résulte un grand « mécontentement, dont l'ennemi pourrait profiter [5]. »

« Il est à craindre, ajoutent des agents huguenots, que « le Brabant et la Flandre ne se divisent du prince « d'Orange et de la Hollande et Zélande parce qu'ils crai- « gnent qu'on se serve d'eux de rempart seulement [6]. »

Auger de Busbecq, ambassadeur de Rodolphe II, enregistre avec soin les mouvements de l'opinion publique :

« Personne ne doute que le prince d'Orange ne soit « reconnu comte de Hollande.. Il profite seul de la ruine « de tous les autres. »

1 Andaya muy callado, écrit Taxis.

2 Groen, t. VIII, p. 367.

3 Van Loon, t. I, p. 360.

4 Ye place so longe desyred.

5 Lettre de Gilpin, du 7 décembre 1583 ; Lettre de Busbecq, du 4 novembre 1583 ; Lettre de Busini, du 12 décembre 1583.

6 Lettre de Pardaillan, du 3 novembre 1583 ; Lettre de Buzanval, du 4 novembre 1583. Record Office.

« Le prince d'Orange ne possède plus au même degré « ni la confiance, ni l'affection de ceux d'Anvers parce « qu'il semble négliger les intérêts des autres provinces et « ne donner tous ses soins qu'à établir son royaume de « Hollande. »

« Depuis l'entreprise d'Anvers, le prince d'Orange s'est « rendu suspect à la plupart d'être plus attentif à ses inté- « rêts qu'à ceux de la patrie. »

« Le prince d'Orange ne jouit plus de la même autorité, « même en Hollande et en Zélande où l'on avait été sur le « point de le reconnaître pour comte et pour seigneur. On « prononce des discours injurieux contre lui : il y en a « qui disent hautement qu'il était d'accord avec le duc « d'Alençon dans l'entreprise d'Anvers [1]. »

IV.

DÉPART DE MARGUERITE DE PARME ; MORT DU DUC D'ALBE.

Tandis que le prince d'Orange poursuivait en Hollande le cours de ses projets ambitieux, Marguerite de Parme, devenue de plus en plus souffrante, suppliait le roi de lui permettre de quitter les Pays-Bas où sa présence n'avait pu fermer les plaies de la guerre. Ses efforts et ses services avaient été peu reconnus à Madrid, et elle se plaignait d'être renvoyée en Italie, un bâton à la main [2]. Cependant elle continua à se faire adresser tous les rapports relatifs

1 Lettres de Busbecq, du 25 juin, du 3 juillet, du 10 août et du 15 septembre 1583.

2 Lettres de Marg. de Parme, du 7 février, du 1er et du 19 août 1583.

au prince de Parme et au Taciturne [1] : elle ne pouvait oublier le pays où elle était née, et son plus vif regret fut peut-être de voir s'ouvrir sa tombe si loin de son berceau.

Le duc d'Albe, qui avait succédé à la duchesse de Parme sur la scène des orages politiques, la précéda dans la mort. Ses forces s'étaient épuisées à ce point que le redouté capitaine ne se soutenait plus qu'avec du lait de femme ; mais ses traits avaient conservé quelque chose de grand et de fier, dont furent frappés ceux qui longtemps après ouvrirent son cercueil. Brantôme rapporte que Philippe II, apprenant sa fin prochaine, lui avait écrit : « Ne vous inquiétez point « des cruautés que vous avez exercées par l'épée de jus- « tice ; je les prends toutes sur moi et sur mon âme. » Selon des sources plus dignes de foi, Philippe II alla lui-même faire ses adieux à son serviteur qui mourait pauvre, après avoir effacé la perte des Pays-Bas par la conquête du Portugal. « Sire, lui avait dit le duc d'Albe, j'ai toujours « négligé mes intérêts pour servir les vôtres [2]. »

1 Notes manuscrites de Luis de Peñaranda.

2 Lettre de Louis de Grenade, du 14 décembre 1582. Pap. de Besançon ; Lettres de Granvelle, du 4 et du 18 décembre 1582. Arch. Farnésiennes.

CHAPITRE XXIX.

LE COMPLOT DU ROI DE NAVARRE.

(février — décembre 1583)

Les plans du roi de Navarre. — Le miel dans la gueule du lion. — Mission de Pardaillan en Angleterre, aux Pays-Bas et en Allemagne.

I.

LES PLANS DU ROI DE NAVARRE.

Le roi de Navarre, *il Vendomillo*, comme on l'appelait autrefois, a trente ans. Actif et ambitieux, exerçant une double influence par un esprit insinuant et un courage aventureux, il est devenu le chef reconnu des Huguenots. « Ce prince, écrivait Du Plessis-Mornay à Vander Myle, « est une belle matière de quoy faire quelque chose de « grand [1]. » Un jour viendra où il s'appellera : Henri IV.

Catherine de Médicis flatte le roi de Navarre. Elle veut se régler par ses avis et lui fait entrevoir qu'il deviendra peut-être l'héritier de la couronne ; mais, lorsqu'elle l'engage à se rendre à la cour, il repousse ses instances, alléguant que les Guise veulent le faire assassiner [2].

Le prince d'Orange croyait aussi devoir ménager le roi de Navarre. Il l'assurait qu'il désirait, comme lui, une

1 Lettre de Du Plessis-Mornay, du 9 janvier 1583.

2 Lettre de Busini, du 5 novembre 1582.

bonne amitié et intelligence entre tous les princes qui faisaient profession de la vraie religion ; il eût voulu qu'il fût le parrain d'un de ses enfants [1].

Les projets du roi de Navarre embrassent dans un avenir plus ou moins éloigné la succession au trône de France ; mais ils s'étendent aussi à la souveraineté des Pays-Bas.

Les Français s'indignent à la fois des impôts levés par Henri III et des « mangeries » de l'armée du duc d'Alençon. De là des dispositions favorables à Henri de Bourbon, « vu « le mal qu'ils sentent du gouvernement présent du roi et « qu'ils attendent de Monsieur à l'avenir [2]. »

Quant aux Pays-Bas, l'odieuse tentative d'Anvers n'entraîne-t-elle point la déchéance du duc d'Alençon, et n'y a-t-il pas là une succession immédiate à recueillir ?

Du Plessis-Mornay s'adresse au prince d'Orange : « Monseigneur, ce qui est advenu à Anvers, nous a esté « plus desplaisant qu'estrange. Loué soit Dieu qui vous a « délivrés de vos ennemis tant de fois et maintenant de « tels amis ! Dieu vous a rendu la vie deux fois et à tout « le pays ensemble. Cela vous est arre d'espérer mieulx à « l'advenir et obligation de servir Dieu de plus en plus. » Et il ajoute deux lignes plus loin. « Vostre Excellence « peult faire entier estat du roy de Navarre. »

Mornay avait laissé à Anvers des amis qui secondaient avec zèle tous ses efforts : « Maintenant ils me ramen- « toivent, écrit-il, les propos que je leur tenois : je dis les

1 Lettre du prince d'Orange, du 18 novembre 1583. Groen, t. VIII, p. 270 ; Res. van Holland (16 mars 1584).

2 Corr. de Du Plessis-Mornay.

« povres gens du pays. Plust à Dieu qu'ils y eussent pris « plus de fondement !. Plusieurs gens de bien en escrivent « au roy de Navarre.. Aucuns cherchent un remède : « mesmes on nous escrit pour nous employer.. Il faudra « que celui qui sera envoyé, ait quelque autre charge [1]. »

Un agent actif des Gueux, le ministre Calvart s'est rendu en Béarn : Henri de Bourbon lui remet une instruction secrète par laquelle, dans le cas où les États, traitant avec le duc d'Alençon, trouveraient bon, « pour plus grande asseu« rance, » de lui confier la charge de régent et lieutenant-général, il se déclare prêt à l'accepter et à leur amener un secours formé de Huguenots ; mais il serait utile que Henri III fournît chaque mois un subside et que le duc d'Alençon s'engageât à ne jamais traiter avec l'Espagne. Si cette promesse n'était pas tenue, les États pourraient lui élire un successeur, et le prince d'Orange « pour l'encou« rager à bien faire » devrait lui garantir qu'il serait préféré à tous, comme « il mériteroit pour ses vertueux « faits. » Il apporterait aux États des Pays-Bas « une sin« cère affection à la vraie religion, un intérest implacable « contre l'ennemi commun, une intégrité exempte de tout « soubçon, ung but totalement conforme au leur, » et de plus de bonnes alliances avec les princes voisins [2].

Au-dessus de ce plan, il en est un plus vaste : l'union de toutes les forces protestantes contre les puissances catholiques ; et il appartient, dans une large mesure, à Du Ples-

1 Lettres de Du Plessis-Mornay, du 31 janvier, du 1er et du 15 février 1583.

2 Instruction secrète de Calvart. Mém. de Du Plessis-Mornay (14 février 1583).

sis-Mornay. Cette œuvre se prépare au sein des consistoires ; mais elle doit avoir pour appui la reine d'Angleterre et les princes allemands.

Les premiers synodes ont été tenus à Saint-Jean d'Angély et à la Rochelle en 1582. Le roi de Navarre, le prince de Condé, Rohan, Clervant, Pardaillan et d'autres seigneurs, ainsi qu'un grand nombre de ministres, y ont assisté : les églises de Guyenne ont offert d'armer quatre mille hommes [1].

Un autre synode se réunit l'année suivante à Vitré. On y voit non-seulement les députés des ministres des églises protestantes de la France, mais aussi ceux de la Flandre. Du Plessis-Mornay y prononce un discours dans lequel il se félicite de l'échec subi par le duc d'Alençon à Anvers et interprète l'insuccès des relations reprises avec lui comme une juste punition du ciel, discours qui mécontente fort le prince d'Orange [2].

Enfin on se propose d'assembler en Allemagne un synode général où toutes les sectes adopteront un symbole commun et règleront de plus à leur gré dans toute l'Europe l'unité politique comme l'unité religieuse.

II.

LE MIEL DANS LA GUEULE DU LION.

Cependant Du Plessis-Mornay, comme un autre Samson, ne veut engager la lutte qu'après avoir, selon son expression,

1 Bibl. Nat. de Paris, Colbert 29, p. 717, et Dupuy, 33, p. 6 ; Lettres de Busini, du 4 juin et du 5 novembre 1582 ; Lettre de Renieri, du 12 février 1582 ; Lettre de H. Cobham, du 4 novembre 1582.

2 Lettre de Du Plessis-Mornay au prince d'Orange, du 19 novembre 1583.

cherché le miel dans la gueule du lion. Il se rend près de Henri III et l'exhorte à se rallier au parti de la Réforme.

L'heure est mal choisie. Le roi de France a pris en dégoût ce réseau d'intrigues qui l'enveloppe : « Je n'ai pas « de fils, répète-t-il ; peu m'importe que le royaume meure « avec moi. » On dit qu'il déposera la couronne pour revêtir le froc. Il laisse croître sa barbe qui a blanchi, porte un cilice et un collier d'ébène avec des têtes de mort, et, après avoir chassé ses musiciens qui lui rappelaient les bals et les fêtes, il s'enferme avec un capucin pour psalmodier trois ou quatre heures chaque jour. Son unique soin est d'organiser la confrérie des Pénitents-blancs ; mais, s'il apprend que les valets de la cour se moquent de lui, il leur fait donner le fouet dans la cour des cuisines [1].

On comprend que Henri III n'ait à adresser aux discours de Du Plessis-Mornay que cette réponse : « Je prie « Dieu de me donner la mort plutôt que d'affaiblir ma foi « catholique [2]. »

Un grave incident rend plus profonde la rupture entre le roi de France et le roi de Navarre. Les amours de Marguerite de Valois avec le seigneur de Chanvallon avaient ajouté une page de plus aux scandales déjà si nombreux de la cour, et le bruit s'était répandu qu'elle venait de donner le jour à un fils.

Henri III voulut châtier Chanvallon qu'on ne retrouva point et ordonna à sa sœur d'aller rejoindre Henri de Bourbon en Béarn. « Étrange mesure ! écrit Taxis. Publier

1 Lettre d'Albertani, du 7 février 1583 ; Lettre de Busini, du 31 mai 1583 ; Lettre de Busbecq (mai et juin 1583) ; Palma Cayet.

2 Corr. de Du Plessis-Mornay.

« la honte de la reine de Navarre et choisir ce moment « pour la renvoyer à son mari [1] ! »

Mais voici qu'on rapporte à Henri III que Chanvallon n'a pas voulu se séparer de la reine de Navarre et qu'il est sorti de Paris avec elle, déguisé en femme. Un capitaine des gardes est aussitôt envoyé pour arrêter le cortége, qu'il atteint près de Palaiseau ; il ordonne à toutes les dames d'enlever le masque que, selon l'usage, elle portent toutes les fois qu'elles sortent de leurs appartements. Madame de Duras, qu'on cite comme la plus intime confidente de la reine de Navarre, subit cette insulte, et Marguerite elle-même n'y échappe point. « Tuez moi de suite sans me « faire languir, » s'écrie-t-elle. L'évêque de Langres qui se trouve, on ne sait pourquoi, dans ce cortége, porte ses plaintes au roi de France.

Henri III avait d'abord écrit au roi de Navarre pour le prévenir que s'il ne reprenait sa femme, elle serait enfermée dans quelque forteresse, comme au XIV[e] siècle une autre reine Marguerite avait été « gehennée » à Chateau-Gaillard ; mais bientôt, changeant d'avis, il envoya vers lui Bellièvre pour lui déclarer que Marguerite était innocente de tout ce dont on l'avait accusée. N'avait-on pas fait peser les mêmes soupçons sur Jeanne d'Albret ? « Le roi, s'écria « Henri de Bourbon, déshonore à la fois ma mère et ma « femme ; » et il chargea Pibrac d'aller répondre par les paroles les plus vives aux discours de Bellièvre [2].

1 Lettre de Taxis, du 15 novembre 1583.

2 Corr. de Du Plessis-Mornay ; Journal de P. de l'Estoile, t. II, p. 130 ; Lettres de Busini, du 22 août et du 12 décembre 1583 ; Lettres de Busbecq, du 27 août et du 4 décembre 1583 ; Mém. de Bellièvre ; Arch. du Min. des

Marguerite de Navarre implorait de Henri III « la pitié « qu'il lui devoit comme son roy et qu'elle demandoit en « fléchissant le genoil de son cœur. » Et en suppliant humblement sa mère « de prendre la protection de sa « créature, » elle désirait au moins, écrivait-elle, avoir avant sa mort ce contentement de montrer assez de courage pour ne pas tomber vivante entre les mains de ses ennemis [1].

Sur ces entrefaites, Chanvalon, retiré à Sedan, déclarait qu'il n'avait eu d'autre but que de servir la cause des Huguenots. Quant à madame de Duras, le roi de Navarre, dans une lettre chiffrée adressée à Saint-Geniès, a ordonné de l'arrêter. Un matin, on la trouve morte dans son lit : on dit que son mari l'a tuée [2].

III.

MISSION DE PARDAILLAN EN ANGLETERRE.

Dans tous les complots des Huguenots, il est un symptôme qui devance tous les autres : c'est l'appel aux Anglais.

Du Plessis-Mornay adresse à Walsingham deux mémoires : le premier pour démontrer que le roi de Navarre est

aff. Étr. à Paris, France, t. CCXLI ; Mém. de Pibrac, Br. Mus., Egerton, 1668 ; Mézeray, t. III, 546. D'après Aubigné, la vie de la reine de Navarre fut en danger. — Le fils de Chanvallon et de la reine de Navarre entra plus tard dans l'ordre des Capucins sous le nom de Père Ango. (Busbecq ; Bassompierre ; Dupleix ; Tallemant des Réaux, etc.).

1 Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 29, p. 751.

2 Lettres de Henri IV, t. II, p. 193 ; Lettre de Busini, du 27 décembre 1583.

le véritable chef du parti de la Réforme ; le second pour engager la reine d'Angleterre à entrer dans une étroite alliance avec lui et les princes allemands.

Le roi de Navarre est le premier prince du sang et le chef de la maison de Bourbon. De lui relèvent toutes les églises réformées de France. De plus il est l'héritier probable de la couronne fleurdelysée. Il lui suffit de se faire connaître pour se faire aimer. Il est « beau, agréable, « adroit et doué de toutes parties requises pour attirer le « cœur de la noblesse. Chascun remarque en luy une « vigueur de corps, une vivacité d'esprit, une grandeur « de courage. C'est la matière dont se sont créés les plus « grands princes », surtout lorsqu'ils ont été fortifiés par l'adversité. Ses États placés entre la France et l'Espagne lui assignent une influence considérable ; il a trois cent mille écus de rente ; mais sa véritable puissance est celle qu'il tient des partisans de la Réforme, si intrépides et si nombreux. S'il était soutenu au dehors comme au dedans, si une bonne armée de reîtres tenait la campagne, ses ennemis devraient eux-mêmes s'incliner devant ses justes raisons. Élisabeth peut-elle oublier qu'il travaille pour sa cause autant que pour la sienne et qu'elle n'est pas moins intéressée que lui à ce qu'il triomphe ?

Puis viennent d'autres considérations « pour induire la « royne Élisabeth à embrasser l'union du roy de Navarre « et des princes protestants d'Allemagne ». Pourquoi soutiendrait-elle plus longtemps le duc d'Alençon ? « Elle « pensoit avoir trouvé ung prince qui tiendroit la France « et l'Espagne en échec... S'il eust pris ung bon train, le « conseil n'estoit mal à propos, mais, parce qu'il a faict au

« Pays-Bas, il est obligé à hayr et à ruiner tous ceulx de « la religion et s'est retranché toute espérance avec eux... « C'est ung prince qui, sans beaucoup les examiner, tend « l'oreille et le cœur à toutes brouilleries. » N'a-t-il pas déjà voulu traiter avec l'Espagne ? Ne cherchera-t-on point à lui persuader de s'associer à quelque dessein contre la reine d'Angleterre ? Quoiqu'il en soit, le roi de Navarre et le prince de Condé ont été, pendant ces dernières années, si souvent « abandonnés par Élisabeth en leur besoin et « laissés à leurs ennemis qu'ils ne s'osent plus attendre à « son amitié qu'ils ont tant recherchée en vain, et ne « sçavent s'ils font plaisir de lui offrir leur service [1]. »

Le soin de visiter successivement l'Angleterre, la Hollande et le Danemark fut confié à Jacques de Ségur-Pardaillan, dont le frère avait été l'une des victimes de la Saint-Barthélemy. Il reçut un mémoire qu'il devait remettre à Élisabeth et des instructions sur ce qu'il avait à faire. Le roi de Navarre présentait l'apologie de sa conduite et insistait sur tout ce qu'il avait souffert, notamment à la Saint-Barthélemy et plus tard comme prisonnier de Charles IX. Il avait servi avec plus de zèle que personne la cause de la Réforme et n'avait cessé de se signaler parmi les plus constants adversaires de Philippe II. Mais c'est surtout dans les instructions secrètes données à Pardaillan que se révèle toute la pensée de Henri de Navarre. Il y expose d'abord l'état général de l'Europe. Le pape poursuit l'extermination de la Religion réformée ; le roi d'Espagne est irrité et aspire à la vengeance. Quant à

1 Corr. de Du Plessis-Mornay, p. 235.

l'empereur, il est à la fois Autrichien, Espagnol et jésuite. Il est impossible qu'Élisabeth soit leur alliée. Peut-elle compter davantage sur le duc d'Alençon ? Si ses serviteurs n'avaient pas été retenus prisonniers à Anvers, il eût rendu toutes les places qu'il occupait à l'Espagnol. Depuis qu'il s'est retiré à Dunkerque, il a fait sortir de sa maison tous ceux qui professent la Réforme ; il a écrit en France contre le roi de Navarre ; il s'est adressé au pape afin d'obtenir la main d'une fille du roi d'Espagne, lui promettant d'employer sa vie à l'extermination des hérétiques. Depuis longtemps il conspire contre l'Angleterre : on en a trouvé la preuve dans les papiers saisis à Anvers. C'est à la reine Élisabeth qu'il appartient de déjouer tous ces mauvais desseins. Qu'elle fasse épouser au roi d'Écosse la sœur du roi de Navarre ; qu'elle forme une contre-ligue de tous les princes protestants qui seront heureux de recevoir ses ordres ; qu'elle envoie en Allemagne deux ou trois cent mille écus pour former une masse commune à laquelle le roi de Navarre contribuera de son côté en offrant de l'argent et des bijoux de grand prix « pour estre employés à toutes occasions à « la défense de la cause commune [1]. »

Pardaillan insista vivement pour obtenir l'appui de la reine d'Angleterre. Puisque Dieu l'avait placée comme dans un port où elle goûtait une paix assurée, pouvait-elle oublier qu'il lui appartenait de secourir les opprimés que de furieuses tempêtes avaient jetés en pleine mer ? Quelle gloire ne serait-ce point pour elle de déjouer les desseins de ceux

1 Instructions du 6 juillet 1583. — Le roi de Navarre recommanda Pardaillan à Burleigh par une lettre du 23 juillet.

qui se vantaient de faire trembler toute la chrétienté ! Secourir ceux qui souffraient, c'était s'attacher tous les partisans de la Réforme.

Élisabeth écoute ces discours où elle est présentée comme l'unique et puissante protectrice des fidèles de l'Évangile et elle en semble touchée. Pardaillan, à ce qu'il déclare, se sent gagné et corrompu par l'honneur et la faveur qu'il reçoit ; mais le roi de Navarre n'en ressentira aucune jalousie. Puisque le maître est à Élisabeth, pourquoi ses serviteurs ne seraient-ils pas également à elle [1] ?

Le roi de Navarre remercie lui-même Élisabeth dans un langage aussi humble que celui de Condé la veille du traité d'Hamptoncourt : « Madame, je respondray à vostre bonne « volonté par tous effects de services signalés, comme « très-désireux de vous servir aux bonnes occasions. » Et dans une autre lettre : « Ce m'at esté ung extresme con- « tentement d'avoir tant d'assurance de vostre bonne « volonté et affection envers moy, dont je vous resens « avoir telle obligation que vous pouvez vous assurer, « Madame, de ma perpétuelle servitude... Le contente- « ment m'a redoublé par les bonnes nouvelles du bon estat « de vos afères et de vostre santé et personne de laquelle « dépend non-seullement la bonne disposition de vostre « royaume, mais celle-mesme de plusieurs estats voisins « et de la pluspart des gens de bien de la Chrestienté, « espérant que Dieu qui vous a fayt naistre et régner en « ces mysérables tans pour la consolation de tant de

1 Le maistre estant vostre, tous mes serviteurs sont pareillement à vous. Lettre du roi de Navarre.

« désolation, vous conservera et fera prospérer de plus en « plus, nonobstant toutes les menées, pratiques et entre- « prises de vos ennemis, contre lesquels j'estimeray ma « vie plus heureuse, quant elle sera employée pour vostre « service et honorée de vos commandemens... Il n'y a « princesse du monde que plus j'honore, ayme, estime et « admire par dessus toutes ; j'en porteray la mémoire « engravée en mon âme et n'auray rien plus à cueur en « toutes mes actions que de me rendre digne de vostre « bonne grâce [1]. »

Le roi de Navarre, rapporte Mornay, suppliait la reine d'Angleterre de faire état de tout ce qui dépendait de lui, même de sa propre vie. Il n'avait qu'un désir : c'était de se rendre un chemin ouvert pour lui aller offrir son très-humble service [2].

Henri III avait été instruit des démarches de Pardaillan ; il chargea Castelnau de faire entendre à Élisabeth qu'il n'était permis à aucun sujet du roi de France, s'il n'y était autorisé, de négocier avec elle [3].

IV.

PARDAILLAN AUX PAYS-BAS.

Pardaillan se rendra aux Pays-Bas. Le 31 octobre 1583, on voit aborder à Flessingue un homme brun, de moyenne stature, âgé d'environ quarante ans, qui a traversé la mer

1 Record Office ; Lettres de Henri IV, t. II, p. 17.
2 Corr. de Du Plessis-Mornay, p. 387.
3 Lettre de Henri III, du 17 septembre 1583 Bibl. Nat. de Paris. 3178.

sur un navire de la reine d'Angleterre [1] : c'est l'ambassadeur du roi de Navarre. Il est accompagné de Buzanval et a avec lui une suite de vingt-cinq serviteurs. Il verra le prince d'Orange, mais il aura soin de conférer aussi avec les sectaires qui siégent aux États-généraux ou qui dirigent les consistoires.

Pardailhan et Buzanval se dirigent vers Middelbourg où Marnix s'est rendu au-devant d'eux. « J'ay veu, écrit « Buzanval, le plus suffisant homme de ceste isle, qui « m'a parlé avec beaucoup de misère. Ce m'a esté un « déplaisir de le voyr les mains croisées à ceste heure « qu'on a le plus afayre de bons pilotes pour reddresser ce « pauvre vaisseau si agité des vagues et de la tempeste [2]. » Dans une autre lettre il nomme Marnix. « Sa présence, « ajoute-t-il, m'a contristé beaucoup pour lire en son visage « je ne sçay quoy de fatal contre ce misérable pays où « tout va sens dessus dessous [3]. »

Rien de plus sombre que la situation. Tout va très-mal aux Pays-Bas [4]. « Le bransle de la mer ne nous a point « fait tant de mal au cœur que l'incertitude et désespoir « de ces gens a troublé nos esprits. Il ne se peult rien « voir plus plain de frayeur, et de frayeur telle qui ne les « fait point regarder la porte de derrière pour s'en fuyr, « mais qui les rend tous stupides pour attendre la venue de « leurs ennemis dans leurs maisons.. Je ne sçay, si l'ennemi « eust tourné la teste en Zélande au lieu d'aller en Flandres,

1 Avis du 3 novembre 1583. Arch. de Bruxelles.
2 Lettre de Buzanval à Walsingham, du 4 novembre 1583. Record Office.
3 Lettre de Buzanval à Geoffroy, du 4 novembre 1583. Record Office.
4 Lettre de Pardaillan, du 8 novembre 1583.

« s'ils ne luy eussent point envoyé des navires pour le « recevoyr, et ne se donnent de peyne de fayre naufrage « et de la relligion et de la liberté, par tant qu'ils retien- « nent le cours de leur traffique. » — « Je crois, ajoute « Buzanval, que ces confusions empescheront que les titres « qu'on accordoit pardeçà à Son Excellence, ne seront « receus par luy et qu'il aymera mieux regarder au salut « commun qu'à sa grandeur particulière [1]. »

Déjà le Taciturne a reçu une lettre où le roi de Navarre lui signale le réveil des partisans de la Réforme [2]. Il fait grand accueil à son envoyé, car il désire, écrit-il, que son voyage soit aussi fécond que la volonté de son maître est louable [3].

Cependant Pardaillan a surtout pour but de s'entendre avec un homme placé au premier rang parmi les sectaires. C'est Paul Buys, le docte fondateur de l'université de Leyde. Toujours hostile au Taciturne [4], il dénonce à l'envoyé du roi de Navarre ses négociations avec le duc d'Alençon, dont le but est de faire triompher ses intérêts personnels en les plaçant sous le patronage de l'alliance française.

Pardaillan fait part à Élisabeth de tout ce qu'il a appris. Dès le 23 novembre, des instructions sont données à Édouard Burnam pour qu'il se rende immédiatement en Hollande. Il traitera secrètement avec Paul Buys ; il reprendra aussi avec Marnix l'entretien que Pardaillan et Buzanval ont eu avec lui à Middelbourg. Il lui dira, ainsi qu'au prince

1 Lettre de Buzanval, du 4 novembre 1583.

2 Lettre du roi de Navarre, du 29 juillet 1583. Corr. de Mornay.

3 Lettre du prince d'Orange, du 18 novembre 1583. Groen, t. VIII, p. 271.

4 Voyez t. IV, p. 65.

d'Orange, combien Élisabeth se plaint de voir les habitants des Pays-Bas oublier tout ce qu'elle a fait. Il est vrai que, considérant l'appui du duc d'Alençon comme très-faible [1] et celui du roi de France comme bien douteux encore, elle a jugé plus avantageux pour eux qu'ils traitassent avant d'être réduits au désespoir : ce qui était peut-être le seul moyen d'échapper à une ruine complète ; mais jamais elle n'a conspiré contre eux avec les Espagnols, dont elle connaît l'orgueil et les mauvais desseins. Si on allègue qu'elle eût dû prêter un utile appui, il sera aisé de répondre qu'elle ne pouvait pas prodiguer ses secours à ceux qui s'étaient montrés si ingrats. Elle voyait d'ailleurs tant de confusion dans tout ce qui se passait chez eux qu'au lieu de les fortifier elle ne serait arrivée qu'à s'affaiblir elle-même.

Burnam devait s'informer jusqu'à quel point était arrivée la réconciliation avec le duc d'Alençon ; car, malgré ce qu'affirmait Des Pruneaux, il était bien certain que le roi n'aiderait jamais son frère.

Puis venaient d'autres plaintes sur la manière dont on traitait les Anglais, car on semblait en tenir moins de compte que de toute autre nation [2].

Le prince d'Orange répond en termes assez vagues qu'il espère conserver pour le pays et pour lui « les grâces et « bénignités » de la reine d'Angleterre. Il ajoute dans une autre lettre : « Je vous prie ne trouver mauvais de vostre « part et nous aider à l'excuser envers Sa Majesté et Mes- « sieurs de son Conseil, que si petit debvoir a esté faict non

1 A weake staie.

2 Instructions du 23 novembre 1583. Record Office.

« par faulte de volonté très-humble en son endroict et res-
« sentiment, mais par faulte d'ordre nécessaire et résolution
« asseurée ; car, comme il n'est possible qu'un corps malade
« puisse rendre telles actions qu'il faisoit quand il estoit
« en santé ou quand il l'aura recouvrée, et doibt par rai-
« son estre excusé s'il ne le faict, aussi vous pouvez estre
« asseuré qu'il y a encores plus de maladies en ce corps
« qu'il n'apparoist par dehors, lesquelles, comme je n'ay
« voulu manifester, aussi suis-je marri qu'elles sont tant
« cogneues, et encores plus de ce qu'elles y sont et ont
« gaigné jusques ores si avant que les meilleures functions
« des membres et parties d'iceluy corps ont cessé ung long
« temps, lequel j'espère que Dieu accourcira s'il luy plaist.
« Quant à ce qui me touche en particulier et les provinces
« auxquelles j'ay eu quelque commandement plus libre,
« j'ay tousjours voulu le vous faire entendre. Mais excusez-
« moy, je vous prie, si souventes fois j'ay ressemblé aux
« personnes maléficiées qui ont honte de descouvrir leur
« mal aux hommes et mesmes le cèlent le plus qu'ils peu-
« vent à leurs médecins, qui pour cela ne sont touchés
« d'aultre passion vers leurs patients, que de compassion
« de la misère des malades, ce que je vous prie de vouloir
« remonstrer à Sa Majesté de ma part avec asseurée décla-
« ration de mon très-humble service qui lui est dédié
« aultant que de seigneur de la Chrestienté [1]. »

Marnix s'excuse à son tour dans ses lettres à Walsingham : « Je vous supplie de vouloir avoir l'estat de ce

1 Lettres du prince d'Orange, du 16 décembre 1583 et du 31 janvier 1584. Doc. in., pp. 251 et 252.

« pays tant affligé en recommandation envers Sa Majesté, « vous souvenant que nos amis et ceux qui cherchent « nostre ruine, ne vous sont guères amis... Je me confie « en l'équité et sapience dont Dieu a doué Sa Majesté par-« dessus tous les princes du monde, vous asseurant que « par tous moiens possibles je tascheray de monstrer en « effect combien j'estime les rares et divines vertus de ceste « princesse à laquelle toute la chrestienté est obligée. Je « suis marry que nos affaires sont en tel estat que nous « n'avons pas le choix libre de faire ce que trouverions « meilleur, mais que la nécessité nous impose une loy « de fer [1]. »

Pardaillan et Burnam font accepter au prince d'Orange l'alliance de l'intrus de Cologne, Truchsès, cet *alter ego* du duc Casimir [2].

On dit que le Taciturne est malade ; il ne peut signer lui-même ses lettres [3] ; son influence et celle du parti français s'affaiblissent de jour en jour [4].

C'est Paul Buys que les États de Hollande adjoignent à Pardaillan pour traiter avec les princes allemands [5] ; il s'efforcera de mériter la satisfaction qu'Élisabeth témoigne de ses services [6].

1 Lettres de Marnix, du 15 et du 29 décembre 1583. Doc. in., pp. 274 et 275.

2 Instructions du 29 août 1583. Gachard, Corresp. du prince d'Orange, t. V, p. 167.

3 Une lettre du 7 décembre 1583 adressée à Walsingham porte la signature de Gryse, à défaut de celle du prince d'Orange « qui est tombé en « griève maladie. » Record Office.

4 Groen, t. VIII, p. 270.

5 Res. van Holland, 18 novembre 1583.

6 Lettre de Paul Buys, du 19 décembre 1583. Record Office.

V.

PARDAILLAN EN ALLEMAGNE.

Pardaillan voit tour à tour le roi de Danemark, les électeurs de Saxe et de Brandebourg, les ducs de Brunswick, de Lunembourg, de Mecklembourg, de Holstein, le landgrave de Hesse, le prince d'Anhalt. « J'ai été partout « bien reçu, » écrit-il à Walsingham [1].

On dit que si le prince d'Orange se déclare en faveur des Français, on invitera le roi de Danemark à diriger le gouvernement des Pays-Bas [2].

Casimir se placera à la tête de toute expédition, soit en France, soit en Brabant, pourvu qu'on lui donne de l'argent, car il ne possède pas de patrimoine [3]. Dès le mois de décembre 1582, il écrit à Élisabeth au sujet de « la grande « affaire. » Les choses sont « bien acheminées [4]. » En même temps il charge La Huguerie de porter ses messages au roi de Navarre et au prince de Condé : il désire entretenir une bonne correspondance avec eux et est prêt à les servir partout où l'occasion se présentera [5]. Déjà il s'est rendu à Bonn pour y lever des reîtres [6]. « Le but que se « propose le duc Casimir, est de réunir sous les mêmes « drapeaux l'Allemagne, la France et l'Angleterre et d'éta-

1 Lettres de Pardaillan, du 29 mars et du 7 avril 1584. Record Office.

2 Lettre de Philippe II au prince de Parme, du 11 mars 1584.

3 Même lettre.

4 Lettre du duc Casimir, du 5 décembre 1582. Br. Mus., Galba, C. VII.

5 Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 29, p. 721.

6 Lettre du commissaire Peñaranda, du 16 septembre 1583 ; Lettre du 6 novembre 1583. Wright, t. II, p. 211.

« blir la religion protestante à l'exclusion de toute autre « dans les Pays-Bas. Il veut réunir tous les protestants de « France, d'Allemagne et d'Angleterre [1]. »

L'apostat Gérard Truchsès lèvera le premier l'étendard du combat. « Il a, écrit le roi de Navarre à Élisabeth, « entrepris une cause très-importante à toute la chres- « tienté et en laquelle il mérite d'estre secouru [2]. »

Beutterich s'est adressé aux ministres de Genève, puis en Suède et en Danemark, pour organiser la grande ligue protestante [3]. C'est lui qui rédigera le manifeste des princes allemands. N'est-ce pas aussi l'œuvre de la Chouette que nous retrouvons dans cette prophétie : « L'Allemagne fou- « lera aux pieds les campagnes des fleurs de lis pour « briser le joug qui pèse sur les consciences. Malheur aux « prêtres ! La parole de Dieu sera prêchée en France. Il « fera boire jusqu'à la lie l'amer breuvage de sa colère. « Malheur à celui dans le nom duquel on lit : *Vilain* « *Herodes*, car Hérode et Pilate se sont entendus pour « persécuter le Christ [4]. » Langage assurément digne de Beutterich. Pourquoi les Espagnols ne lui ont-ils pas donné la chaîne qu'ils lui avaient promise ? Il aurait pu leur rendre de grands services [5]. Tout au moins il eût fallu l'attirer dans quelque piége « et le serrer pour cognoistre les « secrets de Cazimirus et du duc d'Alençon [6]. »

1 Wright, t. II, p. 24.

2 Record Office.

3 Avis sans date. Record Office.

4 Journal de P. de l'Estoile, t. II, p. 143.

5 Lettre du comte de Champlite, du 16 août 1583 (Arch. de Bruxelles).

6 Lettre du comte d'Arenberg, du mois de novembre 1583. Arch. de Bruxelles.

« Quelle cuisine ! s'écrie Jean de Nassau ; il ne manque « que le cuisinier [1]. »

Élisabeth sait qu'on ne peut compter ni sur Casimir, ni sur Truchsès : elle voudrait placer La Noue à la tête de l'armée qui se réunira sous le drapeau de la Réforme. Elle écrit aux États-généraux et au prince d'Orange afin qu'ils interviennent pour lui faire rendre la liberté au moyen de quelque échange [2].

L'empereur ordonne aux princes protestants, sous peine de la confiscation de leurs biens, de déposer les armes [3] ; mais il est douteux qu'ils tiennent compte du ban impérial [4].

Cependant on n'ignore pas à Paris tant de démarches tentées au nom du roi de Navarre *a designos inquietos*, selon l'expression de Taxis [5]. Le roi de France se montre irrité ; Catherine de Médicis s'inquiète : elle écrit qu'il faut à tout prix rompre la négociation de Pardaillan [6], et charge le sieur de Clervant de porter ses plaintes en Béarn ; mais le roi de Navarre répond à Henri III « qu'il n'a rien « plus à cœur que de luy rendre tout debvoir et respect [7]. »

1 Lettre de Jean de Nassau, du 24 novembre 1583. Groen, t. VIII, p. 277.

2 Record Office (novembre 1583).

3 Avis du mois d'octobre 1583 (Arch. de Bruxelles). Cf. Groen, t. VIII, p. 323.

4 Lettre de Pardaillan, du 7 avril 1584. Record Office.

5 Lettre de Taxis, du 12 octobre 1583.

6 Lettre de Catherine de Médicis, du 17 décembre 1583. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 471, p. 326.

7 Corr. de Du Plessis-Mornay (18 janvier 1584).

CHAPITRE XXX.

LE RAPPEL D'HEMBYZE.

(octobre 1583)

Mouvement des sectaires à Gand. — Rappel d'Hembyze.

I.

MOUVEMENT DES SECTAIRES A GAND.

On comprend aisément avec quel enthousiasme les actifs efforts du roi de Navarre pour entraîner les Pays-Bas dans l'alliance du duc Casimir, de Truchsès et de Beutterich, même malgré le Taciturne, étaient salués dans cette colonie flamande de Franckenthal toujours ouverte aux partisans les plus zélés de la Réforme. D'autres sympathies s'élevaient puissantes et fortes parmi ces sectes que l'habileté de leurs adversaires avait pu vaincre, mais qui conservaient au fond du cœur un ardent désir de vengeance.

Si le duc Casimir doit se placer à la tête d'un vaste mouvement des fidèles de l'Évangile, n'y a-t-il pas lieu de rappeler à Gand, sans plus tarder, Hembyze et Dathénus, Hembyze cet autre Artevelde, Dathénus l'ami des puritains anglais ?

« Nous n'aurons jamais de repos, s'écrie le capitaine « Antoine Heyman, tant que le prince d'Orange sera en

« vie et que nous ne l'aurons pas troussé par la tête. » Et comme on lui objectait que cela ne serait point aisé, il se vanta d'avoir mis la main sur le duc d'Arschot et ajouta qu'il saurait bien aussi la mettre sur le Taciturne.

Le premier échevin Vander Haghen était dévoué au parti de Ryhove. Il avait demandé à Biron quelques soldats, se proposant sans doute de faire arrêter Heyman ; mais celui-ci, l'ayant appris, se rendit à la chambre des échevins, et là frappant du poing : « Quels sont donc, « demanda-t-il, ceux qui veulent remettre les Français en « Flandre ? Je tuerai le premier qui oserait le tenter. » Et il se retira dans sa maison, en plaçant à la porte six arquebusiers prêts à faire feu. Au premier coup de sifflet, il eût réuni aisément cinq cents de ses amis [1].

Le moment est venu où les sectaires se sentent assez puissants pour dominer Ryhove et rappeler Hembyze. Ils accourent en grand nombre sur la place du marché, le jour de l'élection communale. Ryhove est renversé, et son rival est proclamé premier échevin au milieu des clameurs de la foule qui répète : « Nous avons maintenant l'homme que « nous désirions. Il ne sera point du parti des Français « ou du prince d'Orange. »

II.

RAPPEL D'HEMBYZE.

La chute de Ryhove, c'est la défaite du Taciturne à Gand. Les vainqueurs entendent bien ne plus relever de

1 Lettre du seigneur de Sweveghem, du 19 avril 1583.

lui, mais de celui qu'ils appellent : *Noster Casimirus*. Un ministre, Jean Haren, est envoyé en Allemagne afin de s'aboucher avec lui. Il est reçu dans le Palatinat « aleigre- « ment et joyeusement ; » il trouve Casimir animé d'un saint zèle ; « mais quoy ? Satan, ennemy de justice et « d'équité, sème partout la zizanie et méchante semence [1]. »

Un autre ministre Jean Spiegel se rend près d'Hembyze à Franckenthal : La Huguerie est là aussi, avec ses haines et ses rancunes [2].

Utenhove, Provyn et Everwyn, suivant Jean Spieghel de près, ramènent Hembyze avec eux. Il passe à Dordrecht, sans doute pour voir Paul Buys et ses amis : c'est ce que nous apprend l'agent anglais Thomas Doiley qui dit de lui : « Pour certain il est réputé pour le plus mauvais garçon « du pays, fin au possible et d'un hault esprit [3]. » Enfin le 24 octobre, après quatre ans d'exil, il rentre dans sa cité natale aux acclamations des sectaires :

« Peu importent ceux qui s'élèvent contre vous : votre « retour les accable. Dieu vous dédommage par ses bien- « faits de leur haine et de leur envie. Marchez dans la « voie que Dieu vous ouvre ; soyez le bienvenu ! Tous les « ministres et tous les anciens de l'Église vous saluent et « se réjouissent de vous revoir ; ils n'ont pas oublié que « ceux qui aiment la vérité, souffrent la persécution. Nous « sommes prêts à exposer notre vie avec vous pour la « patrie, jadis si puissante et aujourd'hui presqu'abattue à « terre. Vous qui avez protégé la vraie religion, écartez

1 Groen, t. VIII, pp. 238-256 (avril-septembre 1583).

2 Groen, t. VIII, p. 224.

3 Lettre de Th. Doiley, du 19 octobre 1583.

« les flatteurs et écoutez les hommes de bon conseil. Vous « administrerez la justice, vous maintiendrez le peuple en « paix. Ainsi florira la commune république (*de ghemeene* « *republicque*). Votre retour réduira à l'impuissance ceux « qui vous haïssent. Laissez faire ceux qui s'applaudissaient « du rapt d'Hélène et insultaient Troie en cendre, ceux « qui comptaient sur le Janus à double face prêt à s'allier « à Babylone. Vous saurez, contre tous ceux qui vous « menacent, fortifier nos remparts. Il n'est point d'armée « plus solide que la défense de la cause de Dieu [1] ! »

Ces hymnes entonnés le jour du triomphe, ces vigoureuses allusions à l'alliance du faux Janus et de la coupable Babylone c'est-à-dire du Taciturne et du frère de Henri III, provoquaient, parmi les partisans les plus ardents de la Réforme, un vif enthousiasme. Hembyze sera leur sauveur, leur défenseur intrépide. C'est à lui qu'il appartient d'entourer la cité d'une enceinte formée de larges fossés et de vingt-deux boulevards avec quarante-cinq pièces d'artillerie.

« Gand ressemble maintenant au trône d'un roi [2]. »

On attribue à Hembyze ces paroles : « Que parlez-vous « des comtes de Flandre ? Ne suis-je pas fait du même « bois [3] ? » Il fait frapper une nouvelle monnaie où figurent d'un côté le verset : « Heureux le peuple qui reconnaît « Jehovah pour son Dieu ; » de l'autre le vieux blason des Trazegnies « à l'ombre du lion » avec la devise : *Sobrie et vigilanter*.

1 Poëme flamand de 1583, publié par M. Ruelens.

2 Het schijnt nu es 't een conincks troon.

Chanson publiée par M. Blommaert.

3 Lettre de Th. Doiley, du 19 octobre 1583.

Hembyze, malgré ses soixante-dix ans, célèbre de nouvelles noces comme le Taciturne ; mais à ces fêtes s'associe la violence contre les catholiques. Il ordonne d'aller de maison en maison s'enquérir de tout ce qui concerne la foi et les opinions des habitants. Une nuit il fait arrêter vingt des principaux bourgeois de Gand, qu'il accuse d'être favorables au prince de Parme, entre autres Charles Rym, ancien ambassadeur de Charles-Quint à Constantinople, Josse Borluut, seigneur de Boucle, Philippe de Courtewille. Plus tard on expulse de la ville d'autres nobles, d'autres bourgeois par le seul motif qu'ils sont suspects aux yeux d'Hembyze ; et, tandis qu'on chasse les prêtres avec eux, Pierre Dathénus rouvre son prêche dans l'église de Saint-Bavon. N'est-ce pas le duc Casimir qui a dit : « Mon fils « est mon cœur, mais Dathenus est mon estomac [1] ? »

Qu'est devenu Ryhove ? Après avoir vainement essayé d'introduire des troupes à Gand pour y maintenir son autorité par la force, il fuit à Termonde où il fait saisir trois commissaires des magistrats de Gand, parmi lesquels se trouvent Somere et Heyman. A Gand on use de représailles à l'égard de son fils, car on craint que Ryhove ne livre les commissaires gantois au bourreau [2].

1 Mém. de la Huguerie.

2 Le 27 octobre, Ryhove écrit en ces termes aux magistrats de Gand : « Messieurs, je prie de ne me irriter dadvantaige et envoyer le payement « aux capitaines et aux soldats affin que sans aulcuns troubles tout se « passe.. Pensez-vous que les capitaines des bourgeois ne sçavent pas « mon innocence ? Le moindre enfant juge bien le tort et la meschanceté « qu'on a pensé user vers moy. Je ne doute pas ou ie bon peuple de Ghand « l'ont assez cognu par plusieurs menées concitées contre moy pour occu- « per ma place, que ne pourroit pis faire l'ennemy. Je prie, Messieurs,

Le Taciturne approuve fort la résolution de Ryhove de se fortifier à Termonde, car ce sera le moyen « d'empes-« cher les pernicieulx desseings d'aulcuns [1]. » Néanmoins il n'ose pas rompre avec Hembyze et lui écrit pour l'engager à reconnaître l'autorité des États-généraux [2].

Gand est désormais la capitale des sectaires ; mais Termonde reste la citadelle qui intercepte les vivres et domine l'Escaut.

« puisque tout le monde veult tant blasmer mes actions (et à tort), que me « laissez traire hors de la ville mes meubles et mes enffans, saulve mon « fils aisné que je vous laisse en hostaige, en tesmoignage du bon service « que j'ai faict et prétens encore de faire, si pourroie... Faictes convoier « le batteau et ma fille sur la rivière.. Si d'aventure, par faulte de bon « convoy, il adviendroit à ma fille quelque tort ou à moy quelque part, je « recouvreroys icelle perte sur les biens qui sont icy, appartenant à ceulx « de Gand. » Record Office, Miscell.

1 Lettre du prince d'Orange, du 21 novembre 1583.

2 Groen, t. VIII, p. 300 (8 janvier 1584).

CHAPITRE XXXI.

LE DUC D'ALENÇON A CAMBRAY.

(juillet — octobre 1583)

L'entrevue de Chaulnes. — Le gouvernement de Balagny à Cambray. — L'entrée du duc d'Alençon à Cambray. — Le départ de Cambray.

I.

L'ENTREVUE DE CHAULNES.

Le premier soin du duc d'Alençon, en arrivant à Abbeville, a été d'ordonner que des renforts soient envoyés à Dunkerque. Six cents arquebusiers s'embarquent à Dieppe. D'autres troupes se dirigent vers Calais où l'on arme des navires ; mais plusieurs capitaines refusent de marcher, « n'est qu'ils voient l'ordonnance du roy de France [1]. »

On lit dans un document de ce temps que le duc d'Alençon avait chargé cent gentilshommes et vieux soldats de former chacun une compagnie. Ceux-ci firent aussitôt sonner le tambourin, mais on répondait peu à leur appel. De toutes parts circulait ce dicton : « Qui, diable, voudroit « aller en Flandre d'où personne ne revient [2] ! »

1 Lettre du duc d'Alençon à Des Pruneaux, du 12 juillet 1583 (Bibl. Nat. de Paris) ; Lettre d'Eustache de Croy, du 13 juillet 1583 et avis du 16 juillet 1583 (Archives de Bruxelles).

2 Avis du mois de juillet 1583 (Arch. de Bruxelles).

Le duc d'Alençon a écrit aussi aux États-généraux pour qu'ils assurent la défense de Dunkerque. Plus tard, il ne manquera point de dire que si cette ville a capitulé, ils en sont seuls responsables [1] ; mais les États de Flandre répliquent qu'ils ont refusé des subsides à raison de l'impéritie de ceux qui dirigent les affaires [2].

Tel est le mépris dont est entouré le duc d'Alençon qu'on répand le bruit que dans un pressant besoin d'argent il a vendu Dunkerque aux Espagnols [3].

C'est au milieu de ces rumeurs que le duc d'Alençon se prépare à « la belle entreprise qu'il tient pour assurée. » Elle n'est autre que le ravitaillement de Cambray, mais il espère y voir succéder son entrée triomphante dans les Pays-Bas à la tête d'une nombreuse armée afin de réaliser le même jour la réconciliation complète avec les États et l'anéantissement des forces espagnoles. Avant de quitter Dunkerque, il a fixé le rendez-vous de ses capitaines à Ribemont au 25 juillet 1583 [4].

Cependant l'ambassadeur espagnol Taxis adresse ses plaintes à Henri III et le presse de ne point aider les rebelles [5].

1 Lettres du duc d'Alençon, du 15, du 20 et du 22 juillet 1583 ; Avis du prince d'Orange, du 8 juillet 1583.

2 Lettre de Biron, du 21 juillet 1583. Bibl. Nat. de Paris, 3320.

3 Journal de P. de l'Estoile. — Henri III et Catherine de Médicis écrivirent à Mauvissière pour lui dire combien ils étaient désolés de la perte de Dunkerque et combien ils craignaient que cela ne produisît une impression facheuse sur l'esprit d'Élisabeth. Bibl. Nat. de Paris, 3308 (25 juillet 1583).

4 Lettre du duc d'Alençon, du 21 juin 1583. Arch. Nat. à Paris, K. 1546.

5 Lettre de Taxis, du 3 juillet 1583.

Le roi de France défend toutes les levées et se montre fort irrité. Pibrac écrit à Des Pruneaux que Dieu les a complètement abandonnés, mais il ne faut point s'en étonner, car chaque jour on provoque sa colère [1]. Dans une lettre adressée au duc d'Alençon, Henri III le prie de ne pas juger de sa bonne volonté par le secours qu'il lui donne : son premier devoir est de soulager le peuple épuisé par les gabelles, et il veut avant tout lui conserver ce noble héritage de la couronne de France [2]. Le roi ajoutait dans d'autres lettres : « Je l'ay faict exhorter de se retirer de « ses entreprises, cause de la ruine de la France.. Qu'il « se range près de moi pour y tenir le lieu qui luy appar- « tient et vivre en paix avec les voisins [3]. »

Le message dont parlait Henri III, a été confié à Catherine de Médicis. Le duc d'Alençon en témoigne une joie extrême : « Se courrier, écrit-il à sa mère, m'a aporté les « meilleures nouvelles que j'eusse peu resevoir, qui me « rant aseuré de voir bientost l'eur acompli, que depuis « tant de tans j'é désiré [4]. »

1 Lettre de Pibrac, du 21 juillet 1583. Bibl. Nat. de Paris, 3287.

2 Lettre de Henri III, du 22 juillet 1583. Bibl. Nat. à Paris, 3306.

3 Bibl. Nat. de Paris, 3308 (23 juillet 1583). — « Taxis, écrit Henri III « le 9 août 1583 à son ambassadeur en Espagne, a dit que puisque nous « tenions l'entreprise de Flandre mal fondée, nous ne voulions pas sans « doute qu'elle fust mise en compte à l'advantage des rebelles à Dieu et à « leur roy. » Catherine de Médicis cherchait à excuser le duc d'Alençon en alléguant qu'il s'était embarqué dans cette entreprise « pour y acquérir « honneur et advantage. » N'était-il pas permis d'occuper un gage pour garantir ses droits sur le Portugal ? (Bibl. Nat. de Paris, 3301).

4 Lettre du duc d'Alençon, du 8 juillet 1583. Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.

Le duc d'Alençon passe trois jours à Chaulnes à y attendre Catherine de Médicis. Elle y arrive le 11 juillet au soir avec son habile confident Gondi devenu le maréchal de Retz et deux de ses plus belles damoiselles d'honneur. Mademoiselle d'Atrie subjugue par ses charmes le duc d'Alençon ; madame de Sauve se contente d'Avrilly [1]. Tels sont les moyens auxquels Catherine a recours pour dissuader son plus jeune fils de l'entreprise des Pays-Bas si funeste à son honneur et à sa réputation, car en France et au delà des frontières il a perdu tous ses amis [2].

Le duc d'Alençon proteste une fois de plus qu'il n'a d'autre désir que de se soumettre à toutes les volontés du roi de France. Il eût abandonné les Pays-Bas si on avait voulu lui confier le gouvernement de la Normandie ; mais le roi l'avait promis au duc de Joyeuse [3]. Catherine cherche à le calmer en lui disant que le roi le nommera lieutenant général du royaume et lui donnera deux cent mille francs. « Il y a tant d'inconstance en ces gens-là qu'on ne sçait « comment s'y arrester [4]. »

Catherine de Médicis se hâte de rejoindre Henri III à Mézières où il s'était rendu pour boire « plus fraîche » l'eau de Spa [5]. Elle lui annonce que le duc d'Alençon ces-

1 Lettre de Businі, du 8 août 1583.

2 « Je le conseilleray tousjours (comme j'ay aussi tousjours faict) de se départir de telles entreprises que celle de Flandre ; mais, puisqu'il ne nous a voullu croire et qu'il en estoit si avant, j'ay grand regret qu'il ne s'y est mieulx conduit. » Lettre de Cath. de Médicis à Castelnau, du 25 juillet 1583. Bibl. Nat. de Paris, 3308.

3 Lettre de Busbecq, du 10 août 1583.

4 Lettre de Noyelles, du 21 juillet 1583.

5 Lettre d'un médecin, Arch. Nat. à Paris, K. 101 ; Journal de P. de l'Estoile.

sera d'être l'instrument de ses voisins hostiles ou de ses sujets rebelles [1] et qu'en remettant au roi la ville de Cambray, il épousera une princesse de Lorraine, dont il pourra avoir des enfants. Il la suit de près ; il est impatient de se jeter dans ses bras. Cependant c'est en vain que le roi attend son frère : il ne paraît pas. « Tout cela n'est qu'une « moquerie ! » s'écrie Henri III, et il reproche à sa mère d'élever le duc d'Alençon comme une barrière contre lui [2]. Pourquoi son frère n'imite-t-il pas son exemple en érigeant aussi quelque confrérie de pénitents [3] ?

Cependant des bruits menaçants se répandent : on dit que le duc d'Alençon s'entoure de soldats. Henri III s'inquiète et retourne précipitamment à Paris. Madame de Sauve est chassée de la cour.

Qu'est-il donc arrivé ? Balagny s'est présenté pour baiser la main à son maître. Ses conseils l'ont emporté près de lui sur ceux de la reine-mère : il lui a fait entendre que sa place était au milieu de son armée [4].

II.

LE GOUVERNEMENT DE BALAGNY A CAMBRAY.

Près de deux années se sont écoulées depuis que les bannières françaises ont été plantées sur les remparts de

1 An instrument, eyther for his evyll willing neighbours or his evill disposed subjects.

2 Lettre de Stafford, du 21 octobre 1583. Record Office.

3 Lettre de Busini, du 22 août 1583.

4 Rapport du 20 juillet 1583 ; Lettre de Ph. de l'Espierre (Arch. de Bruxelles).

Cambray. Le duc d'Alençon qui prend les titres « de pro-« tecteur de la ville de Cambray et du pays de Cambrésis « et de seigneur souverain de la citadelle dudit lieu, » y a laissé pour gouverneur le seigneur de Balagny, qui, bien plus roi à Cambray que son maître ne l'était à Anvers, s'est, selon l'expression de Brantôme, attribué cette ville par sa valeur et s'y est créé une souveraineté à peu près indépendante. Bâtard d'un prélat sans mœurs et sans foi, tour à tour époux d'une sœur de Bussy d'Amboise et d'une sœur de Gabrielle d'Estrées, il se considère comme le successeur des princes archevêques et fait placer les armes de la ville au centre de son écusson. Une profonde terreur règne autour de lui. Tantôt il écrit aux capitaines des forteresses voisines qu'ils n'auront aucune composition à espérer s'il va les voir avec le canon, et que pour sauver leurs vies ils n'ont « qu'à se mettre entre les bras de Sa Grande Altesse, « duquel les affaires fleurissent à la ruyne et confusion de « ses ennemis ; » tantôt il menace les habitants des campagnes de tout brûler et de ne pas laisser pierre sur pierre [1]. D'autres fois, il intercepte les lettres de Granvelle à la duchesse de Parme. « On y parle, écrit-il à Henri III, de « Vostre Majesté en tels termes que si celluy qui l'avoit « escript ou quelque aultre des plus grands d'Espagne « l'eust portée, je lui eusse faict manger ou quelque chose « de plus dure digestion [2]. »

Le duc d'Alençon a donné à Balagny de pleins pouvoirs pour traiter avec les partisans du roi d'Espagne, « lesquels,

1 Arch. de Bruxelles.

2 Lettre de Balagny, du 11 août 1582. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 260.

« par inspiration divine, vouldront avoir recours à lui et « se jetter entre ses bras pour qu'il les oste de la tiran- « nye et perpétuelle servitude des Espagnols [1]. » Il fait entamer par Bellangreville une négociation secrète avec Montigny, et ses ouvertures sont accueillies. « Il n'est « besoing, lui écrit Montigny, d'user de longs propos pour « vous démonstrer le zèle et mesme affection que je porte « à l'endroict de nostre négociation [2]. » Le duc d'Alençon lui a fait par écrit les plus belles promesses afin qu'il renonce à tout autre serment et lui remette les villes qui se trouvent en son pouvoir ; il lui enverra son portrait renfermé dans une boite d'or, « de quoy je veulx, ajoute le « prince, qu'il soit aussi amoureux que d'une maistresse. » Balagny pourra tout promettre. L'archevêque laïque de Cambray n'a-t-il pas « la croix et l'eau bénite en main ? »

Montigny fit tout connaître au prince de Parme : il n'avait feint de négocier que pour tromper Balagny [3]. En effet, ces pourparlers avaient laissé aux Espagnols le temps de s'emparer de Dunkerque, et désormais toutes leurs forces allaient se réunir pour assiéger Cambray.

Sur ces entrefaites, la garnison française s'affaiblissait de jour en jour, les approvisionnements étaient insuffisants, une vive inquiétude régnait, et on criait parfois : « Voici le « camp des blancs yeux devant la ville ! » désignant ainsi les troupes du marquis de Roubaix qui arrivaient, disait-

1 Doc. hist., t. XIV, Arch. de Bruxelles (7 janvier 1582).

2 Lettre de Montigny, du 8 mars 1582.

3 Dossier de Balagny. Doc. hist. t. XIV (Arch. de Bruxelles). Ce dossier, qui renferme un grand nombre de documents, offre beaucoup d'intérêt pour l'histoire de cette époque.

on, de la Campine [1]. Si les habitants de Cambray le pouvaient, ils appelleraient eux-mêmes les Espagnols [2].

III.

L'ENTRÉE DU DUC D'ALENÇON A CAMBRAY.

Le 25 juillet, le duc d'Alençon est à Ribemont. C'est là que doivent se réunir les hommes d'armes qui depuis plusieurs semaines se montrent autour de Ham, de Saint-Gobain et de Bapaume ; mais il semble qu'à défaut de solde ils disparaissent aussi rapidement qu'ils arrivent. Il y a là tout au plus six ou sept cents hommes et quatre ou cinq cents chevaux [3].

Près de Vaucelles campent les débris de l'armée qui a été conduite aux Pays-Bas : elle ne se compose plus que de trois compagnies de cavalerie et de vingt-deux compagnies d'infanterie [4].

Le duc d'Alençon compte sur les reîtres que doit lui amener le duc Casimir. Le duc des Deux-Ponts aura sous ses ordres sept mille hommes à pied et à cheval [5].

1 Rapport de Cambray, du 19 juillet 1583 (Arch. de Bruxelles) ; Lettres de Busbecq, du 25 juin et du 10 août 1583.

2 Lettres du prince de Parme.

3 Je diré à Vostre Majesté que ce peu de gens que j'é, sont en très-grande nécessité. Lettre du duc d'Alençon, du 23 juillet 1583. Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.

4 Lettre de Noyelles, du 21 juillet 1583 ; Avis du 21 juillet 1583 ; Lettre de Ph. de l'Espierre (Arch. de Bruxelles).

5 Avis du 9 juin 1583 ; Lettre de Ch. d'Arenberg, du 10 août 1583 (Arch. de Bruxelles).

Catherine de Médicis tente de nouvelles démarches près de Henri III [1]. Elle insiste pour que le duc d'Alençon soit déclaré lieutenant-général du royaume, mais sans qu'il puisse disposer du trésor [2]. Elle représente que Cambray doit rester une ville française et qu'il importe de la conserver à la couronne [3]. Que le roi lui accorde vingt compagnies ; elle n'en obtient que dix ; mais on en licencie quelques autres que le duc d'Alençon engage aussitôt. On attend un régiment de Normandie [4]. Puy-gaillard est là de nouveau avec les troupes royales « pour costoyer » les forces du duc d'Alençon et lui prêter secours, s'il en est besoin [5].

Vers les derniers jours du mois d'août, les forces du duc d'Alençon s'élèvent à sept ou huit mille hommes et à mille ou douze cents chevaux. Rochepot, Chamois et Saisseval en sont les principaux chefs. On attend le maréchal de Biron [6].

1 Henri III avait donné l'ordre de licencier les gens de guerre. Lettre de Henri III à Crèvecœur, du 22 septembre 1583. Bibl. Nat. de Paris, 3306.

2 Lettre de Busbecq, du 15 septembre 1583.

3 Les députés de Cambray traitaient non plus avec le duc d'Alençon, mais avec Henri III pour la conservation de leurs priviléges. Lettre de Busini, du 6 septembre 1583.

4 Lettre de Phil. de l'Espierre ; Avis du mois de juillet 1583 (Arch. de Bruxelles).

5 Ce qui n'empêchait point Puy-gaillard d'écrire au prince de Parme qu'il ne ferait rien « au préjudice de l'amitié qui a esté jusques icy si « sainctement gardée entre nos roys, ni pour rien altérer de l'amitié et « bonne intelligence qui est entre nos roys, mais pour la consacrer par « les meilleurs moyens. » Lettre de Puy-gaillard, du 10 octobre 1583 (Arch. de Bruxelles). — Un gentilhomme français se présente en Flandre avec un passeport du roi de France pour y acheter des chiens. N'aurait-il pas charge de plus grande importance ? Lettre de Jean de Viron, du 5 août 1583.

6 Lettre de Montigny, du 29 août 1583 ; Lettres de Paul de Noyelles, du 27 et du 29 août 1583 (Arch. de Bruxelles).

Le moment est venu de marcher en avant. Cambray ne sera qu'une halte dans la guerre qui va s'ouvrir. Les blés sont mûrs. Il faut « entrer dans le pays, bouter le feu « partout et détruire toutes les despouilles de ceste sai- « son. » C'est toujours manger « le povre homme [1]. »

Le 2 septembre 1583, le duc d'Alençon entre à Cambray, suivi de vingt compagnies d'ordonnance [2]. C'est un jour de triomphe dont le lointain écho se répand dans toute la France et qui au-delà de la mer s'étend jusqu'en Angleterre.

En 1583 comme en 1581, l'entrée du duc d'Alençon à Cambray produit une sensation profonde. Henri III, ayant appris que l'on avait recours à Londres à de nombreux artifices pour priver le duc d'Alençon de l'amitié de la reine, a promis, dit-on, à son frère que s'il obtenait l'appui d'Élisabeth dans son entreprise des Pays-Bas, il se déclarerait lui-même ouvertement contre le roi d'Espagne [3].

Les courtisans et les flatteurs habiles ne manqueront point pour célébrer une gloire nouvelle et d'autres grandeurs qui seront sans doute moins éphémères que celles d'Anvers.

L'auteur d'un mémoire que nous avons sous les yeux, presse le duc d'Alençon de faire de Cambray une nouvelle France comme l'a été le Piémont, de protéger le trône de son frère,

1 Avis du mois de juillet 1583 ; Lettre de Ph. de l'Espierre (Arch. de Bruxelles).

2 Lettres de Montigny, du 3 et du 8 septembre 1583 (Arch. de Bruxelles). Montigny eût voulu porter la guerre en France.

3 Lettre de Rob. Beale, du 5 septembre 1583 (Br. Mus., Lansdown, 39); Lettre du duc d'Alençon à Walsingham, du 25 août 1583 (Record Office).

d'assurer la paix. Sa tâche sera vaste et glorieuse. L'Europe, l'Asie, l'Afrique s'uniront à lui pour combattre le roi d'Espagne « fléau des peuples. » Pourquoi n'achèverait-il pas sans retard la conquête des Pays-Bas ? Une seule entrée suffit à Alexandre pour envahir l'Asie, sans attendre qu'on vînt le chercher. Le duc d'Alençon, comme Alexandre, a pour lui le droit et la fortune. C'est devant le vainqueur que les peuples ploient le genou. Qu'il oppose sa jeunesse à la vieillesse de Philippe II. On n'aime point à servir un roi retenu dans son palais par ses infirmités ; on va au soleil levant. « Estant ce que dessus, nous verrons revenir « les siècles bienheureux et plus grande gloire aux Fran- « çois qu'ils ne l'eurent sous Charlemaigne [1]. »

Ailleurs, on invoque l'autorité de Platon pour affirmer que le prince qui a su se commander à soi-même, est digne de commander à tous les autres. Ceci s'adresse au duc d'Alençon : « Or est-il que toute l'Europe qui semble comme « affamée et désireuse d'un prince vertueux et magnanisme, « ayant veu déjà reluire tant de louables parties qui vous « font généralement redoubter et chérir tant parmy les « François que des potentats de la chrétienté, jette désor- « mais ses yeux sur Vostre Altesse, et peu s'en fault qu'elle « ne vous tende les bras pour vous encourager à suivre les « erres de ce grand François et Henry vos ayeul et père, « d'illustre mémoire. Faites donc en sorte que renouvel- « lant de bien en mieux l'estendue de leurs heureuses « conquestes, vous donniez à cognoistre non-seulement à « la Flandre qui s'est veue tant de fois en bon droit fran-

1 Bibl. Nat. de Paris, 3287, f. 114.

« çoise et qui vous a nommément choisy et esleu pour « vray restaurateur de sa liberté ancienne, mais à toutes « les autres nations que ce siècle porte encore un Her- « cule gauloys défenseur des oppressés et juste ennemy des « tyrans [1]. »

Tout cet encens allait bientôt se dissiper sous le souffle de ces tristes réalités auxquelles n'échappaient ni les brigues ambitieuses, ni les plus hautes fortunes.

IV.

LE DÉPART DE CAMBRAY.

Le duc d'Alençon ne voit point arriver les secours qu'il espérait de France. Rien n'est plus urgent, car c'est ainsi qu'il pourra donner aux États-généraux la preuve qu'il dispose d'une armée. On lui reproche à Paris de ne pas faire assez connaître que, « comme il est du sang, il est « pareillement joint de volonté et de toute intelligence « avec le roy. » Il envoie Biron supplier le roi de lui envoyer au moins trois ou quatre mille livres pour faire face « à la nécessité. » Le roi n'a pas d'argent [2].

Les reîtres du duc Casimir ne paraissent point : il n'y a aucun moyen de leur payer l'*anritgelt*, et les Allemands ne prennent jamais les armes s'ils n'y trouvent quelque bénéfice [3].

1 Bibl. Nat. de Paris.

2 Lettre du duc d'Alençon à Des Pruneaux, du 24 septembre 1583. Mém. du duc d'Alençon. Bibl. Nat. de Paris, 3306, f. 127 ; Lettre de Bellièvre, du 21 septembre 1583.

3 Pretendiendo los Alemanes que no se les pueder estorvan que no vayan a gauar. Avis de Granvelle, du 12 juin 1582.

Le duc d'Alençon manque de tout, même pour payer ses propres troupes. Le dénuement augmente ; la famine se déclare. « Le défaut est si grand parmi nous, écrit un capi- « taine au duc d'Alençon, que serons contraints à la fin de « mourir misérablement de faim tous ensemble [1]. »

Les soldats presque nus n'obéissent plus à leurs chefs et se répandent dans les campagnes. Ils pillent les églises, enlèvent les vases sacrés, arrachent le plomb, vendent à vil prix tout ce qu'ils volent. On les voit brûler les villages et dévaster les moissons. Les laboureurs sont mis « en « totale ruine et désespoir. » S'ils se plaignent, on les accuse d'intelligence avec les Malcontents et on les conduit à Cambray où ils sont pendus [2].

Autour du duc d'Alençon tout était désordre. Le maréchal de camp du duc fut provoqué en duel et fut tué après avoir blessé mortellement son adversaire [3].

Le 7 octobre, les principaux chefs de l'armée se rendirent près du duc d'Alençon. Ils lui exposèrent que les soldats se débandaient ; il était impossible de les maintenir sous les drapeaux si on ne leur payait leur solde. Le duc leur répondit en leur demandant encore cinq jours [4].

Cinq jours se passèrent. Il était urgent de prendre une résolution. Les bourgeois qui manquaient de pain, murmuraient fort haut. On disait qu'ils voulaient ouvrir leurs portes au prince de Parme ; et les choses étaient poussées

1 Lettre du 17 septembre 1583 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre de Paul de Noyelles, du 24 septembre 1583 (Arch. de Bruxelles). Presque tout le bailliage de Bapaume avait été ravagé par le feu.

3 Lettre de Noyelles, du 12 octobre 1583 (Arch. de Bruxelles).

4 Lettre de Noyelles, du 12 octobre 1583 (Arch. de Bruxelles).

si loin que l'archevêque de Cambray, alors réfugié à Mons, demandait à figurer dans la capitulation à raison de ses droits de souveraineté [1].

D'autre part, on annonçait qu'Antoine de Gougnies avec sa compagnie et Pedro de Paz avec sa cavalerie se portaient vers le Cateau pour fermer toute retraite [2].

Le péril était si grand que Puy-gaillard crut toucher au moment que lui indiquaient ses instructions secrètes. Il fit changer de casaques aux hommes d'armes qui étaient sous ses ordres afin de pouvoir combattre les troupes du prince de Parme tout en respectant la feinte neutralité qu'observait le roi de France. On jugea même cela insuffisant ; car les bandes d'ordonnances formées en escadrons s'avancèrent jusqu'à un quart de lieue de Cateau-Cambrésis, et, l'un de ces cavaliers étant tombé au pouvoir des Espagnols, on trouva sur lui des instructions données à Puy-gaillard sur ce qu'il avait à faire s'il était réduit à combattre [3].

Mais déjà il n'y a avait plus d'armée à « costoyer » et à soutenir. Les soldats du duc d'Alençon se montraient aussi lâches pour le combat qu'ils avaient été ardents et cruels dans le pillage. « La retraicte des ennemis, écrit Monti« gny, a esté avec tel peur et désordre qu'ils se sont retirés « à la débandade [4]. » — « Les capitaines, ajoute Noyelles, « ont plié leurs enseignes dans leurs poches [5]. »

1 Lettre de l'archevêque de Cambray, du 26 octobre 1583 (Arch. de Bruxelles) ; Lettre de Busbecq, du 11 novembre 1583.

2 Lettre de Montigny, du 7 octobre 1583 (Arch. de Bruxelles).

3 Lettre de Montigny, du 7 octobre 1583 ; Lettre de Noyelles, du 12 octobre 1583.

4 Lettre de Montigny, du 7 octobre 1583.

5 Lettre de Paul de Noyelles, du 17 octobre 1583 (Arch. de Bruxelles).

Il ne restait au duc d'Alençon qu'à suivre leur exemple. Il voulut prendre congé des magistrats et des principaux bourgeois en les réunissant dans un banquet. Il n'y eut que deux services, le premier de venaison, le second « de haren-« pec sans autre chose » ; mais on avait par malice noirci à chaque tranchoir le manche des couteaux, et, quand le prince français voulut prendre congé d'amis assez douteux qu'il ne devait plus revoir, il n'eut à leur offrir qu'une main « bronzée de noirceur. » Triste banquet plein de mauvais présage, ajoute le narrateur [1].

Le même soir, le duc d'Alençon quitta Cambray (13 octobre 1583). Il avait d'abord formé le projet de se diriger vers Paris et de là vers ses domaines d'Anjou ; mais il y renonça bientôt, se trouvant si affligé et si honteux du mauvais succès de ses affaires que le lieu le plus caché semblait lui convenir le mieux [2].

Les populations l'insultent partout où naguère elles l'acclamaient. Il est dix fois plus détesté que le roi : on le considère comme un homme qui n'aime rien, qui n'a d'autre mobile que l'inconstance, qui ne recourt qu'à la ruse et à la perfidie sans que personne puisse se fier en lui [3].

1 Lettre de Paul de Noyelles, du 17 octobre 1583.

2 Lettres d'Auger de Busbecq, du 29 octobre et du 4 novembre 1583.

3 Lettre de Stafford, du 21 octobre 1583. Record Office.

CHAPITRE XXXII.

DERNIÈRES INTRIGUES DU DUC D'ALENÇON.

Négociations avec l'Espagne, les États des Pays-Bas, les Huguenots, les princes allemands et la reine d'Angleterre. — Le contre-projet des Guise.

I.

NÉGOCIATION AVEC L'ESPAGNE.

Le double rôle du duc d'Alençon trahit à la fois son inconstance et son astuce. Tour à tour, il flatte Henri III ou les Huguenots, recherche la reine d'Angleterre ou une infante d'Espagne, traite avec le Taciturne ou avec le prince de Parme.

Les négociations secrètes avec les Espagnols n'avaient point cessé. Jusqu'à quel point fallait-il y donner suite ? N'importait-il point à la conservation de la religion catholique que le duc d'Alençon, frère et héritier du roi de France, se séparât des Huguenots ? N'y avait-il pas lieu pour l'Espagne de chercher à éteindre, fût-ce au prix de pénibles sacrifices, cette torche sans cesse attachée à ses flancs ? Questions assurément graves et difficiles.

Le cardinal de Pellevé réside à Rome. Il est profondément dévoué aux intérêts des catholiques français ; mais, ayant été le précepteur du duc d'Alençon, il lui a conservé

un souvenir affectueux. Dans un long mémoire adressé à Grégoire XIII, il présente le tableau des périls auxquels est exposée la religion en présence de l'hérésie qui triomphe en Angleterre, en Écosse et dans la plus grande partie de l'Allemagne. Déjà, les ministres osent tenir leurs prêches jusqu'aux portes de Rome et de Madrid. Le roi de France et le roi d'Espagne, ces deux grands monarques, sont les seules colonnes de la chrétienté ; mais leurs jalousies ont produit ce résultat d'accroître toutes les hérésies « en « nombre, oppinion et force. » Henri III n'ose pas les combattre de peur d'exciter les discordes intérieures et de voir Philippe II « pescher en eau trouble. » De son côté, Philippe II, au milieu des embarras dont il est entouré, ne peut défendre le Saint-Siége. On l'a vu ratifier la Pacification de Gand qui a été le signal de l'oppression des catholiques en Hollande ; « et puis il a certainement offert des moyens « aux Huguenots de France aussi bien qu'aux catholiques « pour se maintenir en division. » Autant le danger est imminent, autant le remède est urgent, et il faut le chercher dans un traité entre le roi d'Espagne et le duc d'Alençon. C'est le seul moyen pour Philippe II de se défendre contre les prétentions de la France, qu'il rencontre partout, en Flandre, en Artois, à Milan, à Naples, en Portugal. Le duc d'Alençon peut justifier avec quelque raison ce qu'il a cru devoir faire. Personne n'ignore sur quel fondement s'appuyaient les États-généraux en prononçant la déchéance de Philippe II. Il n'a ni recherché, ni usurpé l'autorité qui lui a été conférée « par l'élection des peuples « belgiques : il ne la doit qu'à la grâce de Dieu ; » et d'ailleurs les troubles excités en France par le roi d'Es-

pagne peuvent « servir d'argument à Son Altesse. » Philippe II peut-il oublier que l'insurrection des Pays-Bas épuise toutes ses ressources ? Le Portugal ne vaut-il pas dix fois plus que les Pays-Bas ruinés par la guerre ? Le cardinal de Pellevé termine en ces termes son mémoire : « Vostre Sainteté, entreprenant la dicte pacification, trou-« vera moyen de la traicter secrètement tellement qu'elle « pourra estre plustost faicte que descouverte. »

Le cardinal de Granvelle ne s'effrayait pas moins des périls de la situation. Les soucis avaient gravé des rides profondes sur son front ; sa barbe avait blanchi ; mais sa taille haute et droite attestait une vigoureuse vieillesse [1]. Toutes ses relations avec Philippe II avaient cessé : il se bornait à lui transmettre des avis qui étaient peu écoutés ; mais parmi ces mémoires il n'en est aucun plus important que celui où il reproduisit la plupart des considérations qui avaient été invoquées à Rome.

La chrétienté, quels que soient les nombreux États dont elle est formée, se maintient par un double appui : celui du roi d'Espagne et celui du roi de France. De ces deux monarchies dépend tout l'ordre de la chrétienté ; et ces rois ne sauraient assez considérer que si l'un est jeté à terre, l'autre aussi sera bientôt abattu. De là pour eux le devoir impérieux de vivre en paix pour résister à ceux qui veulent les détruire. On objecte que la France est toujours disposée à la guerre et qu'elle doit la porter au dehors pour échapper aux discordes intérieures ; en effet le roi serait menacé de perdre sa couronne s'il empêchait les nobles et

1 Relation de Sarrazin.

les capitaines de soutenir l'honneur du duc d'Alençon « qui est ambitieux et nourry aux armes et qui se peult « nommer fils de fortune. » La paix est donc difficile à conclure, mais elle est nécessaire. La désolation à laquelle se voient réduits « les pouvres et misérables subjects des « Pays-Bas » est extrême, et les succès mêmes obtenus par les armes ne conduisent qu'à de nouvelles pertes pour le roi. « Vous, Sire, et le roi de France, continuait le « cardinal de Granvelle, tenans vos sceptres et couronnes « soubs ces beaux titres de rois très-chrestiens et catholi-« ques, vous devez cognoistre à Dieu que vous les tenez « de sa main ; et, cela demourant sans effect, vous tom-« berez sous sa malédiction ; car Dieu vous a donné les « sceptres pour bonnes œuvres et non pour les convertir « en dissolutions et débordemens. Aultrement pouvez « croire la prochaine subversion de vos Estats, qui n'ont « aultre appuy que la religion par laquelle (et justice qui « y est annexée) les subjects sont astraints à l'obéissance « des princes, et non pas par violence. » Puis rappelant à Philippe II ses infirmités et son âge qui l'avertissaient qu'il mourrait comme les autres hommes [1], quand il plairait à Dieu, il l'exhortait, non pas à persévérer dans l'ambition et dans la convoitise de faire des conquêtes et de régner au-dessus de tous, mais uniquement à s'efforcer de laisser à ses héritiers ce qu'il avait reçu de Dieu.

Granvelle cherche à excuser le duc d'Alençon. Beaucoup d'autres princes eussent agi de même. Comment

1 « Le roy d'Espagne, dit le cardinal de Pellevé dans son mémoire, est « vieux et caduque. Venant à mourir comme par cours de nature, il « laissera ses Estats en merveilleux branle sous le régime d'un prince « pupille. »

oublier qu'il est « puiné de la maison de France, turbulent, « nourri aux armes et plein d'ambition ? » Il n'a pu choisir une plus belle occasion pour acquérir la gloire de lutter contre le plus grand roi de la terre. Il ne possède peut-être d'autres droits que ceux que donne la fortune ; mais ne faut-il pas rejeter la faute sur les hommes qui, étant chargés du gouvernement des Pays-Bas, ont poussé par leurs cruautés les populations à la révolte ? N'a-t-il point été appelé par ceux qui invoquent la violation de leurs libertés et de leurs priviléges ? N'a-t-il pas le droit d'user de représailles en voyant sa mère dépossédée du Portugal ? Que le roi ne soit point blessé par ce langage de son fidèle ministre. La conscience le dicte à raison même de ce qu'il se sent tenu à tant d'obligations vis-à-vis de lui et vis-à-vis de son père, de glorieuse mémoire, l'empereur Charles-Quint [1].

Tel était aussi l'avis du prince de Parme : il écrivait au roi qu'en l'état où étaient les choses, rien ne serait plus utile que de traiter avec le duc d'Alençon [2].

Les pourparlers, interrompus à Tournay, avaient été repris à Paris.

C'est de nouveau un Italien, Julio Ricci, qui s'abouche avec l'ambassadeur espagnol, et voici en quels termes : le duc d'Alençon conservera la souveraineté de Cambray, de Dunkerque, de Bergues et des autres territoires qu'il occupe. De plus pour le dédommager des frais de la guerre, on lui

1 Ces deux mémoires, antérieurs à 1583, font partie des papiers saisis sur Chartier.

2 Arch. de Simancas (25 janvier 1583). Cf. Notules du conseil d'État (17 et 18 janvier 1583).

remettra trois cent mille écus. Il fera lui-même la guerre aux rebelles des Pays-Bas, et tout ce qu'il pourra conquérir sur eux, lui restera en propriété et souveraineté perpétuelle [1] ; il renoncera à tous les traités publics ou secrets qu'il a conclus avec eux et servira le roi d'Espagne en tout ce qui dépendra de lui [2]. Proposition qui, à l'avis de l'ambassadeur espagnol, est en dehors de toutes les règles, mais qui peut se justifier par l'occasion et la nécessité [3].

Catherine de Médicis appuie près de Taxis les discours de Ricci ; elle mande au prince de Parme qu'il peut compter sur ses bons offices « comme de personne qui lui porte « beaucoup d'amitié et de bienveillance [4]. »

« Ce sont, écrit Philippe II, les mêmes bonnes paroles « que déjà en d'autres occasions nous avons entendues [5] ; » mais il reste convaincu qu'il n'y a rien à espérer des Français « pour estre trop cogneue la diversité de leur naturel « toujours encliné à resmuer mesnage et abuser son com- « paignon [6]. »

Philippe II remet au prince de Parme le soin de répondre aux ouvertures de Ricci. Il faut agir avec prudence, car le duc d'Alençon pourrait se vanter, soit à Anvers, soit à Londres, que ces ouvertures viennent de l'Espagne ; mais on ne peut s'arrêter à une proposition si déraisonna-

1 En proprietad y soberanidad perpetua.

2 En todo qũanto pudiere. Arch. Nat. à Paris, K. 1562 (17 avril 1583).

3 Lettre de Taxis, du 4 mai 1583.

4 Lettre de Cath. de Médicis, du 25 juin 1583. Arch. de Bruxelles.

5 Lettre de Philippe II, du 26 juillet 1583. Arch. Nat. à Paris, K. 1447.

6 Lettre de Philippe II, du 2 mai 1583. Arch. de Bruxelles. Philippe II signalait aussi à Mendoça les pratiques de Catherine de Médicis, *los artificios que ella usa*. Lettre du 6 juin 1583.

ble que de demander de l'argent afin d'usurper les domaines patrimoniaux du roi. Ce serait chose plus sérieuse s'il en réclamait pour une entreprise qui lui serait utile sans nuire au roi, bien plus honnête, aisée d'ailleurs à exécuter, à laquelle le roi prêterait son concours : la réduction de l'Angleterre à la foi catholique. Le duc d'Alençon ne voit-il pas qu'il n'a plus rien à espérer aux Pays-Bas, étant d'une part menacé par les forces espagnoles, d'autre part si mal soutenu par les rebelles dont les esprits ont été indignés du coup qu'il a voulu leur porter ? Ne vaudrait-il pas mieux qu'il épousât la reine d'Écosse, dont le droit à la couronne d'Angleterre est si connu, en cessant de négocier un autre mariage qui n'a été pour lui qu'une source de mépris et de risée ? Philippe II engage donc le prince de Parme à embarquer le duc d'Alençon dans cette affaire [1] ; et il pourra en ce cas lui donner une certaine somme de deniers, en ne négligeant rien pour faire réussir la pratique, *la platica* [2]. Mais à peine cette lettre était-elle achevée que Philippe II jugea utile de ne pas y donner suite. Il craignait que le duc d'Alençon ne révélât tout à la reine d'Angleterre pour en obtenir de l'argent et qu'il n'en résultât quelque conséquence fâcheuse pour la reine d'Écosse. Mieux valait se borner à charger Taxis de gagner Ricci qui, n'étant pas français, ne devait pas être fort dévoué à son maître [3].

Lorsqu'à Cambray le duc d'Alençon ne voit arriver ni les reîtres, ni les députés des États-généraux, Balagny

1 Procurando embarcarle en esto.

2 Arch. de Simancas (5 mai 1583).

3 Arch. de Simancas.

écrit au seigneur de Gougnies, gouverneur du Quesnoy, pour solliciter une trêve qui peut être le point de départ d'une négociation. Le duc d'Alençon se plaint de ce qu'après avoir reçu l'assurance que le prince de Parme entrerait volontiers en communication avec lui, on ait laissé sans réponse les ouvertures qu'il avait faites à Termonde. « Il ne s'arresteroit du tout sur les propositions « faictes et en quitteroit bonne partie. » Il ressent le plus vif désir « de faire appointement de trêve ou autrement [1]. »

1 Les propositions du duc d'Alençon sont nettement exprimées.

« Monseigneur, aiant vu la lettre du seigneur de Gougnies et désirant « infiniment de voir quelque relâche aux misères et calamités de ses « pauvres peuples qu'il voit affligés par la continuation de la guerre, « entendra très-volontiers à un tresve, espérant que par le moien d'icelle « l'on pourra parvenir à une bonne et asseurée paix, et donnera bonne « seureté à celuy qu'il plaira à monseigneur le prinche de Parme députer « pour la venir traiter avec Sadicte Altesse. »

« Sur la lettre escripte par le sieur de Gougnies à la damoiselle de « Clermont est respondu que le dict sieur de Gougnies et moy avoués de « nos maistres pouvons traicter comme c'est l'ordinaire des grands princes « d'ainsi le faire par leurs serviteurs et d'aultant que telle recherche a « esté il y a longtemps mise en avant d'une part et d'aultre, monsieur le « prince de Parme revoyant les propositions faictes sur cest effect « pourra sur icelles mander son intention sur laquelle Sa Grande Altesse « dira sa volonté qui n'est esloignée de désirer le repos publicq, et si pour « plus facilement et briefvement y parvenir, ledict sieur prince de Parme « veult depputer le s^r de Gougnies ou aultre, Sa Grande Altesse luy don« uera toute asseurance d'y venir et retourner. »

De son côté, le prince de Parme remet au seigneur de Gougnies un sauf-conduit afin qu'il puisse circuler au milieu des partis de gens de guerre, qui parcourent les campagnes.

Le 11 octobre, Montigny écrit au prince de Parme qu'à la suite de la communication qu'il a faite par ses ordres « sur le faict de la négociation « qui se présentoit, » un agent du duc d'Alençon s'est rendu près de Gou-

Quelques jours après, cette négociation était rompue parce que le duc d'Alençon était absorbé par d'autres intrigues à la cour de France. Ce qui en resta, ce fut d'abord une affirmation du prince de Parme que le duc d'Alençon avait sollicité une suspension d'armes et qu'il lui avait fait répondre que la ville de Cambray devait préalablement lui être remise [1] ; ce fut ensuite une déclaration du duc d'Alençon transmise aux États-généraux et au prince d'Orange où il rapportait que le prince de Parme avait chargé le sieur de Gougnies de lui demander la paix [2] et qu'il restait résolu à ne rien faire au préjudice des États-généraux. S'il les instruisait de ce qui s'était passé, il vou-

gnies, mais qu'il s'est borné à dire que si Gougnies se rendait à Cambray, « le dit duc lui donneroit toute asseurance et luy feroit des propositions « qui pourront estre au contentement du prince de Parme. »

Le même jour, Gougnies pressait le prince de Parme de le guider par ses instructions. Pouvait-il se rendre à Cambray « pour entendre de bouche « et rapporter par escript ce que le dict seigneur duc voudra proposer ? »

Le prince de Parme répondit aussitôt à Gougnies qu'il trouvait bon qu'il se rendît près du duc pour écouter ce qu'il proposerait afin de prendre ensuite telle résolution qu'il conviendrait, espérant que ce ne serait pas de chose qu'il ne pourraït accorder. Il lui adjoindrait du reste quelque personne suffisante : c'était le chanoine des Marets qui à raison de sa robe devait fixer moins l'attention et susciter moins la méfiance, mais qui avait une mission spéciale que le prince de Parme définissait en ces mots : « Très-cher et bien amé, ce porteur vous dira quelque chose de nostre « part, nous vous ordonnons de le croire et de le suyvre incontinent vers « le s^r de Gougnies et d'aller avec luy là qu'il vous menera, remarquant « et descouvrant tout ce que pourrez par delà. »

1 Lettre du prince de Parme, du 31 octobre 1583.

2 Aulcuns quy m'avoient faict faire quelques ouvertures de traicté, l'ont tellement advancé que le sieur de Gougnies m'est venu trouver de la part du prince de Parme.

lait ainsi prévenir les rumeurs propagées par ses ennemis contre la vérité et « selon leur passion particulière [1]. »

Cependant le duc d'Alençon avait à peine écrit aux États-généraux pour se vanter d'avoir repoussé les propositions de Gougnies que dans une lettre adressée à Des Pruneaux il lui confiait qu'il traiterait de suite s'il trouvait « des moyens favorables à sa cause et à sa réputation [2]. »

« Ces moyens favorables » il est aisé d'en deviner la nature. Le duc d'Alençon demande de l'argent, écrit Alexandre Farnèse à Philippe II ; mais quelle foi peut-on ajouter à ses protestations et n'y a-t-il pas à craindre que ce ne soit « ung traict françois [3] ? » Montigny est du même sentiment : « Ce sont, écrit-il, piperies et menées ordi- « naires aux François [4]. »

Le nouvel agent du duc d'Alençon est Jean Choisnin, auteur d'un discours sur l'élection de Pologne. « Choisnin, « écrit Gougnies, donne espoir de bref retour avec quel- « ques conditions raisonnables, combien que je n'en attende « aultre qu'à leur accoustumé [5]. » En effet, quelques jours plus tard, Choisnin mande à Gougnies : « Je vous diray « que, après que j'eus raporté à mon maistre la résolution « du vostre, il trouva fort estrange qu'il différoit de luy « offrir les moyens... Je vous vouldrois prier que vous

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t V, pp. 192 et 194 ; Bibl. Nat. de Paris, 3288 ; Recueil des États-généraux, Suppl., t. II, p. 145 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre du duc d'Alençon, du 15 novembre 1583. Bibl. Nat. de Paris, 3287.

3 Lettre du prince de Parme, du 1er décembre 1583.

4 Lettre de Montigny, du 17 decembre 1583. Arch. de Bruxelles.

5 Lettre de Gougnies, du 25 décembre 1583. Arch. de Bruxelles.

« veuilliez tant faire que de moyenner envers vostre mais-
« tre qu'il déclare franchement et sans perdre de temps
« les moyens qu'il a et les conditions qu'il désire pour
« parvenir à ce qu'il désire, vous asseurant que les ayant
« je ne perdray temps de les faire veoir à mon maistre qui
« est fort disposé d'y entendre. » Et comme Choisnin insistait pour que les propositions émanassent de celui qui avait fait les premières ouvertures, Gougnies écrivait au prince de Parme : « Je m'esbahis qu'il die que c'est de ce
« costé-cy que les premiers propos ont été mis en avant
« puisque notoirement c'est le contraire [1]. »

Philippe II avait jugé lui-même qu'il ne convenait point de prolonger cette négociation. Il fallait répondre au duc d'Alençon qu'avant tout il évacuât Cambray ; car sans doute il n'avait fait ces propositions qu'afin d'exciter les États-généraux à mettre plus d'empressement à se réconcilier avec lui [2].

Néanmoins on persiste à affirmer que le roi d'Espagne a offert cinq millions d'or pour que le duc d'Alençon renonce complètement à l'entreprise des Pays-Bas [3].

1 Lettre de Choisnin, du 16 janvier 1584 ; Lettre de Gougnies, même date (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre de Philippe II, du 20 mars 1584.

3 « Il n'y a plus apparence que la France tente rien contre l'Espaigne, veu qu'elle s'en va renoncer à la négociation des Pays-Bas sur le moyen de laquelle elle pourroit principalement retarder sa grandeur ; et de faict la paix se traicte maintenant entre le roy d'Espaigne et monseigneur auquel on offre déjà cinq millions d'or, que Cambray demeure neutre et qu'il renonce à l'élection desdicts pays. »

II.

NÉGOCIATION AVEC LES ÉTATS DES PAYS-BAS.

Au moment même où le duc d'Alençon se sépare de la reine-mère qui l'a vainement exhorté à rentrer à la cour, il écrit aux États-généraux pour renouer des liens trop promptement rompus ; il attend d'eux « une démonstration « apparente et certaine » par l'envoi de leurs députés « qui « paracheveront le traicté de le vouloir pour prince avec « la dignité qui luy appartient [1]. »

Le lendemain de son entrée à Cambray, il s'adresse au prince d'Orange, « comme au meilleur de ses amis » pour se plaindre de l'absence de toute réponse des États-généraux : « Il ne tiendra jamais à luy que leurs affaires ne « preignent vigueur [2]. »

Une nouvelle mission a été confiée à Roch des Pruneaux : « Il semble estre un vespertillion, puisqu'on ne « le voit pas par jour, voyant ses piperies éventées telle- « ment que tout le monde s'en sont dégoûtés et se moquent « de luy. » Il a avec lui un jeune gentilhomme sans barbe et en pauvre équipage, le sieur de Rebours, qui naguère faisait le fol à Anvers. « Il conte des merveilles, assavoir « que les François se portent en Hercules et en Hectors « contre les Espagnols [3]. » Au sieur de Rebours succède Foucquesolles chargé de répéter que son maître, ayant en

1 Lettre du duc d'Alençon, du 22 juillet 1583. Groen, t. VIII, p. 231.

2 Lettre du duc d'Alençon, du 3 septembre 1583. Groen, t. VIII, p. 253.

3 Lettre de Th. Doiley, du 19 octobre 1583. Record Office.

ses mains la volonté et les moyens et résolu à faire un bon effet (c'étaient ses expressions), ne peut s'expliquer la lenteur des États [1].

Des Pruneaux se hâte d'adresser aux États-généraux un long mémoire. Il les assure de l'affection du duc d'Alençon, et, si, oubliant le passé, ils veulent aimer et honorer Son Altesse, elle la leur fera paraître par si bons effets que tout l'État en aura le contentement prétendu, car elle possède en ce moment des moyens plus grands que jamais pour les délivrer, étant assurée de l'assistance du roi de France comme de celle d'un frère plein de bon naturel, débonnaire et sage. Que les États ne fassent point comme ceux qui pour se venger se noient eux-mêmes. Il ne faut point croire les *Espagnolisés* qui verraient avec plaisir les États abandonnés de tous, afin de les mettre, la corde au cou, entre les mains de leurs ennemis. Son Altesse a aujourd'hui en France l'autorité, le pouvoir et les forces que chacun connaît : il offre tout aux États. Que les États fassent de leur côté ce que veut faire du sien un prince dont Dieu tient le cœur en sa main ; et, s'il y a eu des fautes réciproques, qu'on les oublie. Le duc Philippe de Bourgogne n'a-t-il pas fait à Bruges ce qu'on accuse Son Altesse d'avoir voulu faire à Anvers, et n'en a-t-il pas moins reçu le surnom de Bon qu'il conserve encore aujourd'hui [2] ?

Dans un autre mémoire, Des Pruneaux reproduit tout ce qu'il a déjà dit de l'affection de Son Altesse qui n'attend que leur résolution « pour faire paroistre par bons effects

1 Instructions données le 8 décembre 1583 à Foucquesolles. Bibl. Nat. de Paris, 3288.

2 Groen, t. VIII, p. 249.

« les moyens qu'elle a plus grands que jamais pour les « délivrer. » Quelques jours après, il insiste de nouveau : « Ils voient le désir qu'a Son Altesse de ne se départir « d'avec eulx, chose qui debvroit estre mieulx recongnue, « vu la qualité du prince.. La France est leur seul salut, « et, Son Altesse irritée, sa puissance n'est si petite qu'elle « ne soit à considérer [1]. »

Le prince d'Orange intervient de nouveau [2]. Il obtient des États-généraux qu'ils donneront suite à la négociation qui devait avoir lieu à Dunkerque. C'est Marnix qui se rend à Cambray ; c'est de sa main que sont tracées les minutes des lettres par lesquelles le prince français poursuit sa correspondance avec les États-généraux [3].

Cependant les États-généraux discutent sans pouvoir s'entendre. Les députés du Brabant veulent traiter, mais ceux de la Flandre s'y opposent. Beaucoup sont d'avis qu'on ne peut se fier aux Français [4].

Le duc d'Alençon quitta Cambray sans avoir reçu la réponse qu'il attendait si impatiemment [5] ; mais à peine venait-il de se séparer de ce qui lui restait de soldats, qu'il vit arriver quelques députés de la Flandre, qui lui exposèrent les progrès du prince de Parme ; il se borna à leur

1 Groen, t. VIII, pp. 249 et 254.

2 « Le duc d'Alençon ne leur peult persuader de le reprendre pour seigneur ce qui est bien contre le gré dudict d'Orange qui faict tout ses efforts pour accommoder les affaires et faire de rechief recevoir ledict d'Anjou. » Lettre du prince de Parme, du 12 octobre 1583.

3 Minutes des lettres du 24 septembre, du 9 et du 22 octobre 1583. Arch. de la Haye.

4 Lettre de Busbecq, du 29 octobre 1583.

5 Lettre de Norris, du 13 septembre 1583. Wright, t. II, p. 208.

répondre que moyennant une bonne somme d'argent il réunirait au mois de mars une autre armée [1].

Cependant le prince d'Orange insiste sur le besoin impérieux, non pas seulement de traiter avec le duc d'Alençon, ce qui était peu de chose, mais d'obtenir de Henri III le secours efficace, qui avait été garanti à Bordeaux.

Des Pruneaux seconde ces démarches. Il présente deux lettres du duc d'Alençon, et, dans le discours qui y est joint, il exprime son extrême déplaisir de tout ce qui s'est passé, et loue son humeur douce et facile, sa bonté, sa patience. Le duc est légitimement souverain des Pays-Bas en vertu des engagements qu'on a pris vis-à-vis de lui, et il ne renoncera pas à son droit [2]. « Il faut, ajoute-t-il, dépouiller « toute passion pour considérer le danger qui vous presse « et embrasser cette affaire si promptement que le pauvre « peuple ne soit point livré à ceux dont il n'y a aucune « miséricorde à attendre. Il n'est plus temps de se flatter. « Vous touchez à une période pleine de dangers. Une ruine « complète est proche. Ne voyez-vous pas que Son Altesse, « pour ne manquer à la foi qu'elle vous a jurée, veut renoncer « à l'autorité et au repos dont elle peut jouir en France, pour « partager votre hasardeuse fortune ? Que lui reprochez-« vous ? D'avoir de mauvais conseillers ? Mais que dire des « vôtres qui vous vendent aux ennemis à deniers comp-« tants ? Vous accusez les Français de trahison ; mais vous « abandonnez vous-mêmes vos remparts, avant que la « brèche soit ouverte [3]. »

1 Lettre de Noyelles, du 17 octobre 1583 (Arch. de Bruxelles).

2 Pap. de H. de Bloyere, t. II, p. 759 ; Groen, t. VIII, p. 264 (3 novembre 1583).

3 Groen, t. VIII, p. 264 ; Bibl. Nat. de Paris, 3288.

Peu de jours après, arrive une nouvelle lettre du duc d'Alençon. Il n'a jamais eu d'autre but que le bien public ; il continuera à réclamer l'appui de son frère, mais il attend quelque bonne résolution de la part des États [1].

C'était de la part des États de Hollande qu'il fallait prévoir le plus de résistance. Le 11 novembre, ils avaient consenti à ce qu'à la demande de Des Pruneaux l'affaire du duc d'Alençon fût de nouveau soumise à l'assemblée générale ; mais le lendemain ils firent remarquer qu'ils n'étaient pas liés au même degré que les autres provinces par le traité de Bordeaux, que le duc d'Alençon avait reconnu qu'il n'avait pas en Hollande et en Zélande la même autorité qu'ailleurs et que, si la réconciliation s'accomplissait avec le duc d'Alençon, ce ne pouvait être sur les mêmes bases. Les députés de Leyde, d'Amsterdam et de Gouda s'étaient même opposés à tout rapprochement avec les Français [2].

De cette situation sortit le traité d'union des provinces de Hollande, de Zélande et d'Utrecht conclu le 16 novembre 1583 à Dordrecht, qu'on appela l'union plus intime, *de nadere unie*, mais qui ne fut sous ce titre qu'un nouvel élément de démembrement et de discorde [3].

Le Taciturne marche d'accord avec Des Pruneaux [4]. Grâce à son influence, les États-généraux décident, malgré une

1 Pap. de H. de Bloyere, t. II, p. 604 (11 novembre 1583).

2 Res. van Holland, 11 et 12 novembre 1583.

3 Res. van Holland, 16 novembre 1583.

4 Lettre de La Motte, du 7 décembre 1583. Arch. de Bruxelles. — « Celuy d'Orange tient tousjours en pied son assemblée à la Haye en Hollande, procurant qu'ils veuillent réaccepter ledict d'Alençon, leur faisant

vive opposition, qu'il y a lieu de reprendre les négociations avec le duc d'Alençon. Les instructions sont préparées le 19 novembre et adoptées cinq jours plus tard. Elles respirent une profonde méfiance. Les naturels du pays commanderont seuls, en son nom, les camps et les garnisons, ils formeront son conseil et même sa garde ; ils lui serviront de secrétaires. Aucune ordonnance ne sera valable si elle n'est contresignée par celui que les États auront désigné. Au reste, « s'accomplissant ce que dessus, » on lui promettra « tout humble service et obéissance avec tous debvoirs. » Mais il est une autre condition qui domine toute la négociation : l'intervention efficace du roi de France [1]. Telle est l'importance de cette clause qu'on exigera du duc d'Alençon un serment par lequel il s'engagera non-seulement « à « se conduire comme un bon, bening et droicturier prince, » mais de plus « à faire effectuer l'asseurance du roy [2]. »

accroire n'y avoir aultre salut pour eulx, sinon en ses armes et forces, asseurant que, ce faisant, le roy de France emprendra ouvertement la guerre contre Vostre Majesté en sa faveur et assistance du pays. » Lettre du prince de Parme, du 2 janvier 1584.

1 Les députés des États « supplieront bien humblement Son Altesse « qu'elle veuille intercéder et tant faire vers Sa Majesté Très-Chrestienne « qu'elle soit disposée d'enbrasser vivement nostre faict et peser comme « cela importe au maintienement de sa grandeur et luy déclarer qu'ils ont « veu les Estats et ceulx du pays mal disposés pour entrer en la réconciliation avec Son Altesse, s'il n'est que le roy se déclare ouvertement, « s'asseurant que aultrement Son Altesse ne joyroit du fruict désiré, en« dommageroit sa réputation tant au royaulme de France qu'ès Pays-Bas « et vers tous aultres princes estrangers, et cestuy estat se confiant sur « icelle assistence tomberoit en évidente ruyne, estant frustré d'ung si « puissant et redoutable appuy comme est le roy de France, estant luy « seul entre les princes chrestiens, qui peult faire teste à l'Espaignol. »

2 Recueil des États-généraux, t. IV, pp. 78 et 82. — Du Plessis-Mor-

Le seigneur de la Mouillerie et l'audiencier Asseliers ont été chargés de ces instructions, mais leur voyage est remis au mois de décembre, puis au mois de janvier [1]. Ce qu'ils diront, est désavoué d'avance par les populations dont ils se déclarent les interprètes. Comment ferait-on accepter aux zélés partisans de la Réforme une alliance plus intime avec la Florentine ? Comment justifier vis-à-vis de ces provinces si jalouses de leurs libertés leur incorporation dans la monarchie absolue des Valois ?

C'est dans la famille même du Taciturne que se font entendre les plus vives protestations. Jean de Nassau reste dévoué aux fidèles de l'Évangile. Non-seulement il considère comme un scandale les relations renouées avec le duc d'Alençon, mais il voudrait de plus qu'on se rapprochât du duc Casimir et de ces pieux personnages, placés au premier rang, qui s'appellent : Beutterich, Hembyze et Dathénus. Il est temps de régler le gouvernement des Pays-Bas, en le constituant soit en monarchie sous l'autorité du prince d'Orange, soit en cantons comme en Suisse, soit en États fédérés comme aux bords du Rhin ; mais ce qui importe avant tout, c'est de se lier plus étroitement avec l'Allemagne et de former une vaste ligue pour le triomphe de la Réforme [2].

nay résumait en ces termes les vœux de ceux qui consentaient à traiter avec le duc d'Alençon : qu'il obtînt que Henri III déclarât la guerre à Philippe II, qu'il fît lui-même de Cambray le point de départ de ses expéditions militaires, qu'il n'employât aux Pays Bas que des personnes agréables aux États. Lettre du 19 novembre 1583.

1 Lettre des États-généraux, du 16 janvier 1584.

2 Arch. du Min. des Aff. Étr. à Paris, Hollande, t. 1er, p. 394 ; Groen, t. VIII, pp. 194 et 303.

Le prince d'Orange, dans sa réponse, présente assez timidement l'apologie de la politique qu'on lui a si fréquemment reprochée : « On me dict que je me doy deffier « du party de France... A qui doncq veult-on que je me « fie?... Je n'ay point mis en délibération la réconciliation, « au moins depuis le traicté de Dendremonde ; mais, si les « États prennent une telle résolution, je confesse que je « ne veuil point aller au contraire.... Je suis délibéré de « n'appoincter jamais avecq l'Espagnol, sachant que de tel « appoinctement dépendroit une tyrannie généralle et par- « ticulièrement la destruction de toute nostre maison [1]. »

Le duc d'Alençon se croit déjà le maître des Pays-Bas. Il assure les États-généraux qu'il n'y a « aucune altération » en son affection [2]. Il veut à la fois occuper la Bourgogne [3] pour empêcher l'arrivée des renforts espagnols [4] et aller attaquer le prince de Parme sous les murs d'Ypres [5].

III.

NÉGOCIATION AVEC LES HUGUENOTS.

C'est un bruit répandu jusqu'en Zélande que si le duc d'Alençon conserve la souveraineté des Pays-Bas, il n'y reparaîtra point et en laissera le gouvernement au prince

1 Groen, t. VIII, pp. 313, 339, 349 et 465.

2 Lettre du duc d'Alençon, du 20 janvier 1584. Arch. de la Haye.

3 Lettre de Noyelles, du 24 décembre 1583.

4 Lettre du prince de Parme, du 24 janvier 1584 ; Lettres de Montigny et de La Pierre, du 23 janvier 1584 (Arch. de Bruxelles).

5 Lettre de Busbecq, du 23 octobre 1583.

d'Orange [1]. En effet, ses desseins ambitieux se portent surtout sur la France [2].

Le jeune homme, écrit Taxis, ne se corrigera pas de ses « anciennes habitudes ; il a toujours devant les yeux quel- « que rêve de révolte et se montre prêt à rouvrir en « France l'ère des discordes civiles. Il s'entendrait avec « Condé et Montmorency et épouserait la sœur du roi de « Navarre [3]. » Si les Huguenots prennent les armes, on ne doute point qu'il ne se déclare en leur faveur [4].

Lavardin porte un message secret du duc d'Alençon au roi de Navarre. Celui-ci le charge d'assurer Son Altesse « qu'il lui correspondra avec aultant de service qu'il attend « de Son Altesse bonne volonté en son endroict [5]. »

Le roi de Navarre, Condé et Châtillon ont conféré ensemble. « Monsieur, frère du roy, se mettra des leurs [6]. »

IV.

NÉGOCIATION AVEC LES PRINCES ALLEMANDS.

Le duc d'Alençon ne traitait pas seulement avec les Huguenots, mais aussi avec les reîtres. Il était encore à Cambray, lorsque le 29 septembre 1583, il chargeait le

1 Lettre de Flessingue, du 26 octobre 1583. Record Office.

2 Lettre de Taxis, du 16 novembre 1583. — Des Pruneaux a rédigé un mémoire où il indique à son maître les meilleurs moyens de se rendre redoutable en France. Bibl. Nat. de Paris, 3283.

3 Lettres de Taxis, du 19 octobre et du 15 novembre 1583.

4 Rapport du mois de septembre 1583 (Arch. de Bruxelles).

5 Corr. de Du Plessis-Mornay, p. 390.

6 Rapport du mois de septembre 1583 (Arch. de Bruxelles).

sieur de Dompmartin de se rendre près du duc Casimir : ses instructions ressemblaient peu au langage qu'en ce même moment ses agents tenaient au seigneur de Gougnies. Le roi d'Espagne emploie le verd et le sec pour recouvrer les Pays-Bas, car il y trouve la porte pour envahir la France et l'Allemagne, qui forment les contrepoids de sa grandeur ; et, si le duc d'Alençon n'eût accepté la souveraineté des Pays-Bas, rien n'eût mis obstacle à ces desseins. Le moment est arrivé où le duc Casimir, se portant en avant avec « une gaillarde armée, » pourrait aider le duc d'Alençon à soumettre ceux qui résistent, à rassurer ceux qui tremblent. Ce serait pour le duc Casimir une excellente occasion de se faire payer ce que les États lui doivent encore. « Et parce que Son Altesse a tousjours eu quelque « inclination particulière à l'endroict du duc Casimir, ledict « sieur de Dompmartin l'asseurera de son amitié qu'il « veult et désire conserver par tous bons moyens qui s'en « présenteront, tant pour ses vertus et mérites que pour « l'avoir congneu désireulx et affectionné à la grandeur « d'icelluy [1]. »

Cependant près de deux mois s'écoulèrent avant que le duc Casimir, instruit de la honteuse retraite du duc d'Alençon, crut devoir lui répondre : « Je suis très-ayse de la « bonne correspondance qu'il vous plaist renouer avec moy, « vous asseurant qu'il ne tiendra jamais à moy que je ne « continue inviolablement en l'inclination que j'ay au bien « de vos affaires, dont je vous donneray telles preuves à

1 Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 29, p. 539.

« toutes bonnes occasions que vous aurez subject de m'en « aymer et estimer davantaige [1]. »

V.

NÉGOCIATION AVEC LA REINE D'ANGLETERRE.

Élisabeth n'a pas renoncé à exercer un invincible ascendant sur le prince en lequel elle trouve un complaisant instrument de sa politique. Une reine qui s'est montrée pour lui si dévouée, ne peut rester étrangère à l'état de ses affaires ; car il n'est créature vivante qui s'y intéresse davantage ; mais elle est encore en colère en songeant à l'entreprise qui a tout perdu ; elle reste en extase en considérant ces commencements qui présagent trop la fin dont ils seront suivis ; car, si le roi de France ne l'assiste pas mieux qu'elle ne se le figure, il n'a qu'à se contenter du nom, sans chercher « à aveugler » les yeux de ces populations qu'il n'est pas en son pouvoir de défendre. Qu'il ne l'oublie pas toutefois : le malheur des Pays-Bas ne s'accomplira point sans le naufrage de sa réputation, et ce serait pour lui une infamie éternelle que d'accepter l'amorce qu'à l'insu de ces populations leurs ennemis lui offrent fixée à leur hameçon. Il reste lié par ses serments vis-à-vis d'elles aussi longtemps qu'elles ne l'auront point abandonné ; et, s'il en était ainsi, il ne traiterait point assurément sans recourir « à des moyenneurs » choisis parmi ses plus fermes amis (elle s'y place elle-même au premier rang). D'accord avec Henri III et Catherine de Médicis, elle

1 Même ms. (20 novembre 1583).

formerait « une trinité de ses plus confidents. » Elle veut lui témoigner son affection et « son très-ardent « désir de l'agrandir et de luy complaire. » Ce sera toutefois à lui seul à juger s'il convient de restituer Cambray, sa glorieuse conquête, car on ne se dépouille guère, à l'entrée de l'hiver, de sa meilleure robe. Elle ne désire « la vie en ce corps » que pour mettre l'œil le plus sincère dans ses conseils, sans songer à son profit, ce que d'autres peut-être ne font point. « Je vous supplie, disait- « elle en terminant, prenez en bonne part l'imbécilité de « l'esprit d'une femme, qui, si elle fût aussi sage que Salo- « mon et aussy riche que Crésus, vous ne manqueriez sage « advis, ne riches moyens pour vous faire adorer et « craindre [1]. »

Élisabeth craignait que le prince d'Orange ne succombât en défendant la cause du duc d'Alençon et que les Pays-Bas ne rentrassent sous l'autorité du roi d'Espagne. On lit dans un mémoire qui lui fut adressé qu'en Flandre on veut se réconcilier et qu'en Hollande « le commun peuple » est prêt à chasser le Taciturne [2].

Ici reparaît le projet des Anglais d'intervenir aux Pays-Bas. Dans un mémoire adressé à Élisabeth, l'auteur dont nous ignorons le nom (peut-être Paul Buys) expose qu'elle ferait bien d'envoyer trois mille hommes pour défendre Gand, Bruxelles et la cité d'Anvers qui, quoiqu'on dise, n'est pas assez forte pour se protéger elle-même ; car, chez tous, les yeux sont aveuglés, et si la reine n'oppose sa

1 Record Office (22 novembre 1583).
2 Mém. sans date au Record Office.

sagesse à cet aveuglement, les Pays-Bas sont perdus. Il est urgent de prévenir les desseins des Espagnols qui, une fois vainqueurs, n'écouteront que leur désir de vengeance. Déjouer leurs efforts, c'est s'assurer une paix perpétuelle. Certes il ne serait pas mauvais que la Hollande et la Zélande fussent jointes à l'Angleterre ; mais « le commun » s'y montre peu disposé. Tout est à redouter, si Élisabeth n'agit point : l'alliance de Philippe II avec le duc d'Alençon qui l'aiderait à envahir l'Angleterre, et puis les tentatives qu'il pourrait faire pour corrompre les seigneurs des Pays-Bas « sans espargner argent [1]. »

Un conseiller d'Élisabeth lui représente qu'il convient de s'établir dans les Pays-Bas en confirmant l'autorité du prince d'Orange. L'Angleterre n'a-t-elle pas eu, depuis l'époque du comte de Féria et de l'évêque d'Aquila, assez de griefs contre l'Espagne [2] ?

Un agent anglais nommé Dyer est envoyé en Hollande. Il remet au Taciturne un mémoire où Élisabeth annonce que pour le protéger contre une flotte qu'on arme en Espagne, elle est disposée à joindre ses forces aux siennes ; mais elle désire savoir de combien de navires et de combien de soldats il peut disposer. Le Taciturne répond qu'en six semaines il peut armer vingt navires (dont dix de quatre cents tonneaux) qui se rendront à l'ile de Wight pour y trouver la flotte anglaise et attaquer ensemble l'*armada* espagnole. Quant à son armée, il peut la porter à dix mille hommes de pied, mille pionniers et mille

1 Record Office, Conway papers.

2 Mém. de Walter Mildmay, Br. Mus., Cal. C. IX.

chevaux ; il espère que Truchsès lui enverra deux mille hommes de pied et quinze cents chevaux [1].

Le colonel Norris qui retourne en Angleterre, est chargé par le Taciturne de remettre à Élisabeth un long mémoire où il déclare qu'il ne traitera jamais avec le roi d'Espagne ; il sait quels propos ont été répandus par ses ennemis sur ce qui se négocie entre les États de Hollande et lui ; mais il n'a eu qu'un but, c'est d'empêcher les hommes simples de se laisser séduire par les trafics des enfants de ce siècle. Dans l'œuvre qu'il a entreprise, il compte sur l'appui de Dieu, mais il espère aussi celui de la reine d'Angleterre qui a gagné le cœur de tant d'hommes à ce point qu'ils emploieraient leurs vies à son service aussi bien que s'ils étaient ses sujets naturels ; et, s'il a ouvert des négociations en France, c'est en tenant compte des conseils de Walsingham [2].

VI.

LE CONTRE-PROJET DES GUISE.

Les intrigues des Huguenots poursuivies à l'étranger par Pardaillan, l'accueil favorable d'Élisabeth, les promesses des reîtres des bords du Rhin, n'ont pu échapper à l'attention publique. La maison de Guise, à défaut du roi de France, s'assigne la tâche de faire face à ces périls. C'est de son sein qu'est sortie Marie Stuart, l'infortunée prisonnière ; c'est sur elle que comptent les catholiques de France

1 Record Office ; Br. Mus., Galba, C. VII, f. 265.
2 Groen, t. VIII, p. 363.

dans la lutte contre les protestants qui trouvent en Angleterre un constant appui.

Il est intéressant de suivre dans la correspondance de Taxis les efforts tentés par les Guise pour engager le roi d'Espagne à se joindre à eux, tantôt pour intervenir en Écosse, tantôt pour débarquer en Angleterre.

Dès le mois d'avril 1582, au moment même où Philippe II assurait Élisabeth de son affection [1], il écrivait secrètement à Mendoça : « Instruisez-moi de ce qu'on peut « faire en Angleterre. Indiquez-moi les forteresses et le « nombre des soldats, ainsi que les ports où l'on pourrait « débarquer. Si l'on me propose des conditions justes et « honnêtes, on trouvera en moi correspondance, assistance « et bonne amitié [2]. »

Une lettre de Taxis, du mois d'août 1583, insiste sur une expédition en Angleterre pour y rétablir la foi et y placer Marie Stuart sur le trône. *Ojo*, écrit Philippe II à la marge [3]. Il charge le prince de Parme de s'informer, aussi secrètement que possible, s'il est vrai qu'une insurrection catholique est prête à éclater en Angleterre [4]. Le prince de Parme répond qu'il ne peut donner aucun avis sur l'entreprise à tenter. Le secret devrait être gardé, même à Rome ; mais, pour réussir il faudrait disposer de trente mille fantassins et de trois mille chevaux. On pourrait mettre à la voile de Nieuport où il y a de seize à dix-

1 Ea ab amico animo profiscisci. Lettre de Philippe II à Élisabeth, du 6 mai 1582.

2 Lettre de Philippe II, du 23 avril 1582. Arch. de Simancas.

3 Arch. Nat. à Paris, K. 1561.

4 Lettre de Philippe II, du 12 septembre 1583.

huit pieds d'eau, et l'on aborderait à Milford ou à Ravenspur, plutôt à Ravenspur où Henri de Lancastre a planté sa bannière, prêt à renverser Richard II. Élisabeth a bien mérité cela et beaucoup plus [1].

La Motte a, dit-on, quitté Gravelines pour reconnaître les côtes d'Angleterre et l'endroit le plus favorable à un débarquement [2].

Marie Stuart a écrit à Philippe II pour le supplier de lui venir en aide [3] ; et Philippe II lui a promis de ne rien négliger pour qu'elle recouvre la liberté. Une somme de douze mille ducats sera employée à corrompre ses geôliers. Taxis a reçu cet argent ; mais Mendoça s'est opposé à ce qu'on l'envoie en Angleterre. Chaque jour le péril augmente pour la reine d'Écosse. Son fidèle serviteur Englefield s'est rendu à Madrid pour renouveler ses instances près de Granvelle. Si elle périt par le glaive d'Élisabeth, ce sera une honte éternelle pour le roi d'Espagne. Mais le cardinal qui ne comprend pas l'anglais, se borne à répondre quant aux douze mille ducats : *Quod non receperint, mihi displicet atque tibi. Putabam pro certo quod antehac recepissent. Quid faciemus ? cogere non possumus* [4].

Cependant les révélations se succèdent à Londres. Déjà Pardaillan a fait connaître à Élisabeth que le roi d'Espagne et le prince de Parme conspirent contre elle, d'accord avec les Guise qui veulent délivrer Marie Stuart. Le bâtard d'Angroigne est également chargé d'annoncer qu'ils débar-

1 Tiene merescido esto y mucho mas.

2 Lettre de Walter Mildmay, Br. Mus., Cal. C. IX.

3 Lettre de Marie Stuart, du 9 novembre 1584. Br. Mus., Add. 28702.

4 Br. Mus., Lansdown, 96 ; Add. 28702.

queront dans le pays de Galles. Enfin un long mémoire de Du Plessis-Mornay expose tout ce que l'Angleterre peut avoir à redouter de l'hostilité des Guise [1].

D'autres avis semblables sont transmis par le prince d'Orange. Philippe II, comme chef des papistes, déteste Élisabeth qui seule soutient contre lui la vraie religion. Aidé par les catholiques anglais et fomentant les troubles en Irlande, il n'a cessé de rêver la conquête de l'Angleterre et se flatte d'entrer aussi facilement à Londres qu'à Lisbonne.

La colère d'Élisabeth éclate [2]. Le comte de Northumberland est conduit à la Tour où un jour on le trouvera mort, mais on répandra le bruit de son suicide. Quant à Mendoça, il est chassé de la cour et réduit à fuir en France [3]. « Ne pourrait-on pas mettre la main sur lui ? » écrit le Taciturne à Asseliers [4]. « Élisabeth lui avait refusé un vaisseau pour l'escorter en disant « qu'il avoit faict plus « d'offices d'ennemy que d'amy ; » mais La Motte lui envoya des navires armés de Gravelines [5].

Le projet formé par les Guise de porter les armes en Angleterre est abandonné [6].

1 Ce mémoire fort important se trouve au British Mus., Lansdown, 43.

2 Voyez Bibl. Nat. de Paris, 3178, une lettre d'Élisabeth, du 14 avril 1584 où elle fait entendre les plaintes les plus vives contre les catholiques.

3 Lettre de Mendoça, du 26 janvier 1584. Arch. de Simancas ; Lettre de Busini, du 6 février 1584. — Mendoça composa plus tard pour l'héritier du trône d'Espagne une théorie de l'art de la guerre, dont il existe une traduction anglaise au British Museum, Harley, 4138.

4 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V, p. 209.

5 Lettre de Mendoça à La Motte, du 30 janvier 1584. Arch. de Bruxelles

6 Lettre de Philippe II à Taxis, du 12 mars 1584.

En vain Philippe II a-t-il cherché à réunir des troupes en Catalogne : l'Espagne a vu disparaître ces bandes qui avaient fait la gloire de Charles-Quint ; « elle produict « aujourd'hui si peu d'infanterie que ce n'est pas pour « faire guères grand effort [1]. »

C'est Philippe II qui retire sa main de l'entreprise formée par les Guise. Ainsi se vérifiera une phrase célèbre attribuée à Sixte-Quint : « La quenouille de la reine d'An-« gleterre vaut plus que l'épée du roi d'Espagne : *Valia* « *mas la rueca de la reyna de Inglaterra que la espada* « *del rey de Espana* [2]. »

1 Lettre du duc de Joyeuse, du 15 janvier 1584. Loutchitzky, Doc. inéd., p. 160.

2 Arch. Nat. à Paris, K. 1448.

CHAPITRE XXXIII.

L'ACCORD DES DEUX FRÈRES.

Le duc d'Alençon à Château-Thierri. — Sa réconciliation avec Henri III. — Le prix de la réconciliation.

I.

LE DUC D'ALENÇON A CHATEAU-THIERRI.

Le duc d'Alençon est arrivé à Château-Thierri le 17 octobre. On l'attendait à Saint-Germain près du roi et à Monceaux près de Catherine de Médicis [1] ; mais il s'enferme avec ses mignons.

La reine-mère accourt à Château-Thierri. Elle veut arracher son fils à son ignominie ; elle amène avec elle la princesse de Lorraine, qu'elle veut lui faire épouser. Bien que la porte du duc d'Alençon soit gardée par Avrilly, Fervaques et Lavardin, Catherine de Médicis pénètre dans sa chambre, la princesse de Lorraine avec elle ; mais, cette fois, les efforts de la reine-mère paraissent couronnés de peu de succès [2].

1 Lettre de Taxis, du 12 octobre 1583 ; Lettres de Busini, du 31 octobre et du 2 novembre 1583.

2 Lettre de Cobham, du 21 octobre 1583 ; Lettre de Stafford, même date. Record Office ; Lettre de Busbecq, du 29 octobre 1583.

Le langage du duc d'Alençon est des plus altiers. Il consent à renoncer à l'entreprise des Pays-Bas pourvu qu'on la fasse exécuter par La Châtre. Quant à lui, il exige qu'on lui confirme la charge de lieutenant-général du royaume, qu'on lui permette de conserver sa garde, qu'on amnistie tous les gentilshommes qui ont porté les armes contre le roi et que de plus on lui donne cent mille écus par mois. Si on ne satisfait pas à ces réclamations, il traitera soit avec les Espagnols qui lui offrent huit cent mille écus pour se faire livrer Cambray, soit avec le duc Casimir et les Huguenots [1]. Peut-être faudra-t-il tout accorder pour éviter la guerre civile.

« En vérité, écrivait Taxis, le duc d'Alençon mériterait « bien par ses désobéissances qu'on lui tranchât la tête [2]. » On ne sait si l'ambassadeur d'Espagne était seul de cet avis.

Le duc d'Alençon célèbre la fête de Noël lorsqu'on découvre un complot qui doit éclater la nuit suivante. Aussitôt il réclame la protection de Catherine de Médicis ; il espère qu'elle se montrera aussi bonne mère pour lui qu'il lui est et sera toujours « obéisant serviteur et fils [3]. » Il écrit aussi aux échevins de Bourges pour leur annoncer qu'on connaît « le signal dont se devoient aider les conspira- « teurs » et que la lumière se fera « à la confusion de ses « ennemis [4]. »

1 Lettres de Busini, du 2, du 14 et du 28 novembre, et du 27 décembre 1583.

2 Lettre de Taxis, du 15 novembre 1583.

3 Lettre du duc d'Alençon à Cath. de Médicis, du 25 décembre 1583. Bibl. Nat. de Paris, 3385

4 Mém. de Nevers, t. 1, p. 157 (27 décembre 1583).

Cependant la lumière ne se fait point. On a arrêté un soldat à qui on a promis dix mille écus et l'aide de quatre ou cinq capitaines ; mais on assure tout à coup qu'une somme si forte n'est que le salaire du meurtre d'Avrilly : c'est, dit-on, Fervaques qui a tout organisé par jalousie et qui, pour faire entrer l'assassin à la cour, lui a prêté son manteau. « On devrait instruire contre l'un et l'autre ! » s'écrie la reine-mère qui est accourue à Château-Thierri [1].

II.

RÉCONCILIATION DE HENRI III ET DU DUC D'ALENÇON.

Quelques jours après, les députés des États-généraux arrivent à Château-Thierri. Le duc d'Alençon a fait fabriquer des colliers d'or pour les leur offrir [2] ; mais leurs instructions sont précises. Si Henri III ne promet point son intervention [3], ils ne sont point autorisés à traiter, et le parti français est perdu sans retour dans les Pays-Bas [4].

Le duc d'Alençon ne peut plus se passer du roi son frère. Le 11 février 1584, il arrive à l'improviste à Paris. Vers deux heures de la nuit, il entre botté et éperonné dans la chambre de sa mère qui fait réveiller Henri III. Alençon se jette aux pieds du roi, l'appelle son maître et

1 Lettres de Busini, du 9 et du 23 janvier 1584 ; Lettre de Busbecq, du 9 janvier 1584.

2 Lettre de Busbecq, du 9 janvier 1584.

3 Une ordonnance royale venait de défendre toute levée de gens de guerre. Theiner, t. III, p. 743 (26 décembre 1583).

4 Lettre de Des Pruneaux, du 19 février 1584. Arch. de la Haye ; Lettre de Busbecq, du 12 février 1584 ; Lettre de Mornay, du 20 février 1584.

son seigneur, implore son pardon pour sa jeunesse et proteste qu'à l'avenir il donnera l'exemple de l'obéissance et de la soumission. Henri III le relève, l'embrasse et l'assure qu'il l'aime comme un frère et comme un fils. Catherine pleure d'émotion : « Je rends grâces à Dieu, s'écrie-t-elle ; « maintenant je pourrai mourir contente. » Et comme en ce moment le banquet se prolonge encore chez M. de Nemours où sont réunis trois cardinaux et plusieurs princes, le roi y conduit le duc d'Alençon en le tenant par la main et le présente aux convives surpris [1].

Les jours suivants, le duc d'Alençon revient au palais, son bonnet à la main ; mais le roi lui ordonne de se couvrir et lui fait donner un siége. Le soir venu, ils se masquent en prêtres, en avocats, en marchands, tantôt courant à bride abattue, tantôt renversant à coups de bâton tous ceux qu'ils rencontrent. On a, en leur honneur, prolongé la foire jusqu'aux premiers jours du carême [2].

Les députés des Pays-Bas avaient accompagné le duc d'Alençon à Paris. Des pourparlers s'engagèrent. Un conseil fut tenu le 17 février ; et ce fut peut-être Bellièvre qui y présenta un mémoire où étaient résumés les principaux motifs pour accueillir les démarches des États-généraux.

Le roi ne peut permettre que les Pays-Bas se trouvent sous une autre obéissance que la sienne ; car de ce côté la

1 Lettre de Busini, du 20 février 1584. D'après Du Plessis-Mornay, le duc d'Alençon, avant de faire cet acte de soumission, s'était fait remettre une lettre de sauf-conduit.

2 Journal de P. de l'Estoile, t. II, p. 147. Le parlement avait résolu de ne pas faire de visite en corps au duc d'Alençon. « Vous oubliez, dit il « au président, que je suis la première personne de France. »

France n'a pour barrière ni la mer, ni le Rhin, ni les Alpes, ni les Pyrénées.

Il importe que le roi secourre promptement le duc d'Alençon avant que sa cause soit perdue ; mais telle est dès ce moment la pénurie de ses ressources qu'il se jettera entre les bras du roi aux conditions qui lui seront dictées. Il en est de même des populations des Pays-Bas qui accepteront tout ce qu'on réclamera d'elles, afin de ne pas retomber sous le joug de l'Espagne.

Si le roi n'embrasse pas le fait des Pays-Bas, il aura à craindre de nouvelles guerres civiles ; car le duc d'Alençon ne manquera point d'invoquer ce qu'il a voulu faire pour la gloire de la France, de représenter comme une honte l'abandon où on l'a laissé et d'entraîner tous ceux qui veulent comme lui la grandeur et le bien du royaume [1].

On annonce partout que le duc d'Alençon a offert au roi, pour prix de son appui, de lui assurer la ville de Cambray et tout l'héritage des Pays-Bas. A Cambray, il y a de grandes réjouissances ; et déjà des mouvements de troupes se font, au nom du roi, en Picardie [2].

Des Pruneaux reparaît au sein de l'assemblée des États-généraux ; il annonce que le duc d'Alençon, d'accord avec le roi de France, ira combattre le prince de Parme en Flandre. Les États de Hollande, tout en persistant dans leurs réserves antérieures, promettent de supporter une part des dépenses. Des Pruneaux, pour prix de son zèle, sera exempté de toutes les taxes sur le vin et la bière [3].

1 Pap. de H. de Bloyere, t. II, p. 832.

2 Lettre de Noyelles, du 21 février 1584.

3 Res. van Holland, 16, 17 et 18 février 1584.

Le duc d'Alençon passe douze jours à la cour. Il a hâte de retourner à Château-Thierri où Bonivet et Rochepot se provoquent en duel. C'est de là qu'il annonce au prince d'Orange l'heureux succès de son voyage. Le roi ne lui a rien refusé de ce qu'il a demandé, et le moment est venu pour les États-généraux d'envoyer en France d'autres députés avec des pouvoirs plus étendus afin « de parvenir à « une chose si importante que celle qu'ils attendent de Sa « Majesté [1]. » Dans une seconde lettre adressée le même jour aux États-généraux il répète que du côté du roi il est assuré « de tout secours, support et assistance en ce qui « touche l'advancement de sa grandeur et de sa dignité [2]. »

Les États-généraux, répondent au jeune prince en le félicitant sur « ceste union fraternelle et perpétuelle [3]. »

Cependant la Mouillerie et Asseliers prolongent leur séjour à Paris. Henri III se montre disposé à faire la guerre aux Espagnols, et le duc d'Alençon à qui son frère promet un million d'écus pour lever deux cents compagnies, s'engage à diriger vers Cambray mille arquebusiers et quinze cents lances ; mais il exige que les États lui livrent certaines places de sûreté : demande bien peu justifiée selon les députés, car il n'en a été parlé ni à Bordeaux, ni à Termonde, et les villes que les États accorderaient au duc d'Alençon, lui serviraient peu s'il n'avait point la faveur du peuple [4].

C'était là le point le plus difficile de la négociation. Des Pruneaux cherche à calmer les États. N'a-t-on pas vu des

1 Groen, t. VIII, p. 320 (25 février 1584).
2 Arch. de la Haye.
3 Lettre du 7 mars 1584. Arch. de la Haye.
4 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V, p. 214.

garnisons françaises à Cambray, à Metz, à Verdun, à Toul? Tournay a été une ville française. Les lois de la France ne sont pas si étranges. L'époque où elles ont régi la Flandre et l'Artois, est restée pour ces provinces « leur siècle d'or [1]. »

Le duc d'Alençon donne une chaîne de trente écus à La Mouillerie, et fait reconduire les deux députés dans ses carosses jusqu'à Calais : ils se rendent à Delft d'où ils écrivent au duc d'Alençon que rien n'affaiblira l'obligation qui les lie à sa grandeur ; ils espèrent que l'état confus des affaires n'apportera aucun préjudice « à sa haute entreprinse [2]. »

A peine La Mouillerie et Asseliers avaient-ils quitté Paris que l'ancien bourgmestre d'Anvers Junius de Jonge y arrivait [3]. Quinze jours après, on s'était mis d'accord. Junius annonçait que le duc d'Alençon était résolu avec l'aide de son frère à éloigner la guerre des Pays-Bas, et qu'il avait accordé en présence de la reine-mère tout ce qu'on avait demandé. Junius allait retourner immédiatement en Hollande pour rendre compte de sa mission [4].

Le lendemain 29 mars, le duc d'Alençon adressa aux villes des Pays-Bas, en termes plus pompeux que jamais, une longue lettre pour les exhorter à attendre de lui leur protection et leur délivrance [5].

1 Mém. de Des Pruneaux, du 11 février 1584. Arch. de la Haye.

2 Arch. de la Haye ; Lettre de Busini, du 17 avril 1584.

3 Lettre de Junius de Jonge, du 12 mars 1584. Arch. de la Haye. — On imprime en 1584 un petit livre sur les pratiques des Pays-Bas où l'on insère bon nombre de lettres de Catherine de Médicis ; mais on défend, sous peine de mort, de le vendre. Lettre de Busini, du 10 juillet 1584.

4 Arch. de la Haye.

5 Arch. de la Haye ; Record Office ; Groen, t. VIII, p. 377.

C'est le triomphe du parti huguenot. Du Plessis-Mornay, qui vient d'arriver à Paris, déclare que le roi de Navarre « désire faire partie du remède qui sera apporté. » — « Ils « semblent, ajoute-t-il, suivre pied à pied le chemin où « nous les avons mis... Nostre négociation a esté si se- « crète que ceulx qui sçavent le plus de la court, n'en « sçavent rien [1]. » Il remettra au roi un mémoire où il expose toute l'importance de l'annexion des Pays-Bas. « Le « roy d'Espaigne, en tout ce qu'il possède, n'a rien plus « beau, plus riche, plus poli que les Pays-Bas, rien qui « ait plus nui à la France, rien qui la puisse plus accomo- « der en toutes sortes. » Combien cette conquête ne sera-t-elle point aisée ! Les vivres se tirent de Picardie ; l'argent vient de la Bourgogne où l'on peut clore les passages ; et l'alliance de l'Angleterre permettra de fermer la mer [2].

Taxis adresse ses plaintes à Philippe II ; mais l'envoyé français à Madrid le rassure. Pourquoi les Espagnols s'inquiètent-ils si légèrement ? « C'est la coustume de deçà de « prendre soupçon de toutes choses [3]. » Assurément le soupçon n'était point sans fondement ; mais Philippe II était d'avis, comme Walsingham, que porter la guerre en France, ce serait, en éloignant le duc d'Alençon des Pays-Bas, décharger un lourd fardeau des épaules du prince d'Orange [4].

Les négociations se poursuivent en Hollande. Le 5 avril, les États-généraux annonçent qu'ils recevront le duc d'Alençon et ses troupes, aussitôt que le roi de France se

1 Lettres de Du Plessis-Mornay, du 20 février et du 9 mars 1584.
2 Mém. de Mornay, du 24 avril 1584.
3 Lettre de Longlée, du 31 mars 1584.
4 Lettre de Philippe II, du 27 décembre 1583.

sera déclaré contre l'Espagne et aura promis d'aider son frère [1]. Le duc d'Alençon répond par de nouvelles propositions : elles sont acceptées le 15 avril par les États. Il est entendu que le prince d'Orange, aussi longtemps que le duc d'Alençon ne résidera pas aux Pays-Bas, dirigera les affaires du pays, formera le conseil, recevra les serments au nom de Son Altesse, en touchant de ce chef un traitement de trois mille florins par mois. Le duc d'Alençon réunira quatre mille chevaux, douze mille fantassins et mille pionniers ; mais il ne pourra mettre de garnison ni à Anvers, ni à Gand. Pour « induire » le roi à assister son frère, les États lui remettront deux villes ayant un libre accès à la France [2].

III.

LE PRIX DE LA RÉCONCILIATION.

Reste la clause si importante et si longtemps tenue secrète qu'indiquait Bellièvre et que Rambouillet a été chargée de négocier [1]. Il faut reproduire les termes mêmes dans lesquels elle est acceptée par les États-généraux : « Affin que le roi embrasse tant plus volontairement la « deffense des dits pays, les dits Estats, oultre l'asseurance « accordée des dictes deux villes, promettront et donneront « bons enseignements et vallables que, venant Son Alteze « à décéder sans enfants légitimes, les dits pays seront et

1 Arch. de la Haye.

2 Pap. de H. de Bloyere, t. II, p. 971 ; Bibl. Nat. de Paris, 3289, f. 30.

3 Lettre d'Alféran, du 24 avril 1584. Arch. de la Haye.

« demeureront perpétuellement unis et annexés à la cou-
« ronne de France aux mêmes conditions qu'ils estoyent
« avec Son Alteze [1]. »

Marnix raconta plus tard qu'il avait hésité devant un acte aussi grave ; mais le Taciturne, selon son expression, « le feit entièrement condescendre à ses résolutions » en lui exposant qu'il s'agissait avant tout de conserver l'Église de Dieu et le pauvre peuple [2].

Après la souveraineté d'un prince français, l'annexion à la couronne de France.

1 Pap. de H. de Bloyere, t, II, p. 973. Cette convention ne fut communiquée aux provinces que le 27 avril. Alféran, dans une lettre du 24, avait insisté pour qu'on se hâtât. Arch. de la Haye.

2 Rép. apol. de Marnix à un libelle fameux.

CHAPITRE XXXIV.

LA MORT DU DUC D'ALENÇON.

(juin 1584)

Maladie du duc d'Alençon. — Sa mort. — Ses obsèques.

I.

MALADIE DU DUC D'ALENÇON.

Le 13 mars 1584, Catherine de Médicis part précipitamment pour Château-Thierri. On lui a appris que le duc d'Alençon a un fort accès de fièvre. Miron et deux autres médecins veillent à son chevet : ils reconnaissent avec inquiétude le même mal auquel a succombé Charles IX : il a, dit-on, célébré trop joyeusement le carnaval à Paris [1].

Junius de Jonge rendit compte de cet incident aux États-généraux. « Pour cela, ajoutait-il, je ne laisse point de « faire bonne chière et ne laisseray de vivre alègrement. » En effet il ne songeait qu'à acheter de l'argenterie, des joyaux, des miroirs à la française [2].

Au mois d'avril, la reine-mère retourne près de son plus jeune fils. Les mêmes symptômes persistent. Les médecins

1 Lettre de Catherine de Médicis, du 22 mars 1584. Bibl. Nat. de Paris 3385 ; Lettres de Busini, du 18 et du 20 mars 1584 ; Mézeray, t III, p 562.

2 Lettres de Junius de Jonge, du 15 et du 20 mars 1584.

lui prescrivent le lait d'ânesse, puis lui donnent une nourrice. Élisabeth a chargé son ambassadeur de l'assurer de son affection [1].

Le duc d'Alençon écrit à sa mère qu'il souffre beaucoup de violents accès de toux ; mais avec l'aide des médecins il espère être bientôt guéri [2] ; il ordonne à Des Pruneaux de démentir les bruits qui courent sur sa maladie [3]. Comme l'observe Taxis, ce n'est pas le moment pour lui de songer à faire la guerre [4].

Dans les derniers jours d'avril, le mal s'aggrave rapidement. Une miette de pain dans une tisane provoque une toux violente. Par moment on ne sent plus le pouls. Le flux de sang continue : on dit qu'une veine s'est rompue près du poumon [5].

Cependant Henri III réclame les prières de l'évêque de Paris pour hâter la convalescence de son frère. Une proces-

1 Lettres de Busini, du 3, du 5 et du 17 avril 1584.

2 Lettre de Taxis, du 10 avril 1584.

3 Lettre du duc d'Alençon, du 20 avril 1584. Bibl. de l'Institut, mss. Godefroy.

4 Lettre du 26 mars 1584. Bibl. Nat. de Paris, 3289. Cf. la lettre de Noyelles, du 28 mars 1584.

5 Lettre de Busini, du 1er mai 1584 ; Lettre de Du Plessis-Mornay, du 2 mai 1584 ; Lettre de Taxis, du 10 mai 1584 ; Lettre du secrétaire Pin, du 29 avril 1584. Bibl. Nat. de Paris 3345. — Le bruit de la mort du duc d'Alençon arriva au camp du prince de Parme (Lettre du prince de Parme, du 19 mai 1584) et jusqu'à Rome (Lettre d'Olivarez, du 30 mai 1584). Henri de Bloyere écrivait le 8 mai à ce sujet à Des Pruneaux : « S'il en est « ainsi, il faut passer oultre avec Sa Majesté, car aultrement nous serions « le plus misérable peuple de tout le monde. » (Bibl. Nat. de Paris, 3345). Cf. les lettres de Paul de Noyelles, du 29 et du 30 avril 1584 (Arch. de Bruxelles).

sion générale se rend de Notre-Dame au monastère de Sainte-Geneviève. Le parlement y assiste en robes rouges [1].

Le duc d'Alençon paraît reprendre ses forces. Il écrit à Des Pruneaux qu'il espère recouvrer la santé et le charge de nouveau de démentir les bruits qui pourraient refroidir l'affection de ses amis ; il le charge de les assurer « qu'il « mettra la main en si bon lieu qu'ils auront occasion « d'estre contents [2]. » Dans une autre lettre adressée aux gouverneurs des provinces pour qu'ils laissent passer ses troupes, il se vante de transporter bientôt dans les Pays-Bas « l'orage dont il a jusques icy esté combattu [3]. »

Alféran ne cesse de rassurer les États-généraux sur la convalescence de son maître. « La santé de Son Altesse, « leur mande-t-il, est très-bonne, mais nous le ménageons « pour éviter toute rechute. Il ne se montre pas en public, « mais il se promène dans sa chambre. *Est quidem, Diis* « *gratia, mens sana in corpore sano.* Nous monterons à « cheval, dès qu'il l'ordonnera. Hâtez-vous. Ne parlez point « de vos revers. Plus vous offrirez, plus le roi et la France « auront des motifs de s'avancer et de conserver ce que « vous aurez offert. N'oubliez pas *restitutionem principis* « *in integrum* : c'est le moyen de lui gagner le cœur. « N'hésitez point. *Facile descendere fluvium* ; mais il est « difficile de *revocare gradum.* En vain se couvrira-t-on « du manteau de l'intérêt public et de la religion : le plus « grand mal, c'est l'absence de Monseigneur. Réjouissez-

1 Mém. de Nevers, t. I, p. 157 (6 mai 1584).

2 Lettres du 4 et du 12 mai 1584. Arch. de la Haye et Bibl. Nat. de Paris, 3345 ; Lettre de Busini, du 29 mai 1584.

3 Bibl. Nat. de Paris (20 mai 1584).

« vous, messieurs, le duc pourra bientôt monter à cheval. « Comptez sur nous. » Puis Alféran prend soin de dire que « si la santé du duc s'est accrue de beaucoup, » c'est qu'Épernon, dans un entretien qui a duré deux heures, l'a merveilleusement réjoui et consolé par les offres qu'il lui a faites au nom du roi. Il « a le cœur si grand et le courage « tel qu'il vouldroit estre en campagne [1]. »

Déjà des troupes s'avancent vers les frontières avec l'ordre de tout brûler. Un lieutenant de Condé, nommé La Personne, s'est rendu à Spa d'où il fait passer des avis secrets à La Noue pour l'aider à fuir du château de Limbourg [2].

Cependant la phthisie se déclare chez le duc d'Alençon avec ses symptômes les plus violents.

Le 30 mai, Catherine de Médicis est rentrée de Château-Thierri à Paris. Elle ne veut pas assister à l'agonie de son fils. Il est étendu dans son lit sans pouvoir proférer une parole ; son corps épuisé n'est plus qu'un squelette [3].

Quelques jours après, il y a de nouveau une légère amélioration sans que les médecins puissent concevoir quelque espoir sérieux. Parfois le duc d'Alençon se soulève sur sa couche pour s'informer si l'on n'a point vu arriver les députés des États-généraux chargés de sceller le pacte de réconciliation. Il a écrit dès le 4 mai au prince d'Orange que sa maladie ne doit point retarder la conclusion des affaires ; il a reçu une réponse datée du 17 mai où les

1 Lettres d'Alféran, du 10 et du 13 mai 1584. Arch. de la Haye.

2 Lettre de Montigny, du 6 juin 1584 ; Lettre de Gougnies, du 14 juin 1584. Arch. de Bruxelles.

3 Lettre de Busini, du 11 juin 1584. « Tant y a, écrit Noyelles le 29 mai, « qu'il ne nous fera plus de mal. » Arch. de Bruxelles.

États-généraux lui annoncent qu'ils admettent tous les articles proposés par son ambassadeur et qu'ils envoient vers lui leurs députés [1] ; mais Noël de Caron arrive seul à Château-Thierri. Le duc d'Alençon le reçoit, et, dans les illusions de son orgueil, il lui répète qu'il se placera bientôt lui-même à la tête de son armée [2].

Quelques témoignages de sympathie isolée ne manquent point au duc d'Alençon. Vanden Tympel l'assure qu'il restera fidèle à sa cause [3] ; et sans doute Bloyere tient le même langage.

Il ne reste pas moins vrai que ces retards ajoutent aux souffrances du jeune prince d'autres anxiétés. Que ne lui a-t-il été donné au moins de tenir entre ses mains la charte de réhabilitation de son autorité et de son honneur ! Le seul acte qu'il ait désormais à sceller, est celui qui marque le dernier souffle de la vie humaine et l'expiation de toutes les grandeurs. Le 8 juin il dicte son testament en l'adressant au roi.

« L'un des plus grands regrets que j'ay, c'est, monsei-
« gneur, de vous avoir irrité et déplu par mes actions et
« entreprises, combien que le désir de mettre en repos
« vostre royaume et l'asseurer contre l'estranger, plustost
« qu'aucune autre ambition particulière, en soit la princi-
« pale cause, ce que je vous veux supplier me vouloir par-
« donner, comme je vous en requis la dernière fois que
« j'eus le bien de vous voir.

« Je suis né vostre frère et vostre sujet. J'ay possédé
« un appanage par vostre concession et liberalité très-

1 Lettre du prince d'Orange, du 17 mai 1584. Record Office.
2 Lettre de Schoonewal, du 5 juin 1584. Arch. de la Haye.
3 Lettre de Taxis, du 10 mai 1584.

« beau et très-grand. Vous avez augmenté mes moyens
« par vos bienfaits.

« J'ay été assisté gratuitement de plusieurs seigneurs et
« gentilshommes vos sujets, dont la pluspart se sont
« incommodés, appauvris et quasi du tout ruinés à mon
« service.

« Mes serviteurs m'ont bien et fidèlement servy, chacun
« en sa charge, et n'ay eu le moyen de les récompenser
« comme je désirois et comme la raison le vouloit ; mesme
« la pluspart n'ont esté payés.

« Je dois environ trois cent mille escus à plusieurs par-
« ticuliers de vostre royaume, et emporte en mon tombeau
« toute leur substance, leurs pleurs et gémissemens, sans
« que j'aye le moyen de m'en descharger envers Dieu et
« les hommes [1]. Par vostre pitié et compassion daignez
« faire tant d'honneur à celuy qui fut vostre frere de nais-
« sance et enfant d'obligation, que d'accepter la pauvre,
« misérable et désolée succession de son nom.

« Je ne veux, Monseigneur, vous donner ce qui est
« desjà vostre, mais bien vous faire, s'il vous plaist, héri-
« tier de mon nom. Préservez, je vous supplie, ma mémoire
« d'un si grand déshonneur et blasme, que d'avoir ruiné
« mes pauvres serviteurs.

« Plusieurs princes moindres que vous n'estes ont plus
« despensé aux obsèques et sépultures de leurs amis. Je ne
« voudrais plus grande dépense et ne désire plus magni-
« fique tombeau que de vivre dedens le cœur de mes servi-

1 Un marchand d'Anvers réfugié à Londres Horace Palavicini réclama de Catherine de Médicis comme héritière de son fils la somme de treize cent mille écus. Lettre de Mendoça, du 11 septembre 1585.

« teurs, que vous rendrez à ma prière et par vostre bonté « moins malheureux.

« Si j'avais des royaumes à moy, ils seroient tous à « vous, et les vous donnerois et léguerois par ce mien « testament, et non à autre. La nature, ma naissance, et « mon affection vous constituent mon héritier, sans que « je le dise ; mais il ne me reste de mes pénibles entre- « prises presque rien qui puisse estre appellé don et libé- « ralité, qui ne soit du tout acquis à vous.

« Les Pays-Bas m'ont fait achepter bien chèrement les « noms de duc et comte, lesquels ils me doivent encore ; « et, si j'ay quelque pouvoir en leur endroit, je les prie de « transférer tout à vostre personne, à qui, pareillement et « à vos successeurs, je laisse et donne tous les droits et « prétentions que je puis avoir pour ce regard en vertu « des traités solennels que j'ay faits avec eux.

« Et d'autant que Cambray peut servir à cet Estat « comme d'un boulevart, acquis et gaigné par les moyens « que vous m'avez donnés, et que je demeure obligé à la « deffense des citoyens, qui, avec tant d'affection et de « fidélité, se sont jettés entre mes bras, je vous supplie, « au nom de Dieu mon Seigneur, accepter ce que j'ay en « ceste place de droit et d'authorité et empescher l'oppres- « sion et la désolation d'un si bon peuple [1]. »

1 Mém. de Nevers, t. I, p. 601. — Déjà le duc d'Alençon avait recommandé spécialement Bonivet à Henri III (Bibl. imp. de St Pétersbourg, Doc. fr., t. II, nº 46). Celui-ci écrivit en faveur de Bonivet et de Rochepot au prince de Parme (7 janvier et 29 avril 1585).

II.

MORT DU DUC D'ALENÇON.

Le lendemain, le duc d'Alençon avait passé une assez bonne journée, mais, vers huit heures du soir, il se souleva sur son lit, en se plaignant de ne pouvoir rester couché. Il éprouvait une vive douleur à la poitrine, et l'haleine lui manquait. « Fervaques, dit-il d'une voix affaiblie, il est « temps que je dise adieu à tous mes amis. » Au milieu de la nuit la léthargie se déclara. « Mon sommeil n'est-il « pas celui de la mort ? » répéta-t-il à La Fougère ; « mon « ami, vais-je donc mourir, et le moment n'est-il pas venu « de me confesser ? » Le confesseur étant arrivé, le prince ne put répondre que par signes à ses questions ; mais, comme on célébrait la messe dans sa chambre, il voulut adorer l'hostie; et ce prince, naguère si orgueilleux, rendit ainsi, à peine âgé de trente ans, le dernier soupir en s'humiliant devant Dieu [1].

Selon les bruits du temps, le duc d'Alençon succomba non sans soupçon de poison [2]. Quelques-uns dénonçaient une dame [3]. Il y en eut même qui accusèrent sa mère et Henri III [4] ; mais, lorsqu'on procéda à l'autopsie, on remar-

1 Lettre de La Fougère, du 10 juin 1584. Bibl. Nat. de Paris, 3202 ; Lettres de Giov. Moro, du 11 et du 22 juin 1584 ; Lettre de Schoonewal, du 22 juin 1584 ; Brantôme, t. V, p. 145 ; Arch. cur. de l'hist. de France, 1re s., t. X, p. 201.

2 Mém. du duc de Bouillon.

3 Mém. de Nevers, t. I, pp. 91 et 163 ; Aubigné, t. II, p. 422.

4 Vasquez, p. 470.

qua que les entrailles étaient en pourriture ; il y avait aussi des lésions au cerveau [1].

A peine le duc d'Alençon a-t-il rendu le dernier soupir que Fervaques l'abandonne pour courir à Paris et solliciter sa grâce près du roi ; mais Henri le repousse ; il connaît ses crimes et ses infamies [2]. Toute la cour de Château-Thierri est « plaine de combustion et de rancune. » C'est le maréchal de Biron que la reine-mère y envoie pour rétablir l'ordre [3].

Parmi les témoignages de douleur rendus à la mémoire de François de Valois, il n'y en eut point de plus vifs que ceux d'Élisabeth. Elle éclata en sanglots, s'enferma au fond de son palais, fit prendre le deuil à toute sa cour : « Je « suis, s'écria-t-elle, une veuve désolée qui a perdu son « plus précieux trésor ; » et, en écrivant à Henri III, elle affirmait que la figure de son cœur était le portrait d'un cœur sans âme et que la mort seule pourrait la consoler [4].

Il faut citer aussi l'hommage rendu par le roi de Navarre : la perte de ce prince, écrivait-il, est un malheur pour l'État, « lequel, au milieu des grandes occupations « de Sa Majesté, se trouvoit en partie couvert de sa valeur « et magnanimité [5]. »

Mendoça avait consulté Philippe II sur ce qu'il avait à faire ; il reçut pour réponse qu'il convenait de compli-

1 Lettre de Giov. Moro, du 11 juin 1584.

2 Lettre de Stafford, du 21 juin 1584. Murdin, p. 405.

3 Lettre de Biron, du 30 juin 1584. Bibl. Nat. de Paris, 20647.

4 Groen, t. VIII, p. 409.

5 Corr. de Du Plessis-Mornay.

menter Catherine de Médicis [1]. Le prince de Parme, de son côté, écrivit à Henri III pour l'assurer de son regret « à raison de la particulière affection qu'il portait à la cou-« ronne de France [2]. » Cependant les Espagnols détestaient le duc d'Alençon, et il y en eut peu qui le pleurèrent [3].

Busbecq se borne à dire que le duc d'Alençon était inconstant, inquiet, léger, disposé à se jeter dans toutes sortes d'entreprises, plus disposé encore à les abandonner [4].

III.

LES OBSÈQUES.

Le duc d'Alençon avait, disait-on, exprimé le vœu que ses restes fussent portés aux Pays-Bas et déposés dans la sépulture des ducs de Brabant ; mais on craignit de blesser l'Espagne [5].

Les obsèques eurent lieu à Paris avec une grande pompe. Le corps avait été porté à l'église de Saint-Magloire où on l'exposa sur un lit de brocard, vêtu de velours violet parsemé de fleurs de lis d'or, la couronne ducale sur le front. Henri III, habillé aussi de velours violet et suivi des cardinaux, des princes et des chevaliers du Saint-Esprit, s'y rendit à cheval, et aspergea la couche funèbre d'eau bénite ;

1 Lettre de Philippe II, du 29 mai 1584. Arch. Nat. à Paris, K. 1448 ; Lettre de Busbecq, du 10 décembre 1584.

2 Lettre du prince de Parme, du 18 juin 1584. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 337.

3 Vasquez, p. 470.

4 Lettre de Busbecq, du 18 juin 1584.

5 Mém. de Cheverny.

Catherine de Médicis fit de même à son tour ; et dans toutes les rues des hérauts d'armes annoncèrent la mort de ce prince dont ils énumeraient tous les titres à l'exception de ceux qu'il avait reçus des États-généraux des Pays-Bas [1].

Un service solennel eut lieu à Notre-Dame ; puis les funérailles se firent à l'abbaye de Saint-Denis. On disait que des députés de Cambray avaient réclamé le cœur du duc d'Alençon ; mais sa mère voulut qu'il fût déposé à l'église des Célestins.

Ce fut l'ancien aumônier du duc d'Alençon, Renaud de Baune, devenu archevêque de Bourges, qui prononça l'oraison funèbre : on remarqua qu'il prit soin d'y passer sous silence toutes les entreprises des Pays-Bas [2] ; mais cet exemple ne fut pas suivi par son confesseur Jacques Berson qui, dans un discours emphatique, représenta la Flandre apportant au pied de ce cercueil une douleur qui trouvait un écho jusqu'aux rivages de la Palestine. Avec quelle pitié le pauvre prince ne parlait-il pas de ses soldats égorgés à Anvers ! Avec quelle générosité ne distribuait-il pas à Dunkerque ses aumônes à ceux qui avaient survécu ! « C'estoit « un César en entreprinse, un Alexandre le Grand en « désir, un Hercule en force de courage, un Cicéron en élo- « quence, un Jonas en zèle, un Jéhu en prudence, un « humain divinisé ou un divin humanisé [3]. »

Jean Boucher n'allait pas moins loin dans une autre oraison funèbre. La France avait perdu la colonne de Dieu, la haie et la palissade de son salut. C'était sur ses

1 Rel. au Record Office ; Lettres de Stafford, du 15 et du 21 juin 1584.

2 Lettre de Busbecq, du 30 juin 1584.

3 Regret funèbre, etc. imprimé en 1584.

fortes épaules comme sur le dos d'un Atlas ou sur un Ézéchias que reposait la sûreté publique. Malheureusement on n'apprécie l'éclat du soleil que lorsque l'hiver est venu, et il ne reste plus aux doctes plumes qu'à porter au Temple de mémoire les lauriers triomphants de cet Hercule qui eût dû égaler les ans de Nestor ou plutôt ne jamais mourir.

Auprès de ce grand duc les grands ducs n'estoient rien ;
Le seul vent de son nom estouffoit leur envye.
Le pouvoir des grands rois trembloit dessous le sien
Et l'heur de son pays vivoit dedans sa vye [1].

1 Inscription d'un portrait du temps.

CHAPITRE XXXV.

MORT DU PRINCE D'ORANGE.

(juillet 1584)

Négociation avec Henri III. — Le Taciturne sera proclamé comte de Hollande. — Il est assassiné.

I.

NÉGOCIATION AVEC HENRI III.

Un Franc-Comtois, attaché au service de Noël de Caron, avait été chargé par son maître de porter en toute hâte en Hollande la triste nouvelle de la mort du duc d'Alençon. Le messager, selon Brantôme, était « beau et de belle « façon : » le Taciturne le fit monter dans sa chambre et l'interrogea longuement sur tout ce qu'il avait appris.

En ce moment le parti français triomphe en Hollande. Le 15 juin les États-généraux ont donné à La Mouillerie et à Asseliers des instructions formelles. Ils acceptent les propositions du duc d'Alençon et l'en remercient. Ils lui paieront soixante-quinze mille florins par mois et lui remettront en gage l'Écluse et Ostende, et de plus Bruges et Damme si on peut les recouvrer. Dans chacune de ces villes, il pourra placer une garnison de quinze cents soldats. On le suppliera de faire marcher ses troupes le plus tôt possible afin que Gand, Bruxelles et d'autres villes ne

tombent point au pouvoir des Espagnols, et l'on ne négligera rien pour que le roi de France exécute les engagements pris à Bordeaux. Cependant on ajoute dans une instruction secrète que, si Henri III ne veut point se lier par une promesse formelle, on pourra se contenter de l'approbation qu'il donnera au traité conclu avec le duc d'Alençon [1].

Le 22 juin, les États-généraux écrivent à Henri III et au duc d'Alençon. Ils espèrent que le roi aidera son frère : c'est une tâche digne d'un si grand roi, et sans doute, en prenant en main le fait de ces pays, il les « tiendra dores- « navant pour ses propres et comme annexés à la couronne « de France [2]. »

C'est en ce moment que l'on apprend la mort du duc d'Alençon.

Le 24 juin, le prince d'Orange adresse ses compliments de condoléance à Henri III et à Catherine de Médicis, mais il y associe l'espoir que les Pays-Bas seront promptement secourus. « Nostre tristesse, écrit-il au roi de France, ne « peut estre diminuée sinon par l'espérance que nous avons « conceue qu'il plaira à Vostre Majesté n'oublier ces pays « tant affligés par les ennemis communs à vostre couronne, « à nous et à toute la chrestienté. » Et il ajoute dans sa lettre à la reine-mère : « Nous ne voyons plus aultre refuge « en nos affaires sinon vers la Majesté du roy et la vostre [3]. »

Le lendemain, les États-généraux tiennent le même langage à Henri III. Ils ressentent une extrême tristesse d'avoir perdu un bon prince qui leur montrait tant d'affec-

1 Instructions du 15 et du 19 juin 1584. Arch. de la Haye.
2 Arch. de la Haye.
3 Groen, t. VIII, pp. 406 et 407.

tion ; mais ce qui les a grandement consolés, c'est l'espoir « d'avoir en son lieu, ensuivant le précédent accord, le « roy de France pour leur souverain seigneur, leur prince, « leur père et leur protecteur. » Ils le supplient d'accepter la souveraineté et la protection des Pays-Bas.

De nouvelles instructions sont remises à La Mouillerie et à Asseliers. Elles portent qu'ils s'adresseront « au plustost « et tout droit au roi Très-Chrétien, et, après deues révé- « rences, ils le supplieront très-humblement d'accepter les « articles accordés avec le duc d'Alençon, l'asseurant de « leur part qu'ils ne faudront de luy prester toute humble « obéissance comme à bons vassaulx et subjects appartient « de faire à leur seigneur souverain [1]. »

Chose étrange ! c'est au nom de cette cité de Gand où depuis trois ans n'avaient cessé de retentir les plus vives protestations contre l'alliance française, qu'Adolphe de Meetkerke presse Henri III de se rendre aux vœux des États-généraux. L'intervention de la France peut seule préserver les Gantois des efforts du prince de Parme. « Nous n'avons peu, ajoute-t-il, laisser de nous jetter aux « pieds de Vostre Majesté comme successeur et héritier « unique des Pays-Bas, et, de la part des dicts de Gand, « vous supplier, sire, comme leur prince légitime et sei- « gneur souverain de vouloir bénignement et promptement « délivrer le bon peuple de vostre dicte ville ses très- « humbles et très-obéissants subjects qui ne faudront de « recevoir cestui tant signalé et héroïque bénéfice de la « main d'un si grand roy avec telle gratitude comme il

1 Arch. de la Haye.

« mérite, joint que Vostre Majesté en recevra louange et « gloire immortelle [1]. »

A Bruxelles, c'est aussi le secours de la France que l'on invoquera comme la dernière ressource. « Persévérez ; « cueillez le fruit de votre labeur ; » porte un billet adressé à Henri de Bloyere [2].

Les députés des États-généraux se sont hâtés de s'embarquer pour remplir leur mission. En arrivant à Rouen, ils y trouvent le conseiller Brulart que la reine-mère a envoyé au-devant d'eux ; ils lui répètent qu'ils sont résolus à n'avoir d'autre souverain que le roi de France [3]. Cependant des difficultés se présentent. Élisabeth qui acceptait les conventions avec le duc d'Alençon, désapprouve le traité d'annexion à conclure avec Henri III : tel est le but de la mission de Rogers qu'elle vient d'envoyer vers le prince d'Orange, et son ambassadeur à Paris a reçu les mêmes instructions [4].

« Il faut, écrit Asseliers, avertir de suite Marnix que « le roi de France refuse de nous prendre sous sa protec- « tion ; il se bornera à intercéder en notre faveur près du « roi d'Espagne [5]. »

Il est un prince qui, sans consulter Henri III, serait tout prêt à prendre la place du duc d'Alençon : c'est le roi de Navarre ; mais son arrivée serait le triomphe des sectaires. Le Taciturne n'a pu oublier ce qu'il lui en a coûté

1 Bibl. Nat. de Paris, 3290 (24 juin 1584).

2 Lettre de Corn. Aersseus, du 4 juillet 1584. Pap. de H. de Bloyere.

3 Lettre du 16 juillet 1584. Arch. de la Haye ; Pap. Fontanieu, 358.

4 Instruction de Rogers, du 8 juin 1584. Br. Mus., Harley, 285.

5 Pap. de H. de Bloyere, t. II, p. 657.

à une autre époque de laisser Beutterich et ses semblables intervenir dans les affaires des Pays-Bas [1].

II.

LE TACITURNE SERA PROCLAMÉ COMTE DE HOLLANDE.

Le Taciturne poursuit son dessein de se faire proclamer comte de Hollande [2] et, le 4 juin, les États décident qu'il y a lieu de donner suite à cette résolution depuis longtemps adoptée [3].

Néanmoins, cette mesure rencontrait une vive opposition, et, peu de jours après, s'en offrit un mémorable exemple. Au sein même de l'assemblée des États, l'un des échevins de la ville d'Amsterdam, nommé Corneille Hooft, se leva pour combattre ouvertement le vœu du prince d'Orange. « Je me suis adressé à plusieurs, dit-il, pour « savoir quel avantage nous trouverions à créer le prince « d'Orange comte de Hollande, et personne n'a pu me « répondre. On prétend que l'opposition de la ville d'Am« sterdam encourage les divisions qui existent à Gand ; « mais nous n'avons jamais cessé de soutenir nos alliés. « Nous sommes liés par l'Union d'Utrecht qui ordonne à « toutes les provinces de ne point se séparer les unes des « autres. Si nous manquions à ce serment, nous verrions « renaître pour la Hollande les démêlés avec les provinces « voisines, et la Zélande qui entretient tant de relations

1 Lettre de Villiers (juillet 1584). Record Office.
2 Lettre de Busini, du 23 janvier 1584.
3 Res. van Holland, 4 juin 1584.

« avec l'Espagne, ne nous imiterait pas. Beaucoup de « bourgeois parmi les principaux s'éloigneraient plutôt que « d'accepter ce régime. Si, dès le commencement de la « guerre, le prince d'Orange avait annoncé que tel était « son but, il aurait trouvé peu d'appui dans nos villes. Il « écrivait alors sur ses drapeaux : *Pro lege, rege et grege* ; « il se proclamait le défenseur des libertés du pays, sans « prétendre vouloir en devenir le souverain. Aujourd'hui « l'inquiétude se répand ; et, au lieu de combattre les « ennemis, nous craignons de voir la paix troublée chez « nous. Le prince d'Orange ne peut plus compter sur ceux « qui le défendaient naguère. J'entends répéter que la chose « est trop avancée pour qu'on puisse reculer ; mais, si « elle remonte si haut, qu'on nous apprenne le bien qui « en est déjà résulté. Les magistrats ont pu prêter le « serment ; les communes ne le feront pas ; et quels mal- « heurs n'entraînera pas cette séparation ? Pour être forts, « restons unis [1]. »

La mort du duc d'Alençon engage le prince d'Orange à persévérer de plus en plus dans ses projets. Il est résolu à ne subir désormais aucun retard. Dans les premiers jours de juillet, il adresse aux États de Hollande une déclaration précise à ce sujet : « Vous n'avez pas oublié, leur écrit-il, « que vous avez, il y a quatre ans, résolu de votre propre « mouvement de nous proclamer votre comte et votre « seigneur ; nous avons à Bruges accepté cette charge, et « depuis vous nous l'avez confirmée. Vous nous avez, à la « fin de l'année dernière, remis l'adhésion de toutes les

1 Bor, Byvoeghsel, p. 56 (9 juin 1584).

« villes, Amsterdam et Tergoes exceptés. Il est aisé de « comprendre que ces résolutions n'ont pu rester secrètes, « et qu'il n'est point de pays dans la chrétienté où elles « n'aient été connues et discutées selon qu'on était plus ou « moins favorable à ces pays et à nous-même. Vous avez « à considérer combien chacun désire maintenir son hon- « neur, et vous n'ignorez pas les mauvais propos qui ont « été répandus. L'incertitude accroît la confusion dans « l'État, et notre autorité s'affaiblit. Par tous ces motifs « nous vous exhortons à terminer cette affaire et à main- « tenir notre réputation en nous aidant à rétablir l'ordre ; « et, si vous pensiez devoir retarder encore l'inauguration « solennelle, vous auriez du moins à régler les mesures « qui peuvent y suppléer. Nous réclamons vos serments « en échange des nôtres : cela importe à la direction des « finances, à l'administration de la justice, à l'exercice de « l'autorité [1]. »

Le 7 juillet 1584, les États de Hollande s'assemblent de nouveau pour traiter « de l'affaire de Son Excellence. »

« Le prince d'Orange, écrit Renon de France, achevoit « avec les États de Hollande pour se faire déclarer et jurer « leur comte et souverain. Les conditions estoient accor- « dées, la forme du serment minutée, les cérémonies con- « cordées. Tout s'y préparoit. »

Cependant l'ambition a ses déceptions cruelles, et le sang marque les degrés du Capitole. C'est sous la plume même de Philippe II que nous rencontrons ces lignes : « Oires « que ce ne seroit estrange que ceulx de Hollande et Zé-

1 Groen, t. VIII, p. 428.

« lande eslevassent le prince d'Orange pour leur seigneur « et comte, toutesfois doibt-on espérer que Dieu ne per- « mettra telle témérité avoir lieu sans chastoy condigne [1]. »

III.

ASSASSINAT DU TACITURNE.

Le ban du roi d'Espagne subsiste toujours avec son sinistre appel au poignard des meurtriers ; et l'on répand des écrits où, pour justifier la mise hors la loi d'un ennemi de Dieu et du roi, l'on invoque tout ce que Jérusalem et Rome eurent d'anathèmes contre les tyrans. Jaureguy est comparé à Mucius Scévola : ce qu'il a tenté, un autre David l'achèvera en frappant Goliath. *Nulla tyrannorum vis diuturna fuit* [2].

« Jamais, écrit un agent anglais, le prince d'Orange ne « fut exposé à de plus grands dangers, et, si les pratiques « dirigées contre lui réussissent, il n'échappera pas long- « temps [3]. »

Les annales du temps mentionnent plusieurs obscurs émules de Jaureguy : Petro Ordoñez, qui est décapité à Anvers, le capitaine Got, qui traite à Eecloo avec le marquis de Roubaix, Hans Hanssen, dont la tête est clouée sur un poteau à la Waterpoorte de Flessingue, sans compter un personnage, venu de Madrid, à qui Taxis doit remettre treize cents écus pour reconnaître son intention

1 Lettre de Philippe II, du 14 août 1584.
2 Claer bewys dat den prince van Orangien, etc. 1583 (Bibl. de Brux.).
3 Lettre du 4 mars 1583. Wright, t. II, p. 192.

de servir le roi en tout ce qui pourra se présenter, *en todo lo que se offrezciesse.* Il a juré entre ses mains qu'il exécutera sa promesse « de telle façon que le prince d'Orange « n'aura la peine de demander les médecins pour se faire « guérir. » On ignore du reste son nom. C'est un pauvre hère : *hombrecillo* [1].

Un conspirateur plus redoutable devait être le Franc-Comtois, Balthazar Gérard, qui était venu annoncer au Taciturne la mort du duc d'Alençon. Fils d'un juge des environs de Dôle et d'une hollandaise qui avait peut-être été chassée de son pays par les barbaries de Sonoy, il avait de bonne heure conçu une grande haine contre le Taciturne, et, dès l'attentat de Jaureguy, le dessein était arrêté chez lui de profiter de la première occasion pour l'imiter. Encouragé par le prince de Parme et surtout par Assonleville [2], il s'était présenté d'abord, paraît-il, à Marnix, puis à Villiers ; et il avait écrit, sous le nom de François Guyon, une lettre où il offrait ses services au Taciturne : « M'ayant le Seigneur voulu choisir parmi tant d'aultres « pour luy servir, je ne peux moins, en ce temps de tout « point misérable, que me ranger par effect avec les aultres « de son Église militante et assister, ainsy que touts fidèles « Évangélistes sont tenus, aux vallians desseins de Vostre « Excellence, attendu que, comme chef et principal def- « fenseur, elle supporte de sy longtemps presque tout le « faix de sa querelle, ne m'estant qu'à cest effect submis à « tant d'hasars et périls de ma vie ; et je m'efforcerai

1 Lettres de Taxis, du 14 janvier et du 7 décembre 1583.

2 Lettre du prince de Parme, du 12 août 1584. — Morillon (lettre du 1er juin 1574) dit d'Assonleville qu'il était : « léger et soudain. »

« mériter par bien humbles services la faveur qu'il plaira « à Vostre Excellence m'impartir [1]. » Admis à l'audience du prince d'Orange, il s'était vanté que son père avait souffert la mort pour la cause de la Réforme [2], avait protesté de son dévouement pour le vicomte héréditaire de Besançon et avait offert des cachets volés au comte de Mansfeld : ces cachets pouvaient être utiles à Noël de Caron pendant son voyage en France ; à ce titre il avait été désigné pour l'accompagner, et c'était ainsi que Caron l'avait chargé de porter son message du 12 juin.

Selon un historien contemporain, Catherine de Médicis vit le faux Guyon avant qu'il quittât Paris, et, dans sa colère qui faisait remonter au prince d'Orange la mort prématurée de son plus jeune fils, elle l'aurait excité à le frapper : récit peu digne de foi et qui semble n'avoir d'autre but que de décharger la responsabilité du prince de Parme [3].

A peine Gérard est-il arrivé à Delft qu'il reçoit des réponses à porter à Caron ; mais il suspend son départ, et, au moment où il se présente au prince d'Orange pour réclamer ses dernières dépêches, il a caché sous son manteau un pistolet chargé de trois balles. Cette fois le Taciturne est mortellement frappé. Il est fort douteux qu'il ait pu prononcer ces paroles : « Dieu, ayez pitié de mon âme « et de ce pauvre peuple ! » ; mais son dernier regard ren-

1 Br. Mus., Galba, C. VII, p. 281.

2 D'après Busini, le père de Balthazar Gérard était en effet dévoué au parti du duc d'Alençon, et il avait voulu lui livrer la ville de Besançon (Lettre du 7 août 1584).

3 Vasquez, Cosas de Flandès.

contra les murailles froides et nues de ce cloître de Sainte-Agathe, devenu sa résidence, où avaient été brisées les statues des saints, où se dressait devant lui l'ombre sanglante du prieur Corneille Musius, qu'il avait laissé lâchement immoler [1].

L'assassin est bientôt arrêté. On trouve dans son logis les écrits de Théodore de Bèze et le poème de Du Bartas où la page relative à l'histoire de Judith a été lue et relue sans cesse. Il brave tous les tourments ; et ces juges calvinistes qui ne savent quelles horribles tortures ils pourront inventer, se laissent aller à croire, comme dans les ténèbres du moyen-âge, qu'il faut lui raser le poil pour déjouer l'œuvre des sorciers [2].

L'assassinat du prince d'Orange réveilla en Hollande des sympathies qui étaient bien près de s'éteindre. On enchâssa dans l'or son cœur comme celui des plus grands rois [3]. Ses obsèques furent célébrées avec une rare magnificence, et celui qui dans le cortége funèbre portait la bannière, n'était autre que Ryhove, resté toujours fidèle à sa fortune. On avait seulement hésité sur l'inscription à placer sur le cénotaphe. Les nobles demandaient qu'on y fît figurer le titre de comte de Hollande ; mais plusieurs villes s'y opposèrent [4], et, sur un monument récent élevé à la Haye par des rois issus de lui, on s'est de nouveau borné à cette inscription plus modeste : *Willelmo gubernatori Willelmus rex.*

1 Voyez, t. III, p. 186.

2 La confession de Gérard a donné lieu à une polémique fort vive. Voyez notamment les savantes recherches de M. Backhuyzen vanden Brink.

3 Lettre de Morillon, du 11 août 1584.

4 Res. van Holland, 26 juillet 1584.

Au dehors les témoignages les plus solennels ne manquèrent point à la mémoire du Taciturne.

Élisabeth rappela aux États-généraux la faveur et l'affection qu'elle lui avait toujours portées [1].

« La nouvelle de ce piteux accident, écrivait Catherine « de Médicis, nous a esté d'aultant plus regrettable que « nous le cognoissions vous estre fort utile et ung très- « prudent directeur de vos affaires [2]. »

En Allemagne, ces regrets prennent une autre forme. Jean de Nassau, en s'affligeant de la perte de son frère, ne peut s'empêcher de déplorer ses relations avec la France [3]; et le duc Casimir, allant plus loin encore, écrit à Walsingham, dans son grossier langage, que sa mort doit « bien « toucher ceux-là qui ont des semences de troubles et sédi- « tions ou dans leurs entrailles ou si proche d'eux que la « chemise [4]. »

Faut-il annoncer au comte de Bueren l'assassinat de son père ? C'est ce qu'Idiaquez demande à Granvelle. Le cardinal répond affirmativement ; mais il faudra ajouter que la principauté d'Orange est réclamée par ses frères et ses sœurs. Il n'y a aucun mal à exciter de ce chef son ressentiment ; car, sachant ce qu'ont été les femmes du prince d'Orange (la mère du comte de Bueren exceptée), on peut croire qu'il n'existe de ce côté aucun lien de famille [5]. Si le

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 208.

2 Pap. de H. de Bloyere, p. 1021.

3 Groen, t. VIII, p. 466.

4 Lettre du duc Casimir, du 3 août 1584. Record Office.

5 Lettre d'Idiaquez, du 24 octobre 1584. Pap. de Besançon.

comte de Bueren ne recueille pas la principauté d'Orange, on en fera peut-être un archevêque de Tolède [1].

En Espagne, on admira la patience de Gérard au milieu des supplices comme la vertu d'un martyr [2] ; mais, si on se hâta d'anoblir sa famille en lui donnant pour cimier un Jupiter lançant la foudre, on ne montra pas plus d'empressement que lors de l'attentat de Jauregui à payer le salaire énorme qui avait été attaché à la perpétration du crime.

A un mois de distance, la tombe a reçu le plus jeune des fils de Henri II, épuisé par ses humiliations et ses orgies, et le chef de l'insurrection des Pays-Bas, pour qui tous les obstacles n'ont été qu'un élément de succès et de grandeur. L'histoire rapproche leurs noms pendant la vie aussi bien que dans la mort ; mais elle laissera toujours entre eux la distance qui sépare le conseil habile et le bras imprudent, la froide perspicacité de l'esprit politique et les vaines témérités de l'esprit d'aventure.

1 Lettre de Rogers, du 1er avril 1576. Record Office.

2 Hecho tan heroico para exemplo del mondo. Lettre du prince de Parme, du 13 août 1584.

DIXIÈME PARTIE.

LA FRANCE

depuis la mort du duc d'Alençon jusqu'à la huitième guerre civile.

(10 juin 1584 — fin août 1585).

LES PAYS-BAS

depuis la mort du prince d'Orange jusqu'à la capitulation d'Anvers.

(10 juillet 1584 — 27 août 1585).

CHAPITRE Ier.

LA FRANCE EN 1584.

(juillet — décembre 1584)

La cour huguenote. — Le peuple catholique.

I.

LA COUR HUGUENOTE.

Les voiles se déchirent. Depuis que le duc d'Alençon et le prince d'Orange ont disparu, les partis intermédiaires qu'on appelait les *politiques*, se sont évanouis avec eux. Le dilemne se pose nettement avec toutes ses menaces. La Réforme étendra-t-elle son niveau sur toute l'Europe? Verra-t-on la France et les Pays-Bas, pour enlever à Rome l'arbitrage qu'elle exerçait sur les rois et les peuples, s'engager dans les liens d'une autre vassalité qui flotte entre la Tamise et le Rhin, entre la reine Élisabeth et le duc Casimir?

Henri III croit voir dans ses rêves des lions qui le dévorent [1]. C'est l'image des partis qui l'entourent. Mais il est, comme le remarque Walsingham, incapable de prendre aucune résolution qui intéresse soit son honneur, soit sa

[1] Pierre de l'Estoile, t. II, p. 99.

sécurité [1]. La variation, l'incertitude, les contradictions étranges sont chez lui le signe de la faiblesse. Hier il se couvrait les cheveux de cendre ; aujourd'hui il reparaît au milieu des orgies de la cour, accompagné par Épernon qui soutient ouvertement les Huguenots [2].

Que de murmures quand on voit les Suisses se plaindre de ce que les mignons ont mangé leur solde ! Que de murmures encore quand le roi donne l'évêché de Lisieux à Fervaques et celui de Bayeux à l'une des dames de la cour : on ne compte plus les abbayes dont elles disposent.

Les prodigalités de Henri III préoccupent peu Catherine de Médicis pourvu qu'elle dirige seule la politique [3]. En ce

1 Lettre de Walsingham, du 11 janvier 1585. Record Office.

2 Il faut signaler chez Henri III quelques lettres touchantes où sa conscience se révolte : « Villeroy, parleray-je librement ? Oui, car c'est à « un mien serviteur affectionné, et puis j'en seray soulagé, ayant deschargé « mon cœur... Je ne vois chemin pour nostre conservation d'estat et de « réputation.. Si nous eussions pris la voie salutaire avec le courage qui « estoit requis, n'ayant esgard que là où il le falloit avoir et non user de « crainte ou de connivence pour des respects indignes et préjudiciables, « nous fussions en termes tout contraires à ceulx que nous sommes et tom- « berons de plus en plus. Dieu veuille que la tempeste ne nous accable et « n'en avoir jamais esté la cause pour laisser réputation de soy peu ou « point honorable, ny devant Dieu, ny devant les hommes !.. Les pratic- « ques contre l'Estat et ma personne sont plus fréquentes que le boire et « le manger... Pleust à Dieu que nous voulussions la réputation chascun « en nostre sexe la mieulx séante : l'homme s'il est roy tel qu'un prince « courageux la doit avoir et plus de dignité et de prudence. » Lettre du 14 août 1583. Groen, Suppl. p. 229.

3 El rey de Francia da,
La reyna madre guia,
El diablo llevara.

Arch. Nat. à Paris, K. 1563.

moment, elle est tout entière aux Huguenots. Elle connaît leurs redoutables alliances en Angleterre et en Allemagne ; et, selon une de ses maximes favorites, il est bon de se mettre du côté des forts et de déjouer les menaces par la ruse [1]. D'autres motifs l'enchaînent à leur parti : elle n'a pas renoncé au projet d'arracher des mains de Philippe II ce qu'elle appelle son royaume de Portugal [2] ; elle entend aussi ne pas restituer Cambray, « le seul reste de si chers « et précieux labeurs d'ung fils de France [3]. » Un arrêt du

1 Sous les galeries mêmes du Louvre on trouve deux images de cire percées de trois poignards : elles représentent le roi et sa mère. Lettre d'Albertani, du 21 mars 1583.

2 Lettre de Taxis, du 10 mai 1584.

3 Du Plessis-Mornay, t. III, p. 61. Catherine de Médicis ne veut à aucun prix abandonner la ville de Cambray. Lettre de Chassincourt, du 15 juin 1584 (Arch. de la Haye) ; Lettre de Busbecq, du 4 octobre 1584. Elle y envoie le maréchal de Retz avec des troupes ; mais ce n'est pas assez. Blatier sera chargé de négocier avec le prince de Parme. C'est, écrit Blatier, la seule conquête qu'eût conservée le duc d'Alençon, mais Balagny voulait y élever sa propre fortune sur les ruines de celle de son maître. Pour ne pas engager Henri III, il vaut mieux que Catherine se prétende l'héritière de son fils (Lettre de Blatier, du 10 juillet 1584. Bibl. Nat. de Paris, mss. Fontanieu, 358). En effet, la reine-mère se déclare l'héritière de son fils, et elle envoie Blatier vers le prince de Parme pour solliciter une suspension d'armes. Le président Richardot, consulté à ce sujet, est d'avis de l'accorder, mais d'y ajouter cette clause « pourveu que le roy de « France promette de non fomenter la pratique avecq les rebelles. » — « On pourroit, ajoute Richardot, dire verbalement à Blatier que Son Altèze « s'est toujours tant confiée en la bonté et la prudence du roy Très-Chres- « tien qu'il vouldra maintenir la paix et estroitte amitié qu'il a avecq Sa « Majesté Catholique, et toutesfois Son Altèze vouldroit bien avoir estoffe « suffisante pour se plus asseurer de ceste bonne volonté et en donner « plus ferme tesmoignage au roy nostre maistre que de donner oreille « aux députés des rebelles en France, tenir et advouer Des Pru- « neaux pour sien par deçà, escripre lettres aux Estats rebelles, contenant

parlement consacrera l'union de cette ville à la couronne, et on reconnaît ainsi, écrit un envoyé florentin, que la France rêve encore d'avoir le Rhin pour frontière comme au temps de Charlemagne [1].

Henri III, naguère le plus humble des pénitents dans les processions et aux sermons, ne parle plus que comme sa mère. Il déclare à l'ambassadeur d'Angleterre qu'il veut faire droit aux griefs de ceux de la religion ; et s'adressant au duc de Mayenne : « Les Vénitiens, lui dit-il, m'ont « consulté sur ce qu'ils avaient à faire contre les conspi- « rateurs : que dois-je leur répondre [2] ? »

Dès que la maladie du duc d'Alençon ne laisse plus d'espoir [3], Henri III répète en présence de plusieurs gentils-

« crédence sur ledict Despruneaux qui traitte ouvertement de mettre ces « Pays-Bas sous la couronne de France, donnant quelque occasion de « soupçonner sinon le roy, du moings ses ministres. Et pour ceste cause, « si Sa Majesté Très-Chrestienne veult franchement monstrer en quoy « sa raison l'oblige et promet de ne se mesler plus avant des affaires « des rebelles, Son Altesse sera contente d'entrer en la suspension « d'armes » (Arch. de Bruxelles).

Catherine n'a qu'un désir : c'est « de maintenir les choses en bonne paix, « amitié et intelligence avec le roy Catholique (Lettre de Catherine de « Médicis, du 21 novembre 1584. (Arch. de Bruxelles). Elle serait disposée à renoncer à l'entreprise des Pays-Bas, si on lui abandonnait Cambray. Le prince de Parme la remercie de ses ouvertures : « Je prie Dieu, « lui écrit-il, que cela soit commencement d'ung plus ferme et asseuré « repos à toute la chrestienté. » (Lettres du prince de Parme à Catherine de Médicis, du 8 novembre et du 15 décembre 1584. Arch. de Bruxelles).

1 Lettre de Busini, du 7 janvier 1585.

2 Lettre de Du Plessis-Mornay, du 9 mars 1584.

3 Dans les derniers temps de la vie du duc d'Alençon, tous les efforts de Henri de Navarre avaient tendu à se faire déclarer héritier présomptif de la couronne. Il n'était rien, écrivait Albertani, qu'il ne fût disposé à faire pour arriver à ce but, *in omnem casum*, dût-il abandonner les Huguenots et

hommes : « Je reconnais le roi de Navarre pour mon seul « et unique héritier [1]. » Du Plessis-Mornay se hâte de l'annoncer à son maître : « Sire, lui écrit-il, tous les yeux « se portent sur vous. Il faut qu'on découvre en vous « vis-à-vis du roi le respect, vis-à-vis du prince une affec- « tion fraternelle, vis-à-vis du parlement l'amour de la « justice, vis-à-vis de la noblesse la magnanimité, vis-à-vis « du peuple le soin de le soulager, et vis-à-vis de vos « ennemis eux-mêmes la douceur et la clémence, mais sur- « tout la crainte de Dieu par qui règnent les rois [2]. »

Le duc d'Alençon mort, Henri de Navarre est reconnu comme l'héritier du trône, et on le proclame dans toutes les provinces lieutenant-général du royaume [3]. On annonce qu'il résidera à la cour, tandis que le duc de Guise se retirera dans ses terres [4].

Désormais les Huguenots n'insulteront plus Henri III du nom d'Hérode, et c'est le conseiller le plus sage de leur parti, Du Plessis-Mornay, qui substitue à de longues injures un complaisant panégyrique : « Nous avons, s'écrie-t-il, « un prince qui aime le repos de son peuple, à la fois

embrasser la religion catholique. La reine-mère lui envoya un théologien pour le convertir (Lettre de Busini, du 1er mai 1584). Il feignit de l'écouter et assista à la messe, espérant par ce moyen venir à la couronne (Lettre d'Ant. Triest, du 27 juin 1584).

1 Le 10 avril 1584, Henri III écrit au prince de Parme pour le prier de restituer au roi de Navarre Dunkerque, Gravelines et Bourbourg. L'agent du roi de Navarre en Flandre était Nicolas de la Clite (de la même maison que Philippe de Commines). Arch. de Bruxelles.

2 Lettre du 14 avril 1574. Corr. p. 574.

3 Lettre de Paul de Noyelles, du 16 juin 1584.

4 Lettre de Paul de Noyelles, du 2 août 1584. Arch. de Bruxelles.

« sage et prudent ; nous avons un roi qui sait joindre « la raison à son naturel pacifique et l'expérience à la « raison [1]. »

Le bruit court que Henri III répudiera sa femme pour épouser la sœur du roi de Navarre [2]. Les Huguenots, invoquant ce qui s'est passé en Allemagne, ne seraient pas éloignés de l'engager à avoir deux femmes à la fois : ce dont le pape s'indigne fort [3].

C'est en Gascogne, parmi les compagnons de Henri de Navarre, que le roi de France, à défaut des Suisses, se choisira sa garde des Quarante-cinq que le peuple nomme : les Coupe-jarrêt [4].

Henri III refuse de recevoir le nonce du pape. Les rois de France, dit-il, ne reconnaissent d'autre supériorité que celle de Dieu, dont la main seule les a placés sur le trône, et il est bon de faire connaître au pape qu'il ne permettra à personne de se mêler de ses affaires [5].

De son côté, le roi de Navarre promet à Truchsès de le soutenir dans une œuvre si importante pour la ruine du siége de l'Antechrist qu'on n'en vit de semblable depuis plusieurs siècles [6].

1 Discours de Du Plessis-Mornay, du 18 mars 1584. Corr. p. 557.

2 Lettre de Corn. Aerssens, du 7 juillet 1584. Pap. de H. de Bloyere, t. II, p. 653.

3 Lettre d'Olivarès à Philippe II, du 30 mai 1584.

4 Lettre de Busini, du 7 janvier 1585.

5 Lettre de Henri III à Saint-Gouard, du 9 juillet 1584 (Aut. de M. de Montigny, Cat. p. 252).

6 Groen, t. VIII, pp. 323, 325 et 399 (mars-mai 1584).

II.

LE PEUPLE CATHOLIQUE.

Tout rapprochement entre la royauté et les Huguenots indigne profondément les populations. Il faut mettre un terme à de folles largesses ; on réclame de vastes réformes [1]. C'est la bourgeoisie, bien plus que la noblesse, qui fait retentir ses plaintes [2] : là s'est conservé plus vivace un profond dévouement à la foi catholique et aux anciennes libertés. Telle est la situation à Paris. Le roi ne sort qu'accompagné de ses gardes, et l'artillerie de la Bastille a été placée sur le rempart pour menacer la ville.

Le clergé fait des représentations à l'assemblée de Fontainebleau. Il proteste contre la vénalité des offices et contre l'odieux régime des commendes. Il ose rappeler au dernier des trois rois, fils de Henri II, que Dieu a frappé une autre dynastie dans les trois fils de Philippe le Hardi.

Vers cette époque paraît avoir été rédigé un mémoire présenté au roi par ses fidèles sujets catholiques les ecclésiastiques, gentilshommes et membres du Tiers-État. Ils réclament du roi le rétablissement du repos et de la paix. Depuis vingt ans, ils subissent le joug des Huguenots, dont ils ont éprouvé les violences et les cruautés. Les églises ont été livrées à des attentats sacriléges ; les villes ont été pillées ; les châteaux ont été conquis de vive force. Plus de cinquante mille familles ont été chassées de leurs mai-

1 Lettres de Taxis, du 15 novembre et du 3 décembre 1583.

2 « Ce sont les peuples qui ont formé la Ligue : en eux résidoit la « matière et substance d'icelle. » Lézeau cité par M. Forneron.

sons et en quelque sorte réduites à l'esclavage sans pouvoir exercer leur culte. Les pernicieux débordements des Huguenots ont entraîné une ruine universelle à laquelle il n'y a qu'un seul remède : revenir aux exemples de nos pères en anéantissant toutes les hérésies. Rien n'est plus évident que le projet des Huguenots « de renverser l'ordre « du royaume et de former ung estat populaire. » Chaque jour ils recourent à des princes étrangers la plupart apostats. La piété et la justice, « ces vrays piliers des sceptres « et couronnes, » ont disparu, et l'autorité royale est méprisée. Que le roi fasse droit à la requête de ses sujets catholiques ; qu'il considère leur fidélité : ils ne veulent plus vivre en esclaves, mais recouvrer leurs libertés et leurs priviléges. Que le roi supprime désormais les dépenses inutiles et les dons distribués avec une si triste prodigalité « aux avides harpies, aux courtisans du tout inutiles à la « chose publicque » : il viendra ainsi en aide à la désolation et à la misère. Que le roi se souvienne du serment du sacre : il est tenu de défendre la religion, ainsi que les libertés et les anciennes coutumes de la France. Le roi a approuvé en 1576 les ligues catholiques à l'assemblée de Blois : il a pour devoir d'écouter la plainte de son peuple ; car, selon l'Écriture, la grande voix du peuple est la voix de Dieu. C'est pour obéir à Dieu qu'ils se voient contraints de prendre les armes afin de s'opposer aux hérétiques, de remettre l'Église catholique en son premier état, de rétablir les bonnes coutumes. En relevant tout ce qu'a corrompu l'hérésie, ils feront refleurir la prospérité de la France. Ils veulent mettre un terme aux tailles créées par les guerres civiles et à l'avidité « de ceulx qui sans mérite

« escument toute la substance du roy et de son royaume. » Leur unique but est de maintenir l'Église, d'assurer le salut de leurs consciences et l'obéissance qui est due au roi. A cet effet, ils emploieront leurs biens et leurs vies jusqu'à la dernière extrémité « par une commune et mutuelle intel-« ligence selon leurs réglements et sous les chefs qu'ils se « choisiront [1]. »

Ainsi les ligues catholiques se reconstituent en présence des menaces des Huguenots : ces chefs qu'elles se réservent de choisir, seront les Guise.

En 1582, un chanoine lorrain a écrit un livre où il cherche à démontrer que les Guise issus de Charlemagne ont pour la succession du trône de France des droits supérieurs à tous les autres ; mais on l'a forcé à s'en excuser à genoux devant le roi [2].

Le prévôt Foncq, sans remonter aussi haut, écrivait qu'il eût voulu voir les catholiques proscrire la détestable race de cette Florentine si ingrate et si ambitieuse qu'elle semblait venue au monde pour troubler l'univers. Rien, à son avis, n'eût été plus juste que de placer sur le trône un nouvel Hugues Capet plus aimé du peuple que les Italiens ou ceux de la maison de Bourbon [3].

C'est en 1582 que nous voyons se nouer des relations étroites entre les Guise et le roi d'Espagne. Le titre de roi Très-Catholique que porte Philippe II, semble lui assurer le patronage de tous ceux qu'effraient les alliances des partisans de la Réforme ; mais, tandis que les Huguenots

1 Doc. hist., t. XIV. p. 125 (Arch. de Bruxelles).
2 Lettre de Renieri, du 27 décembre 1582 ; Mém. de P. de l'Estoile
3 Lettre de Foncq, du 24 septembre 1582. Groen, t. VIII, p. 135.

sollicitent humblement l'intervention d'Élisabeth, c'est de Philippe II seul que vient l'initiative de l'appui à donner aux Guise contre eux.

Philippe II écrit à Taxis que le prince de Béarn, étant hérétique, ne peut succéder au trône de France, et il le charge de faire connaître au duc de Guise qu'il lui est si affectionné que dans le cas où il aurait « à s'asseurer [1], » si le roi manquait ou s'il lui était menacé par ses ennemis, il pouvait se promettre de la part de l'Espagne tout ce qui conviendrait « pour son bien et sa sécurité [2]. »

Quelques mois après, le duc de Guise, vivement blessé des accusations que le duc d'Alençon avait placées dans la bouche de Salcedo, envoyait un de ses gentilshommes conférer à Ferrare avec Pierre de Mendoça. « Ce qu'il a dit, « est fort important, écrit Taxis. Ceux de la maison de « Guise se tiennent pour fort offensés de ces reproches, et « d'ailleurs ils se plaignent d'être écartés et non point « traités selon leur qualité et leurs services. Je n'ai jamais « entendu jusqu'à ce moment que leur mécontentement « fût poussé au point d'y donner quelque suite, et, pour « dire la vérité, je ne puis encore me le persuader. Je « crois que comme des hommes sages, catholiques, en qui « rien n'a jamais altéré l'honneur de la noblesse [3], ils chercheront à tout surmonter par la patience ; et, s'ils rechercher« chaient quelque amitié et quelque appui, ce ne serait

1 Caso que el se quiere assegurar.

2 Todo lo que conviniese para su bien y seguridad. Arch. Nat. à Paris, K. 1447.

3 Come hombres cuerdos, catholicos y en quienes nunca se ha alterado humor de cavalleros honrrados.

« point pour commencer, mais pour se défendre si on les « attaquait [1]. » Taxis annonçait toutefois qu'il chercherait à s'aboucher avec eux en les assurant qu'ils pouvaient compter sur l'amitié du roi d'Espagne. Puis, après avoir rapporté que les nobles s'indignaient de la faveur des mignons et que le peuple murmurait contre les impôts, il ajoutait : « La paille brûlerait vîte si quelqu'un y mettait « le feu [2]. »

Dans une lettre du 24 juin 1583, Taxis constate que le mécontentement des Guise s'accroît. Ils voient leur réputation près de se perdre. Si les Huguenots les attaquent, si le prince de Béarn devient l'héritier du trône, ils auront à se défendre les armes à la main. C'est une matière bien délicate au sujet de laquelle on ne peut rien affirmer, car on n'y voit pas clair. Ils ont levé secrètement de l'infanterie, mais c'est pour s'en servir contre les Huguenots en fidèles vassaux du roi [3].

Quelques mois plus tard, Taxis ajoute : « Je ne vois « aucun bras qui puisse s'opposer au roi de Navarre si ce « n'est celui des Guise. Il paraît plus utile que jamais « d'entretenir l'amitié avec eux. Rien n'a été négligé pour « l'accroître, et ils y comptent de plus en plus ; mais il « faudrait leur témoigner davantage combien nous les « honorons. On pourrait les aider dans le fait de la reine

1 No es para començar ellos, sino para hallar se fortifficados en caso que algunos les quisiessen atacar.

2 Esta la paga bien prompta para arderse si huviesse algun hombre d'estos que se revolviesse aponer fuego. Lettre de Taxis, du 25 février 1583. Arch. Nat. à Paris, K. 1561.

3 Lettre de Taxis, du 24 juin 1583. Arch. Nat. à Paris, K. 1561.

« d'Écosse, leur prêter l'argent dont ils ont besoin afin de « pourvoir à leur sécurité et leur envoyer des troupes s'il « se présente des circonstances aisées à prévoir. Rien ne « serait mieux employé [1]. »

Une correspondance s'engage entre Taxis et le duc de Guise désigné d'abord sous le nom d'Hercule, puis sous celui de Mucius. Le 1er mai 1584, Philippe II charge Taxis de déclarer à Mucius qu'il ne l'abandonnera pas et qu'il lui prêtera son appui. « Il ne faut pas, ajoute le roi, « laisser tomber cette pratique, mais la soutenir et la ravi- « ver [2]. » A cette date même il reste parfaitement établi que le duc de Guise, étranger à toute ambition personnelle, veut faire déclarer le cardinal de Bourbon légitime héritier de la couronne [3].

Au-dessus des correspondances de Taxis se place le jugement de Granvelle qui, tenant compte des souvenirs de la gloire des Guise, restait persuadé qu'ils se montreraient avant tout bons Français : « Il serait aussy difficile « de rendre ung François bon Espaignol comme ung Espai- « gnol bon François.. Ce sont gens animés et passionnés « pour leur patrie , qui repaissent Vostre Majesté de « vaines espérances et vouldroient avec vostre autorité « s'eslever en leurs desseins, tellement que vous trouveriez « en fin de compte que vous avez nourri des lionceaux qui « vous seroient plus cruels qu'à vos ennemis [4]. »

1 Lettre de Taxis, du 10 mai 1584.

2 No dexar caer (la platica), sino sustentarla viva. Lettre de Philippe II, du 1er mai 1584.

3 Lettre de Taxis, du 10 mai 1584.

4 Mém. de Granvelle.

CHAPITRE II.

LES PAYS-BAS.

(avril 1584 — mars 1585)

Mouvement vers la paix. — Capitulation d'Ypres et de Bruges. — La trahison d'Hembyze. — Capitulation de Bruxelles.

I.

MOUVEMENT VERS LA PAIX.

Le mouvement de réconciliation avec le prince de Parme s'accentue de plus en plus dans toutes les provinces des Pays-Bas. Le peuple veut la paix ; Orange seul veut la guerre [1]. « Les forces du pays, répète-t-on de toutes parts, « ont trop longtemps servi à s'entretuer les uns les « autres [2]. » — « C'est, écrit Buzanval, à qui ouvrira le « premier la porte à l'ennemy [3]. »

A Arnhem, le comte Vanden Berghe, beau-frère du prince d'Orange, est arrêté avec ses deux fils « à cause « qu'il auroit voulu délivrer les villes du pays de Gueldre « ès mains du prince de Parme [4]. »

1 Rapport du 3 novembre 1583. Arch. de Bruxelles.

2 Lettre de Th. Doiley, du 19 octobre 1583. Record Office.

3 Lettre de Buzanval, du 4 novembre 1583.

4 Avis d'Anvers, du 27 novembre 1583. Arch. de Bruxelles ; Groen, t. VIII, p. 289.

A la mort du Taciturne, Farnèse tente de nouvelles démarches conciliantes [1]. Elles sont accueillies avec faveur dans la plupart des villes, et en même temps les laboureurs réclament sa protection contre les maraudeurs qui ravagent les campagnes [2].

La réponse des populations au projet d'annexion à la France est un mouvement plus prononcé vers la réconciliation avec le roi d'Espagne.

Il en est de certaines causes jugées perdues comme des toits ruinés qui s'écroulent. C'est à qui se mettra hors du péril, les uns par un retour sur eux-mêmes, qu'éclaire l'expérience, les autres par déception et lassitude, tous prêts à se rallier au plus fort, même en acceptant le prix de la défection et en tendant la main au vainqueur : ce qui n'est plus qu'une trahison.

Les chefs de l'insurrection des Pays-Bas sont sur cette voie, écrit-on à Élisabeth [3] ; et en effet nous les y verrons défiler successivement : Croy, Marquette, Treslon, Famars, Liesvelt, même Hembyze et Dathénus, même Olivier Vanden Tympel et Henri de Bloyere, même le seigneur de Sainte-Aldegonde !

1 Rec. des États-généraux, suppl., t. II, p. 162. — « Le roy Catholique ne perd pas une occasion de faire venir à soy ceulx qu'il sçait estre de Hollande et Zélande et leur use d'une infinité de grâces, faisant présent à ceulx qui y ont quelque crédit, qui après, par le récit qu'ils en font, attirent les aultres à se réduire soubs son obéissance. » Lettre de Malpierre, du 17 juin 1585.

2 Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, t. II, p. 415.

3 Voyez notamment les lettres de Burnam. — « Les ducats d'Espagne, écrit Des Pruneaux, trottent ici de telle façon qu'ils ont vaincu quantité de courages. »

II.

CAPITULATION D'YPRES ET DE BRUGES.

Marquette, que l'on citait naguères comme l'un des plus intrépides compagnons de Louis de Nassau, remet au prince de Parme, le 7 avril 1584, ces remparts d'Ypres, que le duc d'Alençon, mourant, avait juré de secourir.

Bruges ne résistera pas plus longtemps ; et c'est le prince de Chimay, longtemps si dévoué à la cause de la Réforme, qui entamera la négociation avec le prince de Parme [1]. La capitulation porte que toutes les franchises seront maintenues, que les garnisons seront formées de naturels du pays, que personne ne sera recherché pour sa religion, sauf le cas de désordre ou de scandale, que ceux qui voudront s'éloigner pour exercer ailleurs leur culte, pourront vendre leurs biens et se retirer partout où ils le voudront pourvu que ce ne soit pas en pays ennemi [2]. Le prince de Parme, avant d'accorder ces divers points, s'est entendu

1 La lettre du prince de Chimay au prince de Parme est de la fin de mars 1584. — Une lettre interceptée dévoila ces pourparlers au prince d'Orange (Lettre des capitaines de l'Écluse, du 29 mars 1584. Arch. du château de Chimay) ; mais le prince de Chimay répondit fièrement qu'il poursuivait un but que le Taciturne lui-même et tous les gens de bien « pourroient désirer, qui estoit le libre exercice de la religion, la conserva- « tion des priviléges et la prompte retraicte de tous estrangers. » Lettre du prince de Chimay, du 4 avril 1584. Arch. du château de Chimay. — Le prince de Chimay avait, disait-on, découvert que le prince d'Orange voulait le rappeler de Bruges et le faire tuer. Lettre du prince de Parme, du 13 avril 1584.

2 Traité de réconciliation, du 20 mai 1584.

avec les évêques de Bruges, de Ruremonde et de Tournay et des théologiens de divers ordres. C'est aller moins loin que ce qui a été accordé par la Pacification de Gand ; et dans ces concessions il n'a rien fait qui puisse blesser la conscience du roi ou la sienne. Si le pape, consulté à ce sujet par le roi, approuvait ce qui a été conclu, les consciences seraient calmées, et un pas considérable aurait été fait vers la pacification du pays [1].

Le prince de Parme nomme le seigneur de Croisilles grand-bailli à Bruges ; il ne néglige rien pour que « ceste « si puissante ville ne retombe point aux mains de l'en- « nemi [2]. »

III.

LA TRAHISON D'HEMBYZE.

C'est surtout la cité de Gand qu'il importe de réduire : elle est entourée de redoutables remparts, dont le fer aurait peine à triompher ; mais l'or est plus puissant que le fer, surtout lorsqu'il s'adresse aux tribuns révolutionnaires, si cruels la veille et si vils le lendemain.

C'est sous les auspices d'Hembyze [3] que Richardot traite avec les magistrats de Gand ; Champagney qui a été mis en liberté, confère aussi avec eux.

1 Lettre du prince de Parme, du 21 mai 1584. Arch. de Simancas.

2 Lettre du prince de Parme, du 15 janvier 1585. Arch. de Simancas.

3 Dès le mois de février 1584, nous trouvons ce billet vraisemblablement de la main de Richardot : « Monsieur d'Hembize, sur ce que j'avois « resenti par bruit commun que la commune de Gand et messieurs du « magistrat seroient intentionnés de parvenir à une bonne et asseurée

Une correspondance secrète s'engage entre le prince de Parme et Hembyze. Farnèse exprime tout le prix dû aux bons offices qu'il lui promet et s'engage à le gratifier autant que cela est en son pouvoir ; Hembyze proteste de son désir de voir rétablir partout l'autorité de Philippe II : il ne négligera rien pour mettre la main à « une « si sainte œuvre [1]. »

« paix avecq le roy nostre bon prince et souverain seigneur, en ay faict « part à Son Altesse, laquelle m'a respondu qu'elle y est aussy fort prompte « et enclinée et tant n'est possible de plus, et qu'à cest effect je vous « escripvisse que veuilliez tant faire de procurer et induire messieurs de « la ville d'envoyer quelques députés vers elle à Tournay, auxquels sera « donné ample passeport pour aller et retourner librement, avecq leurs « propositions lesquelles estant justes et raisonnables ils se pourront « asseurer de fort bonne issue et qu'ils ne retourneront sans tirer de Son « Altesse le contentement et satisfaction qu'ils sçauroient désirer. » Puis vient la promesse du salaire. Si ce résultat est atteint, Hembyze peut être assuré « de tout bon traictement et recongnoissance en son endroict. » (Arch. de Bruxelles).

1 Hembyze écrit le 10 mars au prince de Parme : « J'ay esté très-ayse « entendre tant par les lettres dont Vostre Altesse m'a honoré que « par le rapport du seigneur de Manuy, le zèle qu'icelle porte à veoir « ces pays délivrés des calamités de la présente guerre et remis en « leur ancien fleurissant estat, chose vrayement héroyque et digne « de la personne de Vostre Altesse et du lieu, maison et rang que « Dieu omnipotent vous a faict tenir en ce monde : laquelle, venant en « effect, sera à comparoir aux plus grandes victoires des princes renommés, « qui par les histoires se célèbrent, oultre le mérite qu'il y a de saulver et « quasi donner la vie à une infinité de peuple qui de jour à aultre par ces « guerres périssent. Je prie Dieu vouloir continuer Vostre Altesse en « ceste bonne volunté et la fortuner du bien et comble de gloire qui « doivent ensuyvre. Quant à moy, longtemps y a qu'ay soubhaité et solli- « cité occasion pour, selon ma petitesse, mectre aussy la main à sy sainct « œuvre, voyant que par les menées de ceulx qui avoient les affaires ès « mains, le tout s'exposoit à internécion et ruyne de la patrie. Et comme,

Le 5 mars, une grande assemblée des bourgeois est convoquée ; ils se prononcent pour la paix et élisent des députés chargés de la négocier ; puis ils en informent les

« quelques mois passés, Dieu m'a appelé à l'estat auquel je suys en ceste « ville, n'ay volu laisser y travailler, en ferme espoir que, moyennant la « clémence du roy nostre prince naturel et la douceur de Vostre Altesse, « y succédera fruict, non-seullement pour ceste ville, mais aussy pour « plusieurs aultres, et, sy faire se peult, généralement pour toutes les « Provinces-Unies, asseurant qu'ay tousjours eu extrême désir veoir les « pays maintenus en l'obéissance de Sa Majesté, nonobstant tous les efforts « faicts au contraire ; et suys d'intention faire tout humble service à icelle « Sa Majesté, sy les troubles et affaires se puyssent aulcunement appaiser. »

Le prince de Parme répond deux jours après à Hembyze : « Très-cher « et bien amé, ce nous a esté très-grand plaisir d'entendre le désir et « bonne affection que vous avez au redressement des affaires de par deçà « pour le bien et repos du pays, et désirons pouvoir vous monstrer par « effect combien les offices nous sont agréables.... Vous priant continuer « et vous asseurer qu'en ce qu'il dépendra de nous vous vous appercevrez « du compte que faisons de vostre bonne volonté pour vous gratifier en « ce qu'il sera de nostre povoir et que penserons vous debvoir estre agréa- « ble et avantageulx, et combien qu'en ayons toujours eu telle opinion « pour venir du lieu et maison dont vous venez, si avons singulier con- « tentement de veoir le désir qu'avez de vous employer en ceste si saincte « négociation ; nous vous requérons d'y continuer et vous asseurer que « tiendrons tel compte de vostre personne et de vostre advancement que « par effect vous sentirez le fruict de vostre bonne volonté, comme vous « entendrez plus particulièrement. »

Le 18 mars, Hembyze écrit de nouveau au prince de Parme : « Je prie « Vostre Altèze de ne prendre de male part que les députés ne sont « encoires envoyés ; et, comme l'affaire est de grande importance, je ne « cesse jour, ni nuyct pour advancher icelluy, dont je ne doubte qu'avecq « l'ayde de Dieu l'issuwe serat à sa gloire, au service de Sa Majesté, nostre « prince et seigneur naturel, et contentement des manans et peuples du « pays. J'espère qu'à Vostre Altèze seront de brief envoyés les députés, à « quoy n'y cesserai point, aydant l'Éternel, auquel je prie à vous, Monsei- « gneur, octroyer accomplissement de vos vertueux désirs, me recomman- « dant très-humblement à Vostre Altèze. »

États-généraux qui les engagent à renoncer à ce projet. Les États de Brabant et les magistrats d'Anvers leur écrivent dans le même sens, mais ils n'en tiennent aucun compte.

Trois jours après, Hembyze reçoit à Gand le gouverneur d'Audenarde Masnuy, qui assiste à un grand banquet. Dathénus prend place dans son cortége ; on lui remet comme otage un fils de Ryhove ; et, quand il quitte la ville, il y laisse un capitaine espagnol nommé don Géronimo Ruiz de Ségura [1].

Le capitaine Ségura négocie avec Hembyze ; mais sa mission ne s'arrête pas là : « J'ai remis à Hembyze, écrit-« il au prince de Parme, les lettres publiques et les let-« tres particulières, en lui faisant connaître le grand désir « de Vostre Altesse de le gratifier [2], et j'ai ajouté que, « pour commencer à en faire voir l'effet, Vostre Altesse « m'avait chargé de lui offrir un petit présent que je lui « donnerais quand personne ne pourrait nous voir. C'est « le moyen de le tenir en haleine, et il faudra saisir la « première occasion pour remettre la chaîne afin que, tout « en paraissant être notre ennemi, il nous soit dévoué. « Je lui ai dit tout ce que m'aviez chargé de lui faire « entendre sur son avantage particulier [3]. Je l'ai assuré « qu'à l'avenir Votre Altesse aurait recours à sa prudence « et à ses conseils et lui maintiendrait une autorité même « supérieure à celle qu'il exerce aujourd'hui. Hembyze est « fort content de la lettre de Vostre Altesse : il le sera « encore plus quand Votre Altesse le traitera par écrit

1 Arch. de Bruxelles.
2 De hazerle merced.
3 Sobre su particular acrecentamiento.

« comme seigneur du lieu d'Hembyze, tel qu'il se dit « être. Quelques ministres se déclarent pour le prince « d'Orange ; je crois qu'Hembyze les chassera de Gand ; « mais, lorsqu'il pense au péril qu'il brave en traitant avec « Votre Altesse et en se déclarant l'ennemi du prince « d'Orange, il se montre parfois préoccupé. Il serait bon « aussi que Votre Altesse fit écrire à Dathénus en le priant « de vous aider, autant qu'il le pourra, de sa parole [1]. »

Dathénus, aussi bien qu'Hembyze, favorisera les Espagnols. « On me mande, écrit le Taciturne à Jean de Nassau, que Dathénus est l'un des conseillers pour traiter « une si honorable capitulation [2]. »

Parmi les agents du prince de Parme à Gand, nous rencontrons de plus le beau-frère du ministre Taffin, Jean Van Damme, qui a été bourgmestre à Courtray pendant les années 1578 et 1579 marquées par les violences des Gueux ; mais, à l'exemple d'autres démagogues, il s'est laissé gagner par l'or espagnol.

Le prince de Parme s'est rendu à Eecloo pour suivre de plus près les négociations. C'est là que Charles Utenhove et Heyman lui apportent un message d'Hembyze : il s'agit, écrit Montigny, de choses qui ne peuvent se confier au papier [3]. Nous pouvons aujourd'hui lever ces voiles. Hembyze a appris que le Taciturne veut se fortifier à Termonde et a résolu d'y envoyer les bandes du colonel Vanden Tympel. Il faut prévenir ce dessein. Un colonel anglais nommé York offre huit cents hommes ; un autre capitaine anglais

1 Lettres de Ségura, du 15, du 16 et du 18 mars 1584.

2 Groen, t. VIII, p. 348.

3 Lettre de Montigny, du 20 mars 1584. Arch. de Bruxelles.

qui est à Termonde, doit lui en ouvrir les portes : il ne manque que des barques pour traverser l'Escaut. Elles ont été secrètement réunies le 22 mars au soir pour cette entreprise ; mais le peuple s'oppose à ce qu'elles s'éloignent [1].

En vain Hembyze convoque-t-il les magistrats à six heures du matin pour leur expliquer ce qui est préparé. L'agitation populaire s'accroît. On répand le bruit qu'on veut livrer Gand aux Espagnols. Le cri : Trahison ! a retenti, et les chaînes se tendent dans les rues. Hembyze est déposé et conduit au *Princen-hof* où naguère il a fait enfermer deux évêques [2].

Le prince d'Orange se hâte d'annoncer à Jean de Nassau le triomphe de ses amis à Gand : « Dieu, lui écrit-il, « nous a fait la grâce de faire échouer de si détestables « pratiques [3]. »

Cependant Hembyze conserve de nombreux partisans [4]. Du fond de sa prison il fait parvenir à Ségura de courts avis destinés au prince de Parme. Il en est un qui porte : « Ryhove seroit volontiers icy. Il y va de mal en pis. « Contregardez tout. Il y a bon peuple [5]. »

1 Ces barques, selon un engagement daté du 22 mars, devaient servir « à « réduire Termonde au povoir et obéissance de messieurs de Gand, » puis être restituées « ès mains et povoir du seigneur Jehan Van Embyse super- « intendant coronnel de la ville de Gand. » (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre d'Heyman, du 26 mars 1584 ; Lettre de Gheylinc, du 24 mars 1584 ; Lettres du prince de Parme, du 25 mars et du 13 avril 1584 ; Lettres de R. de Melun, du 25 et du 26 mars 1584 ; Lettre de Masnuy, du 26 mars 1584 ; Lettre de Montigny, du 24 mars 1584.

3 Groen, t. VIII, p. 385 (4 avril 1584).

4 Lettre de Robert de Melun, du 16 avril 1584.

5 Lettre de Ségura, du 16 mars 1584. Arch. de Bruxelles.

Le 31 mars, le président Richardot arrive à Gand, chargé par Farnèse de réclamer la liberté d'Hembyze et de poursuivre les négociations. Il trouve la ville partagée entre deux partis puissants ; celui des bourgeois les plus notables qui veulent la paix, celui des ministres et des sectaires qui la repoussent. « Nous avons à faire, écrit « Richardot, avecq un peuple farouche, ignorant et peu « stable, meslé de beaucoup de meschans qui tascheront « d'interpréter tout à mal [1]. » Grâce à ses discours on décide que des députés de Gand traiteront de la paix [2]; mais à peine ont-ils signé une convention à peu près semblable à la négociation de Bruges, que les sectaires la font rejeter. « Les traîtres, s'écrient-ils, veulent perdre la ville « et nous réduire à l'esclavage ! [3] »

« Nous regrettons, écrivent les magistrats de Gand au « prince de Parme, que nos efforts pour la paix soient « jusqu'à ce moment restés sans résultats. Nous désirons « la réconciliation avec le roi ; nous ne demandons que le « libre exercice de la religion réformée et le maintien de « nos priviléges. Nous espérons que Dieu qui a les cœurs « des rois en sa main et les incline à toutes choses selon « sa divine volonté, touchera le cœur de Sa Majesté à ce « qu'ayant pitié de son pauvre peuple il luy accorde ce que « selon droit tout divin et humain ne peut être refusé [4]. »

1 Lettre de Richardot, du 29 mars 1584.

2 Lettre de Richardot, du 2 avril 1584 ; Lettre de Ségura, du 3 avril 1584.

3 Le dossier relatif aux négociations du prince de Parme avec Hembyze se trouve aux Archives de Bruxelles.

4 Lettre des magistrats de Gand, du 26 mai 1584 ; Lettre de Gheylinc, du 25 mai 1584.

Champagney a rejoint Hembyze au *Princen-hof*. Gilles Borluut et d'autres nobles dont les noms rappellent comme le sien les plus anciennes luttes pour la défense des libertés, partageront sa prison.

Le consistoire de Gand s'est réuni ; il écrit à celui d'Anvers : « Dieu, dans sa bonté, peut faire jaillir la lumière « des ténèbres et faire éclater sa puissance dans le plus « profond besoin [1]. » Un des anciens de l'église française nommé Vincent Bonte a frappé d'un coup de poignard le lieutenant de la garde bourgeoise [2].

Les ministres appellent Ryhove [3] : il se présente à la tête de quinze ou seize enseignes d'infanterie et cherche à pénétrer à Gand ; mais tel est l'état flottant des esprits que les portes lui sont fermées.

Le prince de Parme se plaint vivement de ces retards. Si on repousse ses propositions, il protestera devant Dieu et les hommes qu'on ne pourra le rendre responsable des malheurs qui résulteront de la continuation de la guerre. Pourquoi jette-t-on en prison ceux qui veulent la paix ? Pourquoi remet-on des armes à ceux qui ruinent le pauvre peuple [4] ?

C'est du *Princen-hof* que Champagney adresse aux magistrats de Gand une lettre où il rappelle leurs engagements pour la paix et le vote émis en ce sens par la Collace qui forme la loi suprême et inviolable de la cité [5].

1 Groen, t. VIII, p. 396 (18 avril 1584).

2 Lettre de Bollius, du 18 avril 1584. Groen, t. VIII, p. 396.

3 Lettre du 26 mars 1584.

4 Lettres du prince de Parme, du 17 et du 21 mai 1584.

5 Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, t. II, p. 429.

Les bourgeois veillaient nuit et jour pour prévenir soit le combat, soit l'incendie. D'une part se rangeaient les nobles et le plus grand nombre des habitants [1] ; de l'autre plusieurs corps de métiers, qui occupèrent par la force la place du marché, grâce à l'appui de quelques bandes accourues d'Anvers et de Bruxelles. Le colonel Yorck fut conduit, chargé de chaînes, à Bruxelles ; Ségura se cacha avec soin [2]. « Que Ryhove arrive de suite avec Vanden Tym-
« pel, écrit l'un des chefs des Gueux. Notre cause requiert
« grande hâte [3]. »

Une main habile a dirigé toute la trame qui a perdu Hembyze : c'est celle de Marnix. Des remercîments publics lui sont adressés [4].

Le triomphe des sectaires est complet : on le proclame dans les rues de Gand au son du tambour, et l'un des doyens part pour la Hollande afin de l'annoncer au Taciturne [5]. On réclame son appui. N'est-il pas le principal défenseur de la religion réformée et du bien commun dans les Pays-Bas [6] ?

« Nous avons appris les nouvelles de Gand, écrit le Taci-
« turne ; et nous en éprouvons une grande joie [7]. »

Cependant le procès d'Hembyze s'instruit. On l'accuse de trahison, de meurtre, de vol, de violence : de trahison parce qu'il a traité avec le prince de Parme ; de meurtre

1 Lettre de Ségura, du 5 mai 1584.

2 Walsingham écrivit au prince d'Orange en faveur du colonel Yorck.

3 Lettre de Henri de Bil, du 27 mai 1584. Arch. de Bruxelles.

4 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V, p. 250 (15 juin 1584).

5 Lettre de Ségura, du 26 mai 1584.

6 Groen, t. VIII, p. 400 ; Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. V, p. 232.

7 De Jonge, Verh., t. II, p. 93 (19 juin 1584).

parce qu'il a engagé Mieghem à tuer le bailli d'Axel et qu'il a voulu faire périr Bonivet ; de vol parce qu'il a vendu les offices ; enfin de violence parce qu'il s'est entouré d'une garde et a imposé son autorité malgré le peuple.

La défense d'Hembyze ne manque point de dignité. « N'a-t-il pas été à Gand l'un des premiers qui aient résisté « aux Espagnols pour la liberté de la religion et du pays ? « N'est-ce pas en souvenir de ses services qu'il s'est vu « rappelé après un exil de quatre années ? S'il avait traité « avec le prince de Parme, c'était d'accord avec la collace ; « s'il avait voulu s'emparer de Termonde, c'était pour y « rétablir l'autorité de Gand. Le soin qu'il avait pris de « garantir sa vie contre les menaces de ses ennemis, n'était- « il pas suffisamment justifié par les troubles et les sédi- « tions ? »

Dathénus est étranger à cette mâle énergie qui caracté- rise la vieillesse d'Hembyze. C'est « l'homme le plus crain- « tif du monde ; » il se conduit « selon la pusillanimité « que tout le monde cognoist. » Dans une lettre destinée à être remise « aux mains propres » de Ségura, il sollicite un passeport du prince de Parme jusqu'aux frontières des pays qui sont sous l'obéissance du roi d'Espagne. « Je suis « marry, ajoute-t-il, de n'avoir les moyens de vous pro- « mettre la parolle ; vous vous pourrez cependant asseurer « que là où l'occasion se présentera, me trouverez mémo- « ratif du bénéfice qu'auray receu par vostre moyen et « appareillé pour vous servir. » Il demande à pouvoir sor- tir de la ville, « disant qu'il n'est pas ami de troubles et « que pour cela vouldroit bien estre dehors [1]. »

1 Lettres de Ségura, du 15 et du 21 mai 1584.

Le ministre Jean Haren qui naguère a cherché Hembyze à Franckenthal, offre comme Dathénus ses services aux Espagnols [1].

Hembyze restait captif, et les souvenirs de sa popularité luttaient contre les menaces des bourreaux ; mais, lorsqu'on apprit l'assassinat du Taciturne, les amis de Ryhove n'écoutèrent plus que la soif des représailles. Le 4 août 1584, un échafaud s'éleva sur la place Sainte-Pharaïlde. Hembyze y monta d'un pas ferme, en protestant de l'amour qu'il avait toujours porté à son pays ; mais, lorsqu'on voulut placer sa tête sanglante au haut d'un pieu de fer, elle s'en détacha et tomba au milieu du peuple : il semblait qu'elle ne fût faite ni pour l'éclat de la puissance, ni pour l'ignominie du supplice.

D'autres violences s'associent au supplice d'Hembyze. On dépose les magistrats ; on les jette en prison. Les nobles et les plus riches bourgeois sont livrés à la torture, tandis que les prêtres et les religieux se voient chassés de Gand. La terreur règne dans toute la cité [2].

Cependant six semaines à peine s'étaient écoulées, lorsque des députés de Gand vinrent supplier le prince de Parme de se rendre aux vœux de leurs concitoyens qui étaient disposés à lui faire le plus favorable accueil [3]. Champagney obtint de Farnèse les conditions qu'il réclamait, et on

1 Lettre du prince de Parme, du 12 février 1585.

2 Lettre de Josse Borluut, du 2 août 1584.

3 Henri III, dans une lettre du 31 juillet 1584, avait promis aux Gantois de les secourir ; mais on tint peu de compte de ce message transmis par Des Pruneaux. — L'un des premiers actes du prince de Parme fut une charte de rémission en faveur de la veuve d'Hembyze et de ses enfants.

inséra dans la capitulation la mise en liberté de Gilles Borluut et celle de Jean Van Damme [1].

Termonde avait déjà ouvert ses portes.

IV.

CAPITULATION DE BRUXELLES.

C'est Olivier Vanden Tympel qui commande à Bruxelles : « il est résolu avecq les aultres bons patriots à tenir jusques « au dernier [2]. » Les Gueux redoublent de violences. Ils vendent l'église du Béguinage et veulent démolir une des chapelles de Sainte-Gudule ; mais le colonel Vanden Tympel ne leur cache pas qu'il dispose de peu de moyens pour défendre la ville. Un de ses lieutenants, le capitaine Jonas pille un bâteau confié à sa garde et passe aux Espagnols [3]. Il découvre lui-même ses hésitations dans une lettre adressée à son ami Marnix ; car, tout en déclarant qu'il n'aura garde « de fléchir de sa bonne volonté et constance », il reconnaît qu'il n'a plus « aulcune estouffe » pour contenter ceux qui l'entourent ; et peut-être vaudrait-il mieux traiter « pour retenir en partie la religion, si on ne peut la main- « tenir du tout. La conscience permet-elle d'entraîner le « peuple au précipice de tous malheurs ? [4] »

1 « Aulcuns de la ville de Gand estoient gagnés par dons et promesses. Lettre de Blatier, du 3 novembre 1584. Bibl. Nat. de Paris, 3360.

2 Avis d'Anvers, du 9 janvier 1585.

3 Lettre du prince d'Orange, du 13 septembre 1583 ; Lettre de Morillon, du 24 octobre 1583 ; Lettre de Th. Doiley, du 19 octobre 1583.

4 Bull. de la comm. d'hist., 3e s., t. VIII.

« Tympel qui est gouverneur de Bruxelles, écrit le « prince de Parme à Philippe II, s'est desjà laissé mener « si avant que de recepvoir diverses lettres miennes et « m'en renvoyer des siennes [1]. »

C'est Vanden Tympel qui négocie secrètement avec le capitaine Tilly ; c'est le bourgmestre Henri de Bloyere qui assure le prince de Parme au nom des « bons et loyaulx « subjects du roy » de leur désir « de s'accommoder en toute « révérence à sa bénigne volonté [2]. » D'après les termes de la capitulation, les habitants de la ville de Bruxelles « qui « est siége royal et qui a esté si largement bénéficiée par « Sa Majesté, mériteroient chastoy plus rigoureux que nuls « aultres, » mais ils s'en remettent à la clémence du roi [3].

Il ne reste à Vanden Tympel qu'à publier son Apologie où « il s'enveloppe dans son intégrité et dans la bonne « conscience de ses debvoirs. » S'il a ouvert les portes de Bruxelles aux Espagnols, c'est qu'il n'a été secouru d'aucun côté. En ce cas l'histoire du peuple d'Israël et l'histoire profane justifient ce qu'il a fait, sans qu'il ait à se préoccuper de ceux qui par malveillance « s'advanceront à « calomnier ses actions [4]. »

Malines où commande le seigneur de Famars, suivra l'exemple de Bruxelles.

1 Lettre du prince de Parme, du 12 novembre 1584.

2 Bull. de la Comm. d'Hist., 3e s., t. VIII, pp. 358 et 371.

3 Bull. de la Comm. d'hist., 3e s., t. VIII, p. 405.

4 Bull. de la Comm. d'hist., 3e s., t. VIII. — Henri de Bloyere se retira en Hollande, où les États lui firent une pension à raison de ses services et de son grand âge afin qu'il eût de quoi vivre. Res. van Holland, 18 avril 1585.

Le seigneur de Treslon, autre vétéran du parti des Gueux, est arrêté par l'ordre des États-généraux. Il voulait livrer au prince de Parme les forts d'Ostende et de l'Écluse et peut-être la Zélande [1].

Un capitaine depuis longtemps au service des Gueux, Martin Schenck, se déclare en faveur de Philippe II [2].

En Hollande, Barneveldt se montre disposé à embrasser le parti du prince de Parme. Cela n'aurait pas lieu, écrit Walsingham, si pendant ces dernières années on avait récompensé Paul Buys, comme il l'avait mérité par ses services [3].

Un combat se livre près de Bois-le-duc. Les Gueux sont défaits : on compte parmi les morts un frère de Truchsès, un bâtard du duc Casimir et un bâtard du prince d'Orange [4].

Restent Anvers et Sainte-Aldegonde.

1 Rapport du 3 mars 1585 (Arch. de Bruxelles) ; Res. van Holland, 11 avril 1585; Vasquez ; Br. Mus., Galba, C. VIII.

2 Lettre du prince de Parme, du 6 juin 1585.

3 Lettre de Walsingham, du 15 septembre 1584. Br. Mus., Galba, C. VII. Cf. la lettre de Busini, du 4 septembre 1584.

4 Lettre du prince de Parme, du 12 février 1585; Arch. Nat. à Paris, K. 1563.

CHAPITRE III.

L'ANNEXION DES PAYS-BAS.

(juillet 1584 — mars 1585)

Le mémoire de Marnix. — Démarche infructueuse en Angleterre. — L'annexion des Pays-Bas offerte à la France. — Refus de Henri III.

I.

LE MÉMOIRE DE MARNIX.

En présence des succès du prince de Parme, l'appel à l'étranger s'impose de plus en plus aux États-généraux. Le jour même où le Taciturne a succombé, ils chargent leurs députés de supplier Henri III et sa mère de ne pas les abandonner, mais « d'entreprendre la cause et protec- « tion de ce pays rédigé en telle extrémité [1]. » Ils adressent une lettre à Catherine de Médicis « afin qu'il luy « plaise de prendre leur cause en main, » et une autre lettre à Henri III où ils répètent : « Puisqu'il a pleu à « Dieu de retirer à luy le prince d'Orange, lequel jusques « à la fin de sa vie a esté très-bon serviteur de Vostre « Majesté, comme nous en sommes tesmoings bien asseu- « rés, en ceste nécessité, nous demandons un seigneur de

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI.

« qualité et de souffisance pour nous commander, auquel « nous obéirons et servirons fidèlement [1]. »

Les députés des États-généraux avaient appris de Brulart que Henri III les abandonnait ; mais un habile personnage, dont le nom se retrouve à chaque page de ces récits, Roch des Pruneaux, leur vint en aide. Il avait compris mieux que personne combien il importait de saisir une si belle occasion de réunir les Pays-Bas à la couronne de France et se hâta d'exhorter la reine-mère à ne pas repousser les propositions des États-généraux.

Le maréchal de Biron tenait le même langage à Catherine : « Madame, lui écrivait-il, quelquefois on pense que « ceulx qui donnent conseil, le font par intérest ou occa- « sion particulière ; mais, estant officier de la couronne et « faisant estat de servir fidellement et franchement Vos « Majestés, je ne craindray de vous en toucher un mot : « c'est, Madame, que voyant les Estats des Pays-Bas sy « fort affectionnés à se remettre non-seullement à vostre « dévotion et protection, mais du tout s'incorporer à « jamais en ceste couronne, il me semble qu'il seroit néces- « saire de ne laisser eschaper ceste occasion [2]. »

Le 3 août, Catherine de Médicis reçut dans sa chambre les deux députés des États-généraux. Elle les écouta avec beaucoup d'attention, les remercia de leur bonne volonté et les assura que le roi attendait seulement qu'il fût fixé sur certains points avant de prendre la protection des Pays-Bas. « Veuillez au moins vous hâter, lui répondirent les

1 Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 260 et 337.

2 Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 9.

« députés, car des villes comme Anvers et Gand valent « tout le royaume d'Espagne, et rien ne serait plus aisé « que d'envoyer six ou sept mille hommes occuper les « ports d'Ostende et de l'Écluse. »

Les députés des États écrivirent en Hollande pour rendre compte de cette entrevue [1] ; mais ils ne cachèrent pas que les ports d'Ostende et de l'Écluse paraissaient bien peu importants et que vraisemblablement Henri III, ne se contentant point de provinces ruinées comme la Flandre ou le Brabant, exigerait qu'on lui remît aussi la Hollande et la Zélande. Pourquoi ne se fierait-on point à ses promesses, car en France il se montrait aussi favorable aux Huguenots qu'aux catholiques? Il fallait ne pas oublier qu'on n'avait plus à traiter avec le duc d'Alençon, mais avec un grand roi. S'il embrassait leur cause, il emploierait tout, même sa couronne, à leur protection et à leur défense.

Des Pruneaux a reçu l'ordre de se rendre en Hollande ; La Mouillerie et Asseliers l'accompagnent. On lui a confié le soin de remettre aux États-généraux deux lettres du roi de France et de sa mère. Dans la première, Henri III déclare « qu'il rechevra beaucoup de plaisir et de conten« tement de la démonstration qu'ils lui font de leur bonne « volonté et affection ; » dans la seconde, Catherine de Médicis les remercie « de la bonne volonté et dévotion « qu'ils portent au bien de la couronne de France [2]. »

Les instructions données à Des Pruneaux le chargent d'apprendre des États-généraux « ce qu'ils veulent fere

1 Balagny interceptait les lettres des députés des États. Bibl. Nat. de Paris, 3399.

2 Arch. de la Haye; Pap. de H. de Bloyere, p. 1021 (29 juillet 1584).

« pour Sa Majesté et à quelles conditions ils désirent « se mettre entre ses bras et luy rendre obéissance en « estant par elle embrassés et secourus, selon qu'ils l'en « requièrent. » Il a de plus des lettres spéciales pour les États de Hollande et de Zélande afin que s'ils persistent à traiter séparément, le roi de France puisse s'y faire reconnaître comme comte de ces pays. Sans attendre son arrivée, les États ne pourraient-ils pas remettre aux Français les ports d'Ostende et de l'Écluse et se rendre en Zélande pour être plus près de la France ? Il est urgent de faire connaître de quelles forces disposent les provinces afin que le roi puisse envoyer les secours dont elles auront besoin ; et il importe aussi de déterminer par un acte authentique l'autorité réservée au gouverneur que le roi chargerait de succéder au prince d'Orange [1].

Rien n'est plus intéressant que la correspondance où Des Pruneaux rend compte des commencements de sa mission. « Les États, écrit-il à Henri III, ont reçu la lettre de « Vostre Majesté en grand honneur et contentement.. Je « leur ay représenté fort longuement et particullièrement « ce que je congneus utille pour leur faire cognoistre l'eur « qu'ils pouvoient recevoir en se jettant ouvertement ès « bras de Vostre Majesté. » Puis il raconte que les États n'attendaient plus rien de la France « et estoient fort « travaillés des partisans de l'Espaignol ; » mais ils ont changé d'avis en recevant la lettre de Henri III, et plusieurs se montrent disposés à lui rendre obéissance. Il con-

1 Discours de Des Pruneaux, du 22 août 1584. Arch. de la Haye ; De Jonge, Onuytg. st., t. II, p. 106.

vient d'engager les États à s'adresser « à un roi véritable, » sans faire aucune réserve de provinces, car il n'en est point dont la possession soit plus utile que celle de la Hollande et de la Zélande qui dominent la mer.

C'était toutefois une grande difficulté que de venir à bout de « ceste liberté flamande » si profondément enracinée dans les cœurs ; mais, si l'on réussissait, ce serait assurément « le plus avantageux héritage » que prince eût jamais conquis [1].

La veuve du Taciturne seconde de tous ses efforts les démarches de Des Pruneaux : il trouve aussi un utile appui dans le ministre Villiers, « lequel désire faire ser- « vyse au roy et peult beaucoup en ceste affaire [2]. » Mais au premier rang se place le seigneur de Sainte-Aldegonde. Depuis la mort du Taciturne il exerce une influence prépondérante dans la direction des affaires [3] ; il domine surtout l'assemblée des États de Brabant qui est réunie à Anvers. C'est de là que partira le mouvement en faveur de l'annexion française, et Marnix prend soin de le justifier dans un mémoire que nous nous bornerons à analyser.

Les Pays-Bas, pour se défendre contre l'oppression espagnole, n'ont jamais pu se passer de la protection d'un prince puissant et voisin, que le prince d'Orange a jugé être le roi de France : il y a lieu de la réclamer plus instamment que jamais et avec des offres et des conditions telles qu'il soit porté à l'accorder.

1 Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 337 (25 août 1584).

2 Lettre de Des Pruneaux, du 25 août 1584.

3 Lettre de Morillon, du 11 août 1584.

Pendant ces dernières années, deux motifs ont pu empêcher le roi « de s'embarquer à pleines voiles. » Il n'était pas certain de recueillir, après son frère, le fruit de tant de dépenses. D'autre part, il pouvait se plaindre de voir la Hollande et la Zélande séparées des autres provinces « par un contract particulier en faveur de feu Son Excel- « lence ; » mais on voulait reconnaître les services rendus par le Taciturne ; on croyait ainsi opposer une barrière aux desseins des princes qui eussent voulu attenter aux libertés, et y trouver un asile si ces desseins avaient réussi. La mort du prince d'Orange a mis un terme à cette situation ; et, vu l'état des affaires, il ne reste « qu'à donner « pleine mesure à Sa Majesté en lui offrant la possession « entière des Pays-Bas. » Une solution est urgente. Le peuple ne trouve plus dans le prince d'Orange cette dextérité pour écarter toutes les difficultés, cette autorité qui justifiait sa confiance singulière et qui semblait rendre léger « un faix aultrement quasi insupportable. » On peut comparer le pays à un navire abandonné sans pilote au milieu d'une tempête.

Voici quelle est la conclusion : « On peut voir clairement « que l'offre à faire de toutes ces provinces en général à « Sa Majesté pour être annexées toutes ensemble à la cou- « ronne de France est proffitable aux uns et aux autres... « Il semble que non-seulement ne devons faire difficulté « de passer outre, mais que mesmes nous en devons faire « grande et prompte instance... L'utilité générale des « provinces se trouve à traicter tous ensemble, sans « aulcune réserve, avecq le roy. La nécessité d'ainsy le « faire nous incite ; le dangier, en ne le faisant point,

« nous y contraint... Que tous ceux à qui le bien du pays « est en recommandation, aient pour agréable et avancent « l'offre entière et réelle de ces provinces au roy de France. « Tous les hommes de bien jugeront que c'est le seul moyen « de maintenir avecq nostre liberté la religion.. Il faut « aller rondement et franchement en besongne et nous « jeter entièrement entre ses bras et lui faire offres entières « de nous et de nostre puissance, sans aucune réserve « hors celle qui concerne l'asseurance de nostre liberté, « l'entretien de nos priviléges et religion réformée. »

Si l'héritage du Taciturne ne passe point au comte Maurice, le roi de France sera sans doute assez généreux pour lui donner quelque duché ou quelque comté en France [1].

Le 22 août, les États de Brabant adoptent l'avis de Marnix et se prononcent en faveur de l'annexion. Leurs députés prendront l'initiative de cette résolution au sein des États-généraux, en exposant que parmi les princes voisins il n'en est aucun qui puisse mieux les secourir que Henri III : il n'a jamais pris d'engagement qu'il n'ait tenu [2].

D'importants et vifs débats se succéderont à l'assemblée des États-généraux. Tous les membres se sont liés par le serment suivant : « Nous jurons de tenir secrets tous les « discours et avis relatifs à la protection de ces pays par « le roi de France, la reine d'Angleterre ou tout autre

1 Pap. de Henri de Bloyere, t. III, p. 1071 ; Bibl. roy. de Bruxelles, ms. 17369.

2 Res. van Holland (23 août 1584) ; Pap. de H. de Bloyere, t. II. p. 977.

« prince et de parler librement selon notre conscience pour « le bien du pays [1]. »

II.

DÉMARCHE INFRUCTUEUSE EN ANGLETERRE.

Le Brabant et la Flandre se prononcent pour le traité avec la France ; mais la Gueldre, la Frise, l'Over-Yssel et Utrecht n'y adhèrent point. Les nobles et les villes de Hollande déclarent qu'ils n'ont pas de pouvoirs suffisants pour approuver une si grave résolution : les députés d'Amsterdam et de Gouda la repoussent énergiquement.

En même temps, le comte Maurice expose aux États qu'il marchera sur les traces de son père ; il espère bien qu'on se souviendra des engagements qui ont été pris pour la succession du comté de Hollande [2].

Paul Buys déclare qu'il ne faut pas rompre l'union des provinces, qu'on a toujours été trompé par les Français, qu'il vaut mieux offrir la souveraineté à Élisabeth. Malgré l'insistance de Des Pruneaux qui désire qu'on marche « rondement » avec Henri III, les États décident qu'on réclamera d'abord l'appui de la reine d'Angleterre [3]. Le

1 Res. van Holland (28 août 1584).

2 Res. van Holland (25-27 septembre 1584).

3 Res. van Holland (24 août 1584). — « Ils désirent plus les Anglois que François à cause de leur religion et comportemens, et se confieront plus de ceste nation que d'autres. » Lettre de La Motte, du 27 septembre 1584. — Marnix n'ose contrarier ce mouvement. Dans deux lettres adressées à Walsingham (17 juillet et 1er août 1584), il s'excuse d'agir comme un petit membre de ce corps, mais il juge nécessaire que quelque grand prince leur « prête l'espaule. »

24 août, le grand-bailli de Bruges Jacques de Gryse et Joachim Ortel sont chargés de traiter avec Élisabeth ; mais la réponse d'Ortel n'arrive que dans les derniers jours de septembre. Élisabeth n'est pas disposée à agir seule, et tel est aussi l'avis de Leicester et de Walsingham [1] ; elle est prête toutefois à intervenir dans le traité qui se négocierait entre les Pays-Bas et la France [2].

Si du moins Henri III désignait le roi de Navarre comme le seigneur de qualité auquel on aurait à obéir, ce serait un gage donné aux sectaires [3]. Le roi de Navarre, se considérant comme l'héritier du duc d'Alençon, est tout disposé à se rendre à leurs vœux [4]. « Du roy de Navarre,

1 On a conservé plusieurs mémoires où est discutée la question de l'intervention anglaise. Brit. Mus., Harley, 4243 ; Lansdown, 103 ; etc. Burleigh était disposé à donner suite aux propositions des États : à son avis, c'était en favorisant les troubles des Pays-Bas qu'on empêcherait l'Espagne d'attaquer l'Angleterre. Mém. du 10 octobre 1584 (Arch. d'Hatfield).

2 Lettre d'Ortel, du 20 septembre 1584. Le discours prononcé par Gryse et Ortel se trouve au Record Office.

3 Lettre de Busbecq, du 23 juillet 1584.

4 Taxis écrivait à Philippe II, dès le 10 mai 1584 : « C'est un bruit fort « répandu que le duc d'Alençon a recommandé par son testament au « prince de Béarn les rebelles des Pays-Bas. Ni le désir de leur être « utile, ni l'ambition ne manqueront au prince de Béarn. Il ne faut pas « le perdre de vue ; c'est le chef des Huguenots ; il est hérétique et rusé. « Ses intérêts particuliers le portent à nuire à l'Espagne. Il y aurait un « grand péril à ce qu'il fût reconnu héritier de la couronne, car un héré- « tique occuperait ainsi le second rang dans la monarchie ; mais, à raison « de l'opposition des catholiques, il n'y parviendra point sans difficulté. « Ce serait en effet chose grave pour la chrétienté que de voir une si « grande puissance aux mains d'un hérétique. » — C'est en se prétendant en vertu d'une vague promesse l'héritier du Taciturne que le roi de Navarre réclamera la principauté d'Orange ; mais il trouvera un compétiteur dans le duc de Joyeuse. Lettre de Busini, du 22 janvier 1585.

« écrit Mornay à Marnix, quand la volonté du roy y sera, « la sienne doublera [1]. » Pardaillan est revenu en Hollande pour soutenir ses intérêts [2] ; mais bientôt il renonce à ce projet. Une tâche plus vaste lui est réservée : celle de combattre les catholiques en France et d'y arborer le drapeau de la Réforme [3].

III.

L'ANNEXION DES PAYS-BAS OFFERTE A LA FRANCE.

Un gentilhomme, ancien page de Brantôme, qui a combattu en Flandre sous les ordres de La Noue, apporte à la reine-mère une lettre des États de Brabant qui réclament instamment le secours des Français [4]. D'autres lettres non moins pressantes arrivent de Gand, de Bruxelles, de Malines [5].

Des Pruneaux saisit ce moment pour se rendre de province en province, de ville en ville. Il ne cesse d'exhorter les États « à recevoir Sa Majesté pour prince absolut, à le

1 Lettre du 23 décembre 1581. Corr. p. 689. « Le roy de Navarre, estant maintenant déclaré successeur de la couronne, indubitablement seroit et plus seur et plus souhaitable à ces pays tant pour le regard de la conservation des priviléges et libertés du pays et de la religion réformée que pour ces princes voisins qui en auront moins de jalousie et plus d'asseurance. » Mém. de Marnix.

2 Res. van Holland (7 octobre 1584).

3 Lettre de Du Plessis-Mornay, du 9 juillet 1584. Corr. p. 598.

4 Lettre de Cath. de Médicis, du 9 septembre 1584. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 337.

5 Res. van Holland (5 septembre 1584).

« supplier de les recevoir ses sujets et n'y réserver aucune « chose [1]. »

C'est Biron, l'inspirateur de la *Furie française* d'Anvers, qui engage Catherine de Médicis à occuper par surprise ou par ruse quelques villes des Pays-Bas. Cela pourrait, lui écrit-il, se faire aisément « par le moyen des gen- « tilshommes qui ont esté de longues années au ser- « vice des Estats, qui pourront lever et embarquer deux « mil hommes sans bruict et sans vostre consentement « apparent [2]. »

Cependant la reine-mère trouve que son ambassadeur a excédé ses instructions ; « car il n'a eu charge que d'enten- « dre à quelles conditions ils veulent se donner pour estre « secourus, pour prendre après résolution. » On ne peut oublier en quel mauvais état sont leurs affaires [3]. Cepen-

1 Lettre de Des Pruneaux, du 8 septembre 1584.

2 Lettre de Biron, du 1r septembre 1584. — « Le roy, écrivait Blatier, « feroit bien de se faire donner Ostende, l'Écluse, Flessinghe, Ramme- « kens, La Vere, Armuyden, avec la citadelle d'Anvers, mais faudroit « envoyer bons et honnestes soldats, et non point ceux qui blasphèment et « commettent des insolences en public et dans les maisons : vraie honte. » Lettre de Blatier, du 3 novembre 1584. Bibl. Nat. de Paris, 3360.

3 Lettre de Cath. de Médicis, du mois de septembre 1584. — Meetkerke écrivait le 22 janvier 1585 : « Ces pays sont tellement affligés qu'à parler humainement ils ne sont point redressables. Tous nos moyens sont tellement épuisés, les cœurs faiblis, les villes despourveues de conseil, d'hommes et de fidélité que je n'ose escrire les particularités. » Br. Mus., Galba, C. VIII. On lit dans une lettre de Barthélemi Buys, du 20 mars : « Il n'y a en ce povre pays pièce qui soit entière.. Nous sommes encores en ce grand labyrinthe esgarés, cherchant le chemin d'en sortir, tantost par un gouvernement meslé soubs la conduicte de l'archiduc d'Austriche qui ne servoit que d'un doge de Venise, tantost par une seigneurie ducale de Mgr d'Alençon assujetie à la volonté d'aultruy, puis après par une

dant Des Pruneaux insiste pour qu'on prenne une résolution qui chaque jour devient plus urgente [1] ; il voudrait retourner lui-même en France pour combattre de funestes hésitations, mais il n'a pas d'argent pour faire face aux frais de son voyage : Henri III ne lui a jamais remis tout ce qui lui a été promis depuis trois ou quatre ans [2].

Sous l'empire des nécessités qui s'accroissent, le parti français grandit et se fortifie. En vain Dathénus a-t-il reparu dans un prêche aux portes de Gouda pour protester contre toute alliance avec Henri III : on l'arrête au château de Viane, le vieux manoir de Brederode [3]. Vingt fois, les États-généraux décident qu'il faut recourir à l'appui de Henri III ; mais leurs résolutions restent sans suite, car ils y associent diverses clauses pour interdire à Henri III soit de transférer la souveraineté à un autre prince, soit de modifier l'administration intérieure du pays. Quant aux États de Hollande, c'est le 11 octobre qu'ils « s'accordent finalement de traicter, joinctement avec les « Provinces-Unies, avec le roy de France pour l'accepter « pour prince et seigneur [4]. » Enfin le texte du traité à conclure avec Henri III est arrêté ; mais Paul Buys proteste et s'éloigne avec ses amis.

démocratie ou anarchie, laquelle sembloit debvoir se réduire en une seigneurie peu royale. » Br. Mus., Galba, C. VIII, f. 61.

1 Lettre de Des Pruneaux, du 17 septembre 1584.

2 Lettre de Biron, du 1er septembre 1584.

3 Res. van Holland, 12 octobre et 3 novembre 1584.

4 Parmi les réserves secrètes stipulées par les États de Hollande se trouve l'engagement à imposer à Henri III que s'il se rend en Hollande il n'entendra la messe que dans sa chapelle.

Qu'est donc cette assemblée qui résout l'annexion des Pays-Bas à la couronne de France ? Les députés du Brabant, d'Over-Yssel et de Malines sont absents. On n'y compte que douze membres : un pour la Flandre, un pour la ville d'Anvers, trois pour la Gueldre, deux pour la Hollande, un pour la Zélande, deux pour Utrecht, deux pour la Frise [1].

Tout s'est fait d'accord avec Marnix [2].

C'est Marnix qui, comme bourgmestre d'Anvers, adresse à Henri III et à sa mère des lettres où il affirme « la « résolution prise généralement de se jetter entre les bras « de la Majesté du roy Très-Chrestien [3]. » Les magistrats de Bruxelles suivent cet exemple [4].

Les États ont réclamé l'appui du roi de Navarre et de Montmorency [5].

Des Pruneaux prend congé des États afin de porter ces importantes nouvelles en France. On lui offre une chaîne d'or, de la valeur de deux mille livres. Certaines provinces ont donné quatre cents livres ; d'autres la moitié. Malines a payé la façon [6].

Les députés des États ne se rendront en France que lorsque Des Pruneaux aura pu leur écrire de Paris « comme

1 Br. Mus., Galba, C. VII.

2 Pap. de Henri de Bloyere, t. II, pp. 744 et 748.

3 Bull. de la Comm. d'histoire, 3e s., t. XII, p. 202. — Le prince de Parme montra à Blatier une lettre où Marnix s'appuyait sur les déclarations de Henri III pour espérer « quelque bonne yssue. »

4 Bibl. Nat. à Paris, Colbert, 337. — « Nous ne pensons pas, écrivaient les magistrats de Bruxelles, tenir le dernier rang entre ceulx qui désirent vivre sous l'humble obéissance de Vostre Majesté. »

5 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 217.

6 Res. van Holland (23 octobre 1584).

« le roy goûte leur résolution et présentation en son « endroict [1]. » En effet Des Pruneaux annonce, dans une lettre du 13 novembre 1584, que le roi de France lui a ordonné de faire connaître qu'il donnera aux députés des États « favorable audience comme sa cour a accoustumé « d'estre ouverte à tous ceulx qui y vouldront venir [2]. »

Cependant les États-généraux sont agités d'incessants scrupules ; ils déclarent qu'en réservant le maintien de leurs priviléges sous certaines conditions à indiquer, ils ont résolu d'offrir et de transférer la seigneurie et la souveraineté des Pays-Bas au roi de France pour lui et ses légitimes successeurs, aux mêmes titres, droits et prééminences qu'à feu l'empereur Charles-Quint, de glorieuse mémoire ; mais ils prennent de plus le soin de passer le même jour, selon l'usage du temps, un acte secret de non-préjudice pour leurs priviléges et l'étroite union d'Utrecht [3]. C'était prévoir dès ce moment la rupture des engagements que la nécessité leur imposait.

Les instructions des députés sont définitivement rédigées. Ils chercheront à convaincre le roi de France qu'il n'a pas « d'asseurances » à demander, car il ne peut en avoir de meilleures que le cœur du peuple ; ils réclameront l'exercice exclusif de la religion réformée, solliciteront le gouvernement de la Hollande et de la Zélande pour Maurice de Nassau, maintiendront le droit des États-généraux de se réunir chaque année et stipuleront enfin que le conseil d'État sera composé de naturels du pays et qu'aucune

1 Avis d'Anvers, du 19 novembre 1584.
2 Arch. de la Haye.
3 Arch. de la Haye.

garnison ne sera reçue sans l'avis des conseils des provinces [1].

Les députés des États « sont sur leur partement vers « France pour heureusement s'encheminer à la gloire de « Dieu et à la conservation de leur Estat [2] ; » mais leur voyage est de nouveau suspendu. Davison arrive à la Haye, chargé d'une mission secrète, et il faut avant tout conférer avec lui [3].

Des Pruneaux s'étonne de ces retards. « Excusez-moi, « messieurs, écrit-il aux États-généraux, si je vous dis « que je rougis de ce qu'on n'a point ouy de vos nou- « velles. J'en auray la honte, et vous le dommaige. » Et il ajoute dans une lettre adressée à Maurice de Nassau que les délais sont pleins de dangers et qu'il faut se hâter, car en ce moment le roi ferait une réponse favorable [4].

Même en Hollande, on juge ces hésitations fatales à la défense du pays : « Nous espérons le secours de France, « écrit André Hessels, et jugeons par la disposition de nos « affaires fort nécessaire d'y user de toute accélération [5]. » — « Voilà, ajoute Hinckart (c'est l'un des députés choisis « par les États-généraux), ce qu'amènent nos particulières « ambitions pour nous ruyner à jamais. Le malade cherche « le remède où il peult [6]. »

Le 5 janvier 1585, les députés de toutes les provinces-unies (ils étaient au nombre de dix-neuf) s'embarquèrent à

1 Arch. de la Haye (3 et 13 décembre 1584).
2 Arch. de la Haye.
3 Br. Mus., Galba, C. VII, f. 196.
4 Lettres de Des Pruneaux, du 3 et du 4 décembre 1584. Arch. de la Haye.
5 Lettre d'Hessels, du 17 novembre 1584.
6 Lettre d'Hinckart, du 4 novembre 1584. Willems, Meng., p. 221.

la Briele sous l'escorte de quatorze bâtiments de guerre. Ils devaient débarquer à Dieppe, mais le vent les força à aborder à Boulogne d'où ils se rendirent à Abbeville. Des Pruneaux vint au-devant d'eux pour leur annoncer que le roi de France était disposé à les assister et qu'Élisabeth envoyait un ambassadeur à Paris pour organiser « le « secours commun [1]. » Il ne découvrait, quant à lui « que « toutes bonnes espérances » et se flattait d'avoir vu apporter « le souverain remède, ce que tousjours il avoit « librement faict entendre [2]. »

Le 24 janvier, les députés arrivaient à Senlis : ils y restèrent jusqu'au 9 février [3].

Un grave incident venait de se produire à la cour de France. Don Bernardino de Mendoça avait sollicité une audience et avait formellement demandé que le roi ne reçut pas des rebelles et des hérétiques. Il s'était plaint en même temps de l'occupation du Cambrésis au nom de Catherine de Médicis. « Je ne suis le sujet de personne, répliqua « vivement Henri III, et mes États sont ouverts à tout le « monde. » — « Si le roi prend mon avis, ajouta la reine- « mère, il secourra les députés des Pays-Bas ; car l'an- « nexion de ces provinces ne serait qu'une compensation « pour la perte du Portugal [4]. »

1 Lettre des députés, du 19 janvier 1585. Arch. de la Haye. — On avait répandu le bruit que le roi se serait rendu à Rouen pour traiter avec les députés. Avis d'Anvers, du 9 janvier 1585.

2 Lettre de Des Pruneaux aux États-généraux, du 19 janvier 1585.

3 Les députés offraient, disait-on, à Henri III douze villes comme places de sûreté et un subside mensuel de cent mille écus d'or. Lettre de Busbecq, du 25 janvier 1585.

4 Lettre de Mendoça au prince de Parme, du 17 février 1585 ; Lettre de

Après quinze jours d'attente, les députés virent arriver à Senlis les carrosses royaux qui devaient les conduire à Paris. Un hôtel y avait été préparé pour les représentants de chaque province. Enfin le 13 février, ils furent reçus en audience royale, et le chancelier de Gueldre Elbertus Léoninus prononça un long discours, dont le texte nous a été conservé.

Les États-généraux espèrent que le roi de France les acceptera au nombre de ses très-humbles vassaux et sujets. Ce choix ils l'ont fait moins « pour commodités de voisi-« nage » que pour reconnaître ses vertus véritablement héroïques. En effet ils ne sont pas seulement les voisins, mais aussi les plus anciens sujets de la couronne de France. Les Pays-Bas ne formaient autrefois qu'un seul pays avec la France, et c'est en Flandre qu'ont régné ses premiers rois. On compte dans ces provinces quatre-vingt-dix villes, de beaux ports, de larges rivières, tout ce qui peut favoriser un grand commerce. « Ce n'est pas une conqueste « de Naples ou de Milan ou une entreprise d'outre-mer ; « c'est un accroissement de plusieurs pays limitrophes à la « France, par la réunion desquels le roy mettera la France « avec les dicts pays en prospérité et perpétuel repos et « asseurance contre tous accidens et fortunes contraires. » Ils ne doutent point que le roi ne rende aux Pays-Bas « sa « fleur et prospérité ancienne ; et en cognoissance d'ung « tel bienfait ils employeront leurs biens et vies au service « très-humble de Sa Majesté [1]. »

Stafford, du 2 janvier 1585 ; Davila, l. VII. — Sur les plaintes des catholiques, voyez la lettre de Busini, du 4 février 1585.

[1] Arch. Nat. à Paris, K. 1563[23]. — Les députés des États exposaient

Henri III répondit que, comme prince juste et toujours prêt à défendre la raison et le droit, il montrerait pour leur cause le même zèle que s'il s'agissait de sa propre couronne [1] ; mais le lendemain Des Pruneaux se rendit près des députés des Pays-Bas et leur apprit que s'ils voulaient réussir, ils devaient mettre de côté toutes les réserves et toutes les conditions en se soumettant purement et simplement à la volonté du roi.

que le roi de France, maître d'Ostende et de l'Écluse, dominerait Bruges et que de Biervliet ou de Terneuzen il pourrait aisément « branschatter « (brûler) le pays de Waes, voires la moitié du pays de Flandres. » Arch. de la Haye.

1 L'un des députés rapporte en ces termes la réponse de Henri III : « Messieurs, vous m'estes les très-biens venus et suis bien ayse de vous veoir. Les roys mes prédécesseurs ont eu beaucoup d'honneur d'avoir conservé et maintenu leur estat, mais j'ay cela pardessus eulx de me veoir requis et honoré en la façon et manière que vous faictes présentement, dont vostre venue et la cause d'icelle m'est fort agréable, et me tiens fort honoré des honorables offres que vous me faictes et de la bonne estime et affection en laquelle vous avez ma personne, dont je vous remercie bien fort et me sens obligé. Je vous estois jà obligé cy-devant de l'honneur que vous avez fait à celluy qui me touchoit de si près comme feu mon frère, à qui Dieu pardoint ; mais ce que vous faictes maintenant en mon endroict, m'oblige bien davantaige envers vous et les Estats qui vous ont envoyés, lesquels j'ay tousjours estimé et prisé beaucoup et désiré leur bien et advancement et maintenant bien davantaige pour l'occasion qu'ils me donnent, vous asseurant que je suis et seray, Dieu aydant, prince de justice, droicturier et raisonnable. Touchant ce dont vous venez de me requérir, je feray pour vous et les Estats qui vous ont envoyés, tout ce qui me sera possible, et porteray soing pour eulx et pour la conservation de leur estat comme de ma propre couronne et de mes subjects, car vous m'y obligez par vos offres et la présentation que vous me faites, dont je vous remercie bien fort ; mais, comme ce que vous venez de me proposer, est chose fort importante et qui mérite bien d'estre considérée de près, il sera besoin que le mettez par escript et que me le donnez affin que j'y advise avec mon conseil. »

On se demandait à la cour de France jusqu'à quel point le langage des députés des États était sincère et quel avait été le but de la mission de Davison. Un banquet leur fut offert, et on leur servit de si bons vins qu'ils avouèrent au dessert une entente secrète pour lui remettre les ports de la Hollande et de la Zélande [1].

Tout ceci s'accordait parfaitement avec le langage des ambassadeurs anglais. Élisabeth ne s'opposait point à ce que Henri III acceptât la protection des Pays-Bas en déclarant la guerre à Philippe II ; mais, à aucun prix, elle n'eût toléré l'annexion à la couronne de France.

IV.

REFUS DE HENRI III.

Sur ces entrefaites, la nouvelle de la capitulation de Bruxelles arrive à Paris ; et Henri III, s'il s'engage dans une expédition difficile aux Pays-Bas, ne peut se dissimuler qu'il aura la guerre ouverte avec l'Espagne sans oser compter sur l'appui de l'Angleterre. Le 10 mars, il fait déclarer par son chancelier aux députés des États qu'il ne peut accepter la souveraineté qui lui est offerte, mais, que sans entraîner la France à la guerre, il s'empressera de saisir toutes les occasions de leur être utile [2] ; puis il ordonne

1 Lettre de Stafford, du 12 février 1585. Cf. la lettre de Busini, du 5 mars 1585.

2 Voyez la relation de Calvart (Arch. de la Haye). — Le 21 mars 1585, Henri III écrivait à Saint-Gouard qu'il avait tenu aux députés des Pays-Bas le langage qui convenait à un roi Très-Chrétien. Il leur avait répondu

de remettre à chaque député une bourse renfermant deux cent cinquante écus [1].

La reine-mère avait cru devoir envoyer en Hollande une lettre où elle protestait de ses regrets et de son affection [2].

Des Pruneaux seul ne voulait point abdiquer l'espoir de voir réussir une négociation à laquelle il avait pris une si grande part : « Nous voyons, écrit-il aux États-généraux, « toutes choses avoir différences de temps. Prou sont « refusés d'une femme deux fois, qui emportent la troi- « siesme.. Dieu est le mestre qui dispose [3]. »

Le premier soin des députés des États fut de confier leurs doléances au roi de Navarre. L'un d'eux alla trouver Henri de Bourbon afin qu'à défaut du roi de France il embrassât leurs intérêts. Ne s'agissait-il pas d'une cause commune [4] ? Le roi de Navarre répond aussitôt qu'on peut compter sur lui pour déjouer ces artifices d'Espagne : il est prêt à lever des soldats pour les secourir [5].

Du Plessis-Mornay ne manque point d'attribuer le refus de Henri III, soit à l'influence que les Guise exercent à la cour, soit à la crainte de les voir exciter une guerre civile [6].

qu'il ne voulait apporter aucun sujet de trouble dans la chrétienté, mais qu'il s'efforcerait de les réconcilier avec le roi d'Espagne. Dans une lettre du 14 mai, il charge Saint-Gouard d'exposer au pape que loin d'encourager la rébellion des habitants des Pays-Bas il les engage à rentrer dans le devoir.

1 Lettre de Busini, du 29 mars 1585.

2 Lettre de Catherine de Médicis aux États des Pays-Bas, du 12 mars 1585 (Arch. de la Haye).

3 Lettre de Des Pruneaux, du 14 mars 1585 (Arch. de la Haye).

4 Instructions de Calvart (12 mars 1585). Arch. de la Haye.

5 Lettre du roi de Navarre, du 13 avril 1585 (Arch. de la Haye).

6 Lettre de Du Plessis-Mornay, du 29 mars 1585.

Il avait, autant que cela était son pouvoir, favorisé les efforts des députés des États ; et lorsqu'ils échouèrent, il écrivait : « Ceulx-ci sont-ils bons François qui empeschent « que la Flandre ne soit conjoincte à la France, lorsque « les ambassadeurs des Pays-Bas l'apportent au roy à « telles conditions qu'il veult, prests à recevoir la loy de « luy, prests à mettre dans leurs villes telles garnisons et « tels gouverneurs qu'il luy plaira [1] ? »

La véritable cause de la rupture de la négociation avait été la jalousie d'Élisabeth. Henri III s'en plaignit vivement à Stafford. Qu'Élisabeth prît avec lui la défense des Pays-Bas en rompant avec Philippe II, il était prêt à devenir son allié ; mais il était fatigué de tant de mensonges et de subterfuges, et il ne voyait que trop qu'elle restait hostile à la grandeur de la France. — « Un roi de « France, répliquait Stafford, peut-il refuser ce qu'ont si « ardemment désiré tous ses prédécesseurs ? » Henri III termina l'entretien en déclarant qu'il ne se sacrifierait point pour le bien des autres.

Élisabeth avait réussi à empêcher l'annexion des Pays-Bas ; et, quand les députés des États rentrèrent à la Haye, ils y trouvèrent des lettres où, en rappelant le refus de Henri III, elle les assurait que rien ne contribuerait davantage à lui faire un devoir de veiller désormais à leur protection et à leur défense.

1 Mém. de Mornay (10 juin 1585).

CHAPITRE IV.

LE TRAITÉ DE NEMOURS.

(mars — août 1585)

Le synode de Montauban et le traité de Magdebourg. — La convention de Joinville ; prise d'armes des Guise. — Vains efforts de la cour pour résister à ce mouvement. — Le traité de Nemours.

I.

LE SYNODE DE MONTAUBAN ET LE TRAITÉ DE MAGDEBOURG.

L'heure était arrivée, où allait s'engager l'action décisive, préparée avec tant de soin en France par Mornay, en Angleterre et en Allemagne par Pardaillan. Les Huguenots feront-ils accepter leur domination, en reléguant Catherine à Florence et Henri III dans quelque cloître ? Mais, alors même qu'on veut se rendre maître du roi, on aura soin de déclarer, selon la leçon acceptée depuis vingt-cinq ans, qu'on ne veut qu'assurer sa liberté.

Le but, « dont on doit faire ouverte profession, » lit-on dans un mémoire secret confié à Pardaillan, c'est de rendre la liberté au roi en l'affranchissant du joug de ceux qui à diverses reprises l'ont contraint à prendre les armes contre son peuple. On n'entend rien faire contre sa volonté ; « mais « le roy, en permettant la Réformation, permet aussi les « conséquences d'icelle à ceux qui la voudront ensuyvre. »

On ne veut pas renverser l'état du clergé catholique, ni les priviléges de l'église gallicane, mais anéantir, avec le joug de « l'évêque universel, » la superstition et l'idolâtrie.

En ce qui touche les moyens de faire la guerre, on cite l'exemple des Espagnols qui, aux Pays-Bas, s'emparent peu à peu de diverses places. Si l'on veut imiter leur exemple, il faut user, comme eux, de l'astuce et de la ruse. Ceux de la religion se laissent, comme des enfants « piper par « inadvertance ; » ils ne savent pas recourir à l'astuce pour se venger. Les Saintes-Écritures n'enseignent-elles point qu'on peut employer la ruse pour une bonne cause ? Si l'on ne veut que se défendre, il suffit de se tenir sur ses gardes ; mais, si l'on veut attaquer, on peut user de ruse en affirmant qu'on ne songe qu'à se défendre. Si les reîtres envahissent la Lorraine, faut-il les y laisser « s'amuser ? » ou bien faut-il leur ordonner « de passer oultre jusques en « France ? » Il semble qu'il faille sans hésiter, « tâcher « de faire passer l'armée entière en France ; » mais, tout en agissant ainsi, on aura soin de déclarer qu'on ne veut troubler ni l'état du royaume, ni la noblesse, ni même le clergé catholique, et qu'on ne demande que le repos du peuple. On ne pillera pas les villes, car cela serait imputé au roi de Navarre, et il ne faut pas qu'il reçoive le nom de tyran de ceux dont il peut devenir le roi.

La force ne suffira point. Il est utile de gagner le peuple « par douceur, par offres et par ruse » : par douceur, en affirmant « qu'on ne remue rien en l'Estat ; » par offres, en s'engageant à conserver au peuple et au clergé leurs anciens priviléges ; par ruse en s'efforçant de gagner les gouverneurs des villes, et même quelques membres du clergé en leur faisant espérer des évêchés et des prélatures.

Si ces concessions paraissent excessives au parti de la Réforme, on priera les ministres qui s'en montreraient mécontents, de garder quelque temps le silence. L'Angleterre a conservé des évêques ; et assurément cela vaut mieux que l'état actuel des églises de France, où les dîmes se lèvent au profit de l'Antechrist et de Bélial. Et puis (étrange scrupule) on est habitué en France à ne considérer comme roi légitime que celui qui a été oint par le successeur de saint Remy. Le jour où l'on sacrera le roi de Navarre, ne faudra-t-il pas créer un anti-archevêque de Reims [1] ?

Au mois de septembre 1584 se tient à Montauban le grand synode de toutes les églises réformées de France, où la prise d'armes est résolue. C'est de Montauban que le roi de Navarre, tout en se déclarant bon Français et en parlant de la fleur de lis naturellement gravée dans son cœur, charge Burleigh d'annoncer à Élisabeth qu'elle peut compter sur son service.

Le 15 décembre 1584 se conclut à Magdebourg un traité secret entre le roi de Navarre, la reine d'Angleterre et les princes allemands. Si Henri III ne fait pas droit aux griefs des Huguenots, ils lui déclareront la guerre. Élisabeth paiera cinq mille reîtres ; le comte Palatin et le duc Casimir chacun quatre mille. De plus la reine d'Angleterre armera dans ses États douze mille hommes « que Sa « Majesté entend faire venir à l'endroict le plus commode « de la France selon l'advis du roy de Navarre, du prince « de Condé et de leurs associés [2]. »

1 Mém. sans date, Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 402.

2 Bibl. Nat. de Paris, 3316 ; Theiner, t. III, p. 756.

Dans une lettre du 10 janvier 1585, le roi de Navarre déclare qu'il a résolu d'exécuter l'affaire qu'il a proposée au prince de Condé [1]. Il prie Walsingham d'aider Truchsès « l'un des défenseurs de la bonne cause [2]. »

Déjà les Huguenots ont voulu s'emparer de Poitiers, et ils viennent de surprendre la ville de Clermont-de-Lodève.

Le parlement de Toulouse dénonce les menées du roi de Navarre.

II.

LA CONVENTION DE JOINVILLE ; PRISE D'ARMES DES GUISE.

Au traité de Magdebourg répond, quinze jours après, celui de Joinville où les Guise s'engagent à ne déposer les armes qu'après avoir anéanti en France la puissance des Huguenots, aux Pays-Bas celle des Gueux.

C'est dans la ville de Péronne, premier berceau des ligues catholiques, que le cardinal de Bourbon, comme légitime héritier de la couronne, publie dans les derniers jours de mars un manifeste où les princes de la maison de France déclarent s'unir pour défendre la religion catholique menacée. Là se tient le conseil des ligues [3].

Si le roi de Navarre sollicite l'or d'Élisabeth, les Guise ont cru pouvoir accepter celui de Philippe II [4].

1 Arch. Nat. à Paris, K. 1563.

2 Lettre du roi de Navarre, du 12 mars 1585.

3 Lettre de Réan au roi, du 18 mai 1585. Bibl. de l'Institut, mss. Godefroy, t. CCLXXXIV.

4 Philippe II réduisit d'un quart le subside réclamé par les Guise et voulut de plus leur imposer l'engagement de lui livrer don Antonio. Lettres de Philippe II, du 15 et du 28 mars 1585. Arch. de Simancas.

Une quittance signée à Reims le 4 mai 1585 par le cardinal de Bourbon, le cardinal de Guise et le duc de Guise constate qu'ils ont reçu la somme de trois cent mille écus, soit la moitié du subside promis par Philippe II [1]. Le 30 juin 1585, Philippe II ordonne à Taxis de remettre à Mucius une autre somme de cent mille écus afin d'arriver à d'utiles résultats, mais sans admettre aucune des charges qu'on veut lui imposer [2]. Mucius n'a pas su conserver le secret jusqu'au moment convenable : il a agi trop tôt. Déjà il n'y met plus la même chaleur qu'au commencement, et il est à craindre qu'il ne veuille conclure la paix. Il importe qu'il continue la guerre. En marge de l'ordre de payer les cent mille écus, Philippe II écrit de sa main : « Je ne sais « pourquoi on a tardé si longtemps [3]. »

Le bruit s'est répandu que si des forces espagnoles viennent en France se joindre à la Sainte-Ligue, le cardinal de Granvelle s'en réservera le commandement [4].

Le 10 juin, les Guise et leurs amis sont au camp de Châlons où le cardinal de Bourbon signe un second manifeste par lequel il déclare de nouveau qu'ils n'ont d'autre but

1 Musée des Arch. Nat. à Paris.

2 Philippe II a ordonné au prince de Parme, tout en s'entourant du plus grand secret possible, d'aider les Guise en ce qui dépendra de lui. (Lettre de Philippe II, du 15 mars 1584). En effet, le prince de Parme envoie en France quelques compagnies sous les ordres de Balançon ; mais Henri III s'en plaint hautement : « Cela ne pouvoit se faire, comme « il disoit, sans rupture de paix. » (Lettre de Guill. de Pamele, du 26 avril 1585).

3 Arch. Nat. à Paris, K. 1563.

4 Lettre de Malpierre, du 10 juin 1585. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 337.

que de maintenir la religion catholique et la fidélité au roi [1]. Tous les nobles de Picardie, le seigneur de Rambures à leur tête, se sont réunis les armes à la main [2] ; et le mouvement s'étend rapidement jusqu'en Guyenne où la belle Marguerite de Navarre ne manque point de se déclarer contre les Huguenots et son mari. Les catholiques l'appellent : la Bellone de la France. Comme elle a appris que le roi de Navarre doit avoir une entrevue avec Montmorency, elle tend une embuscade à son mari qui échappe avec peine après avoir perdu vingt-sept des siens [3]. Il ne lui restera qu'à se plaindre d'avoir été abandonnée des catholiques lorsque déjà elle était détestée par son époux, déshonorée par son frère, délaissée de sa mère [4]. Mais c'est surtout dans les grandes villes que ce mouvement national se dessine énergiquement. Orléans, Dijon, Mâcon et beaucoup d'autres cités se déclarent en faveur de la Ligue. Les Guise ne tarderont point à marcher vers Paris où les bourgeois les appellent [5].

1 On répandit un faux discours du duc de Guise, où il invoquait pour occuper le trône sa descendance de Charlemagne. Brit. Mus., Lansdown, 45.

2 Lettre de Bern. de Bryas, du 17 juin 1585.

3 Lettres de Mendoça, du 16 juillet et du 11 septembre 1585. Arch. Nat. à Paris, K. 1563. — Le duc de Guise priait Philippe II de donner quarante ou cinquante mille ducats à la reine de Navarre : « Elle pourra, « disait-il, contribuer à faire réussir nos affaires. » Lettre du duc de Guise à Philippe II, du 14 septembre 1585.

4 Deshonrrada por su hermano, dexada de su madre, aborrescida de su marido.

5 Lettre de Paul de Noyelles, du 22 mai 1585.

III.

VAINS EFFORTS DE LA COUR POUR RÉSISTER A CE MOUVEMENT.

Catherine de Médicis a eu à Saint-Denis une entrevue secrète avec plusieurs députés des Huguenots et leur a promis de ne pas se séparer d'eux [1].

Henri III déclare qu'il ne cèdera pas aux Guise ; et, comme il a appris qu'un Jacobin a prêché en faveur des Ligues : « Si l'on peut mettre la main sur lui, écrit-il à « Dinteville, qu'on le couse dans un sac et qu'on le jette « à l'eau [2]. »

Les fêtes préoccupent plus le roi que l'agitation populaire. Le comte de Warwick a traversé la mer avec une suite de deux cents chevaux : le 28 février 1585, Henri III reçoit en grande cérémonie l'ordre de la Jarretière et répète la formule de ce serment que Philippe II n'a jamais consenti à prêter [3]. Malgré la misère qui règne, il donne au comte de Warwick une crédence de quatre mille écus et envoie à Élisabeth un carrosse couvert de broderies d'or et d'argent [4].

1 Lettre de Mendoça, du 12 février 1585. — Stafford signalait les dangereuses pratiques de la reine-mère comme devant amener des troubles en France. Br. Mus., Harley, 288.

2 Lettre de Henri III, du 17 juin 1585. Mss. Godefroy. Bibl. de l'Institut, t. CCLXI.

3 Lettre de Busini, du 5 mars 1585. — C'est dans un mémoire de Beale, du 30 mai 1591, que figure, parmi les injures faites à Élisabeth par Philippe II, le refus de l'ordre de la Jarretière. Br. Mus., Harley, 253.

4 Lettre de Busini, du 29 mars 1585.

La reine d'Angleterre offre à Henri III toutes les forces dont elle dispose contre les catholiques de France : il dépend d'elle de placer à côté de lui comme les défenseurs du trône le roi de Navarre et le prince de Condé. « Y a-t-il « au monde, écrit Élisabeth à Henri III, une créature « sur laquelle vous puissiez plus compter que sur moi ? « C'est mon affection qui me pousse à vous parler si libre- « ment. Je ne suis guidée que par l'intérêt de votre hon- « neur et l'amour que je vous porte. Si vous acceptiez mon « appui, nous mettrions à la raison tous les rebelles quels « qu'ils soient. Vous avez dormi trop longtemps. Confiez- « vous en moi. Je suis prête à vous aider si vous ne vous « abandonnez point vous-même [1]. » Cette princesse à l'amitié si désintéressée avait mis en avant comme première condition qu'on lui restituât Calais ; elle songeait peut-être aussi à occuper les ports de la Bretagne et de la Normandie [2].

Mais que devient l'appui du roi de Navarre promis à Catherine de Médicis ? Que deviennent les nombreux renforts sur lesquels il comptait ? Rien n'est plus urgent. « Les affaires sont aujourd'huy en tel point qu'elles vont « par heures et minutes au lieu qu'elles couloient cy-de- « vant par ans et par mois [3]. »

Un moment, Henri de Bourbon a honte de ce constant appel à l'étranger et le dément dans une lettre adressée à tous les parlements ; mais ce n'est point pour y renoncer. Pardaillan traverse la mer en toute hâte pour se rendre en Angleterre afin de toucher les subsides d'Élisabeth et d'aller aussitôt après les porter aux reîtres allemands.

1 Record Office.

2 Lettre du 2 août 1585. Arch. de Bruxelles.

3 Lettre de Pardaillan.

« Madame, écrit le roi de Navarre à la reine d'Angle-
« terre, si Dieu a voulu que la France soit l'eschaffaut « où ceste tragédie ayt à se jouer, au moins espère-je que « tous les princes estans vrayment chrestiens y ressentiront « leur intérest et ne voudront pas estre spectateurs oyseux « d'une action dont le succès leur est commun par une « conséquence inévitable... Vostre Majesté tenant le pre- « mier lieu en ceste cause, je me propose d'estre comme « vostre capitaine-général.. Il n'est raisonnable que les « fruicts et effects de vostre excellente vertu demeurent « enclos et enfermés ès bornes de l'Angleterre, puisque « l'odeur et réputation en est jà parvenue aux extrémités « du monde. » Déjà il sent redoubler son courage ; il se figure qu'il combat pour elle, et, s'il en est ainsi, « toutes « choses lui sont possibles, voires faciles [1]. »

Pardaillan obtient peu de chose à Londres [2] ; il espère trouver quelque chose de plus à Brême ; mais il n'en est rien. En vain supplie-t-il Burleigh « de luy faire sentir « quelques bons effects de tant de bonnes et grandes pro- « messes. » Le duc Casimir, tout en se montrant « prest « à mettre la main à la besongne pour une tant sainte « cause que celle du roi de Navarre, » déclare qu'il ne peut rien faire sans argent [3].

Henri de Bourbon ne réussit pas mieux en s'adressant directement aux ducs Chrétien et Auguste de Saxe. Pour

1 Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 400.

2 « Plût à Dieu, écrivait Pardaillan à Walsingham, que je n'eusse jamais « engagé mon maître à compter sur vous ! »

3 Lettres de Pardaillan, du 24 juillet, du 22 octobre et du 4 novembre 1585. Br. Mus., Lansdown, 450, et Record Office ; Lettre du duc Casimir, du 21 octobre 1585. Record Office.

les persuader, il va jusqu'à leur offrir de morceler à leur profit le territoire de la France et de s'y établir en vainqueurs, comme les Normands en Angleterre après leur victoire d'Hastings [1].

De quelles forces s'entourera la cour huguenote ? Henri III envoie Schomberg en Allemagne pour lever des reîtres, mais il tombe au pouvoir des cavaliers de Farnèse. « Quel âne, s'écrie Henri III, de se laisser prendre [2] ! »

Le roi se lasse et se dégoûte de ce qu'il voit. Il veut se retirer chez les Capucins et dit à sa mère : « Ceux qui « m'ont mis à la danse, n'ont qu'à danser eux-mêmes [3]. »

En vain Catherine de Médicis cherche-t-elle à réunir une armée. Les coronnels refusent de la suivre, en disant qu'elle n'a jamais tenu les promesses qui leur ont été faites [4].

IV.

LE TRAITÉ DE NEMOURS.

Il ne reste à Catherine de Médicis qu'à céder au mouvement catholique. Elle se rend près du duc de Guise et accepte toutes les conditions qui lui sont dictées. L'exer-

1 « On est résolu à ne quitter jamais les armes qu'on n'ait exterminé les « ennemis et ne conclure paix que par l'advis des princes chrestiens qui « se joindront avec nous. Il les y fault embarquer le plus qu'on pourra et « faire des colonies en ce royaulme de ceux qui y voudront venir afin que « ils soient récompensés et accomodés. » Lettre de Du Pin, secrétaire du roi de Navarre, du 11 août 1585.

2 Arch. Nat. à Paris, K. 1563.

3 Lettre de Mendoça, du 29 novembre 1585.

4 Rapport aux Arch. de Bruxelles.

cice public de la religion catholique sera seul autorisé ; les ministres quitteront la France ; et il en sera de même, dans un délai plus long, de tous ceux qui professent le culte réformé. Enfin le roi déclarera « avoir pour agréable « tout ce qui a esté faict par ceulx de la Ligue comme « ayant esté faict pour son service. » Toutes les villes qui ont pris part à la Ligue, conserveront leurs libertés sans être tenues de recevoir des garnisons. Tel est le traité de Nemours, du 7 juillet 1585.

Le duc de Guise écrivit aussitôt à Henri III pour protester de son dévouement et de sa fidélité : « Je ne pense-« ray jamais avec assez de hasars vous pouvoir tesmoigner « l'estime que je fais des honneurs et bienfaits que j'ay « receus de Vostre Majesté, tenant ma vie trop misérable « si le bon heur ne me favoryse d'occasion pour l'employer « en effect qui luy puisse estre agréable [1]. »

Henri III n'hésite pas à faire honneur du traité de Nemours à la reine sa mère et à lui-même. En le portant au parlement pour l'y faire enregistrer solennellement, il reconnaît que la diversité des cultes a été la cause de tous les troubles ; il veut régner désormais sur des sujets « réu-« nis d'une mesme foy, religion, volonté et amitié. » — « Cette tâche, ajoute-t-il, j'espère la remplir avec la sin-« gulière et plus que maternelle surveillance de la reyne « ma mère à l'endroict de mes dicts subjects et de moy, « laquelle, pour l'indisposition de son aage débile, n'a des-« daigné, mais plustost vertueusement travaillé pour ceste « sainte résolution [2]. »

1 Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 9.
2 Arch. Nat. à Paris, K. 1563[41].

La reine-mère répond au duc de Guise : « Mon neveu, je « loue Dieu qui a combattu pour nous et deffaict, sans « coup frapper, tous les Huguenots.. Aussi je suis infini- « ment aise que le roy, de son propre mouvement, ait fait « ce qu'il a faict... Je vous prie qu'il connoisse que vous « n'avez plus nulle deffiance qu'il ne vous aime [1]. »

Trois ans après, Henri de Guise était assassiné à Blois sous les yeux mêmes du roi de France [2].

L'étonnement du roi de Navarre avait été extrême en apprenant le traité de Nemours. Pendant quelque temps, il se tint la tête entre les mains ; et, quand il la releva, sa barbe avait blanchi [3]. Dans toutes les lettres qu'il écrivit au roi, à Walsingham, à Burleigh, on retrouve la même phrase : « La paix a été faite sans moi et contre « moi [4]. »

La vaste conspiration, si habilement ourdie depuis deux années, avait échoué, sans aucune lutte sérieuse, en quelques jours : la France ne voulait pas devenir huguenote [5].

1 Mém. de Nevers, t. I, p. 660. — En 1585, Catherine de Médicis conserve près d'elle Pierre-Paul Tosinghi. Lettre de Mendoça, du 8 octobre 1585.

2 Au mois de novembre 1585, Catherine de Médicis proposa au duc de Guise une entrevue à Gaillon. « Gardez-vous bien de vous y rendre ! » lui écrivit aussitôt Mendoça. Arch. Nat. de Paris, K. 1563.

3 Matthieu.

4 Arch. Nat. à Paris, K. 1563 ; Lettres de Henri IV, t. IX, p. 125.

5 Les Guise voulaient, disait-on, poursuivre leurs succès en abordant en Angleterre ; mais Élisabeth leur fit dire qu'ils y trouveraient pour premier plat la tête de Marie Stuart. Lettre de Busini, du 13 août 1585.

CHAPITRE V.

MARNIX LIVRE ANVERS.

(mars — août 1585)

Le siége d'Anvers. — Appel à l'intervention d'Élisabeth. — Négociation avec Marnix. — Capitulation d'Anvers.

I.

LE SIÉGE D'ANVERS.

Le Taciturne comprenait toute l'importance de la ville d'Anvers. Si les Espagnols s'en emparaient, le péril devenait extrême, et, selon un ancien proverbe, on pouvait dire que la hache était au pied de l'arbre, *securis ad radicem posita.*

Comme cette vaste cité est partagée entre deux partis, celui des bourgeois les plus notables qui demandent la paix et celui des sectaires qui veulent la lutte à outrance [1], le

1 A Anvers, le fanatisme des sectaires prend une forme nouvelle. Depuis que la grande lutte signalée par la journée de Lépante sépare l'Islamisme et l'Espagne, on ne voit chez les Turcs que des amis et des alliés. Il y a des bourgeois qui se vantent de recevoir l'or de Sélim pour aider les Gueux ; et, quand en 1582 un ambassadeur ottoman qui s'est arrêté à Paris pour offrir deux cimeterres à Henri III, arrive aux bords de l'Escaut, il y est reçu en triomphe, et l'on entend retentir le cri, depuis célèbre : « Plutôt le Turc que le pape ! »

Taciturne a pris soin de ne choisir que des magistrats calvinistes [1], et il a placé à leur tête le seigneur de Sainte-Aldegonde. On hésite d'abord à croire qu'il acceptera ces fonctions ; mais il écrit lui-même à Walsingham qu'après avoir longtemps vécu au village à la suite de « l'accident « d'Anvers, dont est ensuivy une mer de maulx et de « calamités, » il s'est remis sous le joug du devoir qui oblige chacun vis-à-vis de la patrie [2]. « C'est, écrit un « agent d'Élisabeth, un homme fort digne de tout honneur « par sa doctrine, son jugement, son expérience des intri-« gues du monde et aussi par l'intégrité de sa vie [3]. »

L'un des premiers actes publics de Marnix révèle une grande énergie. Il fait publier une ordonnance en vertu de laquelle chaque bourgeois s'engage à ne rechercher aucune paix particulière avec le roi d'Espagne sous peine de perdre la vie et les biens ; et l'on comprend que Philippe II le signale « comme fabricateur de choses tant « impertinentes » qui sèment « le tumulte, la confusion « et le désespoir [4]. » — « Il est bien à craindre, ajoute « Farnèse, que tant que Aldegonde y sera accrédité, ils « ne feront rien que par force [5]. »

1 Le dict d'Orange a usé freschement d'un traict de ses arts et ruses accoustumées, ayant faict Aldegonde premier bourgmestre d'Anvers et tout le surplus du magistrat calvinistes.. On peult aiséement entendre que toute ladicte ville est entièrement en son pouvoir et dévotion. Lettre du prince de Parme, du 2 janvier 1584.

2 Doc. in., p. 273 (15 décembre 1583) ; Lettre de Buzanval, du 4 novembre 1583.

3 Lettre de Bizarri, du 28 novembre 1583. Record Office.

4 Lettre de Philippe II, du 7 mars 1585.

5 Lettre du prince de Parme, du 12 novembre 1584.

Mais si l'on étudie avec soin la correspondance privée de Marnix, on y trouve, surtout après le refus de Henri III, ce « je ne sçay quoy de fatal » que signalait Buzanval. Le découragement domine dans son esprit et préparera toutes les faiblesses.

Dès le 22 juillet 1584, Marnix écrivait à Walsingham que les Pays-Bas ne pouvaient se défendre s'ils n'étaient secourus et qu'en présence des propositions favorables du prince de Parme, il ne restait qu'à se soumettre et à tout oublier [1]. Quatre mois plus tard, interrogeant Des Pruneaux sur l'appui que l'on pouvait attendre de la France, il ajoutait : « Si par adventure nous n'en debvons avoir « aucune espérance, je vous prie de m'en advertir de bonne « heure affin que prenions le conseil selon les nécessités [2]. »

Le prince de Parme n'ignore point que l'Europe a l'œil ouvert sur le siége de cette ville si célèbre qu'il ne saurait en quelques mots en tracer un fidèle tableau. Il n'a pas un sou dans la caisse de l'armée : ses soldats meurent de faim ; mais il a juré de vaincre ou de mourir [3], et c'est au milieu de difficultés de tout genre qu'il fait exécuter les plus admirables travaux, notamment ce pont qui ferme l'Escaut et sur lequel son armée passe la première fois le jour de la fête de Saint-Mathias, anniversaire de la naissance de Charles-Quint ; mais les ingénieurs hollandais ne sont pas moins habiles que les ingénieurs italiens. D'immenses brûlots sont disposés pour détruire le pont de bateaux construit par le prince de Parme, et un

1 Record Office.

2 Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 337.

3 Lettres du prince de Parme, du 15 janvier et du 27 février 1585.

combat furieux s'engage sur la digue de Cauwesteen où Farnèse n'est victorieux que parce que les assaillants n'ont pas vu sortir d'Anvers les secours sur lesquels ils comptaient. Il y a eu même des avis transmis aux Espagnols par Jean Van Damme qui remplira ici la même mission qu'à Gand.

II.

APPEL A L'INTERVENTION D'ÉLISABETH.

Le moment était venu de rappeler à la reine d'Angleterre l'engagement qu'elle avait pris au moment où les députés des États-généraux revenaient de France.

Dès le 16 juin, les États de Hollande avaient décidé qu'on offrirait à Élisabeth la protection des Provinces-Unies ; mais ce ne fut que le 5 juillet que leurs députés abordèrent à Margate d'où ils se dirigèrent vers Gravesend. La reine avait envoyé au-devant d'eux le lord trésorier, Davison et six gentilshommes dans une belle barque « pour les « rencontrer, caresser, féliciter et mener jusqu'à Lon-« dres. » Ils virent sur la Tamise les navires de guerre et les bateaux armés pour les Indes, dont l'amiral, très-vaste et magnifiquement équipé, portait « le double canon, « chose admirable et incomprennable au jugement de « l'homme. » Partout ils étaient salués de salves d'artillerie, et, quand ils passèrent devant la maison royale de Greenwich, ils aperçurent toute la cour qui se pressait aux fenêtres pour les voir. Ils débarquèrent au milieu de la foule ; mais de nombreux gentilshommes les attendaient pour leur souhaiter la bienvenue et les conduire aux loge-

ments qui leur étaient préparés, où on les servit en vaisselle d'argent.

L'audience de la reine fut fixée au 9 juillet. Toutes les salles étaient remplies de nobles, de dames et de damoiselles. Les députés baisèrent la main de la reine qui fit plus, car elle les embrassa l'un après l'autre, et, aussitôt après, elle donna l'ordre que tout le monde se retirât et resta seule une demi-heure avec eux et les membres de son conseil. Une docte harangue lui fut adressée : on y exposait qu'Élisabeth, en acceptant la protection des Provinces-Unies, s'assurerait l'empire de l'Océan.

Le lendemain, les députés de la Hollande conférèrent toute l'après-midi avec les conseillers de la reine d'Angleterre, « ayant si bien commencé qu'il y a contentement d'une « part et d'autre. De ce qui en suivra, le temps fera ouver- « ture, estant affaires de telle importance, qui ne se peu- « vent passer qu'avecques fort grande et profonde délibé- « ration et jugement [1]. »

On voit par une minute corrigée de la main de Burleigh qu'Élisabeth devait prendre en protection « effectuelle » les Provinces-Unies. Elle seule devait choisir les gouverneurs ; et le conseil d'État aurait été formé de douze membres, dont quatre seraient Anglais [2].

Élisabeth écrivit elle-même aux magistrats d'Anvers pour leur annoncer qu'elle avait donné l'ordre de les secourir. Elle exigeait toutefois qu'on lui remît en gage non-seulement le port de l'Écluse, mais la ville même d'Anvers. Les

1 Relation, Arch. de la Haye.
2 Record Office.

pouvoirs des ambassadeurs hollandais n'allaient pas si loin. Les États-généraux autorisèrent toutefois leurs plénipotentiaires à accepter toutes les conditions qu'on voudrait leur imposer « pour la conservation d'une telle perle que la cité « d'Anvers célèbre chez toutes les nations. »

Le 6 août, les députés obtiennent une nouvelle audience. Élisabeth leur répète le proverbe antique : *Dum Romæ disputatur, Saguntum perit.*

Le 10 août, un traité est conclu. La souveraineté, non-seulement de la Hollande, mais de toutes les provinces des Pays-Bas, est conférée à Élisabeth [1]. Deux jours après, la reine d'Angleterre réunit solennellement près d'elle les députés et leur adresse en français un discours, où, sans accepter définitivement la souveraineté qu'on lui offre, elle promet un secours immédiat contre les Espagnols :

« Messieurs, Vous voyez à ceste heure que j'ay ouvert « la porte et que je m'embarque du tout pour vous en une « guerre contre le roi d'Espagne, et je ne m'en donne pas « de peine. J'espère que Dieu nous aydera et que ce sera « ung bon effect pour vostre secours. Pour tant je vous « prie de tout mon cœur, avec la plus grande affection que « je puis, que vous veuilliez bien traiter et faire accomoder « mes gens qui sont de mes Anglais et lesquels j'ayme tant « que moy-mesme. Certes ce seroit une grande cruaulté si

1 Her Majesty had receaved the country of Holland and Zeland given unto her by the Estates therof and hath sent 9000 men for receaving possession of such towns as should be delivered into her keeping. These two provinces being the places in Christianty most abundant in shippes being joyned to those in this country are thought able not only to defend themselves against all enemies that would invade them, but also to stopp any other nation. Wright, t. II, p. 260.

« vous les traictiez mal, puisqu'ils vont si volontairement « hazarder leur vie pour vous défendre et vous faire ser- « vice, ce que je n'espère jamais, et m'asseure que ma « prière sera par vous receue en cest endroict. D'aultre « part, comme vous sçavez que je vous envoye pour com- « mander aux troupes angloises ung honneste gentilhomme « et qui mérite beaucoup pour son expérience au faict des « armes, je vous prie de tellement besoingner qu'il n'ad- « vienne aucun malentendu, principalement quand il y « aura de grands exploix de guerre sur main... Finale- « ment, Messieurs, je vous prieray vouloir asseurer Mes- « sieurs les Estats que je ne laisse pas de prendre la sou- « veraineté du pays pour crainte que j'ay du roy d'Espa- « gne ; car je jure Dieu que je ne le crains pas, et espère « avecq l'ayde de Dieu faire telle preuve contre luy qu'on « dira que la royne d'Angleterre ne craint pas les Espa- « gnols. »

A ces mots la reine, se frappant la poitrine, s'écria : *Illaque virgo vir.* Puis elle continua en ces termes :

« Ne vous est-ce pas tout ung, encoires que je ne prenne « pas la souveraineté, puisque je vous veulx protecter et « que par là vous aurez les mesmes effects ? Il est vray « que la souveraineté serviroit à moy pour grandeur ; mais « je suis bien contente de ne l'avoir pas et que seulement « vous faictes le debvoir requis de vostre part ; car de ma « part je vous promets en vérité que, si longtemps que « vivray et jusque à mon dernier souspir, que je ne vous « délaisseray pas : ce que pouvez hardiment asseurer et « rapporter à Messieurs les États. »

Aussitôt après, la reine d'Angleterre publie un manifeste où elle déclare sa ferme intention de venir en aide aux pro-

vinces des Pays-Bas et notamment à Anvers « la plus « fameuse ville de traficque de tous les quartiers de l'Eu- « rope [1]. »

Le général qu'Élisabeth cite dans son discours comme celui qui doit sauver les Pays-Bas, est Norris qui revient d'Irlande. Les instructions qui lui sont données, renferment l'autorisation de livrer bataille, *cum dictis inimicis nostris pugnandi et eos debellandi et profligendi*, et Norris qui connaît les hésitations et la pusillanimité de la reine d'Angleterre, écrit en marge : *with auctoritye to joyne in battayle with the enemye* [2].

L'armée anglaise se composera de quatre mille arquebusiers, de deux mille pionniers et de cinq cents chevaux. L'uniforme sera une casaque bleue avec une croix rouge. Des levées se feront dans toutes les provinces de l'Angleterre ; mais, comme cela ne pourra avoir lieu assez rapidement, un ordre du conseil ordonne aux lieutenants des comtés de faire la presse de tous les vauriens, vagabonds et ouvriers sans travail [3]. Tels sont les hommes auxquels sera confié le soin de protéger « la première cité commer- « ciale du monde. »

Sur ces entrefaites, les encouragements ne manquent point aux assiégés d'Anvers. Le 16 juillet, les États de Hollande les engagent à persévérer dans leur résistance ; le 21, Ortel leur écrit de Londres pour leur faire espérer le prompt secours des Anglais. Truchsès rappelle à Marnix que Dieu « l'a choisi pour timon en ceste tempeste pour

1 Record Office.

2 Arch. de lord Calthorpe.

3 To take up all stout and sturdy rogues, vagabonds and masterless men.

« l'avancement de sa gloire et le soulagement du povre « peuple [1]. »

III.

NÉGOCIATION AVEC MARNIX.

Le prince de Parme, selon son expression, n'espérait point triompher « rien que par la force ; » et les négociations qui lui avaient si bien réussi à Gand et à Bruxelles, pouvaient aussi lui ouvrir les portes d'Anvers. Marnix n'avait-il pas déjà, lors de sa captivité à Utrecht en 1574, révélé toute la faiblesse de son caractère devant le péril ?

A qui s'adressera Farnèse ? à Olivier Vanden Tympel qui a livré Bruxelles. Personne ne pourra mieux engager Marnix à livrer Anvers. Le jour même de la capitulation de Bruxelles, Farnèse écrit à Vanden Tympel : « Comme nous ne faisons doute que vous n'ayez à vous « transporter à Anvers, il nous a semblé vous debvoir, par « ceste occasion, remettre au-devant la commodité que « vous y auriez de faire quelque remarquable service à

1 Lettre de Truchsès, du 7 juin 1585. Arch. de Bruxelles. — Du fond de la Hollande, les ministres envoient aussi leurs exhortations : « Mon « frère, Je suys bien marry de ce que ce peuple aveugle a si petite « fiance en nostre Dieu, dont par maints exemples sa bonté et force « nous est plus que suffisamment cogneue comme devant Jérusalem, et « aussy en nostre temps devant Leyde.. Quant à nos forces pour les « secourir, je vous asseure, dictes cela hardiment, que j'ai leu les lettres « qui sont dernièrement envoyées à nos députés d'Angleterre, en lesquelles « Sa Majesté nous promet (non-seulement, mais le montre par effet) toute « ayde et secours, et nous sommes adjoustés à sa couronne, comme plus « amplement entendrons de nos députés, lesquels de jour en aultre nous « attendons en grande dévotion. Ayez doncques courage et signifiez cela à « tous les bons patriotes. » (Arch. de Bruxelles, 26 juin 1585).

« Sa Majesté, en traitant avec Aldegonde ou aultres de la « réduction de la ville à l'obéissance, selon que par vostre « dextérité vous sçaurez bien espier les moiens et les « conjonctures pour vous en servir à tous propos. Vous « sçavez la grâce et proufit que cela vous pourroit pro- « duire auprès de Sa Majesté et le lustre et honneur que « vous pouvez en acquérir à jamais [1]. »

Le tribun Liesvelt montre pour servir les Espagnols le même zèle que le colonel Vanden Tympel [2].

Il est un autre médiateur dont le nom est resté davantage dans l'ombre : c'est La Noue, depuis longtemps l'ami de Marnix. Il n'est aucune condition qu'il ne veuille accepter ; car « pour acquerre paradys, il ne pourroit plus faire, « et si on ne l'écoute pas, il aura recours à la miséricorde « de Dieu qui la desploie mesmes chez les Turcqs et Tar- « tares, quand ils sont accablés de martyre et de misère « extrême [3]. » Philippe II exige qu'il lui fasse livrer quelque place occupée par les rebelles aux Pays-Bas [4] ; et c'est à Marnix que la femme de La Noue s'adresse pour qu'il ne néglige rien de ce qui peut hâter sa délivrance [5].

Le prince de Parme a rendu compte en Espagne de sa tentative [6]. Il rapporte qu'il a offert à Marnix de le récom-

1 Bull. de la Comm. d'histoire, 3e s., t. VIII, p. 418.

2 Lettre du prince de Parme, du 29 juillet 1585.

3 Mém. de La Noue, du 30 mars 1584. Arch. de Bruxelles.

4 Lettres de Philippe II, du 6 mars 1583 et du 7 janvier 1584. Arch. de Simancas.

5 Lettre de Madame de La Noue, du 28 février 1585 ; Lettre d'Adrien de Ghistelles, du 14 mai 1585.

6 Dans une lettre, écrite à Namur le 3 juillet 1585 et destinée au roi seul (en su particular), le payeur général Taxis réclame un envoi d'argent pour des pratiques secrètes.

penser très-généreusement [1], et Philippe II approuve la pratique qu'on a commencée pour le gagner [2].

Ici se place un ordre secret adressé par Philippe II au prince de Parme le 5 avril 1585 :

« Comme j'ai appris par ce que vous m'avez écrit qu'il « y a apparence que..... (le nom est resté en blanc) désire « s'employer à mon service et réduire à mon obéissance « la ville dont il a la charge, considérant l'importance « qu'il y a à poursuivre cette pratique et à donner suite « à l'exécution de cette affaire, j'ai jugé convenable de « vous donner le pouvoir le plus étendu pour que vous « traitiez de cet accord et terminiez cette affaire, en pro- « mettant en mon nom ce qui vous paraîtra le plus utile, « soit une somme d'argent, soit toute autre chose, dans le « cas où cela serait suivi d'effet. Tout ce qui est juste et « tout ce que vous accorderez, je promets sur ma parole « de roi de l'accomplir inviolablement sans faute et sans « retard, dès que le service promis aura été effectué, et je « vous ai fait expédier la présente signée de ma main et « confirmée par mon sceau [3]. »

Un billet de Jean Van Damme prévient le président Richardot qu'il a eu un entretien secret avec Marnix et

1 Como le he ofrecido yo que sera recompensado muy largamente, aunque si bien es pobre, no le veo interesado. Lettre du prince de Parme, du 30 septembre 1585.

2 No me parece mal la platica que habiades comenzado a tratar con Aldegonde para ganarle. Lettre de Philippe II, du 5 septembre 1585. — Dans une lettre du 17 août, Philippe II mentionne : las platicas de los conciertos destas villas.

3 Br. Mus., Add , 28702. Le dernier chiffre du millesime est remplacé par un trait que je retrouve dans une pièce du 23 juillet 1585. Arch. Nat. à Paris, K. 1448.

qu'il l'a trouvé disposé à négocier. Quand la défaite de Cauwesteen a affaibli les espérances des assiégés, Marnix n'hésite plus et s'adresse au prince de Parme. Il se vante d'exercer sur ses amis de la Hollande et de la Zélande une influence assez puissante pour les détacher de l'alliance de l'Angleterre et pour les engager à se replacer sous l'obéissance de Philippe II. Il demande qu'on lui permette de traiter en ce sens avec ceux de Hollande et de Zélande, sans lesquels il ne peut rien résoudre « pour l'obligation « du serment qu'avons faict l'un à l'autre ; » il se fait fort de les persuader, au moins la plupart d'entre eux ; mais il insiste pour qu'on permette quelque liberté de religion. Il ne forme qu'un vœu : c'est que Dieu puisse être invoqué du peuple en bonne conscience et que le roi soit obéi de franche volonté et affection. Et de combien de flatteries n'emmielle-t-il pas ses propositions ! Il connaît la singulière prudence qui rend le prince de Parme admirable en toutes ses actions ; il s'adresse à lui en toute humilité. Il n'a jamais cru qu'il fût permis aux peuples de s'armer contre leurs souverains [1] ; il regrette les guerres qui ont eu lieu. Il fait amende honorable de tous ses actes et de tout son passé, « pour ne pouvoir quitter le party une fois « prins » ; il déplore tout ce qui a donné occasion à Sa Majesté « de se tenir grièvement offensée [2]. »

Richardot était spécialement chargé par le prince de Parme de négocier toutes les défections. Entre Richardot et Marnix s'ouvre une correspondance pleine de précieuses

1 « Je ne fus oncques d'avis qu'à aucun subjet particulier il fust loisible de prendre les armes contre ses supérieurs. »

2 Lettre du 31 mai 1585. Mertens et Torfs, Suppl., p. 61.

révélations, correspondance secrète, car personne ne doit savoir qu'on traite « autrement qu'en général [1]. »

Dès le 7 juin, Richardot écrit à Marnix, et celui-ci lui répond le lendemain.

Marnix assure le président Richardot « de l'entier désir « et affection qu'il a au service de Sa Majesté, afin d'ame- « ner tout le pays en général à une volontaire et prompte « obéissance de Sa Majesté [2]. » Il veut « ranger (c'est son « expression) la Hollande et la Zélande, avec tout le reste « des Provinces-Unies, à la dévotion et obéissance de Sa « Majesté » [3] ; on peut être certain qu'il ne manquera pas « de procurer ce qu'il a en main, ce qu'il a promis [4]. »

Le 11 juin, Marnix demande un sauf-conduit au prince de Parme. Il ne s'élargit pas en remercîments, « réservant « cela pour aultre opportunité qui sera accompagnée des « effects [5], » mais, au moment où il veut se rendre au camp espagnol, l'opposition qu'il a prévue, se manifeste : on ne veut ni traiter sans l'accord des confédérés, ni permettre au bourgmestre d'Anvers de s'éloigner [6].

1 Lettre de Richardot à Marnix, du 17 juin 1585. — On lit dans un rapport de Malpierre, du 25 juin 1585 : « On dict que plusieurs estant in- « duicts par des pratiques faictes soubs main, le prince de Parme a com- « mandé expressément de les bien honorer, et particulièrement le s[r] de « Sainte-Aldegonde, les habitans d'Anvers n'ayant voulu permettre que « Sainte-Aldegonde traictât seul de crainte que pour mieulx accomoder « ses affaires particulières il ne négligeast celles du publicq. »

2 Lettre de Marnix, du 8 juin 1585.

3 Lettre de Marnix, du 16 juin 1585.

4 Lettre de Marnix, du 14 juin 1585.

5 Lettre de Marnix, du 11 juin 1585.

6 Lettre non signée. Arch. de Bruxelles. Au sein du Breedenraedt, les discussions sont des plus vives.

Marnix se plaît à croire que ces obstacles seront bientôt écartés ; mais, lors même qu'il ne pourrait donner suite à l'entrevue projetée « à raison de la diversité de l'humeur « populaire, il ne manquera en toutes façons à procurer « ce que desjà il a promis. » C'est chose à la fois « très- « utile et très-sainte [1]. »

Quelques jours après, il répète qu'il espère que Son Altesse « sera encline à recevoir ce peuple en grâce et à « lui octroyer les moyens de se maintenir en un heureux « repos sous la prompte et volontaire obéissance à Sa « Majesté, comme elle a esté auparavant. » Sans doute, « la chose ne passera pas longtemps, sans en voir tel fruit « que Son Altesse désire [2]. »

L'agitation la plus vive continuait à régner à Anvers. Le dimanche 30 juin, les ministres prêchèrent avec tant de feu que les bourgeois, en sortant du conseil, parcoururent les rues en criant qu'ils ne désiraient pas la paix, qu'ils ne demandaient que la guerre [3].

Le même jour, Richardot écrivait : « Ce sont ces bons « et zélés patriotes qui ruinent leur patrie misérable d'avoir « produit de tels avortons [4]. » Et ces lignes si injurieuses pour les gueux d'Anvers étaient adressées à Marnix !

Grave difficulté : si des députés se rendent au camp du prince de Parme, cela ne peut se faire qu'en vertu d'une autorisation des membres de la ville, et non « sans donner

1 Lettre de Marnix à Richardot, du 16 juin 1585. Bull. de la Comm. d'hist., 3e s. t, IX, p. 335.

2 Lettre de Marnix, du 28 juin 1585.

3 Rapport aux Arch. de Bruxelles.

4 Lettre de Richardot à Marnix, du 30 juin 1585.

« occasion, observe Marnix, à soupçons et deffiances qui « seroient préjudiciables à ce qu'avons en main [1]. »

Cependant l'influence de Marnix triomphe [2]. Le 6 juillet, le conseil de la ville autorise les négociations avec le prince de Parme et désigne comme députés Marnix, le seigneur de Duffel, Schoonhove et Hessels.

On a conservé les pouvoirs et les instructions, que donnèrent les bourgmestre et échevins, agissant, comme ils le disaient, avec l'assentiment des membres de la ville. On y demandait la liberté de religion, la promesse qu'on ne relèverait pas la citadelle, l'affranchissement de toute garnison, l'autorisation de pouvoir traiter d'un commun accord

1 Lettre de Marnix, du 8 juin 1585.

2 Je lis dans une lettre adressée le 7 juillet au seigneur de Famars : « Aldegonde a fait tant par ses discours et artifices qu'il a converty les « plus difficiles de consentir à escouter le prince de Parme, chose bien « dangereuse pour ce qui s'en ensuivra, par où il a animé grandement « ses meilleurs amys contre luy et entre aultres les ministres qui, en « privé, voyant son changement soudain, luy ont fait de belles remon- « trances et bien dict sa chose jusques à l'accuser de trahison, ce que « journellement ils ratifient en leurs presches publicques ; mais il est de « si bonne digestion qu'il avalle tout, pourveu qu'il exécute sa négociation. « L'on voit en cest homme une étrange métamorphose. On m'a vollu « asseurer qu'il a de grandes promesses de l'ennemy : ses actions le « démonstrent assez, mais le temps le descouvrira. »

Une autre lettre, écrite au même moment, porte ce qui suit : « Il y a ici « plusieurs différences sur le faict de la tractation ou réconciliation. Alde- « gonde dict qu'il y veut aller, ce que plusieurs des bourgeois ne veulent « à cause qu'ils craindent qu'il feroit l'accord selon l'appui et volonté de « Son Altesse, estant gaigné par force d'argent, disans estre meilleur « qu'ils aillent douze bourgeois. A tout ce contredict une aultre grande « partie des bourgeois, disans que, attendu qu'ils ont faict la guerre con- « jointement avec ceux de Hollande, que la paix ne se doict faire sans « leur consentement. »

avec la Hollande et la Zélande, « moyennant laquelle assu-
« rance des dicts quatre poincts seront les dicts députés
« authorisés à asseurer Son Altesse de la part de la dicte
« ville qu'icelle et tous les inhabitants se rendront à
« l'obéissance de Sa Majesté et de Son Altesse et feront à
« Sa Majesté tout bon et loyal service. »

Marnix se dirige avec les trois autres députés, le 9 juillet dans l'après-midi, vers le camp espagnol.

Le prince de Parme éprouvait un vif désir de conclure une convention qui fît succéder la paix à la continuation des hostilités. Les troupes dont il disposait dans les Pays-Bas, atteignaient à peine le nombre de huit mille combattants, et celles avec lesquelles il assiégeait une si puissante cité, ne dépassaient guère cinq ou six mille hommes [1].

Aussi Alexandre Farnèse fit-il un gracieux accueil aux députés de la ville d'Anvers. Aldegonde, rapporte un officier espagnol témoin oculaire, était orateur éloquent, philosophe fort instruit, grand latiniste et savant en semblables matières, mais le plus grand hérétique de la secte de Calvin que l'on eût jamais rencontré. Il lut un discours dans lequel il demandait que les rebelles qui voulaient se réconcilier avec l'Église et avec le roi, ne fussent pas repoussés, que le roi, père de miséricorde, leur ouvrît les

1 En 1584, l'armée des Pays-Bas coûtait dix-neuf cent soixante mille ducats ou près de vingt-trois millions de francs. — Il y avait dans le trésor d'Espagne un déficit de treize millions de francs. On évaluait à moins de douze millions de francs ce qu'apportaient chaque année les galions d'Amérique. Arch. de Simancas. — En 1585, l'armée du prince de Parme comprenait treize cents Espagnols sous Mondragon, sept cents sous Aguilar, dix-huit cent quatre vingt-dix sous Bobadilla, douze cent quarante Italiens sous Spinola et Capazusca.

bras, qu'on ne levât pas de nouveaux impôts, qu'on éloignât les troupes étrangères. A ces conditions il faisait espérer la soumission de toutes les provinces des Pays-Bas.

Ce discours achevé, le prince de Parme, au grand étonnement des autres députés d'Anvers, fit entrer Marnix dans sa chambre à coucher, et ils y restèrent ensemble pendant trois heures.

Deux capitaines se rendent le lendemain près de Marnix « pour savoir de lui son intention et de son prétendu par- « tement vers l'ennemy pour entrer en communication. » Ils l'engagent à bien penser à son affaire : quant à eux, ils ne se sépareront pas de la généralité.

Ailleurs se révèle plus nettement encore cette rumeur populaire qu'il y a des traîtres dans les conseils et que « le « venin gît entre les grans conducteurs [1]. »

Les communications publiques ou secrètes se poursuivent. Marnix ne néglige rien près des habitants d'Anvers « pour « les induire à se ranger promptement à la réconciliation « avec Sa Majesté. » Il espérait que par sa clémence et sa magnanimité, en faisant droit à leurs requêtes, elle se rendrait admirable pour tout le monde. Le bon Trajan n'était-il pas espagnol comme Philippe II [2] ?

1 Lettre du 8 juillet 1585. — Le 16 juillet, Étienne Le Sieur écrivait à Walsingham : « M. de Sainte-Aldegonde est fortement blâmé par ceux de « la religion, à ce point que quatre ministres se sont rendus près de lui « et lui ont adressé d'amers reproches ; mais il a cherché à se justifier. « J'ai eu souvent des conférences particulières avec lui. Ce que j'ai trouvé « en lui, je ne puis pas le confier à ce papier. »

2 Lettre de Marnix, du 15 juillet 1585. — A qui Marnix s'adressera-t-il pour amener la Hollande à se soumettre à Philippe II ? Au fils même du Taciturne, alors que quelques mois à peine se sont écoulés depuis qu'un assassin a frappé son père.

Le 23 juillet, on décide à Anvers de reprendre la négociation avec le prince de Parme, et l'on adjoint aux quatre députés qui ont déjà traité, dix-sept nouveaux délégués

La lettre de Marnix à Maurice de Nassau est du 19 juillet ; nous ne la connaissons malheureusement que par une traduction espagnole.

« Monseigneur, Nos affaires sont dans une telle situation que si je les « laissais aller à l'extrême, ce pauvre peuple serait indubitablement « perdu ; et ainsi il est nécessaire de faire un traité particulier, (quoique « j'eusse désiré qu'on pût traiter en général, mais le temps faisait défaut « et le prince de Parme ne voulait attendre.) Néanmoins dans cette extré- « mité j'ai pu assurer le bien du pays, en même temps que les étrangers « et avec eux leurs amis et alliés pourront sortir de la ville. En ce qui « touche la Religion, je pense et je tiens pour certain que si la Hollande « et la Zélande insistent sur ce point et le réclament avant qu'on leur « fasse la guerre, il leur sera accordé.

« Votre Excellence croit devoir me rappeler ce que je pensais autrefois, « mais demander et proposer sont choses licites. J'espère que Votre Excel- « lence ne me saura pas mauvais gré d'avoir cherché à entrer en négocia- « tion. En aucun temps on ne trouvera la porte aussi ouverte, ni une « occasion meilleure que celle-ci. Je sais bien que les plaies des choses « passées sont encore fraîches ; mais il n'en est pas moins nécessaire que « chez les sages la prudence apporte le remède que le temps seul apporte « aux faibles d'esprit. Placer nos espérances dans le secours et dans l'aide « des étrangers me paraît une risée comme nous l'avons vu bien des fois, « et l'expérience a ouvert les yeux à l'ennemi. Que Votre Excellence « daigne me croire : il ne s'agit pas d'affaires qui commencent ; elles sont « arrivées au point que nous connaissons, et aux choses passées il n'y a « point de meilleur remède que l'oubli.

« Votre Excellence est sage et prudente ; je la supplie de mettre toutes « choses dans la balance de la raison, et non point dans celle de la dou- « leur et de la vengeance ou de toute autre passion, parce qu'en réalité « les passions, surtout celles d'une douleur récente, troublent le juge- « ment ; et néanmoins rien n'est plus téméraire, ni plus difficile que de « conseiller un cœur noble et généreux.

« Si Votre Excellence veut bien m'assurer qu'elle ne repoussera pas « mes conseils et si elle veut bien prêter l'oreille à ce que je lui propo-

choisis parmi les colonels, les doyens et les chefs des métiers. Ils se rendent le lendemain dès le point du jour au camp du prince de Parme, et ils y passent deux jours.

Une réunion des magistrats d'Anvers a lieu. Marnix a allégué la famine qui fait de rapides progrès ; il a exposé qu'il n'y avait plus rien à espérer ; il insiste sur la clémence et la bénignité du prince de Parme. L'étonnement des colonels et des capitaines est grand : il leur semble que ce soit pour eux un songe de voir M. de Sainte-Aldegonde agir ainsi et de l'entendre tenir ce langage [1].

C'est le 10 août que le sort de la ville d'Anvers sera fixé. Le Breedenraedt prendra une résolution définitive.

Ceux qui sincèrement veulent défendre Anvers, ne sont-ils pas certains d'être secourus [2] ?

« serai, je me résoudrai à faire (avec son assentiment) telles conventions « qui termineront la guerre. Le repos du pays sera rétabli ; les étrangers « s'éloigneront. Tous se maintiendront en une résolution forte et ferme, « et tout le pays sera à jamais obligé à Votre Excellence. La magnanimité « de la vertu sera éternisée pour toujours dans votre maison par d'immor- « tels lauriers, et le bienfait sera inestimable puisque les hasards de la « guerre ne peuvent être qu'une source de misères et de calamités, Votre « Excellence restant livrée, comme en chose douteuse, à toutes les peines « et à tous les travaux du monde.

« Dieu m'est témoin que je ne désire que le bien de Votre Excellence, « comme j'ai toujours désiré celui de son père, mon seigneur et maître, « de glorieuse mémoire. »

1 Thinking it was a dream unto them to see and heare M. de Saint-Aldegonde speake in that sorte. (Record Office ; 24 juillet 1585).

2 « Une chose me desplaît de veoir succomber et distraire de l'autho- « rité de Sa Majesté ceste importante ville d'Anvers par l'unique faulte et « coulpe du S[r] Sainte-Aldegonde, plus par sa passion et ambition que « de faulte de vivres à quoy il impute et imputera pour pallier son hon- « neur ; mais ung chacung est tant abrevé de ses actions en ce fait que

En ce moment cinq cents Anglais sont déjà en Zélande et sept enseignes ont débarqué à Ostende.

Un avis de Berg-op-Zoom, du 7 août, porte qu'il y est arrivé tant d'Anglais qu'on ne sait où les loger.

Avant le 9 août, il y avait mille Anglais dans l'île de Walcheren, quinze cents Anglais à Berg-op-Zoom.

Il n'y a que sept lieues de Berg-op-Zoom à Anvers.

La lettre où Élisabeth promettait une intervention active, est lue à Anvers. On en reçoit une autre de Maurice de Nassau, qui annonce que les Anglais sont arrivés, que le comte de Hohenlohe s'est mis en marche avec les troupes des États, qu'une flotte est prête à les seconder.

C'est en ce moment que Marnix ouvrira aux Espagnols les portes d'Anvers. S'il l'avait voulu, la ville d'Anvers eût été sauvée.

IV.

CAPITULATION D'ANVERS.

Le 12 août, Marnix, accompagné des députés d'Anvers, retourne au camp du prince de Parme. Il prononce un long

« plustost l'on estime que s'accomodera avec les ennemys que retourner « ès lieux où plusieurs ont conjuré sa mort.. Ung soldat françoys de la « garnison de Malines ayant passé en Anvers m'a privément discouru de « l'inclination que prévoyoit ledict Sainte-Aldegonde avoir au party des « Espagnols, ne sachant quel rescentement il avoit contre les Anglois, « d'aultant qu'il auroit dit que, s'il avoit ung cheveu ou poil de sa barbe « qui voulût incliner au party de Sa Majesté, que l'arracheroit et brus- « leroit. Je trouve tel propos indigne d'ung homme de la Relligion ayant « fait profession d'affaires d'estat, qui ne doit estre tant libéral à exprimer « ses conceptions. » Lettre de Rossel, du 11 août 1585.

discours fort élégant : *como tan platico, letrado y politico*, en élargissant la pratique, *alargando la platica.* Puis il reste de nouveau seul avec le prince de Parme.

Ce fut le 17 août 1585 que fut signée la capitulation d'Anvers où figurait en tête le nom de Marnix de Sainte-Aldegonde et où on lisait à la première ligne la déclaration que ceux qui ouvraient les portes d'Anvers, se remettaient sous l'obéissance du roi, duc de Brabant, leur légitime seigneur et prince naturel, et renonçaient aux alliances, traités, ligues et confédérations au préjudice du roi, espérant qu'il les traiterait avec une douceur et une tendresse paternelles.

Un article spécial concernait Marnix et semblait destiné à couvrir sa responsabilité vis-à-vis des États-généraux. Il était ainsi conçu : « Quant au seigneur de Sainte-Alde-« gonde, puisqu'il persiste à vouloir suivre le même parti, « l'on entend qu'il promettra et jurera de ne porter les « armes contre le roy l'espace d'un an entier dès la date « de ce traité. »

Un autre article de la capitulation d'Anvers portait que, pendant un terme de quatre ans, personne ne serait recherché « au faict de la conscience, vivant paisiblement « et sans scandale. » Ce terme écoulé, si les protestants n'étaient pas rentrés dans le giron de l'Église, ils pourraient se retirer librement en pays étranger.

Le 27 août, le prince de Parme fit son entrée solennelle à Anvers, vers quatre heures du soir. Pendant quatre jours de suite, il fut invité à de grands banquets à l'hôtel-de-ville, et charma tout le monde par son affabilité et sa douceur.

A ces fêtes assistait le brave La Noue, qui venait de recouvrer la liberté et qui chevauchait à côté du prince de Parme le jour où il était entré à Anvers [1].

Philippe II apprit, au milieu de la nuit, la soumission d'Anvers. Il se leva aussitôt et, frappant à la porte de sa fille l'infante Isabelle, il s'écria : « Anvers est à nous ! »

Dès ce moment, le seigneur de Sainte-Aldegonde jouit de la plus grande faveur.

Lorsque, le 29 août, le prince de Parme se rend à Bruxelles, Marnix l'accompagne : « Il est puissant près de « lui comme un grand seigneur. Personne à la cour n'est « plus avant dans l'intimité du prince ; on ne connaît « qu'Aldegonde. »

Cependant le prince de Parme retourne à Anvers. Dans cette ville naguère confiée à ses soins et à sa défense, Marnix n'ose pas se montrer à côté du vainqueur. « Aldegonde écrit tous les jours au prince de Parme ; mais à « cause des murmures du peuple il n'ose pas se présenter « en personne chez lui. »

Quelques jours après, Marnix avait abjuré cette fausse honte : « Il se trouve maintenant chaque jour chez le « prince de Parme ; il est fort écouté par le prince et par « tout son conseil. Les Espagnols font le plus grand éloge « de Sainte-Aldegonde [2]. »

1 La Noue témoigna en ces termes sa reconnaissance au prince de Parme : « Monseigneur, j'ay à ceste occasion ouy bien parler des vertus « et faicts de Vostre Altesse, de quoy je n'ay pu estre marry, et, quand « je seray à la cour de France, j'en diray encores ce qui m'en semble afin « que de si belles lumières ne demeurent quelque peu offusquées par « l'ignorance ou la passion d'autruy. »

2 Lettres du mois de septembre 1585. Corr. des Fugger.

Tous les biens confisqués sur la famille de Marnix lui ont été rendus.

Marnix a annoncé l'intention de se rendre en Zélande où il compte de nombreux amis ; mais les États de Hollande décident qu'il n'y a d'autre réponse à lui faire que de le mettre en jugement : « Nous voulons, déclarent-ils, « que si Sainte-Aldegonde se présente, on l'arrête et « mette en lieu sûr afin qu'on instruise contre lui comme « il convient [1]. » On ordonne aussi d'arrêter Famars et Vanden Tympel.

Mais c'est en Angleterre qu'éclate l'indignation la plus vive. Élisabeth devient malade en apprenant qu'Anvers a capitulé au moment même où ses soldats allaient y entrer en vainqueurs. Elle signale ces instruments perfides de la ruine des Pays-Bas, qui abdiquent honteusement leur réputation pour se laisser corrompre et pour trahir [2]. Marnix occupe parmi eux le premier rang [3] ; il a même osé la calomnier en l'appelant : la dame la plus inconstante du monde [4].

1 Res. van Holland (18 août 1585).

2 Br. Mus., Titus, B. 11 ; Strype, t. III, p. 363. Ailleurs Élisabeth blâme avec non moins d'énergie la conduite honteuse : *quorumdam perfidorum ac vecordium hominum.* — Tous les agents anglais tiennent le même langage : « Le seul auteur de la capitulation est Sainte-Aldegonde « (Lettre de Calais). Cette matière n'a pas été conclue sans de grandes « pratiques et principalement par le moyen d'Aldegonde (Lettre de Norris). « Les pratiques dont a usé Sainte-Aldegonde, sont évidentes pour tout le « monde » (Lettre de Georges Leycester).

3 The principall instrument aud practizer.

4 Br. Mus., Galba, C. VII.

CHAPITRE VI.

CONCLUSION.

(1585)

Les événements. — Les personnages.

I.

LES ÉVÉNEMENTS.

Le traité de Nemours n'avait pas même été une trêve au milieu des discordes civiles ; mais, sans livrer la France à l'ambition de l'Espagne, il révéla la puissance du sentiment national qui, en conservant à la monarchie ses bases traditionnelles, voulait à la fois maintenir l'ancienne foi et les anciennes libertés.

En 1585, il n'y avait chez les Guise [1] et chez les ministres de Philippe II [2] qu'une seule inspiration : la défense

1 Dans deux lettres fort remarquables du 14 septembre et du 1er octobre 1585, le duc de Guise exposait nettement ses vues. S'il engageait Henri III à faire une guerre irréconciliable contre les hérétiques, c'était pour rompre des négociations qui, non-seulement « en les asseurant, » mais aussi « en les eslevant chefs à la future succession de l'Estat, » seraient la ruine de la religion ; car les Huguenots ne manqueraient point de s'appuyer sur les Anglais et les Allemands pour opprimer les catholiques. Arch. Nat. à Paris, K. 1563.

2 Champagney croyait qu'on aurait pu amener Henri III à assurer son héritage à l'infante Isabelle ; mais Granvelle lui répondit que l'Espagne

contre les Huguenots ; et lorsque le roi de Navarre, éclairé sur le vain appui des Anglais et des Allemands, déclara, presqu'aussitôt après, qu'il était disposé à rentrer dans la confession religieuse commune à tous les descendants de saint Louis [1], il annonçait un fait historique, accompli quelques années plus tard, sur lequel devait reposer une ère de puissance et de grandeur pour la royauté, de paix et de réconciliation pour la France.

Aux Pays-Bas, les efforts de Marnix pour soumettre toutes les provinces au prince de Parme, échouent bien moins devant l'opposition des habitants que devant l'intervention armée de Leicester [2]. Les principales villes de la Hollande sont envahies de vive force, dominées par la violence. On ne tient aucun compte des priviléges. Barneveldt sera poursuivi ; Buys lui-même sera arrêté ; et Leicester, dans l'enivrement de son orgueil, pourra jouer le rôle de roi et de tyran jusqu'à exciter la jalousie d'Élisabeth.

Cependant, dans les provinces méridionales où depuis sept ans le parti des Malcontents lutte pour associer le maintien de la foi catholique et les libertés du pays, des

n'avait pas de dents pour mâcher un tel morceau. Lettre de Champagney, du 6 mai 1594. — Ce fut en 1589 que Zapata soumit à Philippe II un mémoire sur les droits de sa fille à la couronne de France. Arch. Nat. à Paris, K. 1595.

1 Déclaration du 11 octobre 1585.

2 « Il se peut dire avec vérité, porte un avis transmis des Pays-Bas à Londres, qu'il y eust quelque danger d'une estrange révolte, sy les Anglais fussent arrivés huit jours plus tard, non de la part de ceux qui manient les affaires, mais du peuple qui se sentoit fort altéré de la perte d'Anvers. » Br. Mus., Lansdown, 45.

jours meilleurs viendront à luire. Les liens d'une sujétion désormais impossible à l'Espagne seront brisés ; et le règne d'Albert et d'Isabelle marquera une période où le premier symptôme de la prospérité renaissante du pays sera un merveilleux épanouissement des lettres et des arts.

II.

LES PERSONNAGES.

En France, nous assistons à l'extinction de la dynastie des Valois ; elle a depuis longtemps subi la déchéance que, selon le jugement de l'histoire, imposent la faiblesse et la honte. Mais que de sang coule encore ! Henri III voit à ses pieds le duc de Guise, qu'il ne croyait pas si grand [1] ; mais c'est pour expier, lui-même assassiné, cet odieux assassinat ; et plus cruelle encore est l'agonie où se débat sur sa couche funèbre la grande reine, *la gran reina*, qui survit à tous ses fils [2].

Élisabeth meurt livrée à d'autres remords, qu'excite le supplice de Marie Stuart aussi bien que celui du comte d'Essex. Elle expire, selon l'expression d'un ancien historien, de rage et de désespoir.

Philippe II, sentant approcher sa fin, se fait porter à l'Escurial. « Il faudra bien, a-t-il dit, que j'y aille, vivant « ou mort. » Il fait apporter son cercueil au-dessus duquel on place la couronne royale ; puis il demande la discipline

1 C'est le mot de Henri III en jetant à Blois un froid regard sur la victime.

2 Lettre de Cavriana, du 6 janvier 1589.

où le sang de Charles-Quint a marqué les dernières austérités de sa vie. Mourant, il se souvient de la princesse d'Éboli qu'il ordonne de rendre à la liberté et dicte un testament où on lit : « Mon conseil dit que vous ayez pour « amis les dix-sept provinces de Flandres.. Les Flamans « sont gens puissans sur la mer, infatigables, diligens aux « descouvertes, courageux aux entreprises, robustes et « bien conditionnés à souffrir et endurer. » Les douleurs épuisent ses forces ; mais il croit avoir obéi à la loi du devoir, même en étouffant la voix de sa conscience. « J'ai « voulu, dit-il à son fils, que vous voyiez où aboutissent « les seigneuries de ce monde.. Faites-en votre profit [1]. »

L'héritier du Taciturne est, comme capitaine, supérieur à son père. Il aspire aussi à la souveraineté des Pays-Bas sans y atteindre et reste devant l'histoire souillé du sang de Barneveldt [2].

Tandis que la gloire des armes illustrait Maurice de Nassau, une de ses sœurs, filleule de la Flandre dont elle portait le nom, se retirait au monastère de Sainte-Croix à Poitiers pour fuir les vanités du monde [3].

Le duc de Parme achève la pacification des Pays-Bas, non sans que de persistantes rumeurs l'accusent d'en convoiter pour lui-même la souveraineté [4] ; mais il trouvera la mort, jeune encore, en intervenant dans les guerres civiles de la France.

1 Rel. cont., mss. Godefroy, t. CCLXXXIV ; Gachard, La Bibl. de Madrid, p. 84.

2 Dumaurier, p. 152.

3 Bibl. Nat. de Paris, 3210, p. 89.

4 Brantôme, t. IV, p. 293 ; Mém. de Mornay, t. IV, p. 367. — Marnix se vanta, raconte-t-on, d'avoir donné ce conseil au prince de Parme.

Embrassons d'un rapide coup d'œil la série des hommes d'État, dont nous avons eu à signaler l'habileté ou l'énergie.

Granvelle meurt en écrivant au roi d'Espagne : « Dieu « conserve longtemps Votre Majesté ! Je ne désirais pro- « longer ma vie que pour la servir [1]. »

Burleigh, naguère si puissant qu'on appelait l'Angleterre *regnum Cecilianum*, termine ses jours dans la disgrâce. Walsingham est menacé d'un procès de haute trahison. Leicester vide une coupe empoisonnée qu'il avait destinée à ses rivaux [2]. Davison est enfermé dans les cachots de la Tour. Beale qui avait écrit contre la torture, est menacé d'y être livré [3]. Herle voudrait s'exiler outre-mer et oublier l'Angleterre [4]. Wilkes meurt dans la misère [5]. Le poète Churchyard termine sa carrière en servant d'espion à l'ambassadeur de France [6].

D'autres récits aussi tristes s'attachent à la fin de presque tous les personnages que nous avons vus en France diriger les intrigues politiques. La Noue cherche la mort dans ses propres foyers en faisant la guerre à ses enfants [7]. La Huguerie tombe frappé par la cognée de ses bûcherons [8]. Catherine de Médicis fait jeter en prison l'ancien secrétaire du duc d'Alençon Chartier [9]. Bonivet périt

1 Lettre de Granvelle, du 16 septembre 1586. Pap. de Besançon.
2 Harl. Miscell, t. II.
3 Br. Mus., Lansdown, 737.
4 Br. Mus., Lansdown, 55.
5 Lettre de Wilkes, du 12 juillet 1584. Br. Mus., Titus, B. VII.
6 Life of Chr. Hatton, p. 172.
7 Brantôme, t. VII, p. 230.
8 Bull. de la Soc. de l'hist. de France, 1882, p. 309.
9 Lettre de Busini, du 9 juillet 1585.

dans une sédition ; et Bellièvre répète tristement avant de mourir : « Les affaires des rois ne m'ont jamais permis de « penser au salut de mon âme.. Paris sera ma sépulture [1]. »

Marnix, d'abord accablé par une clameur populaire si violente qu'elle équivalait à un arrêt de mort [2], impuissant à accomplir la réconciliation qu'il avait promise à l'Espagne [3], repoussé par les Anglais qu'il avait vainement cherché à flatter [4], trouva quelque repos à la fin de sa vie, quand Henri IV récompensa les services qu'il avait rendus au duc d'Alençon et à Henri III [5] ; mais rien ne combla le dissentiment de plus en plus profond qui le séparait des sectaires entraînés jusqu'à l'athéisme public [6]. « Dieu sçait, lui reprochaient-ils, si vous n'avez esté prin-

1 Mém. de Bassompierre, t. I, p. 168.

2 Fuit vulgus grave, acerbum, prope lethale. Lettre de Marnix, du 2 avril 1586. L'on disait en Zélande en voyant Marnix à Souburg : « Les traistres sont maintenus plustost que les gens de bien. » Lettre de Rossel, du 10 novembre 1585. — Villiers, cherchant à excuser Marnix, eût voulu expliquer sa conduite non par la trahison, mais par la peur (Lettre de Norris, du 24 août 1585). Granvelle fait une part égale à des mobiles dignes de la même flétrissure, « soit pour crainte, soit pour espoir. » Lettre de Granvelle, du 5 octobre 1585. Pap. de Besançon.

3 Martini, arrêté en Hollande, avoua qu'il avait été envoyé par Marnix à Villiers pour traiter de la paix avec le prince de Parme. Lettre de Davison, du 24 septembre 1585. Record Office.

4 En 1587, Élisabeth répète qu'il faut écarter ces hommes de *prattques* qui ont été les coupables instruments de la perte d'Anvers (Arch. de lord Calthorpe).

5 Lettre de Marnix, du 9 mars 1591. — « Aldegonde, porte un document anglais, négocie une alliance entre le comte Maurice et Henri IV. Il traite avec le maréchal de Biron qui a promis à Henri IV de lui assurer la souveraineté du monde, *to be monarch of all the world.* » Record Office. Conway papers.

6 Ondersoeckinge door Ph. de Marnix, 1595.

« cipal instrument de ce chef-d'œuvre de priver les catho-
« liques de leurs églises et de les bannir sous prétexte
« de conspirations controuvées ; et c'est comme un autre
« inquisiteur que vous appelez le glaive et le feu pour
« exterminer de nouveaux hérétiques [1] ! »

Ryhove, réfugié en Hollande, faisait aussi entendre ses plaintes : « Je n'ay encore nul confort de Messieurs les
« Estats et me vois desnué de tous moyens. Je puis vendre
« le peu que j'ay de bagues et, l'ayant mengié petit à petit,
« me voilà alors à tout riens [2]. ».

Qu'y a-t-il à dire de Dathénus et de Modet qui, devenus suspects à ceux dont naguère ils enflammaient le zèle, n'emploient plus la parole que pour flétrir les anabaptistes ?

Parmi les instruments des discordes civiles, presque tous avaient été brisés moins par le combat que par l'ardeur de la lutte ; et ceux qui y avaient survécu, en sentant leurs colères s'éteindre, ne désiraient plus que le repos.

Cependant les passions sont plus vivaces que les hommes ; et, alors que sous nos yeux elles renaissent avec leurs menaces et leurs problèmes les plus redoutables, il ne nous a point paru inutile d'en étudier les origines dans ces années agitées du XVIe siècle, où il semblait que le désordre moral eût tout ébranlé pour laisser un libre cours à l'ambition intéressée de quelques-uns, aux haines aveugles du plus grand nombre.

1 Antidote contre les conseils sanguinaires de Marnix.
2 Lettre de Ryhove, du 24 janvier 1585. Record Office, Misc.

TABLE DES MATIÈRES.

NEUVIÈME PARTIE.

DIXIÈME PARTIE.

ERRATA.

T. V, p. 609, l. 2 au lieu de : 3e partie, lisez : 9e partie.
T. VI, p. 198, l. 8 vers Bruxelles — vers Dunkerque.

